This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

600037015M

LC

RIC

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

L'Europe et les Bourbons sous Louis XIV. (Histoire diplomatique de la fin du règne de Louis XIV.) — Affaires de Rome. — Une élection en Pologne. — Conférences de Gertruydenberg. — Paix d'Utrecht. — *Ouvrage couronné par l'Académie française.* — *Prix Thiers.* — 2e édition. Un vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

L'Homme au Masque de Fer. — *Ouvrage couronné par l'Académie française.* — *Prix d'histoire.* — 4e édition. Un vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Le Cardinal de Retz, son génie et ses écrits. — *Ouvrage qui a obtenu le prix d'éloquence de l'Académie française.* — Nouvelle édition. Un vol. in-12. . . . . 1 fr. 25

Paris. — Imprimerie Georges Chamerot, rue des Saints-Pères, 19.

I

RI

LETTRE

DIDIER

Cou
françа
son ex
vœu d
occupe
l'humi
injuste
ont en
Louis
rieux c
et que,
Richel
minist
admira

C'est cette entreprise, qu'ils se sont contentés d'indiquer sans vouloir l'exécuter, peut-être faute de preuves matérielles, c'est cette entreprise, impérieusement réclamée par la vérité jusqu'à ce jour méconnue, qui est l'objet de ce livre. Déjà la logique nous interdisait jusqu'à un certain point de voir en Louis XIII l'esclave couronné de Richelieu. Le prestige royal était alors trop éclatant, l'autorité de la couronne était alors trop incontestée, pour qu'un roi de France fût réduit à conserver durant dix-huit années, et à protéger, contre l'animadversion de tous, un ministre qu'il aurait détesté. D'autre part, une étude approfondie du caractère de Louis XIII, et de sa vie tout entière, depuis le berceau jusqu'à la mort, permettait d'éclairer d'un jour nouveau les actes de ce prince, et autorisait à lui restituer le rôle vraiment considérable qu'il a joué. Enfin plus de deux cents lettres inédites trouvées par nous aux archives des affaires étrangères, toutes écrites à Richelieu de la main même du roi, et révélant le plus souvent une participation directe et intelligente

ses
aff
n
nm
e

ja
sp
oq
an
q
an
cru
ns
otr
ur
r
a
ge
he
II.
le
ép

voyons dans l'autre un collaborateur incessant, actif, intelligent, autant qu'un ami sincère de son ministre. Esprits inégaux, mais également dévoués à la chose publique, ils ont uni leurs efforts pour atteindre le même but, et, loin d'être un obstacle au cardinal, Louis XIII a été son plus utile auxiliaire.

Il n'est que deux façons de mettre en œuvre les documents. Ou bien on les reproduit textuellement, en les accompagnant de commentaires; on enchâsse alors chacune des pièces dans des exposés historiques qui les éclairent, et permettent au lecteur de tout comprendre, et de ne rien ignorer de ce qu'il a intérêt à connaître. Ou bien on se borne à en faire le fond du récit dont ils sont la base autant que la preuve.

Nous avons, dans ce livre, adopté tour à tour ces deux méthodes. Les lettres inédites, données dans la seconde partie de cet ouvrage, sont encadrées dans des résumés historiques, qui, pour la plupart, conduisent le lecteur d'une

lettre à une autre, et dans lesquels sont passés en revue les principaux événements du règne. Par là l'intérêt des documents est accru, et, mis à leur place véritable, ils acquièrent leur signification réelle et toute leur valeur.

Au contraire, dans la première partie du livre, destinée à l'étude du caractère de Louis XIII, et dans la troisième, consacrée aux derniers mois du roi et du ministre, un récit continu nous a paru préférable. Tout entier construit à l'aide de documents authentiques, ce récit n'est pas moins exact que les commentaires historiques qui remplissent la seconde partie, mais la vie peut y circuler plus librement. L'histoire ne comporte pas seulement une exactitude toute sèche. Un récit peut être à la fois véridique et animé. Quand l'historien a prolongé assez consciencieusement ses recherches pour tout connaître de *ce qui a été*, il a le droit de le compléter par *ce qui a dû être*, à la condition toutefois de puiser seulement dans les sources autorisées les éléments dont l'imagination de l'écrivain

fera jaillir la vie. Il va sans dire que nous parlons ici non pas de l'imagination qui crée, mais de l'imagination qui évoque, voit et reproduit une scène dans toute sa réalité. Connaître les événements est bien; mais s'efforcer de les faire revivre de la vie que le cerveau de l'écrivain leur restitue, est mieux. De ce que l'imagination, livrée à elle-même, conduirait à de funestes écarts, il ne s'ensuit pas qu'on doive la proscrire. L'histoire est un drame où l'art met en œuvre et anime les matériaux judicieusement choisis, patiemment accumulés par la science.

En terminant cet avant-propos, c'est pour nous un devoir, autant qu'un plaisir, de remercier les archivistes de nos divers dépôts. Partout d'une obligeance affable et empressée, ils savent mettre leurs trésors à la disposition de tous, et, s'ils en jouissent avec les mêmes délices que l'avare, ils font volontiers participer autrui à leurs jouissances. Nous adressons

aussi nos remercîments à notre collaborateur, M. Pierre Bertrand, qui a mis le dévouement le plus intelligent à la recherche des documents nombreux et variés sur lesquels est établie chacune de nos affirmations.

MARIUS TOPIN.

Paris, ce 24 décembre 1875.

LOUIS XIII ET RICHELIEU

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER.

Considérations générales. — Louis XIII a-t-il détesté Richelieu et l'a-t-il subi par résignation? — Affirmation unanime des contemporains à cet égard. — Énumération des auteurs de *Mémoires*. — Historiens modernes. — Seuls MM. Capefigue et Cousin ont pressenti, sur ce point, une erreur historique.

Il n'est assurément pas de situation plus féconde en poignantes angoisses, plus propre à abattre le cœur le plus ferme, à décourager l'esprit le mieux trempé, que celle où placent, d'une part, le sentiment de ce que l'on vaut; d'autre part, l'impuissance dans laquelle on se trouve de donner pleine carrière à son génie, parce que, n'étant pas le maître, on n'a pas le pouvoir de tirer parti à son gré des événements et de diriger les hommes vers le point que l'on veut atteindre. Ce point, on le voit, on se sent capable d'y parvenir, non parce qu'on est sous l'empire d'une vanité sotte, mais parce que l'on a la conscience de

ses forces, et ce légitime amour-propre sans lequel on ne toucherait à aucun but, parce que l'on ne s'en proposerait aucun. On connaît les moyens qu'il sera opportun d'employer pour réussir. On embrasse d'un vaste coup d'œil le plan général que l'on sait bien être le seul bon, le seul efficace. Mais l'on découvre devant soi, non pas seulement les obstacles ordinaires à toute entreprise et qui font la gloire des vainqueurs en stimulant leur énergie, en multipliant leurs ressources, mais une volonté supérieure, impérieuse, contraire, que le hasard de la naissance a faite la volonté du maître.

Accomplir de grands desseins quand on a la faculté d'agir à son gré, quand tout aide à la mise en œuvre des dons reçus de Dieu, quand on a à lutter seulement contre ses adversaires ou contre la force des choses, c'est remplir librement la mission soit conquérante, soit civilisatrice, soit administrative, soit créatrice à laquelle la Providence vous a prédestiné. Mais avoir devant les yeux un but élevé, essentiel, sublime, auquel on sent qu'est directement intéressé le sort de sa patrie, être bien persuadé qu'il est le salut, et, entre ce but et soi, rencontrer dans son propre camp un adversaire qui, n'ayant pas la clairvoyance du génie, ne saurait en apprécier les hautes conceptions, rampe vulgairement à terre et vous y entraîne, quelle source incessante de mécomptes amers, de cruels découragements, d'abattements profonds, de perplexités sans issue! Combien d'hommes d'État, dans tous les pays, se sont heurtés à cet

obstacle, ont vainement tenté de soulever ce poids accablant, et ont patriotiquement souffert de ce que, ayant le génie, ils n'eussent pas le pouvoir dans sa plénitude, ou de ce que le génie ne fût pas à celui qui avait la puissance !

Qui racontera ces luttes de l'homme supérieur par ses hautes vues, mais inférieur par la place subalterne qu'il occupe ; d'un esprit assez grand pour assurer le succès, mais réduit à se faire pardonner son génie par un maître jaloux ; contraint de défendre pied à pied ses idées, ses projets, ses conceptions non pas seulement contre ses ennemis, mais contre son propre chef, et ayant à remporter sur celui-ci ses plus difficiles victoires? Qui décrira ces angoisses, ces souffrances nécessairement dissimulées et demeurant le plus souvent mystérieuses parce qu'il importe de ménager une ombrageuse vanité, et qu'en montrant à tous le bras qui veut agir, on l'aurait bien vite réduit à l'impuissance? Ce n'est pas la lutte ouverte, au grand jour, et dans laquelle on recueille les applaudissements des spectateurs comme un encouragement précieux. Ce sont de souterraines et incessantes manœuvres dont le mystère est la condition absolue de succès, et qui ne peuvent réussir qu'au cas où celui qui les dirige se dissimulera complétement. Se sachant d'autant plus menacé, s'il manque de prudence, qu'il approche davantage du but, et contraint de s'avouer qu'à mesure qu'il monte il accroît la gravité d'une chute toujours imminente ; se demandant chaque jour si le moment du triomphe de ses

projets ne sera pas celui de sa propre catastrophe, et, avec de telles perspectives, ne pouvant puiser des forces qu'en lui-même; redoutant comme le plus grand des périls la reconnaissance compromettante de ses contemporains, et ne pouvant même pas compter sur la justice très-incertaine de la postérité, il poursuit néanmoins son œuvre parce qu'elle lui paraît bonne. Sublimes et admirables ouvriers du devoir, dont beaucoup resteront toujours ignorés, souvent laissés par l'histoire dans le rôle en apparence secondaire auquel ils se sont volontairement condamnés, qu'ils reçoivent ici un sincère hommage qui s'adresse aux obscurs comme aux plus illustres, aux petits comme aux grands, à ceux que la postérité a injustement maintenus dans l'oubli, comme à ceux, plus heureux, qu'elle a remis à leur véritable place !

Richelieu doit-il être rangé parmi les hommes d'État qui ont eu plus encore à lutter contre un maître ombrageux et désaffectionné que contre leurs adversaires? Pour le plus grand politique qu'ait eu la France, faut-il ajouter à la gloire de tant d'admirables choses accomplies le difficile mérite de les avoir arrachées une à une au consentement d'un roi jaloux, chagrin, défiant, presque hostile?

Beaucoup l'ont cru, et on l'affirme encore de nos jours. Que nous consultions les mémoires des contemporains, ou que nous ayons recours aux historiens de Richelieu les plus anciens comme les plus récents, nous trouvons l'expression d'une pensée à

peu près semblable, nous découvrons une préoccupation presque unique. Partout, toujours, les écrivains, se répétant les uns les autres, ont fait de Louis XIII un souverain reconnaissant le génie de son ministre, mais l'enviant, le jalousant, ressentant pour lui moins l'admiration que la crainte, et, dans tous les cas, ne lui ayant jamais voué la moindre affection.

Madame de Motteville, dont le témoignage pourrait être suspecté à cause des liens étroits qui l'attachaient à Anne d'Autriche, si elle n'avait pas l'équité de rendre un éclatant hommage à Richelieu, est la première qui ait affirmé l'aversion qu'aurait ressentie Louis XIII envers le cardinal. « *Jaloux*, dit-elle, *de la grandeur de son ministre*, quoique ce ne fût que de la part qu'il lui donnait de la sienne, il *commença de le haïr* dès qu'il vit l'extrême autorité qu'il avait dans son royaume, et, ne pouvant vivre heureux sans lui, ni avec lui, il ne put jamais l'être... La puissance du cardinal augmentait toujours par la nécessité que le roi avait de ses conseils. Il se faisait adorer de toute la France et *obéir de son roi même*, *faisant de son maître son esclave*, et de cet illustre esclave un des plus grands monarques du monde[1]. »

La Rochefoucauld[2] montre Louis XIII « voulant être gouverné et portant quelquefois impatiemment

[1] *Mémoires de madame de Motteville,* collection Michaud et Poujoulat, 2e série, t. X, p. 32, 1re col.
[2] *Mémoires de la Rochefoucauld,* collection Michaud, 3e série, t.V, p. 381.

de l'être, » et plus loin il dit que « le roi, *qui haïssait Richelieu*, n'osait cesser de suivre ses volontés [1]. » Le marquis de Montglat montre, il est vrai, après la mort du cardinal, Louis XIII « envoyant visiter de sa part la duchesse d'Aiguillon et les maréchaux de Brézé et de la Meilleraye (tous les trois parents de Richelieu), leur mandant qu'il ne les abandonnerait jamais et qu'il se souviendrait des importants services que le défunt lui avait rendus. Mais, ajoute Montglat, *il en était fort aise, et fut ravi d'en être défait* [2]. » Brienne se sert à peu près des mêmes termes. « Le cardinal, dit-il, ne fut regretté que de très-peu de personnes. *Le roi fut tout ravi d'en être défait* [3]. » Omer Talon va plus loin. A l'en croire, Louis XIII était « jaloux de l'autorité de Richelieu et plein de soupçons, à ce point que, dans l'événement, *le maître et le valet se sont fait mourir l'un l'autre* à force de s'inquiéter et de se donner de la peine [4]. » Le cardinal de Retz se contente de dire que « le roi *eut une joie incroyable* de la mort de Richelieu, bien qu'il ait voulu conserver les apparences [5]. » Mais Montrésor, rivalisant sur ce point d'invention passionnée avec Omer Talon, affirme « que toutes les marques d'indignation qui avaient été entretenues par les défiances que le maître et le valet avaient l'un de l'autre altérèrent tellement leur santé *qu'ils ont tous deux perdu la*

[1] *Mémoires de la Rochefoucauld*, p. 390, col. 1.
[2] *Mémoires de Monglat*, collection Michaud, 3e série, t. V, p. 134, col. 2.
[3] *Mémoires de Brienne*, collection Michaud, 3e série, t. III, p. 75, col. 2.
[4] *Mémoires d'Omer Talon*, collection Michaud, 3e série, t. VI, p. 4, col. 2.
[5] *Mémoires du cardinal de Retz*, collection Michaud, 3e série, t. I, p. 35, col. 2.

vie à sept mois l'un de l'autre[1]; » et plus loin : « Que le roi ne fut jamais si satisfait de chose qui fût arrivée dans son règne » autant que de la mort du cardinal[2]. La Châtre emploie des expressions tout aussi énergiques. « Après la mort du cardinal, dit-il, toute la France s'attendait à voir un changement entier dans les affaires ; car, *comme ce ministre ne subsistait auprès du roi que par la terreur*, on crut que, cette raison étant finie avec lui, la haine de Sa Majesté éclaterait sur tout ce qui restait de sa famille et de sa cabale[3]. » C'est Pontis le premier[4] qui a raconté que Louis XIII, apprenant la mort du cardinal, se contenta de cette froide oraison funèbre : « Il est mort un grand politique, » et, depuis, il n'est pas un historien qui n'ait, sur cette anecdote, établi la sécheresse de cœur de Louis XIII.

Si, après les auteurs de Mémoires, nous interrogeons les historiens, nous constatons la même uniformité dans les jugements. Ce ne sont pas plusieurs affirmations, c'est une seule successivement répétée par chacun d'eux, quelquefois dans les mêmes termes, et qui, par conséquent, ne saurait avoir que la valeur d'une unité.

Nous n'avons à nous occuper ici ni de Vittorio Siri, ni de Malingre, ni de Charles Bernard, ni d'Aubery, dont les histoires de Louis XIII ont été publiées la première en 1644, les deux suivantes

[1] *Mémoires de Montrésor*, collection Michaud, 3e série, t. III, p. 239, col. 1.
[2] *Idem*, p. 241, col. 1.
[3] *Mémoires de la Châtre*, collection Michaud, 3e série, t. III, p. 273, col. 1.
[4] *Mémoires de Pontis*, collection Michaud, 2e série, t. VI, p. 631, col. 2.

en 1646, la quatrième en 1660, parce que l'époque à laquelle ils ont vécu et leurs relations ont absolument aliéné leur indépendance. Le Vassor, qui le premier a écrit dans un temps assez éloigné (1710) pour demeurer étranger aux influences subies par ses devanciers, s'exprime ainsi sur le point spécial qui nous occupe, sur les sentiments de Louis XIII à l'égard de Richelieu : « Richelieu voyait tout révolté contre lui, et même l'esprit du roi. Il n'épargnait rien pour se maintenir dans la place dont il se sentait presque débusqué. Mais ses assiduités l'éloignaient encore davantage. Plus il s'efforçait de plaire au roi, *plus il se rendait odieux* et *plus il était cruellement rebuté*[1]... Richelieu se défiait encore de son maître lorsqu'ils étaient l'un et l'autre sur le point de mourir et *ne se croyait même pas en sûreté dans le Louvre*[2]. » Avant Le Vassor et dès 1699, Bayle, que nous citons seulement pour être complet, avait dit : « Louis XIII ne fut point fâché de la mort du cardinal de Richelieu, *car c'était un homme qu'il n'aimait point et qu'il craignait*[3]. »

Le P. Griffet, qui a certainement écrit la meilleure histoire de Louis XIII, même si on la compare à celle de Bazin, beaucoup plus connue, a étudié avec trop de soin le caractère du prince dont il raconte la vie pour avoir suivi Le Vassor dans ses imaginations étranges. Toutefois, comme ses devan-

[1] Le Vassor, *Histoire de Louis XIII*, t. XIX, p. 317.
[2] *Idem*, t. XVIII, p. 2.
[3] Bayle, *Dictionnaire historique et critique*. Article Louis XIII.

ciers, comme les historiens qui sont venus après lui, le P. Griffet a affirmé que Louis XIII n'aimait pas Richelieu. « Si l'autorité presque sans bornes, dit-il, *qu'il laissa usurper au cardinal de Richelieu* fit la gloire de son règne, elle obscurcit en même temps le mérite de sa personne. Cependant sa fermeté inébranlable à le soutenir, *contre sa propre inclination*, est une marque de sagesse, de discernement et peut-être de grandeur d'âme qui fait honneur à sa mémoire [1]. »

Voltaire a cédé au courant général. Selon lui, Louis XIII « *était lié à Richelieu par la crainte*, souvent mécontent de son ministre, offensé de sa hauteur et de son mérite même [2]. » Aux yeux de Montesquieu, « Richelieu illustra le règne, *mais avilit le roi* [3]. » Anquetil, le vénérable Anquetil, qu'il faut se garder de négliger, car sa réputation s'est perpétuée jusqu'à nos jours, ce qu'il mérite par « son grand sens et son discernement, » s'il faut en croire Augustin Thierry, Anquetil montre Richelieu « *attentif à se mettre en garde contre l'aversion du roi,* » et plus loin « Louis XIII voyait avec plaisir dans la mort de son ministre le terme d'une domination insuppportable [4]. » Les consciencieux auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, si rigoureusement exacts pour tout ce qui concerne la chronologie, ont, eux aussi, admis de confiance la version universelle-

[1] Le P. Griffet, *Histoire de Louis XIII*, t. III, p. 616.
[2] Voltaire, *Essai sur les mœurs*, ch. CLXXVI.
[3] Montesquieu, *Pensées diverses*, t. III, p. 428. Édition Hachette.
[4] Anquetil, *Histoire de France*, Louis XIII, 1642.

ment adoptée. « Le monarque, disent-ils, en abandonnant à Richelieu les rênes du gouvernement, *ne lui donna jamais son affection;* il sentit toujours *avec chagrin* la supériorité que son ministre prenait sur lui[1]. »

Nous entrons maintenant dans une période nouvelle, dans ce dix-neuvième siècle qui est à proprement parler le siècle de l'histoire, parce que c'est celui pour lequel une révolution philosophique a rendu la raison de l'historien plus ferme, une révolution politique l'a rendue plus libre et le progrès de plusieurs sciences lui a donné une connaissance plus complète des faits, des temps, des lieux, des hommes, des institutions; celui enfin où la possession de tant de documents originaux, en accroissant ses ressources, lui a permis de pénétrer plus avant dans tous les secrets de l'histoire et de porter en quelque sorte des jugements définitifs. En ce qui concerne le point spécial que nous étudions, allons-nous découvrir, à partir de ce moment, une voie nouvelle, un autre courant? La critique judicieuse et raisonnée des innombrables pièces manuscrites mises par la Révolution à la disposition de l'histoire a-t-elle, au sujet des sentiments de Louis XIII à l'égard de Richelieu, amené un résultat différent de celui que nous avons constaté avant cette époque de lumière? On va en juger.

Consultons la *Biographie universelle* de Michaud et Poujoulat dans sa dernière édition, celle qui

[1] *Art de vérifier les dates*, t. VI, p. 260. Édition de 1818.

par conséquent a pu recevoir des modifications de ses auteurs mieux informés. Qu'y lisons-nous? « Louis XIII, dit M. de Laporte, n'aimait pas le cardinal de Richelieu [1]. » Voilà qui est net, catégorique et aussi affirmatif qu'on peut le souhaiter. La *Biographie générale* de Didot, publiée à une époque très-rapprochée de nous, en 1859, a-t-elle, sur ce point, modifié le jugement de sa devancière? Nullement, et, comme M. de Laporte, M. Amédée Renée affirme que « Louis XIII détestait le joug que lui faisait supporter Richelieu [2]. » Bazin, dont l'histoire de Louis XIII n'a pas fait, tant s'en faut, oublier celle du P. Griffet, et qui, dans la préface de son ouvrage, « admire avec quelle facilité l'inexactitude et le mensonge s'introduisent dans l'histoire et s'y transmettent de livre à livre par l'habitude, invariable chez nous, de copier ses devanciers tout en les méprisant, » est d'excellent conseil, mais de médiocre exemple. Il déclare, en effet, sans la moindre hésitation et en copiant servilement tous ses devanciers, qu'il s'abstient, il est vrai, de citer, que « Louis XIII n'avait pour son ministre aucune inclination d'amitié [3]. » Une contradiction d'un autre genre, mais non moins étrange, se remarque dans un historien chez lequel, d'ailleurs, l'esprit du protestant et du républicain de Genève se laisse trop souvent apercevoir aux rigueurs des jugements émis

[1] Biographie Michaud et Poujoulat, t. XXV. Article Louis XIII.
[2] Biographie Didot, t. XXXI. Article Louis XIII.
[3] Bazin, *Histoire de France sous Louis XIII*, préface, et t. II, p. 456. Édition in-8°.

sur le catholicisme et sur la royauté. Sismondi, qui, avant de commencer le récit des événements du dix-septième siècle, s'élève avec une amertume singulière chez un historien contre l'abondance des mémoires à cette époque, et va jusqu'à dire « que l'on devrait rougir de confondre de tels souvenirs avec l'histoire de la nation française[1], » n'hésite pourtant pas, en maintes occasions, de se servir de ces témoignages du temps, qu'il méprise et condamne dans leur ensemble, mais qu'il emploie fort bien en détail. Il s'en est si complétement inspiré, notamment en ce qui concerne Richelieu, qu'il le montre « ne devant en rien compter sur l'affection de son maître et n'ayant d'appui que dans la paresse d'esprit et dans la timidité du roi[2]. »

Ni Lavallée, dans son *Histoire des Français*, ni M. Henri Martin, ni M. Dareste dans leurs *Histoires de France*, n'ont résisté au courant universel. Aux yeux du premier, Richelieu « a eu à maintenir son pouvoir contre un roi *qui le haïssait*[3]. » Le second affirme que Louis XIII « *n'aimait ni sa mère, ni son ministre*, et que la supériorité de celui-ci, qui intervertissait les rôles entre le roi et le sujet, lui pesait et le froissait parfois comme une chaîne[4]. » Le troisième nous montre Richelieu « maître du roi, lequel *subissait* l'ascendant de son caractère et de son génie[5]. »

[1] Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXII, p. 8.
[2] *Idem*. t. XXIII, p. 83.
[3] Lavallée, *Histoire des Français*, édition Charpentier, t. III, p. 134.
[4] M. Henri Martin, *Histoire de France*, t. XI, p. 344.
[5] M. Dareste, *Histoire de France*, t. V, p. 215.

M. Jay, dans son *Histoire du ministère du cardinal de Richelieu*, M. de Carné dans ses belles *Études sur les fondateurs de l'unité française*, ont partagé l'opinion générale. « Louis XIII, dit M. Jay, avait besoin d'être dominé, et il supportait impatiemment la domination... Il n'aima jamais Richelieu [1]... » Quant à M. de Carné, il se montre aussi convaincu : « La longue domination, dit-il, exercée par Richelieu sur un prince qui, comme homme, *n'éprouvait pour lui que des repoussements*, est un fait sans précédent dans l'histoire... Le roi semble apparaître comme oppressé par un pesant cauchemar qu'il suffirait pourtant d'un seul mot pour secouer. Pourquoi ne le prononce-t-il pas, ce mot suprême? Pourquoi Louis subit-il, aux dépens de son repos et de son bonheur intérieur, la rude domination contre laquelle il proteste tous les jours [2] ? »

Dans cette nomenclature, qui comprend des écrivains peut-être imparfaitement informés sur certains points, mais graves, honnêtes, maîtres de leur plume et remplis de respect pour le lecteur comme pour eux-mêmes, nous devrions nous dispenser de faire figurer ce pseudo-historien qui, oublieux de la gloire pure recueillie par lui dans le récit des premiers temps de la monarchie française, s'est complu, à partir de l'époque des Valois, à substituer les procédés du pamphlet à ceux de l'histoire, a sali tout ce qu'il a touché, dont le cerveau maladif échafaudait

[1] Jay, *Histoire du ministère du cardinal de Richelieu*, t. I, p. 103.
[2] M. le comte de Carné, *Études sur les fondateurs de l'unité française*, t. II, pp. 195 et 187; édition in-8° de 1856.

des intrigues romanesques comme le plus fécond des dramaturges, et qui, amoureux de l'étrange, fantasque dans son style autant que dans ses imaginations, inventant à plaisir pour chaque prince Bourbon un père imaginaire, semant partout dans la famille royale l'adultère et bien d'autres crimes, prodiguant l'insulte sans preuve, sans prétexte, sachant qu'il dit le contraire du vrai, doit être rangé parmi les pires corrupteurs de la jeunesse. M. Michelet, pour lequel Louis XIII n'est pas plus le fils d'Henri IV que Louis XIV et le duc d'Orléans ne sont les fils de Louis XIII, M. Michelet qui, entre autres énormités plus qu'audacieuses, assure que « Louis XIII se fût consolé sans peine *de voir crever son Espagnole*, et que, pendant les douleurs de la naissance de Louis XIV, il se faisait lire dans l'histoire pour trouver un exemple d'un roi de France ayant épousé sa sujette[1], » M. Michelet dit, comme ses devanciers, que Louis XIII n'aimait pas son ministre, mais il se distingue d'eux en le disant à sa façon. Il représente Louis XIII « n'aimant pas ce visage pointu[2]. » Quant à Richelieu, voici comment s'exprime M. Michelet : « Quel était donc cet homme *qui violentait la conscience de son roi?* Grand problème qui m'a souvent absorbé... Richelieu avait en-

[1] Michelet, *Histoire de France*, t. XII, p. 211. Avons-nous besoin de dire que tous les témoignages réfutent cette impudente affirmation? Voir Dumont, *Corps universel diplomatique du droit des gens*, supplément, t. IV, p. 176. — Lettre de Chavigny à Richelieu du 6 septembre 1638. — Dépêche de Louis XIII à M. de Bellièvre, son ambassadeur en Angleterre, du 5 septembre 1638. — Manuscrits de la Bibliothèque nationale, Fonds français, t. 15916, fol. 170.

[2] Michelet, *Histoire de France*, t. XI, p. 265.

sorcelé le roi. Par talisman, philtre ou breuvage? Par l'anneau enchanté qui, dit-on, troubla Charlemagne? Non; par la caisse des finances : Louis XIII n'avait jamais vu d'argent, et Richelieu lui en fit voir[1]. »

M. Guizot, que la loi des contrastes, autant que l'ordre chronologique des publications, nous oblige à citer après Michelet, et qui a su, jusqu'à la fin d'une illustre carrière, se montrer digne de la grande magistrature de l'histoire, M. Guizot ne croit pas, lui non plus, à l'affection de Louis XIII pour Richelieu. Selon l'auteur de l'*Histoire de France racontée à mes petits-enfants*, Louis XIII ressentait contre son ministre « une répugnance instinctive, » et il n'eut jamais « qu'une fidélité raisonnée pour un serviteur qu'il n'aimait pas[2]. »

En tête de la belle publication des lettres et papiers d'État de Richelieu, M. Avenel, qui, par cet ouvrage, a élevé à la gloire du grand ministre un monument tout à fait digne de lui, a placé une introduction magistrale qui est un magnifique résumé de la vie du cardinal. Dans cette introduction à une œuvre récemment terminée, et dont on ne saurait trop louer la méthode parfaite et la rigoureuse exactitude, M. Avenel a eu à s'occuper, en ce qui concerne le sujet de cette étude, beaucoup plus des sentiments de Richelieu à l'égard de Louis XIII que de ceux du roi envers son ministre. Le savant éditeur qui a su, même en publiant sept énormes volumes;

[1] Michelet, *Histoire de France*, t. XI, p. 263.
[2] Guizot, *Histoire de France racontée à mes petits enfants*, t. IV, pp. 35 et 46.

demeurer dans les limites qu'il s'était fixées, n'a jamais perdu de vue qu'il avait à s'occuper surtout et avant tout de Richelieu. Aussi décrit-il avec soin les moyens employés par celui-ci pour ne pas exciter la méfiance de son maître, et néglige-t-il un peu le roi. M. Avenel, que vingt années de recherches consciencieuses ont mis en pleine possession de tout ce qui a trait au grand ministre, et qui sait tout ce qu'il est possible de savoir sur les mœurs, les coutumes, les institutions de ce temps, devait nécessairement, en projetant sur son héros une vive lumière, laisser dans l'ombre le roi, qui disparaît en effet dans cet amas de rapports, de papiers d'État, de lettres, de documents de toutes espèces, innombrables témoignages d'activité légués par le cardinal à la postérité. Il est d'ailleurs utile de faire observer dès maintenant qu'il n'y a rien de surprenant à ce que Richelieu, même à mesure qu'il recevait du roi, dans les lettres que nous allons publier, des preuves non équivoques d'affection, ait continué à le ménager avec un soin extrême. Chacune de ces lettres, imprégnées d'une amitié réelle, le ministre les recevait isolément; il pouvait craindre de voir cesser brusquement une confiance que rien n'indiquait comme devant être éternelle. Il était donc tenu à poursuivre jusqu'au dernier jour l'emploi de « ces soumissions de langage, de ces apparentes concessions, de ces ruses d'humilité[1] » que décrit si bien M. Avenel.

[1] *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu*, publiés par M. Avenel. Collection des documents inédits sur l'histoire de France. Introduction, p. CI.

Nous, au contraire, nous jugerons ces lettres dans leur ensemble, et, embrassant la période entière, nous pourrons affirmer un sentiment d'affection dont Richelieu apercevait seulement les témoignages successifs et échelonnés.

Mais il s'est rencontré deux écrivains qui, sans connaître les lettres que nous publions aujourd'hui, et par une sorte d'intuition heureuse, ont résisté à l'entraînement général d'opinion. Sans aller jusqu'à présenter sur l'affection du roi pour Richelieu une affirmation en faveur de laquelle nous apportons des preuves décisives, ils ont entrevu un Louis XIII moins rapetissé, plus personnel, plus véritablement roi, et l'ont à peu près remis à sa place réelle. « On a peint Louis XIII, dit Capefigue, comme une tête affaiblie et sans volonté; il n'en est rien. Le roi avait sa pensée à lui, forte, énergique, et, s'il subissait l'influence du cardinal de Richelieu, c'est que celui-ci avait parfaitement deviné le caractère du maître et qu'il en exécutait les desseins avec plus de capacité. Richelieu, esprit supérieur, devait envisager avec une plus haute étendue la situation de la monarchie. L'intimité profonde qui existait entre le roi et son ministre résultait de la conviction puissante qu'ils se comprenaient. Il n'y avait là ni faveur ni amitié : c'étaient deux intelligences également froides, également réfléchies, qui se prêtaient secours dans les voies de l'unité royale, et l'une n'était soumise que parce qu'elle se sentait inférieure à l'autre... Louis XIII ne garda pas son ministre par faiblesse.

Cet esprit-là lui convenait. Il se livra à lui corps et pensées[1]. »

Tel que l'a entrevu Capefigue, Louis XIII apparaît à Cousin. L'admiration que ressent celui-ci pour le cardinal ne le rend pas injuste envers le roi. « Richelieu, dit-il, laissa une mémoire abhorrée, et vivant il n'eut pour lui qu'un très-petit nombre de politiques, *à la tête desquels était Louis XIII*[1]. » — « Richelieu, dit-il ailleurs, connaissait Louis XIII, et savait à quel point il était roi et Français, et dévoué à leur commun système[2]. »

Ce que la perspicacité de M. Capefigue et le génie clairvoyant de M. Cousin leur ont fait pressentir sur les hautes vues de Louis XIII, nous allons le prouver en montrant aussi à quel point ce prince non-seulement comprenait mais encore aimait son ministre. Aux affirmations que nous venons de voir, toutes semblables et reproduites les unes d'après les autres, des nombreux écrivains que nous avons énumérés, nous allons opposer des faits d'abord, puis des documents. Les faits nous permettront de corroborer le jugement porté par Capefigue et Cousin. Les documents nous autoriseront à aller plus loin qu'eux et à éclairer d'un jour tout nouveau les curieuses relations d'un roi jusqu'à ce jour trop effacé, et d'un ministre qui est assez grand pour ne pas être amoindri par l'élévation de son maître.

[1] Capefigue, *Richelieu, Mazarin et la Fronde*, t. II, pp. 49-137 ; édition in-18 de 1844.
[2] Cousin, *Madame de Hautefort*, p. 19, édition in-18.
[3] Cousin, *Madame de Chevreuse*, p. 104, édition in-18.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Naissance de Louis XIII. — Curieux journal de son médecin Héroard. — Première éducation du jeune prince. — Sa haine instinctive à l'égard des Espagnols. — Répulsion que lui inspirent de bonne heure les mœurs licencieuses de la cour de son père. — Ses habitudes de réflexion et d'observation. — Il montre une mémoire et un discernement précoces. — État de la cour sous Henri IV. — Louis XIII réagit contre les influences exercées par la cour d'Henri IV. — Son caractère est le point de départ de la réformation des mœurs. — Sa haine pour les bâtards et son mépris pour les maîtresses de son père. — Il aime profondément Henri IV et le préfère à Marie de Médicis. — Douleur ressentie par le jeune roi à la mort de son père. — Mariage de Louis XIII. — Erreurs des historiens au sujet des rapports intimes de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. — Lumières apportées sur cette question par le journal d'Héroard. — Causes de la mélancolie de Louis XIII. — Son isolement. — Sa robuste santé atteinte par la désastreuse médecine de l'époque. — Louis XIII donne toute sa confiance à Luynes. — Grandes qualités de celui-ci. — Il veut reprendre la politique d'Henri IV à l'intérieur et à l'extérieur. — Sa mort prématurée. — Portrait de Louis XIII. — Persévérance de ses sentiments et unité de vues dans les actes de sa vie. — Son caractère même l'a conduit à aimer Richelieu.

Le 21 septembre 1601, Marie de Médicis étant enceinte depuis bientôt neuf mois, Henri IV mandait près de lui le sieur Jean Héroard, successivement attaché comme médecin ordinaire auprès de Charles IX, d'Henri III et de lui-même, et il lui disait, attestant ainsi sa ferme croyance d'avoir bientôt un héritier pour sa couronne : « Je vous ai choisi

pour vous mettre *près de mon fils le Dauphin;* servez-le bien. » Six jours après naissait celui qui devait devenir si promptement Louis XIII, et, à partir des premières douleurs de l'enfantement, Héroard a tenu un « journal et registre particulier[1] » des moindres faits et gestes du prince, journal qu'il a poursuivi pendant vingt-sept années, et que seule a interrompu la mort de son auteur.

C'est grâce à ce témoin minutieux autant qu'exact, naïf mais fidèle, dont les observations quotidiennes sont parfois un peu puériles, mais toujours curieuses et sincères, que nous allons pouvoir donner un premier crayon du caractère de Louis XIII. C'est une bonne fortune d'avoir un tel guide qui suit jour par jour, heure par heure, le développement du caractère de son royal sujet d'étude, qui, ayant le culte, la superstition de la royauté, ne juge rien indigne de son attention, et, sans se préoccuper des contemporains qui ignorent son entreprise, ni de la postérité à laquelle il ne s'adresse pas, observe tout, note tout avec autant de scrupule et de soin que si les destinées du monde devaient dépendre de sa méticuleuse exactitude.

Dans ce miroir fidèle, plusieurs traits caractéristiques apparaissent tout d'abord, lesquels, distin-

[1] *Journal de Jean Héroard sur l'enfance et la jeunesse de Louis XIII.* Manuscrits de la Bibliothèque nationale. Ce journal, connu, dès le dix-septième siècle, de Tallemant des Réaux et du P. Lelong, et employé de nos jours par MM. Cimber et Danjou, Paulin Paris, Armand Baschet et Michelet (celui-ci à sa façon), a été publié, en 1868, par MM. Eud. Soulié et Éd. de Barthélemy, avec beaucoup d'intelligence et d'érudition. Bibliothèque nationale. Fonds français de 4022 à 4027.

guant dès la plus tendre enfance le jeune prince, resteront ineffaçables jusqu'à sa mort. On a dit de lui que « son enfance fut longue [1]. » De toutes les erreurs qui se sont répandues et trop fidèlement conservées au sujet de Louis XIII, il n'en est pas de plus grossière. En réalité, il est peu d'enfants d'une précocité comparable à celle de ce prince, qui, dès l'âge de six ans, fait aux personnes qui l'entourent des réponses d'une étonnante maturité. Rapportées dans leur naïveté charmante par son médecin, qui indique aussi scrupuleusement ce qui est défavorable au Dauphin que ce qui est à son éloge, on ne saurait mettre en doute leur parfaite authenticité, et il serait à désirer qu'on pût avoir pour l'étude du caractère de tous les rois de France d'aussi précieux et d'aussi exacts éléments d'information. Quiconque a jugé Louis XIII sans étudier à fond le journal d'Héroard ne peut prétendre à imposer son jugement. Les traits recueillis par le fidèle témoin sont en effet innombrables, tous caractéristiques, tous saisissants ; ils ne montrent pas seulement un prince dont le rang donne de l'intérêt au moindre de ses actes, ils offrent aussi le spectacle toujours curieux d'un enfant parvenu promptement à la maturité sous l'influence des événements tragiques dont il a été le témoin, vieilli de bonne heure par la nécessité profondément ressentie d'une observation incessante, remarquant tout avec discernement, conservant toujours les impressions reçues, même les plus insigni-

[1] Amédée Renée, *Vie de Louis XIII*. Biographie Didot.

fiantes, et devenu bien vite homme par une suite d'efforts personnels, par une force de volonté et de réflexion qui intéresseraient même s'il ne s'agissait pas du souverain absolu d'un grand pays.

Un sentiment que la nature même semble avoir inspiré à ce prince, et qu'on croirait qu'il a sucé avec le lait de sa nourrice, est la haine de l'Espagnol. Avant même, en effet, qu'il eût pu apprendre de son gouverneur combien l'Espagne avait été fatale à la France, mise par elle à deux doigts de sa perte, il abhorrait instinctivement tout ce qui touchait de près ou de loin à cette ennemie nationale et traditionnelle. Cette répulsion est d'autant plus significative qu'allant à l'encontre d'un projet généralement accepté autour du Dauphin, elle ne dut pas être encouragée par son entourage. Bien qu'on ait reproché plus tard, et à tort, à Marie de Médicis d'avoir eu la première la pensée d'unir son fils à Anne d'Autriche, il est certain que, dès 1603, non-seulement Henri IV, mais tous les seigneurs de la cour s'entretenaient du mariage espagnol. Nés à huit jours d'intervalle, l'infante et le Dauphin avaient été en quelque sorte fiancés dès leur naissance dans l'opinion générale. Mais, tandis que, chez Anne d'Autriche, un goût très-vif pour la France et pour son jeune fiancé était d'accord avec les obligations de la politique; tandis que, de bonne heure, elle indiquait sa prédilection en choisissant des vêtements de coupe française et en portant des pendants d'oreille ayant la forme de fleurs de lis; tandis qu'elle

manifestait ses sentiments de la façon la plus claire, soit dans des confidences intimes, soit dans des réceptions solennelles d'ambassadeurs, le Dauphin était dans des dispositions toutes contraires.

Un jour, M. de Ventelet lui ayant demandé s'il aime les Espagnols, il répond avec énergie : « Non. — Pourquoi, monsieur? — Parce qu'ils sont les ennemis de papa. — Monsieur, aimez-vous bien l'infante? — Non. — Pourquoi, monsieur? — Pour l'amour qu'elle est Espagnole, je n'en veux point[1]. » Peu de jours auparavant, Henri IV ayant dit au Dauphin, avec cette liberté de langage qui est un des caractères distinctifs de l'époque, et grâce à laquelle l'exact Héroard, qui la reproduit, égale souvent dans ses récits les fantaisies les plus gauloises de Rabelais : « Mon fils, je veux que vous fassiez un petit enfant à l'infante.—Oh! oh! non, papa, répond le prince. — Je veux que vous lui fassiez un petit Dauphin comme vous. — Non pas, s'il vous plaît, papa, » dit-il en mettant sa main au chapeau et en faisant la révérence. Une autre fois, son aumônier lui faisant réciter les commandements de Dieu, quand il fut à dire : « Tu ne tueras point, » il s'écria : « Neu les Espagnols? Oh! oh! je tuerai les Espagnols, qui sont ennemis de papa. Je les épuceterai bien. » Et comme l'aumônier lui fait remarquer qu'ils sont chrétiens, il répond : « Mais ils sont ennemis de papa[2]! » Le 15 mai 1607, la princesse d'Orange

[1] *Journal d'Héroard*. Journée du 4 avril 1605.
[2] *Idem*. Journée du 29 janvier 1607.

lui disant : « Monsieur, qui aimez-vous mieux qui soit votre beau-frère, ou le prince d'Espagne, ou le prince de Galles? — Le prince de Galles. — Et vous, épouserez-vous l'infante? — J'en veux point. » Et Héroard lui ayant dit : « Mais elle vous fera roi d'Espagne. — Non, non, répliqua l'enfant, je veux point être Espagnol » Plus tard, un gentilhomme annonçant devant lui la mort d'un sieur d'Albigny : « Était-il Espagnol? demanda le Dauphin. — Non, monsieur, lui fut-il répondu, mais il était avec M. de Savoie. — Il était donc Espagnol, dit quelqu'un, puisqu'il était en Savoie, car M. de Savoie est Espagnol. — Ah! que j'en suis bien aise, puisqu'il était Espagnol! dit le Dauphin « avec exaltation, » ajoute Héroard, ah! que je suis bien aise qu'il est mort, puisqu'il était Espagnol [1]! »

Ce n'est pas sans motifs que nous avons commencé par indiquer ce premier trait de caractère que nous pourrions confirmer par bien d'autres anecdotes. Il est en effet essentiel; il est un de ceux qui nous aideront le mieux à expliquer bientôt les véritables sentiments de Louis XIII à l'égard de Richelieu. Objectera-t-on que ce sont là des boutades d'enfant auxquelles on ne saurait attacher aucune importance? Il n'en est rien. Nul n'a été de bonne heure plus réfléchi, plus sagace, plus judicieusement observateur que Louis XIII. Il parlait peu, riait moins encore, mais écoutait tout. Là où ses pages trouvaient souvent l'occasion d'une grande joie, lui de-

[1] *Journal d'Héroard.* Journée du 7 février 1608.

meurait sérieux et grave, se complaisant à rattacher les causes aux effets, gravant tout en traits profonds dans une mémoire fidèle, ne laissant rien échapper de ce que d'autres plus légers apercevaient à peine, et entassant ainsi dans son esprit des moyens de répondre, à plusieurs années d'intervalle, et toujours avec à-propos, à des questions parfois fort embarrassantes. De ce discernement judicieux, de cette rare et précoce aptitude à voir juste, les preuves abondent et nous n'avons qu'à choisir.

A quatre ans, étant à table, et, dit Héroard, « ayant été quelque temps sans dire mot comme il était aucunes fois réservé et tout ainsi que s'il eût songé à de grandes affaires, » il s'écria tout à coup : « Mais c'est Thomas. » Voyant qu'il n'ajoutait mot, Héroard lui demande qui est ce Thomas. — C'est un homme de pierre, répondit-il, je l'ai vu à Poissy, dans une chapelle, rangé à un petit coin. — Or, fait observer Héroard, il y avait environ quatorze mois qu'allant à Poissy, il vit et entendit désigner une statue du nom de saint Thomas[1]. » — « Bonjour, mon maître, dit un serviteur entrant dans la chambre du Dauphin. — Qui est son maître? demande l'enfant à son aumônier. — C'est le roi et vous. — Qui est le plus grand? — C'est le roi et vous après, réplique l'aumônier. — Non, c'est Dieu qui est le plus grand ! » fait observer l'enfant « qui, de sa nature, n'aimait pas la flatterie, » ajoute Héroard[2]. — Un

[1] *Journal d'Héroard.* Journée du 12 août 1605.
[2] *Idem.* Journée du 29 février 1605.

jour que mademoiselle de Ventelet lui apprenait une chanson, et, s'extasiant sur la facilité avec laquelle le Dauphin retenait tout, lui disait : « Monsieur, quel esprit vous avez! — J'ai, répondit-il, mon esprit comme les joues de Robert, le singe de papa. Il fourre, il fourre tout dedans[1]. » — Une autre fois, comme on lui annonce la prochaine arrivée du fils du duc de Wurtemberg, il demande : « Est-il plus que moi?—Oui, monsieur, lui répondit M. de Souvré, son gouverneur, car il est plus âgé que vous. C'est un prince d'Allemagne. Madame de Monglat dit à son tour : — Monsieur, il est prince comme vous. » Le Dauphin, raconte Héroard, le Dauphin ayant songé, dit : « Je suis plus que lui en France et il est plus que moi en Allemagne[2]. » Il n'avait pas encore sept ans. Voici une réponse d'un caractère moins grave et d'une malice bien piquante. Un de ses gentilshommes servants, M. de Vilaines, lui demanda à table s'il désirait boire du vin ou de la tisane. « Duquel que vous aimerez le mieux, » répondit le Dauphin. Et comme M. de Vilaines lui servit de la tisane, l'enfant ayant bu lui dit : « J'ai bu de celui que vous aimez le moins[3]. »

Mais voici une réponse qui est peut-être la plus caractéristique de toutes celles que nous avons enregistrées, et qui annonce le mieux dans l'enfant à peine âgé de dix années le prince que nous démon-

[1] *Journal d'Héroard*. Journée du 25 mars 1608.
[2] *Idem*. Journée du 18 juillet 1608.
[3] *Idem*. Journée du 19 juin 1609.

trerons avoir été le plus ferme, le plus intelligent soutien de Richelieu. Sitôt après la disgrâce de Sully, qui suivit de près la mort d'Henri IV, Louis XIII demandant à M. de Souvré pourquoi on avait retiré les finances au vieux ministre, « Je n'en sais pas les raisons, répondit le gouverneur. Mais la reine ne l'a pas fait sans beaucoup de sujet, comme elle fait toutes choses avec grande considération. En êtes-vous marri ? — Oui, » répondit le jeune roi[1]. Ce jour-là il s'en tient à ce mot. Plus tard, et devenu par l'âge capable de résister aux volontés de sa mère, il imposera Richelieu et le défendra non-seulement contre elle, mais aussi contre Anne d'Autriche, contre Gaston, contre la noblesse tout entière.

Ce jugement droit et sain que nous venons de voir se former de bonne heure et se révéler en maintes occasions, il faut d'autant plus en faire honneur à Louis XIII qu'il ne lui a pas été inspiré par des conseils ni par des exemples. Ce prince le doit à lui seul, à ce goût de la solitude, à ce don de l'observation, à cette faculté de se concentrer et comme de s'isoler en lui-même, qui l'ont toujours distingué. Loin de s'être façonné selon les tendances qui prévalaient autour de lui, il n'a cessé au contraire de réagir contre elles. Né avec le tempérament ardent et lascif de son père, il est parvenu d'abord à dompter, puis à transformer ce tempérament. Excité à suivre la licence des mœurs qui rendait alors la cour de France une des plus grossières de l'Europe, il com-

[1] *Journal d'Héroard*. Journée du 29 janvier 1611.

mença par blâmer silencieusement, puis par interdire ces excès. Il résista à l'influence de conversations souvent obscènes, d'exemples pernicieux, et le fils d'Henri IV a été, après Louis IX, le plus chaste, le plus continent des rois de France. Dans toute notre histoire, il n'est peut-être pas de caractère royal qui ait moins subi que celui de Louis XIII l'action directe du milieu dans lequel il s'est développé. Ou plutôt il a subi cette action, mais en sens contraire, car on ne se dérobe jamais à l'empire des spectacles qui ont frappé l'enfance. Mais, tandis que les uns cèdent au courant qui entraîne tout autour d'eux, d'autres, beaucoup plus rares, sont doués d'une force assez puissante pour réagir. De ceux-ci la vie, qui n'est qu'un long contraste, apparaît comme une singularité presque choquante aux contemporains, comme un curieux sujet d'étude à l'observateur lointain et impartial.

La jeune imagination du Dauphin fut de bonne heure frappée par les effets singuliers que produisait à la cour la conduite d'Henri IV. L'histoire, qui se maintient volontiers sur les hauts sommets, et qui d'ailleurs est parfois aussi excessive dans ses engouements que dans ses réprobations, s'est laissé séduire par cette figure si attachante, si populaire, si véritablement française, d'un roi dans lequel s'est en quelque sorte identifié l'esprit de la nation et est venue se placer l'âme de la France, et qui, politique d'action plus que de pensée, a tour à tour cédé, résisté, transigé toujours à propos, et a eu

l'honneur d'inaugurer à l'égard de l'Allemagne ce système national entrevu par François Ier et par Henri II et que devaient définitivement faire triompher Richelieu, Mazarin et Louis XIV. Mais, comme rien ne saurait nous faire dévier de la poursuite du but que nous nous sommes proposé, nous devons ne pas hésiter à présenter même les côtés défavorables d'Henri IV, si cet examen, qu'ont jusqu'ici négligé avec soin ses historiens, est indispensable pour bien montrer comment s'est formé intellectuellement et moralement son fils, dont nous étudions le caractère.

On a beaucoup loué Louis XIV de l'esprit de règle, d'ordre et de discipline introduit par lui dans les habitudes et le langage de la cour, puis de la ville, de cette urbanité qu'il fit pénétrer dans les mœurs, de cette majesté incomparable rayonnant sur tout ce qui l'entourait, de cet air de véritable grandeur s'imposant bientôt comme un modèle à toutes les capitales de l'Europe, qui l'imitèrent sans pouvoir l'égaler. Combien ces éloges seraient plus vifs encore si l'on connaissait mieux l'état tout à fait contraire de la cour d'Henri IV, et par conséquent si l'on savait ce qu'il a fallu d'efforts opiniâtres, de persévérance dans la volonté, d'omnipotence dans l'autorité royale pour conduire en quelques années la société française d'une grossièreté presque avilisante à la plus exquise politesse ! Sans nous arrêter trop longtemps sur ce qui n'est qu'épisodique dans cette étude, nous ne pouvons néan-

moins négliger de montrer les tristes tableaux qui se sont offerts de bonne heure à l'imagination prématurément excitée du fils aîné d'Henri IV.

Le goût ne saurait devancer les mœurs. Or, au commencement du XVIIe siècle, les mœurs, qui avaient conservé la rudesse gauloise, s'étaient en outre viciées par la corruption de l'Italie en décadence et par cette licence propre aux temps de violence et de guerres civiles. La chevalerie avait disparu sans que se fussent encore établies les mœurs réglées des temps modernes. Le vice se déployait librement, ne songeant ni à se déguiser ni à se contraindre. La valeur n'avait pas diminué, mais, rude et brutale, elle n'était plus accompagnée, comme au moyen âge, de cette loyauté chevaleresque, de cette générosité magnanime qui formaient jadis sa parure. Les hommes braves étaient encore nombreux, les véritables gentilshommes, fort rares. La cour, sur laquelle se modelait la nation, étalait au grand jour les habitudes les plus grossières. Le roi vivait ouvertement avec ses maîtresses, comme sa première femme avait vécu avec ses amants. Henri IV, qui avait aggravé ses propres écarts par son indifférence pour ceux de la reine, de telle sorte qu'on avait vu dans la bonne intelligence des deux époux une espèce de consentement mutuel à la violation de toute morale [1], Henri IV, qui poussa le scandale jusqu'à attenter à l'honneur des princes de sa fa-

[1] Voir Rœderer, *Mémoire sur les conséquences du système de cour établi sous François Ier*. Œuvres, t. II, p. 345; édition Didot.

mille, autorisait par son exemple tous les désordres et tolérait une dissolution qui n'a jamais atteint de telles limites. Ce n'est pas un Tallemant des Réaux, écrivain fort suspect, dont nous invoquons ici le témoignage. C'est un témoin désintéressé, sincère, naïf, dévoué à Louis XIII comme à Henri IV, et qui ne s'adresse dans sa déposition ni à ses contemporains ni à l'histoire.

Le langage du roi, celui des premiers officiers de la couronne, leur attitude envers le Dauphin, les moyens d'éducation employés avec lui, cette promiscuité répugnante de deux reines légitimes[1] et de nombreuses maîtresses avouées[2], des jeux vulgaires et bas, des divertissements dépourvus de noblesse et de distinction, des conversations crûment obscènes, tout indique une profonde et générale dépravation. Bientôt, et sous Louis XIII même, on surprendra une action toute contraire exercée par le roi sur la cour et par le grand monde sur la nation. Bientôt se produira ce mouvement dû d'abord à l'exemple de Louis XIII, puis à l'influence de quelques personnes d'élite, grâce auxquelles on verra le goût se redresser, la langue se réformer avec les mœurs, les esprits devenus plus raffinés s'élever à la conception des jouissances délicates et à l'intel-

[1] Marguerite de Valois, première femme légitime d'Henri IV, et Marie de Médicis. La première, dont le mariage avait été dissous, continua à venir à la cour et à vivre dans une grande intimité avec le roi et les siens.

[2] Parmi les nombreuses maîtresses d'Henri IV, nous pouvons citer : madame de Sauve, mademoiselle Dayelle, la Rebours, mademoiselle de Fosseuse, madame de Guiche, madame de Beauvilliers, Gabrielle d'Estrées, la marquise de Verneuil, la comtesse d'Etange, la comtesse de Moret, madame des Essarts, la princesse de Condé.

ligence du beau idéal. Bientôt enfin, en même temps que la règle et l'administration s'introduiront dans l'État, en même temps que le gouvernement approchera de son point de perfection, c'est-à-dire de la grandeur dans l'ordre, commencera à poindre cette fleur de politesse dont le parfum exquis va se répandre sur tout le grand siècle. Mais alors ni les sentiments n'étaient ennoblis, ni la langue disciplinée, ni le goût épuré, ni la cour policée. Point de décence dans le maintien, point d'ornements délicats dans le langage. Nulle part on ne saisissait les finesses du bien dire et les sentiments des convenances. C'était partout comme une émulation et une enchère de galanterie commune et presque cynique. La vulgarité et la corruption s'étaient peu à peu infiltrées jusque dans les couches les plus profondes de la société.

Tel était l'état de la cour, tel l'état de la société française modelée sur elle, quand le jeune Dauphin commença à observer, à comparer, à juger. C'est sur les scènes les plus grossières, c'est sur les tableaux les plus licencieux que se reposèrent ses premiers regards. Mais, dépourvu de faiblesse, il résista à un contagieux entraînement. D'un goût naturellement pur et sain, d'un esprit juste et droit, il discerna bien vite et condamna la perversité de son entourage. Une de ses premières préoccupations fut, comme il le dit lui-même, de « fuir l'amour, » dont il apercevait, avec une invincible répugnance, autour de lui les tristes effets. « Serez-vous aussi

ribaud que le roi? » lui demande sa nourrice. « Non, » répond-il après un moment de réflexion[1].

Cet éloignement pour les plaisirs illégitimes, qui caractérisera le prince « aux amours spirituelles et aux jouissances toujours vierges, » comme a dit un contemporain, le Dauphin sut bien le manifester dès sa plus tendre enfance, et de la façon la plus claire, par une haine insurmontable contre ses frères bâtards. Ils étaient ses compagnons de jeu et de table, parce qu'on les lui imposait. Mais, par instinct, il les abhorrait, les frappant sans motif, les supportant avec peine auprès de lui et refusant absolument de les nommer ses frères. Henri IV, l'ayant un jour battu de verges sans parvenir à vaincre une résistance opiniâtre, lui en demanda la cause. « Ils ne sont pas fils de maman[2], » répondit le Dauphin. Le jour où la comtesse de Moret, une des nombreuses maîtresses du roi, accoucha d'Antoine de Bourbon, qui fut plus tard comte de Moret, comme on annonçait au Dauphin qu'il avait un nouveau frère : « Qui est-il? demanda-t-il fort étonné. — Monsieur, lui répondit-on, c'est madame la comtesse de Moret qui est accouchée d'un fils. — Oh! oh! il n'est pas à papa. — A qui est-il donc? — Il est à sa mère, rien qu'à sa mère; et, ajoute Héroard, il ne voulut jamais dire autre chose, tout fâché et comme s'il allait pleurer[3]. » Lors de la naissance de Jeanne-Baptistisne de Bourbon, fille d'Henri IV et de Char-

[1] *Journal d'Héroard.* Journées des 9 juin 1604 et 21 octobre 1608.
[2] *Idem.* Journée du 26 février 1605.
[3] *Idem.* Journée du 9 mai 1607.

lotte des Essars, on en avertit le Dauphin en lui disant qu'il avait une sœur de plus : « Non, s'écria-t-il, — Pourquoi ? — Elle n'a pas été dans le ventre à maman[1] ! » Plus tard, écrivant à mademoiselle de Vendôme, une autre de ses sœurs naturelles, il aperçoit, en copiant la minute que lui avait faite son gouverneur, ces mots : « Ma sœur. — Ma sœur ! dit-il. Elle n'est pas ma sœur ; il faut écrire : ma sœur de Vendôme[2]. »

Si l'insistance que mit Henri IV, sans y réussir, à combattre cette antipathie profonde, amena parfois entre lui et son fils des scènes violentes, on aurait tort de croire que le Dauphin n'aimât pas son père. Il avait pour lui l'affection la plus dévouée et le préférait de beaucoup à Marie de Médicis, qui, d'ailleurs ne témoigna jamais une bien vive tendresse à son fils aîné. Cette différence se remarque de très-bonne heure. N'en trouve-t-on pas le signe dans cette réponse faite à Héroard, qui lui demande d'où lui vient le petit canon avec lequel il joue. « Papa me l'a acheté et maman me l'a donné, » dit-il[3]. Un jour que le Dauphin considérait un portrait d'Henri IV, sur lequel étaient énumérés ses noms et qualités, « Monsieur, lui dit quelqu'un, quand vous serez un jour le roi, comment mettrez-vous ? — Ne parlons point de cela, répond-il. — Mais, monsieur, vous le serez un jour, s'il plaît à Dieu. — Ne parlons point de cela, répète-t-il. — Monsieur, c'est que vous voulez

[1] *Journal d'Héroard*. Journée du 11 janvier 1608.
[2] *Idem*. Journée du 1er février 1609.
[3] *Idem*. Journée du 11 mai 1607.

dire qu'il faut prier Dieu qu'il donne longue vie à papa ? — Oui, c'est cela, dit avec joie le Dauphin [1]. » Quand on lui apprit l'assassinat du roi, il se mit à sangloter; puis, lorsqu'on lui eût nommé Ravaillac, il s'écria : « Ha ! si j'y eusse esté avec mon espée, je l'eusse tué [2]. »

Huit mois auparavant, Henri IV, célébrant, pour la dernière fois, hélas ! l'anniversaire de la naissance de son fils, avait bu au Dauphin, et ajouté : « Je prie Dieu que d'ici à vingt ans je vous puisse donner le fouet. » Ce à quoi l'enfant avait répondu en souriant : « Pas, s'il vous plaît [3]. » Trois jours après l'assassinat, sa nourrice, trouvant Louis XIII assis sur son lit et rêvant, l'interroge sur sa tristesse : « C'est que je songeais, » répond-il. Puis il demeure longtemps pensif. « Mais que rêvez-vous ? ajoute-t-elle. — Dondon, réplique-t-il, c'est que je voudrais bien que le roi, mon père, eût vécu encore vingt ans. Ha ! le méchant, qui l'a tué [4] ! » Louis se rappelait le désir exprimé huit mois auparavant par son père.

Voici un trait tout aussi attendrissant et caractéristique. Le 14 novembre 1611, il va visiter à Saint-Germain son frère malade. « Bonjour, mon frère, » lui dit-il ; et, comme Gaston lui répond : « Bonsoir, *mon petit papa*, » Louis XIII, à ces mots, se met à pleurer, s'en va, et, dit notre précieux témoin, « de tout le jour on ne le vit plus [5]. » Longtemps après

[1] *Journal d'Héroard*. Journée du 5 janvier 1608.
[2] *Idem*. Journée du 14 mai 1610.
[3] *Idem*. Journée du 27 septembre 1609.
[4] *Idem*, Journée du 17 mai 1610.
[5] *Idem*. Journée du 14 novembre 1611.

la mort d'Henri IV, entendant au Louvre chanter une chanson du feu roi, il s'éloigna pour sangloter librement[1]. Toujours il demeura fidèle au souvenir d'un père qu'il aimait tendrement, d'un souverain dont il avait apprécié la gloire et dont il ne cessa de partager les ressentiments patriotiques.

Louis XIII était naturellement bon, humain et généreux. Cette sécheresse de cœur que quelques historiens lui ont reprochée, rien ne l'indique, rien ne la prouve. Compatissant aux infortunes d'autrui, nullement égoïste, on le voit, à l'âge de neuf ans, distribuer aux pauvres le premier gain qu'il fait au jeu[2]. « Il aimait naturellement à donner, » dit de lui son médecin[3], et, ailleurs, après avoir cité bien des preuves à l'appui de cette affirmation : « Il était extrêmement charitable[4]. » Il ne témoigna jamais de joie en apprenant la mort de ceux qu'il détestait[5], et, dès sa plus tendre enfance, on le vit dévoué à ceux qu'il savait l'aimer sincèrement, méfiant envers ses ennemis, mais instinctivement disposé à obliger, enclin aux bons offices, et, avec cet air mélancolique et languissant qu'il conserva toujours, se montrant à tous bienveillant et indulgent.

Celui qui fut si bon fils envers Henri IV et qui demeura, à l'égard de sa mère, dans un sentiment de réserve, presque d'hostilité (et ce n'était pas sans de justes motifs), qu'a-t-il été comme époux? Faut-il voir en

[1] *Journal d'Héroard*. Journée du 9 juin 1611.
[2] *Idem*. Journée du 29 octobre 1610.
[3] *Idem*. Journée du 27 juillet 1611.
[4] *Idem*. Journée du 31 octobre 1613.
[5] *Idem*. Journées des 8 octobre 1616 et 5 juin 1621.

lui un mari tendre, empressé, attiré vers Anne d'Autriche, et retenu près d'elle par une de ces passions irrésistibles qui s'emparent une seule fois, et pour toujours, du cœur de l'homme? Assurément non. Mais faut-il, d'autre part, ainsi que tant d'écrivains l'ont affirmé, présenter Louis XIII comme un époux ayant constamment vécu éloigné de la reine, dont, après une abstention de vingt-trois années, le rapprochent tout à coup une partie de chasse, un orage opportun, une hospitalité demandée et acceptée, cause miraculeuse de la naissance du futur Louis XIV? La vérité ne se trouve ni dans l'un ni dans l'autre de ces excès. Louis XIII conserva toujours l'antipathie que, dès sa plus tendre enfance, lui inspira la reine par son origine espagnole. Si, à Bordeaux où il alla au-devant d'elle, il affecta à l'égard de l'infante un certain empressement et se montra curieux, presque heureux de la voir[1], il n'eut jamais les allures d'un chevalier galant ni les façons d'un amoureux fort épris.

Sous l'influence d'une cause lointaine remontant aux premières impressions reçues par le Dauphin et contraires à l'Espagnole, sous l'influence aussi d'une cause plus immédiate pénétrée par le nonce Bentivoglio[2], Louis XIII demeura longtemps très-froid,

[1] Voir l'ouvrage de M. Armand Baschet, *le Roi chez la Reine*, et *Journal d'Héroard*, journée du 21 novembre 1615.

[2] Dépêche de Bentivoglio du 30 janvier 1619 : « Le retard provenait de la pudeur du roi. Il craignait aussi de rencontrer dans cet acte des difficultés au-dessus de ses forces, frappé surtout comme il l'était du souvenir de son *primo congresso* à Bordeaux, qui non-seulement était demeuré sans effet, mais même ne lui avait laissé qu'une impression désagréable. » L'exactitude de ce fait est confirmée par le *Journal d'Héroard*, journée du 25 novembre 1615.

un peu timide, presque gauche avec Anne d'Autriche, et la consommation de son mariage, encore vainement souhaitée quatre ans après l'union, désirée ardemment par la cour d'Espagne qui voyait dans l'abstention du roi une insulte, par le nonce du pape, par la cour de Toscane, qui avaient été agents actifs des mariages espagnols, devint en quelque sorte une question d'État. Tant d'efforts furent tentés pour vaincre la résistance du roi, et de si divers[1], qu'il en conserva toute sa vie un embarras dont il ne triompha jamais entièrement. Mais, quand le sentiment des devoirs imposés à l'époux l'eut emporté sur une antipathie naturelle accrue de certaines répugnances, Louis XIII se montra assez empressé. Le journal d'Héroard, aussi minutieusement exact sur ce point délicat que sur tous les autres, renferme à cet égard de très-nombreuses mentions des plus caractéristiques. On voit, en le lisant, que rien n'a échappé à l'attention du scrupuleux témoin et qu'il n'a jamais négligé d'enregistrer des rapprochements d'où pouvait résulter pour la France l'espoir de voir naître enfin un Dauphin. Sauf durant les diverses guerres du règne, ces rapprochements furent fréquents[2]. Bien loin que la grossesse qui a précédé la naissance de Louis XIV ait été un événement inespéré, elle fut précédée de quatre autres grossesses que toutes interrompirent des accidents survenus à

[1] Voir notre volume, *l'Homme au masque de fer*, 4e édition, p. 40, notes.

[2] Les visites du genre de celles dont nous parlons se renouvelaient le plus souvent deux fois par semaine. Chacune d'elles est annotée, en marge du *Journal d'Héroard*, de chiffres significatifs, résultant des confidences du roi à son médecin.

la reine à la suite de quelque imprudence. Quoi qu'on en ait dit dans ces romanesques récits où tant de nos contemporains apprennent l'histoire de France, Louis XIII a été un époux d'abord effarouché, toujours un peu timide, mais qui, après avoir vaincu une première répugnance, demeura jusqu'à sa mort fidèle et régulier observateur de tous ses devoirs.

Toutefois il est parfaitement vrai qu'il n'aima jamais Anne d'Autriche, et pourtant elle était belle, et pourtant, malgré un penchant assez vif pour Buckingham, penchant qui ne l'avait entraînée à aucune faute[1], la conduite de la reine fut irréprochable, au moins du vivant du roi. Mais cette princesse, qui devait, à sa plus grande gloire, devenir véritablement française en s'emparant de la régence, car les hautes responsabilités engendrent les sacrifices décisifs, cette princesse qui, illuminée tout à coup par une juste perception des intérêts de Louis XIV enfant, les servira avec patriotisme même contre ses anciens amis, resta, jusqu'à la mort de Louis XIII, Espagnole d'affection comme elle était Espagnole par le sang. Sa petite cour fut souvent un centre d'opposition sourde où l'on accueillait avec joie les nouvelles favorables à l'étranger, où l'on défiait Richelieu, où, sans trahir effectivement la France, on souriait à ses ennemis. Louis XIV eut le droit, en bon Français, d'aimer sa

[1] Nous croyons l'avoir démontré dans le chapitre II de notre histoire de *l'Homme au masque de fer*.

mère la régente. Louis XIII était trop Français pour pouvoir aimer sa mère se livrant à des étrangers cupides, son épouse préférant longtemps sa famille, son pays d'origine à sa patrie d'adoption.

La mélancolie, cet état de l'âme qui se complaît dans la tristesse et reste insensible aux plus puissantes diversions, a pour cause, non pas, comme la douleur, un événement particulier qui accable ou désespère d'abord, et dont les effets passagers disparaissent peu à peu avec le temps, mais une situation anormale prolongée dont les conséquences durent toujours, et qui, sans cesse présente à celui qui la subit, l'alanguit et tarit en lui à jamais la source du rire. Les pamphlétaires de notre temps, comme ceux du dix-septième siècle, n'ont pas manqué d'attribuer la mélancolie de Louis XIII à des causes étranges, à des habitudes particulières, à des goûts condamnables. Nous aimons mieux voir cette cause là où elle réside réellement, c'est-à-dire dans ce que nous venons d'exposer. Louis XIII était naturellement tendre et bon. Affamé d'affection, il ne put pas aimer les êtres qui d'ordinaire sont les plus chers à l'homme. Il voulut aimer sa mère; mais, de bonne heure, dure pour lui, elle ne cacha jamais la prédilection qu'elle éprouvait pour Gaston, son second fils[1]. On avait même imputé à la régente le projet de faire passer la couronne sur la tête de Gaston[2]. D'autre part, le roi s'indignait, relégué dans un

[1] Dépêche du nonce Bentivoglio du 25 avril 1618.
[2] Dépêche de Bentivoglio du 19 décembre 1617.

coin du Louvre, de voir la faveur de sa mère livrer le gouvernement de la France à un étranger incapable. Il voulut aimer sa femme, mais elle lui fut antipathique avant même d'être connue de lui, et certains froissements d'amour-propre, trop de réserve chez le roi, une dignité excessive chez la reine, achevèrent d'élever entre les deux royaux époux une barrière insurmontable. Il se sentit tout d'abord attiré vers Gaston, qui le nommait, après la catastrophe de 1610, « son petit papa, » et dont il était volontiers le protecteur et l'ami. Mais Gaston ne tarda pas à se ranger parmi les ennemis de Louis XIII. Ceux avec qui celui-ci jouait et vivait, ceux parmi lesquels il aurait pu placer son affection, son honnêté naturelle l'empêchait de les aimer, parce qu'ils étaient des bâtards. Il se jeta avec passion dans un vif amour pour son père; celui-là, il pouvait le chérir, l'admirer, et en fils dévoué et en bon Français. Mais le poignard de Ravaillac vint brusquement ravir au Dauphin celui qui fut longtemps pour lui le principal, le seul objet de son admiration et de sa tendresse.

Là est la seule cause de la mélancolie persévérante et invincible de Louis XIII. Ses sentiments les plus chers furent presque toujours contrariés. Tout enfant, il ne put pas aimer ceux avec lesquels il vivait. Plus tard le sentiment du devoir l'empêcha de vivre avec mademoiselle de Lafayette et madame de Hautefort, qu'il aimait. Les détracteurs de celui dont nous étudions le caractère veulent voir dans

son tempérament la seule cause de l'état languissant de son âme. C'est là une profonde erreur. Louis XIII était doué d'une santé qui, d'abord assez vigoureuse, ne fut que beaucoup plus tard atteinte par le régime désastreux propre aux médecins du temps. En une seule année Bouvart, médecin de Louis XIII, le fit saigner quarante-sept fois, lui fit prendre deux cent douze médecines et deux cent quinze lavements[1]. Quel corps n'eût pas été affaibli par un tel traitement ? On doit constater au contraire que Louis XIII a dû naître très-robuste et très-sain, pour avoir pu résister jusqu'à quarante-deux ans à l'intervention d'une science aussi meurtrière. Non, chez Louis XIII, l'épuisement physique n'a pas été la cause mais l'aggravation de la langueur morale, laquelle a précédé cet épuisement, et cette langueur morale, les causes que nous venons de donner suffisent amplement à l'expliquer.

La première personne à qui Louis XIII ait entièrement livré son esprit et donné toute sa confiance est Luynes, et, comme beaucoup ont dénigré Luynes, ont nié ses grandes qualités et les éminents services qu'il a rendus, on a pu ainsi montrer dans Louis XIII un prince capricieux, faisant dépendre le sort de la France de la faveur dont jouit auprès de lui un oiseleur obscur et vulgaire. Luynes fut un favori. Mais Richelieu et Mazarin aussi furent des favoris, si l'on entend par favori celui qui tient le

[1] *Archives curieuses de l'histoire de France* de Cimber et Danjou, 2e série, t. V, p. 63.

premier rang dans la faveur du souverain. C'est le propre du pouvoir absolu que le génie du plus grand politique soit dans la nécessité, pour pouvoir s'exercer, de plaire au maître. Que Luynes, dont on a dit que pour le haïr il fallait ne pas le voir, ait plu d'abord au jeune prince par une grâce charmante, par un esprit ouvert et prompt auxquels nul ne demeurait insensible, c'est, ce nous semble, assez naturel. Mais celui qui avait d'abord amusé l'adolescent pénétra bientôt dans la confiance la plus intime du roi par les grandes choses qu'il accomplit ou qu'il prépara. Il frappe, ou tout au moins, il tient la main de celui qui frappe l'odieux, le funeste maréchal d'Ancre; il rappelle plusieurs ministres d'Henri IV; il reprend au dehors comme au dedans les glorieux desseins du grand roi; il contient l'Espagne, défend l'Italie, soutient le Piémont en mariant une des sœurs de Louis XIII, la princesse Christine avec Victor-Amédée; renouvelle l'alliance anglaise en unissant le prince de Galles avec une autre sœur de Louis XIII, la princesse Henriette; il repousse avec énergie les efforts de la noblesse et la désarme devant la royauté; enfin, attaquant de front les protestants, dont les prétentions excessives deviennent un péril pour la couronne, il leur impose l'égalité civile et religieuse[1]. Le temps lui manque pour accomplir jusqu'au bout cette politique dont il se contente d'indiquer les traits essentiels, et prématurément

[1] Voir les très-intéressants articles publiés sur Luynes par Cousin, dans le *Journal des Savants*, de mai 1861 à janvier 1863.

la mort l'enlève à l'affection, à l'admiration de Louis XIII, à la confiance entière, sans réserve, que celui-ci lui a accordée.

Ainsi donc, car il est temps de nous résumer, car il est nécessaire de rendre plus sensible, en la faisant saillir davantage, cette première base de notre démonstration, Louis XIII nous apparaît doué des véritables qualités d'un grand roi, d'un sens droit et juste, ayant l'âme mélancolique et aimante, possédant au plus haut degré le sentiment des devoirs qui lui incombent, des responsabilités qui pèsent sur lui. Éloigné du vice par le spectacle même du vice s'étalant cyniquement sous ses yeux, entraîné vers les sentiments les plus légitimes et les plus sacrés parce qu'autour de lui on les foulait aux pieds, d'autant plus chaste et continent que son entourage était plus vicieux, nous l'apercevons, et c'est par là surtout qu'il nous séduit, formé en quelque sorte de lui-même grâce à cette faculté de se concentrer, à ce goût de l'isolement et de la méditation, à cette tendance à se replier en lui, à une force de volonté et de réflexion peu commune. Tandis qu'Henri IV s'était élevé dans la lutte et dans les épreuves, au milieu des tragiques événements qui avaient marqué sa jeunesse, tandis qu'il avait formé son caractère par le frottement avec les hommes et par l'action, Louis XIII avait façonné le sien dans un isolement fécond, en se maintenant immobile, attentif et observateur[1]. Il vit de bonne heure les périls auxquels

[1] « Que voulez-vous mander au pape? lui demande un jour madame de

était exposée la cause de la royauté, qui était alors la cause de la nationalité française, et il confondit le culte de cette royauté, que Louis XIV devait pousser jusqu'à la superstition, avec son amour du bien public. Il s'effaça beaucoup et parut accepter souvent le second rôle. On a dit que ce fut par faiblesse et par le juste sentiment de son infériorité. Que Louis XIII ait été inférieur à Richelieu, c'est incontestable. Qu'il l'ait reconnu, nous le croyons d'autant plus que nous tendons à prouver la vive affection, la profonde admiration du roi pour son grand ministre. Mais ne peut-on pas trouver une autre cause de cet effacement volontaire dans la nécessité où se trouvait Louis XIII de placer la royauté hors de toute atteinte? Les favoris qui se succédèrent au pouvoir furent tous abhorrés de leurs contemporains. Luynes comme Concini, Mazarin comme Richelieu, moururent exécrés, tandis qu'au-dessus de leur mémoire détestée s'élevait révérée et de plus en plus inattaquable l'autorité royale. Louis XIII suivit la politique nationale de ses ministres; mais, en retour, ceux-ci prirent pour eux seuls le lourd fardeau de la haine publique. Henri IV a été l'objet de plusieurs tentatives d'assassinat. La personne de Louis XIII a été toujours écartée des divers complots de son règne. Il a obtenu et mérité de ses contemporains

Montglat. Voulez-vous lui faire dire que vous lui baisez les pieds? — Non, répond le prince. — Et la mule? — Non, pas davantage. » Un autre jour, en 1614, on dit devant lui que le cardinal de Joyeuse est le doyen des cardinaux et que c'est une qualité de telle prééminence, que si Sa Majesté était à Rome, il la précéderait. « Le roi, après avoir un peu ruminé et branlant la tête, raconte Héroard, dit : Nous sommes en France. A Rome comme à Rome. »

le beau nom de Louis le Juste, et il a transmis à son successeur un trône si consolidé qu'il a pu traverser, sans s'écrouler, les troubles d'une nouvelle régence, et, même occupé par un enfant, résister aux entreprises suprêmes de la féodalité frappant ses derniers coups.

Mais il est temps de faire entrer dans notre tableau l'imposante figure du plus grand politique qu'ait eu notre pays. Étant donnés les besoins qu'avait alors la France, étant admis les sentiments du roi que nous venons de peindre, qui ne voit déjà que Richelieu devait obtenir et conserver jusqu'à sa mort la confiance complète, l'amitié inaltérable de Louis XIII? Quel est, dans tous les traits du caractère du roi que nous venons de mettre en lumière, celui qui ne rend pas tout à fait vraisemblables cette confiance, cette amitié? Louis XIII chérit et admire son père; il n'aime ni sa mère l'Italienne, ni sa femme l'Espagnole, ni son frère, ennemi de l'État. Ne croyant pas avoir leur cœur, il ne leur donne jamais le sien. Il répugne à tout ce qui est irrégulier et illégitime; il blâme la disgrâce de Sully; il soutient Luynes, qui rappelle les ministres d'Henri IV; il veut que la royauté soit crainte au dedans et redoutée au dehors. Brave et militaire instruit, il aime la guerre; il repousse la flatterie comme une insulte[1], et son caractère l'entraîne vers les natures froides et un peu austères. Comment dès lors n'aurait-il pas non-seulement soutenu constamment, ce

[1] *Journal d'Héroard*. Journées des 8 octobre et 3 décembre 1610.

qui est admis de tous, mais encore aimé Richelieu ? Si cette étude pouvait être complète étant privée du portrait de l'incomparable ministre, si surtout nous ne tenions pas à établir par des faits la constante, la parfaite conformité de vues et de sentiments entre le roi et son immortel conseiller, nous pourrions considérer notre démonstration comme achevée, notre tâche comme accomplie après l'analyse que nous venons de faire des sentiments de Louis XIII.

CHAPITRE TROISIÈME.

Causes de l'injustice des historiens à l'égard de Louis XIII. — Tableau de la cour de Louis XIII. — Tous les événements du règne de Louis XIII concordent à prouver que le roi ressentit d'abord beaucoup d'estime et plus tard une vive affection pour Richelieu. — Complot contre Concini. — Son assassinat. — Louis XIII fait arrêter toutes les créatures du maréchal d'Ancre, à l'exception de Richelieu, auquel il témoigne beaucoup d'égards. — Richelieu médiateur de la paix entre le roi et Marie de Médicis. — Il rentre aux affaires. — Sentiments qu'il inspire alors à Louis XIII. — Programme politique du cardinal. — Intrigues de cour en 1626. — Démission de Richelieu. — Louis XIII ne l'accepte pas. — Arrestation des princes de Vendôme. — Louis XIII accorde des gardes au cardinal. — Douleur de Louis XIII chaque fois qu'il se sépare de son ministre.— Guerre de la succession de Mantoue. — Maladie du roi à Lyon en 1630. — Marie de Médicis demande l'éloignement du cardinal. — Refus de Louis XIII. — Le roi recommande Richelieu au duc de Montmorency.— Guérison de Louis XIII. — Espérances et illusions de Marie de Médicis.

La liberté sert plus encore les victimes que les auteurs de la calomnie. Tandis, en effet, que, dans les temps de libres controverses, les coups qui frappent les hommes les atteignent de leur vivant, ce qui leur permet de se défendre, tandis que les historiens futurs de notre siècle pourront ainsi trouver, dans les innombrables écrits de notre époque, la réfutation à côté de l'attaque et le rémède issu de l'abus du mal, l'ancien régime de compression obligeait l'er-

reur comme la vérité à s'enfouir dans des mémoires, dans des récits, dans des lettres dont la plupart étaient publiées soit à l'étranger, d'où elles pénétraient malaisément en France, soit en France, mais très-longtemps après qu'avaient disparu les accusateurs et les accusés. Combien d'idées fausses, combien de jugements erronés ne seraient pas parvenus jusqu'à nous, avec leurs funestes effets, s'ils avaient été immédiatement soumis à l'épreuve souveraine de la contradiction ! Aujourd'hui la parole est à la défense au moment même où se produit l'accusation; les apologies accompagnent presque toujours les diatribes, et le droit de tout attaquer est corrigé par le droit de tout défendre. Autrefois l'opinion publique, comprimée, était ce qui ne se disait pas, mais ce qui s'écrivait dans de longs, dans d'amers réquisitoires, que l'histoire accueille trop souvent avec une confiance imméritée.

Louis XIII a été une des victimes les plus maltraitées dans ces souvenirs, qui sont le plus fréquemment une revanche du silence imposé dans le cours de la vie, revanche prise par l'écrivain qui fait la postérité confidente de ses injustes plaintes. Louis XIII n'avait pas le caractère ouvert, le visage sympathique, le sourire attachant de son père ; il n'eut pas non plus ce cortége de grands hommes qui devait célébrer la gloire de son fils. Son aspect était austère et grave, sa personne un peu sévère, et il n'eut auprès de lui qu'un seul véritablement grand homme, Richelieu, mais qui fut aussi le plus impopulaire ;

car même le despotisme nécessaire, même le despotisme que justifient de grands résultats à obtenir, n'est sainement apprécié et compris qu'à une certaine distance. La postérité néglige les moyens passagers, pour voir seulement l'œuvre durable. Les contemporains, au contraire, ne jugent d'ordinaire le despotisme que par les coups rigoureux qu'il porte, et, se refusant à admirer la grandeur du but poursuivi, considèrent uniquement la voie choisie pour l'atteindre.

Louis XIII n'a donc pu rendre très-sympathique ni sa personne, naturellement froide et réservée, ni son règne, vide de grands génies, à l'exception d'un premier ministre exécré par ses contemporains. L'amour, qui avait fait les délices de la cour de François Ier et l'animation grossière autant que bruyante de celle d'Henri IV; l'amour, qui devait embellir, quoique d'un ton plus majestueux, la cour de Louis XIV, s'éclipsa, effarouché, durant le règne de celui qui sut rester fidèle à ses devoirs d'époux, bien qu'aimant assez peu la reine. Sauf dans l'entourage intime de celle-ci, où l'on devisait encore des choses de la galanterie, mais en secret et en se garantissant contre les indiscrets, l'aspect général de la cour était glacial, dépourvu de vie, de lumière, de grâce. Pour faire disparaître la licence du règne précédent, on était allé jusqu'à la sécheresse. On se maintenait dans l'exécution méthodique d'un cérémonial rigoureux, dans l'observation ponctuelle de la règle. Comme il arrive presque toujours, on était tombé

d'un excès dans un autre, et du cynisme dans l'austérité. Les chansons obscènes que fredonnait joyeusement Henri IV étaient prohibées, les conversations scandaleuses interdites, les fous de cour, les faiseurs d'horoscopes, les soi-disant poëtes aux vers grivois, tous impitoyablement chassés. Le roi ne riant jamais, la gaieté était bannie ; le roi dansant fort peu, la danse était à peu près proscrite. Comment le ton général n'eût-il pas été des plus graves, étant donné par un prince mélancolique, par une reine souvent en disgrâce, par le cardinal, qu'absorbaient uniquement les affaires de l'État ? Le règne de Louis XIII est, pour la formation de l'étiquette de cour, pour le caractère imposant qui fut imprimé à toutes choses, la naturelle préparation, le digne vestibule de celui de Louis XIV, mais un vestibule bien froid et d'où se sont envolés les ris, les grâces et les amours.

Que cette froideur un peu rigide de Louis XIII ait paru à quelques-uns de la hauteur dédaigneuse, c'est déjà vraisemblable. Que les ambitieux sacrifiés par lui au grand cardinal aient conservé au fond du cœur autant de dépit contre l'auteur d'une faveur aussi prolongée que contre celui qui en était l'objet, voilà qui achève d'expliquer les réflexions souvent amères et injustes qui abondent contre Louis XIII dans les mémoires du temps. La vanité déconcertée a des ressources inépuisables pour tromper autrui sur les causes de ses blessures, jusqu'au moment prochain où elle finit par se tromper elle-même. Cer-

tains ennemis de Richelieu auraient volontiers donné à croire à l'évidence de maléfices, pour expliquer l'empire exercé par le cardinal sur le roi. On ne trouve pas chez les contemporains l'emploi du mot lui-même, mais tous les effets que produit d'ordinaire la chose : Louis XIII véritablement esclave de Richelieu; celui-ci imposant ses volontés, et devenu dominateur impudent au point de se faire exécrer par le roi, qui pourtant continue à lui obéir; ces deux hommes rivés l'un à l'autre, et se haïssant profondément de telle sorte que, lorsque la mort rompt le lien, le survivant se sent comme débarrassé d'une lourde chaîne. N'y avait-il pas dans cette explication un agréable dédommagement pour l'amour-propre déçu, et, de tout temps, les ambitieux, comme les amants évincés, n'ont-ils pas été enclins à assigner au succès de leurs rivaux des causes surnaturelles? Anne d'Autriche, Marie de Médicis, Gaston d'Orléans, les Vendôme, Montmorency, Bassompierre, les Marillac, Châteauneuf, et tant d'autres, se croyaient appelés à exercer le pouvoir, et devant chacun d'eux, par intervalle, Richelieu s'est dressé comme un obstacle, et toujours comme un obstacle insurmontable. Les vaincus se sont consolés en plaçant Louis XIII en leur compagnie, en le présentant comme une des premières victimes du despote, de celui que l'on nommait l'*homme rouge,* en montrant la volonté royale comme domptée, maîtrisée, enchaînée par le regard fascinateur du cardinal.

Voilà pourquoi nous ne donnons aucun crédit à

des témoignages inspirés aux auteurs de mémoires par les victimes mêmes de l'implacable ministre, et d'après lesquels, se répétant d'ailleurs les uns les autres, les historiens ont, depuis, affirmé la prétendue haine éprouvée par Louis XIII envers le cardinal.

Mais, si la vanité blessée de plusieurs contemporains, et des plus illustres, de ceux, par conséquent, qui ont laissé des mémoires ou qui en ont inspiré, a pu, a dû, étant données les faiblesses du cœur de l'homme, produire des appréciations erronées sur les rapports personnels de Louis XIII et de son ministre, il n'a pas été aussi aisé de dénaturer les faits. Or que résulte-t-il de ces faits, tels que nous les trouvons relatés dans des documents incontestables, et souvent même dans les témoignages de ces contemporains, sinon la preuve du constant appui librement donné par le roi au cardinal, d'une touchante sollicitude à l'égard de son ministre, d'efforts incessants pour le maintenir au pouvoir par reconnaissance et par affection autant que par devoir?

Considérons d'abord le premier événement important du règne de Louis XIII, celui par lequel il est devenu réellement le roi, la chute du maréchal d'Ancre. Ce véritable coup d'État du 24 avril 1617, qui devait entraîner tant d'heureux résultats, en débarrassant la France d'un favori étranger, incapable, cupide, en faisant cesser la guerre civile que son insolence envers les princes avait allumée, en donnant au roi l'autorité nécessaire, et en élevant au pouvoir, avec Luynes, un homme d'État capable de

vastes projets, fut, s'il faut en croire Pontchartrain [1], préparé plus de trois mois avant l'assassinat de Concini. Le complot, par une sorte de miracle, puisque ceux qui en faisaient partie étaient de petite condition, demeura un secret. Montpouillan, Tronçon, secrétaire du roi, Déageant, Marsillac, un jardinier des Tuileries, étaient les conspirateurs qui, avec Luynes, préparèrent cet événement, si considérable par ses conséquences. On s'étonnera moins de la condition infime des conjurés, si l'on considère que Luynes, qui n'était alors que capitaine du Louvre, n'occupait aucun rang à la cour ; qu'il comptait un peu seulement par l'amitié que lui avait vouée Louis XIII, et que la régente et son entourage voyaient en celui-ci un enfant. « Dieu permit, dit Richelieu, qu'ainsi que l'expérience fait connoître que souvent le secret et la fidélité que les larrons se gardent surpassent celle que les gens de bien ont aux meilleurs desseins, celle qui fut gardée en cette occasion fut si entière que, bien que beaucoup de personnes sceussent ce dessein, il fut conservé secret plus de trois semaines, en attendant une heure propre pour son exécution [2]. »

Quelles furent, après la catastrophe que nous n'avons pas à raconter, car nous n'écrivons pas une histoire de Louis XIII, quelles furent les impressions de l'évêque de Luçon, quels étaient en ce moment les sentiments de Louis XIII à son égard ?

[1] *Mémoires de Pontchartrain*, collection Michaud, t.V, 2e sér., p. 389, col. 2.
[2] *Mémoires de Richelieu*, livre VIII, t. I, p. 155, col. 1. Collection Michaud, 2e série, t. VII.

On aurait grand tort de croire que Richelieu ait vu avec peine la chute du premier ministère dont il ait fait partie. Non-seulement, en effet, il n'y avait pas la direction, qui appartenait tout entière à Concini, mais encore il apercevait depuis longtemps la gravité du péril que faisait courir à l'autorité royale l'incapacité du maréchal d'Ancre. Deux lettres écrites par Richelieu à celui-ci, les 8 mars et 1er avril 1617, prouvent avec quelle fermeté il savait parfois s'opposer aux sottes prétentions du favori de Marie de Médicis. Aux prises avec des difficultés de toutes sortes, obligé de lutter contre un favori dont il tenait le pouvoir, n'ayant de point d'appui nulle part, comprenant l'urgence des grandes choses à accomplir, et se voyant dans l'impossibilité de résister aux caprices despotiques d'un parvenu affolé d'orgueil, Richelieu, s'il n'est pas allé jusqu'à souhaiter la catastrophe [1], ne l'a certainement pas vue avec déplaisir. Concini devait lui être odieux comme étranger, comme favori, comme incapable.

Dès que Richelieu connaît le sanglant dénoûment, il se rend au Louvre, où il trouve « le roi élevé sur un jeu de billard, pour être mieux vu de tout le monde. Le roi l'appelle et lui dit qu'il sait bien qu'il n'a pas été des mauvais conseils du maréchal d'Ancre, qu'il l'a toujours aimé (lui le roi), qu'il a été pour lui dans les occasions qui se sont présentées,

[1] On l'a même accusé d'y avoir participé. V. *Lumières pour l'histoire de France*, etc., édition in-4° de 1636, p. 57, par Mourgues, abbé de Saint-Germain, l'un des plus âpres ennemis de Richelieu. Tout prouve que cette accusation est une calomnie.

en considération de quoi il veut le bien traiter[1]. » Quoi qu'en aient dit les ennemis de Richelieu, ce récit est exact. Déageant, un des instruments de Luynes, par conséquent peu suspect de partialité envers Richelieu, affirme que « le roi déclara son intention estre que l'évesque de Luçon continuât l'exercice de sa charge[2]. » Le père Griffet, dont les documents, publiés par M. Avenel, confirment les affirmations, ne s'y est pas trompé, et réfute très-nettement les hypothèses contraires de Pontchartrain et de Brienne. Comment d'ailleurs Richelieu aurait-il pu, dans une lettre écrite au roi en juin 1617[3], le remercier du bon accueil reçu de lui après la mort du maréchal d'Ancre, si le roi l'avait chassé à ce moment? Enfin Barbin et Mangot, qui faisaient partie du même conseil, furent arrêtés. La différence entre le traitement qui leur fut infligé et les égards témoignés à Richelieu, achève de prouver que si, à ce moment, il n'inspirait pas au roi une vive affection, il avait du moins réussi à se dégager dans son esprit de la mauvaise impression que pouvaient produire d'anciens rapports avec le maréchal d'Ancre. Que Richelieu, généreux par nécessité, se flatte, en exagérant dans ses *Mémoires* le mérite qu'il eut à suivre alors Marie de Médicis dans son exil, c'est incontestable. Nous ne prétendons pas présenter le grand ministre comme un héros de fidélité au malheur. Nous avons tenu seulement à bien montrer que ce

[1] *Mémoires de Richelieu*, livre VIII, t. I, p. 156, col. 2.
[2] *Mémoires de Déageant*, p. 70, édition de 1668.
[3] *Papiers d'État de Richelieu*, publiés par M. Avenel, t. I, p. 541.

premier rôle, fort secondaire d'ailleurs, joué par l'évêque de Luçon dans l'administration des choses de l'État, ne laissa aucun souvenir antipathique dans l'esprit du roi.

Après avoir habilement ménagé les convenances, Richelieu suit Marie de Médicis à Blois, mais c'est du consentement du roi. Là, il est nommé par elle chef de son conseil, mais c'est encore du consentement du roi. Se sentant bientôt suspect, parce qu'il devine bien vite les regrets éprouvés par l'ancienne régente, il la quitte en juin 1617, et se retire ensuite dans le prieuré de Coussay. Là, il apprend qu'une querelle s'est élevée entre le P. Arnoux, confesseur du roi, et plusieurs ministres protestants. Il prend aussitôt la défense du P. Arnoux dans un écrit qu'il dédie à Louis XIII, et lorsque, en février 1619, la reine-mère, s'évadant du château de Blois et s'appuyant sur une partie de la noblesse, entre en révolte contre Luynes, c'est Richelieu qui est rappelé subitement à la cour, c'est Richelieu qui est chargé de servir de médiateur officieux entre le roi et sa mère, c'est Richelieu qui les réconcilie, et prépare à lui seul la paix signée le 10 août 1620.

Tels ont été les rapports de l'évêque de Luçon avec Louis XIII, avant qu'il entrât de nouveau dans ses conseils, et cette fois pour ne plus les quitter jusqu'à sa mort. Est-ce là la situation d'un ennemi, tout au moins d'un homme suspect, et pour lequel Louis XIII dût montrer peu d'inclination? Avoir servi Marie de Médicis ne pouvait pas être une cause

de suspicion, puisque tous les ministres d'alors avaient administré les affaires publiques sous la régente. D'ailleurs, grâce à sa pénétrante sagacité et à une rare souplesse, l'habile évêque s'était dégagé à temps, et il avait aisément persuadé le roi qu'il le servait en obéissant à Concini, qu'il le servait encore auprès de sa mère, et que l'intérêt supérieur de la couronne avait été jusque-là son unique mobile.

Comment revint-il au pouvoir ?

On a dit que Marie de Médicis força la main à Louis XIII et lui imposa Richelieu. Cette allégation est sinon inexacte, du moins fort exagérée. Le récit de Brienne, avec beaucoup plus de vraisemblance, fait directement intervenir le roi dans une affaire d'aussi grande importance. « La Vieuville (alors premier ministre), dit Brienne, proposa à la reine-mère, qu'il voulait mettre dans ses intérêts, et au roi, d'appeler dans son conseil le cardinal de Richelieu, comme il avait fait, depuis la mort du cardinal de Retz, à l'égard du cardinal de la Rochefoucauld, créé peu auparavant grand aumônier de France. L'intention de la Vieuville n'était pas, selon que le roi voulut bien nous le dire, de donner au cardinal de Richelieu le secret des affaires, mais de juger des affaires avec lui comme ils faisaient avec le cardinal de la Rochefoucauld et le connétable, qui n'avaient pas leur entière confiance. Mais le roi répondit à la Vieuville qu'il ne fallait pas faire entrer le cardinal dans le conseil si l'on ne voulait point se fier à lui entièrement, parce qu'il était trop habile homme pour

prendre le change. Au contraire, le roi témoigna dès lors qu'il était dans la résolution de lui donner sa confiance, se tenant déjà comme assuré qu'il la méritait et qu'il en serait bien servi[1]. » Une considération qui nous semble décisive prouve l'exactitude de ce récit. Dès le mois de février 1624, la Vieuville, qui se défiait de l'ambition de Richelieu, et qui avait vainement essayé de se débarrasser de lui, en l'envoyant comme ambassadeur en Espagne, ce que Richelieu s'était empressé de refuser, imagina de créer un comité dit des dépêches, placé à côté du grand conseil, mais qui, au contraire de celui-ci, n'approcherait jamais du roi, et il offrit au cardinal de diriger ce comité. Or, comme à l'offre de l'ambassade d'Espagne, Richelieu opposa à cette proposition un refus formel[2]. N'est-on pas autorisé à conclure, du projet de la Vieuville, que celui-ci redoutait la confiance affectueuse inspirée dès lors par Richelieu à Louis XIII, et du refus de Richelieu, que celui-ci savait déjà à quoi s'en tenir sur l'avenir que lui réservait le roi? Rentrer à tout prix aux affaires, tel était le but de l'ambitieux prélat depuis le jour où il les avait quittées. S'il a refusé l'offre secondaire de la Vieuville, c'est qu'il comptait sur un prochain et fort avantageux dédommagement. Que Marie de Médicis n'ait pas vu avec déplaisir l'avénement de son conseiller, alors dévoué, c'est

[1] *Mémoires de Brienne,* collection Michaud et Poujoulat, 3e série, t. III, p. 29, col. 2.
[2] *Lettres et papiers d'État de Richelieu,* t. I, p. 783. *Lettre de Richelieu à la Vieuville,* de février 1624.

assurément incontestable. Mais ce qu'il était essentiel de bien établir, c'est la volonté, nettement exprimée, nullement violentée, de Louis XIII, que devaient d'ailleurs attirer vers Richelieu le cas qu'en avait fait Luynes, plusieurs témoignages de dévouement donnés par l'évêque de Luçon, et enfin son bonheur, son adresse, son habileté, démontrés déjà dans les rencontres les plus délicates et au milieu de difficultés extraordinaires.

Mais, quelque opinion que l'on ait sur les circonstances qui ont marqué l'avénement définitif du cardinal au pouvoir, comment pourrait-on douter de l'admiration inspirée par Richelieu à un prince héritier des projets d'Henri IV, et que nous avons montré, dès sa plus tendre enfance, pénétré de la nécessité de relever aussi haut que possible l'autorité royale, quand nous voyons le grand ministre lui adresser, dès le début de son administration, ces magnifiques paroles qu'on ne saurait trop souvent répéter : « Lorsque Votre Majesté, lisons-nous dans le *Testament politique* du cardinal, lorsque Votre Majesté se résolut de me donner en même temps et l'entrée de ses conseils et grande part en sa confiance pour la direction de ses affaires... *je lui promis* d'employer toute mon industrie et toute l'autorité qu'il lui plairait me donner pour ruiner le parti huguenot, rabaisser l'orgueil des grands, réduire tous ses sujets en leur devoir et relever son nom dans les nations étrangères au point où il devait être. Mais je lui représentai que pour parvenir à une si heureuse

fin, sa confiance m'était tout à fait nécessaire[1]. » Qui osera nier que ce langage qui devait être sitôt suivi d'exécution, que ces promesses dont chacune sera tenue, n'aient formé, dès ce jour, entre Louis XIII et son ministre un lien engageant le cœur autant que l'esprit, et que maintiendront indissoluble non-seulement la haute raison du souverain, mais encore l'affection reconnaissante de l'homme?

Et d'ailleurs les faits abondent qui prouvent cette affection, cette sollicitude du roi pour son ministre, et ces faits, nous les trouvons exposés par ceux mêmes qui ont nié cette affection.

En 1626 Richelieu, dont les ennemis devenaient plus audacieux à mesure que s'accroissait la confiance qu'il inspirait au roi, cède ou semble céder à une défaillance sincère ou simulée, et il annonce l'intention de se retirer. La cour était alors divisée au sujet du projet de mariage formé par Henri IV entre Gaston d'Orléans et mademoiselle de Montpensier. Louis XIII et Richelieu souhaitaient cette union, que les mécontents combattaient en persuadant Gaston de l'avantage qu'il aurait à s'assurer l'appui de l'étranger par un mariage contracté hors de France. Richelieu, las de ces agitations ou comprenant la nécessité d'empêcher à tout prix un mariage étranger et par conséquent de frapper un grand coup, donne sa démission. Aussitôt Louis XIII lui écrit, le 9 juin 1626, la lettre la plus pressante, la plus affectueuse[2],

[1] *Succincte narration des grandes actions du roi.* Testament politique de Richelieu. Collection Michaud, 2e série. t. IX, p. 331, col. 1 et 2.
[2] On trouvera plus loin cette lettre.

lui promettant de le protéger contre qui que ce soit et de ne l'abandonner jamais, lui disant qu'il l'aura pour second contre toutes les attaques dont il pourrait être l'objet. Trois jours après, et de sa propre initiative, il fait arrêter ses deux frères naturels César de Vendôme et le grand prieur de France, que les mécontents avaient voulu placer à leur tête. Le 9 septembre de la même année, il décide spontanément, et sans y être sollicité par personne, que Richelieu aura une garde composée de cent hommes à cheval, et, comme celui-ci le remercie de cette preuve d'intérêt, « Je sais, lui dit-il devant Marie de Médicis et Gaston, je sais que vous vous êtes fait un grand nombre d'ennemis en me servant bien; aussi je veux vous mettre à couvert de leurs entreprises[1]. »

Chaque fois que le roi se séparait de son ministre pour un court voyage, il ressentait une peine sincère, et ne dissimulait pas le chagrin qu'il éprouvait. En février 1628, sa santé le contraint de quitter momentanément le siége de la Rochelle. Il laisse au cardinal les pouvoirs les plus étendus, le nomme lieutenant général de ses armées dans le Poitou, la Saintonge, l'Angoumois et l'Aunis, lui donne la haute direction du siége, et le duc d'Angoulême, les maréchaux de Bassompierre et de Schomberg sont invités à obéir au prélat. Mais à ces preuves de la confiance illimitée du souverain viennent s'ajouter des témoignages incontestables d'affection profonde.

[1] Le Vassor, que la passion huguenote a exalté jusqu'à la folie contre Richelieu, donne pourtant lui-même ces paroles, t. V, 1re partie, p. 463.

Aubery raconte (et non-seulement Richelieu, mais aussi Le Vassor[1], son ennemi, confirment ce récit) que Louis se sépara de son ministre les larmes aux yeux. « J'ai le cœur si serré que je ne puis parler, dit-il au sieur de Guron. Je quitte M. le cardinal avec un extrême regret, et je crains qu'il ne lui arrive quelque accident. La plus grande marque d'affection qu'il puisse me donner, c'est de ne s'exposer pas si librement au danger. Je le prie de considérer que mes affaires seraient en fort mauvais état si je venais à le perdre. » Ces paroles sont tellement exactes que, le 11 février 1628, Richelieu écrit à Louis XIII et le remercie avec effusion de ce que le roi a chargé M. de Guron de lui répéter[2]. Dans cette lettre se trouvent ces mots significatifs : « Les témoignages qu'il vous plut ainsi me rendre tant par vous-même que par M. de Guron, et de votre bonté, et de votre tendresse à mon endroit. » Ici ce n'est plus une exagération possible de l'auteur des Mémoires ; c'est une affirmation contenue dans une lettre écrite à Louis XIII lui-même. Or, remercier un souverain de sa tendresse s'il n'en avait pas montré, eût été une épigramme presque offensante que Richelieu ne se serait certainement pas permise.

Tel Louis XIII se montrait en 1628, tel nous le retrouvons deux ans après à l'approche de cette fameuse journée des Dupes où, quoi qu'on en ait dit, le crédit du cardinal n'a couru aucun danger, parce

[1] Le Vassor, 2e partie, t. V, p. 715. *Mémoires de Richelieu*, livre XIX, t. I, p. 515, col. 1.
[2] *Papiers d'État de Richelieu*, t. III, p. 31. Lettre au roi, du 11 février 1628.

qu'il était solidement fondé sur l'estime et l'amitié de Louis XIII.

La guerre de la succession de Mantoue, allumée en 1629, avait été reprise en 1630. Richelieu, qui avait commencé seul cette campagne, avait été rejoint par le roi en mai 1630. Celui-ci le suit en Savoie, mais la peste l'en éloigne au mois d'août. Échappé à la contagion, il est tout à coup atteint à Lyon, où il s'est retiré, d'une fièvre qui, commencée le 22 septembre, se complique le 29 d'une dyssenterie qui l'épuise[1]. L'invasion de ce dernier mal, produite par une de ces médecines dont on était alors très-prodigue, est si violente et ses effets si prompts, qu'à minuit les médecins désespéraient de sauver le moribond. Ce fut là le véritable danger que courut Richelieu en 1630. Il faillit perdre son puissant, son unique protecteur. Louis XIII mort, c'en était fait de l'exécution des vastes projets du grand ministre. Anne d'Autriche, régente, a pu, en 1643, trouver dans l'amour maternel la vue exacte des véritables intérêts de son jeune fils. Mais, en 1630, elle n'était pas mère, et la couronne tombait sur la tête du léger, de l'inconsistant Gaston, du pire adversaire de Richelieu. Par bonheur, au moment même où l'on va donner au royal malade l'extrême-onction, au moment où l'on est sur le point de saigner, et pour la septième fois en une semaine, ce corps épuisé, la vraie cause du mal se manifeste. Un abcès crève, se vide ; le ven-

[1] Lettre de Richelieu au maréchal de Schomberg, du 25 septembre 1630. Lettre du P. Suffren, confesseur de Louis XIII, au P. Jacquinot, supérieur de la maison professe de Paris, du 1er octobre 1630.

tre, anormalement gonflé, s'affaisse[1]. Alors que l'intervention des médecins allait être tout à fait meurtrière, la nature a sauvé le malade.

Quelle a été, durant cette crise terrible, la principale préoccupation de Louis XIII? Richelieu. Ses ennemis, et à leur tête Marie de Médicis, qui se plaignait depuis longtemps de son ingratitude, ne craignirent pas d'abuser de la situation du roi pour le séparer définitivement de Richelieu. Louis XIII répondit ce qu'il devait répondre dans une telle circonstance. Il ne voulait à aucun prix accorder ce que lui demandait sa mère, mais il lui répugnait également de la laisser mal satisfaite et de se brouiller avec elle au moment où il se croyait si près de la mort. Il lui dit donc qu'il n'était « ni en lieu ni en estat de pouvoir prendre résolution sur une chose si importante, et qu'il lui falloit attendre d'être de retour à Paris, où on verroit ce qu'il faudroit faire pour le mieux[2]. » Mais il entrait si peu dans la pensée de Louis XIII de se séparer de Richelieu, que, le jour où la crise fut la plus aiguë, il fit appeler le duc de Montmorency et le chargea de dire à Monsieur, qui se trouvait alors en Champagne, « qu'il lui recommandait la reine sa femme *et la personne du cardinal de Richelieu*, si Dieu venoit à le retirer du monde, comme toutes sortes d'apparences le faisaient appréhender.» Or qui nous fournit ce témoignage précieux?

[1] Lettre de Richelieu à Schomberg, du 30 septembre 1630. — Lettre du même à d'Effiat, du 1er octobre 1630. — *Mémoires de Richelieu*, livre XXI, p. 268, col. 1. — Voir aussi la *Revue rétrospective*, t. II, p. 417.

[2] *Mémoires de Fontenay-Mareuil*, collection Michaud, 2e série, t. V, p. 229, col. 1.

Simon-Ducros, un des officiers de ce Montmorency dont, deux ans après, Richelieu fera trancher la tête[1]. Est-il une affirmation plus précise, et en même temps moins suspecte, se trouvant sous une telle plume?

Cependant, la guérison de Louis XIII ayant été aussi prompte que la maladie qui l'avait mis aux portes du tombeau, la cour s'éloigne de Lyon, le 19 octobre 1630, pour revenir à Paris. Que Marie de Médicis ait interprété dans un sens favorable à ses rancunes la réponse de son fils, et conçu à ce moment de vives espérances, on peut l'admettre, car l'ambition, prête à livrer sa dernière bataille, est sujette plus que jamais aux illusions. Mais celui qui aurait pu alors embrasser d'un seul coup d'œil tous les faits que nous venons de remettre en lumière n'aurait pas douté du maintien de Richelieu. L'éditeur consciencieux et exact des papiers d'État du grand ministre dit, sur la situation même qui nous occupe en ce moment : « Si la faiblesse de Louis XIII nous inquiète, son bon sens nous rassure[2]. » Nous, au contraire, peut-être parce que nous nous sommes moins laissé envahir par les craintes naturelles de Richelieu, craintes ressenties et exprimées au jour le jour par un homme dont la Rochefoucauld a dit qu'il avait l'esprit hardi et le cœur timide[3], nous affirmons sans hésiter qu'il y a lieu d'être rassuré autant par la fermeté que par le bon sens de Louis XIII.

[1] Simon-Ducros, *Histoire du duc de Montmorency*, livre IV, p. 239; édition in-4° de 1643.
[2] *Papiers d'État de Richelieu*, t. III, p. 969.
[3] *Mémoires de la Rochefoucauld*, p. 381, collection Michaud.

Est-ce avec faiblesse que jusqu'à ce jour celui-ci a défendu son ministre? Avoir choisi, gardé, défendu le cardinal contre la jalousie de tous, contre la haine de ceux qu'il avait atteints dans sa marche impitoyable, est-ce de la faiblesse? Ne doit-on pas admirer sans restriction ce prince assez maître de lui pour placer les intérêts de son royaume au-dessus des sentiments de ses proches, qui, se croyant sur le point de mourir, se préoccupe avant tout de recommander Richelieu à Gaston, et qui se résigne à rompre avec sa mère, sa femme, son frère, les principaux seigneurs de la cour, pour demeurer fidèle à celui dans lequel s'incarne la politique nationale d'Henri IV? Oui, nous sommes sans inquiétude sur le résultat final, et, s'il va y avoir des dupes, ce seront uniquement des dupes de leurs sottes illusions.

CHAPITRE QUATRIEME.

Retour de la cour à Paris. — Marie de Médicis demande de nouveau l'éloignement de Richelieu. — Résistance du roi. — La reine-mère renouvelle sa demande. — Scènes violentes du Luxembourg. — Louis XIII quitte sa mère, va à Versailles et appelle auprès de lui Richelieu. — *Journée des Dupes.* — Confiance de Louis XIII dans le dévouement de son ministre. — Le roi réconcilie le duc d'Orléans avec Richelieu. — Portrait de Gaston.— — Il fait alliance avec la reine-mère et quitte la cour en menaçant le cardinal. — Louis XIII déclare qu'il protégera son ministre même contre son propre frère. — Nouvelles intrigues de Marie de Médicis.— Louis XIII se décide lui-même à se séparer d'elle. — Le roi abandonne sa mère à Compiègne.—Elle quitte la France pour se réfugier en Flandre.—Louis XIII n'en éprouve aucun regret. — Constance de l'affection de Louis XIII pour Richelieu. — Campagne de 1636.— Invasion de la Picardie.—Consternation de la population de Paris. — L'affection de Louis XIII pour Richelieu ne se dément pas un seul instant.

Tous les historiens sans exception, s'inspirant d'ailleurs les uns des autres, ont affirmé que Louis XIII, revenu à Paris en octobre 1630, « sentait avec effroi le moment venu de choisir par un acte éclatant entre sa mère et son ministre, n'aimant ni l'un ni l'autre[1]. » L'étude à laquelle nous nous sommes livré sur le caractère du fils d'Henri IV, et tous les faits que nous venons d'exposer, suffiraient déjà à détruire ce Louis XIII de convention que

[1] M. Henri Martin, *Histoire de France.* t. XI, p. 344.

depuis deux siècles on nous impose, et qu'on nous représente comme rivé au cardinal par une lourde chaîne. Mais dégageons-nous des antécédents précédemment rappelés, dérobons-nous à l'influence qu'ils ont pu exercer sur notre jugement, pour étudier la *journée des Dupes* en elle-même, en tenant compte de la façon dont l'ont racontée les contemporains les plus hostiles à Richelieu.

Fontenay-Mareuil nous apprend qu'aussitôt après l'arrivée de la cour à Paris, en octobre 1630, c'est Louis XIII lui-même qui instruit Richelieu des sentiments malveillants qu'éprouve à son égard Marie de Médicis. Il demande au cardinal en quels termes il pense être avec la reine-mère, et, comme celui-ci lui répond que, durant tout le voyage de Lyon à Paris, elle lui a fait bon visage, Louis XIII lui dit : « Détrompez-vous, il n'y a rien de changé[1]. » Est-ce là la conduite d'un souverain qui est à la veille de se séparer de son premier ministre ?

Il est très-vrai que Marie de Médicis nourrissait de profondes illusions. Montglat raconte que, lorsque la nouvelle de la levée du siége de Cazal parvint à Paris, Marie de Médicis fit tirer des fusées dans la cour de son palais, moins pour fêter la délivrance du duc de Mantoue qu'elle n'aimait pas, que pour se réjouir de la ruine du cardinal, parce que, disait-elle, l'affaire d'Italie étant terminée, le roi, n'en ayant plus besoin, le chassera[2]. Mais le même

[1] *Mémoires de Fontenay-Mareuil*, p. 230, col. 1.
[2] *Mémoires de Monglat*, p. 21, col. 1.

Montglat ajoute que le succès de l'affaire de Mantoue eut un effet tout contraire à celui qu'en attendait Marie de Médicis, en *affermissant* le roi dans le dessein de garder son ministre et de se servir de lui ; « qu'il fit connaître à sa mère sa résolution en lui refusant de l'éloigner, lui demandant pardon pour lui et l'assurant qu'il ne lui donnerait jamais sujet de se plaindre de sa conduite, mais qu'il aurait toujours pour elle le respect qu'il devait à sa maîtresse et à sa bienfaitrice[1]. » Madame de Motteville qui n'est pas suspecte, car elle appartenait, on le sait, à l'entourage le plus intime d'Anne d'Autriche, avoue « que la reine mère fut étonnée de la résistance qu'elle rencontra chez le roi. Non-seulement il demanda du temps, mais encore il la pria instamment de pardonner au cardinal de Richelieu[2]. » Ainsi donc les contemporains sont unanimes à indiquer l'éloignement qu'avait Louis XIII à céder à la volonté opiniâtre de sa mère.

Mais celle-ci, aussi tenace dans son désir que l'était Louis XIII dans sa résistance, tente de frapper un grand coup. Le 10 novembre, le roi vient au Luxembourg. Marie s'enferme avec lui ; mais presque aussitôt entre madame de Combalet, nièce de Richelieu[3]. Se jetant aux pieds de la reine, elle lui adresse les paroles les plus humbles et se confond en témoignages de soumission et de dévouement. Marie de Médicis ne se laisse pas toucher par cette

[1] *Mémoires de Monglat*, p. 21, col. 1.
[2] *Mémoires de madame de Motteville*, p. 27, col. 2.
[3] Elle devint plus tard duchesse d'Aiguillon.

attitude et elle accable la nièce de toute la haine qu'elle ressent pour le cardinal. C'est en vain que Louis XIII essaye d'intervenir. Sa mère ne l'entend pas. Folle de colère, elle cesse d'être maîtresse d'elle-même. Aux reproches succèdent les allusions amères, puis les injures les plus grossières, puis des termes qui, a dit le seul témoin de cette scène, Saint-Simon[1], ne sont connus qu'aux halles.

Après cette explosion de fureur subie au milieu de larmes par madame de Combalet, celle-ci sort. Alors Marie de Médicis change d'attitude et de ton. Trouvant dans son cœur, trouvant dans sa haine les accents les plus émus, faisant tour à tour appel aux sentiments du fils et aux devoirs du souverain, elle adresse les supplications les plus pressantes et met Louis XIII dans la nécessité de choisir entre le cardinal et elle. Tout à coup Richelieu pénètre dans le cabinet où a lieu l'entretien. A sa vue la colère de Marie de Médicis redouble. Elle s'abandonne aux reproches les plus violents, se livre aux récriminations les plus amères. Ce n'est plus l'ancienne régente, auteur de la fortune scandaleuse de Concini, qui parle; c'est la femme humiliée dans ses sentiments les plus intimes, froissée dans les espérances qu'elle avait fondées sur Richelieu; c'est la femme

[1] Le fils de Saint-Simon, l'illustre auteur des *Mémoires*, a réuni les confidences de son père dans un court et curieux fragment qui a été publié par M. A. Cochut dans le numéro du 15 novembre 1834 de la *Revue des Deux-Mondes*. Cette pièce a été également publiée par M. Éd. Fournier dans ses *Variétés historiques et littéraires*, tome IX, 1859, p. 309. Elle vient aussi d'être très-opportunément comprise dans les appendices de la nouvelle édition des *Mémoires de Saint-Simon*, publiée chez Hachette, tome XIX, p. 414 et suivantes.

outragée de l'abandon de celui qui l'a aimée, et qui peut-être est parvenu jadis au pouvoir par elle, comme plus tard Mazarin s'y maintiendra en s'emparant du cœur d'Anne d'Autriche. Tout ce que l'âme de la reine-mère renferme de ressentiments profonds, de fiel accumulé, d'amertumes longtemps contenues, déborde sans mesure. Elle dut être en ce moment véhémente et hautaine dans son indignation, vraiment émue et éloquente par l'amour méconnu. L'ambition déçue, de longs et habiles calculs déjoués, le souvenir d'un empire absolu exercé jadis sans conteste, la mémoire de tant de bienfaits prodigués à Richelieu et payés par lui d'une telle ingratitude, la vue de celui dont elle avait fait son conseiller le plus cher et le confident de tous ses secrets, tant de vains efforts tentés auprès du roi, la perspective désormais certaine d'une vieillesse abandonnée succédant à tant de grandeurs, tout dut contribuer à rendre impétueuses les plaintes de la reine-mère.

On peut se représenter cette scène entre trois personnages animés de passions si diverses, et la reconstruire selon toute vraisemblance : Marie de Médicis exhalant les sentiments d'aversion que depuis plusieurs années elle dissimule, et, par l'expression libre de la vérité, se dédommageant enfin de tous les faux témoignages d'affection que par astuce elle a jusqu'à ce jour accordés à Richelieu; celui-ci demeurant froid, silencieux, calme en apparence, gardant un maintien également éloigné de la soumis-

sion trop humble qui adhère aux reproches reçus et d'une hauteur insolente qui aurait mécontenté Louis XIII ; le roi, enfin, laissant cette véhémente colère se soulager en débordant, et bien résolu dans son dessein irrévocable de conserver le cardinal sans toutefois rompre avec sa mère, si c'est possible. Ce dessein était parfaitement arrêté. N'en eût-il pas été ainsi que l'excès même de la violence de l'accusatrice aurait servi l'accusé. Marie de Médicis alla, en effet, jusqu'à reprocher à Richelieu de vouloir enlever le pouvoir royal à Louis XIII pour le donner au comte de Soissons. C'était l'égarement de la passion, qui jamais ne fut plus mauvaise conseillère. L'Italienne jetait enfin le marque de duplicité, et abandonnait un instant l'emploi des moyens tortueux propres à sa race. La vue de son ennemi osant interrompre un entretien entre la mère et le fils avait vaincu sa nature. Quand même elle aurait pu triompher, ce qui était impossible, l'échec devenait inévitable après un tel débordement. Un réquisitoire aussi passionné valait pour Richelieu le plaidoyer le plus persuasif.

Richelieu gardait le silence. Qu'aurait-il, en effet, pu dire qui lui fût plus favorable que le langage de son accusatrice ? Chacun des griefs exprimés par elle était, aux yeux du roi, un mérite de plus. Richelieu avait dû bien le servir et tout à fait tromper les espérances de l'ancienne régente pour être ainsi exécré. Marie de Médicis acheva ce jour-là de rendre inébranlable et indestructible l'autorité du cardinal.

La grande scène, ou plutôt ce long monologue, car Marie fut presque seule à parler, se termina quand la lassitude eut triomphé de la passion. Louis XIII se retira, et, pour fuir un nouvel orage, se prépara à partir pour Versailles.

L'auteur des *Mémoires du duc d'Orléans* dit : « Le roi sortit aussitôt et se retira à Versailles, où le cardinal se rendit à l'instant[1]. » Montglat raconte « qu'avant de partir pour Versailles le roi fit dire au cardinal de se retirer pour quelques jours à Pontoise, parce que, en son absence, la reine serait plus aisée à apaiser[2]. » L'explication donnée à cet ordre lui enlève, on le voit, tous les caractères d'une disgrâce. Mais hâtons-nous de dire que Montglat est seul à en parler. Bassompierre raconte, il est vrai, dans ses Mémoires, qu'étant allé voir ce jour-là le cardinal, on ne le reçut pas et on lui dit « qu'il partait pour Pontoise[3]. » Mais Bassompierre n'ajoute point, ce qui eût été pourtant d'une importance majeure, que ce voyage avait lieu par l'ordre du roi. Ni Fontenay-Mareuil, ni Brienne, ni l'auteur des *Mémoires du duc d'Orléans,* ne relatent un fait aussi essentiel. Nous allons voir la raison de ce silence. Le fait est faux, et jamais Louis XIII n'a eu la pensée d'envoyer Richelieu à Pontoise après la grande scène du Luxembourg.

Cette scène, on ne saurait le contester, laissa Ri-

[1] *Mémoires du duc d'Orléans,* collection Michaud, 2e série, t. IX, p. 580, col. 1.
[2] *Mémoires de Montglat,* p. 21, col. 2.
[3] *Mémoires de Bassompierre,* collection Michaud, 2e série, t. VI, p. 320, col. 1.

chelieu dans un assez grand découragement. Après Marie de Médicis, nul ne pouvait mieux que lui comprendre ce qu'il y avait de fondé et de naturel dans la colère de la reine-mère. Il avait été tout à elle et c'est par elle d'abord qu'il s'était élevé au pouvoir. Des trois personnages de la grande scène du 10 novembre, Marie de Médicis était la victime de l'ingratitude, Richelieu l'ambitieux ingrat, Louis XIII celui au profit de qui la première avait été abandonnée. Seul Louis XIII devait être et était complétement satisfait. D'autre part, nous l'avons dit, Richelieu avait l'âme haute, l'esprit hardi, mais le cœur timide. Plus il avait rencontré de difficultés pour atteindre le point culminant du pouvoir, plus il était tenté de s'exagérer les dangers qui, chaque jour, menaçaient de l'en précipiter. Loin d'être ébloui par l'éclat de son autorité, il était de ceux qui, plus haut ils montent, plus ils mesurent sans cesse la gravité de la chute possible. Richelieu avait un regard vers le but, un autre constamment tourné vers l'abîme ouvert à ses pieds. Qu'il ait été un moment accablé sous le poids des lourds reproches de Marie de Médicis, nous l'admettons. Qu'il ait songé à se rendre soit à Pontoise, soit au Havre, dont il avait le gouvernement, on peut le croire. Qu'il ait eu besoin, après une entrevue aussi pénible, des encouragements fortifiants du cardinal de la Valette, il n'y a rien là que de très-vraisemblable. Ce n'est pas le seul moment de défaillance que l'on remarque dans la vie du cardinal.

Mais ce qu'il importe de connaître, et ce que nous avons surtout pour but de mettre en lumière, ce sont les sentiments du roi. Or, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Europe,* le père d'Avrigny raconte « que le roi, avant de partir pour Versailles, avait ordonné à Saint-Simon d'envoyer dire au cardinal de se rendre près de lui. Cet ordre fut porté au cardinal par un gentilhomme que Saint-Simon lui envoya, et dès lors ce ministre comprit que le roi était résolu de le maintenir malgré la reine-mère, et il se rendit à Versailles, où le roi lui déclara qu'il le soutiendrait contre tous ses ennemis [1]. » Le père Griffet confirme ce fait important en donnant quelques détails plus explicites. Il déclare tenir de la bouche même de Saint-Simon, auteur des *Mémoires* et fils du favori de Louis XIII, « qu'en partant pour Versailles le roi chargea son favori de faire dire au cardinal de s'y rendre aussitôt. Le premier écuyer ne perdit pas de temps. Il envoya incontinent un de ses gentilhommes porter à Richelieu cette agréable nouvelle. Le gentilhomme étant arrivé chez le cardinal, on lui dit que son Éminence ne voulait voir personne. Comme il connaissait l'importance de la commission, il ne se rebuta point. Il dit qu'il venait de la part de M. de Saint-Simon et qu'il fallait absolument qu'on le fît entrer. On avertit Richelieu, qui s'entretenait alors avec le cardinal de la Valette. Le gentilhomme fut introduit dans le

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Europe au dix-septième siècle,* par le P. d'Avrigny, t. II, p. 79, édition de 1753.

cabinet où il n'eut pas plutôt exposé sa commission qu'il aperçut un changement extraordinaire sur le visage du cardinal de Richelieu. Ce ministre passa tout à coup d'une extrême tristesse à tous les transports de la joie la plus vive. L'envoyé de M. de Saint-Simon fut comblé de politesses et de remercîments, et le cardinal ne différa pas un moment de prendre la route de Versailles[1]. »

Ce récit, fait au P. Griffet par le fils du favori de Louis XIII, est pleinement confirmé par un appendice des *Mémoires* de Saint-Simon, dans lequel l'illustre écrivain expose, à son tour, tout ce qu'il a entendu raconter par son père sur ce point capital de l'histoire de Richelieu. Dans cette narration très-précise, et que M. A. Cochut a publiée le premier en 1834[2], quelques détails nouveaux, tels que le nom de l'envoyé de Saint-Simon, le jeune de Tourville, sont donnés; mais au fond rien n'est changé et les confidences faites verbalement au P. Griffet sont entièrement conformes au récit laissé à la postérité. Il en ressort la preuve indéniable qu'en partant pour Versailles Louis XIII y entraîna Richelieu, et que jamais, en aucun moment, celui-ci n'a été en disgrâce. Il l'a craint, parce qu'il était timide et qu'il se sentait fort attaqué : incontestablement ses craintes étaient vaines

Mais il est d'autres témoignages aussi décisifs qui, tous, établissent que Louis XIII a eu la volonté im-

[1] Le P. Griffet, *Histoire de Louis XIII*, t. II, p. 65.
[2] *Revue des Deux-Mondes*, numéro du 15 novembre 1834. Voir la note de la page 71.

muable de conserver son conseiller de génie. Madame de Motteville raconte que Richelieu, ayant alors offert à Louis XIII sa démission, celui-ci lui répondit : « Non, monsieur le cardinal, je vois que tout se fait par cabale et que vous m'avez bien servi. Je ne serais pas juste si je vous abandonnais[1]. » Richelieu écrit le 12 novembre à Louis XIII, et cette lettre est une effusion de joie et de reconnaissance. « Il m'est impossible, s'écrie-t-il[2], de ne témoigner pas à Votre Majesté l'entière satisfaction que je reçus hier de sa vue. Ses sentiments sont pleins de générosité. Les singuliers témoignages qu'il vous plut hier me rendre de votre bienveillance m'ont percé le cœur. Je me sens si extraordinairement obligé que je ne saurais l'exprimer. » Objectera-t-on qu'adressée au roi, une telle lettre peut être taxée d'exagération intéressée ? Nous répondrons que, le même jour, Richelieu exprimait des sentiments analogues à la marquise de Brézé, sa sœur, et au commandeur de la Porte, son oncle[3]. Plusieurs années après l'événement que nous racontons[4], le 23 octobre 1635,

[1] *Mémoires de madame de Motteville*, p. 45, col. 1.

[2] *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 11. — Nous n'avons pas voulu, comme argument, nous servir du récit, fort court d'ailleurs, que fait Richelieu dans ses *Mémoires*, parce qu'il aurait pu paraître suspect. Le voici, et tout à fait conforme à la version du P. d'Avrigny et du P. Griffet : « Sa Majesté, dit-il, voyant qu'à quelque prix que ce fût, sa mère voulait le priver d'un serviteur qu'il avait éprouvé si utile, se résolut à le défendre contre la malice de ceux qui la portaient à ce mauvais dessein, prend congé d'elle, va à Versailles, commande au cardinal de le suivre, quelque instance qu'il lui fît de lui permettre de se retirer pour ne point déplaire à la reine sa mère. » (*Mémoires de Richelieu*, p. 308, col. 2.)

[3] *Papiers d'État et lettres de Richelieu*, t. IV, p. 13 et 14.

[4] Nous avons tenu d'autant plus à remettre cet événement en lumière que Bazin, le plus récent historien de Louis XIII et le plus connu, consacre à cet épisode seulement une trentaine de lignes et n'aborde aucun des points essentiels qui en dépendent. Voir *Histoire de Louis XIII*, t. III, p. 100.

Richelieu adresse un Mémoire au roi sur la détention du comte de Cramail, et nous y trouvons cette phrase significative par le nom de celui qui devait le premier la lire : « Ce fut lui (le comte de Cramail), qui donna les conseils les plus violents à la journée des Dupes, et, entre autres, Votre Majesté ayant *mené à Versailles le cardinal avec elle,* il conseilla plusieurs fois à la reine d'y aller pour y faire un vacarme, et, armé de l'autorité de mère, tâcher de l'en tirer par violence[1]. »

En appelant Richelieu à Versailles, Louis XIII avait donné une nouvelle preuve de l'énergie de son caractère et de la constance de son affection. Il venait de rompre une fois de plus avec ceux qui voulaient ramener la France à la politique de Concini; il venait de se maintenir avec éclat dans la glorieuse voie de son père, dans celle que suivront après lui Mazarin et Louis XIV. C'est la journée du 10 novembre 1630 et non celle du 11 que l'histoire aurait dû nommer la *journée des Dupes,* car c'est le 10 novembre que le roi a fait donner l'ordre à Richelieu de le suivre à Versailles. Quoi qu'il en soit, cette journée compte parmi celles qui honorent le plus Louis XIII.

Mais Marie de Médicis ne se tint pas encore pour vaincue. Cette princesse, qui, à force de persistance dans ses désirs et d'habileté insidieuse pour les faire triompher, avait fini par entraîner la volonté hésitante d'Henri IV et par le déterminer à la cérémonie

[1] *Papiers d'État et lettres de Richelieu,* t. V, p. 331.

du sacre qu'il refusa d'abord, cette princesse qui avait régné d'une façon absolue pendant la minorité de Louis XIII et espéré conserver le pouvoir tant qu'elle vivrait, recourut, pour le ressaisir, après la journée des Dupes, à ses moyens ordinaires. La violence ayant échoué, elle revint à l'intrigue. La femme délaissée et profondément irritée avait un moment dominé en elle l'Italienne cauteleuse. Celle-ci prit bientôt sa revanche.

Le roi avait réconcilié son frère et Richelieu, entre lesquels il avait ménagé une entrevue qui fut de part et d'autre des plus cordiales[1]. Mais on sait le fond que l'on pouvait faire sur Gaston d'Orléans. Plein d'esprit comme son père, dissimulé comme sa mère, mais n'ayant ni la finesse de celle-ci, ni la bravoure d'Henri IV; faible et irrésolu; aussi disposé à s'humilier devant ses ennemis qu'à être infidèle à ses amis qu'il a toujours abandonnés au moment du danger, entrant dans toutes les conspirations parce qu'il était incapable de résister à ceux qui l'y entraînaient, et en sortant toujours avec honte, parce qu'il n'avait pas la force de s'y maintenir; placé, par le hasard de la naissance, à portée d'une couronne qu'il ne sut ni défendre ni saisir, ce prince, à qui il a été donné de recevoir de sa fille, la grande Mademoiselle, des leçons de courage, et de tous des leçons de dignité, n'a jamais eu le gouvernement de lui-même. Tour à tour sa mère, ses favoris, Richelieu, Louis XIII, Anne d'Autriche, le cardinal de Retz, l'ont dirigé à

[1] *Mémoires de Bassompierre*, p. 321, col. 2.

leur guise, car de telles natures s'offrent elles-mêmes au joug et ne manquent jamais de maîtres.

C'est de son côté, qu'en décembre 1630, se retourna Marie de Médicis vaincue. Elle parvint aisément, avec ses amis, à le circonvenir et à le décider à rompre bruyamment avec Richelieu. Le 1er février 1631, Gaston se rend, en effet, chez le cardinal et lui annonce avec hauteur qu'il vient rétracter la parole qu'il lui a donnée d'être son ami, car il ne saurait aimer un homme qui jette ainsi la désunion dans la famille royale[1]. Richelieu, qui avait beaucoup de courage devant l'ennemi et d'inépuisables ressources d'esprit dans le conseil, mais qui manquait parfois de résolution dans les actes ordinaires de la vie, fut interdit et se laissa même envahir par la crainte en entendant proférer contre lui certaines menaces. Il ne fut un peu rassuré que lorsque Monsieur et ses gens sortirent de son logis. Ces appréhensions seraient d'ailleurs assez naturelles, s'il est vrai, comme il l'assure dans ses *Mémoires,* que l'on ait alors conseillé à Gaston d'ajouter l'action aux paroles et d'user de violence sur la personne même de Richelieu[2].

En apprenant cet éclat, que fait Louis XIII ? Aussitôt qu'il en a reçu avis, il quitte Versailles, où il se trouvait alors, accourt sur l'heure auprès du cardinal, lui prodigue les témoignages de l'affection la plus vive, affirme qu'il sera son second contre tous, même contre son propre frère, parce qu'il sait que la

[1] *Mémoires du duc d'Orléans,* collection Michaud, 2e série, t. IX, p. 581, col. 2.
[2] *Mémoires de Richelieu,* livre XXI, t. II, p. 313, col. 1.

seule origine de cette haine est le dévouement de Richelieu au bien de l'État. Cette entrevue touchante, ce n'est pas seulement le cardinal qui la raconte dans ses *Mémoires*. Nous en trouvons le récit dans les *Mémoires* mêmes de Gaston[1]. Louis XIII manifeste un tel mécontentement que son frère se fait excuser auprès de lui, puis s'enfuit à Orléans, tandis que la reine-mère, plus avisée et moins lâche, envoie dire au roi qu'elle ignorait la démarche faite par Gaston, et qu'elle l'avait apprise avec le plus vif étonnement.

Bientôt rassurée, Marie de Médicis reprend ses intrigues souterraines, et, avec cette habileté perfide dont elle a le secret, elle ne tarde pas à rendre la situation de Richelieu insoutenable. Louis XIII, lassé, assemble le conseil. Le cardinal y expose avec clarté l'état de la cour, les divisions qu'y entretient la reine-mère, et il indique cinq moyens de sortir d'embarras : « Il faut, dit-il, ou s'accommoder avec l'étranger et signer la paix, ou se réconcilier avec Monsieur, ou avec la reine-mère, ou m'éloigner, ou enfin se résoudre à la disgrâce de la reine-mère, éloigner d'elle tous ceux qui l'excitent à intriguer, et la prier de se tenir durant quelque temps éloignée de la cour[2]. » Louis XIII n'hésita pas : il prit la parole à tour, et dit que, puisque, à son grand regret, sa mère était restée sourde « aux remontrances et supplications » qu'il lui avait faites, il choisissait le cin-

[1] *Mémoires du duc d'Orléans*, p. 582, col. 1.
[2] *Mémoires de Richelieu*, livre XXI, p. 316, col. 2.

quième moyen, qui était de se séparer d'elle, « afin que son esprit eût le loisir de se désabuser[1]. » On voulut éviter que Paris fût témoin de l'éclat de la rupture : la cour se transporta à Compiègne, d'où, le 23 février, Louis XIII s'éloigna subitement, en y laissant sa mère, à laquelle le maréchal d'Estrées était chargé de donner l'ordre de se rendre à Moulins. Mais Marie de Médicis se refuse à exécuter cet ordre, demeure à Compiègne, y intrigue, s'y agite, prie, menace, tour à tour semble se soumettre, puis s'abandonne à de véhéments éclats de colère, mais toujours en vain. Enfin, convaincue de l'impuissance dans laquelle elle se trouve de fléchir son fils, elle s'adresse à l'Espagne, part de Compiègne le 19 juillet 1631, et se réfugie en Flandre[2]. Louis XIII n'essaya rien pour la retenir, et il n'éprouva aucun regret Bien au contraire, il donna, le 20 juillet, ordre au duc de Chaulnes de faire avancer des troupes vers la frontière du nord, pour la protéger contre les tentatives qu'à ce propos, et sous ce prétexte, pourraient faire les Espagnols du côté des Flandres[3].

Les espérances exagérées conçues par Marie de Médicis, et qu'elle avait aisément fait partager à son entourage, ont conduit les contemporains, dans leurs mémoires, et, à leur suite, la plupart des historiens dans leurs récits, à placer en l'année 1631 le point culminant de la fortune de Richelieu, réduisant à néant ces espérances et les projets de ses ennemis.

[1] *Mémoires de Richelieu*, livre XXI, p. 319, col. 2.
[2] *Mercure français*, t. XVII, p. 342.
[3] *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 182.

Il n'en est rien. La période que nous venons de raconter est celle où les adversaires du cardinal ont cru lui faire courir les plus grands dangers et ont poussé l'illusion à ses dernières limites; mais elle ne marque pas le moment où Louis XIII a le plus soutenu son ministre, car, en réalité, il n'a pas cessé de l'aimer et d'avoir en lui une confiance entière.

Aux faits significatifs que nous avons exposés, nous pourrions en joindre bien d'autres; nous pourrions montrer que, dans l'adversité aussi bien que dans la prospérité, le roi s'est toujours appuyé sur Richelieu, parce qu'ils avaient une politique semblable, tendant à un but unique, et que, ce but admis par le roi, Richelieu, le poursuivant avec génie, n'avait plus rien à redouter de son maître. Nous pourrions rappeler, par exemple, la campagne de 1636, qui fut d'abord si malheureuse, et durant laquelle on vit le prince de Condé échouer en Franche-Comté, Piccolomini pénétrer en Picardie, franchir la Somme, prendre Corbie et menacer Paris. Si l'ascendant exercé par Richelieu avait été dû seulement à ses succès, nul doute qu'il eût été alors fort compromis. La France murmurait sous le poids des impôts nouveaux qui l'accablaient; le parlement refusait d'enregistrer les édits bursaux; les mécontents relevaient la tête, Paris était dans la consternation, et des cris de fureur s'y élevaient contre le cardinal. Vit-on à ce moment Louis l'abandonner et se dérober à ce prétendu joug que lui aurait imposé précédemment le bonheur de Richelieu ? Jamais, au con-

traire, il ne se montra plus affectueux, plus confiant, plus résolu à le défendre. On aurait dit que la mauvaise fortune achevait de resserrer les liens qui unissaient ces deux esprits inégaux, mais pareillement dévoués au bien du pays et à l'agrandissement de l'autorité royale.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Portrait de mademoiselle de la Fayette. — Son arrivée à la cour. — Mademoiselle de Hautefort.—Pureté des amours de Louis XIII. — Mademoiselle de la Fayette déterminée à entrer au couvent.—Injustes reproches adressés à cet égard par les contemporains à Richelieu. — Opinion erronée de M. Cousin, partagée par M. Avenel. — Le P. Carré et sa correspondance avec Richelieu. — Faiblesse du système de M. Cousin. — Spontanéité de la détermination de mademoiselle de la Fayette. — Intrigues de cour. — Le P. Caussin, jésuite. Il conseille à mademoiselle de la Fayette de rester à la cour. Motifs qui déterminent celle-ci à suivre momentanément cet avis. — Mobile auquel obéissent les parents de mademoiselle de la Fayette. — Son entrée au couvent. — Sentiments de Louis XIII. — Sa sincérité. — Preuves évidentes de la réserve gardée par Richelieu dans toute cette affaire.

Nous ne connaissons pas dans l'histoire beaucoup de figures aussi séduisantes que celle de mademoiselle de la Fayette. Son affection désintéressée pour Louis XIII, les sentiments les plus nobles unis à la tendresse la plus touchante, une modestie sincère et sans apparat, nulles prétentions, un cœur sensible autant que fier qui bat aux choses de la terre, mais s'émeut à l'approche des périls, un profond amour de Dieu qui domine tout et détermine le sacrifice suprême, désignent la pure jeune fille à ceux qui admirent la lutte, le dévouement et l'abnégation. Il y

a plus d'un rapport entre mademoiselle de la Fayette et la touchante la Vallière : toutes deux agréables plutôt que belles, douces autant que réservées, toujours ignorantes ou insoucieuses de leur crédit, puissantes sans l'avoir désiré, presque sans le savoir, devant leur influence non à l'art ni à l'étude, mais au charme qu'elles répandent sans le vouloir, dépourvues l'une et l'autre de toute ambition personnelle et pourtant environnées de piéges, de dangers qu'elles fuient en se réfugiant au couvent et en s'efforçant d'y trouver la paix. Mais, si l'on estime la Vallière même quand elle succombe, tant elle reste séduisante dans ses défaillances, si on l'aime parce qu'elle a vécu renfermée tout entière dans sa passion à laquelle parfois elle cède, le plus souvent elle résiste; si on l'admire en la voyant passer des tourments d'un amour sans cesse combattu aux rigueurs volontaires d'une expiation courageusement subie durant trente-six années, combien plus suave encore doit apparaître l'image de mademoiselle de la Fayette, qui a aimé aussi tendrement le père que la première aima le fils, mais qui sut rester pure, et dont le cœur aussi tendre, aussi aisément entraîné que celui de la maîtresse de Louis XIV, fut efficacement défendu par une piété sincère, par une vive estime pour Louis XIII, par un profond respect pour Anne d'Autriche !

Venue à la cour en 1630 et à peine âgée de quatorze ans, Louise de la Fayette était restée pendant quelques années sans attirer l'attention; car, outre son extrême modestie, elle était brune, et, à cette

époque, la mode accordait toute sa faveur aux blondes. D'ailleurs mademoiselle de Hautefort, qui possédait le cœur du roi et qui était blonde, apparaissait alors aux seigneurs de la cour comme l'idéal de la beauté. Un peu moqueuse, parfois hautaine, aimant à faire sentir l'empire qu'elle exerçait, mademoiselle de Hautefort déplaisait souvent à Louis XIII, qui, piqué, s'éloignait et boudait. Il avait de la passion, toutes les faiblesses, mais non les défaillances, et, s'il fut toujours chaste, s'il ne cessa de respecter celles qu'il aimait, il manifesta, en revanche, les dépits, les joies, les colères, les empressements de l'amoureux. Ses amours immatérielles avaient toute l'apparence des amours qui ne le sont pas. On assure que c'est pour faire naître du dépit dans l'esprit de mademoiselle de Hautefort, qu'il adressa d'abord et à plusieurs reprises la parole à mademoiselle de la Fayette, et que, retenu par l'esprit fin, l'aspect gracieux, le caractère modeste, la bonté parfaite de celle-ci, il s'attacha peu à peu à elle, en même temps qu'il s'éloignait de plus en plus d'une maîtresse qui lui paraissait trop peu indulgente depuis qu'il connaissait sa rivale involontaire. Louis XIII, nous l'avons dit, évita toute sa vie l'amour tel qu'il l'avait vu avec dégoût dans ses tristes effets à la cour d'Henri IV. Son âme mélancolique appelait ardemment une âme compatissante. D'autre part il avait besoin d'estimer et même d'admirer la personne qu'il aimait. Assurément la vertu et la beauté de mademoiselle de Hautefort avaient fait sur lui une impression profonde,

mais il ne trouvait pas en elle l'amie à laquelle aspirait son cœur languissant. Mademoiselle de la Fayette seule aima Louis XIII « comme il semblait vouloir l'être, » ainsi que le dit madame de Motteville[1], et lui put aimer non-seulement sans remords, mais encore sans le moindre trouble de l'âme, cette jeune fille qui, s'étant promis dès sa jeunesse de quitter un jour le monde pour le cloître, ne se sentait pas ébranlée dans son dessein par la plus haute faveur et se préparait modestement, sans bruit, sans fracas, à suivre sa destinée, à abandonner la cour, à sacrifier sa jeunesse, sa beauté, les honneurs dont elle était comblée et aussi l'amour qu'elle commençait à ressentir pour le roi. Ce goût du sacrifice, cette abnégation admirable étaient d'ailleurs comme un lien de parenté entre mademoiselle de la Fayette et un prince que nous avons vu capable d'immoler ses inclinations à l'intérêt de l'État. Jamais liens spirituels ne furent plus étroits que ceux qui unirent ces deux âmes vraiment dignes de s'associer, dont l'une aurait donné le bonheur à l'autre, dont l'autre aurait assuré le repos et la tranquillité d'esprit de Louis XIII.

C'est parce que Louis XIII et mademoiselle de la Fayette étaient dignes l'un de l'autre, c'est parce qu'ils étaient également animés de l'esprit de sacrifice, qu'ils se séparèrent, et non, comme on l'a dit, parce que Richelieu, par ses intrigues, déter-

[1] *Mémoires de madame de Motteville,* collection Michaud, 2e série, t. X, page 33.

mina mademoiselle de la Fayette à entrer au couvent. Cette accusation a été portée dans les mémoires du temps et la plupart des historiens l'ont répétée. M. Cousin, après avoir, dans son livre sur madame de Hautefort, consacré un long appendice à mademoiselle de la Fayette, le termine par ces mots : « Nous faisons des vœux pour qu'un historien, recueillant et mettant en œuvre les matériaux amassés, en tire une vie fidèle de mademoiselle de la Fayette, où il mette la gloire de son art à représenter les faits avérés et certains, sans y ajouter de vaines conjectures mille fois au-dessous de la réalité, et fasse paraître les choses humaines telles qu'elles sortent du sein de l'humanité [1]. » Nous allons nous efforcer de satisfaire le vœu de M. Cousin, sinon en écrivant une vie de mademoiselle de la Fayette, du moins en étudiant les causes de son départ de la cour. Mais, nous regrettons de le dire, cet examen nous conduit à des conclusions entièrement opposées à celles de l'illustre écrivain. Entraîné par le naturel désir de rendre mademoiselle de la Fayette la plus intéressante possible, M. Cousin en a fait une victime de Richelieu, en même temps qu'il présentait le roi comme la dupe de son ministre. M. Avenel ne s'est pas risqué à contredire une telle autorité. « Poussée dans le cloître, dit-il, par les intrigues dont Richelieu l'avait environnée bien plus que par une vocation longtemps incertaine et irrésolue, elle entra

[1] *Madame de Hautefort*, p. 319.

enfin à la Visitation le 19 mai 1637[1]. » — « Nous savons, avait dit M. Cousin, que la pauvre femme a été enveloppée dans des intrigues diverses dont elle a fini par être la victime. » — « Nous ne remonterons pas avant l'année 1636, lisons-nous ailleurs, nous prendrons l'affaire dans sa crise même, au milieu de la lutte engagée entre les parents et amis de l'aimable jeune fille qui s'efforcent de la retenir à la cour, et Richelieu qui la précipite vers le couvent à l'aide de conseillers et de conseillères hypocrites que dirige dans l'ombre le P. Carré[2]. »

Ce sont les lettres écrites à Richelieu par ce P. Carré, dominicain, confesseur de mademoiselle de la Fayette, que M. Cousin a apportées au débat. C'est dans ces lettres qu'il a cru trouver la preuve que mademoiselle de la Fayette avait été poussée au couvent par les seules intrigues de Richelieu, intrigues conçues et poursuivies à l'insu du roi et contre son sentiment personnel. Mais l'éminent biographe des *Femmes illustres du dix-septième siècle* a publié ces lettres sans les lire attentivement[3], ou du moins en se préoccupant uniquement d'y trouver ce qui était favorable au système qu'il avait adopté.

Ce système, qui a semblé à M. Cousin plus propre à rendre intéressante mademoiselle de la Fayette,

[1] *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 773.
[2] *Madame de Hautefort*, pp. 252 et 303.
[3] C'est ainsi que les premières lignes d'une lettre du P. Carré à Richelieu, du 1er février 1636, parlant de la gouvernante des filles de la reine, M. Cousin dit, dans une note, qu'il n'en sait pas le nom. Et pourtant ce nom se trouve dans le corps de cette même lettre. (V. *Archives des aff. étrang., France*, t. LXXVIII, année 1636, fol. 124, pièce citée par M. Cousin dans *Madame de Hautefort*, p. 307.)

ce que nous ne croyons pas, ne repose sur rien de sérieux. Non, mademoiselle de la Fayette n'a pas été précipitée vers le couvent par Richelieu, car, bien avant d'être aimée du roi, elle avait formé le dessein d'entrer en religion et elle ne varia jamais sur ce point. Non, mademoiselle de la Fayette, pas plus que le roi, ne fut, en cette circonstance, la dupe du cardinal agissant isolément; car, d'une part, celui-ci ne se sépara jamais du roi; d'autre part, Louis XIII apprécia et accepta les projets de sa noble amie. Le vrai est que quelques personnes s'opposèrent à la réalisation de ces projets : l'évêque de Limoges et le chevalier de la Fayette, tous deux oncles de la jeune fille d'honneur, et madame de Senecé, étroitement liée avec le chevalier, avaient un intérêt direct à ce que leur parente restât à la cour en jouissance de la faveur du roi. Du reste, leur opposition ne modifia en rien la résolution de mademoiselle de la Fayette, et leurs petites intrigues, inspirées par de mesquins mobiles, ne firent qu'irriter contre eux le roi, mécontent de voir l'ambition de quelques intrigants se mêler à ses pures relations avec mademoiselle de la Fayette, et Richelieu qui, sans la pousser au couvent, n'était pas fâché de la voir persévérer dans son dessein. Elle allait le mettre à exécution vers la fin de mars 1636, quand le P. Caussin, jésuite, devint confesseur du roi. Ce religieux, foncièrement honnête et demeuré tel au milieu d'une cour où se mêlaient tant d'intrigues, se prit d'admiration pour la liaison si pure qui unissait le roi à

mademoiselle de la Fayette, et il engagea vivement celle-ci à demeurer à la cour quelque temps encore, afin de prolonger les chastes satisfactions du mélancolique Louis XIII. Elle céda à ce conseil en conservant, d'ailleurs, la ressource suprême que nul ne pouvait lui enlever, et qu'elle ajournait sans y renoncer, puisqu'elle consentit seulement à promettre d'attendre le consentement de ses grands parents qui habitaient la province. Mais l'influence de ses oncles retardait de plus en plus ce consentement, et mademoiselle de la Fayette continuait à vivre à la cour. Après une année, pendant laquelle il n'y eut de sincérité réelle et de désintéressement absolu que dans les actes de Richelieu, de mademoiselle de la Fayette et de Louis XIII, celui-ci, las de voir celle qu'il aimait être le centre et l'objet d'intrigues incessantes, lui proposa d'aller demeurer à Versailles, où il n'avait alors qu'une maison de plaisance. Cette demande lui fut-elle inspirée par une passion toujours croissante, ou seulement par le désir d'enlever la jeune fille d'honneur à l'influence de ceux qui voulaient en faire l'instrument de leur ambition ? Nous ne savons. La conduite irréprochable jusque-là tenue par Louis XIII empêche d'affirmer qu'il ait tout à coup voulu faire de sa noble amie une maîtresse. Quoi qu'il en soit, mademoiselle de la Fayette conçut aussitôt de vives craintes, elle redouta un péril dont, sans doute, elle n'était pas menacée, et elle courut se réfugier au couvent afin de se donner à Dieu sans partage. Louis XIII ne s'opposa en rien à l'exécu-

tion immédiate de cette résolution. Il reconnut qu'elle était nécessaire. Il n'aurait pas eu la force de l'inspirer, il eut assez d'abnégation pour ne pas y mettre obstacle. Si pur que fût le sentiment que lui inspirait son amie, il comprit qu'une affection même innocente, ressentie pour une autre femme que la reine, était une faute commise par l'homme, un préjudice causé par le roi au bien de l'État.

Le roi d'Espagne pouvait retarder une paix alors indispensable à la France (on était en mai 1637), uniquement parce que sa sœur était délaissée. Enfin Louis XIII était trop religieux pour ne pas respecter une résolution par laquelle une âme se donnait librement à Dieu. Cette fois encore, il immola ses sentiments. Il se borna à aller revoir quelquefois à la grille de la Visitation la femme qu'il avait tant aimée, et à laquelle il devait quelques rares moments de bonheur.

Quant à Richelieu, on ne peut nier qu'il ait été fort satisfait de voir disparaître de la cour celle dont ses adversaires voulaient faire un instrument complaisant de leur inimitié; mais il est inexact qu'il l'ait poussée à entrer au couvent, et cela contre le sentiment de Louis XIII.

Il nous reste à prouver brièvement ce qui précède.

La vocation de mademoiselle de la Fayette était fort ancienne. Madame de Motteville assure « qu'elle avait choisi pendant toute sa vie le couvent des Filles de Sainte-Marie de la rue Sainte-Antoine pour le lieu de son repos et le port où elle devait trouver

son salut[1]. » Le P. Griffet va plus loin encore, et déclare « que, dès ses plus tendres années, elle eut dessein de se faire religieuse, et que, malgré la faveur du roi, elle resta toujours dans la résolution de se retirer. » Ailleurs il raconte que mademoiselle de la Fayette déclara elle-même « qu'elle avait eu ce dessein dès sa jeunesse; qu'elle voulait entrer dans l'ordre de la Visitation, qui n'était point trop austère; qu'elle n'avait aucun sujet de chagrin; que personne ne lui avait conseillé de quitter le monde, dont elle connaissait la vanité, et que le seul regret qu'elle aurait en le quittant était de satisfaire, par sa retraite, l'ambition et la malignité de ceux qu'elle croyait avoir raison de ne pas aimer[2]. »

Louis XIII n'était pas opposé à la résolution de mademoiselle de la Fayette, et il a, dans cette affaire, comme dans toutes les autres, constamment agi de concert avec Richelieu, ainsi que le prouvent les deux lettres suivantes. La première a été écrite, le 29 janvier 1636, par le P. Carré à Richelieu. « J'écris ce mot, en grande tristessse, à Votre Éminence, dit le dominicain, non pour les affronts et ignominies que je viens de recevoir, mais pour le danger où je vois la vocation de mademoiselle de la Fayette; car, outre un grand discours que me fit hier mademoiselle de Vieux-Pont[3], *que M. Sanguin*[4] *lui avoit fait des déplaisirs et ressentimens du roy*, qui étoient comme

[1] *Mémoires de madame de Motteville,* collection Michaud, 2e série, t. X, p. 33. col. 1.
[2] *Histoire de Louis XIII,* t. III, pp. 7 et 9.
[3] Fille d'honneur de la reine.
[4] Maître d'hôtel du roi.

au dernier point, que je communiquai hier à madame votre nièce, pour lui demander avis (qu'elle me donna de tenir bon, et faire exécuter au plus tôt, *s'il n'y avoit contraire mandement du roi ou de Votre Éminence*, et sans le dire à M. de Limoges ni à madame la marquise de Senecé); mondit sieur et madite dame, avec M. le chevalier de la Fayette[1], me sont venus trouver ce matin sur les neuf et dix heures. Tous les trois m'ont attaqué et combattu furieusement : M. de Limoges, par raisonnement, reproches et injures; la deuxième, par reproches, et le troisième, par un reproche atroce; et le tout à cause, disoient-ils, que j'ai ménagé, pratiqué et négocié la vocation de leur nièce à la religion, m'ayant demandé pourquoi je ne leur avois donné avis. J'ai répondu : parce que ma conscience me le défendoit, et qu'ils n'étoient juges compétens ni intéressés dans l'affaire. Là-dessus, ils m'ont accablé de ce que dessus, et m'ont fait défense, de la part de la reyne et de la leur, de ne plus voir ni traiter avec leur nièce. Je leur ai dit que je ne l'avois jamais recherché, et qu'au péril de ma vie je dirai toujours la vérité, quand une âme m'interrogera pour son salut[2]. » La seconde lettre que nous invoquons est une des lettres inédites que nous publions. Écrite, le 17 janvier, par Louis XIII à Richelieu, elle renferme ces mots significatifs : « Je vous diroy force choses qui se sont passées de-

[1] C'est l'oncle de mademoiselle de la Fayette dont nous avons parlé plus haut. Il était chevalier de Malte.

[2] *Arch. des aff. étrang., France*, t. LXXVIII, fol. 63, cité par M. Cousin, p. 305.

puis que je vous ai écrit sur l'affaire de la fille (mademoiselle de la Fayette)... Si vous rencontrés demain Sanguin avant que vous mayez veu, et quil vous parle de la fille, faites semblant de nen avoir ouy parler. » Cette lettre prouve, d'une part, que si Sanguin est entré dans les intrigues nouées par les parents de mademoiselle de la Fayette, il n'a jamais été un instrument du roi; d'autre part, que, dans toute cette affaire de mademoiselle de la Fayette, Richelieu n'a pas cessé d'être le confident de Louis XIII.

Veut-on des preuves plus décisives encore? C'est le P. Carré que les malveillants de la cour accusaient d'avoir accepté de Richelieu la mission de pousser mademoiselle de la Fayette au couvent. Or voici ce qu'écrit, le 13 février 1636, ce prétendu agent de Richelieu au grand ministre : « L'on m'a averti que, sans Votre Éminence, le roy m'auroit banni de la France, à cause que j'avois eu la hardiesse d'aider une fille qu'il aime à entrer en religion. *Outre que je n'ai pas cru cette imposture,* j'ai pensé que ceux qui, pour leurs intérêts particuliers, font courir de pareils bruits, font un grand tort à la réputation de notre saint monarque, duquel Votre Éminence m'a si souvent exagéré la pureté, sainteté et droite intention en toutes choses, que j'ai écrites à Rome; et je l'ai dit partout et à tous, et l'ai fait prêcher : *je ne l'ai pas cru, à cause de la contraire disposition que Votre Eminence a trouvée à Sa Majesté, et moi aussi*[1]. »

[1] *Idem*, fol. 148, cité par M. Cousin, p. 309.

Comment M. Cousin a-t-il pu soutenir sa thèse et publier en même temps la lettre que nous venons de reproduire? Si Louis XIII avait désapprouvé les projets de retraite de mademoiselle de la Fayette; si le P. Carré avait été chargé par Richelieu d'agir contrairement aux intentions du roi, la lettre que nous venons de citer eût été ou dénuée de sens, ou pour le cardinal une cruelle offense que le dominicain n'aurait osé se permettre. Madame de Motteville, dont nous avons déjà invoqué le témoignage pour prouver l'ancienneté et la persistance de la vocation religieuse de mademoiselle de la Fayette, n'est pas moins affirmative pour décharger le cardinal de l'accusation malveillante portée contre lui par plusieurs de ses contemporains. « On a dit, lisons-nous dans les *Mémoires* de cette dame ordinairement contraire à Richelieu, on a dit que le cardinal s'étoit servi de la dévotion de la Fayette pour en priver le roi, et que, ne pouvant avoir la Fayette à ses gages, il se servit en même temps de son confesseur pour lui donner des scrupules de la complaisance qu'elle avoit pour le roi ; ce qui fut conduit si finement par leurs directeurs, que l'amour de Dieu triompha de l'humain. La Fayette se retira dans un couvent, et le roi se résolut de le souffrir. *La vérité est que Dieu la destinoit à ce bonheur*[1].» Si, à toutes ces affirmations, nous ajoutons le rapprochement des dates, que restera-t-il des arguments de ceux qui accusent Riche-

[1] *Mémoires de madame de Motteville*, collection Michaud, 2e série, t. X, p. 33.

lieu d'avoir, grâce à l'influence du P. Carré, déterminé mademoiselle de la Fayette à entrer au couvent? Celle-ci s'est enfermée dans la maison de la Visitation le 19 mai 1637; or le P. Carré avait cessé le 25 avril 1636 d'être son confesseur, et avait été remplacé, dès cette époque, par le P. Armand, jésuite, choisi par les parents de la fille d'honneur, par ceux qui voulaient, à tout prix, la maintenir à la cour[1].

L'ambition de ces parents, les tristes manœuvres auxquelles elle les a poussés, le fol aveuglement qui en a été la conséquence, ne sont niés par personne. « Mademoiselle Filandre, lisons-nous dans une lettre du P. Carré, m'a confirmé aujourd'hui qu'elle avoit ouï dire que l'oncle de mademoiselle de la Fayette (l'évêque de Limoges) prétendoit par son moyen parvenir au gouvernement; mais je ne puis croire à un pareil aveuglement[2]. » Le 12 mars, le P. Carré écrit encore: « La grand'mère (madame de la Flotte, grand'mère de madame de Hautefort) me dit qu'un grand et intime ami de l'oncle lui avoit dit que ledit oncle n'espéroit pas moins qu'un chapeau par le moyen de la petite; qu'il étoit grandement entreprenant[3]. » Et dans le Journal du P. Caussin, recueil de notes réunies par le cardinal sur ce religieux, nous trouvons cette phrase significative: « Le sieur évêque de Limoges a dit plusieurs fois à une femme

[1] Le P. Carré annonçait lui-même cet événement à Richelieu le 25 avril. (V. sa lettre, *Arch. des aff. étrangères*, t. LXXVIII, fol. 329, et dans *Madame de Hautefort*, p. 316.)

[2] Même volume, fol. 150, et *Madame de Hautefort*, p. 311, lettre datée du 14 février 1636.

[3] Mêmes sources, fol. 223 et p. 315.

qu'il appelle sa ménagère : « Quand le cardinal sera « ruiné, nous ferons ceci, nous ferons cela; je lo- « gerai dans l'hôtel de Richelieu ; c'est un logis qu'il « me prépare[1]. » On le voit, il y a eu cabales et menées autour de mademoiselle de la Fayette; mais ces cabales ont été formées par les ennemis de Richelieu. Celui-ci se contenta de les faire surveiller et de ne rien ignorer de leurs ridicules prétentions. Louis XIII fut instruit de tout. « Puisque le roy sçait maintenant par mademoiselle de la Fayette, écrit Richelieu à Chavigny le 2 novembre 1636, que M. le Premier et sa cabale luy disoient (à la Fayette), en termes exprès, qu'on la vouloit chasser, il n'y a plus lieu de douter du bon dessein de ces messieurs. La sincérité de mademoiselle de la Fayette justifie (prouve) la malice des autres. Je m'asseure de plus en plus que le roi recognoistra que ces messieurs avoient des pensées du tout contraires à ce qu'ils devoient[2]. » Quelques mois après l'entrée de mademoiselle de la Fayette au couvent, Louis XIII eut l'occasion de manifester l'éloignement qu'il ressentait à l'égard de ceux qui avaient tenté de se servir de son amie pour le brouiller avec Richelieu. Anne d'Autriche étant allée visiter madame de Senecé, Louis XIII écrivit, le 27 décembre 1637, à son ministre : « Le voyage de la reyne chés la tante a esté désaprouvé de tout le monde. »

En résumé, mademoiselle de la Fayette a été le

[1] *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 816.
[2] *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 650.

centre d'une tragi-comédie dans laquelle se sont fait jour bien des ridicules et aussi de tristes passions. Le chevalier de la Fayette, madame de Senecé et l'évêque de Limoges ont été les personnages comiques, les auteurs autant que les dupes d'une intrigue nouée autour du roi et de mademoiselle de la Fayette, et dont Richelieu s'est contenté d'être le spectateur. M. Cousin a cru rendre l'héroïne plus intéressante en la faisant précipiter vers le couvent par Richelieu. Cette fois, comme presque toujours, la vérité toute pure est d'un plus grand intérêt qu'une fiction imaginée par la passion des contemporains, et trop aisément adoptée ensuite par l'histoire. C'est volontairement que mademoiselle de la Fayette a fui la cour. Son immolation est d'autant plus admirable que personne ne l'y a contrainte. Ses tristes parents voulaient la retenir. Louis XIII l'aimait, Anne d'Autriche elle-même l'estimait ; Richelieu, à qui le roi ne laissait rien ignorer de ses sentiments, et qui savait d'ailleurs mademoiselle de la Fayette incapable de se prêter aux combinaisons intéressées de ses parents, la faisait surveiller sans la combattre. La touchante fille d'honneur de la reine n'a donc pas cédé aux coups de ses ennemis. Elle a fui, redoutant les sentiments qu'elle éprouvait autant que ceux qu'elle inspirait ; elle a fui non pas la haine, mais l'amour ; elle a fui non Richelieu, mais Louis XIII, et surtout la brillante et méprisable situation où d'indignes parents voulaient l'avilir.

CHAPITRE SIXIÈME.

Persistance de l'affection de Louis XIII pour Richelieu. — Cinq-Mars placé par celui-ci auprès du roi. — Vanité et frivolité du nouveau favori. — Ses prétentions ridicules. — Ses visées ambitieuses le perdent dans l'esprit du roi. — Cinq-Mars traite avec l'Espagne. — Découverte du traité. — Arrestation du favori. — Inflexibilité de Louis XIII.— Quel a été le secret de Richelieu pour obtenir et conserver toujours l'amitié de son maître. — Participation de Louis XIII à tous les grands actes de son règne.— Causes de la popularité plus grande de Louis XIV. — Œuvre politique accomplie sous Louis XIII.— Portrait de Richelieu.—Richelieu et Mazarin. — Fondement certain de l'affection de Louis XIII pour son ministre. — Causes de l'injustice de la postérité à l'égard de Louis XIII. — Nécessité de réfuter une erreur universellement répandue.

En défendant Richelieu contre ceux qui voulaient le renverser, Louis XIII protégeait l'œuvre qu'ils avaient entreprise en commun. Vers la fin de son règne, le roi donna une nouvelle preuve, et ce ne fut pas la moins significative, de son dévouement à Richelieu et à la chose publique, qu'il identifiait dans son esprit.

Cinq-Mars, dont le père, le maréchal d'Effiat, avait rendu de grands services, sinon comme financier (il fut à cet égard très-médiocre), du moins comme militaire, avait été placé par Richelieu lui-même près du roi. Celui-ci l'aima d'abord, en souvenir de son

père, puis pour sa grâce, pour son esprit orné, pour ses saillies heureuses. Ce fut en 1639 que, durant un voyage en Picardie, la cour s'aperçut de la faveur croissante du jeune d'Effiat, qui, de capitaine de mousquetaires, s'était rapidement élevé à la situation de maître de la garde-robe, puis à la dignité de grand écuyer. Il avait les reparties promptes, un caractère ouvert, un esprit enjoué, un peu railleur, et il employait dans la conversation des tours plaisants qui divertissaient la nature mélancolique de Louis XIII. Il passait ses journées auprès du roi, et, le soir venu, il quittait Saint-Germain, où était la cour, pour venir à Paris se dédommager dans la société de la jeunesse galante, et oublier le rigorisme et la roideur de langage de son maître. Celui-ci, toujours sévère dans ses mœurs, blâmait Cinq-Mars de sa conduite, et ce fut là le premier sujet de querelles dans lesquelles intervenait quelquefois Richelieu pour les apaiser.

Peu à peu l'ambition se développa dans l'esprit du jeune d'Effiat, qu'étourdirent les témoignages d'affection que lui prodiguait le roi. Il voulut épouser Marie de Gonzague, qui devint plus tard reine de Pologne. Le cardinal s'étant opposé à cette union d'une façon un peu blessante pour ce jeune présomptueux, et en essayant de le ramener à une plus modeste appréciation de sa valeur, celui-ci persista dans son projet, et, comptant sur la faveur du roi, il essaya de supplanter Richelieu. Comme il avait dans sa personne et dans son esprit beaucoup des

agréments de Luynes, dont il ne possédait d'ailleurs ni la haute intelligence ni les talents de gouvernant, il ne tarda pas à croire qu'il pourrait marcher sur ses traces, et par les mêmes moyens atteindre le même but. Jamais la vanité ne produisit un tel vertige. Pour devenir duc et pair, connétable, premier ministre comme Luynes, il ne songea à rien moins qu'à se débarrasser de Richelieu, comme Luynes s'était débarrassé de Concini.

Richelieu, qui avait tourné le dos à Marie de Médicis, par laquelle il avait atteint le pouvoir, ne pardonnait pas l'ingratitude, quand on s'en rendait coupable à son détriment. Déjà, mais sans soupçonner encore la vérité tout entière, il s'était aperçu de certaines prétentions du grand écuyer, et les avait réprimées avec hauteur. A deux reprises, Cinq-Mars avait voulu demeurer dans la salle où allait se tenir le conseil. Le cardinal, « le gourmandant comme un valet[1], » s'était refusé à accéder à ce désir inspiré par une sotte vanité, et le roi s'était rangé à l'avis de son ministre.

Jusque-là, Cinq-Mars n'a en rien fait connaître qu'il veuille nuire à Richelieu. Le jour même où il commence à l'attaquer auprès du roi, il est perdu. Toutefois Louis XIII l'écoute encore ; mais, ainsi qu'il l'expliquera plus tard dans sa « Déclaration aux provinces et aux ambassadeurs, sur la détention de Cinq-Mars et du duc de Bouillon[2], » c'est pour tâ-

[1] *Mémoires de Montglat*, p. 126, col. 1.
[2] *Papiers d'État et lettres de Richelieu*, t. VII, p. 71.

cher de surprendre ses projets et d'en mesurer la gravité. Il est incontestable que Cinq-Mars fut irrémédiablement condamné dans l'esprit de son maître, dès le moment où il osa menacer Richelieu. « Je ne veux à aucun prix me défaire du cardinal, lui dit un jour le roi. S'il faut que l'un de vous deux sorte, vous pouvez vous préparer à vous retirer. Ne vous flattez point là-dessus[1]. » Un jour que le maréchal Fabert causait avec le roi des opérations du siége de Perpignan, Cinq-Mars, présent à l'entretien, se permit quelques observations. « Vous avez sans doute passé la nuit à la tranchée, lui dit le roi, puisque vous en parlez si savamment? Allez, vous m'êtes insupportable. Vous voulez que l'on croie que vous passez les nuits à régler avec moi les affaires de mon royaume, et vous les passez dans ma garde-robe à lire l'Arioste avec mes valets de chambre. Allez, orgueilleux : il y a six mois que je vous vomis[2] ! » Or Louis ignorait encore la trahison de Cinq-Mars et le traité qu'il avait signé avec l'Espagne. Il ne pouvait donc qu'être excédé de l'insistance que mettait le grand écuyer à attaquer le cardinal.

Cinq-Mars, de plus en plus égaré par la vanité, ne renonce pas à son projet. Il s'adresse d'abord au chef naturel de toutes les conspirations du règne, à Gaston d'Orléans. Mais, depuis son infâme conduite à l'égard de Montmorency, Gaston ne pouvait plus espérer de recruter une armée en France. D'autre

[1] *Mémoires de Monglat*, p. 128, col. 1.
[2] Le P. La Barre, *Vie de Fabert*, t. I, p. 398.

part le duc de Bouillon, depuis longtemps complice de Cinq-Mars, ne voulait exposer sa place de Sedan que si les conjurés lui procuraient une armée pour la défendre. C'est alors qu'ils s'adressèrent aux Espagnols. En attendant le retour de Fontrailles envoyé en Espagne, Cinq-Mars, qui était auprès de Louis assiégeant Perpignan, feignait de posséder encore sa faveur. « Durant quinze jours, dit Montglat, il se tint dans un endroit apparent de l'antichambre du roi, pour dissimuler sa disgrâce; mais la porte lui était interdite[1]. »

Bien que Louis XIII et Richelieu fussent encore dans une ignorance absolue des propositions portées en Espagne, les intrigues de Cinq-Mars avaient transpiré, et, à l'étranger, beaucoup croyaient à la chute prochaine du cardinal. En réalité, celui-ci était si peu menacé, et le roi considérait si bien son maintien au pouvoir comme une affaire d'honneur, comme un acte de gratitude nécessaire, qu'un officier français, arrivé de Hollande, lui ayant dit que les Hollandais voulaient faire la paix avec l'Espagne, sur le bruit de la prochaine disgrâce du cardinal : « Qui lui donne-t-on comme successeur? demanda le roi. — On croit que c'est M. le grand écuyer, répondit l'officier. » Louis XIII rougit de colère et dit : « Les Hollandais ont donc bien méchante opinion de moi[2]? » Du reste, il est utile de faire remarquer qu'en France, même à cette époque, on était con-

[1] *Mémoires de Montglat*, p. 128, col. 2.
[2] *Mémoires de Montglat*, p. 129, col. 2.

vaincu que Richelieu ne courait aucun danger. Nous lisons dans une lettre écrite de Paris le 15 juin 1642, avant que l'on y connût l'arrestation de Cinq-Mars : « M. le Prince parla, il y a trois jours, hautement, à la fin du conseil, des bruits que monseigneur le cardinal n'étoit plus aussi bien auprès du roi, dit qu'il n'y avoit rien au monde de si faux. Et l'on dit que M. le chancelier ajouta que ce seroit une seconde Journée des Dupes, plus signalée que la première[1]. » C'est là ce qu'il était important d'établir. Même avant sa trahison révélée, l'ambitieux et inconsidéré favori de Louis XIII s'était perdu dans l'esprit du roi, parce qu'il s'était heurté à l'autorité inébranlable du cardinal.

On sait le reste. Richelieu apprend qu'un traité a été signé par le grand écuyer et le duc de Bouillon avec l'Espagne, et acquiert la preuve de ce pacte criminel. Aussitôt il adresse par Chavigny un rapport circonstancié au roi qui, malade, avait quitté Perpignan et se trouvait alors à Narbonne. Louis, qui aurait pu favoriser l'évasion de son ancien favori, ordonne qu'on ferme les portes de la ville, le fait rechercher et arrêter dans un grenier où il se tient caché, l'envoie prisonnier dans la citadelle de Montpellier et le livre à la justice du cardinal. Cinq-Mars était encore plus affolé d'orgueil que vraiment perverti. Sa jeunesse aurait peut-être dû attirer la pitié, et les services du père être récompensés par une

[1] Lettre d'Henri Arnauld. Copie de la Bibliothèque nationale. Fonds français, tome 20635.

certaine clémence envers le fils. Louis XIII et Richelieu furent impitoyables. Il était dans la destinée du premier de toujours sacrifier soit à la dignité, soit à l'autorité royale tous ceux qu'il voulut aimer. Depuis le berceau où il se refusa de chérir ses compagnons de jeu parce qu'ils étaient bâtards, jusqu'en 1642, il n'a cessé d'immoler ses préférences. La raison d'État lui interdit d'aimer sa mère, son frère, souvent la reine, ses favoris et les deux seules femmes sur lesquelles se soit porté son regard avec tendresse. Le couvent et la disgrâce ont puni de cette distinction mademoiselle de la Fayette et madame de Hautefort. Il chérit Henri IV, mais Ravaillac l'enleva à son amour. Il aima Luynes, et celui-ci succomba prématurément au siége de Monheur. Ceux qu'il distingua ensuite se laissèrent égarer par l'ambition et crurent pouvoir abattre Richelieu. Mais, dès ce moment, l'affection de Louis se changeait en haine, et il frappait. Dès qu'on visait le grand ministre, le roi renonçait à sa prérogative la plus précieuse, le droit de grâce.

Quel a donc été le secret de Richelieu pour conserver jusqu'à la fin, et à un tel point, la confiance de son maître? Ce secret est à la portée de tous les premiers ministres qui voudraient faire échouer les menées de leurs adversaires : agir sans cesse en vue du bien de l'État, et ne rien laisser ignorer au roi de leurs moindres, de leurs plus insignifiantes actions. Quel ambitieux, même le plus habile dans l'intrigue, aurait pu lutter avec succès contre Riche-

lieu dans l'esprit d'un roi qui connaissait chacun de ses actes, qui était initié par lui aux projets même d'intérêt secondaire, qui pouvait le suivre pas à pas, minute par minute, dans sa marche ascendante vers le but glorieux que d'un commun accord ils s'étaient proposé? Richelieu consultait Louis XIII sur les petites comme sur les grandes affaires. Même quand il était séparé de lui par de longues distances, et que lui avait été déléguée une autorité sans bornes, il ne cessait de tenir le roi au courant de tout ce qui était de nature à intéresser la chose publique. Constamment des secrétaires partaient et revenaient porteurs de dépêches nombreuses, de rapports volumineux et circonstanciés, dans lesquels étaient exposés avec méthode et clarté l'état de chaque question, les difficultés qu'elle soulevait, les diverses solutions propres à les résoudre. Rien de ce qui avait été fait pour préparer le succès, rien de ce qui avait été prévu pour écarter un obstacle n'était omis. Seul le roi prenait les résolutions décisives. Mais le ministre de génie était le grand préparateur de la plupart de ces résolutions. On a été beaucoup trop loin quand on a dit que Richelieu les a toujours dictées. Plusieurs des rapports envoyés au roi par le cardinal avec l'avis de celui-ci, sont émargés d'annotations dans lesquelles Louis XIII motive et formule brièvement une décision contraire. Il serait aussi injuste qu'inexact de croire que Louis XIII n'ait rendu à la France d'autres services que de maintenir Richelieu au pouvoir. La lecture des volumineux papiers d'État

du cardinal suffirait seule à établir que rien n'a été fait sous Louis XIII sans sa participation directe, sans son concours intelligent et éclairé, sans qu'il se soit parfaitement rendu compte lui-même des avantages et des inconvénients des divers partis à prendre. Quand le roi n'était pas à l'armée, il assistait à tous les conseils, écoutait attentivement l'avis de chacun, puis exprimait en quelques mots, et toujours avec lucidité, sa volonté souveraine. Richelieu, en se chargeant de l'exécution de cette volonté, lui donnait sa propre et forte empreinte, et apparaissait ainsi presque seul aux intendants, aux gouverneurs, aux généraux, aux ambassadeurs auxquels il transmettait, en la développant, l'opinion royale. Sans doute les grands traits de la politique du règne lui appartiennent, et son génie a su, presque toujours, discerner les moyens conduisant le mieux au succès. Mais, pour la persistance à demeurer dans la voie choisie, pour la fermeté et l'énergie nécessaires au maintien du système d'ensemble, nous n'hésitons pas à placer Louis XIII à côté du cardinal.

Si la personnalité de Louis XIV se dégage bien plus en relief que celle de son père, c'est que l'un a été entouré de très-grands ministres entre lesquels s'est partagée l'admiration de la postérité, et l'autre a eu sans cesse auprès de lui le même illustre ministre, qui sur lui seul a attiré tous les regards. C'est aussi que les lettres et les arts ont célébré, chanté, peint, mis sur la scène, exalté la gloire de l'incomparable monarque, tandis qu'ont entièrement

manqué à Louis XIII ces intermédiaires éclatants, ces auxiliaires immortels, ces répondants de génie que l'on nomme Racine, la Fontaine, Boileau, Lebrun, le Poussin, Molière, madame de Sévigné, Saint-Simon. L'histoire aime à concentrer sur un seul homme, qu'elle grandit souvent outre mesure, l'éclat d'un règne. Ne pouvant choisir dans le cortége de Louis XIV ni entre Mazarin, de Lionne, Colbert et Louvois, ni entre Pascal, Bossuet, Corneille et Racine, ni entre Condé, Turenne et Vauban, elle a jugé plus logique et plus facile de distinguer le monarque dont le nom brille dans toutes les œuvres du grand siècle, qui a été moins profond politique que Mazarin et Lionne, administrateur moins éclairé que Colbert, moins habile capitaine que Turenne et Condé, mais qui a eu la bonne fortune d'avoir au service de ses projets tous ces admirables instruments. Sous Louis XIII, le siècle dans son printemps n'en était encore qu'aux bourgeons de la gloire. Louis XIV devait en recueillir les fleurs épanouies et les fruits. Mais n'oublions pas que si, dans les choses de l'esprit, l'influence du règne de Louis XIII prépara la moisson prochaine, en rétablissant la règle, en redressant le goût, en épurant les mœurs, son action politique fut plus efficace encore, car Louis XIII et Richelieu consolidèrent et rendirent inébranlable l'autorité royale, telle que la reçut Louis XIV enfant. Placés entre deux règnes glorieux, ils ont servi d'intermédiaires entre Henri IV qu'ils ont continué, et Louis XIV qu'ils ont commencé. Placés entre deux

régences, ils ont réparé les calamités de la première et atténué à l'avance les périls de la seconde, en laissant à la régente et à l'enfant couronné un trône assez affermi pour pouvoir résister à la tempête.

Mettre la royauté hors de l'atteinte des grands et la rendre capable de triompher des résistances du clergé dans les affaires de l'Église, des résistances du parti huguenot dans les affaires politiques, des résistances des gouverneurs de province dans l'administration, des résistances des généraux dans la conduite de la guerre, des résistances des parlements dans les affaires civiles, telle fut la première moitié de la tâche que se proposèrent de concert Louis XIII et Richelieu. Concentrer le plus possible un pouvoir singulièrement énervé par les dix années d'anarchie qui avaient suivi la mort d'Henri IV, tel fut, avant tous les autres, le but principal poursuivi. Relever au dehors le prestige de la France, la maintenir dans le concert des grandes puissances, préparer les bases de l'équilibre européen, étendre les frontières nationales si rapprochées de Paris dans le nord et ouvertes dans l'est depuis la Champagne jusqu'au Dauphiné, ce fut la seconde partie de cette grande et glorieuse tâche. Nul, plus que Louis XIII, héritier direct, admirateur sans réserve d'Henri IV, n'était capable de se donner tout entier à ces vastes projets. Nul, autant que Richelieu, n'avait le génie nécessaire pour concevoir les moyens les plus propres à atteindre le but, pour tout coordonner, tout régler, tout préparer de ce qui devait rendre le suc-

cès certain, pour embrasser d'un vaste coup d'œil le plan d'ensemble et aussi pour pénétrer dans les plus humbles détails de l'exécution.

Ce grand politique s'était formé dans l'Église, qui, en développant les qualités particulières de l'homme, y ajoutait alors opportunément la force et l'éclat du rang. Par la grandeur des vues, par les ressources infinies d'un esprit supérieur, par la fécondité dans les conceptions et une sûreté incomparable dans le choix des moyens, il fut à la hauteur de la mission extraordinaire qui lui a été départie. Ce ministre, dont la confidente d'Anne d'Autriche a eu la noblesse de dire : « Ce fut le premier homme de son temps, et les siècles passés n'ont rien pour le surpasser[1], » cet esprit « à qui Dieu n'avait pas donné de bornes[2], » ce génie « qui, dit la Bruyère, a su tout le fond et tout le mystère du gouvernement, et s'est montré formidable aux ennemis de l'État, inexorable aux factieux[3], » « eut, ainsi que l'a dit un historien moderne, les intentions de toutes les choses qu'il fit[4]. »

Mais, si sa conduite fut toujours le résultat de ses plans, ce qui n'arrive pas à tous les grands hommes, s'il eut le mérite de tracer dès le début la voie dans laquelle il devait marcher durant dix-huit années sans jamais en dévier, il fut plus d'une fois sujet à des accès de découragement qui l'auraient inter-

[1] *Mémoires de madame de Motteville,* p. 23, col. 2.
[2] Lettre de Balzac à Richelieu, du 10 mars 1624. *Œuvres complètes,* t. I, p. 3; édit. de 1665.
[3] La Bruyère, discours de réception à l'Académie française.
[4] M. Mignet. *Introduction à l'histoire des négociations relatives à la succession d'Espagne,* t. I, p. 43.

rompu dans sa marche sans l'intervention toujours efficace de Louis XIII. Mazarin, qui était inférieur à Richelieu en plusieurs points, eut de plus que lui la faculté de ne jamais se laisser abattre, du moins tant qu'il fut au pouvoir. Aussi y est-il toujours remonté, même quand il semblait en être tombé d'une façon définitive ; deux fois chassé, deux fois fugitif, il passa de l'exil à la plus haute prospérité et à l'extrême grandeur. Soit par timidité de cœur, soit sous l'influence d'une santé délabrée de bonne heure, Richelieu s'est souvent abandonné lui-même. Mazarin avait l'habitude de « laisser dire pourvu qu'on le laissât faire. » Ayant bien plus d'ambition que de dignité, il redoutait les actes de ses adversaires, mais nullement leurs injures, et il les aurait volontiers souhaités plus insolents encore pourvu qu'ils fussent moins habiles. Du reste insensible, indifférent, sceptique, Mazarin put traverser les luttes les plus acharnées sans user sa santé, qui resta toujours florissante. Richelieu, au contraire, se laissait miner par l'inquiétude et irriter par la contradiction. Il s'était mis tout entier, avec son corps, avec son âme, dans l'œuvre entreprise, et son sang s'y brûlait, consumé par une fièvre incessante. Il ne put jamais demeurer insensible, même aux piqûres les plus légères de ses ennemis, et les blessures de l'amour-propre furent parfois non moins douloureuses à l'homme que les plus graves mécomptes au politique. Aussi eut-il à subir les défaillances de la lassitude et connut-il l'accablement et l'amertume du désespoir. Ses of-

fres fréquentes de démission ont été quelquefois sincères, et son amour du pouvoir, si grand qu'il fût, aurait été vaincu dans certaines périodes d'affaissement, si Louis XIII n'avait pas aussitôt relevé cet esprit prompt à s'abattre.

Par là ils se complétèrent l'un l'autre, le premier apportant dans l'association son génie inépuisable, le second son autorité souveraine, sa ténacité et son énergie, tous les deux tendant au même but; tous les deux, par conséquent, devant être unis dans la reconnaissance publique, car un lien aussi étroit, et que seul rompra la mort, n'a pu se former qu'entre deux esprits qui se ressemblaient. La parenté de leurs esprits et le besoin qu'ils avaient l'un de l'autre n'ont pas été leurs seuls points d'attache. Tous les deux avaient un véritable culte pour l'honneur et la gloire du pays. La vérité est tellement évidente qu'elle a arraché sur Louis XIII, à un des pires pamphlétaires de notre temps, cet aveu précieux à constater : « Sa gloire de roi, l'honneur de la couronne et l'honneur de la France se confondaient dans son esprit[1]. » Quant à Richelieu, il suffit de lire ses mémoires et ses lettres pour trouver à chaque pas les preuves du patriotisme le plus pur. Les succès de la France « le ravissent; » ses revers « le tuent, » et nul, depuis deux siècles, n'a osé le démentir pour ces paroles prononcées à son lit de mort : « Je n'ai point eu d'autres ennemis que ceux de l'État. »

A vrai dire, les preuves que nous exposons pour

[1] Michelet, *Histoire de France*, t. XII, p. 31.

établir l'union étroite et naturelle de ces deux hommes, sont tellement irréfutables, que nous nous serions vingt fois arrêté dans une démonstration superflue, si nous ne nous rappelions que nos devanciers ont été à peu près unanimes[1] dans l'expression de l'opinion contraire.

Est-il besoin, pour achever de déraciner cette erreur si singulièrement répandue, est-il besoin, pour achever de montrer que Louis XIII a non-seulement soutenu mais aimé le cardinal, de résumer leur œuvre commune? Faut-il rappeler les finances organisées, les intendants créés et placés en face des gouverneurs pour restreindre leur pouvoir; les protestants désarmés comme parti politique et réduits à n'être plus qu'une secte religieuse; les plus hautes têtes fléchissant devant la Majesté royale, et, quand elles s'y refusent, mises sous la hache du bourreau et tombant; l'armée, qui comptait dix mille hommes sous Henri IV, portée au chiffre de cent quatre-vingt mille hommes; une marine créée et forte de vingt galères et de quatre-vingts vaisseaux? Faut-il rappeler les alliances habilement nouées au dehors et les subsides donnés si à propos à des puissances qui avaient des troupes, mais point d'argent; nos frontières, désarmées précédemment, pourvues de forteresses formidables : Brisach et Pignerol à l'est, Arras au nord, Perpignan au sud devenant nos boulevards? Faut-il rappeler enfin que si, en 1648, le traité de Westphalie abaissa l'Autriche; que si, en

[1] Voir plus haut, chapitre premier.

1659, le traité des Pyrénées réduisit l'Espagne ; que si la France acquit par là l'Artois, la Flandre, l'Alsace, la Franche-Comté et le Roussillon, ces magnifiques résultats, obtenus par Mazarin, avaient été préparés par Richelieu?

Devant une œuvre aussi prodigieuse, comment s'étonner que Louis XIII ait chéri celui qui la lui a proposée et a si puissamment contribué à son accomplissement? Le jour même où Richelieu devint premier ministre, Sully, du fond de sa retraite, s'écria : « Le roi vient d'être comme inspiré de Dieu[1]. » Le grand serviteur d'Henri IV avait eu le pressentiment de ce que pourraient accomplir ces deux forces unies pour le bien commun de la nation. Il serait étrangement surpris s'il pouvait lire dans les historiens d'aujourd'hui que Louis XIII a supporté Richelieu comme un lourd fardeau et une chaîne embarrassante.

Ce pays, qui est celui où la vérité, quand elle éclate à tous les yeux, trouve pour triompher le plus de forces, est également celui où, la paresse des esprits étant complice, l'erreur demeure le plus longtemps. Aussi les abus y sont indéracinables et les révolutions irrésistibles. D'autre part, le peuple français ne se pique tant d'être sceptique que parce qu'il se sait le plus crédule de l'univers. C'est lui qui adopte le mieux les opinions toutes faites, et, comme il est excessif en tout, dans ses engouements comme

[1] *Œconomies royales*, collection Michaud et Poujoulat, 2e série, t. III, p. 357, col. 1. Chapitre daté de 1625.

dans ses répulsions, il a d'autant plus rabaissé Louis XIII qu'il admirait davantage Richelieu. Tandis qu'on a donné à celui-ci tout le mérite des grandes choses accomplies de 1624 à 1642, on a fait de Louis XIII une espèce de roi fainéant engourdi dans sa mollesse, incapable de gouverner parce qu'il a eu un ministre de génie, incapable d'aimer parce qu'il n'a pas eu de maîtresses. Comme Richelieu n'a rien négligé pour sa gloire et que ses Mémoires, dictés par lui à ses secrétaires, et ses innombrables papiers d'État ont témoigné pour lui devant la postérité, celle-ci n'a rien ignoré de ses actes. Louis XIII, moins soucieux de sa renommée et plus enclin à s'effacer, a surtout agi dans le conseil. Son action est presque insensible après deux siècles écoulés; elle échappe à l'examen superficiel. Seul, Richelieu, revenant à la vie, pourrait lui rendre une justice complète. Il montrerait Louis XIII sacrifiant tour à tour sa mère, son frère, la reine, madame de Hautefort, mademoiselle de la Fayette, Cinq-Mars, non pas à lui le cardinal, mais au bien de l'État. Il montrerait le roi n'hésitant pas, parce que le succès de l'œuvre commune y est intéressé, à laisser aller Marie de Médicis en exil, dans un couvent la femme qu'il aime, à envoyer sur l'échafaud le favori qu'il a distingué. Il le montrerait enfin plein de sollicitude pour la précieuse vie de son ministre, accourant à Rueil chaque fois qu'elle est en danger, lui octroyant des gardes, lui recommandant la prudence, lui désignant ses ennemis et lui donnant à son lit de

mort les marques de la plus sincère, de la plus vive douleur.

Richelieu disparu, le roi tient toutes les promesses qu'il lui a faites; il poursuit par lui-même la politique du cardinal[1], et, de même qu'en 1630, moribond à Lyon, il avait conseillé à Gaston, son héritier présomptif, de prendre Richelieu comme premier ministre, de même, près de mourir à Paris, il imposera à Anne d'Autriche Mazarin, le continuateur désigné par Richelieu. Cette union a donc été indissoluble; elle a produit ses effets au-delà même du tombeau. C'est qu'elle était fondée sur une inclination mutuelle autant que sur la raison. Richelieu aimait Louis XIII par gratitude et il en était aimé parce qu'il immolait sa santé et sa vie au bien de l'État. Ils se sont livrés l'un et l'autre sans réserves. L'œuvre à accomplir valait bien cette abnégation. Ils ont choisi et atteint le but de concert. Voilà pourquoi, ayant été unis dans l'entreprise, nous avons tenu à ne pas les séparer après le succès, et, sans amoindrir le grand ministre, à remettre à sa véritable place son royal, son indispensable auxiliaire, son constant, son fidèle ami.

[1] Voir une lettre écrite par Louis XIII, deux jours après la mort de Richelieu, le 6 décembre 1642, au marquis de Fontenay-Mareuil, son ambassadeur à Rome. Nous publierons plus loin cette lettre importante.

CHAPITRE SEPTIÈME.

Documents nouveaux apportés par nous dans le débat. — Authenticité des lettres qui vont être publiées. — Quels sont les traits matériels qui les caractérisent.— Importance qu'a pour l'histoire la publication de ces lettres inédites.

Dans les chapitres qui précèdent, nous nous sommes efforcé de prouver l'affection de Louis XIII pour Richelieu d'abord par l'étude du caractère de ce roi, puis par l'examen des faits principaux qui ont marqué ses relations avec le grand ministre. La première partie de notre démonstration nous a permis de présenter en Louis XIII un prince nécessairement conduit, par les impressions qu'il a reçues et par ses méditations fécondes, à soutenir de son amitié le cardinal. Dans la seconde partie de cette étude, nous avons vu, par les faits, que ces dispositions premières ont eu leur effet naturel, et que, dans les circonstances les plus décisives, Louis XIII a été l'auxiliaire le plus sûr, l'ami le plus dévoué de Richelieu.

Enfin, nous allons publier une série de lettres inédites, toutes écrites par Louis XIII à Richelieu, lesquelles achèvent de prouver jusqu'à l'évidence les

liens d'amitié étroite qui n'ont cessé d'unir le souverain et son immortel conseiller.

Les lettres figurent au premier rang parmi les instruments de l'histoire. Leur importance tient à deux conditions : la situation de celui qui les a écrites, leur authenticité certaine.

De ces deux conditions indispensables, la première est remplie, puisqu'il s'agit d'un roi de France, ayant régné dans une des périodes les plus importantes de notre histoire nationale.

Quant à l'authenticité, on va voir qu'elle est incontestable. Ces lettres sont au nombre de deux cent quarante-huit. Sur ce nombre, deux cent quarante-quatre ont été transcrites par nous dans les archives du ministère des affaires étrangères. Toutes sont adressées au cardinal de Richelieu; toutes, écrites entièrement de la main de Louis XIII, portent au dos cette suscription de la même écriture : « A mon cousin le cardinal de Richelieu. »

Au contraire des lettres, signées de Louis XIII, adressées à divers personnages et que l'on peut croire avoir été pour la plupart inspirées, ou même dictées par le cardinal, les lettres que nous allons publier ne sauraient, précisément parce qu'elles sont adressées à Richelieu, être que l'œuvre personnelle du roi. Au surplus, pour qui les a eues entre les mains, le doute n'est pas possible. Elles ont été évidemment écrites par la même personne qui les a signées. Dans toutes, c'est la même écriture allongée, à grands traits, tenant une large place, irrégulière dans sa

marche, tantôt s'élevant, tantôt s'abaissant, faisant en somme peu d'honneur aux professeurs du fils d'Henri IV. L'orthographe y est peu respectée, ce qui est propre, d'ailleurs, à presque toutes les lettres de cette époque. Dans le nombre se trouvent des billets écrits parfois sur de petits morceaux de papier qu'avec beaucoup de soin et de goût on a rendus capables de résister au temps en les plaçant sur de solides feuilles ayant souvent l'épaisseur du carton. Six de ces billets ont été écrits au crayon. Pour toutes les autres lettres ou billets, le roi s'est servi d'une encre qui est restée assez noire.

Aux deux cent quarante-quatre lettres transcrites par nous aux archives du ministère des affaires étrangères, nous en avons ajouté quatre, également inédites, et que nous avons découvertes parmi les manuscrits de la Bibliothèque nationale, plus douze lettres déjà connues, mais nécessaires à l'intelligence de l'ensemble. Sur les deux cent quarante-quatre lettres des affaires étrangères, seize ont été déjà mises en œuvre, en tout ou en partie, par M. Avenel dans les notes de sa publication des papiers de Richelieu, et deux autres ont été aussi employées par M. le comte d'Haussonville, dans son *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France.*

Ces lettres se rapportent à une période de vingt années, s'étendant de 1622 à 1642. On remarquera qu'elles sont beaucoup plus nombreuses dans la seconde partie de cette période, et que Louis XIII y prend une plus grande part aux choses de la guerre

et aux relations extérieures de la France, en même temps qu'il se préoccupe beaucoup des intrigues de la cour, surtout quand Richelieu peut en être menacé.

En résumé, nous publions pour la première fois et nous mettons à la disposition de la science historique deux cent trente lettres entièrement inédites, plus dix-huit inédites dans certaines de leurs parties, toutes émanant d'un roi de France, toutes d'une authenticité irrécusable, toutes adressées au plus grand homme du temps. Il est superflu d'insister sur l'importance d'une telle publication.

Ajoutons, en terminant, qu'afin de rendre la lecture de ces lettres plus compréhensible à ceux qui n'ont pas fait du règne de Louis XIII une étude approfondie, nous avons fait suivre beaucoup d'entre elles de récits explicatifs où sont résumés les événements auxquels ces lettres se rapportent. Pour chacune d'elles, nous indiquons le lieu précis où elles se trouvent, afin que les érudits puissent s'y reporter et contrôler notre copie, que nous avons faite d'ailleurs avec tout le soin possible.

SECONDE PARTIE.

Lettres inédites de Louis XIII à Richelieu.

(1622-1642)

1622. — Intrigues de cour après la mort de Luynes. — Nouvelle campagne contre les protestants. — Ils sont battus dans l'île de Rié. — Voyage de Louis XIII en Guyenne. — Maladie de Marie de Médicis.

1626. — Lutte de Marie de Médicis et du prince de Condé. — Le roi suit les conseils de celui-ci. — Siége de Montpellier. — Départ du prince de Condé. Son retour à la cour. — Désaccord de la famille royale. — Arrestation du maréchal d'Ornano. — Richelieu offre sa démission. — Le roi la refuse. — Arrestation des princes de Vendôme.

1627. — Les Anglais débarquent dans l'île de Ré. — Arrivée de Louis XIII et de Richelieu au camp de la Rochelle. — Situation critique des Français dans l'île de Ré. — Les Anglais sont repoussés et forcés de se rembarquer. — Participation de Louis XIII à tous ces événements.

1629. — Sévérité de Louis XIII pour les princes de Vendôme. — Mort du grand prieur. — Guerre de la succession de Mantoue. — Louis XIII part pour l'Italie. — Traité de Suse. — Évacuation du Montferrat par les Espagnols. — Louis XIII donne au cardinal les abbayes possédées par le grand prieur. — Refus de Richelieu.

1630. — Les négociations et la guerre continuent en Italie. — Invasion du Mantouan par les Espagnols et les Impériaux. — Richelieu principal ministre. — Il part pour l'Italie. — Nouvelles négociations. — Prise de Pignerol par les Français. — Richelieu envahit la Savoie. — Louis XIII à l'armée d'Italie. — Louis XIII et Mazarin. — Nouvelles intrigues de cour. — Le roi malade à Lyon. — Richelieu quitte la Savoie pour rejoindre le roi. — Louis XIII presse son arrivée.

1631. — La chambre de l'Arsenal. — Troubles de Provence. — Le duc de Guise s'expatrie. — Le maréchal de Vitry, gouverneur de Provence. — Châteauneuf. — Sa condamnation.

1632. — Révolte de Monsieur et du duc de Montmorency. — Déclaration contre le duc d'Orléans. — Louis XIII part pour le Languedoc. — Bataille de Castelnaudary. — Retour de Louis XIII à Paris. — Maladie de Richelieu à Bordeaux. — Mort de Gustave-Adolphe. — Richelieu revient à Paris. — Son entrevue avec Louis XIII.

1633. — Madame de Chevreuse. — Ses intrigues incessantes. — Elle est exilée. — Nouvelle phase de la politique française. — Richelieu prend en main la direction de la guerre de Trente ans. — Ses alliés en Allemagne. — Négociations avec la Hollande. — Marie de Médicis tente de se rapprocher de Louis XIII. — Indifférence de celui-ci. — Sollicitude de Louis XIII pour Richelieu. — Le roi envahit la Lorraine. — Son entrée à Nancy. — Maladie de Richelieu à Saint-Dizier. — Craintes que cette maladie inspire au roi. — Louis XIII exprime chaleureusement son affection pour Richelieu.

1634. — Sollicitude constante du roi à l'égard du cardinal. — Formation d'une nouvelle cavalerie. — Initiative de Louis XIII. — Le duc d'Orléans quitte la France. — Colère du roi. — Conditions qu'il met au retour de Monsieur. — Gaston signe un traité avec les Espagnols. — Indignation de Louis XIII. —Faiblesse de Monsieur. — Il traite avec le roi, s'échappe de Bruxelles et rentre en France. — Louis XIII journaliste. — Négociations avec la Hollande. — Traité du 8 février 1635. — Mauvaise foi des Espagnols. — Fêtes de cour. — Prise de Heidelberg par les Français.

1635. — La France déclare la guerre à l'Espagne. — Bataille d'Avein. — Insuccès de la campagne de Flandre. — Nouvelle maladie de Richelieu. — Saint-Simon est exilé de la cour. — Combat de Vanloo. — Exil du marquis de Hautefort et du prince de Marsillac. — Préparatifs de guerre. — Mouvement d'humeur de Louis XIII. — Il s'excuse auprès de Richelieu. — Incurie de l'administration militaire. — Louis XIII part pour la Lorraine. — Prise de Saint-Mihiel. — Absence de discipline dans l'armée française. — Intrigues contre Richelieu. — Retour de Louis XIII à Saint-Germain. — François de Barradat revient à la cour. — Les Espagnols s'emparent des îles de Lérins. — Travaux d'organisation militaire de Louis XIII. — Projets d'impôts nouveaux. — Opposition du parlement. — Louis XIII surmonte toutes les résistances.

1636. — Le duc de Parme à Paris. — Invasion de la Picardie par les Espagnols. — Ils prennent Corbie. — Terreur des Parisiens. — Fermeté de Louis XIII et de Richelieu. — Reprise de Corbie. — Journal du siége rédigé par Louis XIII. — Les Impériaux envahissent la Bourgogne. — Ils sont repoussés. — Fuite de Monsieur et du comte de Soissons. — Louis XIII négocie avec son frère. — Monsieur se soumet. — Traité avec le comte de Soissons.

1637. — Reprise des îles de Lérins sur les Espagnols. — Disgrâce du maréchal de Vitry.

1638. — Prise de Verceil par les Espagnols. — Préparatifs faits par le prince de Condé pour entrer en Espagne. — Succès du duc de Weimar en Alsace.

1640. — Détention du prince palatin. — Arrestation du prince Casimir. — Le roi de Pologne réclame la mise en liberté de son frère. — Celui-ci sort de Vincennes. — Ambassade envoyée en Pologne. — Caractère du jeune

Dauphin. — Préparatifs pour la campagne suivante. — Querelles du roi avec Cinq-Mars.

1641. — Situation du duc de Lorraine. — Il traite avec la France. — Mauvaise foi de ce prince. — L'armée française envahit de nouveau la Lorraine et chasse le duc de ses États. — Campagne de Catalogne. — Procès du duc de Vendôme. — Sa fuite en Angleterre. — Assemblée de Mantes. — Les députés du clergé adoptent les nouveaux impôts.

1642. — Louis XIII en Roussillon. — Maladie du roi et du cardinal. — Bataille de Honnecourt. — Affaire de Cinq-Mars. — Derniers projets de campagne formés par Lous XIII et Richelieu. — Dernière lettre connue de Louis XIII au cardinal.

I

A monsieur l'évesque de Lusson.

Aspremont, (16) avril (1622) [1].

Monsieur l'évesque de Lusson, j'estime que les soings que vous avez de me faire savoir la disposition de la reyne ma mère, ce sont nouvelles que je ne puis apprendre (sans) grand desplaisir, qui seroit plus grand, n'estoit que vous m'asseurez qu'ils ne peult arriver aucun accident fascheux, ce qui me sera à consolation, attendant que j'en scache la guérison entière. Je souhaite que ce soit au retour du marquis de T, que j'envoie pour la visiter de ma part, et luy dire des nouvelles qui la réjouiront, comme aussy tous ceux qui ayment la prospérité de mes affaires, dont vous tenant du nombre, je seray bien ayse que vous en sçachiez le subject, ainsy que j'ay dict audict marquis de T, auquel me remettant, je prie Dieu qu'il vous tienne en sa garde. (*Bibliothèque Nationale. Fonds français*, t. 3722, fol. 21, n° 49.) — (*Copie.*)

Après la mort du connétable de Luynes, ses pro-

1. Ce document, qui n'est pas daté dans la copie que nous avons trouvée à la Bibliothèque nationale, ne porte, comme nous l'avons indiqué, que la mention : Aspremont, ce avril. Une lettre de Richelieu à M. de Puysieux, conseiller d'État en 1622, datée du 14 avril (*Papiers de Richelieu*, t. I. p. 709), et une indication du journal d'Héroard nous font placer la lettre que nous donnons ici à la date du 16 avril 1622. En effet, Richelieu apprend à M. de Puysieux le 14 avril que l'indisposition de la reine-mère l'empêche d'accompagner le roi, comme elle le désirerait, et Héroard nous rapporte qu'après la bataille qu'il livra aux protestants, le 16 avril, Louis XIII alla le soir coucher à Aspremont. Cette petite ville du département de la Vendée formait à cette époque un marquisat possédé par une branche de la famille de Rochechouart. C'est de là que Louis XIII, en même temps qu'il écrivait à Richelieu, envoyait à sa mère un gentilhomme chargé de lui apprendre les événements heureux de la journée.

jets semblaient abandonnés. Marie de Médicis, qui voulait profiter de cet événement pour tenter de reprendre son autorité sur son fils, essayait de le détourner de recommencer la guerre contre les huguenots, espérant de le dominer plus facilement à Paris que dans les camps. Mais Luynes avait entouré Louis de ses créatures; Condé, Schomberg, le cardinal de Retz et surtout Bassompierre, désiraient, de leur côté, ramener le roi sur les champs de bataille, bien moins par zèle pour la religion que pour tenir Louis XIII éloigné de Paris et de sa mère, craignant que, s'il restait là, ils ne perdissent de leur autorité; les catholiques du Midi suppliaient le roi de continuer les hostilités, et le clergé lui offrait un million pour qu'il entreprît le siége de la Rochelle. Cette question fut enfin résolue en faveur de la guerre, au printemps de 1622. Le roi quitta sa capitale, le 20 mars, pour se rendre en Languedoc par Orléans, le Berry et Lyon; mais, arrivé à Orléans, il changea d'itinéraire, en apprenant l'entreprise de M. de Soubise dans le bas Poitou, et se dirigea sur Nantes, en passant par Blois, Tours et Ancenis. Arrivé à Nantes, il en partit le 12 avril pour aller attaquer les révoltés, qui s'étaient cantonnés dans l'île de Rié, îlot entouré par l'Océan et deux petites rivières. La bataille eut lieu le 16. Louis, levé dès minuit, prit toutes ses dispositions pour le combat. Le prince de Condé, le comte de Soissons et le duc de Vendôme commandaient chacun un corps d'armée. Les protestants se défendirent à peine. Le roi qui traversa, à la pointe du jour, avec ses gardes, un gué fort large, qui sépare l'île de Rié de celle de Périé, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, ne trouva

aucun ennemi sur l'autre bord pour lui disputer le passage. Dès qu'il fut en présence des révoltés, ils abandonnèrent le terrain et s'enfuirent en désordre. Cette facile victoire ne coûta aucun homme à l'armée royale et fort peu de blessés. Les protestants, au contraire, y perdirent, selon Héroard, plus de trois mille hommes, leurs canons, leurs drapeaux et tous leurs bagages. Cette affaire fut décisive, et Louis XIII put reprendre sans danger le cours de son voyage en Languedoc, en passant par la Guyenne.

II

A monsieur l'évesque de Lusson.

(Fin d'avril 1622.)

Monsieur l'évesque de Lusson, m'aiant asseuré par vos lettres que la reyne ma mère estoit en bonne disposition, j'avois receu une très-grande joie du recouvrement de sa santé, qui m'a esté de peu de durée, aprenant par vos secondes le changement survenu. Je vous prie d'accompagner mon affection de vos soings près d'elle pour luy faire rendre tous le secours qu'il sera possible, vous asseurant que ne sçauriez me rendre service plus agréable. J'ay bien du regret de n'avoir à présent près de moi que mon premier médecin, ne me pouvant quitter. Je luy envoie celuy de X et me promets que vous ne manquerez poinct de rendre tous les devoirs que vous jugerez nécessaires; partant je prie Dieu qu'il vous tienne en sa saincte garde. (*Idem*, fol. 22, n° 40.) — (*Copie.*)

Nous datons cette lettre de la fin d'avril, car nous supposons que la mention que nous avons trouvée indiquée au bas de ce document a été exactement reproduite par le copiste. Richelieu, dans ses Mémoires, après avoir raconté la défaite de Soubise, ajoute : « La reine, après avoir fait rendre grâces à Dieu de ce bon succès, ne perdit pas de temps pour faire connaître ce qui en pouvait arriver, et, pour

prévenir semblables inconvénients à l'avenir, elle voulut en diligence joindre le roi pour ne plus l'abandonner, mais elle tomba malade à Nantes. Son mal fut si long et si fâcheux qu'il lui fut impossible, à son grand regret, de penser à autre voyage qu'à celui de Pougues, que le genre de son indisposition requérait par l'avis des médecins[1]. » Nous avons vu dans la lettre précédente Louis XIII remercier Richelieu de l'avoir instruit de la maladie de sa mère, et donner en même temps à celle-ci des nouvelles du combat qu'il venait de livrer aux protestants. Il est donc évident que Marie de Médicis était malade avant ce combat, et que Richelieu, ayant probablement oublié cette première indisposition, n'a voulu parler dans ses Mémoires que d'une rechute plus grave qui retint la reine-mère à Pougues-les-Eaux jusqu'au mois d'août. Il est impossible que les choses se soient passées autrement, puisque Héroard nous apprend que Louis XIII ne resta pas à Aspremont. Si cela est, Richelieu n'aurait gardé aucun souvenir de la lettre qu'il écrivit le 14 avril à M. de Puysieux[2], et de celle qu'il dut écrire au roi pour lui apprendre la rechute de sa mère, et à laquelle Louis XIII répond ici, ou peut-être a-t-il voulu éviter de surcharger ses Mémoires d'un fait aussi insignifiant.

III

Au cardinal de Richelieu.

Paris, le 30 mai 1626.

Mon cousin, aiant escript il y a trois ou quatre jours à mon cousin le prince de Condé, sur ce qu'il m'a fait dire avoir un

[1] *Mémoires de Richelieu*, liv. XIII, collection Michaud, 2e série, t. VII, p. 264, col. I.
[2] *Papiers de Richelieu*, t. I, p. 709.

désir très-grand de vous voir, que j'aurois fort agréable vostre entrevue, je vous faicts la présente pour vous disposer à le recevoir et affin que vous aiez plus de liberté de causer avec luy; je vous commande d'ouïr et entendre tout ce qu'il voudra dire hors et excepté pour ce qui concerne son retour du Gué, s'il vous parle vous lui direz n'avoir aucune liberté de luy respondre sur ce subject, que tous discours en seroient inutiles puisque l'ordre qu'il peut recevoir pour ce regard despend de moy seul et de l'estat de mes affaires. Il sçayt la croïance que j'ay en vous, me servant comme vous faictes. Je la tesmoigne avec satisfaction et prie Dieu, mon cousin, qu'il vous ayt en sa garde et vous donne une parfaicte sancté. (*Idem,* fol. 20, n° 36.) — (*Copie.*)

Henri de Bourbon, prince de Condé, qui se souvenait que Marie de Médicis l'avait fait enfermer à la Bastille, s'efforça, à la mort de Luynes dont il était devenu l'allié politique, d'enlever à la reine-mère la suprématie dans le conseil. Celle-ci, assistée de Richelieu, désirait que la guerre contre les huguenots ne fût pas continuée; Condé, au contraire, voulait que l'on achevât ce que Luynes avait commencé. Le conseil fut de cet avis et une seconde campagne eut lieu. Le roi, partout vainqueur, vint enfin mettre le siége devant Montpellier, où, dès qu'il vit les calvinistes réduits à la dernière extrémité, il résolut de signer une paix qu'il pouvait faire en toute sûreté. Condé seul s'y opposa; il désirait que l'on achevât de ruiner le parti protestant et espérait s'en faire honneur. Il ne voulut pas prendre part au traité et partit en pèlerinage. Dès ce moment il fut compté parmi les mécontents et resta en disgrâce. En 1626, las enfin d'être éloigné de la cour et voyant que le pouvoir de Richelieu s'affermissait chaque jour davantage, il chercha à rentrer en grâce, comme l'indique la lettre que nous donnons ici. Le cardinal essaye dans ses *Mémoires* de se donner le

mérite d'avoir ramené le prince de Condé dans le parti du roi. « Entre plusieurs avis que le cardinal donna au roi pour anéantir cette épouvantable faction, dit-il à propos de la conspiration de Chalais, un des principaux fut qu'il fallait diviser ceux qui étaient liés ensemble... en les mettant tous en soupçon les uns des autres... il conseilla au roi de lui permettre une entrevue avec mondit sieur le Prince, qui la demandait... Sa Majesté l'eut agréable... M. le prince vint à Limours[1]. »

La vérité ici est un peu travestie. En réalité, Condé, ambitieux et avide de richesses, désirait ménager sa rentrée au conseil, et profitait de l'arrestation du maréchal d'Ornano, gouverneur de Monsieur, mis à la Bastille le 4 mai précédent, et qu'il n'aimait pas, pour négocier son propre retour à la cour. En venant ainsi trouver Richelieu, le prince se mit en quelque sorte à sa dévotion, et celui-ci lui dicta ses actes et même ses paroles, ainsi qu'il résulte d'une pièce publiée par M. Avenel. D'après ce document, Condé s'engage « à dire partout qu'il est asseuré de la bonne volonté du roy et de la reyne sa mère... qu'il n'a point parlé de son retour, qu'il le remet à la volonté du roy, lequel sçaura bien l'employer aux occasions selon qu'il luy plaira, cognoissant mieux ce qu'il luy fault que luy mesme... Il dira encore que le cardinal l'a asseuré de son amitié, ayant eu commandement du roy de ce faire, selon qu'il luy a dict ingénuement[2]... » Il subit tout cela en silence, et dès ce moment, comprenant que sa fortune était entièrement entre les mains du cardinal, il lui ap-

[1] *Mémoires de Richelieu*, t. VII, p. 383, col. I.
[2] *Papiers de Richelieu*, t. VII, p. 582.

porta son concours et s'abandonna de plus en plus à lui, à ce point que, s'il faut en croire mademoiselle de Montpensier, Richelieu fut obligé de défendre contre lui-même sa dignité de prince du sang. Elle raconte en effet que, plus tard, lorsqu'il demanda à Richelieu la main de sa nièce, mademoiselle de Brézé, pour le duc d'Enghien, il lui offrit en même temps de marier mademoiselle de Bourbon au jeune marquis de Brézé. A cette demande le cardinal répondit « qu'il voulait bien donner des demoiselles à des princes, et non pas des gentilshommes à des princesses[1]. » Ce triste prince n'eut d'ailleurs, comme l'a fait remarquer Voltaire, qu'une gloire : celle d'être le père du grand Condé[2].

IV

Le roi au cardinal de Richelieu.

Blois, le 9 juin 1626.

Mon cousin, j'ai vu toutes les raisons qui vous font désirer votre repos, que je désire avec votre santé plus que vous, pourvu que vous la trouviez dans le soin et la conduite principale de mes affaires. Tout, grâce à Dieu, y a bien succédé depuis que vous y êtes; j'ai toute confiance en vous, et il est vrai que je n'ai jamais trouvé personne qui me servît à mon gré comme vous. C'est ce qui me fait désirer et vous prier de ne point vous retirer, car mes affaires iroient mal. Je veux bien vous soulager en tout ce qui se pourra, et vous décharger de toutes visites, et je vous permets d'aller prendre du relâche de fois à autre, vous aimant autant absent que présent. Je sais bien que vous ne laissez pas de songer à mes affaires. Je vous prie de n'appréhender point les calomnies, l'on ne s'en sçauroit garantir à ma cour. Je connois bien les esprits, et je vous ai toujours averti de ceux qui vous portoient envie, et je ne connoîtrai jamais qu'aucun ait quelque pensée contre vous que je ne vous le die. Je vois bien que vous méprisez tout pour mon service.

[1] *Mémoires de mademoiselle de Montpensier*, collection Michaud, 3e série, t. IV, p. 14, col. I.

[2] *Siècle de Louis XIV*. Liste des princes de la maison de France.

Monsieur et beaucoup de grands vous en veulent à mon occasion; mais assurez-vous que je vous protégerai contre qui que ce soit, et que je ne vous abandonnerai jamais. La reine ma mère vous en promet autant. Il y a longtemps que je vous ai dit qu'il falloit fortifier mon conseil; c'est vous qui avez toujours reculé de peur des changements, mais il n'est plus temps de s'amuser à tout ce qu'on en dira; c'est assez que c'est moi qui le veut. Au reste si ceux que j'y mettrai n'ont habitude avec vous, ils ne suivront pas vos avis, principalement vous étant quelquefois absent, à cause de vos indispositions.

Ne vous amusez poinct à tout ce qu'on en dira; je dissiperai toutes les calomnies que l'on sçauroit dire contre vous, faisant connoître que c'est moi qui veux que ceux qui sont dans mon conseil ayent habitude avec vous. Asseurez-vous que je ne changerai jamais et que quiconque vous attaquera, vous m'aurez pour second. (*Imprimé. — Histoire de Louis XIII* par le P. Griffet, t. I, p. 500.)

Tous les grands n'étaient pas de la trempe du prince de Condé, tous n'étaient pas décidés à plier sous le joug impérieux de Richelieu sans essayer de lutter contre cette nouvelle puissance. Mais, pour s'élever contre le premier ministre, il leur fallait une occasion et un chef. Ils crurent avoir trouvé l'un et l'autre en 1626, lorsque Louis XIII, se voyant sans enfants, voulut en même temps assurer l'avenir de la monarchie et se conformer au vœu de Henri IV en mariant son frère Gaston, alors duc d'Anjou, qui venait d'atteindre sa dix-septième année, avec mademoiselle de Montpensier, la plus riche héritière du royaume. L'entourage du jeune prince saisit ce prétexte pour l'éloigner du roi et de sa mère, en le dissuadant d'accomplir leur désir et en lui faisant entendre qu'il serait plus puissant s'il épousait une princesse étrangère. Les mécontents profitèrent de ces désaccords de la famille royale. Ils tentèrent d'agiter plusieurs provinces. Mais Richelieu veillait; il fit arrêter le maréchal d'Ornano, gouverneur du duc

d'Anjou, et envoya en même temps que lui, à la Bastille, ses deux frères et plusieurs de ceux qu'on savait lui être dévoués. Le duc de Vendôme, frère naturel du roi, effrayé de ce premier coup de force, essaya de se fortifier dans son gouvernement de Bretagne; mais, dès qu'il vit Louis XIII se mettre en route pour prévenir sa révolte, il résolut d'aller, accompagné de son frère, le grand prieur, au-devant du roi pour faire sa soumission. C'est à cette époque que se rattache la lettre que nous donnons ici; le cardinal, voyant qu'il fallait s'attaquer aux propres frères du roi, craignit peut-être une défaillance de la part de celui-ci; ce sentiment ne nous étonnerait pas; nous verrons Richelieu le ressentir plus d'une fois encore. Cette fois, il écrivit deux lettres au roi pour lui demander la permission de se retirer. Mais la réponse du roi dut le rassurer en partie; ses actes, comme nous allons le voir, le rassurèrent complétement, et il n'hésita plus dès lors à frapper tous les complices de ce premier complot.

V

Au cardinal de Richelieu.

Blois, le 13 juin 1626.

Mon cousin, aiant trouvé bon de faire arrester mes frères naturels, les duc de Vendosme et grand Prieur, pour bonnes et grandes considérations importantes à mon estat et repos de mes subjects, j'ay bien voulu vous en donner advis et vous prier de vous rendre près de moy le plus tost que votre santé le pourra permettre. Je vous attends en ce lieu et prie Dieu vous avoir toujours, mon cousin, en sa saincte protection. (*Bibl. nation.*, t. 3722, fol. 22, n° 42.) — (*Copie.*)

Les ennemis de Richelieu ont affirmé qu'il avait préparé l'arrestation du duc de Vendôme et de son

frère. Cette lettre dégage complétement sa responsabilité d'un fait dans lequel on s'était plu à voir de la duplicité. Dans ses Mémoires, il ne nous montre pas d'ailleurs avoir su que les deux princes seraient arrêtés à leur arrivée à Blois. Lui-même était loin du roi, et en ce moment il prenait les eaux à Limours. Louis XIII, dans cette affaire, agit donc seul et sans la participation de son ministre. Si cette lettre ne suffisait pas pour l'établir, nous en trouverions une nouvelle preuve dans une autre adressée au roi par Richelieu, le 13 juin 1626, dans laquelle il lui dit : « Vostre Majesté est si prudente et si sage qu'elle ne sauroit faillir en ses conseils. Je suis extrêmement fâché que MM. de Vendôme et le grand prieur luy ayent donné suject de les réduire au poinct qu'ils sont; mais Vostre Majesté doit tant à son Estat qu'elle ne peut être que louée des résolutions qu'elle prend pour empescher l'effet des mauvaises volontés que l'on auroit au préjudice de son repos. Je me rendray demain à deux lieues de Vostre Majesté pour estre Lundy auprès d'elle, pour obéir à ses commandements[1]... » Cette lettre, comme on le voit, est une réponse à celle du roi. Toutes deux démontrent que Louis XIII eut seul l'initiative des arrestations et qu'il voulut donner à son ministre, par un acte personnel, une preuve de la protection dont il le couvrait; elles indiquent de plus que Richelieu s'est trompé dans ses Mémoires, en affirmant que les princes furent « arrêtés le 12 et que le cardinal... arriva le jour même de leur prise[2]. » Nous trouvons un second témoignage de l'erreur dans laquelle Ri-

[1] *Papiers de Richelieu*, t. II, p. 214.
[2] *Mémoires de Richelieu*, liv. XVII, t. VII, p. 387, col. 1.

chelieu est tombé en rédigeant ses Mémoires, dans le Journal d'Héroard, qui raconte, à la date du 13 juin, que le roi commanda à trois heures du matin à M. du Hallier, capitaine des gardes, et au marquis de Mouy, capitaine des grandes gardes, d'aller de sa part arrêter ses deux frères. Le médecin de Louis XIII ajoute qu'on les mena le même jour par eau à Amboise[1]. L'heure matinale de l'arrestation a pu tromper beaucoup de contemporains sur le jour exact de ce coup de force.

VI

A mon cousin le cardinal de Richelieu [2].

8 novembre 1627.

Mon cousin, étant arrivé au Plomb[3], des matelots me sont venus dire qu'ils voioient vingt barques au port de Notre-Dame, près Sainte-Marie[4], nous sommes allés au Moulin de là où nous avons veu ce que les matelots nous avoient dict et encore davantage, nous croions que c'est Monsieur de Schomberg parce qu'il n'y avoit aucune barque hier au soir; je fais embarquer tout le reste pour passer cette nuict. En finissant cette lettre nous voions une grande fumée à Saint-Martin, nous ne savons si c'est au bourg ou dans le port.

Du bord de la mer du Plomb, ce huict novembre 1627 à midy. Louis. (*Arch. des aff. étrang. — France*, t. V, fol. 4.) — (*Original.*)

[1] *Journal d'Héroard*, juin 1626.

[2] Cette lettre est écrite au *verso* de la note inédite suivante, envoyée le 7 novembre par Richelieu à Louis XIII :

« Cahusac est revenu aujourd'huy du Plomb, qui dit qu'il y a peu de barques prêtes, peu de matelots et peu de vivres. Partant, il est besoing que Sa Majesté envoie, demain matin, s'il luy plaict, un homme du Plomb pour faire toutes les diligences nécessaires, pour faire charger les vivres et les faire passer promptement. J'ai envoié deux fois à Marans et deux fois à Olonne pour faire passer ce secours. »

« J'ai des nouvelles assurées de Bordeaux que les vaisseaux de Maçonne seront prêts à partir le 15 décembre ; Votre Majesté donnera, s'il luy plaict, l'ordre qu'elle jugera nécessaire pour les faire venir, sur quoy je recevray l'honneur de ses commandements. »

« Le secrétaire de M. de Schomberg m'a dit que son maître luy avoit mandé qu'il se mettoit ce matin à la mer pour se laisser porter à la marée en Ré. »

[3] Le Plomb est un petit port à six kilomètres au nord de La Rochelle.

[4] Dans l'île de Ré, entre la citadelle de Saint-Martin et le fort de la Prée.

Le 22 juillet 1627, une armée anglaise, forte de dix mille hommes, débarquait dans l'île de Ré, et l'occupait entièrement, sauf la citadelle de Saint-Martin et le fort de la Prée, dans lesquels Toiras, gouverneur d'Aunis, s'était jeté avec le reste de ses troupes, après avoir essayé, dans un combat malheureux, d'empêcher le débarquement. Rien n'était prêt pour repousser les étrangers ; l'armée royale, assez nombreuse pour s'opposer à une descente sur le continent, n'était pas assez forte, et de plus manquait des vaisseaux nécessaires pour prendre l'offensive. Ses chefs d'ailleurs, les ducs d'Orléans et d'Angoulême, avaient besoin, pour agir, d'être dirigés eux-mêmes. Richelieu était à Paris, le roi était malade. Les Rochelois, qui craignaient de trouver dans les Anglais de nouveaux maîtres, hésitèrent quelque temps à s'unir à eux. Cela permit au cardinal de réunir des troupes, de les organiser, de trouver de l'argent, d'acheter des armes, des vaisseaux, et de les envoyer sur les lieux. Son infatigable énergie suffit à tout, et lorsque le roi et lui quittèrent Paris, le 24 septembre, pour aller se mettre à la tête de l'armée, il avait la certitude que ses efforts seraient couronnés de succès, et que les Anglais seraient obligés d'abandonner les idées de conquête qui les avaient guidés dans leur expédition.

Louis XIII et son ministre, arrivés au camp, devant la Rochelle, le 12 octobre, se préparèrent aux opérations qui devaient amener le départ des envahisseurs. On ne peut qu'admirer le génie que déploya Richelieu à cette époque : il voyait tout, il surveillait tout, il préparait tout. En même temps qu'il réunissait dans les ports de la côte des barques des-

tinées à conduire des troupes en Ré, qu'il envoyait dans plusieurs directions des soldats qui devaient s'embarquer, qu'il s'occupait de tous les détails d'armement et d'équipement, qu'il renseignait même les généraux sur les conditions favorables des vents et des marées qui devaient leur permettre de sortir des ports pour aller attaquer les Anglais, il réunissait une flotte assez puissante pour empêcher de la part de ceux-ci un retour offensif, et préparait déjà les éléments de la digue destinée à fermer le port de la Rochelle, et qui pourtant ne pouvait être établie que lorsque l'on n'aurait plus à compter avec la présence de l'étranger.

Cependant il était urgent d'agir. Toiras avait mandé, le 25 octobre, qu'il n'avait plus de vivres que jusqu'au 13 novembre. Aussi, dans ces derniers jours, le cardinal multiplie les ordres pour réunir les vivres qui devaient être transportés à Saint-Martin, à l'aide d'un coup de main, pour le cas où l'on ne réussirait pas à dégager complétement l'île. Dès le 2 novembre, toutes les troupes étaient embarquées; mais les vents étaient contraires, et les barques furent contraintes de relâcher pendant trois jours à Marans et à Olonne. Le 6 novembre seulement, la Meilleraye put entrer à Saint-Martin avec trois cents hommes. Ce jour-là, les Anglais attaquèrent la citadelle, mais sans succès : ils perdirent six cents hommes dans ce combat. Le lendemain, Schomberg, qui avait le commandement du corps de débarquement, put enfin aborder dans l'île avec le reste de ses troupes. Le combat n'eut lieu que le 8. Au premier choc, les ennemis lâchèrent pied, et abandonnèrent l'île de Ré pour se retirer dans l'île de l'Oie, avec laquelle ils

avaient établi une chaussée de communication. Schomberg les suivit en les chargeant. Ce fut pour eux une véritable déroute, car ils s'embarquèrent à grand'peine, en laissant aux mains des Français trois canons et plusieurs prisonniers de marque. Le sol de l'île était jonché de leurs corps. Seize cent soixante-cinq hommes, dit le *Mercure français,* furent comptés morts sur la place. Buckingham, qui commandait l'expédition, blessé lui-même, se hâta de rentrer en Angleterre avec les débris d'une armée dont il avait promis tant de merveilles aux Rochelois.

Le roi eut une grande part dans la préparation de cet heureux résultat. « Il donnait, dit Richelieu, les journées aux soins de conduire son entreprise jusqu'à la fin, et les nuits, il avait tant d'inquiétudes, que ses serviteurs demeuraient dans la peine que cela n'altérât sa santé. » Et plus loin, il ajoute : « Le passage des troupes du roi en Ré a été fait par sa résolution, conduit par son jugement, et exécuté par son bonheur. » Après ce premier succès, Richelieu put sans crainte commencer la digue qui devait lui permettre de tenter le siége de la Rochelle avec la certitude qu'il réussirait dans cette entreprise [1].

Les princes de Vendôme, arrêtés en 1626 et enfermés à Vincennes, y étaient encore en 1629, et Louis XIII ne semblait nullement disposé à mettre en liberté ses frères naturels. Dès 1627 il leur avait

[1] *Mémoires de Richelieu*, liv. XVIII, t. VII, pp. 471, 472, 473; *Mercure français*, t. XIII, p. 882 et suivantes ; t. XIV, 1re partie : *Papiers de Richelieu*, publiés par M. Avenel, t. II, *passim*.

accordé des lettres d'abolition, mais sous divers prétextes on en retardait l'entérinement. Cependant la santé du grand-prieur, sans doute plus délicate que celle du duc de Vendôme, s'était altérée pendant sa détention. Sa maladie prit un caractère si grave que, sur la demande que fit son frère au roi, celui-ci lui accorda, au commencement de 1628, la permission de se promener dans les jardins de la forteresse. Cela ne devait pas le sauver. Son mal s'aggrava de jour en jour, et, le 8 février 1629, il mourut sans avoir pu fléchir l'inflexible sévérité de Louis XIII. A ce moment, celui-ci, tout fier encore du succès qu'il venait d'obtenir à la Rochelle[1], était en route pour l'Italie, où il allait commencer une nouvelle campagne, à propos de la succession de Mantoue. Le nouveau duc de Mantoue, étant prince français, déplaisait en effet aux Espagnols, qui ne voulaient en aucune façon de l'influence française en Italie, et au duc de Savoie, qui, convoitant le Montferrat, ne voyait pas d'un bon œil que son voisin pût s'appuyer sur l'alliance de la France. Mais, d'autre part, le pape, le duc de Parme et le duc de Modène étaient fatigués de la domination des Espagnols en Italie, et désiraient qu'une intervention de Louis XIII pût les contenir.

Le roi partit de Paris le 15 janvier, et Richelieu le suivit à quelques jours d'intervalle, pour cette campagne qui devait être si rapide et se terminer d'une façon si glorieuse par le traité de Suze, conclu avec le duc de Savoie le 11 mars suivant, et l'évacuation du Montferrat, qu'abandonnèrent les Espagnols, effrayés de la promptitude des opérations de l'armée française. C'est en route que Louis XIII apprit la

[1] On sait que La Rochelle fut prise le 29 octobre 1628.

mort du grand-prieur de France. Il était alors tout près de Grenoble, où il arriva le lendemain, 14 février. Aussitôt qu'il eut reçu la nouvelle de la mort de son frère naturel, il écrivit à Richelieu, qui se trouvait à Chiran, à quelques lieues de là, la lettre suivante :

VII

Au cardinal de Richelieu.

La Tour du Pin, le 13me février 1629.

Mon cousin, ayant apris par une lettre de la Reyne, madame ma mère, que le grand prieur étoit mort, je vous ay voulu escrire ce mot pour vous dire que je vous donne les deux meilleures abbayes que possédoit ledict grand prieur. Pour aux deux aultres je les donne à mon cousin, le cardinal de Berulle. Celle-cy n'estant a aultre fin, je prieroy le bon Dieu qu'il vous conserve et garde aussy longtemps que je le desire. — Louis. (*Bibl. nation.* — *Fonds Dupuy*, t. 94, fol. 15, — (*Copie.*) — *Idem, Sorbonne*, t. 1135, fol. 234. — (*Copie.*) — *Imprimé.* — *Recueil d'Aubéry*, t. 1, p. 305.)

Le cardinal refusa, dans une lettre écrite le même jour, le présent que lui faisait le roi, sous prétexte « qu'ayant été dans les conseils lorsque les intérêts de l'État contraignirent le roi de faire arrêter le grand prieur, il lui semblait qu'il contreviendrait au cœur qu'il a plu à Dieu de lui donner si il profitait de son malheur et prenait part à sa dépouille[1]. » Il proposa en même temps, s'il faut en croire ses *Mémoires*, de donner ces deux abbayes que le roi lui offrait au cardinal de Bérulle. Pourtant nous devons remarquer que sa lettre de remercîment ne fait aucune mention de ce conseil, et que le roi avait spon-

[1] *Papiers de Richelieu*, t. III, p. 231.

tanément songé à donner les deux autres abbayes à ce cardinal.

VIII

A mon cousin le cardinal de Richelieu.

Mon cousin, je ne manqueroy de me rendre à Fontainebleau vendredy à midy[1], auquel jour et heure, j'espère vous y trouver. Asseurez-vous toujours de mon affection, qui durera jusques au dernier soupir de ma vie[2]. — Louis. A Malesherbe, ce 16 octobre 1629.

Monsegneur[3] c'est mis un chicot dans le piés, j'ay envoyé cherche mon maréchal pour le luy oster. — (*Arch. des aff. étrang. — France,* t. V, fol. 5.) — (*Original.*)

IX

Le roi au cardinal de Richelieu, après la prise de Pignerol[4].

Mon cousin, la première que vous aurez de moi est que je me plains de vous, de ce que vous vous excusez de me donner conseil par vos lettres. Cependant, pour respondre à tous les articles de vos dépesches, je vous diroy que j'ay veu et examiné avec mon conseil tous les poincts des propositions qu'on vous a foictes sur le subject de la paix.

Sa Sainteté ne doibt poinct faire de difficulté, à mon advis, de s'obliger à estre contre ceux qui manqueront à un traicté, puisque c'est une action de Père commun et que tous les princes

[1] Le 16 octopre était un mardi, le rendez-vous donné était donc pour le vendredi 19.

[2] Richelieu était alors à Fontainebleau; le rendez-vous était sans doute pour la réunion d'un conseil, dans lequel devaient être discutées les questions pendantes. Les secrétaires d'État se réunissaient tantôt où était le roi, tantôt à la résidence du cardinal, surtout lorsque celui-ci était indisposé.

[3] Ce nom désignait, sans doute, un des chevaux favoris du roi. On sait que Louis XIII, grand chasseur, aimait beaucoup ses chiens et ses chevaux et qu'il en prenait grand soin.

[4] Cette indication, que nous trouvons en tête de la lettre dans le *Recueil d'Aubéry,* nous semble une erreur; les conditions de la paix changèrent complétement après la prise de la citadelle de Pignerol, qui eut lieu le 29 mars 1630, et les propositions au sujet desquelles le roi écrit au cardinal furent faites seulement, comme on va le voir, vers le milieu de février. Les négociations entamées à ce propos prirent fin dans les premiers jours de mars, époque à laquelle Richelieu informa Louis XIII de toute cette affaire, et lui demanda son avis. A ce moment, le roi était à Paris, et le cardinal se trouvait sur la frontière d'Italie; aussi nous pensons pouvoir placer la réponse de Louis à la date du 10 mars 1630.

contre qui elle peult être en ce cas l'en prient. Cependant, si elle en faict et que les princes d'Italie entrent pour caution, on s'en peult contenter.

Quant au poinct de la garnison de Cazal, vous sçavez bien que mon intention n'est poinct d'y tenir longtemps des François, hors un cas de nécessité. Si monsieur de Mantoue en a besoin, mon dessein est bien de l'en secourir ; mais de promettre par un traicté qu'il n'y en doive poinct avoir, cela ne se peult en façon du monde.

Quant à l'article du traicté de Monçon[1], la foy qu'on doibt avoir au marquis Spinola fait que je me contenteroy qu'on mette dans le traicté général que les contraventions audict traicté seront touttes réparées, et que les Grisons demeureront dans tous leurs États et sur tous leurs subjects comme ils étoient auparavant l'année 1617, sans que les Valtelins puissent prétendre aultre exception de leur juridiction, que celle de la justice civile et criminelle accordée par le traicté, moyennant vingt-cinq mille écus tous les ans; ce qu'ils doibvent paier, pourveu que le marquis Spinola promète particulièrement faire réparer de bonne foi les contraventions qu'on désire.

Pour ce qui est du déboisement des passages, il n'y peult y avoir de dificulté de la part des Impériaux, estant novateurs comme ils sont, puisque pour moi je n'en fais aucune d'exécuter le traicté de Suse. Il fault faire entrer les Suisses en union avec les Grisons pour leur conservation. Le sieur Bouthillier vous escrira plus au long me contentant de vous mander mon intention sur les points où il y a contestation. Cependant, je prie Dieu, mon cousin qu'il vous ayt en sa saincte garde.

Escript à Paris le (10me) jour de (mars) 1630.

Imprimé. - *Recueil d'Aubéry*, t. II, p. 848.)

La paix, après le traité de Suse, n'avait été réellement qu'une suspension d'armes. Les Espagnols et les impériaux n'avaient fait taire leurs prétentions que parce que leurs armées d'Italie n'étaient pas alors en mesure de soutenir la campagne. Les négociations pour une paix définitive avec eux continuèrent.

[1] Le traité de Monçon avait été conclu avec les Espagnols, le 5 mars 1626, pour mettre fin aux troubles de la Valteline. Ce traité conservait aux Valtelins le droit d'élire leurs magistrats sous la condition expresse de payer aux Grisons une redevance annuelle de 25,000 écus; les forteresses de cette contrée devaient être démolies, et de plus on s'était engagé à n'y tolérer que l'exercice de la religion catholique.

Pendant ce temps, ils levaient des troupes, les organisaient, poussaient le duc de Savoie à violer le traité que les succès si rapides des Français lui avaient imposé, et s'apprêtaient à reprendre l'offensive. Mais Richelieu aussi continuait à se préparer à une nouvelle campagne, car il savait, dit-il, « que les Espagnols ne faisaient rien que par la force, et que leurs négociations étaient frauduleuses[1]. »

Au mois d'octobre 1629, Colalte, général de l'empereur, envahit le Mantouan avec 30,000 hommes, tandis que le marquis Spinola en faisait autant avec 15,000 Espagnols. Richelieu, dès lors, se résolut à reprendre les hostilités. Louis XIII voulut encore aller commander son armée en personne; mais le cardinal lui représenta que, la peste sévissant dans les contrées qu'il fallait traverser pour aller en Italie, on ne pouvait lui conseiller de quitter Paris, et que d'ailleurs les intrigues de Monsieur et de ses partisans devaient l'engager à rester près de sa capitale pour les surveiller et déjouer leurs projets. Louis se rendit à ces avis, et le 24 décembre il nomma son ministre lieutenant général représentant la personne du roi, ayant le droit de recevoir et d'écouter les ambassadeurs et les députés des villes, et de traiter avec eux comme si le roi eût été présent. Il avait de plus sous ses ordres les maréchaux Schomberg, la Force et Créqui. Ce fut à cette occasion que, pour indiquer l'autorité qu'il avait sur eux, il prit le titre de *généralissime*.

Parti de Paris le 29 décembre, le cardinal arriva à Grenoble le 1er février. Voyant la lutte imminente, le pape, qui désirait la paix, s'entremit alors pour l'ob-

Mémoires de Richelieu, liv. XXI, t. VIII, p. 140, col. 1.

tenir. Il envoya le cardinal Barberini dans le Piémont en qualité de légat pour entamer les négociations. Celui-ci dépêcha le nonce Pensirole à Embrun, où à ce moment se trouvait Richelieu. L'entrevue eut lieu le 19 février, et, les propositions du nonce étant inacceptables, le cardinal lui donna le texte des conditions auxquelles il consentait à traiter. Ce document commence ainsi : « Sa Sainteté, comme père commun des chrétiens, ayant fait des instances très-pressantes, tant à l'empereur qu'aux deux couronnes, de terminer à l'amiable les différends mus et arrivés en Italie pour raison de la succession des duchés de Mantoue et Montferrat, Sa Majesté Impériale et lesdites deux couronnes, pour témoigner le respect qu'elles doivent à Sa Sainteté, et le désir qu'elles ont du repos de l'Italie, ont convenu et arrêté entre elles ce qui s'ensuit. » Suivent divers articles concernant les prétentions du roi d'Espagne, de l'empereur, des ducs de Savoie et de Guastalla. Richelieu proposait de faire cesser avec des subventions les réclamations des deux derniers; puis il ajoutait « que le traité de Monçon serait actuellement exécuté, et que, bien que, par icelui, la disposition des passages, l'imposition des daces et gabelles, l'institution des lois et statuts, les traités de paix, d'alliance et de guerre, le droit de battre monnaie, et généralement tous autres droits de souveraineté en la Valteline, comté de Bormio et de Chiavennes appartinssent aux Grisons et non aux habitants desdits lieux les présents articles en serviraient toutefois de déclaration plus expresse, pour obliger plus étroitement les partis à l'exécution du traité ; que l'empereur et les deux rois promettaient de bonne foi d'em-

pêcher qu'à l'avenir les Grisons soient troublés en la jouissance desdits droits, et de faire que les Valtelins payent annuellement les 25,000 écus de cens auxdits Grisons, au lieu de l'utilité publique et particulière de la justice et magistrature desdits Valtelins et comtes de Bormio et Chiavennes, etc.[1]. » Le nonce emporta ce projet de traité et le rapporta, le 2 mars, avec les annotations jugées nécessaires par les alliés. C'est alors que Richelieu, ne voulant rien conclure sans l'assentiment du roi, quoique celui-ci lui en eût donné le pouvoir, lui envoya ce travail pour avoir son avis sur les nouvelles concessions demandées par les négociateurs. En comparant la réponse de Louis XIII au projet de traité rédigé par Richelieu et annoté par les généraux ennemis, on se convaincra que le roi indiquait dans cette répouse sa propre pensée au sujet des prétentions nouvelles élevées par les belligérants. Mais on ne put s'arranger; ni Colalte, ni le marquis Spinola, ni les princes italiens, ne voulurent céder sur aucun point. Quelques jours après, la prise de Pignerol changeant complétement la face des affaires, on continua les hostilités avec moins d'espérances que jamais d'arriver à conclure une paix durable.

X

A mon cousin le cardinal de Richelieu.

(3 juillet 1630) [2].

Mon cousin, sitôt que j'ay veu la lettre que vous avez es-

[1] *Mémoires de Richelieu*, liv. XXI, t. VIII, p. 155 et suivantes. — *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 553.

[2] Nous donnons à cette lettre la date du 3 juillet, parce qu'elle accuse réception d'une autre lettre à Bouthillier, du même jour, et que, d'ailleurs, le roi n'eût pas écrit à Richelieu le 2 juillet, puisque ce jour-là ils étaient ensemble à Aiguebelle, et que, le 4, ils étaient, de nouveau, réunis à Saint-Jean-de-Maurienne.

cripte à M. Bouthillier [1], je me suis résolu d'aler demain loger à la Chambre [2] et après demain à Saint-Jean, si je n'ay de vos nouvelles qui me facent changer de dessein. Je me portois bien ce matin, mais cest après dîner, sur les deux heures, mon mal de tête m'a repris; tout ne m'empêchera pas mon dessein, je ne manqueroy de faire suivre la personne que vous me mandés [3]. Asseurez vous de mon affeetion qui sera toujours telle que vous la pouvez désirer. — Louis. Juillet, 1630. — (*Arch. des aff. étrang.* — *France*, t. V, fol 7.) — (*Original.*)

Après la prise de Pignerol, Richelieu espérait que ce succès en imposerait à l'Espagne et à l'empereur, et qu'ils accepteraient plus facilement les conditions de paix qu'il proposait. Il n'en fut rien. Tous deux devinrent plus exigeants encore, et le duc de Savoie, avec lequel le cardinal venait de rompre en lui enlevant Pignerol, se rejeta définitivement dans l'alliance espagnole et autrichienne, et refusa de laisser traverser ses États par l'armée française. Richelieu se résolut à envahir la Savoie, et comme ses premiers succès lui en faisaient espérer d'autres, et qu'il ne redoutait plus d'aventurer le prestige royal dans une défaite, il pressa le roi de venir lui-même à la tête de l'armée. Louis XIII était alors à Troyes, où il recevait la soumission de son frère Gaston, à qui il donna, en signe de pardon, le commandement de

[1] Claude Bouthillier, ancien conseiller au Parlement, alors conseiller d'État, fut nommé surintendant des finances avec Claude Bullion, en 1632. Louis XIII le nomma, dans son testament, conseiller de la Régente, mais Anne d'Autriche repoussa ses services, et il fut obligé de se retirer de la Cour.

[2] La Chambre est une petite ville de Savoie, située entre Aiguebelle, sous-Charbonnière et Saint-Jean-de-Maurienne. Le roi et le cardinal, arrivés tous deux le 1er juillet à Aiguebelle, en étaient partis le lendemain, Richelieu pour pousser jusqu'à la Chambre, et de là jusqu'à Saint-Jean-de-Maurienne. Louis XIII pour s'arrêter à Argentine, entre Aiguebelle et la Chambre. C'est d'Argentine qu'il écrivit la lettre que nous donnons.

[3] C'est de Mazarin que Louis XIII parle ici. Dans la lettre de Richelieu à Bouthillier, dont il est question plus haut, le cardinal dit entre autres choses : « Il sera bon, tandis que Mazarin sera près du roi, de lui donner sans faire semblant de rien quelque personne affidée qui empesche que quelque malin ne lui parle à l'oreille... » *Papiers de Richelieu*, t. III, p. 726.

l'armée de Champagne et le gouvernement de Paris. Il partit pour Lyon, où il arriva le 2 mai. Richelieu, qui craignait toujours que les intrigues de ses ennemis ne lui enlevassent la faveur du roi, vint au-devant de lui pour combattre les objections que ses adversaires faisaient à ses projets. Il eut facilement raison d'intrigues auxquelles il accordait autant d'importance que leurs auteurs eux-mêmes, mais auxquelles Louis XIII était peu disposé à céder. On entra dans la Savoie, qui fut rapidement conquise. Les Espagnols et le duc de Savoie, effrayés de nouveau, entamèrent de nouvelles négociations. Mazarin vint, en leur nom, trouver Louis XIII à Annecy, d'où il repartit le 28 mai, après avoir obtenu l'offre de la restitution de Pignerol. En partant, il promit de revenir le 15 juin, mais les nouvelles exigences des Espagnols et des impériaux reculèrent son retour. Il ne revint au camp français que le 3 juillet, pour déclarer qu'il ne rapportait aucune réponse. Richelieu espérait mieux, mais il dut se contenter d'une relation que lui laissa Mazarin de ce qui s'était passé entre lui, le comte de Colalte, le marquis Spinola et le duc de Savoie depuis sa première entrevue avec le roi à Annecy[1]. Louis XIII, parti d'Argentine le jour même où il écrivait la lettre que nous donnons plus haut, revit le négociateur italien le 4 juillet, à Saint-Jean-de-Maurienne, et lui déclara qu'il désirait toujours la paix, et qu'il était prêt à l'accepter quand elle lui semblerait raisonnable et sûre. Mazarin partit le 6 juillet sans rien conclure, et les hostilités continuèrent.

[1] *Arch. des aff. étrang.* — *Turin*, t. XII, fol. 390.

XI

A mon cousin le cardinal de Richelieu.

Le 1er août 1630.

Mon cousin, j'ay receu hier vostre lettre par ce porteur à 8 heures du soir. Dès aussitôt je donnoy ordre à ce que vous me mandés. Sérigny part aujourd'huy, Crouzil demain et Bligny aussy. A mesure que les aultres arriveront je les enverroy. Asseurez-vous toujours de mon amitié et que je prieroy le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa saincte garde. — Louis. A Baraut [1], ce 1er août 1630. — *Idem*, fol. 9. (*Orig.*)

Les intrigues de la reine-mère et de ses partisans semblaient être encouragées par les succès des armées françaises en Italie. Tous cherchaient à faire revenir le roi en France et à le porter à terminer la guerre à quelque prix que ce fût. La haine de Marie de Médicis pour le duc de Mantoue faisait grandir rapidement celle qu'elle commençait à ressentir contre Richelieu. Celui-ci résista quelque temps; mais la peste ayant fait de grands progrès dans la Savoie, et la santé de Louis XIII s'affaiblissant chaque jour, le cardinal n'osa plus s'opposer aux désirs de la reine-mère, et fut obligé de céder à ses instances. Le roi lui-même commençait d'ailleurs à s'effrayer sérieusement des dangers que lui faisait courir la contagion. Il partit de Saint-Jean-de-Maurienne le 25 juillet, pour aller à Lyon; il arriva à Barrault le 27 au soir. Nous n'avons pas trouvé et M. Avenel n'a pas publié la lettre à laquelle le roi répond. On voit qu'il s'agissait d'un nouvel envoi de soldats en Italie. Ces troupes étaient destinées à secourir Casal, qui était assiégée à cette époque et serrée de très-près. Parlant, le 4 août, dans une nouvelle lettre au

[1] Barrault, village du Dauphiné, à 8 lieues au nord-est de Grenoble.

roi, de cet envoi de soldats, Richelieu dit que « cette affaire est de telle importance, que si, aux dépens de sa vie, il pouvait avancer le passage des troupes, il ne l'épargnerait pas[1]. »

XII

A mon cousin le cardinal de Richelieu.

Lyon, le 19 août 1630[2].

Mon cousin, vous ayant mandé par ma dernière[3] que vous partissiez le plus tost que vous pourries pour me venir trouver, ne pouvant souffrir que vous fussies plus longtemps dans le danger de la peste, je vous adjouteroy ce mot pour vous dire que vous ne vous arrestiez en aucun lieu aiant grande impatiance de vous voir près de moi, ce quattendant, je prieroy le bon Dieu qu'il vous tienne en sa saincte garde[4]. — Louis. A Lion, ce 19 août 1630. — (*Ibid.*, fol. 10.) — (*Orig.*)

XIII

A mon cousin le cardinal de Richelieu[5].

Mon cousin, j'ay pensé cette nuict à mes affaires, je désire tandis que vous estes à Paris que vous facies ouïr en bonne forme la dame Le Bœuf, Senelle et Duval. Cela me touche de telle sorte que j'ay occasion d'y bien penser, vous tenant plus à moy que à vous mesme. Je m'asseure que vous n'y manquerés pas et que vous me rapporterés ce que je désire; je finiroy celle-cy en vous asseurant de mon amitié qui sera toujours telle

[1] *Papiers de Richelieu*, t. III, p. 826.
[2] Le roi était arrivé à Lyon le 7 août.
[3] Nous n'avons pu trouver cette lettre.
[4] Voici ce que nous lisons à ce sujet dans les *Mémoires de Richelieu* : « La peste était devenue si grande à Saint-Jean-de-Maurienne qu'elle avait attaqué la maison du cardinal, ce dont le roi ayant avis, il lui commanda de le venir trouver à Lyon. Il partit de Saint-Jean-de-Maurienne le 17 août; passant à Grenoble, il changea d'habits et de toutes choses, et voulut faire quelques jours de quarantaine en quelque village, près de Lyon, pour montrer exemple aux autres; mais Sa Majesté, qui avait une extrême impatience de le voir, le contraignit de venir en ville dès le 22. » *Mémoires*, liv. XXI, t. VIII, p. 257. Richelieu n'arriva, en réalité, que le 23, selon que l'indique une lettre du cardinal à Schomberg, du 24 août. *Papiers de Richelieu*, t. III, p. 875.
[5] Cette lettre a déjà été citée par M. Avenel, t. VII, p. 667.

que vous la pouvés désirer. — Louis. A Saint-Germain-en-Laye, 18 juin 1631. — (*Ibid.*, fol. 11.) — (*Orig.*)

La maladie qui avait atteint Louis XIII à Lyon, en 1630, avait fait concevoir de grandes espérances aux ennemis de Richelieu. A cette époque, l'astrologie judiciaire était en grand honneur, et, comme l'on avait prédit que le roi devait mourir avant la fin de l'année, personne ne doutait que cette maladie serait le prélude de sa mort. Aussi les intrigues ne s'arrêtèrent pas, chacun se poussant, se bousculant pour arriver premier et prendre part à la curée qui se préparait. La guérison du roi ne détruisit aucune des croyances qui s'étaient répandues dans la nation, et elle ne parut à beaucoup de gens qu'un ajournement très-court de l'accomplissement des prédictions ; les astrologues continuèrent à exploiter la crédulité publique.

Cependant Louis XIII et son ministre s'émurent de cette situation. Une chambre extraordinaire avait été formée à l'Arsenal, en dehors du parlement, pour connaître des crimes d'État; on lui confia aussi les affaires de fausse monnaie et de magie, et Richelieu fit bientôt de cette chambre un épouvantail contre les intrigants qui complotaient sa perte en persistant à prédire la mort prochaine du roi. Un médecin du roi, Duval, avait été arrêté pour avoir fait, dit Richelieu, « des jugements, pronostics et nativités sur la vie du roi [1]. » On affecta de joindre sa cause à celle de Senelle, autre médecin du roi, arrêté en rapportant de Lorraine des lettres de madame du Fargis, dame d'atours d'Anne d'Autriche, et que l'on avait exilée à cause de ses intrigues. Ces lettres,

[1] *Mémoires de Richelieu*, liv. XXII, t. II, p. 334, col. 2.

adressées à la reine et à diverses personnes de la cour, contenaient des injures contre Richelieu et s'occupaient de l'éventualité de la mort du roi. Senelle fut livré à la chambre de l'Arsenal pour être jugé, conjointement avec Duval, sur l'accusation du crime de lèse-majesté. Ils furent condamnés, le 17 octobre suivant, aux galères à perpétuité, et leurs biens furent confisqués, « pour avoir fait, dit la *Gazette de France*, des jugements téméraires et sinistres de la santé du roi, démentis par le succès, qui a fait voir que la vie du monarque était trop chère au ciel pour la soumettre au caprice des hommes[1]. » La dame Le Bœuf devait être impliquée dans la même affaire; mais nous n'avons aucun renseignement qui puisse nous indiquer qui elle était, et dans quelle mesure elle était compromise. La dame du Fargis, quoique absente, fut condamnée à être décapitée, et elle fut exécutée en effigie. Nous ne savons ce que devint Duval; mais Senelle dut vivre assez longtemps pour profiter de l'amnistie conditionnelle qui fut accordée en 1640. Sa peine dut être transformée en celle de l'exil, et ce doit être lui dont le Poussin annonce la mort dans sa lettre du 5 octobre 1643 à M. de Chanteloup, secrétaire de des Noyers : « Le pauvre M. Snelles, dit-il, croyant s'en retourner jouir de la douceur de sa patrie (car il n'en avait qu'une seule « douceur » dont il avait été longtemps privé), n'a pas eu le bonheur de la toucher de ses piés, et, l'ayant seulement veue, a rendu l'esprit et perdu la vie à Nice, en Provence, n'ayant été malade que trois jours[2]. »

[1] *Gazette de France*, du 24 octobre 1631.
[2] *Correspondance de Poussin*, publiée par M. Quatremère de Quincy.

XIV

A mon cousin le cardinal de Richelieu.

Mon cousin, je commenceroy par vous asseurer que je me porte très bien. J'ay pris deux cerfs aujourd'huy. Je vous envoie le mareschal de Vitry auquel j'ay dict que vous luy feriez sçavoir mes intentions sur un emploie que je luy voulois doner; son voiage sera très utile en Provence; comme vous me l'avés proposé j'accorde à Monségneur ce qu'il me demande; asseurés vous que je vous tiendray ce que je vous ay promis, jusqu'au dernier soupir de ma vie [1]. — Louis. A Monceaux, 26 juillet 1831. — *Ibid.*, fol. 12.) — (*Orig.*)

En 1630, on avait essayé de transformer la Provence en pays d'élection; mais le parlement d'Aix, qui tenait à ses priviléges, tenta de résister, et fomenta la sédition dans la province. Le prince de Condé fut envoyé sur les lieux avec cinq mille hommes et soixante chevaux. Il entra à Aix le 20 mai 1631. Il y convoqua les états de Provence, pour obtenir leur concours dans la question des élus; mais son projet n'eut aucun succès. Après la clôture des états, il partit, laissant le marquis de Saint-Chamond en qualité de lieutenant général. Le duc de Guise, gouverneur de la province, ne s'était pas opposé à la résistance, et soutenait même secrètement les révoltés en haine de Richelieu, dont il était devenu l'ennemi depuis que la charge de grand maître de la navigation, donnée au cardinal, avait rendu illusoire son propre titre d'amiral du Levant. Il sentit fort bien les périls que lui faisait courir sa conduite, aussi demanda-t-il au roi la permission (qu'il obtint) d'aller voyager en Italie. Devant la situation que sa complicité avait laissé empirer, on jugea né-

[1] Cette dernière phrase est significative, écrite quelques jours après la fuite de Marie de Médicis, en Flandre.

cessaire d'envoyer un homme énergique occuper le gouvernement de Provence. Le roi songea au maréchal de Vitry, et son voyage fut résolu[1]. Pourtant son départ fut retardé assez longtemps, puisqu'il était encore à Paris le 5 septembre, et qu'il assistait ce jour-là à la réception de Richelieu comme duc et pair. Il dut partir quelques jours après. Sa mission eut un complet et rapide succès. « Toute la Provence a obéi, dit la *Gazette* du 18 novembre : partie des séditieux ayant quitté le royaume, et les autres crié merci au roi. Le maréchal s'est fait reconnaître à Aix, et est retourné à Marseille avec les sieurs de la Poterie et d'Aubray, maîtres des requêtes. »

XV

Au Roy[2].

(Château-Thierry, premiers jours de décembre 1631[3].)

Pour tesmoigner à Vostre Majesté le desplaisir que monsieur le garde des sceaux a de l'ombrage que Vostre Majesté lui a tesmoigné avoir, et comme il désire vous complaire en toutes choses, ainsi que seront toujours vos créatures, il vouloit envoier l'homme que vous sçavez à Paris pour 15 jours ou 3 sesmaines, afin qu'en revenant il prist une nouvelle conduite vers les 2 personnes que sçayt Vostre Majesté. Je l'en ay empesché, luy disant qu'il me sembloit que c'estoit assez que, dès ceste heure, il prist une bonne conduitte.

Vostre Majesté peult s'asseurer que ses serviteurs la contenteront en toutes choses.

[1] « Le maréchal de Vitry va en Provence, » dit la *Gazette de France* du 7 août 1631.

[2] Quoique cette note soit de la main de Richelieu et adressée au roi, nous la donnons parce qu'elle est complétement inédite et qu'elle est accompagnée d'une annotation, très-significative, de la main de Louis XIII.

[3] Cette note ne porte aucune date ; celui qui a classé les feuilles manuscrites du volume dans lequel nous l'avons trouvée a écrit, en haut de celle-ci, la date de 1632 ; nous croyons que c'est là une erreur, et nous allons donner les raisons qui nous ont porté à dater ce document des premiers jours de décembre 1631.

(*De la main du roi.*) Il eust mieux valu laisser faire le voiage à Paris, puis on verra s'il se corrigera. — (*Ibid.*, fol. 15.) — (*Orig.*)

La note précédente pourrait être placée à une époque quelconque de la vie de Richelieu, si deux faits significatifs qu'elle contient, et qui tout d'abord peuvent passer inaperçus, n'indiquaient d'une façon certaine l'époque spéciale à laquelle elle peut être rapportée incontestablement. Nous voulons parler du mécontentement qu'elle montre comme étant ressenti par le roi à l'égard du garde des sceaux, et de l'affectation que Richelieu met à défendre celui-ci. Cette situation ne se trouve réalisée pendant le cours du ministère du cardinal que deux fois, et toujours le garde des sceaux mis en cause se trouve être Châteauneuf. Le premier mécontentement du roi à son égard se remarque à la date de 1631, à propos des indiscrétions commises au sujet du siége de Moyenvic ; le second doit être placé à la fin de 1632, et fut causé par l'abandon dans lequel Châteauneuf laissa Richelieu à Bordeaux, pendant la maladie qui faillit l'emporter vers ce temps. Nous avons étudié avec soin cette dernière époque, et nous croyons pouvoir affirmer que la lettre qui nous occupe ne s'y rapporte pas. Il n'en est pas de même de la première époque. Dans un mémoire adressé au roi par le cardinal en février 1633, après l'arrestation de Châteauneuf, nous trouvons ces premières phrases indicatrices : « Estant à Chasteau-Thierry, le roy fist le dessein de surprendre Moyenvic, sur un advis qui ne fut cognu qu'au roy, au cardinal, au garde des sceaux, au mareschal de Schomberg et au sieur Bouthillier. Ce dessein ne fust pas plus tost fait, que ledict garde

des sceaux ne le mandast à 9[1], personne intéressée en ceste affaire; et, en effet, ce dessein se faillit, celuy qui estoit dans ceste place en aiant eu assez de vent pour s'y fortifier de gens, ce qui fist qu'on trouva toute aultre garde au pont qu'il n'y avoit six mois auparavant[2]. » C'est à cause de cette indiscrétion de Châteauneuf que Louis XIII lui gardait rancune; mais nous n'aurions osé rapporter à cette époque la note qui nous occupe, si un autre document important ne nous avait convaincu qu'elle appartenait bien à la fin de 1631. Nous voulons parler du mémoire sur la manière d'interroger Châteauneuf, adressé par Richelieu, en avril 1633, au sieur Lamon, chargé de cet interrogatoire. D'après ce document, que sa longueur nous empêche de reproduire, et que l'on trouvera dans le recueil de M. Avenel[3], l'homme dont parle Richelieu dans notre note inédite serait le chevalier de Jars, ami et confident du garde des sceaux, et les deux personnes inconnues envers lesquelles il doit changer de conduite seraient la reine et madame de Chevreuse, qui auraient reçu de lui la confidence de l'entreprise sur Moyenvic avant qu'elle ne fût commencée. « Le roy, dit Richelieu dans le mémoire que nous venons de citer, eust un extrême mécontentement dudict Châteauneuf, qui, à la vérité, avoit fait une grande faulte de communiquer une telle affaire à un tel homme. Le roy, dès lors, eust de grands dégousts de Châteauneuf, sur quoy le cardinal conseilla à Châteauneuf d'envoïer le chevalier de Jars à Paris, comme il fit, pour l'oster de devant les yeux du roy, et luy

[1] Ce chiffre indique madame de Chevreuse.
[2] *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 431.
[3] *Id.*, t. IV, p. 456.

donner lieu d'oublier ceste affaire. » On remarquera la contradiction qui existe entre les deux documents. Tandis que, dans sa lettre à Louis XIII, Richelieu présente le garde des sceaux comme lui ayant exprimé l'intention d'envoyer le chevalier de Jars à Paris pour apaiser la colère du roi par cet acte de soumission, il déclare dans son mémoire à Lamon, écrit un an et demi après, avoir conseillé lui-même ce voyage. Le cardinal, en cette occasion, joua un double jeu dont nous allons donner l'explication.

Dès que Châteauneuf eut reçu les sceaux, Richelieu s'aperçut qu'il avait en lui un ennemi qui luttait sourdement contre son autorité, et cherchait par tous les moyens à le supplanter ; aussi résolut-il de s'en débarrasser aussitôt qu'il aurait réuni assez de preuves de son infidélité. Mais il avait affaire à un homme très-fin, qui savait agir sans se compromettre ouvertement. Cependant, par des rapports secrets auxquels il paraissait étranger, le cardinal réussit à aigrir le roi contre le garde des sceaux, qu'il continua pourtant à défendre ostensiblement. Dans le même temps où il accumulait les accusations qui devaient lui servir à perdre son ennemi, il feignait auprès de Louis XIII d'avoir une confiance entière dans la fidélité de Châteauneuf. Aussi, après l'arrestation de celui-ci, arrestation qu'il avait amenée par ses intrigues, mais dont Louis eut seul l'initiative, put-il écrire, sans paraître mentir, dans un rapport au roi, cette phrase, que l'on ne sait comment qualifier, quand on sait quelles étaient ses pensées réelles : « Le cardinal avoue que la prévoiance et deffiance du roy étoient avec raison préférables à la simplicité

dudict cardinal[1]. » Du reste, quelle qu'ait été sa duplicité, il ne réussit pas à faire condamner le garde des sceaux. Celui-ci, très-prudent, et connaissant trop bien Richelieu pour se compromettre réellement, avait réussi à intriguer sans fournir au cardinal aucune arme contre lui. Son acte d'accusation, qui fut dressé par Richelieu lui-même, n'est, en effet, qu'une accumulation d'appréciations sur sa conduite politique, et ne contient aucune affirmation absolue. C'était donc, comme nous venons de le montrer, pour exciter contre son ennemi la colère du roi, que le cardinal, dans la note que nous publions, essayait de défendre et d'excuser Châteauneuf. Il savait fort bien qu'en paraissant s'attendrir sur le sort d'un homme que Louis XIII croyait coupable, il excitait au plus haut point la haine que faisait naître en lui tout ce qui avait l'apparence d'une désobéissance ou d'une atteinte à son autorité royale. Il n'y avait pas à craindre d'ailleurs que le roi découvrît sa fraude. Châteauneuf, qui reconnaissait trop tard qu'il s'était compromis en divulguant à son ami un secret que Louis XIII voulait laisser ignorer à tout le monde, souhaitait que le silence se fît sur cette affaire, et n'était sans doute pas tenté d'agir lui-même auprès du roi pour obtenir son pardon. Dans toute cette affaire, Richelieu montra une dissimulation très-grande.

XVI

A mon cousin le cardinal de Richelieu.

Mon cousin, j'ai été extrêmement ayse d'aprendre par vostre lettre que vous vous portiez bien; je m'en vois aujourd'hui à Laon

[1] *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 444, rapport du 6 mars 1633.

où je séjourneroy demain pour vous attendre[1], estant en grande impatiance de vous revoir; je me trouvoi hier soir un peu mal, mais à ceste heure, je me porte très bien, Dieu mercy; asseurez vous de mon affection qui sera toujours telle que vous la pouvez désirer, je finiroy celle-cy en priant le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa saincte garde. — Louis. A la Fère, 7 juin 1632. — (*Ibid.*, fol. 13.) — (*Orig.*)

XVII

A mon cousin le cardinal de Richelieu.

Mon cousin, Lépine[2] passant icy, j'ay ouvert son paquet et leu toutes les lettres excepté les vostres ; je vois demain disner à Fontenebleau[3], où je vous attendroy avec impatiance. — Louis. A Fleury, 13 août 1632. — (*Ibid.*, fol. 14.) — (*Orig.*)

Monsieur, entré en France, par le Bassigny, le 8 juin précédent, avec dix-huit cents hommes, presque tous étrangers, après avoir traversé la Bourgogne, le Bourbonnais et l'Auvergne, était entré en Languedoc, où il avait trouvé un allié puissant dans le duc de Montmorency, gouverneur de cette province. Mais les maréchaux de la Force et Schom-

[1] Voici comment la *Gazette de France* raconte cette maladie du cardinal : « Le roi, partant d'Amiens le 2 du courant, s'en alla coucher à Corbie, où le cardinal-duc de Richelieu fut attaqué d'un accès de fièvre, qui l'obligea d'y séjourner deux jours, mais avec un si heureux succès, que dans ce temps-là deux saignées l'ont remis en santé..... Le 4, le roi et la reine vinrent coucher à la Fère..... Le 7, le roi et la reine en partirent et vinrent coucher en cette ville de Laon. Le 8, le cardinal-duc y vint aussi de la Fère rencontrer Sa Majesté, qui en est parti ce jourd'hui pour Rheims par Notre-Dame-de-Liesse. » *Gazette de France*, 1632, p. 228, sous la rubrique : *De Laon, le 8 juin*. Mais, avant de rejoindre Louis XIII, Richelieu lui écrivit pour le remercier de la lettre qu'il avait reçue de lui. « Je me sens si confus de l'honneur qu'il vous plaist me faire que je ne voudrois pas n'avoir esté malade pour avoir lieu de recevoir tant de grâces nouvelles que celles qu'il vous a pleu me faire ; lesquelles je recognoistrai toute ma vie..... » *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 302. Et c'est malgré toutes ces preuves continuelles d'affection que le cardinal recevait de son maître, qu'il doutait encore de la faveur dont il jouissait, et que ses ennemis, fondant leur opinion sur sa défiance et sur leur propre haine, ont accusé Louis XIII de ne l'avoir pas aimé.

[2] L'Epine était huissier du cabinet du roi.

[3] A la date du 12, la *Gazette* dit que le roi alla de Paris « dîner à Villejuif et coucher à Juvisy, pour se rendre à Fontainebleau. » *Gazette de France*, 1632, p. 316.

berg avaient suivi la marche du duc d'Orléans, chacun avec un corps d'armée. Dans les premiers jours d'août, on attendait impatiemment à Paris des nouvelles du Midi. Louis XIII, comme on vient de le voir, était même assez inquiet. Malgré un premier avantage remporté le 9 août, près de Montpellier, par la Force sur un parti des troupes de Monsieur, commandé par le sieur d'Elbène, combat dans lequel celui-ci eut soixante cavaliers tués et cent quarante faits prisonniers, la guerre menaçait de traîner en longueur. Aussi le roi résolut-il d'aller en personne dans le Midi pour hâter le rétablissement de l'ordre. Le 12 août, il fit enregistrer par le Parlement une déclaration portant que tous les partisans de son frère seraient considérés comme criminels de lèse-majesté et perturbateurs du repos public. C'est pour entretenir Richelieu de ces événements qu'il le mande à Fontainebleau dans la lettre que nous venons de donner. Peu de jours après, Louis XIII partait pour le Languedoc en passant par Lyon; mais sa santé l'ayant forcé de séjourner dans cette ville, et les événements s'étant précipités, il y était encore lorsqu'il apprit que tout était terminé et que le 1er septembre les troupes de son frère avaient été battues à Castelnaudary, et le duc de Montmorency fait prisonnier dans la même journée.

XVIII

A mon cousin le cardinal de Richelieu[1].

Puisque vous me mandés que vous serés à Rochefort[2] le 3 ou

[1] Cette note a déjà été citée dans les *Papiers de Richelieu*, publiés par M. Avenel, t. IV, p. 417.

[2] Rochefort, château situé à dix lieues de Paris, et appartenant au duc de Montbazon.

4 du mois prochain, je veux prendre le terme le plus court et vous assure que je seroy lundy devant trois heures après midi à Rochefort où je vous atendroy avec impatiance, je ne doute poinct que le désir de me revoir ne vous empêche de ressentir les incommodités du mauvais temps. Assurés vous de mon affection qui sera toujours telle que vous la pouvez désirer. — Louis. A Saint-Germain-en-Laye, ce dernier décembre 1632. (*Ibid.*, fol. 18.) — (Original.) — *Mêmes archives*, t. 55, fol. 525. — (*Copie.*)

Après la pacification du Languedoc, Louis XIII et son ministre s'étaient séparés, le premier pour retourner à Paris directement, Richelieu pour aller visiter les côtes de l'Océan. Retenu à Bordeaux par une maladie qui faillit l'emporter et qui l'obligea de rester dans cette ville jusqu'à la fin de novembre 1632, il n'en partit pour rejoindre le roi que lorsqu'il eut reçu la nouvelle de la mort de Gustave-Adolphe, tué à la bataille de Lutzen le 16 novembre. Le cardinal nous raconte lui-même que, lorsque Louis XIII le vint voir à Rochefort, deux jours avant son arrivée à Paris, le roi était tellement ému « par le regret de sa maladie passée, mêlé avec le contentement de le revoir en santé, qu'il le tint longtemps embrassé sans lui parler, que de soupirs et de larmes de douleur et de joie, reconnaissant la grâce évidente de Dieu, en ce qu'il n'était tombé malade qu'après la fin du mouvement du Languedoc, et que la bonté divine lui avait rendu la santé au temps qu'il était nécessaire de consulter le remède qu'il fallait apporter aux affaires d'Allemagne, desquelles dépendait la paix générale de la chrétienté[1]. »

[1] *Mémoires de Richelieu*, liv. XXIII, t. VIII, p. 435, col. 1.

XIX

A mon cousin le cardinal de Richelieu.

Mon cousin, je fais estat daler à Versailles demain si il faict beau, et après m'en revenir à Saint-Germain quand il faudra pour mes afaires[1], voilà tout ce que je vous puis mander; asseurés vous toujours de mon affection, je finiray en priant le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa saincte garde. — Louis. A Saint-Germain-en-Laye, ce 3me Feuvrier 1633. — (*Ibid.*, t. V, fol. 23.) — (*Orig.*)

XX

A mon cousin le cardinal de Richelieu.

Mon cousin, je ne manqueroy de me rendre demain, à une heure après midy, au port de Neuly chés Moroy, et de la je fois estat daler coucher à Ecouan[2], je n'ay pas pris médecine deux petits remèdes aiant servi au lieu, et vous puis asseurer que je me porte bien et me porteroy encore mieux quand je vous auroy veu en la santé que je désire pour laquelle je prieroy le bon Dieu incessamment[3] et qu'il vous tienne en sa sainte garde. —Louis. A St-Germain-en-Laye, ce septième mars 1633.

St-Simon vous envoye un cartier de marcassin. — (*Ibid.*, fol. 24.) — (*Orig.*)

XXI

A mon cousin le cardinal de Richelieu.

Mon cousin, dès aussitost vostre lettre resue, j'ay envoié un

[1] Nous lisons dans la *Gazette de France*, sous la rubrique : *Le 11 février de Saint-Germain-en-Laye :* « Le roi alla vendredi dernier (4 février) d'ici coucher à Versailles où Sa Majesté passa les jours gras, et en revint le mercredi des Cendres en ce lieu (9 février) : auquel jour y arriva aussi, de Ruel, le cardinal-duc de Richelieu et le Conseil qui y est encore à présent. »

[2] « Le roi alla coucher vendredi dernier de Versailles à Saint-Germain, d'où Sa Majesté partit le mardi ensuivant, septième du courant, et vint tenir le Conseil au port de Neuilly, où se rendit de Paris le cardinal-duc de Richelieu et le Conseil : et où Sa Majesté reçut du comte de Brassac, ministre d'Etat, le serment de gouverneur de Saintonge et d'Angoumois, ville et citadelle d'Angoulême. De là Sa Majesté vint le même jour coucher en ce lieu. » *Gazette de France*, 1633, p. 104, d'Ecouen le 11 mars 1633.

[3] Dans un rapport du 6 mars, Richelieu, en terminant, annonçait au roi qu'il se portait mieux. Louis XIII, en annotant ce document, répondit en marge de ce paragraphe : « La dernière nouvelle du mémoire est celle qui me plaist le plus, que vous vous portez mieux. » *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 445.

gentilhomme voir la Reyne, qui vous verra devant, que de revenir icy pour me rapporter de vos nouvelles, attendant quoy je vous asseureroy toujours de mon affection et prieroy le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa saincte garde. — Louis. A Chantilly[1], ce treizième mars 1633. — (*Ibid.*, fol. 25,) — (*Orig.*)

XXII

A mon cousin le cardinal de Richelieu.

Mon cousin, je me resjouis extresmement de ce que Dumont[2] m'a dict que vous vous portiés bien, je ne manqueroy de me randre samedy a deux heures après midy au port de Neuly, auquel lieu je vous atandroy[3], je me porte très bien Dieu mercy et suis très gailart, je vous aseureroy par celle cy de mon affection qui sera tousjours telle que je vous lay promise et prieroy le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa saincte garde. — Louis. A Chantilly, ce seizième mars 1633. — (*Ibid.*, fol. 26.) — (*Orig.*)

XXIII

A mon cousin le cardinal de Richelieu.

Mon cousin, aiant envoié ce matin au bois et n'aiant rien trouvé pour chaser je me suis résolu d'aler à Livry de quoy je vous ay voulu doner advis[4], je suis en impatiance de sçavoir de vos nouvelles, j'espère que ce porteur m'en raportera de bōnes, je me porte bien, Dieu mercy, je vous asureroy toujours de mon affection qui durera jusques à la mort, et prieroy le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa saincte garde. Louis. A Chantilly, ce 27 avril 1633. (*Ibid.*, fol. 27.) — (*Orig.*)

[1] Il est à remarquer que nous voyons le roi en ce lieu pour la première fois. Chantilly, on le sait, avait été confisqué l'année précédente, comme faisant partie des biens de la maison de Montmorency. Le prince de Condé, qui avait agi pour obtenir cette confiscation, dans l'espérance d'en profiter, à cause de son union avec Charlotte de Montmorency, ne réussit dans ses calculs qu'après la mort de Louis XIII. Anne d'Autriche, pour obtenir son concours, lui fit don alors des domaines de Saint-Maur, de Chantilly, d'Ecouen et de quelques autres qui faisaient partie des possessions de la famille de Montmorency.

[2] C'est peut-être le nain dont il s'amusait dans son enfance. Héroard, qui en parle plusieurs fois, le nomme Dumont.

[3] « Samedi dernier, le roi vient d'Ecouen tenir le Conseil au port de Neuilly, où le cardinal-duc de Richelieu l'attendait. » *Gazette de France*, 1633, p. 220, de Paris le 26 mars.

[4] Le cardinal était à Paris depuis la veille.

Une des figures les plus étranges, et en même temps une des plus séduisantes de l'époque que nous étudions, est sans contredit cette duchesse de Chevreuse qui, a dit Cousin, « trop grande dame pour daigner connaître la retenue et n'ayant d'autre frein que l'honneur, livrée à la galanterie et comptant pour rien le reste, méprisa, pour ceux qu'elle aima, le péril, l'opinion, la fortune[1]. » Femme du duc de Luynes, elle avait appris auprès de ce grand politique, qu'elle aima comme elle seule savait aimer, à manier les affaires publiques. Adorée de son époux, aimée de la reine, dont elle avait la surintendance de la maison, il lui fut facile d'obtenir aussi les bonnes grâces de Louis XIII. Ce temps fut vraiment une période heureuse pour la cour de France. La jeunesse et la beauté y régnèrent sans partage, et Luynes sut allier la plus haute raison à ces avantages frivoles. Mais ces temps heureux finirent bientôt. Luynes mourut et ses vastes projets semblèrent disparaître avec lui. Dans la vie des peuples, les hommes ne sont que les instruments fragiles et les ouvriers souvent inconscients de l'œuvre nationale. Jamais cette vérité ne fut démontrée avec plus d'évidence qu'à cette époque. Pendant le temps qui sépara la mort de Luynes du second ministère de Richelieu, tout se transforma, hormis le but et les moyens employés pour l'atteindre. Tous ceux qui avaient partagé les vues de Luynes pendant sa vie oublièrent ses intentions après sa mort. Tous ceux, au contraire, qui s'étaient opposés à ses desseins, quand il était puissant, les épousèrent quand il eut disparu. On vit Louis XIII élever à la puissance suprême

[1] Cousin, *Madame de Chevreuse*, p. 10.

l'homme que Luynes avait le plus redouté, celui qu'il avait d'abord essayé de s'attacher, soit par la protection dont il le couvrit en 1617, soit par d'autres faveurs aussi réelles, mais contre l'ambition duquel il avait essayé de réagir en s'opposant à son élévation au cardinalat, celui dans lequel il avait toujours vue incarnée une politique opposée à la sienne, la politique espagnole de Marie de Médicis opposée à la politique si française de Henri IV que le connétable avait reprise et poursuivie avec l'appui de Louis XIII. On vit le roi donner le ministère au cardinal de Richelieu, et l'on s'aperçut qu'avec lui, contrairement à toutes les prévisions, la politique française l'emportait sur la politique espagnole et que Luynes allait avoir un digne successeur.

L'évolution du nouveau ministre fut imitée par tous ceux qu'un lien quelconque rattachait à la mémoire du connétable; mais avec cette différence, que lui sentit fort bien qu'il changeait la direction de sa conduite, puisqu'il essaye de s'en excuser dans ses *Mémoires,* tandis que ses adversaires crurent ne pas changer parce qu'ils restèrent ses ennemis. La haine qu'il avait inspirée aux partisans de Luynes, pendant la vie de celui-ci, s'augmenta encore lorsqu'on vit le cardinal posséder la toute-puissance, et ses adversaires ne reculèrent devant aucun obstacle pour le renverser; mais ils prirent, pour arriver à ce but, le moyen le plus propre à les empêcher de l'atteindre. Voyant Louis XIII et son ministre continuellement malades, et sentant que si le roi mourait le premier le cardinal était perdu, que si, au contraire, celui-ci précédait son maître dans la tombe, ils étaient assez forts dans l'État pour entraîner ce dernier, affaibli

par les soucis, les fatigues et la maladie, à ne penser et à n'agir que par eux; considérant, d'ailleurs, que Louis XIII était sans enfant, ils crurent ne pouvoir mieux faire, pour ruiner Richelieu dans le présent et dans l'avenir, que de prendre le contre-pied de sa conduite et de s'allier à la reine-mère, qu'il abandonnait, et au duc d'Orléans, qu'il dédaignait. Voilà comment on peut s'expliquer pourquoi la reine Anne, la duchesse de Chevreuse et tant d'autres, qui avaient soutenu la politique nationale de Luynes contre Marie de Médicis et Richelieu, abandonnèrent cette même politique dès que celui-ci fut au pouvoir, pour défendre contre lui celle qu'ils avaient combattue jusqu'alors.

Cette conduite, inspirée par la passion, fit bouillonner la colère dans le cœur de Louis XIII. Ce prince, si imbu de l'orgueil de race et qui avait si bien le sentiment des droits et des devoirs que lui donnait sa situation, ne pouvait souffrir que qui que ce soit parût aussi puissant que lui, et son frère lui semblait n'être que le premier de ses sujets. Aussi les adversaires de Richelieu, en s'appuyant sur Gaston, se faisaient-ils du roi un ennemi irréconciliable et l'auraient amené à défendre le cardinal contre eux, même si une politique commune et une vive affection ne l'eussent déjà lié d'une façon indissoluble à son ministre.

L'illustre historien de madame de Chevreuse n'a peut-être pas assez tenu compte des considérations que nous venons de développer; il n'a pas cru devoir expliquer le changement de conduite de son héroïne par la haine que son amour pour Luynes avait fait naître en elle à l'endroit de Richelieu, et il a

pensé qu'aimant profondément Anne d'Autriche, seul « l'intérêt bien ou mal entendu de la reine, la jeta dans une tout autre voie que celle qu'elle avait jusqu'alors suivie[1]. » Nous pensons qu'il n'est pas allé assez loin et que c'est réellement contre tous les anciens amis de Luynes, qui, malgré le changement de politique de Richelieu, restèrent ses ennemis quand même, que le cardinal eut à lutter. C'est ce qui, plus que toute autre raison, explique le dénigrement systématique que l'on remarque, dans ses *Mémoires,* à l'égard du connétable.

En 1632, madame de Chevreuse essayait, avec l'aide de l'ambitieux garde des sceaux, Châteauneuf, sur lequel elle avait, on le sait, beaucoup d'influence, et que le second rang désespérait parce qu'il se croyait capable du premier, de recommencer la lutte dans laquelle elle avait déjà échoué une première fois avec Chalais. Mais, comme nous l'avons vu précédemment, Richelieu s'était promptement aperçu de l'opposition sourde mais incessante que lui faisait le garde des sceaux. Connaissant les liens qui l'unissaient à la duchesse de Chevreuse, il résolut de les mettre à profit pour se débarrasser de l'un et de l'autre. Ainsi l'alliance sur laquelle Châteauneuf croyait pouvoir le plus compter fut précisément celle qui le perdit. Richelieu, utilisant habilement ces relations, put faire retomber jusque sur le garde des sceaux l'animosité que Louis XIII ressentait envers madame de Chevreuse. Enserré dans toutes les intrigues du cardinal, Châteauneuf fut arrêté sur un ordre direct du roi, sans que Richelieu eût paru se mêler de cette affaire. On ne put réunir contre lui aucune preuve

[1] *Madame de Chevreuse,* p. 39.

décisive ; aussi on se contenta de l'enfermer à Angoulême, et Richelieu, profitant de cette occasion unique, abandonna la conduite tortueuse qu'il suivait à l'égard de madame de Chevreuse, conduite que celle-ci imitait d'ailleurs avec une grande habileté, et il conseilla au roi d'exiler la remuante duchesse. Mais au lieu de l'envoyer à l'étranger, où elle eût sans doute réussi, comme elle l'avait déjà fait, à trouver des alliés, le roi lui ordonna de se rendre en Touraine, et d'y habiter une de ses terres qui avait appartenu à Luynes.

C'est au moment de son départ que fut écrite la lettre suivante :

XXIV

A mon cousin le cardinal de Richelieu [1].

Mon cousin, je trouve bon que le s^r de Bullion [2] done de bonnes assignations au trésorier de la Reyne de largent que je lui ay accordé pour le payment de ses debtes, mais je désire qu'il soit employé à laqui des plus justes [3] quant à ce que vous me demandés si vous verrés madame de Chevreuse qui vous veult dire adieu, vous sçavés bien quel plaisir ma faillt la Reyne en désirant la voir, je sais que sa visite ne vous peult estre utile vous sçavés bien qu'elle ne me sera pas agréable, après cela faite ce que vous voudrés, et vous asseurés que je vous seroy tousjours le meilleur maistre qui ait jamais esté au monde. A Versailles, ce 9 juin 1633.

Je ne vous escript de ma main parce que je viens d'estre saigné [4]. Louis. — (*Ibid.*, fol. 28.) — (*Orig.*)

[1] Désormais nous nous abstiendrons de reproduire cette mention, qui se répète à chacune des lettres de notre manuscrit.

[2] Claude de Bullion, sieur de Bonelles, d'abord maître des requêtes, puis surintendant des finances avec Claude Bouthillier, en 1632. Il avait fait partie du ministère de la Vieuville, en 1624.

[3] Nous ignorons s'il s'agit ici de Marie de Médicis ou d'Anne d'Autriche, nous n'avons rien trouvé qui pût expliquer plus clairement ce passage de la lettre de Louis XIII. Nous savons seulement que la reine-mère, malade à cette époque, correspondait fréquemment avec son fils.

[4] Ces mots sont, en effet, les seuls écrits de la main du roi.

La résolution qu'avait prise Louis XIII fut cachée à tous jusqu'au dernier moment, car nous lisons dans l'instruction qui fut donnée au sieur Des Roches, que le roi envoyait à Gand, visiter de sa part Marie de Médicis, instruction en date du 2 juin, ces mots significatifs : « Si elle lui demande (la reine-mère) si madame de Chevreuse est hors de la cour, il dira qu'il ne l'a point ouï dire, qu'elle n'est pas si assidue auprès de la reine qu'elle avait accoutumé, qu'elle va et qu'elle vient. Qu'il est vrai qu'on dit qu'elle s'est trouvée embrouillée dans l'affaire de M. de Châteauneuf, mais qu'il ne sait pas ce que c'est; que depuis il n'a pas laissé de la voir venir plusieurs fois chez M. le cardinal[1]. » Cette dernière assertion est un peu hasardée, comme on vient de le voir par la lettre que nous donnons ci-dessus, mais le commencement de cette citation indique clairement quelle fut la conduite de Louis XIII et de son ministre pendant le temps qui précéda l'ordre d'exil donné à la duchesse. Un passage des *Mémoires* du cardinal indique d'ailleurs avec quelle lenteur et quelle dissimulation de la part du roi toute cette affaire fut conduite. « En la conférence particulière que Sa Majesté eut avec le cardinal, à Rochefort, à son retour de Brouage, dit Richelieu, elle lui fit beaucoup de remarques qu'elle avait faites, pendant son absence, de l'infidélité dudit sieur de Châteauneuf, et lui fit connaître la résolution qu'elle avait prise de le chasser[2]. » Or cette conférence eut lieu, comme nous l'avons vu, dans les premiers jours de janvier 1633 ; Châteauneuf ne fut arrêté qu'à la

[1] *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 465.
[2] *Mémoires de Richelieu*, t. VIII, p. 453, col. 1.

fin de février, et au mois de juin seulement la duchesse de Chevreuse, que l'on avait d'abord confinée à Dampierre, était exilée en Touraine. Ajoutons, en terminant, qu'elle ne quitta cette province qu'en 1637, pour se réfugier en Espagne et de là en Angleterre, après la malheureuse affaire du Val-de-Grâce, et qu'elle ne revint en France que rappelée par Anne d'Autriche, après la mort de Louis XIII, en 1643.

XXV

Mon cousin, je vous renvoie les lettres de MM. de Charnacé [1] et Beaugy [2], je suis très ayse de voir par icelles que il y a grande aparance que la trêve ne se fera pas, pour lautre afaire je ne men mesleray en fason du monde je me porte très bien asseurés vous de mon affection qui sera toujours telle que je vous l'ay promise. — Louis. A Versailles, ce dixième juin 1633. — (*Ibid.*, fol. 29.) — (*Original.*)

La politique nationale de Louis XIII et de son ministre était entrée, avec l'année 1633, dans une phase toute nouvelle. Jusqu'à ce moment la France, retenue chez elle par ses luttes intérieures, n'avait eu qu'une influence indirecte sur les affaires de l'Europe. Mais à cette époque les partis étaient complétement abattus, et la France, en devenant de plus en plus compacte, se préparait chaque jour davantage à une intervention plus efficace au dehors. Les guerres d'Italie n'avaient eu que peu d'importance réelle, car Richelieu ne voulait pas se heurter de front contre l'Espagne et l'Empire, sans avoir de nombreux et puissants alliés qui pussent lui permet-

[1] Hercule Girard, baron de Charnacé, alors ambassadeur en Hollande.
[2] Le sieur de Bar, seigneur de Baugy, était, à cette époque, ambassadeur en Hollande, conjointement avec Charnacé.

tre de lutter, au moins à force égale, contre la maison d'Autriche. Aussi les campagnes entreprises contre la Savoie et en même temps contre la Lorraine ne furent, en quelque sorte, que de grandes escarmouches d'avant-garde dans lesquelles la France essayait ses forces et tentait d'en acquérir de nouvelles avant d'attaquer directement son ennemi principal. En Italie, Richelieu voulait, à l'aide de quelques succès, essayer de rallier autour de lui les petits souverains italiens, mécontents de la domination espagnole, et former entre eux une ligue capable de tenir en échec la puissance de la maison d'Autriche dans la péninsule. En Lorraine, il cherchait à rattacher à la France, soit par une alliance, soit par une réunion à la couronne, un fief considérable, très-riche, et pourvu d'une armée, peu nombreuse sans doute, mais solide, et qui eût augmenté singulièrement le prestige de la puissance française. Pendant les dernières années, le cardinal avait eu en Gustave-Adolphe un auxiliaire qui l'avait puissamment secondé dans ses vues. L'Allemagne, trop occupée chez elle à lutter contre le conquérant suédois, avait laissé la France agir sur ses frontières, sans s'opposer beaucoup à ses empiétements. Mais le roi de Suède venait de mourir au commencement de l'hiver, et le faisceau d'alliances qu'il avait formé autour de lui semblait prêt à se rompre. La jalousie allait séparer les alliés que la supériorité de Gustave-Adolphe avait réunis, et l'Allemagne, libre de ses mouvements, allait retomber de tout son poids sur chacun de ses ennemis séparément.

Richelieu sentit le péril, et il représenta au roi « qu'il devait tâcher à faire par argent, quoi qu'il

en pût coûter, continuer la guerre en Allemagne et en Hollande, sans qu'il fût obligé de se mettre ouvertement de la partie, à condition que ceux qui recevraient de l'argent du roi ne pourraient faire la paix ni la trêve sans l'y comprendre[1]... » Louis XIII, comme son ministre, comprit fort bien le danger qu'allait courir la France ; aussi il n'hésita pas à envoyer des agents en Allemagne et en Hollande, pour essayer de maintenir les choses dans le même état, et pousser tous les protestants à continuer la lutte contre la maison d'Autriche. La France trouva en Allemagne, pour ses desseins, un allié habile dans le chancelier Oxenstiern, ami et confident de Gustave-Adolphe, et que le Sénat suédois avait chargé de la direction des affaires d'Allemagne, après la mort du roi de Suède. Les efforts du chancelier, joints à ceux des ambassadeurs français, Feuquières, Miré et Saint-Étienne, furent couronnés de succès. Les quatre cercles du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, de Franconie et de Souabe, conclurent, dans la diète d'Heilbronn, le 13 avril 1633, une confédération pour continuer la guerre. En même temps, Feuquières et Oxenstiern signaient un traité d'alliance par lequel la France s'engageait à payer une contribution annuelle d'un million, pour l'entretien de l'armée suédoise.

Mais, si les projets de Richelieu réussissaient en Allemagne, il n'en était pas de même en Hollande, et la France ne paraissait pas pouvoir y trouver un allié pour sa lutte avec l'Espagne. Dès le milieu de janvier, Charnacé avait été envoyé à la Haye pour essayer d'empêcher la conclusion de la trêve qui s'y

[1] *Mémoires*, t. VIII, p. 436, col. 2.

négociait déjà entre l'Espagne et la Hollande, « et au cas qu'elle se fasse, faire que le roi y soit compris, en sorte que la maison d'Autriche et les Espagnols ne puissent rompre avec lui sans que les Hollandais soient obligés de rompre avec eux[1]. » Pour réussir, le négociateur français devait offrir la continuation du secours d'un million que la France donnait déjà à la Hollande ; il pouvait même pousser ses offres jusqu'à 1,500,000 livres, et proposer d'y ajouter 4,000 hommes de pied et 600 chevaux français, sans drapeaux, ou 6,000 hommes et 1,000 chevaux, avec les drapeaux, « pourvu que le prince d'Orange les emploie avec ses armées en une conquête où le roi ait part[2]. » La France ne pouvait faire davantage à ce moment, car elle était sans argent. « Nous avons très-grand sujet, M. Bouthillier et moi, écrivait Bullion au cardinal, le 26 avril, de tenir la bourse du roi fermée, l'épargne étant quasi toute épuisée... tellement que la plupart des dépenses et toutes celles de l'argent comptant des six premiers mois de l'année n'est fondé que sur des traités[3]. » Mais les Hollandais ne paraissaient pas disposés à continuer la guerre, et ils poursuivaient les négociations qu'ils avaient entamées avec l'Espagne. Ils apportaient, il est vrai, dans ces négociations une opiniâtreté égale à celle des Espagnols, chacun des deux gouvernements ne voulant abandonner aucune de ses prétentions. Aussi la mission de Charnacé lui imposait-elle une lutte de chaque jour, lutte dans laquelle il était sans cesse aussi près d'un échec que d'un succès, mais où sa prudence consommée, aidée

[1] Instruction donnée à Charnacé, *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 421.
[2] Idem.
[3] *Arch. des aff. étrang.*, *France*, t. LVIII, fol. 219.

des subventions que Louis XIII ne cessait de fournir aux hommes politiques de la Hollande, devait lui assurer une victoire définitive.

XXVI

Mon cousin, depuis mon aultre lettre escripte[1] du mont est arivé qui ma aporté la responce pour la Reyne ma mère[2] laquelle je ne feroy pas que je naye responce de la lettre que je vous escript la première. — Louis. A Forge[3], ce 16 juin à X heures du soir 1633. — (*Ibid.*, fol. 30.) — (*Original.*)

XXVII

Mon cousin, j'ai reçu vostre lettre et la depeche de Charnacé par laquelle je voy quil ny a encore rien de certain pour la trêve ou pour la guerre, ses longueur sont bien fascheuse[4], si la nouvelle de la Grange os ormes est vray cela les doibt bien eschaufer pour la guerre car il nauront jamais si beau[5] ny nous ausy

[1] Nous n'avons pu trouver cette lettre.

[2] Marie de Médécis était malade à cette époque, et Louis XIII avait envoyé à sa mère, le 3 juin, le sieur Des Roches pour prendre de ses nouvelles. La reine-mère avait, sans doute, écrit à son fils pour le remercier de cette visite. Selon le cardinal, elle ne voulut rien répondre au messager, sur toutes les questions qu'il avait été chargé de lui faire, par Richelieu. (*Mémoires*, liv. XXIV, t. VIII, p. 491, col. 1.) La réserve de Louis XIII semblerait indiquer que, sa mère ayant dans la lettre qu'elle lui avait écrite attaqué le cardinal, la réponse que celui-ci avait préparée ne paraissait pas au roi montrer suffisamment quels étaient ses sentiments affectueux à l'égard de son ministre.

[3] Le roi était parti le 14 de Saint-Germain, pour aller prendre les eaux à Forges. Ces eaux étaient alors très-estimées, comme nous le montre ce passage de la *Gazette*, du 2 juillet 1631 : « La sécheresse de la saison a fort augmenté la vertu des eaux minérales ; entre lesquelles celles de Forges sont ici à présent grandement en usage. Il y a trente ans que monsieur Martin, grand médecin, leur donna la vogue. Depuis le bruit du vulgaire les approuva. Aujourd'hui monsieur Bouvard premier médecin du roi les a mises au plus haut point de la réputation, que sa grand fidélité, capacité et expérience peut donner à ce qui le mérite, vers Sa Majesté qui en boit ici par précaution et presque toute la Cour à son exemple. » On voit, par cette petite citation, que la science des annonces et des réclames était déjà en honneur dans le dix-septième siècle.

[4] Charnacé dut envoyer de suite une autre dépêche, puisque Richelieu lui écrit le 23 juin, pour lui témoigner le contentement du roi de la rupture de la trêve et l'engager encore à traiter promptement. *Papiers de Richelieu*, t. VII, p. 1001.

[5] La Grange aux Ormes était alors en Allemagne, accrédité auprès des divers électeurs et des villes libres. On voit que la pensée de pousser les Hollandais à la guerre dominait toujours la politique française.

contre la Croce[1] car Valestain mort[2] je tiens les affaires 16 17 22 13 24 26 28 17 31 28 26 17 28 16 31 17 29 17 24[3] Inportune[4] par conséquent Bourelier[5] ne 26 17 31 30 13 31 25 21 28 29 17 15 25 31 28 29 16 17 15 17 15 25 29 30 17 22 13[6] je ne parle de ceci que en cas que 22 13 30 28 17 24 17 29 17 18 13 15 17 26 13 29[7] je me porte bien Dieu mercy et vous atans avec impatance. — Louis. A Forge, ce dix-septième juin 1633. — (*Ibid.*, fol. 31.) — (*Original.*)

On voit, par la lettre qui précède, combien Louis XIII sentait profondément la nécessité de l'alliance avec la Hollande. Il savait trop bien, lui qui était soldat, que notre frontière du nord, complétement dépourvue de défenses, serait à la merci des Espagnols, si ceux-ci n'étaient occupés à guerroyer contre les Hollandais, et que, dans ce cas, les bons résultats de la politique française en Allemagne n'auraient aucun effet, la France, trop occupée au nord, ne pouvant attaquer la Lorraine, comme elle le désirait, pour porter de là ses armées dans le cœur des possessions de l'Empire.

XXVIII

Mon cousin, je viens de resevoir une lettre de la Reyne ma mère par Brasceure laquelle je vous envoie il ne ma rien dit que des compliments sur ma bonne santé je lui ay respondu de mesme sur celle de la reysne ma mère, celle-cy nestant a aultre fin je

[1] La Lorraine.
[2] La nouvelle de la Grange aux Ormes ne devait pas être celle de la mort de Valstein. Du reste, il s'était peut-être trompé lui-même en annonçant précipitamment la mort du duc de Friedland. C'était le neveu de celui-ci qui était mort; la similitude des deux noms avait pu tromper l'agent français.
[3] De lanpreur perdues en.
[4] Allemagne. Ce chiffre pour désigner l'Allemagne est caractéristique, et nous montre quelles préoccupations elle imposait déjà aux gouvernants français.
[5] Monsieur de Lorraine (Charles IV).
[6] Ne peut avoir secours de ce costé là.
[7] La trêve ne se face pas. Ici les deux dernières lettres du mot trêve ne sont pas chiffrées, mais nous avons formé la phrase ainsi, dans l'impossibilité de la former autrement.

prieroy le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa saincte garde. — Louis. A Chantilly, ce quatorzième juillet 1633. (*Ibid.*, fol. 32.) — (*Orig.*)

La reine-mère cherchait toujours à se rapprocher de son fils. Elle saisissait avec empressement toutes les occasions qui se présentaient de lui écrire, tout en évitant soigneusement de s'adresser au cardinal ou de s'occuper de lui, autrement que pour le faire attaquer. Mais Louis XIII ne répondait nullement aux vues de Marie de Médicis, puisqu'il ne lui écrivait aucune lettre qui ne fût tout d'abord approuvée ou même souvent rédigée par Richelieu. De plus, chacune de ces réponses ne contenait que peu de lignes, et le roi se contentait toujours d'y adresser quelques compliments à sa mère, sans jamais lui parler d'aucune affaire sérieuse. Qu'on en juge par celle qu'il lui écrivit le lendemain même qu'il adressait la lettre ci-dessus au cardinal[1]. « Madame, dit-il, je suis extresmement ayse davoir apris le recouvrement de votre santé, duquel javois desjà eu advis par diverses voyes. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il vous la confirme, et vous done aussy longue vie que vous la pouvés souhaitter. » De pareils sentiments sont certainement d'un bon fils, mais la sécheresse avec laquelle ils étaient exprimés auraient dû indiquer à Marie de Médicis que les efforts de sa haine étaient superflus, et qu'elle ne parviendrait jamais à détacher Louis XIII d'un ministre auquel il se liait chaque jour davantage.

[1] *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 473.

XXIX

15 juillet 1633.

Mon cousin, je trouve très bon que vous aliés a Paris aujourd'huy je vous conjure dans ce lieu là de prendre bien garde à vous. — Louis.

Je vous prie s'il est venu des nouvelles de Hollande ou Lorraine je les sçache promptement. — (*Ibid.*, fol. 33.) — (*Orig.*)

Nous n'avons rien à ajouter à cette lettre. Les termes employés par Louis XIII sont assez significatifs et indiquent suffisamment de quelle affectueuse sollicitude il entourait son ministre. Dans les lettres qui vont suivre nous retrouverons cette sollicitude se manifestant d'une façon aussi caractéristique.

XXX

Mon cousin, je ne sçaurois estre en repos si je nay souvent de vos nouvelles cest pourquoy jenvoye ce porteur pour men raporter que je prie le bon Dieu de tout mon cœur estre telles que je les désire. — Louis. A Chalons, ce troisième octobre 1633. — (*Ibid.*, fol. 34.) — (*Orig.*)

Au mois d'août, Louis XIII, poursuivant l'exécution du plan tracé au commencement de l'année, et profitant des embarras que la politique de son ministre avait suscités à l'Autriche, attaquait la Lorraine, qui ne pouvait être secourue par l'empereur. Les forces de Charles IV, retenues ailleurs par les Suédois, ne purent empêcher le roi d'arriver rapidement jusqu'au cœur du duché. Le duc de Lorraine, effrayé, demanda à négocier, et, le 20 septembre 1633, il signa à Charmes un traité par lequel il s'engageait à livrer sa capitale à Louis XIII pour quatre ans, et à ne plus porter les armes contre lui. Le roi entra en grande pompe à Nancy le 26 sep-

tembre. Cette ville était alors une des places les plus fortes de l'Europe, et sa possession devait être d'une grande utilité à la France. On augmenta ses fortifications, ses habitants furent désarmés et on y mit une garnison française[1].

Richelieu, parti de Nancy le 1er octobre, fut obligé de s'arrêter à Saint-Dizier, où il arriva assez malade le 4. On voit, par la lettre précédente, combien Louis XIII craignait de perdre un serviteur aussi précieux que l'était le cardinal. Saint-Simon, qui avait momentanément quitté le roi, écrivait à Bouthillier, de Commercy, le 3 octobre : « Le roy rescent une extresme peine du mal de monsiegneur le cardinal... Je soushaiterois qu'il fust à Châlons et nous tous auprès de luy. Donnez des nouvelles souvent, le roy le désire fort et m'a commandé de vous mander comme aussy si monseigneur le cardinal veult quil le reviendra trouver[2]. » Le 6, le cardinal allant un peu mieux, le roi écrit à Bouthillier : « Monsieur Boutilier, les nouvelles que je reçoy a toutes heures de mon cousin le cardinal de Richelieu, me consolent extresmement, c'est pourquoi ne manqués pas de continuer a men faire sçavoir le plus souvant que vous pourés. » Et, en post-scriptum, il ajoute : « Le Juif (c'était le chirurgien qui avait déjà guéri Richelieu à Bordeaux en 1632) passa par yci ier au matin sans que j'en seuse rien si jen euse été adverti je luy euse bailé des chevaux qui leuse mené plus diligemment que la poste[3]. » Sans doute, cette fois encore, ce Juif était mandé auprès du cardinal ; cela expli-

[1] Voir le récit de cette rapide campagne dans le premier volume de l'*Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, par M. le comte d'Haussonville.
[2] *Arch. des aff. étrang.*, *France*, t. LXVI, fol. 97.
[3] *Arch. des aff. étrang.*, *France*, t. V, fol. 35.

querait le regret exprimé ici par Louis XIII de ne lui avoir pas donné des chevaux meilleurs que ceux de la poste. Richelieu quitta Saint-Dizier, étant en pleine convalescence le 20 octobre.

XXXI

23 octobre 1633 [1].

Mon cousin, la nouvelle que jai receu de vostre nouveau mal ma mis extresmement en peine mais monsieur Bouvart [2] masure que se ne sera rien je vous prie de séjourner où vous vous trouverés bien jusques a tant que le chemin ne vous puisse plus faire de mal. M. Boutilier vous fera response sur le mémoire que vous mavés envoyé cest pourquoy je ne vous en parleroy pas davantage asseurés vous de mon afection qui durera jusqu'au dernier soupir de ma vie. — Louis. Au Plesis des Bois [3], ce 23, 1633. — (*Ibid.*, fol. 36.) — (*Orig.*)

XXXII

Mon cousin, ne pouvant estre en repos si je nay souvent de vos nouvelles jenvoye Montorgeuil pour men aporter [4] je prie le bon Dieu de tout mon cœur qu'elles soient telles que les dezire la persone du monde qui vous ayme le plus et qui naura poinct de joye qui ne vous revoye en parfaicte santé [5]. — Louis. A Gouriville [6], ce ving-sixième octobre 1633. — (*Ibid.*, fol. 37.) — (*Original.*)

[1] Quoique l'indication du mois où cette lettre fut écrite ne soit pas de la main du roi, nous croyons qu'elle a été, en effet, écrite au mois d'octobre, à cause de la maladie du cardinal, qu'elle indique comme n'étant pas terminée, et du mémoire dont elle fait mention, et qui ne peut être que celui fait au sujet des affaires d'Allemagne, daté du 22 octobre (*Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 490), et duquel dans une lettre au cardinal, du 30 octobre, Bouthillier, qui était alors auprès du roi, disait : « Le roy a fort approuvé le mémoire sur l'Allemagne. » (*Aff. étrang., France*, t. LIX, fol. 172.)

[2] Bouvart avait succédé à Héroard, comme premier médecin de Louis XIII.

[3] Le roi logeait alors chez le président de Flesselles, il en partit le 26. (Voir *Gazette de France*, 1633, p. 436.)

[4] Richelieu était encore à Sézannes, en Brie, le 28 octobre, il y était arrivé le 22.

[5] Le cardinal écrivait le 25, au cardinal de Lorraine, que son mal n'était plus rien, le chirurgien que le roi lui avait envoyé l'ayant guéri par un coup de lancette. (*Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 781.)

[6] Le roi était en route pour Saint-Germain, car la *Gazette* nous apprend qu'il partit le 26 du Plessis-des-Bois, et vint coucher à Saint-Germain-en Laye, le 28 octobre. (*Gazette de France*, 1633, p. 436).

XXXIII

3 novembre 1633.

Mon cousin, je ne saurois demeurer plus longtemps sans envoyer sçavoir de vos nouvelles ces pourquoy jenvoye ce porteur pour men raporter que je prie le bon Dieu estre telles que je les désire, pour moi je me porte parfaictement bien et ne me reste pour avoir contentement entier que de vous revoir en lestat que je le souhaite pour lequel je prieroy le bon Dieu incessamment. — Louis. A Saint-Germain-en-Laye, ce 3 novembre, jour Saint-Hubert[1]. — (*Ibid.*, fol. 38.) — (*Original.*)

XXXIV

Mon cousin, je suis extresmement en peine de vostre nouveau mal mais ce qui me consolle est que vous masurés que ce ne sera rien jay parlé à Villiers suivant vostre mémoire, je diroy à M. Boutilier à la première vue tout ce qu'il ma dict pour vous le raporter[2] je vous asureroy tousjours de mon afection et prieroy le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa saincte bonne garde. — Louis. A Versaile[3], ce 10 novembre 1633.

Bontemps[4] sera à vostre logis à vostre arrivée. — (*Ibid.*, fol. 39.) — (*Original.*)

[1] C'est, sans doute, à cette lettre que répondait Richelieu, le 5 novembre, lorsque, écrivant au roi, il lui disait : « Sire, l'honneur qu'il vous plaist me faire me sert beaucoup plus que tous les médecins du monde. Je pars aujourd'huy pour me mettre en chemin de vous aller trouver... quand je ne seray plus qu'à une journée de Vostre Majesté il me semble que je seray tout à fait guéry..... » (*Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 195.) M. Avenel, qui ne connaissait pas la lettre que nous donnons ici, a supposé que ces remercîments de Richelieu s'adressaient seulement à la sympathie que le roi ne cessait de témoigner pour son ministre, et dont celui-ci était instruit, chaque jour, par les lettres de Saint-Simon, de Bouthillier et d'autres de ses créatures. Le document inédit que nous publions prouve que cette gratitude répondait à des témoignages encore plus directs.

[2] Cette lettre répond à un mémoire et à une lettre de Richelieu, dans lesquels le cardinal indiquait au roi la réponse qu'il devait faire à Villiers Saint-Genest, envoyé à Louis XIII par la reine-mère. La lettre que nous donnons ici vient confirmer une supposition de M. Avenel, à savoir : que le roi n'a donné à l'envoyé de sa mère aucune réponse écrite, mais seulement une réponse verbale. Le mémoire de Richelieu est donné par M. Avenel (t. IV, p. 497), et sa lettre existe aux archives des affaires étrangères (France, 1633, t. LIX, 227).

[3] Cette lettre est du 10 au matin, puisque le roi coucha le soir à Saint-Germain (*Gazette de France*, 1663, p. 460).

[4] Bontemps était valet de chambre du roi.

XXXV

Mon cousin, cõme le jeune[1] est arivé jalois vous escrire pour vous tesmoigner encore la joye que je recuier en vous voyant et le contentement qui men est demeuré lequel ma redõné la santé parfoicte je vous puis asurer que le feu de Versaile est plus enflamé que celuy de Ruel[2] et qui durera a jamois. — Louis. A Versaile, ce 28 janvier 1634. — (*Ibid.*, fol. 40.) — (*Original.*)

XXXVI

Mon cousin, Saint-Simon[3] sen alant a paris je lay chargé de vous aseurer de mon afection il vous dira lestat de ma santé et a quoy je passe le tems celle cy nestant a aultre fin je vous aseureroy que je continuroy mes prières envers le bon Dieu afin qu'il vous tienne en parfaicte santé ainsi que le souhaite la persõne du monde qui vous ayme le plus.— Louis. A Chantilly, ce 14 feuvrier 1634. — (*Ibid.*, fol. 41.) — (*Original.*)

Les deux lettres qui précèdent, si pleines des sentiments d'affection qui animaient le roi à l'égard du cardinal, le cèdent encore, sur ce point, aux trois lettres qui vont suivre. Ici, Louis XIII semble chercher les termes les plus passionnés pour exprimer l'amitié que lui inspirait son ministre. Il sait que Richelieu se laisse facilement abattre, et c'est avec des protestations pleines de tendresse qu'il essaye de relever son courage et de faire renaître la confiance dans le cœur du cardinal.

[1] C'était le nom donné dans la familiarité à Léon Bouthillier, fils du surintendant des finances. Léon Bouthillier, conseiller d'État, puis secrétaire d'État, devint, plus tard, comte de Chavigny et de Busançoy. Il fut mêlé à toutes les négociations entreprises par Richelieu à partir de 1631. Louis XIII le désigna pour faire partie du Conseil de régence du jeune Louis XIV, mais Chavigny, après la disgrâce qu'Anne d'Autriche infligea à son père, Claude Bouthillier, prit sa retraite, et ne conserva que le titre de ministre d'État. Il mourut en 1652.

[2] Richelieu habitait Rueil à ce moment.

[3] Claude de Rouvrol, sire de Saint-Simon, page et favori de Louis XIII. Il était alors grand louvetier, premier gentilhomme de la Chambre, grand écuyer et gouverneur de Blaye. Il ne devint duc et pair qu'en 1635, et mourut en 1693, à Paris. On sait qu'il fut le père de l'immortel auteur des *Mémoires*.

XXXVII

Mon cousin, je ne changeroy poinct mon discours ordinaire qui a toujours esté de vous aseurer de mon afection je continuroy toute ma vie dans ceste volonté et si il estoit nésesaire de vous en doner des témoignages faicte moy cognoistre en quoy et vous verrés que je my porteroy avec plus de chaleur que je noy jamais faict en atendant quoy je prieroy le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa saincte garde.— Louis. A Chantilly, ce XI mars 1634. — (*Ibid.*, fol. 42. — *Original.*) (*Ibid.*, 1634, six derniers mois, fol. 136. — *Copie.*)

XXXVIII

Mon cousin, ce mot nest que pour vous assurer de la continuation de mon afection qui durera jusques a la mort, je suis en bone santé grâces au bon Dieu je le prie que la vostre soit telle que vous la souhaite la persōne du monde qui vous ayme le plus[1]. Louis. A Chantilly ce 19 mars 1634. — (*Ibid.*, t. V, fol. 43.) — (*Original.*)

XXXIX

Mon cousin, jenvoye ce gentillome vers vous pour me raporter des nouvelles de vostre santé sans lesquelles je ne puis estre en repos je vous recommande davoir tousjours soing de vostre persōne principalement à Paris[2] il est passé icy deux ouvriers qui viennent dalemagne qui sont alé trouver M. Boutilier je vous prie me mander les nouvelles qu'ils ont aportées en estant en impatiance je finiroy cette lettre en vous aseurant de mon afection qui sera tousjours telle que vous la pouvés désirer. — Louis. A Chantilly, a midy, ce 23 mars 1634. — (*Ibid.*, fol. 44.) — (*Original.*)

[1] Ce billet semble une réponse à une lettre du cardinal, s'informant de la santé du roi. Une lettre de Richelieu, adressée, le 18 mars, à Léon Bouthillier, paraît justifier cette supposition : « Je vous envoie, lui dit-il, un billet d'une nouvelle forme pour le plus obligeant maistre du monde. Vous me manderez comme il l'aura reçeu... » (*Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 543). Cette phrase, dans un billet qui ne devait pas être lu du roi indique combien Richelieu était touché des procédés du maître à son égard, et nous montre que quelques bonnes paroles de Louis XIII suffisaient à relever le courage de son ministre.

[2] Richelieu était à Paris à ce moment : il ne partit pour Rueil que le lendemain. On remarquera l'insistance que met Louis XIII à indiquer au cardinal les dangers qu'il peut courir à Paris.

XL

Mon cousin, je comenceroy cette lettre par vous dire que Renbure[1] ma fait voir le règlement que vous avés faict pour vos gardes qui est très bien[2], je vous atendroy mercredy avec impatience et finiroy cette lettre en vous aseurant de mon afection qui sera tousjours telle que vous la pouvés désirer priant le bon Dieu de tout mon cœur quil vous tienne en sa saincte garde. — Louis. Fait à Fontainebleau, ce 29 avril 1634.— (*Ibid.*, fol. 45.) — (*Original.*)

XLI

Mon cousin, je ne sorois vous tesmoigner la joye que jay daprandre quil nia rien a craindre pour vostre vieux mal[3] je prie que le bon Dieu vous dōnera la santé parfaicte, la mienne va toujours de mieux en mieux je vas aujourdhuy a la chasse pour esaier si je pouroy endurer le cheval (je vous conjure davoir plus de soings que jamais de vostre persōne et croire que la mesme afection que jay eue pour vous et plus grande s'il se pouvoit jusques a ce moment durera éternellement)[4] priant le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en saincte garde. — Louis. A Fontenebleau, ce 12 juin 1634. — (*Ibid.*, fol. 45.) — (*Original.*)

La joie que Louis XIII exprime dans cette lettre était réelle et profondément ressentie. Ce n'est pas seulement à Richelieu qu'il témoignait son contentement de le savoir bien portant, et le désir qu'il avait de le voir toujours en bonne santé. Partout, à

[1] Jean de Ranbures, chevalier des ordres et capitaine de chevau-légers. Il fut tué au siége de la Capelle, le 4 octobre 1637.

[2] M. Avenel n'a pas trouvé la moindre trace du règlement dont parle Louis XIII ici ; nous n'avons, d'ailleurs, pas été plus heureux que lui.

[3] Le roi veut parler des rhumatismes du cardinal, dont celui-ci avait craint un accès quelques jours auparavant. Cette lettre est une réponse à une autre lettre de Richelieu, écrite à Paris, le même jour, et adressée à Léon Bouthillier. Dans cette lettre, le cardinal demande des nouvelles de la santé du roi, lui envoie des siennes et l'assure de la passion qu'il ressent pour son service et du contentement que lui procure la bienveillance dont Louis XIII le comble. (*Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 566.) Nous pensons que la lettre du roi a été écrite le 12 au soir.

La phrase placée entre parenthèses a déjà été citée par M. Avenel (*Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 573).

tout instant et à tout le monde, il exprimait les mêmes sentiments. Le même jour, 12 juin, Léon Bouthillier, dans une lettre à Richelieu, disait : « Le roy est en parfaite santé, grâces à Dieu ; il tesmoigne tous les jours désirer plustost la vostre que la sienne propre, avec des tesmoignages d'une passion qui ne se peut exprimer[1]. » Et c'était un des confidents intimes du cardinal qui écrivait cela ; un homme que Richelieu plaçait auprès du roi, pour être informé par lui de toutes les variations d'humeur du maître, et qui ne négligeait jamais, quand l'occasion se présentait, d'informer le cardinal des sujets de mécontentement qui auraient pu être donnés à Louis XIII par son ministre. Le 15 juin Léon Bouthillier écrivait de nouveau à Richelieu : « Je me réjouis infiniment que vostre mal n'ait pas esté de telle conséquence que nous le craignions ; le roy en tesmoigne une extrême joye. Hier au soir M. le premier donna la collation à la reyne et aux filles, où le roi vinst ; il y fust beu bien authentiquement à vostre santé[2]. » C'est là un témoignage précieux. Voulant surtout servir Richelieu, Léon Bouthillier devait être rempli de défiance à l'égard de Louis XIII. Comme le cardinal, le jeune secrétaire savait combien le roi était parfois dissimulé ; mais il vivait sans cesse avec lui, connaissait toutes ses actions, ne perdait aucune de ses paroles, épiait en quelque sorte ses pensées, et si Louis XIII n'eût pas été pénétré des sentiments affectueux qu'il exprimait à tout propos à l'égard de son ministre, Bouthillier l'eût deviné et en eût informé Richelieu.

[1] *Arch. des aff. étrang., France.*, 1634, six premiers mois, fol. 297.
[2] *Idem*, fol. 307.

XLII

Mon cousin, je pars demain matin pour aler coucher à Juvicy et après demain estre à Ruel à 4 heures du soir. (Je ne vous feroy response sur ce que avés escript à M. Boutilier parceque estant parti ce matin je nay osé ouvrir son paquet)[1] seulement vous aseureroije que jauroy tousjours la mesme afection pour vous que je vous ay promise et prieroy le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa saincte garde. — Louis. A Fontainebleau, ce 18 juin 1634. — (*Ibid.*, fol. 47.) — (*Original.*)

XLIII

Mon cousin, je viens de recevoir vostre billet si ce nestoit que jay cõmancé aujourdhuy a prendre mes eaux et que je nose aler au chant je vous euse porté ma response moy mesme. Je vous diroy donc que vous pouvés mander le conseil demain à 3 heures après midy en ce lieu ou a Ruel si vostre santé ne vous permet de venir icy laquelle il vous fault préférer a toutes choses priant le bon Dieu quil vous la conserve telle que je la desire. — Louis. A Saint-Germain-en-Laye ce 27 juin 1634. — (*Ibid.*, fol. 48.) — (*Original.*)

XLIV

Mon cousin, jay respondu à vostre mémoire à la marge[2] je vous aseureroy par celle cy de ma bõne disposition je prie le bon Dieu que la vostre soit de mesme atendant que je vous voye je vous aseureroy de mon afection qui sera tousjours telle que vous le pouvés désirer et prieroy le bon Dieu qu'il vous tienne

[1] Ce passage, entre parenthèses, a déjà été cité par M. Avenel (*Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 573). Le savant éditeur des papiers du cardinal fait suivre cette citation de quelques réflexions où, malgré lui, car il n'a pas cru à l'affection de Louis XIII pour Richelieu, il affirme cette affection : « Nous ne saurions, dit-il, trop mettre le lecteur dans la confidence de ces particularités intimes que les historiens ont peu connues, ou auxquelles ils ont dédaigné d'accorder leur attention, et qui nous paraissent, neanmoins, très-propres à rectifier des idées peu exactes sur les relations de Louis XIII et d'un ministre *vers lequel il ne se sentait attiré par aucun penchant sans doute*, mais dont il prisait avec un rare discernement les services, *et auquel il avait fini par se sentir instinctivement attaché, comme on l'est à tout ce qui nous fait vivre.* » (*Idem.*) Une pareille contradiction chez un écrivain qui, à force de vivre avec le cardinal, avait fini par épouser toutes ses pensées, toutes ses espérances et toutes ses craintes, serait une nouvelle preuve, s'il en était besoin, de la vérité de l'opinion que nous défendons.

[2] M. Avenel donne, en effet (t. IV, p. 576), à la date du 15 juillet, un mémoire de Richelieu, avec des notes marginales de la main du roi.

en sa saincte garde. — Louis. A Chantilly, ce 15 juillet 1634. — (*Ibid.*, fol. 49.) — (*Original.*)

XLV

Mon cousin, vous mavés fait grand plesir de m'envoyer la depesche je vous avoue que jeuse esté toute ceste nuict en peine sans cela [1] je garderoy le paquet jusques a demain que le jeune vienne icy ou si il ne vient a midy je vous le renvoyeroy, je vous doneroy le bon jour par celle cy parceque je croy quelle ne vous sera randue que demain matin et prieroy le bon Dieu qu'il vous tienne en sa saincte garde. — Louis. Escript a onze heures du soir, ce premier aoust 1634. — (*Ibid.*, fol. 51.) — (*Original.*)

XLVI

12 août 1634.

Mon cousin, le porteur de ceste lettre apellé Sifredy est celuy a qui jay dōné la compagnie que j'avois reservée dans le régiment de Charnacé [2], il a esté cinq ans dans mes mousquetaires où il a très bien servy et de plus a 2 mil escus contant devant luy que son père luy a envoyé pour faire une bonne compagnie [3] je viens de prendre médecine pour ne pas perdre la journée de demain esperant aler à la chasse asures vous tousjours de mon afection qui sera a jamais telle que je vous la promise priant le

[1] Quelle est cette dépêche que le roi attendait avec une si grande impatience, et quelle nouvelle devait-elle apporter? Le 5 juillet précédent, Richelieu écrivait au maréchal de la Force : « Par votre lettre du dernier juin vous prenez terme jusqu'au 15 aoust pour la reddition de la Mothe..... Pour moi je l'accourcis de quinze jours et dès le commencement du siége, j'ai dit qu'il iroit jusqu'à la fin de juillet..... » (*Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 785). Et le 27 du même mois, il écrivait à Léon Bouthillier : « Le roi a été bien aise de voir ce qui se passe à la Mothe et que M. le maréchal de la Force en assure la reddition dans la fin du mois..... » (*Idem.*, p. 582.) Dans son numéro extraordinaire, du 31 juillet, la *Gazette de France* raconte la prise de cette ville de Lorraine, qu'assiégeait en ce moment le duc de la Force, et qui avait eu lieu le 28 précédent. Nous pensons que c'est cette nouvelle importante qu'attendait Louis XIII avec tant d'impatience, et cela nous fait supposer que la *Gazette* antidatait ses numéros. Le roi et le cardinal n'écrivirent, d'ailleurs, au maréchal, pour le féliciter du succès de ses opérations, que le 4 août suivant. (*Mémoires de la Force*, t. III, p. 407 et 408, *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 786.)

[2] Par le traité conclu entre la France et la Hollande, le 15 avril 1631, Louis XIII s'était engagé à lever et à entretenir un régiment et une compagnie de cavalerie. Charnacé avait été nommé colonel du régiment et capitaine des cavaliers.

[3] Sifredy reçut sa commission le 14 septembre, comme nous l'apprend un rapport de Richelieu au roi, daté du 13 du même mois. (*Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 603.)

bon Dieu quil vous tienne en sa saincte garde. — Louis. A Monceaux, ce 12 au soir 1634.— (*Ibid.*, fol. 53.) — (*Original.*)

XLVII

16 août 1634.

Mon cousin, je faisois estat de vous aler voir aujourdui [1], mais la goute mayant pris ceste nuit men empeschera a mon grand regret je esoyeroy sur le soir a voler un perdreau dans mon parc nosant aler plus loin de peur destre surpris par la douleur et avoir trop longue retraitte jay force petittes choses a vous dire que je vous diroy demain moymesme sil plaist au bon Dieu [2] je ne vous asureroy pas seulement de mon afection mais de la grande pasion que jay pour vous qui durera tant que jauroy une minute de vie. — Louis. A Chantilly, ce 16. — (*Ibid.*, fol. 54.) — (*Original.*)

XLVIII

Mon cousin, jenvoye des Chapelles au jeune [3] afin quil lexpédie prontement et quil sen aile a Cirg [4] je lay chargé de ce mot pour vous asurer de la continuation de la grande affection que jay

[1] Richelieu habitait alors Royaumont.

[2] « Le roi a eu une attaque de goutte... qui n'a duré que deux jours pendant lesquels le cardinal-duc n'a pas manqué de le visiter soigneusement. » *Gazette de France* du 19 août 1634, p. 344.) La goutte, en effet, reprit le roi la nuit suivante, et il n'alla pas voir le cardinal, comme il se le proposait : ce fut Richelieu qui vint à Chantilly, le 17, il y revint aussi le 18, comme il nous l'apprend dans une lettre à Bouthillier, du 18 août (*Papiers de Richelieu*, t. IV, s. 593).

[3] A Léon Bouthillier. Le même jour, Louis XIII écrivait à celui-ci : « Monsieur Bouthillier-Deschapelle vous va trouver pour avoir les expéditions de Cirg afin qu'il s'en puisse aler au plus tost. Faist à Nanteuil ce 30 aoust 1634. Louis (*Arch. des aff. étrang., France*, t. V, fol. 57.)

[4] Circk, dont Deschapelles fut nommé gouverneur, était un château situé sur la Moselle, près de la frontière de Luxembourg. (Peut-être Sierck, car les dictionnaires de géographie ne donnent plus ce nom.) Dans une note placée en errata, à la fin (p. 819) du quatrième volume de sa publication, M. Avenel affirme que Deschapelles fut nommé gouverneur de Circk, au mois d'octobre. La lettre que nous donnons rétablit les faits, et celle de Louis XIII à Bouthillier, jusqu'alors inédite, nous montre qu'il reçut sa commission, au plus tard, dans les premiers jours de septembre. Ce qui a pu tromper M. Avenel, c'est que le 18 octobre, Deschapelles écrivait à Richelieu pour lui dire que la défense serait impossible si la place qu'il tenait venait à être attaquée. (*Arch. des aff. étrang., Lorraine*, t. XXV, fol. 285.) C'est, sans doute, cette conviction qui l'amena à se rendre aussi facilement, lorsqu'il fut assiégé. Sa conduite manqua tellement de courage, que Richelieu la qualifie de « lâcheté », dans une lettre à Charnacé, du 10 mai 1635 (*Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 758). Cette reddition le fit condamner à mort, par un conseil de guerre. Il fut exécuté à Mézières, le 9 mai 1635.

pour vous je me porte bien a ceste heure et me porteroy encor mieux quand je sauroy que vostre santé sera telle que la désire la persōne du monde qui vous ayme le plus est moy qui priant le bon Dieu de tout mon cœur quil vous conserve aussi longtemps que je le désire. — Louis. Nanteuil ce 30 aoust 1634. — (*Ibid.*, fol. 55.) — (*Original.*)

XLIX

Mon cousin, jay veu le marquis de la Force[1] et ses instructions il me semble qui luy faudroit un petit équipage ou pour le moins quelques munitions dartillerie de guerre suivant le mémoire que jenay dresse lequel je vous envoye car si il trouve le moindre obstacle du monde savoir barricades ou traverses dans des chemins sans petites pièces il les forcera malaisement. Toutefois je remets le tout a ce que vous en jugerés à propos[2], je me porte bien graces au bon Dieu et suis en grande impatiance de vous voir pour vous aseurer de la continuation de mon amitié qui durera jusques a la mort. — Louis. A Monceaux, ce 4 septembre 1634. — (*Ibid.*, fol. 60.) — (*Original.*)

L

Mon cousin, jay escrit les billet pour les surintendans lesquels je vous envoye[3], jay apostillé vostre mémoire lequel je vous renvoye dans ce paquet je finiroy ce billet en vous aseurant que lafection que jay pour vous augmente de jour en jour et durera éternellement. — Louis.

Jay escrit le tout dans mon lit qui est cause que que (*sic*) mon escriture est un peu plus difficile à lire[4]. — A Monceaux, ce 12 septembre 1634. — (*Ibid.*, fol. 61.) — (*Original.*)

[1] Armand de Caumont, marquis de la Force, maréchal de camp dans l'armée de son père, le maréchal de la Force. Il devint maréchal de France, après la mort de celui-ci, en 1652, et mourut en 1666.

[2] La guerre n'était pas déclarée à l'Espagne, et, cependant, sur toute l'étendue des frontières les deux armées française et espagnole se combattaient, l'une sous prétexte de seconder les Hollandais ou les Suédois, l'autre pour venir en aide aux impériaux. Ainsi le marquis de la Force n'avait qu'une mission bien précaire ; il allait, selon un mémoire de Richelieu au roi, daté du 3 septembre « avec six mil hommes de pied et douze cents chevaux vers Donchery pour sauver les Liegeois. » (*Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 598.) A la fin du mois, sa mission étant terminée sans doute, il recevait l'ordre « de s'en aller droit à Saverne pour se joindre ou ne se joindre pas aux troupes commandées par son père, selon qu'il le jugera plus à propos. » (Mémoire à Servien. *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 619.)

[3] Nous ne savons quel est le document dont Louis XIII parle ici.

[4] Ceci nous serait une preuve, si elle était nécessaire, de l'authenticité de l'écriture des lettres que nous publions.

Richelieu avait adressé au roi, ce même jour, 12 septembre 1634, un mémoire dans lequel, après divers compliments et protestations de tendresse et de dévouement, il demandait l'avis de Louis XIII sur la formation d'une nouvelle cavalerie. Il lui disait, à ce sujet, qu'il pensait que les étrangers étaient préférables aux Français pour former cette cavalerie. En général, nous ne reproduisons pas ici les réponses que faisait Louis XIII en marge des rapports de son ministre, mais nous n'hésitons pas à donner celle qu'il rédigea à propos de ce mémoire de Richelieu, parce qu'elle montre bien que les questions d'administration n'étaient ni inconnues ni indifférentes à ce roi, qu'on a trop voulu représenter comme un roi fainéant. Le cardinal lui propose de lever de la cavalerie étrangère. « Il est très-à-propos, répond-il, et croy qu'il faut qu'ils soient tous carabins, comme ceux de Miche, tant parce que la cavalerie estrangère n'est pas meileure, que ausi la nostre dès qu'elle a fait un voyage elle jette toutes les hautes et basses armes et ne luy reste plus que la cuirace, qui est l'arme du carabin, et pour M. de Bulion elle ne couste pas tant et me semble qu'il faut lever en Alemagne et Liége, parce qu'on tirera le tout de l'armée d'Espagne qui, par conséquent, s'affoiblira[1]. » C'est là, il nous semble, parler en capitaine et en administrateur, et le cardinal prisait avec raison un maître qui examinait et contrôlait ses avis d'une façon semblable. La postérité, nous le savons, a été plus injuste que le grand ministre, mais nous ne désespérons pas de la voir réformer un arrêt rendu par la passion et répété par l'ignorance. En consul-

[1] *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 600.

tant les papiers de Richelieu, on pourra d'ailleurs se rendre compte que tous ses rapports sont annotés pareillement, ce qui démontre bien que si l'illustre cardinal peut retenir à son acquit la conception et la préparation des grandes choses qui ont illustré le règne, il n'a pas eu, comme on l'a dit, un maître indifférent à ces vastes projets, et qui ait subi leur auteur avec une impatience chagrine. On a vu, au contraire, et on verra de plus en plus que Louis XIII participait à tout, aux grandes comme aux petites affaires, et qu'aux unes et aux autres il prenait le plus vif intérêt.

LI

Mon cousin, je vous prie que de la fère dont il est question persone n'en sçache rien que vous le jeune et le mareschal de Bresé lequel desire de faire un regiment a quoy je consens très volontiers[1]. Louis. A Monceaux ce 12 septembre 1634. — (*Ibid.*, fol. 62.) — (*Original.*)

LII[2]

Mon cousin, jay veu la lettre Dargencourt[3] je trouve très apropos de mettre garnison à Charleville, vous choisirés le regiment[4] il me semble aussi bon de faire des magasins de foin et avoine dans les villes et faire comandement atoute la campagne dapor-

[1] Cette lettre est du même jour que la précédente ; aussi nous pensons que l'affaire, dont parle le roi et qui doit rester secrète, est la formation de la nouvelle cavalerie.

[2] M. Avenel donne cette lettre à la fin d'un rapport de Richelieu, daté du 13 septembre (t. IV, p. 603). L'original que nous avons eu entre les mains est indépendant, mais tous les termes de cette lettre se rapportent bien au rapport en question.

[3] D'Argencourt était un ingénieur distingué. Protestant, il défendit Montpellier contre Louis XIII, en 1622, ce qui ne l'empêcha pas de diriger en 1625, pour le compte du roi, la construction des fortifications de l'île de Ré, et, en 1630, celles de l'île d'Oléron. Richelieu en faisait un très-grand cas.

[4] Dans le rapport cité plus haut, Richelieu disait au roi qu'il lui envoyait en même temps une lettre de d'Argencourt. C'est certainement dans cette lettre qu'était faite la proposition de mettre garnison à Charleville, car le rapport du cardinal était muet à ce sujet.

ter leurs grains dans les villes, jentens pour la Picardie et Champagne qui sont les lieux par ou lennemy peut entrer, je trouve bien estrange que nous nayons nules nouvelles Dalemagne et Holande, je vous prie que des quil y en aura que je les sçache promptement[1] je me porte bien de ma médecine. — Escrit a Monceaux, ce 14 septembre 1634. Louis. — (*Ibid.*, fol. 65.) — *Original.* — (*Ibid.*, 1634, six derniers mois, fol. 146.) — (*Copie.*)

LIII

Pour mon cousin le cardinal de Richelieu, du 18 *septembre* 1634.

La dernière recrue des *x* homes de la cavalerie qui est venue en picardie et tardenois na reseu aucun argent ny montre ny surtaut[2] ces capitaines me sont venus pour men avertir et me dire quils ne les peuvent plus tenir sans argent vous parlerés aux surintendans pour leur en faire dōner vous aurés la sédition armée a Rouan a laquelle je crois qu'il faut remédier et ne pas soufrir telles choses je crois quil seroit bon de leur faire peur de restablir le fort Sainte Catherine et de faire avancer quelques regiments de ce costé.

Jay comandé a la Ville aux Clers[3] les provisions pour M. de Sully et la Meilerais[4] et feroy tousjours de bon cœur tout ce je cognoistroy que vous désirerés.

Moncaut me presse pour un régiment et ma dit que vous me laviés renvoyié je remets a vous a en faire ce que vous jugerés a propos je croy qu'il sera content que on le mette sur le roole de

[1] Richelieu annonçait, en effet, dans son rapport, qu'aucune nouvelle n'était arrivée de Hollande et d'Allemagne. On voit que, chaque jour, la France se préparait de plus en plus à entrer d'une façon directe en lutte avec l'Espagne. On peut voir dans toutes les notes mises par Louis XIII, en marge des rapports de Richelieu, que le roi s'occupait avec autant de passion que son ministre, des préparatifs que celui-ci organisait.

[2] Supplément de paie.

[3] Henri-Auguste de Loménie, seigneur de la Ville-aux-Clers, comte de Brienne depuis 1623. Il était alors secrétaire d'Etat. Caractère indépendant, il se contenta d'être fidèle au roi, sans jamais rechercher la faveur du cardinal, ce qui ne l'empêcha pas de garder les places que sa sagesse dans le conseil et sa fidélité lui avaient acquises. Il obtint le département des affaires étrangères en 1643, et le garda jusqu'en 1663. C'est l'auteur des Mémoires si connus sous le nom de *Mémoires de Brienne*. Il mourut en 1666.

[4] Charles de la Porte, marquis de la Meilleraye, cousin germain de Richelieu, et à ce moment lieutenant-général de Bretagne. Il allait être nommé grand-maître de l'artillerie. Maréchal de camp, l'année suivante, puis mestre de camp, lieutenant-général des armées du roi, en 1636, il fut nommé maréchal de France, en 1639, à la prise d'Hesdin. Après avoir été surintendant des finances de 1648 à 1649, il fut nommé duc et pair en 1663, et mourut à Paris, en 1664.

ceux qui en demandent pour lavenir. — (*Ibid.*, t. V, fol. 67.) — (*Original.*)

Cette lettre n'est pas, comme tant d'autres, une réponse à un mémoire de Richelieu ; ici le roi a l'initiative, il informe son ministre de faits qui sont inconnus à celui-ci, lui donne des ordres et lui fait part des résolutions qu'il a prises. Aussi le cardinal, dans un rapport du 20 septembre[1], lui montre-t-il comment il a exécuté ses ordres, reconnaît la valeur de ses avis et le remercie de ses nouveaux bienfaits. Ainsi, sur le premier point de la lettre de Louis XIII, Richelieu répond : « J'ay fait voir à MM. les surintendants la lettre de Vostre Majesté sur le sujet des dix hommes de la dernière recreue de la cavalerie qui n'a point été payée. Ils alèguent beaucoup de raisons qui ne me semblent pas bonnes, puisqu'il est vray qu'elles n'ont pas esté précédées du paiement nécessaire. » En marge, le roi insiste sur les craintes qu'il avait manifestées dans sa lettre : « Si on ne les paye, dit-il, je crains qui se débandent. »

Quant à Moncaut, le cardinal répond seulement : « J'ay dit à Moncaut qu'il serait sur le roole de ceux qui seraient destinés pour lever à lavenir, mais que cestoit tout ce qu'il pouvoit attendre. » Il répond d'une tout autre manière au paragraphe concernant La Meilleraie : « Je rends un million de grâces à Sa Majesté, dit-il, pour le commandement qu'il lui a pleu de faire des expéditions de M. de Sully et de mon cousin de La Meilleraie ; j'en reçois tous les jours tant en toutes occasions, qu'il m'est impossible d'en rendre à Vostre Majesté des remercie-

[1] *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 608.

ments assez dignes. » Ce à quoi Louis XIII réplique : « Mon cousin, je vous prie d'estre aseuré qu'il ne se présentera jamais d'occasion de vous tesmoigner laff^on^, la grande affection que j'ay pour vous, que je ne le face de très-bon cœur. Louis. » Cette affaire tenait d'ailleurs au cœur de Richelieu depuis longtemps, puisque déjà, au mois de juin 1633, dans une lettre à Bouthillier[1], il montrait son désir de faire succéder son cousin La Meilleraie à MM. de Sully et de Rosny, dans les charges qu'ils occupaient. M. de Rosny mourut le 1er septembre 1634; on voit qu'il ne tarda pas à avoir un successeur dans la grande maîtrise de l'artillerie. La Meilleraie prêta serment pour sa nouvelle charge entre les mains du roi, au Plessis-lès-Bois, le 27 septembre suivant[2]. Cette rapidité dans l'exécution d'un désir du cardinal ne nous étonne pas. Louis XIII, loin de subir les volontés de son ministre, allait au-devant de ses souhaits. Richelieu savait d'ailleurs reconnaître la tendresse de son maître à son égard. Le 18 juin précédent, écrivant à Léon Bouthillier, et parlant du roi, il lui disait : « La saulce m'oblige encore bien plus que le potiron, c'est-à-dire que sa façon de faire ses grâces est encore beaucoup meilleure que quelque bien qu'il puisse faire[3]. » Il nous semble que Richelieu était meilleur juge que tout autre des sentiments que Louis XIII ressentait pour lui. Si quelquefois il sembla douter de l'affection qu'il inspirait à son maître, on peut expliquer ce doute par la défiance qui le caractérisait et par sa promptitude à s'abattre.

[1] *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 469.
[2] *Gazette de France*, du 30 septembre 1634, p. 420.
[3] *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 573.

LIV

Mon cousin, je repons en marge à ce mémoire [1] que sil est nés-sesaire que je maproche plus tard de Paris mandés le moy car au lieu daler à Chantilly je me rendroy à Saint Germain au temps que vous me manderés je me porte de mieux en mieux et prie le bon Dieu de tout mon cœur que vostre santé soit telle que je la desire moyennant quoy rien ne sauroyt mal aler. — Au Plesis du bois [2]. ce 26 septembre 1634. — (*Ibid.*, fol. 71.— *Original.*) — (*Ibid.*, 1634, six derniers mois, fol. 177. — *Copie.*)

LV

Mon cousin, jay receu les billets que vous mavés envoyé je les doneroy a ceux quil faut jespère que le bon Dieu me preservera de tous ses mauvois dessains et vous ausy auquel je recommande davoir plus de soin de vous que jamais [3], je me rendroy vendredy a Sainte Geneviève des bois pour estre plus proche de vous [4] vous me mandez par les billets quil faut voyier eux aux-passages et autres lieux pour faire arester ces 2 hōmes je ne say si il faut que je le mande ou si vous l'avez deja fait si je nay de vous nouvelles demain la dessus sera signe que vous laurés fait [5] asurés vous de mon affection qui durera pour vous jusques a la mort. — Louis. Saint Germain en laye ce 4 octobre 1634. — (*Ibid.*, t. V, fol. 72.) — (*Original.*)

Le 11 novembre 1632, dix jours après l'exécution de Montmorency, Monsieur avait quitté la France et

[1] M. Avenel donne ceci comme écrit au bas d'un mémoire du cardinal, daté du 26 septembre.

[2] Entre Meaux et Dammartin. Le roi y était depuis la veille et y resta jusqu'à la fin de septembre.

[3] Le 1er octobre 1634, le duc d'Orléans avait signé un contrat par lequel il promettait à son frère de rentrer en France le plus tôt qu'il le pourrait. Les billets dont parle le roi étaient, sans doute, l'ordre donné au duc de Chaulnes d'aller au-devant de lui et les lettres écrites aux gouverneurs des diverses places de Picardie, pour les prévenir du retour de Gaston, en France. Ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est que le roi écrivait ceci le mercredi 4, et que Monsieur quitta Bruxelles le dimanche suivant 8 octobre.

[4] Le cardinal était à Chilly, près de Lonjumeau. Louis XIII alla coucher le 5 à Chevreuse et de là à Sainte-Geneviève-des-Bois.

[5] Parmi les lettres du cardinal, il y en avait, sans doute, une confidentielle et que le roi ne devait pas contre signer, puisque Louis XIII parle des

s'était réfugié en Flandre, en déclarant qu'il considérait sa vie comme n'étant pas en sûreté, après la mort violente du maréchal. Le duc d'Orléans n'avait pourtant pas insisté beaucoup pour obtenir la grâce de Montmorency, qui, cependant, n'avait oublié ses devoirs que dans l'intérêt de Gaston. Louis XIII voyait de nouveau son frère compromettre, par sa fuite, tous les grands projets dont le patriotisme du roi, sa volonté tenace et le génie de son ministre préparaient l'exécution. En effet, la présence de Monsieur en Flandre était une arme puissante entre les mains des Espagnols et un sujet de trouble pour l'opinion publique française, qui, ne connaissant pas les mobiles du roi et de Richelieu, s'étonnait de voir la famille royale se diviser aussi profondément, le frère du souverain imiter sa mère et chercher un refuge à l'étranger contre ce qu'il appelait le despotisme du cardinal. On accusait le roi d'oublier la voix de la nature pour obéir à la haine implacable de Richelieu. Aussi, devant la conduite de Gaston, le premier sentiment de Louis XIII fut-il la colère, et une colère très-vive, qui se manifesta presque aussitôt par des actes. Le 12 janvier 1633, Richelieu lui dit, dans un rapport, que « madame de Praslin est venue lui tesmoigner que son gendre lui a fait savoir que Monsieur et sa suite sont bien las de l'estat où ils sont. » Aussitôt, par quelques mots éloquents écrits

avis que lui a donnés Richelieu, au sujet de deux hommes inconnus. Dans un rapport du 17 octobre (*Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 629), le cardinal parle d'un « misérable » arrêté à Marchenoir (entre Orléans et Vendôme), que l'on doit confronter à un autre « misérable » qui est entre les mains du chevalier du Guet. Est-ce de ces deux hommes dont le roi veut parler ? Nous l'ignorons, mais, en tout cas, leur capture ne paraît pas une affaire importante, car nous n'avons trouvé nulle autre trace de tout cela. L'un des deux hommes devait être prêtre, d'après une des lettres qui vont suivre, datée du 16 octobre.

en marge, le roi manifeste ses sentiments : « Je suis bien las aussi, dit-il, des maux qu'ils m'ont faits, et à la France[1]. » On voit que Louis XIII ne séparait pas la cause de la royauté de celle du pays. Quelques jours après, le 18 janvier, dans un lit de justice, il déclarait qu'il n'accordait à Monsieur, et à ceux de ses partisans qui s'étaient exilés avec lui, qu'un délai de trois mois pour rentrer en France. Mais il mit, dès ce moment, au retour de Gaston, une condition que celui-ci ne pouvait accepter. Une lettre que longtemps après, le 14 octobre 1633, Monsieur écrivit au duc de Lorraine, son beau-frère, nous apprend à la fois quelle fut cette condition et avec quelle ténacité Louis XIII persista à l'imposer : « Je suis étonné, écrit le duc d'Orléans, de la proposition que le roi mon seigneur vous a prié de me faire, de mettre Madame entre ses mains... La personne de Madame et la mienne sont tellement inséparables, et les deffiances qui, depuis quelques années, me tiennent éloigné de la personne du roy, mon seigneur, subsistant, je ne puy prendre le party de mettre aux lieux où il aura puissance, une personne dont la conservation m'est plus chère que la mienne[2]... » Cependant Gaston, après être sorti de France d'une façon inconsidérée, désirait ardemment y rentrer, car, à la même époque, le chevalier d'Elbène, un de ses confidents, écrivait à l'abbé d'Elbène, son frère, resté à Paris : « Monsieur m'a commandé que vous disiés qu'il conjure M. le cardinal de mettre fin à ses malheurs, qu'il a en main son bonheur, son repos, ses biens, son honneur, et peut-estre plus que cela en-

[1] *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 420.
[2] *Arch. des aff. étrang.*, 1633, de septembre à décembre, fol. 132.

core ; que de l'oster de là est la mesme chose que de luy rendre tout cela ; qu'il luy aura des obligations qu'il n'oubliera jamais ; que s'il voyoit son cœur, infailliblement il acheveroit de l'obliger, et acquérir une personne qui luy en sçaura plus de gray que tous ceus qu'il a obligés jusques à ceste heure[1]. » Malgré toutes ces protestations et le désir réel qu'avaient le roi et le cardinal de voir Gaston rentrer en France, rien ne se fit encore : Louis XIII restait inflexible dans sa volonté de faire casser le mariage de Monsieur avec la princesse de Lorraine. Le duc d'Orléans ne voulait alors ni ne pouvait accepter cette condition ; mais, au lieu d'exposer à son frère les considérations qui déterminaient son refus et de s'efforcer de ramener le roi plus irrité que convaincu, il eut recours aux moyens extrêmes. Par légèreté inexcusable, plus encore que par trahison criminelle, il signa avec les Espagnols, le 12 mai 1634, un traité par lequel il s'obligeait à ne rien conclure avec son frère sans leur participation, pendant un délai de trois mois. Le roi d'Espagne s'engageait, de son côté, à fournir à Monsieur les troupes nécessaires pour entrer en France.

Malgré l'indigne conduite du duc d'Orléans, Louis XIII et son ministre continuèrent à négocier avec lui. C'est que la présence de Gaston dans les Pays-Bas exposait à un grave échec la politique française. Louis XIII éprouvait une profonde irritation. Le 30 août 1634, il écrit à Richelieu au bas d'un rapport : « Le chevalier du Guet me vient de dire qu'il vient d'avoir nouvelles que mon frère est arrivé à Gand avec 1,500 chevaux et l'écharpe rouge au col

[1] *Arch. des aff. étrang., France*, 1633, de septembre à décembre, fol. 202.

sans cordon bleu[1]. » On le voit, Louis XIII ne peint pas son indignation par de longues phrases ; mais comme ces mots montrent la douleur que fait ressentir au roi de France le scandale public qu'offre l'héritier présomptif de la couronne, dédaignant les couleurs françaises et leur préférant l'écharpe espagnole! Et pourtant, dominant le dégoût qu'il éprouve, Louis n'oublie pas qu'il doit enlever, aux ennemis qu'il veut combattre, l'alliance d'un fils de France, pour pouvoir mieux réunir contre eux toutes les forces vives du pays, et il continue à négocier avec son frère.

Toutefois, si Louis XIII cherche à ramener Monsieur en France, il ne lui cède sur aucun point. Il a condamné l'union contractée par le duc d'Orléans avec Marguerite de Lorraine, et sur ce point il demeure inexorable. Le 5 septembre 1634, il fait annuler par le Parlement le contrat signé à cette occasion, et il attaque la validité de ce mariage devant les tribunaux ecclésiastiques. Mais, en même temps, il prend la véritable voie pour arriver au but qu'il veut atteindre, en faisant adresser des propositions d'accommodement aux favoris de son indigne frère. Celui-ci, d'ailleurs, d'un caractère mobile et inconsistant, souffrait de son exil et commençait à regretter de s'être trop engagé avec les Espagnols. « Riolant[2] escrit dans cette ville que les levées de Monsieur s'en vont en fumée, que les Espagnols se deffient grandement de luy, qu'il est en une profonde mélancolie et en danger de tomber en une grande mala-

[1] *Arch. des aff. étrang., France*, t.V, fol. 56 (original), et *Idem, France*, 1634 six derniers mois. fol. 106 (copie).

[2] C'était à la fois le médecin de la reine-mère, et un espion de Richelieu, en Flandre.

die. » Voilà ce qu'écrivait Richelieu au roi, dans un rapport du 17 septembre[1]. De telles dispositions devaient amener Gaston à céder. D'autre part, ses favoris, qui voyaient leur propre ambition satisfaite et leurs convoitises particulières assouvies par Louis XIII, poussaient Monsieur à rompre avec les Espagnols. Après avoir tout refusé, celui-ci accorda tout, car il avait perdu le gouvernement de lui-même et il était aussi incapable de rejeter les conseils de soumission que de repousser ceux qui inclinaient vers la résistance. Il consentit à tout ce que voulaient le roi et Richelieu, et, le 1er octobre, un traité fut signé par lequel Gaston acceptait à l'avance la décision que les tribunaux d'Église rendraient sur la validité de son mariage; il obtenait, en échange de sa soumission, l'oubli du passé pour lui et la plupart de ses partisans, et de nombreuses faveurs pour quelques-uns de ses favoris.

Ce résultat, qui avait été si difficile à obtenir, ne tranchait pas complétement la question pendante. Un obstacle restait encore à surmonter : le duc d'Orléans étant en quelque sorte prisonnier des Espagnols, à Bruxelles, il fallait qu'il trouvât promptement un moyen de tromper leur surveillance pour quitter les Pays-Bas et rentrer en France. Le traité était resté secret, mais d'un jour à l'autre son existence pouvait être révélée aux Espagnols; il était donc nécessaire d'agir rapidement. Aussi Louis XIII et Richelieu attendaient-ils à tout instant, et avec une fiévreuse impatience, le courrier qui devait leur annoncer l'arrivée de Gaston en France.

Celui-ci s'échappa de Bruxelles le 8 octobre, et

[1] *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 608.

c'est le 10 seulement que le roi et le cardinal apprenaient cette nouvelle, et encore, comme le démontre la lettre suivante, ils étaient si peu certains de la vérité de leurs renseignements qu'ils attendaient que la rumeur publique les confirmât pour y croire entièrement.

LVI

Mon cousin, je vous renvoye vostre lettre laquelle javois tenue secrette mais revenant de la chasse jay trouvé que un gentillōme qui venait de Chilly[1] appelé la forest qui est borgne disoit à tout le monde que mon frère sestoit sauvé de Bruxelles et sestoit retiré luy 4e[2] à la Capelle[3], je vous mande cecy afin que vous sachiés que tout ce que vous me mandés je n'en parle à persōne sans savoir devant qui de vous si il le faut ou non, je demeureroy encore icy demain pour estre plus proche de vous sur cette nouvelle je finiroy celle cy en vous asseurant que je vous tiendroy ce que je vous ay si souvent promis jusques à la mort et prieroy le bon Dieu de tout mon cœur quil vous tienne en sa saincte garde. Louis. Je vous prie que si il vient daultre nouvelles que je les saches au plus tost. A Sainte Geneviève des Bois le 10 octobre 1634. — (*Ibid.*, fol. 75.) — (*Original.*)

Louis XIII, qui ne dédaignait pas d'écrire quelquefois pour la *Gazette de France,* a raconté dans ce recueil le retour de Monsieur en France. Mais l'article inséré dans la *Gazette* diffère un peu de celui qu'avait écrit primitivement le royal collaborateur de Renaudot. Les termes sont quelquefois transformés, des portions de phrases sont supprimées et l'on y remarque quelques interpolations. Le manuscrit original existe à la Bibliothèque nationale[4], nous en

[1] Village à quatre lieues de Paris, près de Lonjumeau. A ce moment, Richelieu en habitait le château.

[2] Le récit de Louis XIII, que nous donnons plus loin, dit le 6me ; la *Gazette,* de son côté, dit le 7me.

[3] Petite ville du département de l'Aisne, qui était fortifiée à cette époque.

[4] Ce manuscrit fait partie d'un recueil composé d'articles semblables, tous écrits par Louis XIII lui-même, et dans lesquels il raconte les diffé-

avons copié le texte, ce qui nous permettra de faire parler Louis XIII en notre lieu et place, et d'offrir à nos lecteurs, cette fois tel qu'il a été écrit par lui, l'article du roi-journaliste :

De Paris, ce 13 octobre 1634.

Monsegneur frère du roy ayant fait savoir a Sa Majesté quil désiroit revenir en son royaume et se remettre en bonnes grases, Sa Majesté receut cette nouvelle avec grande joye et pour cet efect luy envoya les ordres pour tous les gouverneurs des places de picardie afin quils eusent a le recevoir toutefois ne sachant pas luy mesme a laquelle il pouroit se retirer la première [1] : en gardant tousjours leur sureté ce que mondit seigneur trouva très juste dont monsegneur ayant reseu les ordres du roy prit resolution de partir à l'inseu des espagnols parce quils avoient bien fait cognoistre par leurs actions quil ne désiroient pas quil sacomodast avec le roy et mesme croyoit on quils le voulussent aresster, 2 jours devant le présidant Rose chef du conseil d'Espagne a labsance du marquis Daytonne [2] vint trouver monsegneur et luy dit quil trouvoit bien estrange que il neust point fait de feu de joye du gain de la bataille de Norlinghen [3] veu que la reyne sa mère en avoit fait et que toute la ville estoit en joye, et que il le venoit avertir que il y avoit rumeur dans la ville de cela et quil le prioit que ses gens ce tinssent clos et couverts durant 3 ou 4 jours de peur quil ne leur arriva accident [4] tout cela fit juger

rents événements militaires de son règne, depuis son entrée à Nancy, en 1633, jusqu'à sa campagne de Roussillon, en 1642. Ses récits s'arrêtent au 14 juin de cette dernière année. Ce précieux volume provient de la bibliothèque de Philippe de Béthune, frère de Sully, et fut donné au roi par son fils Hippolyte, en 1663. Son premier possesseur a intitulé ce volume : « *Relations particulières fort curieuses escrittes de la main du roi Louis XIII qu'il faisoit de temps à autre et qui mont été données par monsieur Lucas secrétaire de son cabinet, avec beaucoup d'autres lettres et papiers bien curieux* (ces deux derniers mots sont écrits en interligne) *après la mort dudit roy, qui estoient dans la cassette que Sa Majesté faisoit tousjours porter avec elle.* » M. Schmit, bibliothécaire au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, a publié sur ce manuscrit, en 1868, une petite mais très-intéressante brochure de huit pages, qui est plutôt une description qu'une étude. Il s'est contenté de reproduire trois articles seulement : le premier que contienne le manuscrit, et deux autres écrits pendant la campagne de Lorraine en 1635. M. Avenel n'a fait qu'indiquer l'existence du volume dont nous nous servons en ce moment. Nul jusqu'alors ne l'a mis en œuvre et l'on peut dire que les fragments que nous allons publier sont inédits, puisque la *Gazette* ne les a jamais donnés textuellement.

[1] Les quatorze derniers mots sont écrits en interligne.

[2] Gouverneur des Pays-Bas, pour les Espagnols.

[3] La bataille de Nordlingue gagnée par les Impériaux sur les Suédois et les troupes du duc de Saxe-Weimar, le 6 septembre précédent.

[4] Les sept derniers mots sont en interligne.

à mondit segneur la mauvaise volonté quil y avait contre luy et les siens ce qui le conforta encor dans bonne resolution quil avoit prise des auparavant. Donc voyant locasion propre et que le marquis Daytone estoit alé a Treveure il prit son temps le 8e du mois[1] faisant semblant daler chaser le renard a un bois distant de 2 lieues de Bruxelles ou estant arivé il prit le chemin de la Capelle la plus proche place frontière[2] de Picardie éloignée de Bruxelles de 25 lieues a la quelle il fut tout dune traite son cheval mourust soubs luy a la 17e lieue mais en ayant fait mener 6 en main pour rafraichir ceux qui ne pouvoient plus aler il en prist un qui le porta jusques a la Capelle ou il ariva sur les 10 heures du soir par un beau clerc de lune qui luy servit de beaucoup pour se faire recognoistre aprochant donc de la place les sentinelles prirent la larme, toute la garnison prit les armes et alerent chacun en leur poste. Le gouverneur qui est le Baron du Bec fils de feu M. de Vardes ala promptement[3] sur le bastion du Roy pour voir ce que cestoit il entendit une voye qui dit come les sentinelles demandoit qui va la cest mr frère du roy. Le voilà bien surpris ne sachant rien de la faire il done tous ses ordres pour se bien defendre[4] croyant que fut une entreprise sur sa place a leure mesme monsegneur parla et luy dit Baron du Bec empeschés que l'on ne tire sur nous je viens icy avec les bones graces du roy et sa permission ledit Baron cognoissant sa parole[5] comanda aussitost que lon ne tirast point Monsegneur luy dit jay des ordres du roy pour vous, faites sortir quelquun a qui je les puise doner il fit donc sortir le Baron de Longchamp son neveu lequel est capitaine au Regiment de Piemont qui lestoit venu voir le soir auparavant auquel mondit segneur bailla les ordres du roi lesquels il porta dans la place au gouverneur, qui le receut mondit segneur[6] luy 6e en gardant tousjours sa seureté suivant les ordres du roy, dequoy mondit seigneur luy seut très bon gré ceux qui estoit armés et qui entrèrent[7] avec luy estoit le sieur de Puilorans, du Fargis, Delbène, Briancon, du coudray et Senante estant donc entrés il dit au gouverneur, donés nous a souper[8] il y a 18 heures que nous n'avons ny beu ny mangé le gouverneur luy fit aprester diligemment à manger ou il fut beu à la santé du roy et en suite du car-

[1] Quatre mots en interligne.
[2] Frontière, en interligne.
[3] Promptement, en interligne.
[4] Quatre derniers mots en interligne.
[5] Trois mots en interligne.
[6] Mondit segneur, en interligne.
[7] Quatre mots en interligne.
[8] Le roi avait d'abord écrit : à manger ; il a rayé ces deux mots et écrit au-dessus, en interligne : à souper.

dinal duc cõme il faut[1] et le logea très bien dans sa chambre aussitost après le jour depescha ledit Longchamp son neveu vers le roy pour luy doner avis de larivée de Monsegneur et luy dire cõme tout cestoit passé Monsegneur y dépêcha aussi le sieur Delbène pour tesmoigner a Sa Majesté la joy quil avoit destre remis en ses bonnes grasses, il a demeuré a la Capelle le 9e le X il en est parti pour aler a Nostre Dame de Liesse remercier Dieu de lavoir tiré de ou il estoit et de la il est alé à Soisons attendre les ordres du roy le sieur de Longchamp arriva a Sainte Geneviève des bois le xe a huit heures du soir cõme le roy soupoit qui luy aporta ceste bonne nouvelle et ce qui cestoit passé à sa réseption[2] de quoy le roy tesmoigna un joye extraordinaire et audit Longchamp le contentement quil avoit de son oncle de la fason quil sy estoit gouverné, le roy lenvoya ausi tost au Cardinal Duc pour luy faire faire part de ceste bonne nouvelle lequel la receu.

(Ici il y a un certain espace resté en blanc, dans la feuille manuscrite, plus bas le roi continue.)

Sa Majesté luy a envoyé à Soissons le Sr[3]..... pour lasurer de son afection et luy tesmoigner l'extresme joye quil a de le revoir dans son royaume[4] ou il resevra toute sorte de bons traitements. (*Bibl. nation.* — *Fonds français*, t. 3840, fol. 13 et 15[5].)

Ce curieux article est signé d'un monogramme plus curieux encore. Deux M entrelacés sont supportés par deux L dont les têtes s'élancent à droite et à gauche, à la partie supérieure du monogramme, tandis que leurs pieds viennent s'enlacer au milieu même du chiffre et à sa partie inférieure. Le tout est surmonté d'une couronne semblable à un tortil de baron.

[1] Les dix-huit derniers mots sont en interligne ; il est à remarquer que les trois derniers : cõme il faut, n'ont pas été reproduits par la *Gazette*.
[2] Les huit derniers mots en interligne.
[3] Le nom manque dans le manuscrit. C'est Léon Bouthillier que Louis XIII avait envoyé à son frère.
[4] Ces trois mots, en interligne.
[5] Cet article a été publié, dans les conditions que nous avons indiquées plus haut, dans la *Gazette* du 14 octobre 1634.

LVII

Mon cousin, vous me mandez trois nouvelles a la fois qui sont très bonnes graces au bon Dieu j'espère avec son aide et le soin que vous prenés de tout que nos affaires iront bien je demeureroy encor demain icy et finiroy celle-cy en vous asurant de mon amitié priant le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa saincte garde. — Louis. A Versailles ce 15 octobre 1634. — (*Ibid.*, fol. 74.) — (*Original.*)

LVIII [1]

Je viens daprandre que le marquis de Vardes est venu trouver mon frère à la Fère il nest compris dans le traité estant de ceux qui sont sortis avec la R. ma mère c'est pourquoy il me semble que il faudroit mander au jeune quil dit a mon frère que en sa considération je ne lay voulu faire arester mais quil le renvoye en Flandre ou quil le chasse dauprès de luy [2] il me semble ausi que le séjour de la Fère n'est point propre pour mon frère et quil seroit ausi bien aileur je vous prie que je sache au plus tost ce que a aporté Kenut [3] et ausi si cest le prestre qui est aresté [4]. A Versailles ce 16 octobre 1634. Louis. — (*Ibid.*, fol. 77.) — (*Original.*) (*Idem.* six derniers mois, fol. 250. — *Copie.*)

Le roi, dans l'article du 13 octobre que nous avons reproduit, avait donné une nouvelle prématurée, en annonçant que Léon Bouthillier était allé au-devant du duc d'Orléans. Ce jeune homme ne partit que le 15, ainsi qu'il ressort d'un rapport de Richelieu, du

[1] M. Avenel cite cette lettre dans son quatrième volume, p. 632.

[2] Le marquis de Vardes avait, en effet, secondé la reine-mère dans sa fuite en juillet 1631. On voit que les rancunes du roi étaient durables lorsqu'elles avaient pour point de départ une désobéissance ou une attaque à son autorité. Le lendemain Richelieu répondait au roi à ce sujet : « Vardes ne doit pas estre compris entre ceux qui sont sortis du royaume pour l'amour de Monsieur. Je dépesche à M. le Jeune, ainsy qu'il plaist au roy me commander sur ce sujet. » (*Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 629.)

[3] Dans son rapport du lendemain, Richelieu répond que, s'il eût pu mander au roi quelque chose de certain sur le voyage de Kenut, il l'eut fait la veille, mais qu'il ne l'a pas fait, parce qu'on ne voit encore nullement quelles sont les intentions de l'ambassadeur. Kenut, dont le nom s'écrivait réellement Knuyt, était ambassadeur de Hollande en France.

[4] Nous ne savons si le roi revient ici sur l'un des deux misérables dont nous l'avons vu s'occuper dans l'une de ses lettres précédentes.

14 octobre[1], et d'une lettre que le cardinal adressait le même jour à Monsieur pour lui annoncer l'arrivée du jeune secrétaire d'État[2]. Le messager royal ne trouva pas Gaston à Soissons, comme le roi l'écrivait le 13 précédent, mais bien à la Fère, où le duc de Chaulnes avait amené et retint Monsieur jusqu'au 16 octobre, ainsi que nous l'apprend Louis XIII dans un autre article de notre mnnuscrit[3].

« Monsieur de Chaulnes ayant trouvé monseigneur parti de Marles apris qu'il estoit alé à nôtre dame de Liesse dîner et qu'il viendroit coucher à Laon, luy coupa le chemin entre Liesse et ledit Laon ou il latandit jusques sur les trois heures après midy, donc monsegneur venant le duc de Chaulnes le pria et conjura de vouloir venir coucher a la Fère ou son souper latandoit monsegneur après, quelques resistances luy disant quil avoit mandé au roy quil doit atendre ses comandemens à Soisons anfin se laisa aler et se mit dans le carosse du D de Chaulnes et ala coucher a la Fère où il a esté defrayé par ledit duc luy et les siens six jours durant y ayant pour cest efect esté tenu 8 tables de trente couverts chacune lundy dernier[4] il en est parti dans le carosse que le roy luy a envoyié et est venu coucher à Soisons ou ceux de la ville lont defrayé il y a séjourné mardy auquel jour le duc de Chaulnes luy a encore donné a souper (*Ce qui suit est écrit au crayon.*) et mercredy il est venu coucher a Nanteuil[5] ou il a tant des nouvelles du roy. »

Le duc d'Orléans quitta Nanteuil pour Écouen, où Bouthillier le laissa le 19 octobre. L'entrevue de Gaston et du roi eut lieu à Saint-Germain le 21. « Il fut très-bien reçu, dit la *Gazette*[6], avec embrassements qui tirèrent des larmes de joie à toute l'assistance. » Richelieu donna à cette occasion une grande

[1] *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 626.
[2] *Idem*, t. IV. p. 788.
[3] Bibliothèque nationale, fonds français, t. 3,840, fol. 140. Cet article fut publié avec certains changements et une longue addition dans la *Gazette* du 21 octobre.
[4] Lundi 16 octobre.
[5] Château du département de l'Oise, appartenant au duc d'Halluin, fils de Schomberg.
[6] *Gazette de France* du 26 octobre 1634.

fête dans sa résidence de Rueil. Monsieur quitta presque aussitôt la cour pour aller habiter Orléans et Blois qui faisaient partie de son apanage. Il semblait avoir définitivement adopté le parti de la soumission, et la réconciliation entre les deux frères paraissait complète. On verra bientôt que rien n'était moins vrai.

Nous avons précédemment reporté au commencement de 1633, après la mort de Gustave-Adolphe, les premières tentatives faites par Richelieu pour prendre en main la direction de la lutte européenne contre la maison d'Autriche. Jusqu'à ce moment ses plans avaient réussi à merveille. La France, pacifiée au dedans, était respectée, sinon redoutée au dehors; l'ennemi puissant qu'elle se préparait à combattre était tenu en respect : en Allemagne, par la confédération des princes protestants et le prestige des Suédois; en Italie, par les traités, autant que par l'hostilité des petits princes italiens, qui, las de la domination espagnole, aspiraient à garder leur indépendance et étaient toujours prêts à se liguer contre l'ennemi commun. Dans les Pays-Bas, enfin, l'Espagne avait à compter avec la Hollande que des divergences dans les intérêts commerciaux aussi bien que les passions religieuses faisaient son ennemie naturelle.

Avant la mort de Gustave-Adolphe, la France, qui n'était pas encore prête pour la grande lutte de vie ou de mort que les malheurs du règne de François Ier et la puissance toujours grandissante de la maison

d'Autriche rendaient inévitable, se trouvait donc à l'abri des attaques directes de l'Allemagne et de l'Espagne. Mais elle avait à redouter un autre danger. Alliée politique du protestant Gustave-Adolphe, elle pouvait craindre de trouver en lui un ennemi lorsque l'Allemagne serait complétement vaincue. Dès que le roi de Suède fut mort, ce premier péril disparut, mais il fut remplacé aussitôt par un autre non moins grand. Aucun des alliés de la France ne pouvait suppléer Gustave-Adolphe sur les champs de bataille; au contraire, l'empire avait à son service un grand homme de guerre, Wallenstein, dont la fortune n'avait cédé, jusqu'à ce moment, qu'à celle du conquérant suédois. Contre un tel général, commandant les redoutables armées impériales et s'appuyant sur l'alliance espagnole, ce n'était pas trop des efforts réunis de toutes les autres puissances continentales. Richelieu résolut de maintenir les choses dans l'état où elles étaient à la mort de Gustave et de prendre lui-même la succession politique de celui-ci. Avant de réussir dans ce dessein, il eut à lutter longtemps contre de petites jalousies et de mesquins scrupules. En Allemagne, il est vrai, ses efforts aboutirent rapidement; mais, il ne faut pas l'oublier, là les princes protestants se sentaient sans cesse exposés, car leurs États pouvaient à tout instant devenir la proie de l'ambition autrichienne. L'imminence de leur propre péril les jeta presque de suite dans les bras de la France. Il n'en fut pas de même en Hollande. Ce pays, placé loin des champs de bataille du centre de l'Europe, ne sentit pas aussi vivement les dangers qu'il pouvait courir, si la France venait à être abattue par la maison d'Autriche; ainsi

que nous l'avons vu, au moment même où les négociations s'entamaient en Allemagne pour la continuation de la guerre, les États hollandais négociaient une trêve avec l'Espagne. Charnacé, envoyé auprès d'eux par Louis XIII, eut à combattre non-seulement les cabales ourdies avec l'or espagnol, mais encore celles que fomentaient les émigrés français. Toutefois, sa persistance et son habileté, aidées de pensions données à propos et surtout de l'ambition du prince d'Orange, stathouder de Hollande, qui, préférant continuer la guerre, parce qu'elle augmentait son pouvoir, s'était mis à la tête du parti des antitrévistes, finirent par surmonter tous les obstacles. Le 15 avril 1634, plus d'un an après son arrivée en Hollande, l'ambassadeur français signait enfin avec les États un premier traité par lequel ceux-ci s'engageaient à continuer les hostilités avec les Espagnols. Une seconde convention vint bientôt fixer les conditions auxquelles le roi de France souscrivait pour obtenir que la Hollande ne consentît à aucune trêve avec l'Espagne.

Cela ne suffisait pas à Louis XIII et à son ministre. Ils sentaient fort bien que la France n'était pas encore assez solidement organisée pour combattre seule le colosse autrichien, et le grand cardinal, qui prévoyait quelles funestes conséquences pouvait avoir un échec pour son pays, aurait voulu n'engager la lutte qu'avec la certitude de vaincre. Aussi, à peine ce premier accord conclu, s'empresse-t-il d'en préparer un nouveau, tout en prenant ses dernières précautions auprès des puissances qui étaient demeurées étrangères à ses premières négociations. En même temps qu'au mois de juin il envoie le

marquis de Poigny comme ambassadeur en Angleterre, non pour rallier ce royaume à la ligue contre l'Autriche et l'Espagne, mais seulement pour connaître ses véritables tendances, il renoue avec les ambassadeurs hollandais en France de nouvelles négociations, destinées, dans son esprit, à aboutir à une alliance offensive entre les deux pays. Jusqu'à ce moment il n'a fait qu'aider, par ses subsides et par l'envoi de quelques hommes, la Hollande dans sa lutte avec l'Espagne; cette fois, si ses projets réussissent, il va se décider à tenter la fortune des batailles et à faire attaquer de front, par la France elle-même, l'ennemi qu'il veut abattre.

Toutefois Richelieu sait, comme il le dit, « que le secret est l'âme des affaires[1]. » Aussi recommande-t-il à Charnacé, à qui il confie en partie cette nouvelle négociation, de faire courir le bruit que des difficultés se sont élevées entre les États et Louis XIII au sujet des différentes conditions réglées par les premiers traités, et cela pour expliquer les rapports fréquents qu'allaient avoir les ambassadeurs hollandais, non-seulement avec Charnacé, mais encore avec Bouthillier, Bullion et Richelieu lui-même. Le grand politique eût peut-être pourtant voulu encore éviter de jeter directement la France dans une guerre qui pouvait lui être funeste. Il essaya de faire en sorte que la Hollande se contentât d'un secours auxiliaire plus important que celui qui avait été réglé par la première convention; mais, ainsi que nous l'apprend Léon Bouthillier dans une lettre qu'il adressait au cardinal le 25 juillet[2], les ambassadeurs

[1] *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 574, Instruction à Charnacé.
[2] *Arch. des aff. étrang., France*, 1634, six derniers mois, fol. 33.

des États refusèrent d'accepter cette transaction. On leur proposa alors un nouveau traité, dont le jeune secrétaire d'État n'indique pas la teneur, mais qui devait certainement se rapprocher de celui qui fut conclu définitivement, car Bouthillier dit à Richelieu, à ce propos : « qu'ils s'écrièrent qu'il était vrai de dire que le cardinal étoit le plus habile homme de l'Europe, et qu'il ne s'en pouvoit faire un plus avantageux pour le roy et pour MM. les États. » Les Hollandais devaient désirer vivement que la France rompît avec l'Espagne, car Bouthillier ajoute : « M. de Bullion leur parla parfaitement bien pour ne pas leur faire concevoir une trop grande espérance de la rupture sans la leur oster tout à fait[1]. » Quoi qu'il en soit, l'un des ambassadeura partit pour la Haye, emportant sans doute ce projet de traité, car Richelieu, dans un rapport au roi, du 20 septembre, lui dit : « M. Kenut (Knuyt, l'un des ambassadeurs hollandais) a escrit au sieur Pau de Mildebourg (l'autre ambassadeur), du 10 de ce mois, qu'il n'attendoit que le vent pour s'en revenir, ce qui fait qu'on l'attend à toute heure, ce qui me retient icy, à mon grand regret[2]. » Après bien des retards et bien des excuses, Knuyt revient seulement vers le milieu d'octobre, mais il ne rapporte aucune solution. Le 17, Richelieu écrit au roi : « Si j'eusse peu, dès hier, mander à Sa Majesté quelque chose de certain du voyage de Kenut, je n'y eusse pas manqué, mais on n'y void encore goute. Il n'a point apporté le pouvoir de passer l'article nécessaire pour la religion catholique, de façon qu'il est impossible de rien

[1] *Idem.*
[2] *Papiers de Richelieu*, t. IV. p. 609.

faire avec luy sans qu'il retourne encore une fois. » Louis XIII partageait l'impatience de son ministre et sentait fort bien que le temps était précieux. « Les longueurs de ces gens-là, écrit-il en marge, sont estranges et fascheuses et font perdre beaucoup de temps[1]. » Dès ce moment, les négociateurs français et hollandais se réunissent chaque jour, sans pour cela s'accorder davantage sur les conditions du nouveau traité. Enfin, le 26 octobre, Richelieu informe le roi qu'après tant de conférences inutiles, Knuyt et son compagnon viendront une dernière fois discuter avec lui sur les négociations entamées, et qu'ensuite Knuyt seul partira pour la Haye afin d'y prendre les instructions qui lui sont nécessaires pour signer l'accord définitif tant souhaité par les deux pays. C'est pour répondre à cette lettre que Louis XIII écrivait au cardinal les lignes suivantes, dont nous avons retrouvé l'original :

LIX

Versailles, 26 octobre 1634[2].

Mon cousin, je trouve très bon que vous achevies demain de dépescher les Olandois afin que Kenut puise revenir prontement je vous atendroy après demain avec impatiance. Louis. A Versaille ce jeudy 26 à 8 heures du soir 1634. — (*Ibid.*, fol. 80. — *Original.*) — (*Ibid.*, France, 1634, six derniers mois, fol. 275. — *Copie.*)

Knuyt revint plus rapidement cette fois que la première. Dès le mois de novembre, il était de retour. Les négociations recommencèrent, mais toujours avec autant de circonspection de la part des

[1] *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 630.
[2] M. Avenel donne aussi cette note à la fin d'un rapport du 26 octobre.

ambassadeurs hollandais que d'empressement du côté de Richelieu. Le traité qui, après tant de retards, devait être signé le 15 janvier, ne le fut que le 8 février 1635. Par ce traité, en cas de rupture entre l'Espagne et la France, celle-ci devait faire entrer dans les Pays-Bas espagnols une armée de 25,000 hommes de pied et de 5,000 cavaliers avec l'artillerie nécessaire à un pareil corps. La Hollande devait faire, dans le même cas, les mêmes sacrifices. Les deux armées pouvaient agir conjointement ou séparément, selon qu'on le jugerait à propos, mais toujours en conservant un commandement distinct. Il était entendu qu'aucune des deux puissances ne ferait ni paix ni trêve, ni suspension d'armes séparément. De plus, les conquêtes étaient partagées à l'avance ; la France, au cas où les Espagnols seraient chassés complétement des Pays-Bas, garderait pour elle le Luxembourg, Namur et son territoire, le Hainaut, l'Artois, la Flandre et le Cambrésis. Les Hollandais auraient pour eux Malines, le Brabant et la partie de la Flandre s'étendant depuis le canal de Bruges et le Grand-Escaut jusqu'à la mer.

Au mois de novembre 1634, le traité d'alliance avec la Hollande était encore loin d'être fait, et les Espagnols, voyant que la France s'organisait, cherchaient à la prévenir dans l'attaque et à profiter de sa faiblesse présente, pour la combattre avec plus d'avantages. En même temps qu'ils couvraient les frontières françaises d'espions chargés d'étudier les passages des montagnes et les fortifications des villes,

ils préparaient à Naples une expédition maritime destinée à attaquer les côtes de la Provence. Louis XIII sentait fort bien jusqu'à quel point une attaque de la part de l'Espagne rendrait populaire la guerre qu'il méditait, ainsi que son ministre, car le 20 septembre, comme Richelieu lui annonçait que le capitaine général des troupes espagnoles dans le Roussillon avait été arrêté, portant un déguisement, auprès de Leucate, il écrit en marge du mémoire du cardinal : « Je croy quil sera très bon de faire mettre cette nouvelle dans la Gazette pour fâire voir a tout le monde que cest eux qui nous attaquent[1]. » Et le lendemain ses ordres étaient exécutés; la *Gazette de France* annonçait cette nouvelle[2], en mettant en évidence les mauvais procédés employés par les Espagnols. Mais ceux-ci ne se contentaient pas d'envoyer des espions sur les terres françaises, ils arrêtaient comme tels tous les officiers français qui se trouvaient sur leurs possessions. De telles violences devaient plus que jamais faire désirer la conclusion prochaine du traité avec la Hollande, et porter Richelieu à presser davantage l'organisation définitive de l'armée. On va voir que Louis XIII savait, tout aussi bien que son ministre, s'occuper des moindres détails pour atteindre ce but.

LX

De St Germain ce 5 Novembre 1634 au soir.

Il me semble quil est à propos de mander que on retienne les Espagnols qui ont esté arrestés près de Nancy jusque a tant que on ait des nouvelles de Faber[3].

[1] *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 610.
[2] *Gazette de France*, 1634, p. 399.
[3] Abraham Fabert, qui fut depuis, en 1658, maréchal de France, et mou-

La Boissière Aranbure est revenu de larmée qui ma baillé lestroit général de sa revue et a Mr Servien[1] le particulier de la force des compagnies. Normandie est bien foible je croy qu'il en faudra faire un exemple piémont et Navarre sont bien forts la cavalerie est bone jay depuis ier une atainte de goute laquelle ne ma empesché daler voler aujourdhuy le merle toutefois sans mettre pies a terre.

Je vous renvoye dans ce paquet les lettres que vous mavés envoyé par du Mont. Louis. — (*Ibid.*, t. V, fol. 81.) — (*Original.*)

LXI

Mon cousin, St Simon sen alant vous trouver je lay chargé de vous asurer de la continuation de mon affection je vous conjure davoir soing de vous dans ses grandes preses tant pour lamour de moy qui vous ayme plus que toutes les choses du monde je finiroy dono celle cy en priant le bon Dieu de tout mon cœur quil vous tienne en sa saincte garde. Louis. A St Germain en laye ce 28 novembre 1634. — (*Ibid.*, fol. 82.) — (*Original.*)

Le matin de ce jour on avait célébré au Luxembourg les mariages des ducs de la Valette et Puylaurens, et du comte de Guiche, avec des parentes de Richelieu, les deux demoiselles de Pontchâteau et mademoiselle Du Plessis-Chivray. De grandes fêtes devaient être données le même soir à l'Arsenal, et le cardinal devait y assister. On peut remarquer avec quelle sollicitude Louis XIII recommande à son ministre de prendre garde à lui dans la foule où il va

rut en 1662. Il venait d'être arrêté sur l'ordre du gouverneur de Thionville. Pour obéir au roi, Richelieu fit prévenir le marquis d'Aytonne, gouverneur des Pays-Bas, que les espions espagnols arrêtés, soit en Languedoc, soit en Lorraine, subiraient le même traitement qui serait infligé à Fabert. Sa réclamation n'eut pourtant pas un effet immédiat, puisque la délivrance de l'officier français n'est annoncée que par la *Gazette* du 13 janvier 1635. Elle nous apprend qu'ayant été trouvé innocent du crime d'espionnage, après l'examen de ses papiers, il fut relâché sur l'ordre du gouverneur de Thionville, qui l'avait fait arrêter.

[1] Abel Servien, secrétaire d'État de la guerre, depuis 1630. Disgracié en 1636, il vécut retiré à Angers, jusqu'à la mort de Louis XIII. A cette époque, il fut envoyé par Mazarin comme plénipotentiaire français au congrès de Munster. Il mourut en 1659, peu regretté de ses contemporains, à cause de la rudesse de son caractère.

se trouver mêlé. La *Gazette* du 30 novembre nous apprend que Richelieu alla en effet à cette fête, que présidait la reine elle-même, et qu'il occupa, pendant le repas qui précéda le bal, avec le cardinal de la Valette et plusieurs autres seigneurs français et étrangers, une des tables d'honneur qui furent dressées pour ce festin.

LXII

Mon cousin, je viens de resevoir une bonne nouvelle laquelle vous aprandrés par celuy qui me la aporté qui est un lieutenant de Piémont que jay noury dans mes mousquetaires me remettant sur luy je finiroy en vous asurant toujours de mon afection. Louis. A minuit ce 29 Décembre 1634.

(*Et en marge de haut en bas.*) Je vous iroy voir demain. — (*Ibid.*, fol. 84.) — (*Original.*)

C'est évidemment la levée du siége du château de Heidelbert que venait d'apprendre Louis XIII. Après la bataille de Nordlingen, les alliés de la France en Allemagne avaient tout d'abord été effrayés par ce succès des impériaux, et Richelieu et son maître avaient pu craindre un instant de voir le résultat de leurs négociations fort compromis. Mais les protestants s'étaient rapidement relevés, puisque le 20 septembre, quinze jours seulement après la bataille de Nordlingen, Richelieu apprend au roi, dans un rapport, que les confédérés pourraient réunir, dans quelques jours, une nouvelle armée de 35,000 hommes. Louis XIII, pénétré, comme son ministre, des besoins de la situation, exprime en marge la satisfaction qu'il reçoit de cette nouvelle. « Je me réjouis, dit-il, de quoy nos alliés prennent courage et s'unissent ensemble[1]. » Il n'en reste pas là, d'ailleurs, et

[1] *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 608.

ne se contente pas de ces platoniques expressions de sympathie. Il envoie le maréchal de Brézé rejoindre l'armée du maréchal de la Force avec de nouvelles troupes, et leur donne l'ordre à tous deux de passer le Rhin si la situation des princes alliés rend nécessaire un secours immédiat. En même temps, il constitue en Lorraine un nouveau corps d'armée sous les ordres du duc de Rohan. Les deux maréchaux eurent bientôt à mettre à exécution les instructions qu'ils venaient de recevoir. Vers le milieu de décembre, le duc de Lorraine et les généraux impériaux, après s'être emparés de la ville de Heidelbert, mirent le siége devant le château. L'armée suédoise, trop éloignée ou trop désorganisée, ne pouvait secourir les défenseurs de la capitale de l'électeur palatin. Les généraux français prirent aussitôt les mesures nécessaires pour délivrer les assiégés, et le 21 décembre ils traversèrent le Rhin et arrivèrent devant le château. Le combat commença à sept heures du soir par l'enlèvement d'une batterie ennemie dont s'empara le marquis de la Force; les autres corps attaquèrent en même temps les retranchements des impériaux. Ceux-ci furent obligés de se retirer dans la ville, où entra derrière eux le maréchal de Brézé. Après avoir capitulé, les assiégeants quittèrent Heidelbert le 23, à onze heures du soir. Les troupes françaises y entrèrent le lendemain, ravitaillèrent le château, puis allèrent camper entre Heidelbert et Manheim. La *Gazette* nous apprend que parmi les troupes du maréchal de Brézé se trouvait le régiment de Piémont[1]. C'est, comme le dit

[1] *Gazette de France, Extraordinaire* du 4 janvier 1635, p. 5, et *Nouvelles*, du 6 janvier, p. 11.

Louis XIII dans sa lettre, un officier de ce régiment qui apporta la bonne nouvelle à la cour de France.

LXIII

Mon cousin, jacorde volontiers au fils de Guron la gratification que vous me demandés pour luy[1].

Je vous prie que je sache demain ce que les holandois auront fait[2].

Jenvoyeroy ce soir Roguemont a Mr le Prince[3].

Je me porte bien graces a Dieu et suis très gailart jay de quoy vous faire rire a la première vue cependant je vous diroy que les enemis sont si bas faute de vivres quils sont reduits a manger des chataignes et nous ne vivons que de citrons doux de quoy ils enragent[4] je vas doner audiance aux Nonces[5].

Je vous conjure davoir toujours soin de vostre santé. Louis. A St Germain ce 17 janvier 1635. — (*Ibid.*, fol. 86.) — (*Original.*)

[1] « Ce même jour, 17 janvier, dit la *Gazette de France*, mourut le sieur de Guron, naguère conducteur des ambassadeurs. » (*Gazette* du 20 janvier 1635.) M. Avenel n'a pas trouvé la lettre du cardinal à laquelle Louis XIII fait allusion et dans laquelle Richelieu priait le roi d'accorder une indemnité au fils de Guron, à cause de la mort de son père.

[2] On a vu plus haut que les ambassadeurs hollandais devaient signer, le 15 janvier, le traité qui se négociait depuis longtemps et que leurs hésitations firent reculer cette signature définitive jusqu'au 8 février. Dans une lettre à Léon Bouthillier, du 17 janvier, Richelieu se plaint vivement du procédé des ambassadeurs étrangers (voy. *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 851).

[3] La *Gazette* nous apprend que le prince de Condé, arrivé le 15 à Paris, alla voir le roi le lendemain à Saint-Germain. Nous ne savons quel était le motif de cette visite qui nécessitait une réponse de la part du roi.

[4] Louis XIII veut, sans doute, parler du siége de Brissac, que le duc de Rohan faisait à cette époque. Les Espagnols qui défendaient cette place étaient, en effet, à peine pourvus de vivres pour six semaines, s'il faut en croire une lettre de Richelieu à Henri de Rohan, datée du 23 janvier (*Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 792).

[5] « Le 17, dit la *Gazette de France*, les sieurs Mazarin et Bolognetti, nonces de Sa Sainteté, furent conduits à Saint-Germain par le comte de Brulon, conducteur des ambassadeurs, où ils eurent audience du roi, ensuite de laquelle ils furent traités par les officiers de Sa Majesté. Ils eurent pareille audience du cardinal-duc. » (*Gazette* du 20 janvier 1635.) Le projet de ligue entre les princes italiens et la France, tant de fois déjà mis en avant, revenait sur l'eau encore une fois en 1635. Louis XIII avait envoyé, dès le commencement de l'année, le sieur de Bellièvre, comme ambassadeur en Italie, pour tenter d'organiser cette ligue, et, comme on le voit, le Pape avait, de son côté, deux envoyés à Paris, chargés de défendre ses intérêts dans cette négoci tion, qui, d'ailleurs, ne réussit pas.

LXIV[1]

Mon cousin, jenvoye ce gentillōme pour savoir de vos nouvelles en ayant esté toujours en peine depuis ier[2] la Reyne ne senva que lundy, et moy mardy elle satant de bien passer son temps a paris a mon absance, elle sera bien atrapée quand elle me verra arriver on me dist ier au soir quelle foisoit estat daler tous les jours répéter le balet chez les unes et les autres et ensuite faire bōne colation et la comédie après[3].

Je vous prie de ne le dire a personne parce que on sauroit bien qui me lauroit dit je vous recommande toujours davoir soin de votre santé pour laquelle je prieroy le bon Dieu de tout mon cœur. Louis. A St Germain ce 20 janvier 1635. — (*Ibid.*, fol. 87.— *Original.*) — (*Ibid.*, 1635, six premiers mois, fol. 55. — *Copie.*)

LXV

1 feuvrier 1635.

Mon cousin, je vous envoye la lettre en nostre langue toute ouverte laquelle vous ferés ferme layant vue et celle que vous mavés envoyiée afin que vous voyés les mots que jay esté contraint de changer nestant en nostre langue, je nay adjouté quelques que nous naurions pas vus lesquels sont marqués d'une rais desoubs je vous les envoye pour les envoyer a mon cousin le marechal de Bresse[4] et mettres en chifre les mots françois afin que si il estoit pris on ny cognoise rien[5] je me porte très bien et vous asureroy toujours de mon affection. Louis.— (*Ibid.*, t. V, fol. 89.) — (*Original.*)

[1] Cette lettre a déjà été citée en note par M. Avenel, t. IV, p. 654.

[2] Le roi était allé, le 19, à Ruel, voir le cardinal; la crainte exprimée par le roi semble indiquer un malaise passager de Richelieu. La *Gazette*, qui parle de cette visite, est muette sur la maladie (V. *Gazette* du 27 janvier).

[3] La reine arriva à Paris le 22 et le roi le 24: le cardinal y vint aussi le même jour. Le lendemain il y eut conseil, et le soir on joua un ballet devant Leurs Majestés. « Car, dit la *Gazette*, les divertissements ne retardent point ici les affaires, comme elles n'empêchent point aussi les récréations. » (*Gazette* du 20 janvier 1635.)

[4] Urbain de Maillé, marquis de Brézé, maréchal de France depuis 1632. Il montra en diverses occasions des talents militaires et diplomatiques, mais toujours accompagnés de rudesse et de morgue. Il perdit, en 1635, sa femme, sœur de Richelieu, et mourut lui-même en 1650,

[5] Cette lettre accompagnait évidemment l'expédition et la minute d'une dépêche au maréchal de Brézé. M. Avenel, qui a vu la minute de cette dépêche, lui donne la date du 31 janvier (V. *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 818). L'expédition chiffrée ne dut pourtant partir que quelques jours plus tard, puisque Louis XIII en parle ici dans une lettre du 1er février.

LXVI

De St Germain ce 2 feuvrier 1635.

Mon cousin, jespère avec laide du bon Dieu et vos bons conseils que nos afaires iront bien et que nos enemis ne viendront pas about de leurs mauvois dessains je vous prie que quand vous saurés le particulier de ce qui cest passé à filipsbourg de me le faire savoir[1]. Louis. — (*Ibid.*, fol. 90.) — (*Original.*)

LXVII

Mon cousin, je vous envoye le chevalier de Bellebrune pour vous dire lestat auquel est péronne ce quoy il faut remédier promtement je me porte bien Dieu mercy et vous asureroy toujours de mon afection. Louis. A Versaille ce 23 feuvrier 1635. — (*Ibid.*, fol. 91.) — (*Original.*)

LXVIII

Mon cousin, cõme Vaugelé est arivé jalois envoyer un gentillõme vers vous pour savoir de vos nouvelles en estant toujours en peine je fais responce a vostre mémoire a la marge de chaque article ce porteur vous dira une petite defaite de 190 homes que Espernon a forcés dans un fort vis a vis de filipsbourg je me porte bien graces au bon Dieu lequel je prieroy de tout mon cœur vous vouloir donner la santé telle que vous la souhaite la personne du monde qui vous ayme le plus. Louis. A Senlis[2] ce 1er Mars 1635.

De peur de batre les corneilles en ceste corneillere et les voulant garder pour la Reyne quand elle sera a Chantilly jay pris résolution de men aler lundy a Nanteuil si le temps me le permet et que mes afaires ne men empeschent vous aurés de mes nouvelles entre cy et la. — (*Ibid.*, fol. 92 et 93.) — (*Original.*)

LXIX

14 Mars 1635.

Je trouve très a propos denvoyer Vogles a peronne pour donner ordre a la (sureté) de la place dont elle a besoing[3].

[1] Philippsbourg, dont le gouverneur, Arnauld de Corbeville, était Français, mais dont la garnison était presque entièrement composée d'Allemands, avait été surpris par l'ennemi dans la nuit du 23 au 24 janvier.

[2] Le roi avait quitté Paris le 26 février, pour aller à Senlis. Richelieu, de son côté, était parti de Paris le 27, pour aller habiter Rueil. (V. *Gazette* du 3 mars 1635.)

[3] Cette lettre est une réponse à un rapport de Richelieu que nous n'avons

Si jeusse retrouvé hier le gentilhomme de mon frère je vous laurois envoyé ce que je feroy lorsque je le verroy[1] et feroy voir le portrait que mavés envoié au capitaine de mes gardes et a ceux auquels jè me fie le plus je me suis fait ce matin seigner par précaution dout je me trouve fort bien. St Simon a esté mon secretaire à cause de ma seigné. Louis. — (*Ibid.*, fol. 94.) — (*Original.*)

LXX

Le jour de Paques (8 avril 1635).

Je crois que vous aurés veu St Florent lequel vient de larmée du marechal de Chatillon qui asure que il y a dans cette armée 11 a 12 mil hōmes de pied très bons et 3 cents chevaux ausi très bons.

Jay songé ceste nuit a Verdun on peut mander a mons^r de chatillon qui nen est que a huit lieues dy envoyier promtement un regiment et 2 compagnies de cavalerie lesquels on ostera quand on voudra aler aileurs.

Je donneroy ordre de foire meubler lostel de Guise et une chambre icy pour mon frère[2] charost[3] doit partir mardy pour venir icy je croy quil est bon de lui mander quil ne bouge de la

Je vous renvoye dans ce paquet la lettre du jeune et celle de chamblay le voyage du marquis de Sourdis[4] a esté tres a propos jay touché ce matin 13 cens malades ce qui ma un peu fatigué. Louis. — (*Ibid.*, fol. 104.) — (*Original.*)

pas trouvé. Dans un autre, du même jour, le cardinal, parlant de cette affaire de Péronne, demandait l'avis du roi, et celui-ci avait répondu qu'il « songeroy a quelquun qui soit propre » à la charge que l'on voulait remplir. Prêt à déclarer la guerre à l'Espagne, Louis XIII voulait mettre les places de la frontière du Nord en des mains sûres. Il ne croyait pas pouvoir compter absolument sur le gouverneur de Péronne, M. de Blérancourt, et voulait placer auprès de lui un homme qui serait devenu, en quelque sorte, son surveillant.

[1] « Le 12, dit la *Gazette*, Monsieur arriva en poste de Blois à Paris, dîna, soupa et coucha le lendemain en la maison de son chancelier, d'où il partit le 14, pour aller trouver Sa Majesté, à Chantilly, avec laquelle il soupa ce jour-là, prit tous ses repas le lendemain et en partit hier pour Blois. » (*Gazette* du 17 mars.) C'est Léon Bouthillier qui, le 21 février précédent, avait été nommé chancelier, chef du conseil et surintendant de la maison de Monsieur. (V. *Gazette* du 3 mars.)

[2] « Le 9, dit la *Gazette*, Monsieur et le prince de Condé arrivèrent à Paris, d'où Monsieur alla aussitôt à Saint-Germain trouver le roi, avec lequel il soupa et dîna le lendemain à Ruel. » (*Gazette* du 14 avril 1635.)

[3] Louis de Béthune, comte de Charost, était le quatrième fils de Philippe de Béthune, frère de Sully. D'abord mestre de camp, puis capitaine des gardes du corps, il était, pour le moment, gouverneur de Stenay. Il fut créé duc de Charost en 1672.

[4] Charles d'Escoubleau, marquis de Sourdis, frère de l'archevêque de Bordeaux, maréchal des camps et armées du roi. Il mourut en 1666.

Le même jour, le désir du roi recevait un commencement d'exécution. Richelieu, en écrivant à Servien pour ordonner les détails courants d'administration, lui recommandait, entre autres choses, d'écrire au maréchal de Châtillon et de lui donner ordre de disperser ses troupes dans les villes environnant son campement. Et le lendemain, 9, Saint-Florent repartait pour la Champagne, emportant la dépêche adressée au maréchal[1]. Ici, encore, on le voit, c'est Louis XIII qui a l'initiative et Richelieu n'est que l'exécuteur docile de la volonté royale.

LXXI

(Première quinzaine de mai 1635)[2].

Faire venir a Roye et Montdidier les 10 compagnies du régiments des gardes qui sont a Paris et les 5 des Suises.

Savoir si on fera venir en Picardie de larmée loraine 10 compagnies de cavalerie et 30 compagnies de gens de pied

Jay mandé celles qui sont en ce pais

Si je mandroy mes compagnies a ceste heure parce qu'ils ne soroient estre ensemble que à la fin de ce mois

Prendre garde a Calais nieulay et ardres, faire coure le bruit daler a compiegne

Si de mons vient ce que je dois faire. — (*Ibid.*, fol. 52.) — (*Original.*)

La lutte séculaire de la France et de l'Espagne venait enfin d'entrer dans une nouvelle phase. « François Ier, a dit un historien moderne, avait lutté avec constance, mais sans succès, contre la maison d'Au-

[1] Voir la lettre du cardinal à Servien, *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 704.

[2] Cette note classée, en 1634, dans notre manuscrit, et datée, par une main étrangère du 4 août 1634, doit, selon nous, se rapporter à la première quinzaine de mai 1635. A ce moment, la France déclarait enfin la guerre à l'Espagne et dirigeait vers la frontière du nord le corps d'armée de 25,000 fantassins et 5,000 cavaliers, qu'elle s'était engagée à mettre en campagne, par le traité du 8 février précédent, conclu avec la Hollande. En outre, le roi et Richelieu se trouvaient tous deux en Picardie à cette époque.

triche; Henri IV lui avait glorieusement résisté; le cardinal de Richelieu devait l'abaisser[1]. » Louis XIII et son ministre, qui jusqu'alors avaient conduit leur politique avec tant de circonspection, mais aussi avec tant de ténacité, croyant la France assez forte, par elle-même et par ses alliances, pour attaquer directement son ennemie, venaient de déclarer la guerre à l'Espagne. Avant de recommencer cette lutte, toujours renaissante, dans laquelle « il fallait que l'un des deux États vainquît ou s'attachât l'autre[2], » Richelieu avait essayé, comme nous l'avons vu, de réunir de son côté toutes les conditions du succès. Il avait armé la Hollande contre l'Espagne. En aidant de l'argent de la France les protestants d'Allemagne et les Suédois, et en les appuyant d'une armée française pour qu'ils pussent lutter avec plus d'avantages contre la branche allemande de la maison d'Autriche, il avait isolé complétement la monarchie espagnole. Pour plus de sûreté encore il signait, le 28 avril, avec le chancelier Suédois Oxenstiern, un nouveau traité par lequel les deux États s'engageaient de nouveau et solennellement à faire cause commune et à ne jamais conclure séparément aucun accord avec l'empereur ni avec les princes de sa maison[3].

Les Espagnols venaient d'ailleurs de fournir eux-mêmes un excellent prétexte pour leur déclarer la guerre. Le 26 mars précédent, ils avaient envahi la ville de Trèves et fait prisonnier l'archevêque-électeur. Ce prélat, ne pouvant compter sur l'assistance

[1] M. Mignet. Introduction à l'*Histoire des négociations relatives à la succession d'Espagne*, p. XLIII.
[2] *Idem*, p. II.
[3] *Arch. des aff. étrang., Suède*, t. III, fol. 333.

de l'empereur pour défendre ses États contre les Suédois, s'était adressé à Louis XIII pour épargner à ses sujets les horreurs de la guerre. En se mettant sous la protection du roi de France, il avait consenti à recevoir une garnison française dans sa capitale. C'était donc à la France que les Espagnols venaient de faire injure en envahissant l'électorat. Louis XIII réclama aussitôt la mise en liberté de l'archevêque. Le 4 mai, le cardinal-infant, qui gouvernait les Pays-Bas pour le roi d'Espagne, répondit qu'il ne pouvait rien décider dans cette affaire sans avoir reçu réponse de l'empereur, duquel, selon lui, l'électeur de Trèves dépendait uniquement. C'était en quelque sorte accepter la guerre. Pourtant Louis XIII et Richelieu, voulant engager la France, d'une façon absolue, dans la lutte qu'ils avaient préparée avec tant de persistance, crurent nécessaire de renouveler, à cette occasion, les anciennes coutumes chevaleresques, et de faire déclarer la guerre à l'Espagne avec tout l'appareil et toutes les cérémonies usités dans les siècles précédents. Le 12 mai, Louis XIII ordonne au héraut d'armes au titre d'Alençon, d'aller solennellement « au lieu où sera le cardinal-infant d'Espagne, et luy déclarer la guerre de sa part, aux formes en pareil cas accoustumées[1]. » Le héraut d'armes, parti le 16 mai, arriva à Bruxelles le 19; mais il ne fut pas reçu par le cardinal-infant, et fut obligé, pour remplir sa mission, de jeter, en se retirant, sa déclaration écrite au milieu de la foule que son arrivée avait rassemblée. Cela fait, il quitta Bruxelles pour retourner en France ; et dès qu'il fut

[1] Bibliothèque nationale. *Fonds Brienne*, t. 351, fol. 13. Commission donnée au héraut.

à la frontière, pour obéir à ses instructions, il afficha à un poteau une copie de son manifeste[1]. Dès ce moment, l'état de guerre entre la France et l'Espagne était un fait officiel, et ces deux puissantes nations allaient de nouveau jouer leur existence sur les champs de bataille.

Des deux côtés, les armées étaient prêtes à combattre. Les maréchaux de Châtillon et de Brézé, partis de Mézières le 9 mai, dirigeaient l'armée française vers le Luxembourg, où elle allait rejoindre celle qu'amenait le prince d'Orange. L'armée espagnole n'attendait plus que son chef pour entrer en campagne. C'était le prince Thomas de Savoie, frère du duc régnant, et qui venait d'entrer au service de la maison d'Autriche. Arrivé, le 20 mai, au milieu de ses soldats, il se prépara aussitôt à attaquer les Français auxquels les Hollandais ne s'étaient pas encore réunis. La bataille eut lieu le 22 mai, dans la plaine d'Avein. L'armée espagnole fut complétement battue. Elle laissa sur la place plus de 5,000 morts et 1,500 blessés, et abandonna aux mains des Français 600 prisonniers, seize pièces de canon, son équipage d'artillerie, tous ses bagages et un grand nombre de drapeaux. De leur côté, les Français ne perdirent qu'une centaine d'hommes[2]. Dès que Richelieu eut reçu à Condé, qu'il habitait alors, la nouvelle de cette victoire, il écrivit à Bouthillier, pour lui commander de prier le roi d'écrire à Paris et à toutes les autres villes du royaume, pour ordonner de chanter partout un *Te Deum* en réjouissance de la nouvelle faveur que Dieu venait d'accorder à la

[1] Voir le rapport rédigé pour le roi par le héraut d'armes lui-même. Bibliothèque nationale, *Fonds Brienne*, t. 351, fol. 15.
[2] V. *Gazette de France*, nos des 26 et 30 mai 1635.

France[1]. C'est pour répondre à son ministre que, le même jour, Louis XIII écrivait lui écrivait la lettre suivante.

LXXII

27 mai 1635.

Mon cousin, jay foit faire les lettres que vous maviés mandé Mr le garde des seaux et boutilier lont vue qui lont trouvée bien Mr de Bulion vous estant alé voir ny a pas peu estre nous chanterons le te deum après diné jay prié ce matin le bon Dieu pour vous a ce quil vous donne la santé telle que je la desire. Louis. A Chastautiery ce 27 a 2 heures aprés midi 1635. — (*Ibid.*, fol. 105.) — (*Original.*)

Comme le dit Louis XIII, le *Te Deum* fut chanté à Château-Thierry, le même jour, et en présence de toute la cour, dans l'église des Cordeliers[2]. La victoire d'Avein mit un grand trouble dans tous les Pays-Bas, et si la France avait pu continuer la guerre avec vigueur, sans nul doute la domination espagnole dans ces provinces eût reçu dès ce moment une atteinte mortelle, et la lutte eût pu se terminer rapidement. Voici ce qu'écrivait de Bruxelles, le 25 mai, Riolant, le médecin de la reine-mère dont nous avons déjà parlé : « Sy le roy attaque avec une autre armée dans l'Arthois, tout ce pays dela Saint-Remy est perdu pour l'Espagne... Le roy et M. le cardinal ne doivent pas laisser passer cette occasion, jamais ne l'auront plus belle. Le prince Thomas est fort méprisé maintenant... Encore une victoire ou deux tout au plus gaigne le pays, et en chassera les Espagnols, etc.....[3]. » Ces espérances ne purent être réalisées. Les généraux

[1] *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 30.
[2] V. la *Gazette* du 30 juin, p. 290.
[3] *Arch. des aff. étrang., France*, 1635, six premiers mois, fol. 516.

ne manquaient pas de talent, les soldats étaient pleins de courage, mais l'administration militaire était encore à organiser, et c'est son insuffisance, jointe à la jalousie qui se glissa bientôt dans les deux armées alliées, qui fit perdre à la France tous les fruits qu'elle pouvait attendre de sa victoire. Ces raisons empêchèrent les deux armées de marcher en avant. Plus d'un mois après la bataille d'Avein, les Français et leurs alliés n'étaient encore que devant Louvain qu'ils assiégeaient inutilement; les Espagnols avaient reformé une armée, et l'empereur, qui venait de réussir à détacher plusieurs souverains de la ligue des princes protestants, envoyait dans les Pays-Bays un corps d'armée dont l'arrivée obligeait les Français à lever le siége de Louvain, le 4 juillet. Le manque de vivres faisait le reste, et cette expédition dans les Flandres, sur laquelle Richelieu comptait tant, se terminait d'une façon piteuse, deux mois à peine après ses heureux commencements. Cet insuccès obligea la France à chercher ailleurs une revanche. Dès ce moment, Louis XIII et Richelieu ne pensèrent plus qu'à porter tout le poids des armes françaises dans la Lorraine et sur le Rhin.

LXXIII

Mon cousin, je suis extresmement fasché de la continuation de vostre mal je vous prie que je puisse savoir de vos nouvelles le plus souvant que faire se poura pour moster de la peine ou je suis, tout ce que je puis faire est de prier le bon Dieu de tout mon cœur quil vous redône la santé telle que je la desire. Louis. A Monceaux ce XI Juin 1635.

(*En marge, le roi a ajouté :*) On me vient dassurer que les veseaux holandois qui sont a la rade de dunquerq en ont coulé a fond 5 qui venoient despagne. — (*Ibid.*, fol. 106.) — (*Original.*)

Ainsi qu'il nous l'apprend dans une lettre qu'il écrivait le 8 juin à Bouthillier[1], Richelieu venait d'être atteint, de nouveau, de la terrible maladie qui avait failli l'emporter, en 1632, lors de son séjour à Bordeaux. Il se vit, encore une fois, obligé de se faire transporter en litière. Pourtant son mal ne dura que peu de temps, puisque, dès le 11, il quitta Bois-le-Vicomte, où il était depuis le 7, pour aller à Rueil, où il arriva le 12, après s'être arrêté, la veille, à Notre-Dame des Vertus[2], et que le 15 il écrivait au cardinal de la Valette pour le tirer d'inquiétude, et lui dire qu'il était alors hors de danger[3]. Une lettre du roi, du même jour, adressée à Bouthillier, confirme cette affirmation, et montre la joie qu'inspirait à Louis XIII, le retour de santé de Richelieu. « Monsieur Boutilier, écrit-il, vous nauriés seu mander une meilleure nouvelle que celle de la bonne santé de mon cousin le cardinal de Richelieu, laquelle je prie le bon Dieu de tout mon cœur vouloir ocmenter en telle sorte que nous nayions jamais des alarmes pareilles à celles du passé, etc.[4]. » On voit combien Louis XIII craignait que son ministre ne fût exposé de nouveau aux dangers qu'il avait courus en 1632, à Bordeaux, en 1633, à Saint-Dizier, et auxquels il venait d'échapper encore une fois.

LXXIV

Mon cousin, vous saurés par labé de Coursan[5] lestat des afaires du costé de Mr de la force qui sont très bien graces au bon

[1] *Papiers de Richelieu*, t. VII, p. 732.
[2] *Gazette de France* du 16 juin 1635.
[3] *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 921.
[4] *Arch. des aff. étrang., France*, t. V, fol. 107. (Original.)
[5] Bruillart, abbé de Coursan, avait été envoyé en mission vers le maréchal de la Force et le cardinal de la Valette, comme nous l'apprend le Me-

Dieu[1] je ne saurois que je ne vous tesmoigne de la joye que jay daprandre que vous vous portés de mieux en mieux bontemps en a asuré encore ce matin Mr bouvart par une lettre laquelle il ma fait voir il ne me reste que a prier le bon Dieu de tout mon cœur quil vous conserve en santé ausy longtemps que je le désire[2]. Louis. A Monceaux ce 16 Juin 1635. — (*Ibid.*, fol. 108.) — (*Original.*)

LXXV[3]

Mon cousin estant en impatiance de vous voir jay pris résolution daler demain a Ruel ou je seroy a 2 heures après midy pour vous tesmoigner la joy que jay de vostre meilleure disposition et vous asurer toujours de la continuation de mon affection qui durera jusques a la mort finissant ceste lettre je prieroy le bon Dieu de tout mon cœur quil vous tienne en sa saincte garde. Louis. A Monceaux ce 18 Juin 1635. — (*Ibid.*, fol. 109.) — (*Original.*)

Avant de s'adresser au cardinal, Louis XIII avait écrit à Bouthillier pour savoir de lui si une visite de sa part n'incommoderait pas Richelieu. « M. Boutilier, lui disait-il, ne pouvant durer plus long temps sans voir mon cousin le cardinal de Richelieu ma

moire que lui donna Richelieu, et les lettres de celui-ci aux deux généraux qui combattaient le duc de Lorraine. (*Papiers de Richelieu*, t. V, pp. 53 et 920.)

En revenant de sa mission, l'abbé de Coursan alla sans doute trouver tout d'abord le roi, comme l'indique la lettre de Louis XIII au cardinal, car celui-ci ne parle de son retour que dans une lettre adressée à Servien, le 17 juin. (*Papiers de Richelieu*, t. V, p. 921.)

[1] Le roi fait allusion à la capitulation de Porentruy, dont la Force avait commencé le siége le 10 et qui s'était rendue le 13 juin, « ce qui rend le duc Charles, dit la *Gazette de France*, si mélancolique, qu'il ne fait plus sa barbe et ne s'habille qu'à la négligence; désespérant lui-même de ses affaires. » (*Extraordinaire* du 25 juin.)

[2] Le même jour, écrivant au roi, Richelieu lui exprimait avec chaleur sa reconnaissance pour les bontés dont il en était comblé. « La joye, lui dit-il, qu'il a pleu à Vostre Majesté me tesmoigner avoir de l'alégement de mon mal estant le plus excellent remède que j'eusse peu recevoir pour avancer ma guérison, m'est si sensible, que je n'ay point de paroles pour luy en rendre graces aussy dignement que je le désirerois. A ce deffaut je la supplie tres humblement de croire que je ne tiendray jamais ma vie chère que pour l'employer pour son service... etc. » (*Papiers de Richelieu*, t. V, p. 54.)

[3] Cette lettre a déjà été citée par M. Avenel. (*Papiers de Richelieu*, t V, p. 59.)

fait changer le dessaim que javois daler droit à Fontenebleau et ma fait prendre le chemin de Ruel je seroy demain a midy au port de Neuly ou vous me renvoyerés ce porteur afin que je sache si la santé mondit cousin sera en estat que je le puisse voir sans luy donner incommodité... etc.[1]. » Louis XIII alla, en effet, à Rueil, le lendemain, comme il le dit dans les deux lettres précédentes. « Le 19, dit la *Gazette de France*, le roi alla de Monceaux à Ruel, où il trouva le cardinal-duc en convalescence d'une maladie que lui avoient causée, comme autrefois, les grands soins, veilles et travaux d'esprit où le salut et l'honneur de cet État l'obligent : duquel acheminement à une parfaite santé, Sa Majesté lui témoigna de si tendres ressentissements qu'ils eussent été capables de porter au dernier point son affection au service d'un si bon roi, si elle n'y étoit déjà et s'il se pouvoit ajouter quelque chose au zèle d'un si grand ministre[2]. » M. Avenel, qui a eu entre les mains les deux lettres que nous venons de donner, a cru devoir expliquer les sentiments d'affection dont elles débordent, par le désir ressenti par le roi de faire cesser une brouille survenue entre lui et Richelieu, depuis quelques jours[3]. Nous croyons avoir assez montré les véritables sentiments que le cardinal inspirait à son maître pour pouvoir ne pas accepter cette explication. Nous avons assez vu que Louis XIII n'avait pas besoin d'avoir à se réconcilier avec Richelieu pour l'accabler des preuves de son affection.

[1] *Arch. des aff. étrang., France*, t. V, fol. 110.
[2] *Gazette de France* du 23 juin 1635.
[3] *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 58.

LXXVI

« Mon cousin, je vous renvoye les billets dans ce paquet je prie Dieu que la nouvelle soit vraye il faut atendre le boiteux[1] je vous remercie de la tapicerie que vous mavés envoyée laquelle est très belle je lay faite tendre ausi tost dans ma chambre, les raisons que vous me mandés pour le ch^er de Frugé son si fortes quil nen faut plus parler je vous prie den chercher quelque autre pour remplir la Xme compagnie, St Simon vous vas voir je croy que M^r boutilier vous aura dit ce qui ce passa ier entre nous, je men vas a la chasse pour prendre des perdreaux lesquels je vous envoyeroy ausi tost priant le bon Dieu quils vous facent autant de bien que le souhaite la personne qui vous les envoye. Louis. A St Germain ce 20 juillet 1635. — (*Ibid.*, fol. 111.) — (*Original.*)

Depuis quelque temps les relations de Louis XIII et de Saint-Simon s'étaient un peu refroidies. Celui-ci avait élevé, sur les bagages enlevés le 22 mai, à l'armée espagnole, des prétentions que le roi ainsi que le cardinal avaient jugées exorbitantes. Le jeune favori aurait voulu faire donner à son frère une part dans le butin de la bataille d'Avein, à laquelle, pourtant, ni l'un ni l'autre n'avaient assisté. Un refus formel l'avait froissé, et, depuis ce temps, ses relations avec Louis XIII s'étaient tendues, chaque jour, davantage. Il est à remarquer que Richelieu s'éleva avec force contre les prétentions de Saint-Simon, ainsi que le prouve une lettre qu'il adressait à Bouthillier, le 10 juin 1635[2]. Cette disposition du cardinal, à l'égard du favori, nous semble prouver, avec évidence, qu'à la *Journée des Dupes,* Richelieu

[1] Louis XIII veut-il désigner par là le temps? Nous ne savons, mais nous le croyons à cause de la forme dubitative du commencement de la phrase. D'ailleurs, quelques années plus tard, dans la *Suite du Menteur,* Corneille employait la même expression pour désigner le temps; il n'y aurait donc rien d'étonnant à ce que notre supposition fût vraie. Nous ne savons de quelle nouvelle Louis XIII se félicite.

[2] *Papiers de Richelieu,* t. V, p. 51.

ne dut pas son salut à une intervention de Saint-Simon, comme l'ont affirmé certains contemporains, et, après eux, plusieurs historiens. De plus, si cette intervention avait été aussi nécessaire et aussi véritable qu'on l'a dit, le fils du favori de Louis XIII aurait certainement flétri, dans ses *Mémoires,* l'ingratitude du cardinal, ce qu'il n'a pas fait. Mais, nous croyons l'avoir prouvé, cette ingratitude n'a jamais existé, car Richelieu n'a pas reçu de Saint-Simon l'assistance qu'on a attribuée à celui-ci [1], et le grand ministre n'a couru aucun péril en 1630, parce qu'il était déjà soutenu par l'estime, l'admiration et même l'affection qu'il avait inspirées à Louis XIII. Nous pourrions trouver une autre preuve encore, dans une lettre que Richelieu écrivit à Saint-Simon, le 23 octobre 1636, après que la conduite de celui-ci pendant l'invasion espagnole eut forcé le roi à l'exiler dans son gouvernement de Blaye. « Monsieur, dit le cardinal, le roy affectionnant son Estat plus que toute chose, jay tousjours recognu que la conduite que vous avés prise à l'esgard de vostre oncle de Saint-Léger ne luy estoit pas agréable [2]. Je vous en ay parlé plusieurs fois, mais peut-estre que certaines considérations, que je ne

[1] Il est vrai que, dans le récit laissé par Saint-Simon en dehors de ses *Mémoires,* et dont nous avons parlé plus haut (p. 71), le fils du favori de Louis XIII attribue une grande part à son père dans la détermination qui a fait triompher Richelieu le 11 novembre 1630. Mais il faut tenir compte de l'extrême vanité de l'auteur des *Mémoires,* et des tendances qu'il a toujours eues à grossir son rôle et celui des siens. Au surplus, s'il y avait eu ingratitude chez Richelieu, Saint-Simon aurait certainement vengé son père la plume à la main. On sait avec quelle virulence impitoyable il s'est fait le justicier de tous ceux dont lui ou sa famille avaient eu à se plaindre.

[2] Saint-Léger, gouverneur du Catelet, en Picardie, avait, le 25 juillet 1636, rendu cette place aux Espagnols, sans la défendre. Le conseil ayant jugé nécessaire de le faire arrêter, Saint-Simon le fit prévenir à temps, ce qui lui permit de s'échapper. C'est cette conduite du favori qui avait amené sa disgrâce définitive.

pénètre pas, vous ont empesché de faire estat de cet advis. Je voudrois de bon cœur que vous eussiés continué à procéder comme vous avés faict quelque temps depuis la mort de M. de Montmorency. J'attribue le changement de vostre esprit à de mauvais conseils de personnes qui ayment mieux leurs intérêts que les vostres. Quant à ce qu'il vous plaist me mander que vous avés des choses importantes à me faire savoir, je suis bien fasché que vous ne vous en avisastes avant que de demander congé au roy d'aller à Blaye. En quelque lieu que vous soyez, je veus croire que vos déportemens n'empireront point vos affaires et qu'ils me donneront lieu de tesmoigner que je suis vostre très-affectionné serviteur[1]. » Il nous semble que la manière cavalière dont Richelieu traite Saint-Simon, dans cette lettre, prouve surabondamment que le cardinal ne lui devait aucune gratitude. On a dit qu'il l'avait ménagé jusqu'alors en souvenir du service qu'il en avait reçu; cette lettre montre, au contraire, que si Saint-Simon avait pu demeurer auprès de Louis XIII sans éveiller la défiance du ministre, c'est seulement parce qu'il ne s'était mêlé jusqu'alors à aucune intrigue. Cette lettre demande à être signalée encore à un autre point de vue. Écrite à un homme qui, ayant vécu longtemps auprès du roi et dans son intimité, devait connaître parfaitement son caractère, elle ne pouvait contenir que des jugements véritables sur les sentiments du monarque. Or, Richelieu commence par exprimer cette pensée que nous ne cessons de mettre en lumière : « Le roi affectionne son Estat plus que toute chose. » L'affirmation est importante

[1] *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 640.

en elle-même, mais combien a-t-elle plus de portée encore, étant adressée à l'ancien favori de Louis XIII, à celui qui avait pénétré jusqu'au fond du caractère du roi ! Elle achève de prouver que seule la haine, inspirée par Richelieu à certains de ses contemporains, a dicté le jugement qu'ils ont porté sur les rapports de Louis XIII et de son ministre.

LXXVII

Ce 30 juillet 1635 [1].

Pour les commissions de Fumel il se faut adresser à Loustelnau au cloitre St Marceau.

Je ne sache aucun des oficiers des vieux Regiments pour les recrues estant tous presque alés a leurs charges de peur destre cassés et ceux qui ny sont alés se cachant de moy [2].

Je trouve bon que Mr le Prince face le Regiment de 1500 homes quil demande [3].

Il est très a propos que M de la Mailleroye meyne la noblesse en la fason que me le mandés puisque Mr de Longueville ny va pas [4].

Japrouve la proposition de ceste nouvelle fason de cavalerie

[1] Cette note contient une série de réponses à plusieurs mémoires de Richelieu, qui ont disparu ou du moins qui sont inconnus.

[2] Louis XIII avait signé, le 26 juillet, une ordonnance enjoignant à tous les chefs et conducteurs de gens de guerre de se rendre à leurs postes dans la huitaine, sous peine d'être cassés de leurs grades. (V. la *Gazette* du 27 juillet.)

[3] Le prince de Condé avait demandé, au commencement de juillet, ainsi que nous l'apprend Richelieu dans une lettre à Bouthillier, l'autorisation de former un régiment de cinq compagnies, destiné à son fils, le duc d'Enghien, qui fut plus tard le Grand Condé, et qui alors n'avait pas encore quatorze ans.

[4] Le 7 juillet, le cardinal avait écrit à M. de Longueville pour l'engager à venir le trouver. Richelieu voulait, comme il le dit, « le disposer à s'en aller luy mesme en Normandie quérir la noblesse. » (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 95, lettre à Servien.) M. de Longueville ne vint pas ou ne voulut peut-être pas, à ce moment, remplir la mission qu'on lui proposait, puisque, ainsi que l'indique la note du roi, Richelieu avait songé à en charger M. de la Meilleraye, qu'il ne faut pas confondre avec le grand-maître de l'artillerie, Charles de La Porte, marquis de la Meilleraye ; celui-ci était alors avec l'armée française en Flandre ; quant au premier, c'était un simple gentilhomme normand, dont la seigneurie ne fut érigée en marquisat qu'en 1698. Pourtant, le duc de Longueville se ravisa, sans doute, puisque la *Gazette* du 11 août raconte ceci : « Le duc de Longueville ayant fait savoir au sieur de la Meilleraye, lieutenant pour le roi, en Normandie, au comte de Croissy et au marquis de Nonant, l'ordre qu'il avoit du roi de lui ramener la noblesse de

pour servir en alemagne pour le non que on leur doit donner je suis bien empesché a en trouver un je y penseroy un peu[1].

Je vous prie que desque il sera venu des nouvelles de Tibaut de me les faire savoir pour moster linquiétude ou je suis de ce combat[2].

Keroel a exécuté mon ordre pour le prince de marsilac[3] et marquis dotefort ils sont partis ce matin.

Je vous envoye ceton auquel jay donné ordre de faire le mesme comandement a ceux qui sont encore a Paris et ausy darester

Normandie, ils se rendirent le 4 de ce mois, à huit heures du matin, sur les bruyères d'Evreux, en trois brigades, le premier avec 220 maistres, le second avec 250 et le troisième avec 120. Le duc de Longueville est allé de là à Gisors, où il a donné rendez-vous à une partie de la noblesse de la même province. »

[1] Richelieu, dans une lettre au roi du 28 juillet (*Papiers de Richelieu*, t. V, p. 123), était revenu sur la formation d'une nouvelle cavalerie, en proposant de la nommer « cavalerie hongroise. »

[2] C'est du combat de Vanloo, livré aux Espagnols par les armées alliées, que le roi veut parler. Servien en écrivant, la veille, au cardinal, lui avait annoncé ce combat, et terminait sa lettre ainsi : « Demain M. Thibaut m'en doit escrire plus certainement. » (*Arch. des aff. étrang., France*, 1635, juillet et août, fol. 224.) C'est, sans doute, après avoir reçu les nouvelles de l'agent français que Richelieu, répondant à Servien, le 30 juillet, lui disait, entre autres choses : « Quant au combat que vous mande M. Thibaut, l'affaire, à mon avis, est représentée plus grande qu'elle n'est. » (*Papiers de Richelieu*, t. V, p. 928.)

[3] Qui devint plus tard François VI, duc de la Rochefoucauld ; il fut mêlé à tous les événements de la régence d'Anne d'Autriche, et il est l'auteur des *Maximes*. Le marquis de Hautefort était le frère de cette belle Marie de Hautefort qui, tout en se laissant aimer par Louis XIII, sut rester l'amie dévouée et fidèle de la reine. Ces deux jeunes gens, ainsi que beaucoup d'autres, d'ailleurs, venaient de servir comme volontaires dans l'armée des maréchaux de Châtillon et de Brézé, et s'étaient distingués à la bataille d'Avein. « Une si heureuse victoire, raconte la Rochefoucauld, donna de la jalousie au prince d'Orange, et mit la dissension entre lui et les maréchaux de Châtillon et de Brézé : au lieu de tirer avantage d'un tel succès et de maintenir sa réputation, il fit piller et brûler Tirlemont, pour décrier les armes du roi et les charger d'une violence si peu nécessaire ; il assiégea Louvain, sans avoir dessein de le prendre, et affoiblit tellement l'armée de France, par les fatigues continuelles et par le manquement de toutes choses, qu'à la fin de la campagne elle ne fut plus en état de retourner seule par le chemin qu'elle avoit tenu, et elle fut contrainte de revenir par mer. Je revins avec ce qu'il y avoit de volontaires, et je leur portai malheur : car nous fûmes tous chassés, sous prétexte qu'on parloit trop librement de ce qui s'étoit passé dans cette campagne ; mais la principale raison fut le plaisir que sentit le roi de faire dépit à la reine et à mademaiselle d'Hautefort en m'éloignant de la cour. » (*Mémoires de la Rochefoucauld*, p. 385, col. 1.) On sait qu'en effet Louis XIII, qui s'était peu à peu détaché de mademoiselle de Hautefort, commençait à aimer mademoiselle de la Fayette. Cela permet d'accepter, dans une certaine mesure, l'explication que donne la Rochefoucauld à la conduite du roi ; mais, pour nous, elle n'est pas la seule et la plus importante. Nous croyons que Louis XIII, très-affecté de l'insuccès de la tentative faite sur les possessions espagnoles, en Flandre, était peu satisfait de voir des gentilshommes français, sur le dévouement desquels il voulait pouvoir compter, apprendre à la cour, à la ville, à la France tout entière, les causes de l'échec que la politique française venait de subir dans le nord.

Tavanes que on ma dit estre a Paris et le mettre a la Bastille si vous le jugés ainsi a propos [1].

Il a pris ceste après diné une grosse fièvre a Mr Boutilier et Mr Bouvart dit quil est pour avoir une grande maladie. Il a voulu aler a la victoire ou il est a présent [2] vous vous pouvés asurer que Mr Bouvart en aura tout le soin qui se poura.

Zamet [3] m'a dit que Mr Servien luy vouloit donner un enfant de Paris pour ensegne je luy ay commandé de ne le prendre pas et de choisir une personne de comandement. Louis.

Depuis ce mémoire escrit jay pensé quil est a propos que le chevalier du guet senqueste doucement si ces Mrs qui auront reseu comandement de se retirer ches eux lauront exécuté et en cas quils ne layent fait les faire metre a la Bastille pour leur aprendre a obéir. — (*Ibid.*, fol. 112 et 113.) — (*Original.*) — (*Ibid.*, 1635, juillet et août, fol. 288.) — (*Copie.*)

Nous ferons remarquer que Louis XIII eut seul l'initiative dans cette dernière affaire. Richelieu ne s'en mêla nullement, et aucun des documents émanant de lui n'indique qu'il ait pesé d'une façon quelconque sur la volonté royale. Louis XIII agit seul et avec la plus grande rigueur. Pour punir quelques indiscrétions qui l'atteignaient dans son orgueil, mais qui pouvaient aussi, en semant la défiance, décourager la nation et arrêter l'effort qu'elle tentait à l'extérieur, il exile des gentilhommes qui avaient fait leur devoir sur le champ de bataille, et fait enfermer à la Bastille ceux qui ne lui obéissent pas assez rapidement.

[1] Tavannes ne fut arrêté que le 11 septembre suivant, d'une façon fort curieuse. Etant venu à Paris, ce jour-là, ce gentilhomme alla voir Richelieu, qui lui dit que, comme le roi avait l'intention de le mettre à la Bastille, il lui conseillait d'y aller de lui-même. Et Tavannes y alla. (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 207.)

[2] Le roi veut parler de l'abbaye de la Victoire, dans le diocèse de Senlis. La maladie de Bouthillier devait être cependant peu importante, puisque Richelieu, écrivant au surintendant des finances, le lendemain, 1er août, lui dit : « Un billet de vostre main parle de vostre maladie comme n'estant pas tres grande ; » et que le 4 août il le félicite de sa convalescence. (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 929.) On peut remarquer, à ce propos, tout l'intérêt que Louis XIII semble porter à ce fidèle serviteur.

[3] Sans doute, Sébastien Zamet, baron de Beauvoir, capitaine-concierge du château de Fontainebleau, mort le 6 septembre 1636. Il était fils de Jean Zamet, mort au siége de Montpellier, en 1622, avec le grade de maréchal de camp.

LXXVIII

De Chantilly ce premier Aoust 1635.

Je trouve tres a propos ce que vous proposés pour Gasion et Bideran je voudrois que nous eusions beaucoup de gens pareils [1].

Le Prince Virtemberg qui est icy ma bailé un mémoire que je vous envoye dans ce paquet je croy quil luy faudroit faire donner quelque chose.

Je suis en grande impatiance de savoir la vérité de la dernière nouvelle de ce combat je croy que la nouvelle de Diepe se trouvera la plus vray [2]. M Boutilier ce portoit un peu mieux ier au soir mais ceste nuit luy a esté très mauvaise a se que ma dit Mr Bouvart. Je me réjouis de vostre bonne santé et prie le bon Dieu vous la vouloir conserver ausy longtemps que je la désire. Louis.

(*En marge.*) Jatens le Jeune avec impatiance. M. Boutilier me vint icy voir qui ce porte bien Dieu mercy. Louis. — (*Ibid.*, t. V, fol. 114.) — (*Original.*)

LXXIX

Du 6 Aoust 1635.

Jay fait loger aujourduy la compagnie du chevalier de St Simon avec les autres cômes vous me le mandés [3].

[1] Gassion, qui avait servi Gustave-Adolphe avec éclat, venait de passer au service de la France. Richelieu avait d'abord songé à profiter des relations qu'il avait eues avec les princes d'Allemagne, du vivant de Gustave-Adolphe, et à le charger d'une mission diplomatique auprès d'eux. Mais ce projet, qui, dans les premiers jours de juillet, avait reçu un commencement d'exécution, ne fut pas réalisé, et ce ne peut être à lui que Louis XIII fait allusion. Peut-être le roi veut-il parler du dessein que Richelieu conçut vers ce temps-là de charger Gassion de défendre les places d'Alsace, occupées par les Français. Le cardinal nous apprend que c'est le maréchal de la Force qui s'opposa à l'exécution de ce projet, en prétextant que les soldats commandés par Gassion étaient trop fatigués, et qu'il fallait, pour cela, des troupes fraîches. (V. une lettre de Richelieu au roi. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 134.)

[2] On voit combien Louis XIII se préoccupait des nouvelles de l'armée de Flandre. Il sentait fort bien que tout était désespéré de ce côté, et pourtant il espérait encore qu'un revirement de fortune lui permettrait de réaliser le grand programme de conquête qu'il avait rédigé dans le traité conclu avec la Hollande.

[3] Le favori du roi venait de former un régiment des gardes, composé de cinq compagnies. Son titre de chevalier était passé à son frère, depuis qu'au mois de février précédent il avait été lui-même créé duc et pair. Les lettres d'érection de ses terres en duché-pairie avaient été enregistrées au Parlement le 1er février. (V. la *Gazette* du 3 février 1635.) Dans sa lettre du 28 juillet, Richelieu conseillait au roi de faire loger ses nouvelles compagnies de gardes dans les faubourgs de Paris, ainsi qu'il était d'usage de faire pour les autres. (*Papiers de Richelieu*, t. V, p. 122.)

Japrouve extresmement de faire lever cette nouvelle cavalerie aux lieux ou vous me mandés, c'est pour quoy vous y envoyeres un gentilome pour faire choix des personnes les plus capables a cet amploy [1].

Je suis très ayse que la pansée vous soit venue de faire comprendre le gouvernement daunix avec celuy de Brouage et des Iles car aymant le marechal de Brese comme je fais je seroy toujours très ayse de faire du bien a son fils [2].

Jay pris cette nuit une médecine qui ma fait très grand bien.

Jay fait asoir mon frère au cercle lequel en a esté ravy et dit a tout le monde le contentement quil a de la fason de quoy je vis avec luy.

Japrens par ce gentillōme de M Dangoulesme [3] que le duc Charles est vers mirecourt je le trouve bien avancé dans la loraine [4]. — (*Ibid.*, fol. 116.) — (*Original.*)

LXXX

Du 10 Aoust 1635 [5].

Quince [6] mest venu trouver qui ma dit quil a 100 ou 120 chevaux de 100 escus pièce jay eu une pensée la desus quil vous fera entendre ausi bien avons nous assés de Dragons, laquelle

[1] C'est la cavalerie hongroise dont nous avons parlé. Le cardinal, dans sa lettre, indiquait au roi le Périgord, le Rouergue et les Cévennes comme pouvant donner les meilleurs cavaliers. Il proposait de former trois régiments de cette cavalerie. (*Papiers de Richelieu.*)

[2] « Lorsqu'il pleut au roi, dit Richelieu dans la même lettre, m'accorder la survivance de Brouage pour le petit Brezé, j'oubliay de faire comprendre l'Aunix, ce qui faict que je supplie maintenant Vostre Majesté de l'avoir agréable, afin que Brouage, l'Aunix et les Iles ne soient pas dans diverses mains.

« Le commandement que Sa Majesté m'a faict d'user librement en mon endroit, faict que je prens la hardiesse que je fais sur l'assurance que j'ay qu'elle ne le trouvera point mauvais. » (*Idem.*)

[3] Vers le milieu de juillet, le duc d'Angoulême avait été envoyé en Lorraine pour soulager le maréchal de la Force et partager avec lui le commandement de son armée. Celui-ci crut, sans doute, à une disgrâce, car, dès l'arrivée du duc d'Angoulême en Lorraine, la Force sollicita un congé qui lui fut refusé. Ce refus fut accompagné de deux lettres du cardinal qui expliquaient au maréchal les véritables raisons de l'envoi de M. d'Angoulême. (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 928.)

[4] Le duc de Lorraine assiégeait, en effet, Mirecourt depuis quelques jours.

[5] Cette lettre a déjà été citée par M. Avenel (t. V, p. 161).

[6] Cet officier avait été chargé de recruter des hommes et des chevaux en Normandie. Le 30 juillet, Richelieu se plaignait à Servien de n'avoir aucune nouvelle de ce Quince, qu'il savait pourtant en Normandie. A la date de notre lettre, il revenait sans doute de remplir sa mission. Quelques jours après il était en Lorraine avec ses dragons.

pensée si vous la trouvés a propos vous la ferés exécuter, on en pouroit faire de mesme aux autres Regiments.

Mr Darcour[1] ma prié pour que je escrivisse a Mr le garde des Seaux ce que jay fait pour son évocation, ledit Mr le garde des seaux vous en parlera si cest chose que je puisse faire en justice jen seroy bien ayse, sinon je men remets a vous et a M. le garde des Seaux den faire come vous le jugerés a propos.

M de Bullion a reduit la garnison de Bar a 6 monstres qui est trop peu il la faudroit faire mettre a 8. Louis. — (*Ibid.*, fol. 117.)— (*Original.*) — (*Ibid.*, 1635, juillet et août, fol. 289.)— (*Copie.*)

LXXXI[2]

Mon cousin, si nous nusions esté si proche de la feste[3] je feuse alé des demain a Ecouan pour me rendre lundy a Ruel[4] mais ce sera pour jeudy[5] ou je reseuvroy toujours avec joye et contentement vos bons conseils men estant trop bien trouvé par le passé pour ne les pas suivre a la venir en tout et par tout cōme jay fait jusques icy vous vous pourés asurer que si jay eu jusques a ceste heure de l'afection pour vous que a lavenir elle augmentera toujours et nauroy point de plus grande joye que quand je vous la pouroy tesmoigner atendant quoy je prieroy le bon Dieu de tout mon cœur quil vous donne une santé parfaite avec une longue vie et vous tienne toujours en sa saincte garde. Louis. A Ghantilly ce xj Aoust 1655 a 8 heures du soir. — (*Ibid.*, t. V, fol. 118.) — (*Original.*) — (*Ibid.*, t. 37, fol. 290.)— (*Copie.*)

Nous ne voulons rien ajouter à la lettre qui pré-

[1] Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, frère cadet du duc d'Elbeuf. Il intentait un procès à sa mère, la duchesse douairière d'Elbeuf, sous prétexte que celle-ci favorisait trop son fils aîné, le duc d'Elbeuf, qui, déclaré rebelle en 1633, avait vu ses biens confisqués et depuis avait refusé de profiter de l'amnistie accordée aux partisans du duc d'Orléans. Le roi évoqua lui-même ce procès, et le termina à l'avantage du comte d'Harcourt, le 20 décembre 1635, dans un lit de justice qu'il vint tenir au Parlement.

[2] Cette lettre a déjà été citée par M. Avenel (t. V, p. 155).

[3] En citant cette phrase, M. Avenel a imprimé « la Ferté ». Louis XIII avait écrit « la feste » et parlait de la fête du 15 août. M. Avenel, qui n'a pas eu entre les mains l'original, mais seulement la copie, a pu être trompé par une erreur du copiste.

[4] Comme on le verra par la lettre suivante, Richelieu était indisposé en ce moment; cela explique pourquoi Louis XIII paraît s'excuser de ne pas aller à Rueil.

[5] Le 11 août était un samedi. Le roi alla, en effet, le jeudi suivant à Rueil, avec Monsieur. Louis XIII était arrivé le 15 à Ecouen. En quittant Rueil, le 16, il alla à Argentenil. (V. la *Gazette* du 18 et du 25 août.)

cède. Elle suffit à indiquer combien les véritables rapports de Louis XIII et de Richelieu ont été différents de ceux que leur a attribués la haine de quelques-uns de leurs contemporains. Si, comme on l'a dit, le successeur d'Henri IV n'a jamais aimé son ministre, il a, en tous cas, fort bien caché ses sentiments, puisque, jusqu'à ce moment, nous l'avons toujours trouvé donnant, en toute occasion, à Richelieu des preuves d'un attachement profond et d'une tendresse qui ne s'est jamais démentie. Nous le verrons tenir une conduite semblable jusqu'à la mort du cardinal et jamais nous n'aurons à constater la moindre défaillance dans les sentiments de Louis XIII à l'égard du grand ministre. La lettre que nous venons de donner est un véritable programme auquel le roi est toujours resté fidèle.

LXXXII

De lonzième aoust 1635.

Je suis bien ayse davoir seu vostre guérison plustost que vostre maladie car elle meust mis extresmement en peine je loue le bon Dieu de quoy ce nest rien [1]

Cest très bien fait davoir pourveu aux vivres de larmée de Mr Dangoulesme car sans cela elle ne pouvoit subsister [2].

Jay mis en marge de vostre mémoire des absans ceux que je croy mériter estre cassés et ausi ceux qui sont malades ou retournés à leurs charges [3]

Japrouve le projet de ceste nouvelle cavalerie le principal est de la lever promptement [4]. — (*Ibid.*, t. V, fol. 120.) — (*Original.*) — (*Ibid.*, 1635, juillet et août, fol. 291.) — (*Copie.*)

[1] Nous ne trouvons nulle part trace de ce malaise qui dut être passager.

[2] Nous avons vu plus haut qu'on venait de donner une partie du commandement de l'armée de Lorraine au duc d'Angoulême.

[3] Richelieu renvoyait le lendemain ce mémoire à Servien, pour que celui-ci mît les noms des officiers déserteurs dans l'ordonnance, qui devait être envoyée aux armées. Il lui recommandait de lui renvoyer le Mémoire, afin qu'il le pût faire imprimer dans la *Gazette*. (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 931.)

[4] Louis XIII revient encore sur la cavalerie hongroise. Remarquons qu'on

LXXXIII

(12 août 1635.)[1]

On ne pouvoit faire mieux que denvoyer Argencourt et du Chatelet[2] a Chaalons pour regler ces brigades je croy que sans cela Mr Conte[3] et Mr de Longueville y eusent esté bien ampeschés.

Je vous renvoye lordonnance contre les oficiers absans laquelle jay signée, elle est un peu rude mais aux extresmes maux il faut destresmes remèdes.

Mon frère dit lautre jour a St Simon en partant dicy que dans quelque temps il me vouloit demander de faire un Regiment de mil chevaux ce que je ne trouve nulement a propos ny pour vostre seureté ny pour la mienne. — (*Ibid.*, t. V, fol. 119.) — (*Original.*) — (*Ibid.*, 1635, juillet et août, fol. 291.) — (*Copie.*)

s'était enfin décidé à l'organiser, puisque, le 6 août, Richelieu ordonnait à Servien de donner une commission, pour une compagnie, à un sieur Bonnette. (*Papiers de Richelieu*, t. V, p. 930.)

[1] Cette note, qui, dans la copie, fait suite à la précédente, en est complétement séparée dans le manuscrit autographe que nous avons eu entre les mains. Nous devons remarquer que les deux pièces doivent être, en effet, indépendantes l'une de l'autre, puisque, dans la première, Louis XIII prévient le cardinal qu'il a fait le travail préparatoire pour la rédaction de l'ordonnance destinée à arrêter la désertion de la noblesse, que le 12, Richelieu envoie le Mémoire annoté par le roi à Servien, pour que celui-ci puisse achever de rédiger l'ordonnance, et que, dans la dernière note, le roi prévient son ministre qu'il lui renvoie l'ordonnance toute signée. Cette ordonnance fut publiée par la *Gazette* le 17 août ; nous ne croyons donc pas nous tromper de beaucoup en donnant à cette note la date du 12 août. Comme nous l'avons vu, ce jour-là Louis XIII n'avait pas encore rejoint Richelieu à Rueil ; de plus, l'ordonnance, publiée par la *Gazette*, porte la date du 12 août. Le roi prenait contre les officiers absents de l'armée, sans congé, des mesures très-sévères. « Les officiers absents, dit l'ordonnance, seront privés de leurs charges, dégradés des armes et de noblesse, pour ceux qui se trouveront nobles ; et pour les autres, ils seront conduits dans les galères du roi, sans autre formalité de procès... ordonne, en outre, aux élus, de comprendre ci-après dans le rôle des tailles ceux d'entre eux qui ont jusqu'à présent joui de la noblesse, lesquels Sa dite Majesté a déclarés indignes. »

[2] Du Chatelet, ancien avocat général à Rennes, était envoyé à l'armée de Lorraine, pour y remplir les fonctions d'intendant de justice.

[3] Le comte de Soissons. Il avait été chargé, au commencement d'août, d'enrôler la noblesse et de l'organiser en compagnies et en escadrons, comme nous l'apprend l'instruction que lui envoya Richelieu à cette époque. (*Papiers de Richelieu*, t. V, p. 133.) Le 6 août, le cardinal lui écrit encore pour lui recommander de pourvoir ses soldats de tout ce qui leur est nécessaire avant de les envoyer à l'armée du maréchal de la Force et du duc d'Angoulême. (*Idem*, p. 930.)

LXXXIV

(19) Aoust 1635 [1].

Comme je montois a cheval le comte de Tresme [2] ma fait veoir une lettre du Sr de Blerencourt [3] son frère qui lui escrit quun gentilōme venu de Callays a perronne la asseuré que le fort de Squin avoyt esté repris par les francois ou il y avoyt eu quatre cent espagnols de tuer et des nostres que cent cinquante un cappitaine et un ensegne qui est la confirmaōn de lautre nouvelle [4]. — (*Ibid.*, t. V, fol. 121.) — (*Original.*)

LXXXV

Du 20 Aoust 1635.

Il ne se peut rien adjouter aux ordres que vous avés donnés pour la champagne tant a Vobecourt que a Arpajon il ne faut que les faire exécuter promtement [5].

Vous donerés les ordres necessaires aux troisième corps qui doit marcher avec moy de se randre a Joinville au lieu de Langres ou toutes les troupes ont leur rendés vous.

Se souvenir de mander les 200 gardes du corps qui sont avec Mr de Chaulnes parce que si ils sont dans le boulonois il ne me pouront plus ratraper [6].

Le Halier [7] ma dit quil avoit visité toutes les pièces de baterie

[1] Nous plaçons cette lettre, qui n'est pas datée, à la date du 19, car nous supposons que le roi montait à cheval pour aller à la chasse ; or la *Gazette* nous apprend qu'il était arrivé le 18 à Chantilly.

[2] René Potier, comte de Tresme, d'abord chambellan d'Henri IV ; il devint ensuite gouverneur de Châlons, puis commandant de la compagnie des gardes du corps, conseiller d'État en 1629 ; il fut nommé duc et pair en 1648. Il mourut en 1670, à l'âge de 91 ans.

[3] Il était, comme nous l'avons vu, gouverneur de Péronne.

[4] Les Espagnols avaient, le 28 juillet précédent, enlevé aux Hollandais le fort de Schenck, situé à la séparation du Rhin et du Wahal, et, depuis ce moment, Français et Hollandais s'efforçaient de reprendre ce fort qui, par sa situation, menaçait toutes les villes voisines et interrompait la navigation. La nouvelle que donnait le roi était inexacte. La *Gazette* du 1er septembre annonce et dément, le même jour, la nouvelle de la prise du fort de Schenck.

[5] Vaubecourt et Arpajon avaient été chargés de conduire à l'armée de Lorraine les troupes organisées par le comte de Soissons, à Châlons. Richelieu écrivit le lendemain 21, à Servien, pour lui donner l'ordre nécessaire au départ des deux officiers. (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 232.)

[6] Louis XIII se préparait à partir pour aller prendre le commandement de l'armée qui s'organisait en Champagne.

[7] François de l'Hôpital, seigneur du Hallier, frère du maréchal de Vitry. Il avait d'abord embrassé l'état ecclésiastique et était devenu évêque de Meaux. Mais il quitta bientôt son évêché pour prendre la profession des armes, devint capitaine des gardes à la mort de Concini, puis maréchal de France en 1643. Il mourut en 1660.

de la citadelle de Metz et que ils estoient toutes éventées cest pourquoy s'il faut faire le siége de cirg[1] il en faudra prendre alieurs pour celles de nancy elles seront de 40 livres de bales par conséquent trop difficiles a mener, il faut savoir de bone heure du lieutenant de l'artilerie ou on en poura prendre aux lieux les plus proches de Metz et si il y en a à Moyenvie et Marsal en estat de tirer.

Les mineurs liégeois sont avec le cardinal de la valette[2] cest pourquoy il faut avertir le petit de Serre qui est a paris de se tenir prest et de chercher des ouvriers pour les mines

Je parleroy au marquis de Nelle si il vient icy ainsi que vous me le mandés. Parlés a Mr de Bulion pour envoyier fons avec moy pour la monstre des nouvelles compagnies des gardes a mesure quils arriveront.

Launoy mescrit de Picardie que aux gens darmes de Mrs de Chaulnes et Soyecourt il ny a que 29 maistres a chaque compagnie.

Giroy coucher mercredy a livry pour me randre jeudi a Noisy a la maison de Mr Coulon a une heure après midy vous feres trouver vos compagnies au bac a brie jeudy a midy du costé dudit Noisy[3].

Madame de Loraine[4] se plaint fort du traitement mauvais quelle reçoit de Mr de Bulion pour sa pension je luy en ay escrit vous luy en dirés encore un mot. Louis. — (*Ibid.*, fol. 123.) — (*Original.*)

LXXXVI

De Chantilly, ce 22 Aoust 1635.

Vous aprendrés par les depesches que porte Beaumont cõme le fort de Squin n'est point pris ny esperent de le prendre de

[1] Sierck, dont les Espagnols s'étaient emparés au commencement de mai.

[2] Il commandait un corps d'armée en Alsace.

[3] Louis XIII coucha, en effet, le 22 à Livri, et le lendemain, jeudi 23 août, lui et Richelieu se rencontrèrent chez le comte de Nogent, qui, selon la *Gazette,* les traita magnifiquement. Ce jour-là, après la collation, le roi tint conseil à Noisy, et c'est dans ce conseil qu'il signa le pouvoir donné à Richelieu pour gouverner pendant le séjour qu'il allait faire en Lorraine. (V. *Papiers de Richelieu,* t. V, p. 150.) Le soir, le roi et le cardinal se quittèrent, Louis XIII pour aller coucher à Lagny et Richelieu pour aller à Langres. (V. *Gazette de France* du 25 août.)

[4] Nicolle, fille de Henri II, dit le Bon, duc de Lorraine, avait épousé son cousin, le duc Charles de Lorraine, qui l'abandonna, en 1634, après avoir abdiqué en faveur de son frère. Elle était venue demeurer à Paris, où Louis XIII. enchanté d'avoir auprès de lui une duchesse de Lorraine, pendant qu'il portait la guerre dans ce pays, lui avait donné un hôtel tout meublé, des domestiques, des gardes et une pension pour lui permettre de tenir sa maison sur le pied qui convenait à son rang.

tout cet iver, ce porteur dit que si le prince dorange eut voulu ils eussent battu les enemis plus de 4 fois depuis la bataille et que cest une honte de voir la peur quil a de tout.

Je trouve très a propos que mes 200 gardes demeurent avec Mr de Chaulnes afin quil nest point dexcuse. Louis. — (*Ibid.*, fol. 125.) — (*Original.*)

LXXXVII

Du 25 aoust 1635, à Monceaux [1].

Jay veu les nonces auquels jay parlé suivant vostre mémoire et encore un peu plus sec sur la faire du mariage de mon frère ensuite ils mont parlé pour faire faire response a mon ambassadeur sur la faire de Jerushalem je leur ay dit que je le ferois [2].

M de Tresme mest venu dire cette après dîner que Bourdonoy lui avait dit de me dire que un presidant de Paris lavoit chargé de me faire savoir que si je sortois le Royaume je courois fortune de la vie il me semble que il seroit bon que vous envoyiariés querir Bourdonné pour savoir de lui qui est le Président et parler en suite au Présidant pour savoir ce que cest et eclercir un peu cette afaire.

Les nouvelles que vous me mandés dalemagne sont très bones je ne parleroy de la faire de pologne [3] a personne

Mr de St Luc [4] vient dariver pour me parler encore de ce capitaine je luy répondroy si sec quil ny reviendra plus une autre fois.

[1] Cette lettre a déjà été citée par M. Avenel (t. V. p. 160).

[2] Nous n'avons pas trouvé le Mémoire auquel Louis XIII fait allusion. Il ne suffisait pas au roi d'avoir fait déclarer nul le mariage de Gaston et de Marguerite de Lorraine ; il avait fait promettre au duc d'Orléans, lors de la rentrée de celui-ci en France, de se soumettre aux décisions des juges ecclésiastiques, sur la question du sacrement. Aussi soumit-il à l'assemblée générale du clergé de France, en 1635, la question de la validité du mariage de son frère. Cette Assemblée rendit la même décision que le Parlement. Cette unanimité décida enfin Monsieur à signer, le 16 août, un acte par lequel il reconnaissait lui-même la nullité de son union avec la princesse de Lorraine. (V. cet acte, *Arch. des aff. étrang., Rome*, t. 56, fol. 288.) Il restait à obtenir l'adhésion du pape à la mesure acceptée par Gaston. Pierre Fenoillet, évêque de Montpellier, fut chargé d'aller à Rome pour négocier avec le Saint-Siége, et obtenir cette adhésion. Il partit le 12 octobre suivant. (V. les *Mémoires de Richelieu*, liv. XXVI, p. 659, col. 1.)

[3] Il s'agissait probablement des négociations que dirigeait alors le comte d'Avaux, ambassadeur de France auprès des trois cours du Nord, et qui avaient pour but la conclusion d'une trêve entre la Suède et la Pologne. Cette trêve fut signée le 12 septembre suivant, pour une durée de vingt-six ans. (V. la *Gazette de France* du 27 septembre 1635.)

[4] Probablement Louis d'Espinay Saint-Luc, fils du maréchal de Saint-Luc et d'Henriette de Bassompierre. Il était né en 1613 et Louis XIII avait été son parrain. (V. *Journal d'Héroard*, journée du 2 avril 1613.)

Cōme je fermois cette lettre St Simon ma dit quil avoit envoyié querir bourdonné et lui avoit mandé de venir icy bien instruit de la faire. Louis. — (*Ibid.*, fol. 126.) — (*Original.*) — (*Ibid.*, 1635, juillet et août, fol. 331.) — (*Copie.*)

LXXXVIII [1]

Mon cousin, je suis au désespoir de la promptitude que jeus hier a vous escrire le billet sur le sujet de mon voyage, je vous prie de le vouloir bruler et oublier en mesme temps ce quil contenoit et croire que comme je nay eu dessein de vous fascher en rien je nauroy jamais autre pensée que de suivre vos bons avis en toutes choses ponctuellement. Je vous prie encore une fois de vouloir oublier..... et mescrivés par ce porteur que vous ny pensés plus pour me mettre lesprit en repos et vous asseurés que je nauroy point de contentement que je ne vous puisse encore tesmoigner lextresme affection que jay pour vous, qui durera jusques a la mort. Priant le bon Dieu de tout mon cœur quil vous tienne en sa saincte garde. A Monceaux, ce 2 septembre 1635. — (*Imprimée.* — *Recueil d'Aubéry,* t. II, p. 792. — *Idem.* Le Vassor, *Histoire de Louis XIII,* t. VIII, 2me partie, p. 86. — *Idem.* Le Père Griffet, *Histoire de Louis XIII,* t. II, p. 612.)

Cette lettre révèle l'existence d'un différend entre Louis XIII et son ministre. Jusqu'à ce moment, on l'a vu, nous n'avons jamais eu à constater la moindre altération dans les sentiments affectueux du roi à l'égard du cardinal. Nous ne pouvons donc croire que ce différend ait été profond et ait fait courir le moindre danger à l'autorité de Richelieu. La forme et les termes de la lettre d'excuse du roi, que nous venons de donner, suffiraient seuls à nous confirmer dans cette opinion, si l'étude de cet incident ne nous démontrait combien on en a exagéré la portée.

Le savant éditeur des *Papiers de Richelieu,* qui, sur tant de points de son grand ouvrage, a fait preuve

[1] Nous n'avons pu trouver l'original de cette lettre, que nous donnons cependant, d'après divers historiens, à cause de son importance capitale.

de perspicacité et de sincérité impartiale, s'est évidemment laissé entraîner ici par l'admiration, le respect, nous pourrions même dire l'affection, que l'étude de l'œuvre de l'immortel ministre lui a inspirée pour celui-ci. Il a cru entrevoir qu'à l'occasion du voyage de Louis XIII en Lorraine, de 1635, un profond dissentiment s'était élevé entre Richelieu et le roi, qui, lassé du despotisme du cardinal, lui aurait fait durement sentir qu'il était le maître. Nous l'avons déjà dit, on n'étudie pas aussi profondément la vie d'un homme tel que Richelieu, sans arriver fatalement à partager ses désirs, ses joies, ses craintes, ses souffrances, sans s'identifier, en quelque sorte, avec lui. M. Avenel, qui, depuis plus de trente ans, vit[1] dans un commerce constant avec le grand ministre, s'est pénétré de son esprit, et nous ne nous étonnons pas qu'il ait partagé les appréhensions qu'a inspirées à Richelieu un mouvement d'impatience de Louis XIII. Comme Richelieu, M. Avenel a lu les lettres du roi et celles des fidèles du cardinal, qui, placés par celui-ci auprès de Louis XIII, rendaient compte chaque jour au ministre des sentiments exprimés par le roi. Comme Richelieu, et le premier après lui, M. Avenel a pu suivre pas à pas toutes les phases de cet incident; mais, égaré par les mêmes soupçons, il a partagé les mêmes craintes. Comme Richelieu, il a cru que Louis XIII avait voulu imposer violemment, et sans raison, sa volonté à son ministre. En étudiant à notre tour, et sans parti pris, cette affaire; en nous souvenant seulement des mille preuves d'affection données, jusqu'à ce moment, par

[1] Quand ceci a été écrit, la mort n'avait pas encore atteint M. Avenel. Le consciencieux et savant éditeur a terminé il y a trois mois une vie honorablement consacrée à la science.

Louis XIII au cardinal, et en nous servant des mêmes documents que M. Avenel, nous arriverons à une conclusion complétement contraire à la sienne, conclusion que nous ne désespérons cependant pas de voir adopter par le patient et si consciencieux éditeur des papiers du grand ministre.

Pourquoi Louis XIII voulait-il aller se mettre à la tête de ses armées de Lorraine en 1635, et pourquoi Richelieu essaya-t-il un moment de détourner le roi de cette résolution? Voilà, selon nous, les premières questions qu'il était nécessaire de se poser pour étudier cet incident, et pourtant M. Avenel les a complétemeut laissées de côté. « Richelieu, dit-il seulement, souffrant plus que de coutume des maladies dont il souffrait toujours, ne pouvait accompagner Louis XIII à l'armée de Lorraine, où ce prince avait résolu de se rendre, espérant rétablir les affaires, qui là ne succédaient pas à son gré. Craignant de laisser un instant le roi hors de sa tutelle, il était fort inquiet de le voir aller à l'armée sans lui, et voulut s'opposer au désir dans lequel le roi s'obstinait. Selon son habitude, il ne s'y opposait pas ouvertement; mais de ses objections indirectes surgissaient mille inconvénients. Louis XIII, qui s'aperçut de la manœuvre du cardinal, fut profondément blessé; comme tous les caractères faibles, il laissait voir sa mauvaise humeur, à défaut d'une ferme volonté, et il semblait céder aux insinuations de son ministre, mais de si mauvaise grâce, que celui-ci eut peur de le pousser à bout, et finit par lui permettre (c'est presque le mot propre) d'aller commander son armée[1]. » Nous le demandons, sont-ce là des mobiles

[1] *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 156.

véritablement dignes d'hommes tels que Richelieu et Louis XIII, et peut-on expliquer, d'un côté, par des craintes puériles, de l'autre, par une obstination timide et sotte, ce fait isolé de la vie de ces deux personnages? Peut-on croire que le roi de France ait tenu absolument à aller prendre lui-même le commandement de l'armée qui luttait contre l'Allemagne, uniquement parce que le premier désir qu'il avait exprimé à cet égard avait été combattu par son ministre; et peut-on supposer que celui-ci ait voulu empêcher ce voyage parce que, ne pouvant accompagner le roi, il craignait de perdre son autorité dans l'État, si le roi s'éloignait seul? Tous deux obéissaient à des considérations d'une plus haute portée. Et d'abord, comment admettre que Richelieu ait craint de voir son maître s'éloigner sans lui? Le cardinal n'était-il pas resté seul durant de longs mois, au siége de la Rochelle, pendant que Louis XIII, revenu à Paris, était entouré des ennemis de son ministre? Est-ce qu'en 1630, Richelieu n'était pas resté isolé devant l'ennemi, à deux reprises différentes : au commencement de la campagne et au mois d'août, avant la grande maladie du roi à Lyon? Est-ce que maintes fois le cardinal n'avait pas été séparé de Louis XIII? Pourquoi aurait-il redouté cette séparation en 1635 plutôt qu'à toute autre époque?

Si Louis XIII tenait tant à partir pour la Lorraine, c'est que jusqu'alors il avait toujours commandé lui-même ses armées, et dans toutes ses campagnes, à l'ouest comme dans le midi de la France, en Italie comme en Lorraine, il avait vu le succès accompagner ses pas, et les desseins conçus par son ministre, puis adoptés par lui, réussir complétement.

Et voilà qu'en 1635, au moment où la grande lutte préparée depuis si longtemps vient de commencer, ses troupes, que, pour la première fois, il ne commande pas en personne, sont obligées de reculer, humiliées, devant un ennemi plus habile et plus puissant. Pour la première fois, une entreprise à laquelle il a, ainsi que Richelieu, apporté tous ses soins, échoue misérablement par l'incurie des généraux auxquels il en a confié la direction. Après une campagne désastreuse, l'armée française revient des Pays-Bas, décimée, désorganisée et presque anéantie par les fatigues inutiles dont elle a été accablée. Il faut à l'honneur français une revanche éclatante et immédiate ; mais les seules armées qui restent en campagne sont en Lorraine, où, tantôt battues et tantôt victorieuses, elles demeurent à grand'peine immobiles au milieu des conquêtes faites par le roi en 1633. Louis XIII, que cette situation désespère profondément, se souvient de ses succès passés, et ne doute pas que sa présence, animant ses soldats, ne leur permette de relever rapidement la réputation des armes françaises. Il veut partir pour la Lorraine, et son ministre, entrant tout d'abord dans ses vues, donne un autre objet aux préparatifs qui se faisaient à Châlons, et y organise un corps d'armée destiné à être commandé directement par le roi. Celui-ci devait, de plus, diriger toutes les opérations des autres généraux qui commandaient en Lorraine. Pendant tout le mois d'août, Richelieu prépare ce corps d'armée ; mais il s'aperçoit que ses plans, toujours si lumineux, et dans lesquels il prévoyait tous les incidents qui pouvaient se produire, s'exécutaient cette fois difficilement. Il préparait tout sur le papier, et

rien ne s'organisait en réalité. Cela lui fit redouter de ne pouvoir donner à Louis XIII une armée digne de lui ; et, connaissant l'impatience et l'amour de la gloire qui caractérisaient son maître, il craignit de compromettre la réputation de celui-ci, en lui laissant prendre prématurément le commandement de l'armée qui se réunissait à Châlons. C'est ce motif qui, joint aux alarmes que lui causait la mauvaise santé de Louis XIII, porta Richelieu à présenter au roi, vers le milieu d'août, quelques observations sur le voyage qu'il allait entreprendre. Il le supplia de retarder son départ pendant quelque temps. Ces observations ne furent pas accueillies par Louis XIII, qui était plus impatient que jamais d'aller diriger les opérations de son armée ; mais elles ne laissèrent dans son esprit aucune rancune contre le cardinal, puisque, le 23 août, il signait à Noisy un pouvoir donné à Richelieu « pour commander, en l'absence du roi, en la ville de Paris, l'Ile de France, la Picardie, la Normandie et pays voisins[1]. » Le ministre était d'ailleurs déjà revenu sur ses appréhensions. Il comprenait les raisons qui portaient Louis XIII à vouloir, quand même, entreprendre son voyage. Le 21 août, écrivant au comte de Soissons, il lui disait : « ..... La présence du roi dans son armée, où il s'acheminera dans trois ou quatre jours, *sera capable d'exciter les plus lents*[2]. » Dans le même temps, il offrait à Louis XIII, à l'occasion de son départ, un cheval de guerre d'un grand prix. Le 24 août, Saint-Simon écrivait à Richelieu pour lui apprendre comment le roi avait accueilli ce don. « Je me suis ac-

[1] *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 150.
[2] *Idem*.

quitté, dit-il, du commandement de Vostre Éminence, ayant présenté vostre barbe au roy, que Sa Majesté a trouvé sy beau qu'elle vous en veut remercier ellemesme. Nous luy ferons bonne cherre dans son écurie et en aurons grand soing, venant de Vostre Éminence[1]. » On voit que le roi ne paraissait pas, le 24 août, ressentir une colère bien grande contre Richelieu. La lettre de Louis XIII, datée du 25 août, que nous avons donnée, ne contient non plus aucun reproche à l'adresse du cardinal. Or, celle dont le roi s'excuse, le 2 septembre, avait été écrite la veille, 1er septembre. C'est donc entre le 25 août et le 1er septembre qu'il nous faut chercher les raisons de la colère subite, mais passagère, de Louis XIII à l'égard de son ministre.

« Le roy, écrit à Richelieu le surintendant Bouthillier, le 1er septembre, à trois heures de l'après-midi, le roy se plaint à M. de la Meleraye que les 100 chevaux d'artillerie du train qui doit suivre Sa Majesté ne sont pas encore levés; quoyque M. de la Meleraye lui promette, sur sa teste, que le train seroit à Chambéry[2] vendredy[3], il laisse pas de dire que son voyage se retarde et qu'on luy tourne son voyage à honte et à desplaysir. Je confesse, Monseigneur, que je ne sçay a quoy attribuer ce changement que je trouve du blanc au noir depuis les advis que le roy eust avant hier au soir, trois heures après que le sieur de Crouzilles fut party. J'ay dit tout ce que je debvois là dessus à Sa Majesté, particulièrement sur ce qu'elle estime que vous n'approuviés pas

[1] *Arch. des aff. étrang.*, t. XXXVII, fol. 329, citée par M. Avenel, t. V, p. 155.
[2] Sans doute Chambry, près de Meaux.
[3] Le 7 septembre.

ce voyage ; elle dit que sy cela estoit, vous luy eussiés faict très grand plaisir de luy dire come elle vous en conjura à Ruel, vous protestant *qu'elle ne vouloit faire que ce que vous approuveriés en cela et en toute autre chose*[1]. » Nous voilà donc enfin sur la voie. Le mécontentement de Louis XIII est causé par le retard d'une troupe qui doit l'accompagner; et comme, à ce moment, il se souvient sans doute des observations que lui a présentées Richelieu au sujet du voyage en Lorraine, il croit que le cardinal a persisté dans son opinion; il le rend responsable de ce retard, et lui écrit coup sur coup deux lettres pleines de reproches. Qu'on lise cette nouvelle missive de Bouthillier, adressée le 2 septembre à Richelieu, et l'on verra que Louis XIII ne fut guidé que par une humeur passagère, en écrivant les lettres du 1er septembre, et qu'il n'y avait chez lui aucune animosité profonde et durable contre le cardinal. « L'inquiétude du roi, dit le surintendant, vient de ce que Sa Majesté ne reçoit point de nouvelles de M. du Hallier, ce qui luy faict croire que les troupes qu'elle doibt avoir ne s'avancent pas; à cela elle ajoute que les cent chevaux d'artillerie ne sont pas encore pretz, pas mesme levez... De sorte que n'ayant pas les troupes qui la doivent accompagner, elle ne sçaura que devenir. Voilà en somme ce qui tient l'esprit de Sa Majesté en échec, joinct *qu'elle attend avec impatience vos sentiments sur ce qu'elle doibt agir*... Je n'ay pas manqué de dire à Sa Majesté qu'au moindre petit séjour à Châlons ou à Vitry tout se rendroit à son contentement, à quoy elle ma

[1] *Arch. des aff. étrang., France*, 1635, *quatre derniers mois*, fol. 1, citée par M. Avenel, t. V, p. 156.

dict qu'elle ny vouloit pas arrester, estant les lieux du monde où elle s'ennuyoit le plus, et que partant d'icy, elle entendoit marcher incessamment jusques à ce qu'elle fust en lieu pour entreprendre quelque chose *selon que Vostre Eminence lui manderoit et qu'elle attend avec impatience*... Sa Majesté appréhende maintenant que Vostre Éminence soit en colère sur ce qu'elle vous escrivit hier. Au nom de Dieu, Monseigneur, sy vous avez desjà faict quelque response qui luy puisse donner cette créance, trouvés bon que je la retienne, sy le courrier me parle le premier, ou, sy Vostre Éminence a donné quelque ordre à mon fils, capable de donner la mesme impression, trouvés bon que nous l'accommodions selon que nous jugerons que vous le commanderiés sy vous sçaviés tout ce que dessus, *que le roy me dit hier à neuf heures du soir*[1]. »

L'intention de Bouthillier était excellente; mais il n'y avait rien à changer dans la réponse du cardinal, car elle était ce qu'elle devait être, pleine de dignité. Richelieu se voit accusé d'être l'auteur des retards des corps qui doivent marcher sous les ordres du roi. Il se contente, tout d'abord, de protester qu'il a fait tous ses efforts pour hâter l'arrivée des troupes destinées à suivre Louis XIII; puis il continue : « *Jay au commencement esté contraire au voyage de Vostre Majesté, craignant que sa santé et son impatience naturelle,* dont, par sa bonté, elle s'accuse elle-mesme quelquefois, *ne le requissent pas;* mais, m'ayant fait sçavoir par diverses personnes qu'elle désiroit faire ce voyage, me l'ayant témoigné elle-mesme et as-

[1] *Arch. des aff, étrang., France*, 1635, *quatre derniers mois*, fol. 9, citée par M. Avenel, t. V, pp. 157 et 183.

seuré que sa santé estoit bonne, et que tant s'en fault qu'elle en peust recevoir préjudice, l'ennui de n'y aller pas la pourroit plus tôt altérer, jy ay consenty de très-bon cœur, et recogneu, *comme je fais encore*, que si Votre Majesté peut se garantir de ses ennuis et inquiétudes ordinaires, ce voyage apportera beaucoup d'avantages à ses affaires... je la conjure, au nom de Dieu, de se résoudre de faire gaiement son voyage et ne se fascher pas de mille choses de peu de conséquence qui ne seront pas exécutées au temps et au point qu'elle le désireroit, tenant pour certain qu'il ny a que Dieu qui puisse empescher pareils inconvénients [1]... » C'est pour répondre à son ministre, que Louis XIII lui adressa, le 2 septembre, la lettre que nous donnons plus haut. Le roi, en écrivant à Richelieu, était sous l'impression des sentiments qu'il avait exprimés à Bouthillier; il regrettait sa vivacité de la veille, et priait son ministre de brûler et d'oublier les lettres dont il avait pu être blessé. Celui-ci, plein de reconnaissance pour un maître qui le traitait avec tant d'affection, lui répond aussitôt pour le remercier avec effusion et expliquer de nouveau sa conduite. « Le grand désir, lui dit-il, que vous avés de continuer à acquérir de l'honneur et de la gloire par les armes m'a fait consentir à vostre voyage, comme je fais encore... » Pourtant il estime que le roi devrait différer son départ jusqu'à ce que toutes les troupes fussent complétement assemblées. Il supplie de nouveau Louis XIII « de ne s'ennuyer point, de ne se fascher poinct contre soy-mesme, de croire que ses serviteurs ne sçauroit l'estre des

[1] *Arch. des aff. étrang., France*, 1635, *quatre derniers mois*, fol. 5, citée par M. Avenel, t. V, p. 158.

promptitudes qui lui peuvent arriver. Je la puis asseurer, dit-il, que je me sens extraordinairement obligé de la lettre qu'il lui a pleu m'escrire sur sadite promptitude, et que sy elle m'avoit outragé, ce qu'elle ne fit jamais, par sa bonté, les termes en sont si obligeants, que la satisfaction, sy on peut user de ces mots en parlant d'un grand roy, surpasseroit de beaucoup l'offense. La lettre dont vous vous plaignez ne blesse en aucune façon vos serviteurs, et la dernière les oblige grandement[1]... » Il est tellement vrai qu'en dernier lieu, Richelieu ne s'est en aucune façon opposé au voyage du roi, que, vers la fin d'août, il écrivait à Louis XIII pour l'engager à partir le plus tôt possible. « Je seroy toujours très fasché, lui dit-il, de n'estre pas en estat de suivre Vostre Majesté en ses voyages ; mais jamais je ne luy conseilleray pour cela de s'abstenir d'entreprendre ceux qu'elle estimera lui estre utiles ; ainsy au contraire dès cette heure, je prends la hardiesse de luy dire qu'elle les doit faire, et que tandis qu'elle travaillera d'un costé, je ne dormiray pas de l'aultre pour son service[2]... » Et le 2 septembre, après avoir reçu les deux lettres de reproches du roi, Richelieu écrit à Chavigny : « ..... Vous estes fidèle tesmoin que, quand vous fustes la première fois à Monceaux, vostre voyage alloit à une autre fin (que d'empêcher le départ du roi) ; toutes les lettres que jay escrites depuis ont eu la mesme visée ; vostre voyage maintenant n'est que pour monstrer la nécessité qu'il y a d'aller[3]... »

Le cardinal avait absolument raison de supplier Louis XIII d'attendre, pour partir, la réunion com-

[1] *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 159.
[2] *Idem*, t. V, p. 174.
[3] *Idem*, p. 935.

plète des troupes destinées à l'accompagner, car, quelques jours après, les mêmes causes ramènent les mêmes soupçons dans l'esprit du roi. L'administration militaire est si mal organisée que les préparatifs sont très-lents, et Louis XIII croit voir de nouveau, dans tous ces retards qui l'impatientent, la main de son ministre. « Le roy, écrit Bouthillier au cardinal, le 6 septembre, revient à sa première pensée que vous n'avés pas approuvé son voyage et que vous le voulés réduire à ne le faire pas... Je luy ay dit tout ce qui m'a esté possible et M. le Premier[1] aussy, lequel depuis deux jours Sa Majesté a appelé en tiers... Après tout cela, le roy nous a protesté que s'il estoit question de *se jeter au feu pour vous*, *il le feroit*, et ensuite Sa Majesté m'a commandé de dire qu'elle partiroit lundy prochain pour Chasteau-Thierry. Plust à Dieu que pour deux jours Ruel fust transporté au Bois-le-Vicomte et que Vostre Éminence eust assez de santé pour venir voir le roy avant qu'il partist d'icy. Sa Majesté auroit très-grand besoin de ceste visite[2]. » Louis XIII se trompait. A cette époque, Richelieu était si loin de s'opposer au voyage du roi qu'il reconnaissait lui-même, dans une lettre écrite à Bouthillier, le 7 septembre, que les fautes commises en Lorraine et en Champagne, par les généraux et les agents français, « rendaient le voyage du roy plus nécessaire que jamais. Sa puissance, ajoutait-il, remédiera à pareils inconvénients, et son ombre donnera plus d'effroy aux ennemis que l'effect de ceux qui ne savent pas bien user de ses armes[3].»

[1] Saint-Simon, qui était premier gentilhomme de la Chambre.
[2] *Arch. des aff. étrang., France*, 1635, *quatre derniers mois*, fol. 26, citée par M. Avenel t. V, p. 160.
[3] *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 192.

Que résulte-t-il de toutes ces lettres et documents qui sont, nous le répétons, les seuls qu'ait employés M. Avenel dans la longue note[1] où il donne tant de portée à cet incident?

Rien que par le simple rapprochement des faits que nous n'avons ni atténués, ni grossis, ni dénaturés, nous avons, croyons-nous, établi qu'il n'y a eu entre le roi et son ministre qu'un malentendu passager. Louis XIII, en rendant Richelieu responsable des retards d'une administration encore incomplétement organisée, et en donnant pour cause à ces retards une intention systématique, une opposition calculée de la part de Richelieu, se trompait; mais, même au moment où il a conçu ce soupçon, il n'a pas eu contre le cardinal une animosité profonde, car, même dans cette hypothèse, il était persuadé que son ministre, bien qu'en désaccord avec lui, agissait dans le seul intérêt de l'État. S'il lui a écrit les deux lettres un peu vives du 1er septembre, lettres qu'il regretta d'ailleurs promptement, et qu'il pria Richelieu de considérer comme non avenues, c'est parce que, le croyant contraire au voyage en Lorraine, il s'impatientait d'une divergence d'opinion de nature à lui inspirer des doutes sérieux sur l'opportunité de ce voyage. Au fond la divergence n'était pas aussi profonde que le supposait Louis XIII. La vérité est que Richelieu se trouvait, sur ce point, dans une grande perplexité. Les nombreuses citations que nous venons de faire établissent qu'à cet égard, il a changé plusieurs fois d'avis, mais qu'il n'a jamais eu d'arrière-pensée.

Loin de pouvoir être opposé à nos conclusions,

[1] *Papiers de Richelieu*, t. V, pp. 155-162.

cet incident les fortifie, et c'est pour cela que nous l'avons longuement exposé. Il montre, en effet, la grande part qu'avait Louis XIII à la direction des choses de l'État et l'obstination louable avec laquelle il défendait et faisait prévaloir ses idées quand elles lui semblaient justes. Il prouve, en outre, qu'aucun nuage durable ne pouvait s'élever entre le roi et son ministre, et que jamais leur affection sincère n'a été atteinte par les divergences dans les opinions. On a donc eu tort d'appliquer le mot de despotisme à leurs rapports. Entre ces deux grands personnages, il n'y a jamais eu domination despotique de l'un sur l'autre, mais une noble émulation d'efforts parfois distincts, le plus souvent combinés et tournant tous à l'avantage de la chose publique.

LXXXIX

Mon cousin, ce porteur qui est conseiler au parlement de Mets qui vient de Nancy vous dira des nouvelles de ce pais la il vous parlera de la faire de Riquet de quoy vous avés deja ouy parler a du Hamel vous feres en ceste a faire ce que vous jugerés a propos cependant je prieroy le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde. Louis. A Monceaux, ce 5 septembre 1635 a 2 heures apres midy. — (*Arch. des aff. étrang. France.*, t. V, fol. 130.) — (*Original.*)

XC[1]

Mon cousin, je suis très fasché d'estre contraint de vous escrire qu'il ny a a St Disier ny trésorier ni munitionnaire et que toutes les troupes qui y sont sur le point de se débander si il ny est pourvu promtement, pour moy sans cela je ny oserois aler a cause des crieries et plaintes que jauroy de tous costés a quoy je ne pouroy remédier. Louis. A Monceaux, ce 9 septembre 1635[2].

[1] Cette lettre a déjà été citée par M. Avenel (t. V, p. 161).
[2] Louis XIII partit pour la Champagne le lendemain 10 septembre.

— (*Ibid.*, fol. 133.) — (*Original.*) — (*Ibid.*, 1635, quatre derniers mois, fol. 54.) — (*Copie.*)

Il nous semble que les termes de ces deux lettres ne montrent pas que Louis XIII ressentît une bien grande colère contre son ministre, à cette époque. Dans la dernière, il ne lui adresse aucun reproche, mais se contente seulement de l'informer de l'avis qu'il a reçu de la situation de Saint-Dizier. Nous ne pouvons guère nous étonner de l'ennui que le roi paraît ressentir du désordre qui existe dans l'administration, au moment où il va entrer en campagne. D'ailleurs la situation dont Louis XIII se plaint et informe Richelieu était si peu le fait de celui-ci, que le surlendemain 11 septembre, en répondant au roi, le cardinal lui disait qu'il s'étonnait des nouvelles qu'il en recevait, ayant envoyé, dès le 3 août, le trésorier et l'argent destinés à Saint-Dizier, ainsi que les commis nécessaires à l'administration [1].

XCI

(12 ou 13 septembre 1635) [2].

Nous avons avis de tous costés que le duc Charles s'est retiré fort malade de Ramberviliers a un chasteau nomé fougerolles qui est auprès de Plombières et na amené avec luy que 200 chevaux pour sa garde ayant laisé tout le reste a Jean de Wert [3] au dit Remberviliers. — (*Ibid.*, t. V, fol. 136.) — (*Original.*)

[1] *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 206.

[2] Nous plaçons cette note, qui ne porte aucune mention, à la date du 12 ou du 13 septembre, car nous pensons que Louis XIII dut l'écrire quelques jours après son départ pour la Champagne. En effet, la *Gazette* du 22 septembre, sous la rubrique : *Nancy, 14 septembre*, dit que : « Le duc Charles est fort malade à Plombières, de ses anciennes palpitations de cœur, que l'état présent de ses affaires ne diminue pas; cependant, Jean de Wert retranche bien son armée autour de Rambervilliers, mais a envoyé un bagage vers Remiremont. »

[3] Chef de partisans, qui avait d'abord servi la Bavière, et qui, à ce moment, était au service de l'empereur ; c'est lui qui, à la tête des troupes qui

XCII

Mon cousin, je croy que Mr Boutilier vous aura mandé ce matin les nouvelles que nous avons de Mrs Dangoulesme et la Force il arivé a St Disier trois comis des vivres jespère que ils feront leur devoir, bourbonne a encor retenu 2 compagnies de chevaux légers et 2 de Dragons disant quil en a ordre de Paris ce que je ne croy pas il est si décrié et si bray par tout que cest une chose estrange et ne se sert des dites troupes que pour venger ses animosités et ne fait aucun mal aux ennemis[1]. Le courier qui vous portera ceste dépesche a la langue bonne si vous le voulés escouter il vous dira force nouvelles je suis bien fasché d'estre si long temps icy sans rien faire mais ny ayant trouvé ni argent ny troupes ny vivres je ne me suis voulu avancer sans tout cela[2] je partiroy lundy si je me porte bien[3] come je lespère jay eu un peu de goute cette nuit a cause dune petite purgation que je pris ier qui a esmeu les humeurs tout cela ne sera rien sil plaist au bon Dieu jatans le Jeune et la Meileraye avec impatiance[4] je vous recommande vostre santé et davoir bien soin de vous moyenant quoy tout ira bien. Je finiroy cette lettre en vous asurant de mon affection qui sera telle que vous la pouvés désirer. Louis. A Chaalons, ce 15 septembre 1635, a neuf heures du matin. — (*Ibid.*, fol. 134.) — (*Original.*)

On le voit, dans la même lettre où Louis XIII se

envahirent la Picardie en 1636, dévasta cette province ; fait prisonnier en 1638, il ne fut mis en liberté qu'en 1642. Il abandonna la vie militaire en 1648, après le traité de Westphalie.

[1] Le lendemain, 16 septembre, Richelieu répond à cette lettre en s'excusant de la lenteur de ses commis, et en annonçant au roi qu'il lui envoie 6,000 pistoles. Pour Bourbonne, ajoute-t-il, « je n'ai jamais creu qu'il fust propre à commander une armée, particulièrement depuis son retour de Montbelliard. Sa Majesté sçaura bien le faire agir dans l'estendue de sa charge, selon qu'elle le jugera capable. » (*Papiers de Richelieu*, t. V, p. 230.) Ce Bourbonne était un ancien écuyer de la reine-mère.

[2] Dans sa lettre du 16, le cardinal assure qu'il a fait son devoir en cette occasion, et que si les trésoriers ne sont pas encore arrivés à leur poste, il n'est nullement coupable de ces retards. « Sa Majesté, dit-il, est trop bonne et trop juste pour me rendre responsable des deffauts d'autruy, et a trop d'expérience pour ne considérer pas que jamais aux grandes affaires les effets ne respondent à point nommé à tous les ordres qui ont été donnés... Le roy sçait bien que je me suis tousjours plaint des retardements des trésoriers et munitionnaires, et que j'ay dict plusieurs fois publiquement, dans ses conseils, que ce n'estoit rien de mettre des armées sur pied sy on ne donnoit ordre de les payer à temps, et sy on ne pourvoyoit soigneusement aux vivres. » (*Idem.*)

[3] Le 15 était un samedi. Louis XIII ne partit de Châlons pour Vitry que le 19, c'est-à-dire le mercredi suivant.

[4] Richelieu avait annoncé au roi leur arrivée dans la lettre qu'il lui avait écrite le 11 précédent.

plaint des résultats d'une administration mal organisée, il montre qu'il ne croit nullement son ministre coupable de ces mauvais résultats. Il témoigne, au contraire, avoir dans son habileté et son dévouement une confiance absolue. « Si votre santé est bonne, lui dit-il, tout ira bien. » Il nous semble que ce n'est pas là le langage d'un despote, imposant arbitrairement sa volonté à un homme de génie ; ce n'est pas là non plus le langage d'un roi subissant avec impatience et chagrin la domination de son ministre.

XCIII

Du 16 septembre 1635, a Chaalons.

Je suis contraint de demeurer encore demain icy tant a cause du pain que lon fait à Vitry qui ne sera prest que mardy au soir que aussi nous atandons ma garde qui nest encore revenue dauprès de Mr Dangoulesme. Le Reste du convoy de ligny doit partir demain pour Nancy, il en part un autre dicy et de Vitry qui va à Bar atendre que je sois a St Disier pour leur dōner escorte[1].

La Chapelle de Charleville mande que 1500 croates et 2000 hommes de pied qui viennent de l'armée des espagne ont passé la Sambre et vont vers la frontière de picardie ledit La Chapelle dit aussi quil n'y a nule troupes dans le Luxembourg jattans charost demain ou mardy qui nous en a dira plus de nouvelles.

Grenelle qui est mon page a reseu une lettre de son frère qui est revenu de Flandres (auquel la Reyne ma mère avoit fait retirer ses livrées parce qu'il parloit trop a lavantage des françois) qui le prie de la part de Meigneux sa tante de me demander un passe port pour elle pour se retirer chés ses seurs en picardie a cause du mauvais traitement qu'elle ressoit de Chanteloup[2]

[1] Richelieu reconnaissait si bien les avantages que pouvait avoir le voyage du roi, qu'il lui répondait le 20 septembre : « La diligence qu'on fait maintenant pour munir Nancy de bleds est un effect de la présence de Sa Majesté, qui en produira beaucoup d'autres avantageux à son service. » (*Papiers de Richelieu*, t. V, p. 244.)

[2] Jacques d'Apchon, seigneur de Chanteloube, d'abord militaire et gouverneur de Chinon. Il entra dans les ordres en 1621, et fit partie de la congrégation de l'Oratoire. En 1631, il suivit Marie de Médicis dans sa fuite et devint son aumônier. C'était plutôt par haine de Richelieu que par affection pour la reine-mère que Chanteloube suivit cette princesse à Bruxelles, car il l'abandonna lorsqu'en 1638 elle passa en Angleterre. Il mourut en 1641.

lacusant davoir esté vostre espionne et la mienne luy faisant ensuite tout le mal quil peut jay creu ne luy pouvoir refuser cette grâce à cause de l'ancienne cognoissance et que jay cru que vous ne l'auriés désagréable[1].

Joy esté contraint de prendre encor aujourdhuy médecine le ventre mayant toujours boufé depuis que je me suis senti de la goute quoy que jaye pris 4 petits remèdes cela ny faisoit rien jespère que ce sera la dernière pour ce mois je ne me sans plus dutout depuis ier de la goute.

Jattans avec impatiance des nouvelles de Mr Dangoulesme. Louis. — (*Ibid.*, fol. 122.) — (*Original.*)

XCIV

Mon cousin, ne voulant perdre aucune occasion de vous escrire jay trouvé celle de ce porteur qui est ensegne du Regiment Liégeois de Henin qui est a Longhouy, ils ont fait quelque petite défaite quil vous dira ou a celuy a qui vous comanderés de lentendre si vous ne luy voulés parler nous navons encore nulle nouvelle de Mr Dangoulesme M. Boutilier vous envoye des lettres de Vobecourt que nous venons de recevoir cest pourquoy je ne vous en parleroy pas davantage seulement vous asureroyje de la continuation de mon affection qui durera jusques a la mort et je prieroy le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde. Louis. A Chaalons, ce 16 septembre 1635, a cinq heures du soir.

Je mestonne que la mellerais nest encore arivé il nous manque bien icy je vous prie si il nest party de le faire haster. — (*Ibid.*, fol. 137.) — (*Original.*)

XCV

22 septembre 1635.

Mon cousin, je vous écris ce mot pour vous dire que la voiture est à Vitry et quelle arivera demain a midy icy. Les 50 mil écus en pistoles vindrent ier vous le dirés à M. de Bulion[2] et que je

[1] « Vostre Majesté sera toujours louée de tout le monde, répondit Richelieu dans la lettre que nous avons citée plus haut, de retirer une fille de Flandres, qui y a esté persécutée pour avoir tenu son party; je croy que quand elle rentrera en France, elle pensera sortir du purgatoire. »

[2] Le 17, Richelieu écrivait à Louis XIII : « Je ne parlay point hier au soir à M. de Bullion de la dépesche que je fis au roy pour ne troubler pas la dijestion d'un perdreau qu'il avoit pris. Ce matin je n'ay pas eu peine à le persuader d'envoyer de l'argent à Sa Majesté, puisque de luy mesme il avoit résolu de faire partir cent cinquante mil livres, pour que Sa Majesté s'en puisse servir aux occasions pressées. » (*Papiers de Richelieu*, t. V, p. 239.)

suis bien contant de luy je suis très satisfait du jeune et vous puis asurer que il me soulage extresmement et travaille jour et nuit, je me porte bien grâçes au bon Dieu lequel je prieray vous vouloir tenir toujours en sa saincte garde. Louis.—(*Ibid.*, fol. 138.) — (*Original.*)

XCVI

De St Disier[1], ce 22 septembre 1635.

Depuis ma lettre escritte M. Gobelin[2] a escrit à M. le garde des seaux que ceux de St Nicollas pour exenter 7 ou 8 de leurs habitans destre pandu (pour avoir assisté les lorains a tuer les chevaux du convoy[3]) lui ont ofert 100 mil livres[4] quil a acceptées et luy ont donné bonnes et sufisantes causions pour cela quil a envoyées a Nancy jay esté davis que lesdits sans mil livres on en retint X mil pour donner aux veuves de ceux qui ont esté tués en chariant les bleds et a ceux qui ont perdus leurs chevaux et le reste je lemploie a faire acheter des chevaux dans l'armée qui y sont a bon marché pour servir aux veuves[5] notre avant garde part demain et moy après demain[6]. Louis.—(*Ibid.*, fol. 139. — (*Original.*)

[1] Louis XIII était arrivé le 20 à Saint-Dizier. Voici l'article qu'il écrivit le 21, à l'occasion de son arrivée, et qu'il destinait à la *Gazette de France*, dans laquelle il fut inséré, du reste, avec quelques changements. Nous en avons copié le texte original dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale que nous avons déjà cité : « Le roy, écrit Louis XIII, ariva ier icy en très bonne santé, il fit en venant de Vitry la revue de la noblesse danjou, le Maine, Cottantin auserois, Vexin Montargis Gien et Chateau neuf en timerois, laquelle se monte à 1000 chevaux fort bons, nous atandons demain celle de Touraine Orléans Chartres et Bas Poitou, laquelle toute ensemble se monte à 900 chevauv. Il y a avec M. de Vobecourt qui se joindra dimanche au roy celle du haut Poitou Lionnois Forest et Beaujolois dauvergne et Bourgogne, qui se monte à 1,800 chevaux. Outre ce que desus nous avons 3,000 chevaux de compagnies réglées lesquelles sont très bonnes et 14 mil homes de pied. Outre encore ce que desus, on attend dans 4 jours la noblesse de Limouzin Béry et la Marche, il vient dariver nouvelles que les douze mil suisses seront à Langres le 26 de ce mois et qu'ils sont proche de Dijon. » (Bibliothèque nationale. Fonds Français, t. 3,840, fol. 41, et *Gazette de France* du 29 septembre 1635.)

[2] Gobelin avait été chargé, ainsi qu'un certain Gagnot, du ravitaillement des villes de Franche-Comté. Alsace et Lorraine, dont les communications avaient été coupées par les Espagnols.

[3] Les Lorrains avaient, en effet, tué 200 chevaux de ce convoi.

[4] La *Gazette*, en parlant plus tard de cette contribution, dit seulement 40,000 livres. (V. *Gazette de Frnnce* du 24 novembre.)

[5] Ceci prouverait que le surnom de Juste, donné à Louis XIII, n'a pas été usurpé, car on peut remarquer que la première pensée qu'il exprime est une pensée de justice : il veut réparer, dans la mesure du possible, le tort causé aux veuves des hommes tués dans le combat soutenu par le convoi.

[6] Il partit, en effet, le 24 septembre pour Bar. (V. la *Gazette de France* du 29 septembre.)

XCVII

Du 23 septembrs 1635.

Mr le conte est parti ce matin pour aller à Bar[1] il savancera on suitte vers St Miel[2] je partiroy demain pour ledit bar ou jattendroy nouvelles si ceux de St Miel seront si mauvois quils disent

Joy dit un mot a M bouttilier dun discours que me fit ier le conte de Carmail[3] lequel je luy ay comandé de vous escrire je voy que son dessain est de tirer les choses en longueur ce que jenpecheroy autant que je pourroy[4] pour Mr le conte il a bonne volonté et fait ce qu'il peut je lavertis ier que il estoit trop rude à la noblesse qui sen plaint un peu

Il est parti un convoy de Ligny pour nancy qui y est à ceste heure ayant 4 cens chevaux escorte.

Mr boutilier vous escrit lordre que jay donné pour lesdits convois si vous y trouvés quelque chose de manque mandés le moy jy donneroy ordre. Louis. — (*Ibid.*, fol. 140.) — (*Original.*)

Le même jour où Louis XIII adressait cette lettre à Richelieu, celui-ci, écrivant à Léon Bouthillier, pour lui donner son avis sur les affaires, lui disait, entre autres choses, que : « Sa Majesté pouvait juger, par ce qui arrivait en ses armées en estant pro-

[1] Avec l'avant-garde dont parle Louis XIII dans la lettre précédente.

[2] Saint-Mihiel, dans la Meuse. Le duc de Lorraine avait repris cette ville aux Français, et ceux-ci s'apprêtaient à l'assiéger de nouveau.

[3] Adrien de Montluc, maréchal de camp et comte de Cramail, par sa femme, Jeanne de Foix. Emprisonné à la Bastille après la *Journée des Dupes*, il en sortit en 1635, pour accompagner le roi en Lorraine. Pendant la campagne, il fit tous ses efforts pour nuire au cardinal dans l'esprit du roi, qui, comme nous le verrons, le renvoya à la Bastille dès son retour à Saint-Germain. Cette fois, le comte de Cramail y demeura jusqu'à la mort de Richelieu.

[4] Léon Bouthillier écrivit, en effet, le même jour à Richelieu, pour l'instruire du fait dont Louis XIII parle ici. « Le comte de Cramail, écrivit Chavigny, fut trouver hier au soir le roi, le tira à part et demanda à Sa Majesté sy elle sçavoit bien l'estat de ses ennemis dans la Lorraine, le Luxembourg et les Flandres, et luy dit qu'en tous ces endroits ils étoient plus forts que l'on ne pensoit, et que des deux derniers il pouvoit venir de grandes forces contre son armée qui assiégeroit Saint-Miel, qu'il falloit marcher à pas de plomb, et que le roy n'avoit auprès de luy que des régiments nouveaux, en qui par conséquent on ne se pouvoit pas fier. Le roy m'a commandé de donner cet avis à Monseigneur le cardinal, de l'asseurer que tels discours ne font aucune impression dans son esprit, et qu'il ne prendra pas d'alarmes mal à propos... » (*Arch. des aff. étrang., France*, 1635, *quatre derniers mois*, fol. 150.)

che, ce que ce seroit sy elle n'y estoit pas[1]. » Cette phrase n'achève-t-elle pas de prouver, ce que nous avons déjà établi plus haut, que Richelieu n'a jamais été systématiquement opposé à la présence du roi au milieu de ses armées?

XCVIII

27 septembre 1635.

Mon cousin, vous saurés par Mr Boutilier les nouvelles que nous avons eue du card. de la Valette, il vous mande ausy le secours que je luy envoye lequel je souhaite ariver a devant quil y est eu conbat[2], pour ce qui est des afaires de deca Mr le Conte me manda quil avoit envoyé 800 chevaux et 400 dragons querir le canon a Verdun je luy fis response que je tenois lescorte trop foible Lemont[3] estant vers... Chasteau[4] qui nest que a 3 lieues de St Miel et quil faloit envoyer 2 mil homes de pied et 1500 chevaux audevant jusques audela de Tilly sur meuze pour asurer le convoy, Mr le Conte voyant ma lettre y est alé luy mesme avec 2300 chevaux et 9 mil homes de pied et 2 petittes pièces et a laissé Vobecourt barricadé dans cœur[5] avec 8 cens chevaux et 2 mil homes de pied et tout le bagage je pensois aler demain a St Miel mais jatandroy que le canon soit venu, il arive demain icy le Regiment de Mr le Prince lequel a 200 homes plus que son nombre et encore les compagnies Danguin qui restoit à Langres, jatans ausy samedy la noblesse de touraine et M Bruan avec celle de Poitou[6].

[1] *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 254.

[2] Le 29 septembre, à trois heures du matin, Léon Bouthillier écrivait à Richelieu : « Sa Majesté s'est résolue de donner jusques à deux mille chevaux des troupes qui sont auprès d'elle, pour faire joindre à M. le cardinal de la Valette, mais c'est à la charge qu'il lui renvoyra ses deux compagnies de gendarmes et de chevaux légers qu'on luy a dit estre en mauvais estat. » (*Arch. des aff. étrang., France, quatre derniers mois*, fol. 184.) L'armée, commandée par le cardinal de la Valette, qui opérait depuis près de deux mois dans les provinces rhénanes, était obligée de battre en retraite devant l'armée impériale, commandée par le comte de Gallas. Partie de Mayence le 15 septembre, l'armée française n'arriva que le 28 à Metz, où elle venait prendre quelque repos et se ravitailler avant de reprendre la campagne.

[3] Gentilhomme lorrain, qui commandait les troupes du duc Charles de Lorraine.

[4] La première partie de ce nom est absolument illisible.

[5] Camp des Français, devant Saint-Mihiel.

[6] Louis XIII se trompait donc dans ses prévisions, lorsque le 21, en écrivant son article pour la *Gazette*, il disait que la noblesse de Touraine et de Poitou arriverait le 22, puisque le 27 ces troupes n'étaient pas encore arrivées à l'armée.

Nos afaires sont un peu embrouillées mais jespère avec laide du bon Dieu et vos avis que nous viendrons a bout de tout[1]. Louis. — (*Ibid.*, fol. 141.) — (*Original.*)

XCIX

3 octobre 1635.

Mon cousin, je vous escrivis ier[2] au soir la capitulation je vous escris aujourdhuy cōme les gardes y sont entrés sans nul désordre par les soins de la Mellerais, la ville est ausy paisible que si elle navoit point été assiégée[3] jenvoye demain a Mandre aux 4 tours[4] 2000 hōmes de pied et 8 cens chevaux et 2 canons le tout comandé par le conte de Carmain je croy qu'ils ne tiendront pas je vous envoye un contrôle de nostre armée lequel est au vray la cavalerie est très bonne et l'infanterie fort mauvoise, je finiroy celle cy en vous assurant de la continuation de mon affection priant le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa saincte garde. Louis. Au camp de Cœur, ce 3 octobre 1635, a 2 heures après midy. — (*Ibid.*, fol. 142.) — (*Original.*)

C

A St Disier, ce 8 Octobre.

Mon cousin, depuis la lettre que je vous ay escrite par le mar-

[1] Le 29, dans la lettre que nous avons citée plus haut, Chavigny écrivait à Richelieu : « La tendresse de Sa Majesté redouble de jour en jour pour Monseigneur le cardinal et la plus grande passion qu'elle ayt est d'estre estimée de luy. »

[2] Nous n'avons pas trouvé la lettre dont parle le roi.

[3] C'est de Saint-Mihiel dont il s'agit ici. Cette ville avait capitulé le 2, ainsi que nous l'apprend Louis XIII, mais les troupes françaises n'y entrerent que le 3. C'est cette dernière circonstance qui a pu tromper M. Avenel, lequel donne la date du 3 à la capitulation. (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 273.) Les conditions imposées par Louis XIII à la ville assiégée n'étaient pas aussi dures que Richelieu l'eût souhaitée. Celui-ci voulait faire punir avec une extrême sévérité, non-seulement les défenseurs, mais aussi les habitants de Saint-Mihiel. « Le roy, dit le texte des conditions de la capitulation, accorde aux habitans de Saint-Mihiel la vie, excepté à quinze, que Sa Majesté veut estre remis à sa discrétion pour en faire ce qu'il luy plaira. Le roy de plus leur accorde leurs biens, à la charge qui se rachepteront d'une somme qui sera arbitrée par Sa Majesté pour laquelle somme ils bailleront des ôtages qui demeureront entre ses mains. Au cas que lesdits habitants n'acceptent ce que dessus, le roy désire qu'ils facent sortir les religieuses et religieux par la porte du pont, et ce dans deux heures afin d'éviter la fureur des soldats. » (*Arch. des aff. étrang., Lorraine*, t. 26, fol. 199.)

[4] Entre Toul et Saint-Mihiel. Il y avait alors une forteresse flanquée de tours, ce qui faisait distinguer ce village des autres portant le même nom. Louis XIII voulait faire enlever ce château à cause du blé qui y était déposé, et que le roi destinait au ravitaillement de Metz.

quis de Coalin[1] jay rallié quelque 900 gentillomes de ceux qui cestoient desbandés lesquels mont tous doné leur parolle de servir jusques a la St Martin il sen peut estre alé 80 (sur) neuf cens[2] jay fait un estat par estimation de ce qui reste lequel vous verrés dans lestat des troupes Mr de la Melleraye en doit faire la revue aujourdhuy laquelle il menvoyera je ne manqueroy de vous la faire tenir promtement je vous envoye une relation dune entreprise sur longouy celuy qui la aportée aseure que Lemont a passé la Moselle a Cirq et est alé joindre galasse a Vodrenange et que Mr levesque de Verdun[3] fait une armée mais elle nest encore que en papier le chevalier de lorraine fils de madame du Halier[4] est lieutenant colonel de son Regiment de fason que ce Regiment ne sera comandé que par un Evesque et par le fils d'un autre il faudroit que tous les soldats fussent batards de moines et Chanoines et que labé de Chaily en fut lomonier pour rendre le Regiment parfait. Mr de Cossé ma mandé que ceux détain se sont rendus et quil le va faire raser. Louis. — (*Ibid.*, fol. 143.) — (*Original.*)

CI

A St Disier, ce 8 Octobre 1635, a 8 heures du soir.

Depuis ma lettre escritte 2 de mes chevaux légers qui estoient demeurés malades derrière mont asuré avoir trouvé deux bandes de noblesse de Poitou qui se retirent en gros lune de 90 et lautre de 60 qui leur disent que tout le reste suivoit après cõme ceux ci leur voulurent dire qu'ils avoient tort de se retirer de la

[1] Ce marquis de Coalin était cousin de Richelieu. Il mourut des blessures qu'il reçut au siége d'Aire, en 1641. Nous n'avons pas trouvé la lettre dont parle le roi.

[2] La veille, 7 octobre, Chavigny avait déjà écrit à Richelieu sur ce sujet : « Son Eminence, lui disait-il, aura peyne à croire les laschetez de toute la noblesse qui est icy. Aussy tost qu'on leur a dict qu'il falloit aller à l'armée de MM. d'Angoulesme et de la Force, tous les corps ont branlé pour s'en aller. Malgré les concessions qu'a faictes le roy, il n'a pas laissé de s'en desbander plus de 5 à 600; mais nous trouvons que nous en sommes quittes à bon marché. On a dépesché à tous les passages de Marne et d'Aube afin d'arrester tous ceux qui s'en iroient. » (*Arch. des aff. étrang., France, quatre derniers mois*, fol. 235.)

[3] François de Lorraine, frère du duc Charles et cardinal de Lorraine.

[4] Le chevalier de Lorraine était fils de cette Charlotte des Essarts, comtesse de Romorantin, qui fut d'abord maîtresse d'Henri IV, dont elle eut deux filles, puis de Louis de Lorraine, cardinal de Guise, fils du Balafré, dont elle eut cinq enfants, parmi lesquels le chevalier de Lorraine, et qui enfin épousa le marquis du Hallier, qui devint plus tard maréchal de l'Hôpital. Le chevalier de Lorraine fut fait prisonnier vers le milieu de novembre et envoyé à la Bastille. L'ordre de le recevoir dans cette prison d'État, ainsi que les officiers faits prisonniers à Saint-Mihiel, est daté du 23 décembre. (*Arch. des aff. étrang., France*, 1635, *quatre derniers mois*, fol. 548.)

fason ils leur répondirent en jurant Dieu que si ils parloient davantage quils leur feroient une mauvois party. — *Ibid.*, fol. 144.) — (*Original.*)

Selon son habitude, Louis XIII parle froidement des choses qui l'atteignent le plus profondément. Mais Richelieu, qui connaissait bien son maître, et qui savait démêler les sentiments qu'il cachait sous de froides apparences, ne s'y trompait pas, puisque le 10, répondant à cette lettre, il disait à Louis XIII, pour le consoler un peu des chagrins qu'il devinait : « Sire, je ne saurois assez plaindre Vostre Majesté dans le desplaisir qu'elle a de la légèreté des François. Si je l'en pouvois soulager par ma vie, je ferois de très bon-cœur[1]. »

CII

Du X octobre 1635, a 6 heures du soir.

Le courrier de Mr Dangoulesme dit que larmée a pris le logement de St Nicolas ce que Mr Dangoulesme ne mande point il dit ausy que la cavalerie du duc de Veimar est venu loger à Luneville ce que je ne croy pas[2] il dit ausy que le bruit court dans larmée que le duc Charles a quitté son camp et quil sen va vers Remiremont pour faire des courses dans la bourgogne jay voulu vous mander tout ce que desus bien que je ny adjoute pas grand foy.

Je vous avois mandé que Sourdis sen étoit alé il est encor icy.

Louis.

Je oubliois a vous dire que de 900 prisonniers que j'avois donné à Mr le garde des Seaux avec telles escortes qui ma demandé les

[1] *Papiers de Richelieu*, t, V, p. 946.

[2] Ces nouvelles devaient, en effet, être fausses, puisque le 15 octobre, époque à laquelle Richelieu devait avoir reçu cette lettre, il écrivait que l'armée du duc d'Angoulême devait, après avoir obligé les ennemis à se mettre en garnison, s'y mettre elle-même, et il indiquait différents lieux pour cela, entre autres Saint-Nicolas et Lunéville. (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 316.) Il est certain que le duc de Weimar s'était retiré à Amance, près de Nancy, parce que les subsistances lui manquaient dans son camp, près de Vic, et aussi parce que, les généraux s'étant retirés, il avait été attaqué par Galas. Chavigny écrivait le 11 qu'un courrier du duc de Weimar venait d'apporter cette nouvelle au roi. (V. *Arch. des aff. étrang.*, 1635, *quatre derniers mois*, fol. 273.)

provos en ont laisé sauver 600 et nen reste plus que 260 de quoy je suis très fasché tous les chefs que javois baillé en garde aux compagnies de mes gardes y sont encor tous je les envoye demain a Chalons avec bonne escorte[1]. (*Ibid.*, fol. 146 et 147.) — (*Original.*)

CIII

Mon cousin, jay fait la dépesche a Messrs Dangoulesme et la force suivant vostre mémoire nous verrons ce qui feront, le ranfort que je leur ay envoyé par Mr de la Mellerais les doit joindre demain, ces volontaires que je vous avois mandé estre alés a Paris ce sont ravisés les uns sont demeurés icy et les autres sont alés a larmée apres la honte que je leur ay faite destres demeurés icy, les Suisses joignent aujourdui le cardinal de la Valette a pont a mousson on ne vous peut rien mander dasure ou est galasse. Le cardinal de la Valette mande de Metz quil retourne vers Hagnau et le duc Bernard mande quil savance vers la Seille pour se joindre au duc charles des que nous en aprendrons quelque chose je ne manqueroy de vous en donner avis prontement je vous prie envoyier a Chaalons 6 milliers de poudre menue grenu parce que il ny en a pas un grain pour charger de dis coux. Je vous diroy que je me porte tres bien de ma médecine graces au bon Dieu lequel je prie vous vouloir toujours tenir en sa saincte garde. Louis. A St Disier, ce 12 octobre 1635.

Mr de Tremes et le conte de Carmain décrient les afaires tant

[1] Ces soldats étaient ceux qui avaient été pris à Saint-Mihiel et à Mandres, aux quatre tours. Ils étaient destinés aux galères. Dans un grand nombre de lettres au roi, à Chavigny et au garde des sceaux Séguier, écrites avant et après la prise de Saint-Mihiel, Richelieu insistait pour que ces soldats fussent punis très-sévèrement. Les gens de guerre, au contraire, conseillaient la clémence. Le roi, en véritable soldat, avait penché vers cette opinion; mais Richelieu, revenant sans cesse sur les inconvénients que pourrait avoir une « trop douce rigueur », selon son expression (V. sa lettre au roi du 6 octobre 1635, *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 945), l'amena à changer complétement d'avis. On voit ici combien la fuite des prisonniers causa de chagrin au roi. Il dut adresser beaucoup de reproches au garde des sceaux, car le cardinal se crut obligé d'écrire à celui-ci, le 17 octobre, une lettre dans laquelle il essaye de le rassurer : « Vous affligez point, lui dit-il, de ce qui est arrivé des soldats qui estoient destinés aux galères, je sçais bien que ce n'est point vostre faute, et, quelque bon ordre qu'on puisse apporter, il est bien difficile qu'il n'arrive quelquefois de pareils inconvénients. » (*Papiers de Richelieu*, t. V, p. 318.) A ce propos, M. Avenel, qui n'a pas connu la lettre donnée plus haut, se demande quel événement pouvait tant chagriner le garde des sceaux, et si une inspiration de clémence, de la part du roi, était venue adoucir le sort des prisonniers. On voit qu'il s'est trompé dans sa supposition. La lettre que nous donnons confirme d'ailleurs, en tous points, les observations faites par lui au sujet du changement d'opinion de Louis XIII à l'égard des prisonniers de Saint-Mihiel.

quils peuvent et crient la paix publiquement [1].—(*Ibid.*, fol. 148.) — (*Original.*) — (*Ibid.*, 1635, quatre derniers mois, fol. 276.) — (*Copie.*)

CIV

Mon cousin, je vous envoye dans ce paquet les lettres que je viens de resevoir de larmée par la court Dargy il vous dira cōme le duc Charles a quitté Rembervilliers et est alé joindre galas et ou ils sont logés a présant les logis que nostre armée a pris et la licence que les généraux demandent de donner bataille je nay voulu lui dōner résolution de ma teste sur ce dernier point cest pourquoi je vous le renvoye il vous dira forces autres particularités de ce pais la sur quoy me remettant je finiroy en vous asurant de la continuation de mon affection et prieroy le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa saincte garde. Louis. A Vieux maisson, ce 20 octobre 1635 [2], a une heure apres midy.

La Court est arive 3 heures aprés que Mr Boutilier a esté parti.

Le Conte de Carmail commence à discourir a son ordinaire sur cette jonction Galas je luy doneray beau jeu pour le faire parler. — (*Ibid.*, t. V, fol. 149.) — (*Original.*)

On a déjà pu remarquer ce singulier trait de caractère de Louis XIII, qui écoutait toujours avec faveur ceux qui accusaient le cardinal, et les poussait même dans cette voie, pour les perdre ensuite. En cette occasion il ne dissimula pas longtemps, car, dès son arrivée à Saint-Germain, il fit enfermer de nouveau à la Bastille ce comte de Cramail, qui pendant toute la campagne n'avait cessé d'entraver

[1] Cette conduite, qui indignait le roi, déplaisait aussi au cardinal, car le 15, en répondant à Louis XIII, il lui dit : « Je ne sçaurois assez m'estonner de la lascheté, ignorance ou malice de ceux que Vostre Majesté me faict l'honneur de me mander qui descrient ses affaires. Il est important de fermer la bouche à tels seigneurs par une incartade vigoureuse telle que Vostre Majesté le sçait faire quelquefois... Les six milliers de poudre, ajoute-t-il, seront samedi à Châlons. » (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 948.)

[2] Le roi revenait de son voyage de Lorraine. Parti de Saint-Dizier le 14 octobre, il arriva à Vitry le 16, et en repartit le 17 pour Châlons, où il arriva le 20. Le 21 il était à Livri et le 22 à Saint-Germain.

ses desseins et ceux de son ministre. Le 23 août, Richelieu annonçait fort laconiquement au cardinal de la Valette le dénouement significatif des intrigues du comte de Cramail. « Le roy, dit-il, arriva hier en ce lieu; il a envoyé le comte de Cramail à la Bastille parce qu'il étoit de ceux qui désiroient le ralentissement de ses affaires[1]. »

CV

Du 26 octobre 1635.

Il ny a rien a adjouter au mémoire[2] que vous menvoyates ier par labé de St Mars.

M. de Nouveau me vient de dire quil a avis que le cardinal Iinfant est alé a cologne voir le roy de Hongrie. Vous verres ci desoubs les compagnies que je désire qui reviennent de holande, Desche, Beauregard, Guiche, St Simon, pont de courlay, Brouilly, Domon, lenoncourt, pour le reste je men remets a vous.

Jay eu un peu de goute cette nuit a cette heure jay fort peu de douleur, le nonce barbe carrée me doit venir voir demain matin si il y a quelque chose a lui dire vous me le ferés savoir[3].

Louis. — (*Ibid.*, fol. 150.) — (*Original.*)

Dans l'intervalle des deux lettres qui précèdent, Louis XIII était arrivé à Saint-Germain. L'état encore peu avancé de l'organisation de l'armée, mille cabales soulevées autour de lui par tous ceux qui voulaient mettre à profit, pour l'attaquer, l'absence du cardinal, retenu à Paris par ses infirmités, et sur-

[1] *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 950.

[2] Ce mémoire doit être celui du 23 octobre, sur la détention du comte de Cramail. Richelieu y expose toutes les accusations qu'il avait accumulées contre ce seigneur, et il y donne les raisons qui l'ont porté à demander son arrestation. Ce mémoire, quoique daté du 23, dut être remis seulement le 25, puisque Richelieu parle, dans l'un des derniers paragraphes, d'un conseil tenu le 24 octobre. (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 330.)

[3] Richelieu n'écrivit pas au roi, en cette occasion; il le vint voir, ainsi que nous l'apprend la *Gazette* du 3 novembre. « Le cardinal-duc, dit-elle, alla voir le roi le 26 octobre. »

tout l'approche de l'hiver avaient déterminé Louis XIII à quitter la Lorraine. Son tempérament actif, son humeur impatiente et son vif désir d'acquérir de la gloire, s'accommodaient d'ailleurs fort mal de la lenteur des opérations militaires. Dès son arrivée en Lorraine, il avait eu à terminer la formation du corps d'armée qui devait agir directement sous ses ordres, puis il avait dirigé les opérations du siége de Saint-Mihiel. Ses facultés ayant ainsi trouvé leur emploi, la mélancolie qui l'assiégeait toujours lorsqu'il était inactif, n'était pas venue l'abattre. Mais, en octobre, les armées prenaient leurs quartiers d'hiver; tout dans les camps se préparait au repos. Louis XIII ne pouvait accepter le genre de vie qu'une telle situation lui aurait imposé. Il était venu en Lorraine pour acquérir de la gloire et relever l'honneur des armes françaises rudement entamé par la désastreuse campagne des Pays-Bas. Ce n'eût pas été atteindre ce but que de demeurer inactif dans une garnison de Lorraine ou de Champagne. Il se décida donc au retour. Son voyage en Lorraine n'avait pas été d'ailleurs sans produire certains résultats. Il avait hâté par sa présence l'arrivée des troupes et la formation de l'armée; excité l'émulation des généraux auxquels il avait imprimé une unité d'action qui faisait défaut jusque-là. Il avait réuni de l'argent, donné un but aux opérations, dominé les cabales, refréné les compétitions excessives. Il pouvait, il devait revenir à Paris. Tout était prêt pour recommencer la lutte l'année suivante.

François de Baradat, qui, vers 1625, était devenu

le favori de Louis XIII, avait vu sa faveur s'accroître rapidement. Nommé d'abord premier écuyer et premier gentilhomme de la chambre, il devint aussi bientôt capitaine du château de Saint-Germain et lieutenant général en Champagne. Mais cette grande fortune dura peu et une disgrâce aussi rapide que son élévation vint atteindre le premier écuyer. Sa vanité causa sa perte. Rempli d'orgueil, il crut avoir assez de crédit auprès de Louis XIII pour attaquer Richelieu et essayer de le supplanter. Comme tant d'autres, il échoua dans cette entreprise. Dès que Louis XIII reconnut en lui un ennemi de son ministre, il lui enleva ses places et l'éloigna de sa personne. Richelieu, qui avait pourtant tout intérêt à se débarrasser d'un adversaire vivant aussi près du roi, affirme, dans ses *Mémoires,* qu'il a retardé l'éloignement de Baradat[1]. Si étonnante que soit cette assertion, elle paraît cependant confirmée par une lettre que celui-ci adressait au cardinal le 30 janvier 1627, deux mois après avoir été renvoyé de la cour, et dans laquelle l'ancien favori suppliait le ministre d'intercéder, pour lui auprès du roi et d'en obtenir quelques adoucissements à sa disgrâce[2]. Baradat méritait d'ailleurs d'être moins mal traité que beaucoup d'autres conspirateurs. Il aimait sincèrement son pays et était profondément dévoué au roi. Aussi ne vit-on pas ce favori agir, après sa disgrâce, comme tant d'autres Français qui, oubliant leurs devoirs pour ne se souvenir que de leurs rancunes, ne craignaient pas de combattre la France sous des drapeaux étrangers.

[1] *Mémoires de Richelieu,* liv. XVII, p. 429, col. 2.
[2] *Arch. des aff. étrang., France,* 1627, n° 42.

Louis XIII s'était contenté d'éloigner Baradat de la cour et ne l'avait pas banni de France, comme semble le croire M. Avenel[1]. Sauf pendant le temps où il avait assisté aux campagnes d'Allemagne, du vivant de Gustave-Adolphe, et à la guerre d'Italie, en 1630, durant laquelle il s'était fort bien comporté, l'ancien favori avait peu quitté ses terres, lorsqu'en 1635, une occasion inespérée de revenir à la cour s'offrit à lui. Monglat seul rapporte ce fait, mais comme son récit est confirmé sur plusieurs points par la lettre que nous donnons plus loin, nous n'hésitons pas à le reproduire en entier. « A son retour de Lorraine, raconte Montglat, le roi coucha dans un château nommé Baye, proche de Damery, où demeuroit Baradat, qui avoit été autrefois son favori, et après sa disgrâce avoit été en Allemagne servir l'empereur sous le Valstein et de là s'étoit jeté dans Casal, pour acquérir de l'honneur, lorsqu'il fut assiégé par les Espagnols. Or le roi avoit toujours conservé une inclination naturelle pour lui ; ce qui donna la hardiesse à Baradat de lui faire dire qu'il étoit bien malheureux d'être le seul de la province qui fût privé de l'honneur de lui faire la révérence. Le roi demanda aussitôt combien il y avoit de là chez lui, et, ayant su qu'il n'y avoit pas loin, il dit qu'il le vouloit voir et qu'il vînt le lendemain à son lever. Il ne manqua pas de s'y trouver, et il fut fort bien reçu de Sa Majesté. Cette vue réveillant l'ancienne amitié que le roi avoit eue pour lui, fit que, tant qu'il y fut, ce prince ne parla qu'à lui et ne regarda plus les autres, et même il lui permit de le suivre à Saint-Germain : ce qu'il fit. Mais le cardi-

[1] *Papiers de Richelieu*, t. II, p. 271.

nal, qui étoit à Ruel, l'ayant appris, en prit l'alarme et résolut de couper racine à cette faveur renaissante, prenant le roi sur le point d'honneur, en lui représentant qu'ayant laissé Saint-Simon en Lorraine pour commander la cavalerie pour son service, il n'étoit pas juste, en son absence, de rappeler son rival qui se vantoit déjà de reprendre sa place. Ces remontrances eurent tant d'effet que les portes commencèrent à lui être fermées, et les huissiers eurent ordre de les lui refuser; dont s'étant voulu expliquer avec le roi, il eut le soir même commandement de s'en retourner chez lui, avec défense de plus revenir à la cour[1]. » Nous ne savons si les dernières assertions de Montglat sont exactes et nous serions plutôt portés à en douter. La nouvelle disgrâce de Baradat tint sans doute à son rapprochement avec Mlle de Hautefort dont à ce moment Louis XIII s'était déjà éloigné. Cette liaison de Baradat et de la fille d'honneur d'Anne d'Autriche paraît avoir échappé à M. Cousin[2]. Quelque éphémère qu'elle ait été, elle n'en a pas moins existé, ainsi que le prouve la lettre suivante.

Nous inclinons à croire que Louis XIII avait rappelé Baradat à la cour afin de lui faire équiper un régiment pour la campagne prochaine. On va voir qu'en effet Baradat refusait d'organiser ce régiment, ce qui ne s'accorde pas trop avec l'affirmation de M. Avenel, qui déclare que Louis XIII donna à son ex-favori l'autorisation de reformer son ancien régiment[3]. Or une permission accordée suppose une demande faite, et nous verrons plus loin que Baradat

[1] *Mémoires de Monglat*, p. 33, col. 1.
[2] Nulle part, dans *Madame de Hautefort*, M. Cousin ne nomme Baradat.
[3] *Papiers de Richelieu*, t. II, p. 271.

Espagnols s'étaient emparés ensuite facilement de l'île Saint-Honorat.

On ne donna pas suite immédiatement aux propositions du maréchal de Vitry, alors gouverneur de Provence; mais, en juillet 1636, une flotte française, commandée par l'archevêque de Bordeaux, Henri de Sourdis, se présenta devant les îles pour les attaquer. Divers incidents retardèrent le commencement des opérations jusqu'à la fin de mars 1637. Les îles ne furent définitivement délivrées de la présence de l'étranger que le 15 mai suivant, jour où les derniers soldats espagnols abandonnèrent l'île Saint-Honorat.

CVIII

Ce 8 novembre 1635.

Jay pris cette nuit 2 petits remèdes qui mont fait déboufer le ventre et mis en parfaicte santé, je men va voler a 2 lieues dicy.

Je vous envoye la lettre de St Simon que je reseus ier en sortant de chés vous[1] avec un mémoire des forces de galas et du duc charles je vous prie me renvoyer la lettre,

Jai songé cette nuit sur la nésesité darmes ou nous sōmes que il y en doit avoir grande quantité dans la Loraine de tous ses reg^ts^ nouveaux qui se sont débandés et quil seroit a propos de les faire chercher tant pour sen servir que pour les ôter aux enemis qui en ont encore plus a faire que nous,

Il y en doit avoir a St Miel des Reg^ts^ qui se sont débandés de quoy armer nos hōmes pour le moins armes toutes neuves, au Pont a Mousson et Toul autant, il faudroit senquerir aux mestres de camp qui sont encore dans larmée ou ils les ont laisé et les faire ramaser a Toul Nancy Bar et autres villes les plus proches pour en faire magasin, celle de St Miel seront bien a Bar. — Louis. — (*Ibib.*, fol. 154.) — (*Original.*)

[1] En effet, la *Gazette* nous apprend que le 7 le roi était allé à Rueil pour tenir conseil.

CIX

Du 10e Novembre 1635.

Je viens de resevoir nouvelles de M. de Vignolles[1] lequel est a Soisons avec les Regts de St Luc, lengeron St Aubin Biscarra[2] et 5 compnies dalemans qui font onze cens hōmes et les compnies de chevaux légers de Villequier granille lignière fois boufflers contreuille.

Dromeny heily et du bec lequel[3] demande ce quil a a faire le porteur de cette lettre est aide de camp qui est venu de sa part, je vas envoyer lucas a Sourdis pour lafaire de Baradat.

Nogent ma dit que vous désiriés un oizeau de poin jen avois un fort bon qui mourut avant ier lequel je vous aurés envoyé a leure mesme jay mis des géns en campagne pour en trouver sil se peut.

Je vous recomande davoir soin de vostre santé plusque vous navés fait. — Louis. — (*Ibid.*, fol. 155.) — (*Original.*)

CX

Du 18 novembre 1635.

Je vous envoye un mémoire que jay receu de St Simon par lequel vous verrés forces nouvelles je vous prie de me le renvoyer quand vous laurés veu[4].

Rembure me mande que il est arivé a Huchy le Chasteau 30 charettes chargées de bateaux et échelles quil ne sait a quel dessain et quil en a donné avis a toutes les places frontières de plus il dit que les enemis asemblent forces troupes alentour pour moy je croy que cest ou pour entreprendre sur Rue[5] ou pour faire un pont sur la Sōme pour faire quelque course en France et mesme vers paris avec leur cavalerie voyant quil ny a plus de troupes pour les en empescher partant je ne sais si il est a pro-

[1] Il était maréchal de camp, et, peu de temps auparavant, lieutenant-général en Champagne, gouverneur d'Epernay et de Sainte-Menehould.

[2] Le 27 septembre précédent, le cardinal la Valette, en battant en retraite, avait été attaqué près de Vaudrenanges, dans les environs de Metz, par l'armée impériale que commandait le comte de Galas. Dans ce combat, dont le résultat avait été favorable aux Français, Cahusac, lieutenant des chevaux-légers de Richelieu, avait perdu la vie, ainsi que plusieurs autres officiers. C'est après cette affaire que Biscarra, qui était alors mestre de camp dans un régiment d'infanterie, fut nommé lieutenant des chevaux-légers du cardinal, en remplacement de Cahusac, dont il était le frère.

[3] M. de Vignolles.

[4] Richelieu écrivit à Saint-Simon le 24, pour le féliciter et le remercier de son zèle et de son affection pour le service du roi. (*Papiers de Richelieu*, t. VII, p. 1014.)

[5] Près d'Abbeville.

pos a ceste heure de faire avancer M. de Vignolles vers Langres ny ayant plus denemis a cette frontière[1] et me semble que la cavalerie de Vobecourt qui doit estre logée vers voy[2] sufiroit pour faire des courses vers neuf chasteau et la motte en attendant le passage des convois[3].

Si la cavalerie de holande revient elle est plus que sufisante pour garder cette frontière de Picardie. — (*Ibid.*, fol. 157.) — (*Original.*)

CXI

Mon cousin, jay pensé que faisant les Reg^{ts} de Provinces mon cousin le duc depernon pouroit avoir les mesmes prétentions sur eux que sur les vieux Reg^{ts} ce que je ne puis consentir pour plusieurs raisons je vous escript donc cette lettre pour vous prier de voir avec mon cousin le duc de la Valette[4] si on poura sacomoder avec eux et au cas quil veille tenir ferme je me resoudrois plus tost a ne point faire lesdits regiments de provinces je madresse avous encore que mondit cousin soit vostre alié sachant bien que vous préférés mon intérêt et le bien de lestat a toutes sortes de choses ledit duc de la Valette ne se peut pas plaindre que je naye pas de confiance en lui puisque je luy en dōne une marque asés grande au cas que je fasse les reg^{ts} de provinces en luy donnant celuy de guienne[5] je vous asureroy tou-

[1] Rambures écrivit de nouveau en confirmant les prévisions du roi, car le 22 Richelieu, dans un mémoire destiné à Servien, dit à celui-ci : « Mander à M. de Vignolles qu'il prenne garde à Rue, sur laquelle Rambures écrit, *par deux courriers*, que les ennemis ont dessein. » (*Papiers de Richelieu*, t. V, p. 955.)

[2] Sans doute Void, dans la Meuse, près de Commercy.

[3] Richelieu comprit fort bien la valeur des observations du roi, et le même jour, il donna, sans doute, contre-ordre à M. de Vignolles, puisque sur l'enveloppe d'une lettre à Servien, datée du 19, on lit ceci : « L'équipage d'artillerie destiné pour M. de Vignolles, *qui retourne en Picardie*, servira pour M. le comte; ainsi il n'en faudra point deux pour la Champagne. » (*Idem*, p. 954.) Et le 30, il écrivait au même Servien : « Vous n'aurés pas oublie je masseure à avertir mondit sieur le comte du changement de M. de Vignolles, afin qu'il prenne ses mesures selon qu'il l'estimera à propos. » (*Idem*, p. 351.)

[4] Bernard de Nogaret, duc de la Valette depuis le 5 septembre 1631, second fils du duc d'Épernon. Il avait épousé, en 1634, Mlle de Pontchâteau, parente de Richelieu.

[5] Le lendemain, Richelieu répondait au roi : « J'ai parlé à M. de la Valette, qui fera tout ce que V. M. voudra pour les régiments des provinces. Il ne prétend point, sur les nouvelles compagnies des gardes, les deux hommes qu'il tire sur les vieilles. Bien estime il que V. M. ne luy peut desnier les 6 deniers pour livres sur les nouvelles compagnies. Je luy ay fait valoir le regiment de Guyenne que V. M. luy accorde. » (*Papiers de Richelieu*, t. V, p. 355.) En même temps, le cardinal écrivait à Servien : « M. de la Valette s'accommodera aux volontés du roy pour les régiments des provinces... Il

jours de la continuation de mon afection et prieroy le bon Dieu de tout mon cœur quil vous tienne en sa s^te^ garde. — Louis. A Versaille, ce 21eme novembre 1635. — (*Ibid.*, fol. 158. — (*Original.*)

CXII

Mon cousin, dès ausi tost vostre lettre venue jay envoyé querir a paris Brisac je trouve très bon tout ce qui est contenu dans vostre mémoire lequel executer le plus promtement que faire se poura [1].

Je me porte bien grace au bon Dieu et men vois voler le merle je vous recommande davoir tousjours soin de vostre santé. — Louis. — Versailles, ce 21e novembre 1635. — (*Ibid.*, fol. 159.) — (*Original.*)

CXIII

Du 29e Novembre 1635.

Je vous prie de menvoyer demain la revue de larmée de M^r^ de la force que goulard a aportée parce que jay quelque pensée pour remettre ses troupes la, mais je serois bien ayse de voir la revue devant que den parler. — Louis.

Il est besoin de faire justice de ceux qui ont rendu haubar lachement [2] je niroy point demain a la chasse. — (*Ibid.*, fol. 203.) — (*Original.*)

CXIV

Du 1er décembre 1635.

Jay veu la lettre de M. le conte laquelle est remplie de toutes sortes dexcuses vous luy pouvés escrire que je suis satisfait [3].

faut donner 20 commissions... Il est temps de les faire et plus que temps d'envoyer les commissions de cavalerie. » (*Papiers de Richelieu*, t. V, p. 954.) On voit que ni Louis XIII ni son ministre ne négligeaient rien pour assurer le succès de la campagne prochaine, et qu'ils savaient mettre à profit l'inaction dans laquelle le mauvais temps tenait les armées.

[1] Nous n'avons pas ce mémoire, et M. Avenel ne l'a pas découvert non plus. Nous ne savons pour quel but Louis XIII mandait Brissac près de lui. Dans sa lettre au roi du 22, Richelieu lui dit, à ce propos : « Aussitôt que Brissac viendra, on le dépeschera. » (*Idem*, t. V, p. 355.) C'est là le seul renseignement que nous ayons pu recueillir et il est malheureusement trop peu explicite au sujet de la mission destinée à Brissac.

[2] Un officier, nommé Buire, avait rendu, sans le défendre, le château d'Aubac, en Lorraine. Nous verrons, dans une lettre du 4 decembre, Louis XIII manifester de nouveau l'indignation que lui inspirait cette lâcheté.

[3] Le comte de Soissons avait été accusé de vendre des permissions à ses

M. de Bulion ne veut payier le voyage de goulard je vous prie luy en parler de ma part.

Je travailleroy aux projets pour remettre les vieux regiments[1] et vous le porteroy avec les autres de quoy je vous ay parlé dans le mémoire que vous porte goulard. — Louis. — (*Ibid.*, fol. 204.) — (*Original.*) — (*Ibid.*, quatre derniers mois de 1635, fol. 511.) — (*Copie.*)

CXV

Du 3e décembre 1635.

Jay envoyé a M. Dangoulesme[2].

Je parleroy a M. de Bulion cōme il faut[3].

Si vous jugés a propos que St Simon ne soit plus utille alarmée je lui manderoy quil revienne ayant doné ordre pour faire son regt.

Delbène me dit ier que un gentillomme nomé Toury qui demeure près de Chambord sestoit déclaré enemy de mon frère et ensuite avoit dit mille sotises contre luy je croy quil est très apropos de lenvoyier arester plustost que plustard et le mettre a la Bastille ceste afaire touchant extresmement mon frère cela luy tesmoignera laffon que jay pour luy quand il vous verra vous luy dirés que je vous ay escrit avec chaleur je croy quil faudra

officiers, et cela choquait Louis XIII, qui tenait tant à la présence de ses gentilshommes dans leurs armées respectives. Le comte s'en était excusé dans une lettre que Richelieu, qui l'avait reçue, envoya au roi le 1er décembre. Le cardinal écrivit, en effet, au comte de Soissons, de la part du roi, le 2 décembre. M. Avenel, qui a cru devoir changer la date de cette lettre et lui substituer celle du 1er décembre, a eu tort, selon nous. (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 365.)

[1] Il s'agissait de faire le travail nécessaire à la transformation des anciens petits régiments en régiments de vingt compagnies. (*Papiers de Richelieu*, t. V, p. 371.)

[2] En écrivant à Louis XIII le 2 décembre, Richelieu, après lui avoir expliqué la situation des armées en Lorraine, ajoutait : « Il seroit bon de faire dire à M. d'Angoulême, auparavant que le roi le vist, que Sa Majesté ayant eu divers rapports de ce qui s'est passé en Lorraine depuis qu'il a eu le commandement de son armée, désire en estre éclaircie auparavant que de le voir, et que cependant il peut attendre les commandements de Sa Majeste dans sa maison de Gros-Bois. » (*Papiers de Richelieu*, t. V, p. 367.) On accusait le duc d'Angoulême de n'avoir pas fait en Lorraine tout ce qu'il aurait pu faire.

[3] Dans la même lettre, Richelieu priait le roi d'agir sur le surintendant, qui devait l'aller visiter le lendemain, afin d'obtenir de lui un supplément de paye pour les troupes de l'armée de Flandre, restées en Hollande apres la désastreuse campagne du commencement de l'année. « Il n'y a que Vostre Majesté, lui disait-il, qui puisse emporter cette affaire sur M. de Bullion, laquelle est si importante et si nécessaire qu'elle la doit commander absolument. » (*Idem*, p. 308.)

que je preigne demain quelque petit remède le ventre comansant a me boufer. — Louis. — (*Ibid.*, fol. 205.) — (*Original.*)

CXVI

Du 4e décembre 1635.

Je vous envoye le mémoire de quoy de vous ay parlé[1].

Nogent vous porte un marcassin que mes chiens prirent ier non pas ceux qui ont la rage je ne vous lenvoyeroy pas.

Cela est bien fascheux que on est laisé sauver les prisonniers de mastric,

Pour Buire je voudrois le faire juger par contumace et faire razer sa maison, jenvoyeroy quérir St Simon ayant dōné ordre a son regt[2].

Si ma santé me leut peu permettre jeuse esté à Ruel mais estant dans les remèdes je ne lay osoy faire de peur daccident par les chemins ou il ny a poinct de couvert. — Louis. — (*Ibid.*, fol. 211.) — (*Original.*)

CXVII

Du 7e décembre 1635.

Jattandroy M. le Jeune avec impatiance cestoit bien ma résolution de faire demain ma feste mais je la feroy encore sur ce que me mandés avec la plus grande dévotion qui me sera possible[3]. Vous avés très bien fait descrire a Rembure qui face remplir les compnies de langeron qui sont a Doulans.

Je vous renvoye vostre mémoire dans ce paquet.

Le ventre me boufant tousjours nonobstant plusieurs petits remèdes que jay pris je me suis résolu a prendre ce soir médecine. — (*Ibid.*, fol. 210.) — (*Origiual.*)

CXVIII

Du 15 décembre 1635.

Jenvoye ce gentillome pour savoir de vos nouvelles ne vous ayant pas trouvé ier en bone santé.

[1] Probablement le mémoire sur l'organisation nouvelle des anciens régiments.

[2] D'après la *Gazette*, Saint-Simon arriva à Paris le 12 décembre.

[3] Cette lettre ne porte aucune date de la main de Louis XIII, mais une main étrangère l'a datée du 7 décembre 1635. Nous avons adopté cette date, car nous pensons que le roi veut parler, dans le premier paragraphe de sa lettre, de la Conception de la Vierge, qui se célèbre le 8 décembre. On sait, en effet, que cette solennité, quoique n'étant pas encore reconnue par les Souverains-Pontifes, n'était pas moins en usage alors dans toute la chré-

Madame de Rohan demande le gouvernement de Sondrio pour le sieur de St Léger aide de camp je ne sais si à cause de la religion je lui dois donner[1].

Je oublioy de dire a Nogent quand il vous porta le jambon de marcasin que je vous priois den faire faire laisé a quelquun devant que dan manger cōme ausi de tout ce que je vous envoye par les uns et par les autres.

Je me porte fort bien Dieu mercy, je vas mener mon frère voler le merle a la forest. — Louis.

Il y a icy des peres recolets qui mont parlé pour la Terre S^te et mont dit que cestoit le père Josef qui me les envoyioit, vous verrés ce quil faudra faire en cette afaire avec ledit père josef. — (*Ibid.*, fol. 212.) — (*Original.*)

CXIX

De Paris, ce 19e décembre, a 6 heures du soir, 1635[2].

M. Servien me vient de parler dune depeche a M. le conte pour entrer dans le comté de Bourgogne et par ce moyen jetter des vivres dans Colmar et Selestadt je luy ay dit de vous dire que je désirerois vous voir avant que cette depeche partit[3] je vous ay

tienté. D'ailleurs, le 8 décembre, Richelieu écrivait à Chavigni pour le prier d'aller à Chantilly le même jour, « afin de contenter le roi. » (*Papiers de Richelieu*, t. V, p. 960.)

[1] Depuis six mois, le duc de Rohan, après avoir quitté l'Alsace, guerroyait dans la Valteline, tantôt contre les Allemands, tantôt contre les Espagnols. Partout vainqueur jusqu'alors, il dominait entièrement cette province. La maladie seule l'arrêta au milieu de ses succès. Nous ne savons si la faveur qu'il demandait pour son aide de camp lui fut accordée, pourtant nous le croyons, car Louis XIII était trop content de ses services pour lui refuser une chose aussi peu importante. Quelques jours auparavant, il le faisait complimenter chaleureusement par Richelieu, pour le succès que le duc avait obtenu sur les Espagnols à Morbegno, le 10 novembre précédent. (*Papiers de Richelieu*, t. V, p. 956.) D'ailleurs la question de religion devait peu l'arrêter, puisqu'il avait déjà confié des armées aux ducs de Rohan et de Châtillon et au maréchal de la Force, qui étaient protestants.

[2] Cette lettre a déjà été citée par M. Avenel. (T. V, p, 959.)

[3] Les villes d'Alsace, depuis la diète d'Heilbroun, tenue en 1633, s'étaient placées sous la protection de la France. Au mois de décembre 1634, elles avaient même resserré, par un nouveau traité, les liens qui les unissaient à notre pays. Aussi était-ce un devoir pour Louis XIII d'essayer de secourir ces villes contre les attaques des armées allemandes qui avaient envahi l'Alsace. Le roi retardait l'envoi de la dépêche destinée au comte de Soissons, sans doute parce que, n'aimant pas ce prince, il préférait voir donner à un autre une mission qui pouvait rapporter de la gloire à celui qui l'entreprendrait. Quoi qu'il en soit, le soin de secourir les places d'Alsace ne fut pas confié au comte de Soissons, mais bien au cardinal de la Valette, ainsi que l'indique une lettre de Richelieu à ce prélat-général, datée du 1er janvier 1636 : « J'ai tant de confiance, écrivait le ministre, en votre prudence et en votre bonne conduite, que je ne doute nullement que vous ne veniez

voulu escrire cecy de peur quil ne vous dit autrement que ce que je luy ay dit ou quil nadjoutat quelque chose a la vérité. — Louis. — (*Ibid.*, fol. 213.) — (*Original.*) — (*Ibid.*, 1635, quatre derniers mois, fol. 542.) — (*Copie.*)

La lettre qui précède semble écrite pour expliquer tous les malentendus qui ont pu exister entre Louis XIII et Richelieu. Elle démontre bien, selon nous, que le cardinal, prenant ses craintes pour des réalités, se considérait souvent comme immolé parce que ses ennemis ou des subordonnés trop zélés, dénaturant, selon leurs désirs ou leurs appréhensions, les actes et les paroles de Louis XIII, en faisaient chaque fois sortir de nouvelles preuves de la prétendue disgrâce de Richelieu. Louis XIII savait combien son ministre s'abattait rapidement, il savait qu'il acceptait plus facilement les suggestions de la crainte que celles de la raison, lorsqu'il s'agissait de l'autorité dont il était dépositaire; aussi le roi ne négligeait-il aucune occasion de prévenir la naissance du moindre soupçon. Pour arriver à ce but qu'il n'atteignait pas toujours, Louis XIII accablait le cardinal de prévenances, comblait tous ses désirs, veillait sur sa santé, l'entourait enfin de toute sa sollicitude. Il lui montrait à tout instant et à tout propos l'affection qu'il ressentait pour lui et ne souhaitait que la tranquillité de son esprit, sachant bien que lorsque Richelieu avait l'esprit libre de toute

à bout de ce dessein si important au bien des affaires de S. M. » (*Papiers de Richelieu*, t. V, p. 961.) « Il est certain, écrivait Richelieu à Louis XIII, quelque temps auparavant, que, si on ne secoure ces places, elles sont perdues, et qu'ensuite, ayant perdu tous ces dehors, on apportera aisément la guerre au dedans du royaume. » (*Idem*, t. VII, p. 739.) Le cardinal de la Valette réussit d'ailleurs dans sa mission. Il put conduire des vivres et des soldats dans toutes les villes d'Alsace sans que les ennemis pussent l'en empêcher.

crainte, leurs communs desseins étaient poursuivis avec toute l'ampleur et la ténacité nécessaires.

CXX

De St Germain, ce 27 décembre 1635.

Jay fait parler a M. de Limoge qui fera tout ce quil faut pour mon afaire[1].

Quelques capitaines dinfanterie mont averti que pourveu que on donast la 7ème monstres aux oficiers que pour les soldats ils nen auroit pas besoin et que on sen pouvoit servir pour la première de janvier je croy que vous ferés plaisir a M. de Bulion de luy doner cet avis.

Jay eu une pensée pour faire mener les bleds qui sont à Toul à Nancy qui est de se servir des chariots des Suède en les payant cōme les autres leur cartier diver nest que a dix lieues de Toul le plus loin tous ceux qui viennent de larmée masurent que ils en ont plus de 12 cens ce seroit pour mener une belle voiture a Nancy[2] il en faudroit faire faire la proposition au duc Bernard[3], M. de la force mescrit quil se faut hater de pourvoir

[1] François de la Fayette, premier aumônier de la reine et évêque de Limoges, était cet oncle de Mlle de la Fayette, chez lequel nous avons reconnu, plus haut, tant d'ambition malsaine et tant de nullité. Nous avons vu que le roi et Richelieu connaissaient les projets des parents de la jeune fille d'honneur, que Louis XIII leur était opposé, et souhaitait de voir sa jeune amie agir librement, selon les mouvements de son cœur; nous savons qu'il faisait Richelieu confident de ses pensées à ce sujet; aussi croyons-nous qu'ici le roi fait allusion à un ordre qu'il aurait fait donner à l'évêque de Limoges de ne plus peser, comme il le faisait, sur les déterminations de Mlle de la Fayette, et de la porter à entrer au couvent plutôt que de l'en détourner.

[2] Cette idée, qui semble avoir été abandonnée à cette époque, fut reprise à la fin de janvier 1636. Nous trouvons, en effet, à ce sujet, le passage suivant dans un ordre que Richelieu envoyait à MM. de Mande, Villarceau et Gobelin, à cette époque, pour l'approvisionnement des places fortes de Lorraine : « Pour munir Metz, on estime qu'il ny a point de plus prompt et asseuré moyen que dacheter des bleds des Suédois qui en trouvent souvent selon même que M. de Mande a mandé où l'on pense qu'il n'y en ait point et les oblige de les rendre dans ladite ville ou de faire marché avec eux pour en voiturer depuis Fresne où l'on pourra en faire charroyer de Verdun par charroys pris dans le Verdunois, ce dont MM. de Mande et Bellefonds auront soin jusques en ladite ville de Metz, ce qui sera très-aysé auxdits Suédois ayant quantité de charriots et de chevaux, ou en rendant la riviere navigable jusqu'à Metz, ce à quoy il faut travailler sans remise. » (*Papiers de Richelieu*, t. VI, p. 415.)

[3] Bernard, duc de Saxe-Weimar, qui, après avoir servi sous Gustave-Adolphe, avait pris, à la mort de ce prince, le commandement de l'armée suédoise. Il venait de conclure avec la France un traité qui le mettait com-

a Selestadt et Colmar et quil en envoye un mémoire, je croy que cest a M. Servien. — Louis.

Il est ausy temps de penser aux recrues[1]. Bourdonné demande 20 compnies come les autres[2] la tour fait la mesme demande jay remis la capacité de celuy a qui jay doné labaye de Vierson sur la consciance de M. de Chartre[3] je voudrois pour moster tout scrupule qui menvoyast un certificat du colege ou il est come il est capable de la tenir. — Louis.

Come jalois envoyier un gentillome vous porter ce billet Mayolas[4] est venu qui je lay bailé pour vous le porter. — (*Ibid.*, t. V, fol. 160 et 161.) — (*Original.*)

CXXI

Mon cousin, jenvoye ce gentillōme exprès pour savoir de vos nouvelles estant en peine de vostre santé, je vous envoye un mémoire cy joint dun avis que jay eu je me porte bien grace au bon Dieu lequel je prie vous dōner la santé telle que je vous la souhaite et quil vous tienne en sa ste garde. — Louis. — St Germain, premier janvier 1636.— (*Ibid.*, fol. 162.) — (*Original.*)

CXXII

Du 3e Janvier 1636, a 4 heures du soir.

Je juge très a propos denvoyier quérir ceux du Parlement pour samedy je remettroy laudiance des nonces a dimanche il faut que M. de Chavigny leur face dire parce que M. de Brulon[5] nest pas icy pour les avertir.

On a quelque espérance de St Simon et les médecins disent que le 14 comance assés bien[6].

plétement à la disposition de Louis XIII, ainsi que les troupes qu'il commandait encore, depuis que la Suède l'avait écarté après la bataille de Nordlingen, où il commandait l'armée suédoise. Nous retrouverons souvent ce général plein de talent et de bravoure, qui fut enlevé si jeune par la mort à la France. Il mourut, en effet, de la fièvre en 1639, à l'âge de trente-cinq ans.

[1] Le 30, Richelieu écrivait à ce sujet à Servien : « Le roy presse de nouveau les levées, je vous prie d'y apporter toute la diligence possible. » (*Idem*, t. V, p. 959.)

[2] Louis XIII fait allusion ici au projet qu'il avait rédigé lui-même, pour la conversion des anciens petits régiments en régiments de vingt compagnies.

[3] L'évêque de Chartres était alors Léonor d'Estampes-Valencay, qui devint, en 1641, archevêque de Reims,

[4] Mayolas était lieutenant des gardes de Richelieu.

[5] Conducteur des ambassadeurs.

[6] Louis XIII veut, sans doute, parler ici du quatorzième jour de la mala-

M. de la Force est arrivé a qui jay creu devoir faire bone chère[1]. — Louis, — (*Ibid.*, fol. 164.) — (*Original.*)

Le 20 décembre 1635, Louis XIII, dans un lit de justice, avait fait enregistrer au Parlement quarante-deux édits créant de nouveaux offices. C'était un moyen de se procurer l'argent dont on avait tant besoin, car les nouvelles charges trouvaient toujours des acquéreurs qui les payaient un haut prix. Mais les conseillers aux enquêtes, trouvant sans doute que les nouveaux officiers, augmentant le nombre des magistrats, allaient par cela même diminuer leur importance, se réunirent le 22 pour demander l'examen détaillé des édits. En réponse à cette demande, le roi défendit formellement toute assemblée des chambres. Mais les conseillers aux enquêtes, entêtés dans leur opposition, vinrent, malgré la défense royale, siéger à leur place et empêchèrent les plaidoiries ordinaires en réclamant l'assemblée des chambres et en accusant ceux de leurs collègues qui ne voulaient pas se joindre à eux de sacrifier les intérêts de la compagnie à leurs intérêts personnels. C'était pour les réprimander de cette conduite que Louis XIII faisait appeler auprès de lui une députation de membres du parlement. Il les reçut le 5 janvier avec hauteur, et leur parla avec colère. Le lendemain, cinq conseillers étaient relégués dans leurs

die de Saint-Simon. La *Gazette* du 5 janvier dit que : « on lui rapporte qu'il y a plus à espérer qu'à craindre en la maladie du duc de Saint-Simon. » Et le 12, elle annonce sa convalescence.

[1] Le maréchal avait demandé un congé, qui lui fut accordé le 14 décembre, comme nous l'apprennent deux lettres, l'une du roi, l'autre de Richelieu, qui ont été publiées dans les *Mémoires de la Force*, t. III, p. 438 et 439. Le vieux maréchal avait laissé le commandement de son armée, pendant son absence, à son fils, le marquis de la Force.

terres. Dès ce moment toute opposition du parlement devint impossible, car Louis XIII mit le retour des exilés comme prix à la complaisance de leurs collègues. Ceux-ci venant le trouver, le 22 janvier, pour implorer sa clémence, il leur répondit durement : « Je ne capitule point avec mes sujets et mes officiers, je suis le maître et veux être obéi. » Et les conseillers exilés ne reprirent possession de leurs siéges que lorsque toute résistance eut disparu[1].

CXXIII

Le 5 Janvier 1636.

Je voy par vostre mémoire que vous noubliés rien pour faire que mes afaires ailent bien[2].

Pour le reglement entre la grande chambre et les enquestes jay une pensée la desus que je vous diroy a la première veu.

On me vient de dire que le liége est mort il avoit la charge de major de la Rochelle et capne des tours laquelle je vous mais entre les mains pour en disposés a qui vous voudrés. — Louis.

(*En marge, le roi a ajouté :*) Si vous navés envoyé un gentillōme a M. le conte la haine quil porte au cardal de la Valette peut empescher de luy bailer des troupes promtement[3]. —(*Ibid.*, fol. 165.) — (*Original.*)

CXXIV

De Versailles, ce 17 janvier 1636.

Je trouve bon de donner demain audiance a lambr de Holande pourveu quil vienne a 10 heures du matin[4].

[1] V. les *Mémoires d'Omer Talon*, collection Michaud, 3e série, t. VI, pages 41 à 59.

[2] Louis XIII fait, sans doute, allusion au mémoire rédigé par Richelieu la veille ou le même jour, et destiné à régler tout ce qui devait se passer entre le roi et les députés du parlement qui allaient être reçus par Louis XIII quelques heures après.

[3] Le comte de Soissons avait dû être prévenu du projet primitif, pour le ravitaillement des places d'Alsace, projet qui lui confiait la direction de cette expédition, et ce prince n'avait pas dû être flatté de se voir remplacé par le cardinal de la Valette, qui, à cause de sa qualité d'ecclésiastique, était un objet de haine et de jalousie pour tous les officiers supérieurs.

[4] Quelques difficultés commençaient déjà à diviser les deux pays. Le parti

Je vous diroi force choses qui se sont passées depuis que je vous ay escrit sur lafaire de la fille je seroy bien ayse de savoir ce quil y a contre le borgne pour ne perdre locasion. — Louis.

Si vous rencontrés demain Sanguin avant que vous mayés veu et quil vous parle de la fille faites semblent de nen avoir ouy parlé. — (*Ibid.*, fol. 166.) — (*Original.*)

CXXV

Mon cousin, la Coudrelle porteur de cette lettre est celuy que jay nomé pour comander au fort de la Croix il a desiré que je vous escrivisse par luy pour estre mieux reseu de vous ne vous ayant jamais salué estant toujours a sa charge et peu a la court[1] je men retourne a Paris a cette heure pour travailler a notre balet[2] tout le reste va le mieux du monde vous mentendés bien[3] assurés vous toujours de mon affon qui sera toujours telle que vous la pouvés désirer. — Louis. — A Versaille, ce 29 janvier 1636. — (*Ibid.*, fol. 167.) — (*Original.*)

CXXVI

(Fin de Janvier 1636)[4].

Mon cousin si la coudrelle na veu ma lettre je vous prie de ne luy faire voir pour des raisons que je vous diroy a la première vue. — Louis. — (*Ibid.*, fol. 170.) — (*Original.*)

de la paix semblait devoir l'emporter en Hollande, et cela d'autant plus facilement que le prince d'Orange s'était peu à peu rallié à lui depuis l'échec de l'expédition française en Flandre. Des négociations pour arriver à une nouvelle trêve avaient même été entamées entre l'Espagne et la Hollande. Il semble résulter de Mémoires du cardinal aux ambassadeurs français auprès des États, que Richelieu, se sentant abandonné par la Hollande, aurait eu un instant la pensée de négocier aussi pour le compte de la France une trêve avec l'Espagne. Mais, comme les négociations des Hollandais n'aboutirent pas, le cardinal ne donna pas suite à son projet. (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 404, et t. VII, p. 1016, *Mémoires au maréchal de Brézé et à Charnacé.*)

[1] Voir la lettre suivante et une autre du 14 mars sur cette affaire du fort de la Croix.

[2] Est-ce le ballet qui fut donné le 12 février au Louvre ? Nous ne savons. La *Gazette* du 19 février donne la composition de celui-ci. En l'annonçant le 16, elle disait qu'on l'appelait « le ballet de l'improviste, » parce qu'il avait été composé et dansé en six jours. Nous pensons qu'elle se trompait sur ce point, et que c'était le même ballet dont Louis XIII parle ici.

[3] Encore une allusion à l'intention manifestée par Mlle de la Fayette de se retirer dans un couvent.

[4] Nous datons cette lettre de la fin de janvier, car nous pensons qu'elle dut être écrite presque immédiatement après la précédente, à laquelle elle fait sans doute allusion. Cette courte note est écrite au crayon.

CXXVII

De Paris, ce 22 février 1636.

Je parleroy a Mr de Bulion pour les garnsons de Picardie[1].

Je parleroy a Mr le Prince de lafaire de la B.[2] (la Bourgogne).

Mrs de Monbason et de Chaulnes nont point visité le duc de Parme et ne parlent point dy aler.

Je parleroy aux autres quand ceux la lauront veu[3].

[1] On sait que les surintendants des finances délivraient toujours difficilement l'argent nécessaire à l'entretien des troupes. Dans une lettre au maréchal de Brézé, Richelieu écrivait, le 30 janvier, à ce sujet : « M. de Charnacé, qui a fait deux voyages en France depuis qu'il est en Hollande, sçayt la facilité qu'il y a à faire faire à ces messieurs autre chose que ce qu'ils veulent. Ils estiment quelquefois beaucoup de choses faites quand ils les ont résolues, et, cependant il est vray que l'exécution ne suit pas. Je m'en plains à eux même fort souvent, et je vous puis dire que je n'ay presque rien qui traverse le contentement de ma vie que pareilles rencontres. (*Papiers de Richelieu*, t. V, p. 411.) Nous avons aussi une lettre inédite de Louis XIII qui montre de quelle façon il fallait insister pour obtenir des surintendants les payements jugés nécessaires. « Mrs de Bulion et Boutilier, écrit-il le 1er janvier 1636 à ces deux surintendants, les capitaines que jay mandé pour faire les recrues sont arrivés et natendent que de largent pour aler travailer vous les ferés expédier promtement ny ayant point de temps a perdre la diligence est très nécessaire en cette afaire. » (*Arch. des aff. étrang., France*, t. V, fol. 163.) Malgré ces recommandations, nous verrons le mécontentement de Louis XIII éclater, dans une lettre du 20 mars, parce que les recrues manquent du nécessaire.

[2] On songeait à attaquer l'Espagne dans toutes ses possessions, mais la Franche-Comté, qui était presque indépendante à cause de son isolement et de son éloignement de la métropole, offrait peu de prétextes pour y envoyer une expédition. Cependant le prince de Condé, qui commandait en Bourgogne, dans un rapport au roi, daté du 16 février, montrait quels arguments on pourrait faire valoir pour excuser une agression de la comté, qui avait avec la France des traités particuliers de neutralité. Le prince proposait, en outre, de traiter avec quelques personnes influentes de cette province. Ce rapport, à chacun des paragraphes duquel le cardinal fit des réponses marginales, fut approuvé par le roi le 23 février. (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 421.)

[3] Édouard Farnèse, duc de Parme, nouvel allié de la France, n'avait guère à se louer des résultats que cette alliance lui apportait, puisqu'il voyait ses États envahis par les Espagnols. Il venait en France pour obtenir que de nouvelles troupes fussent jointes à celles du maréchal de Créquy, qui commandait en Italie, et au corps du duc de Rohan dans la Valteline, afin d'agir avec plus de vigueur pendant la prochaine campagne qu'on ne l'avait fait précédemment. Comme Richelieu tenait à ménager un allié aussi précieux que fidèle, il avait voulu le recevoir avec tous les honneurs dus à un prince souverain, et avait fait donner l'ordre aux ducs et pairs d'aller saluer le duc de Parme à son arrivée. Ceux-ci refusèrent tout d'abord, mais cédèrent de mauvaise grâce, quelques jours après, devant les ordres formels de Louis XIII. Le roi avait apporté plus d'empressement à complaire au prince italien, car, dès le jour de l'arrivée de celui-ci à Paris, Louis XIII, qui était alors à Versailles, était venu au Louvre avec la seule intention de recevoir immédiatement le duc de Parme.

Je ne peus plus demeurer a Paris sans estre malade ny ayant aucun repos[1]. — Louis. — (*Ibid.*, fol. 168.) — (*Original.*)

CXXVIII

De St Germain, ce 26 feuvrier 1636.

Jay veu sur le mémoire que M. de Brulon ma aporté quil aloit voir M. de Ventadour de ma part pour luy demander de voir le Duc de Parme jy avois envoyé avant que partir de Paris et mavoit fait reponce quil ne manqueroit dy aler je ne say si il la fait jay comandé audit de Brulon de faire ce qui est contenu dans vostre mémoire[2].

Je vous envoye dans ce paquet un mémoire du colonel Sinot irlandois auquel il est a propos de faire donner quelque argent pour la subsistance de son Reg[t] autrement il se débendera[3].

Vic[4] qui etoit cornette de ma Comp[nie] est mort jay jetté les yeux sur Roguemont pour estre en sa place en recompensant les enfans de telle sōme que je voudroy je n'ay voulu luy en parler ny a qui que ce soit sans savoir auparavant si vous aprouveriés ce choix vous men aviés déja parlé il y a quelque temps pour le recompenser qui est la cause qui my a fait penser, on dit icy que vous alés Samedy a paris voir dancer le balet a larsenac[5] je vous prie me mander ce qui en est[6].

Je me porte bien et suis tres ayse davoir seu que vous vous portiés mieux que ses jours passés. — Louis.

M. de Brulon ma dit quil estoit venu des nouvelles ditalie et que les espagnols estoient entrés dans le Parmesan. — (*Ibid.*, fol. 169.) — (*Original.*)

CXXIX

De St Germain, ce 8me Mars 1636.

Je suis de vostre opinion que si le D. de Parme eut eu a venir Mrs de Brulon et Boutilier vous en aurois dōné avis voyant que cela nest point je mene aujourduy la Reyne a la volerie le temps estant parfaitement beau[7].

[1] D'après la *Gazette*, Louis XIII ne retourna pourtant à Versailles que le 24.

[2] Nous n'avons pas trouvé ce Mémoire.

[3] D'après la *Gazette* du 1er mars, le colonel Sinnot commandait quinze compagnies de soldats irlandais.

[4] Ce Vic était le fils du garde des sceaux du même nom, mort en 1622.

[5] On disait alors indifféremment *arsenac* ou *arsenal*.

[6] Le cardinal n'alla à Paris que le 2 mars, mais il alla, en effet, à l'Arsenal voir danser le ballet des deux magiciens. (*Gazette* du 8 mars.)

[7] En effet, « le 8, dit la *Gazette* du 15 mars, le roi mena la reine et toutes

Je meclererois ier au soir de lautre afaire laquelle jay trouvée cōme je la pouvois desirer le tout estant contraire a ce que lautre mavoit dit[1] jay dormi cette nuit X heures et me porte très bien graces au bon Dieu. — Louis.

Je prie Dieu que la consultation des médecins vous[2].....

CXXX

Du 14me Mars 1636.

Jay escrit une lettre bien seche a Mrs de Bulion et Boutilier sur le paiement des troupes de Holande je croy quils en prendront lalarme bien chaude[3].

La Coudrelle ne désire plus le gouvernement du fort de la Croix sexcusant sur son peu de moyen pour y subsister.

La bloquerie colel liégeois demande quelque contentement pour son paiement ou il a quelque raison on en poura parler quand on travailera pour le colonel étrangers, il est très bon hōme et point difficile. — (*Ibid.*, fol. 174.) — (*Original.*)

CXXXI

De St Germain, ce 29me Mars 1836.

Je vous escris un billet dans ce paquet pour la subsistance des

les dames à la chasse, où Leurs Majestés eurent toutes sortes de divertissements. » Le duc de Parme ne partit que le 18. La *Gazette* du 22 dit que, le 15, « il alla à St Germain, où après toutes les caresses imaginables son Altesse eut son audience d'adieu de la part du roi et de la reine : d'où il alla à Ruel prendre aussi congé de Son Éminence... le 17, Son Eminence alla encore voir Son Altesse de Parme et se dirent derechef adieu avec de grands tesmoignages de réciproque affection. » A ce propos, Louis XIII écrivait à Chavigny, le 4 mars, quelques mots qui peignent bien son horreur pour le faste et toutes les cérémonies publiques : « Quand le duc de Parme me viendra dire a Dieu, dit-il, qu'il dîne avant que de venir icy. » (*Arch. des aff. étrang., France*, t. V, fol. 171.)

[1] Cette phrase fait, sans doute, allusion aux projets de Mlle de la Fayette et aux intrigues de ses parents.

[2] Nous ne savons comment la phrase doit se terminer, car la feuille a été coupée à cet endroit par le relieur qui a réuni les différentes lettres de ce volume. Nous n'avons aucune autre indication sur l'indisposition probable de Richelieu.

[3] C'étaient les dernières troupes françaises restées en Hollande après la désastreuse campagne de Flandre en 1635. Elles étaient placées sous les ordres du maréchal de Brézé. Dès le commencement de décembre 1635, celui-ci se plaignait du manque d'argent dans lequel on le laissait, et Louis XIII ordonnait au surintendant de subvenir aux besoins de ce corps d'armée. (V. ci-dessus, une lettre du 3 décembre.) Cependant, à la fin de janvier, le maréchal de Brézé se plaignait encore, et nous ne le trouvons pas encore contenté au milieu de mars. En lui répondant le 30 janvier, Richelieu l'informait pourtant de l'envoi de l'argent qu'il avait réclamé. (*Papiers de Richelieu*, t. V, p. 411.) Mais, nous l'avons déjà vu, l'administration était à organiser entièrement. A ce moment, rien n'était fait encore complétement et rien ne marchait.

recrues lequel vous pouvés envoyier a M. de Bulion pour luy faire voir cōme je prens cette afaire a cœur.

Je suis en peine de vostre santé cest pourquoy jenvoye ce gentillome pour men aporter des nouvelles.

Vous aurés seu par le card^al de la Valette ce que nous fimes ier pour les cartiers.

Jeuse esté ier a Ruel sans que le duc Bernard vous aloit voir. — Louis. — (*Ibid.*, fol. 175.) — (*Original.*)

CXXXII

De St Germain, ce 23 Mars 1636.

Dès que je vis M^r des Noyiers[1] et Bellesence il me souvint sur le Champ de ce que vous maviés dit il y a 3 semaines jen ay rendu graces au bon Dieu dès ce matin après la cōmunion je le feroy encore cette après dinée[2].

Jatandroy M^r des Noyiers pour savoir les troupes qui sont les plus prestes a marcher.

Les Suises qui sont a Bar et Toul sont prets a se débander faute de argent si il ny est pourvu promtement je crains que tous sen soit alé quand la montre arivera je me réjouis de quoi vous vous portés bien je suis aussi en parfaite santé. — Louis. — (*Ibid.*, fol. 176.) — (*Original.*)

CXXXIII

De St Germain, ce 30 Mars 1836.

Je vous envoye la lettre pour mon frère laquelle jay escrite de

[1] Sublet des Noyers avalt, depuis le 12 février, remplacé Servien comme secrétaire d'Etat de la guerre. Ce dernier, victime d'une intrigue de cour, avait été relégué à Angers, sans pourtant être disgracié, car la lettre qu'écrivit Richelieu aux membres du présidial d'Angers, à cette occasion, est remplie de témoignages d'estime à l'égard de l'ancien secrétaire d'Etat. (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 420.)

[2] « Le soir du 22, le sieur Belsence, aide de camp, apporta au roi la nouvelle de la prise du général Colorado et défaite de ses troupes par le marquis de la Force. » (V. *Gazette de France* du 29 mars.) Ce petit combat avait eu lieu entre Baccarat et Raon-l'Etape. D'après la relation, évidemment exagérée, qu'en donne la *Gazette* du 25 mars, les impériaux, qui étaient au nombre de deux mille, laissèrent sur le champ de bataille mille des leurs et entre les mains des Français quatre cents prisonniers. Quant à ceux-ci, la *Gazette* affirme qu'ils ne perdirent dans cette affaire que trente ou quarante hommes. Dès le 25, Richelieu adressait au maréchal de la Force des félicitations pour le succès obtenu par son fils et la prudence avec laquelle celui-ci s'était conduit. Le 2 avril seulement, il écrivit dans le même but au marquis de la Force ; mais, cette fois, sa lettre était accompagnée des compliments que devait répéter au vainqueur le même gentilhomme, M. de Belsence, qui avait apporté à Saint-Germain la nouvelle du combat. (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, pp. 968 et 969.)

ma propre main vous le pouvés dire au Sr de chavigny[1], les gens du duc Bernard ont passé la meuse et sont venus dans le barois ou ils ont pris plus de 300 chevaux dans les vilage et 19 des plus riches laboureurs du pais lesquels ils ont mené à Aden Chasteau puis leur ont fait paier rason cōme enemis, ils sont ausi venus jusques aux portes de Bar pour prendre des bourgois pour leur faire le mesme traitement ceux de la ville sont sortis sur eux lesquels en ont pris quelques-uns prisonniers, si on soufre quils passent la meuse ils pilleront tout le Barrois et la Champagne jusques vers Chaalons[2].

Je me porte bien graces au bon Dieu — Louis. — (*Ibid.*, fol. 178.) — (*Original.*)

CXXXIV

De St Germain, ce 1er avril 1636.

L'ambeur de Holande mest venu voir ce matin pour me représenter la grande nesecité ou sont mes troupes qui sont par dela je luy ay promis dy faire pourvoir promtement cest pourquoy vous en parlerés a Mrs de Bulion et Boutilier cōme il faut[3].

La recrue de Normandie part demain de mante laquelle est composée de 1290 hōmes fort bons si on ne pourvoit à leur subsistance en arrivant tout se débandera.

La bloguerie est toujours après moy pour son payement vous en parlerés à M. des Noyiers pour savoir ce que c'est il est

[1] On sait que Chavigny était le chancelier de Gaston. Cette lettre, destinée à Monsieur, avait été préparée par le cardinal et était écrite dans le seul but de lui rendre service, puisqu'il ne s'agissait que de reprocher au duc d'Orléans sa conduite envers un de ses officiers, qui était en même temps fort bien auprès de Richelieu, ce que Monsieur savait. C'était, on le conçoit, une raison suffisante pour que ce dernier suspectât sa fidélité; mais le cardinal n'entendait pas laisser maltraiter ses dévoués, et il savait les défendre, comme on le voit, même contre le frère du roi. Ce dernier, du reste, était toujours prêt à trouver mauvais les actes de son frère. Dans cette lettre, dont il acceptait bien tous les termes, puisqu'il s'était donné la peine de la copier entièrement, il lui parlait assez vertement: « J'impute votre procédé, disait-il, à de mauvais esprits dont jay chargé le sieur de Chavigny de vous parler de ma part. Telles gens sont des pestes auprès de personnes de vostre qualité, quand jen recognois auprès de moy jy remédie en les esloygnant le plus promptement possible que je puis, c'est ainsy que vous en devés user pour vostre bien et pour mon contentement. » (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 437.)

[2] Voyez, plus loin, une lettre du 22 avril.

[3] Le 2 décembre précédent, Richelieu écrivait déjà à Louis XIII que, selon le maréchal de Brézé, qui commandait les dernières troupes françaises restées en Hollande, ces soldats demandaient « l'aumosne et mouraient de faim. » (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 367.) Et cependant, le 15 avril, rien n'était fait pour ces malheureuses troupes, et le cardinal se plaignait au roi de ne pouvoir leur payer la solde qui leur était due. (*Idem*, t. V, p. 441.)

hōme qui sert bien et méritte que on preigne soin de luy[1]. — Louis.

Jay fait ce mémoire cōme il est afin que vous le faciez voir à M. de Bulion si vous le jugés a propos. — Louis. — (*Ibid.*, fol. 179 et 180.) — (*Original.*)

CXXXV

De Pontoise, ce 8me avril 1636.

Vous saurés par ce porteur lieutenant de mon cousin le Duc de St Simon cōme les 7 compnies de cavalerie de Holande que nous avions mandées sont repassées il lest nécessaire de leur faire donner un peu dargent et une garnison pour les remettre nestant a présant en estat de servir la plus part de leurs chevaux estant morts ou très mal menés[2]. — Louis. — (*Ibid.*, fol. 181.) — (*Original.*)

CXXXVI

De Chantilly, ce 14me Avril 1636,
a 2 heure aprés midy.

Je trouve très bon que la ferté Senectere face le voyage Dangleterre[3] ainsi que Mr Boutilier me la mandé je ne luy ai rien dit de ce que son père a mandé.

L'ambr Dangleterre[4] ma fort pressé pour avoir réponse sur un mémoire quil a baillé a Mr de Chavigny ou pour le moins savoir en quel temps il la pourra avoir parce quil dit que Mr de Chavigny luy dit en partant que son père luy baileroit réponce dans 2 jours après quil vous lauroit faite voir ce qui na esté fait qui

[1] V. plus haut, une lettre du 14 mars. Quelques jours après, Richelieu écrivait aux surintendants à ce sujet : « Il y a longtemps, disait-il le 5 avril, que j'ay conjuré Messieurs les surintendants de vouloir donner une après-disnée pour vuider toutes les prétentions de tous les étrangers qui sont particulièrement à la solde du roy ; je ne parle pas de M. le duc Bernard, où ces messieurs ont travaillé, mais de tous les autres. » (*Papiers de Richelieu*, t. V, p. 440.)

[2] Malgré cette recommandation, Louis XIII était encore obligé d'écrire le 29 juin aux surintendants, pour leur recommander ces troupes : « Les troupes qui sont revenues de holande, leur disait-il, nont encor rien receu pour leurs recrues, ce qui est du tout nesessaire, cest pourquoy vous y ferés diligemment pourvoir. » (*Arch. des aff. étrang.*, *France*, t. V, fol. 217.)

[3] « Il partit le 17, dit la *Gazette* du 19 avril, vers leurs majestés Britanniques de la part du roi pour se conjouir de la naissance de la petite princesse dont la reine d'Angleterre est naguère accouchée. » Il s'agit de la princesse Elisabeth, née à la fin de 1635, fille de Charles Ier d'Angleterre, et qui mourut le 8 septembre 1650.

[4] D'après la *Gazette*, il était venu à Chantilly le matin du 14 avril.

est la cause que il me presse pour savoir le temps qui la poura avoir ayant deja mandé au roy son maistre la réponce que luy avoit faite Mr de Chavigny je luy ay répondu que je escrirois a paris afin que on vit le temps que laditte reponce seroit preste pour me la faire voir et en suite luy dire le temps quil la pourroit avoir.

Il ma parlé pour la révision d'un procès qui a esté jugé au conseil touchant le vesseau que du Chellart a pris a la coste du Maroc.

Il ma parlé ensuite de 7 anglois vesseaux que M. de Mantes a arestés a Marseille pour les faire relascher et a finy son audiance par me prier que on donast des comisaires pour diverses afaires de marchans dont il est chargé.

Je luy ay dit sur ces 3 derniers points que je vous escrirois afin que on rendist justice a qui il apartient sur ces 3 derniers afaires.

Le Nonce ma veu[1] qui ma parlé de 4 lieux que lempr avoit choisis pour foire une assemblée pour la paix savoir Spire trente ausbourg et Constance je luy ay dit que nous en avions proposé quelques autres il ma dit sur cela cestoit liege ou cologne je luy ay dit ouy ensuite de quoy il ma prié que Sa Sainteté put savoir promtement le lieu que je désirois je luy ay dit que je y penserois un peu et en aviserois avec ceux de mon conseil puis je luy ferois savoir mon intention[2].

Je vous envoye dans ce paquet une lettre que jay reseu de mon frère jay remis le porteur a luy faire réponce dans deux jours laquelle vous me envoyerois avant ce temps la[3].

[1] Il était venu aussi le matin de ce même jour à Chantilly.

[2] La France, l'Allemagne et l'Espagne feignaient à cette époque de désirer la paix, tout en armant de plus en plus et en se préparant pour la prochaine campagne. Le pape, de son côté, tentait par tous les moyens de faire commencer des négociations sérieuses. La guerre, dans les conditions où elle se faisait alors, était, en effet, préjudiciable au dernier point au Saint-Siége, et Urbain VIII eût préféré voir les puissances catholiques s'unir entre elles contre les hérétiques ou les infidèles, plutôt que de se déchirer mutuellement. Les alliances de la France avec les protestants d'Allemagne et avec les Hollandais faisaient surtout souffrir ce pape, qui de tout temps s'était opposé à ce qu'elle suivît une politique qui lui semblait compromettre les intérêts de toute la chrétienté. Quoi qu'il en soit, Cologne fut adoptée par le pape et les Espagnols comme lieu de réunion pour y traiter de la paix. Le 23 août, la *Gazette* annonçait l'arrivée prochaine des plénipotentiaires dans cette ville. Vers la même époque, Richelieu rédigeait l'Instruction destinée aux représentants de la France au congrès. (V. cette Instruction, *Bibliothèque nationale, Fonds Fontanieu*, portefeuille 83, pièce 13.) Cette réunion n'eut pas lieu en 1636, et on sait que l'Europe dut attendre la paix jusqu'à la conclusion du traité de Westphalie en 1648.

[3] Cette réponse à Monsieur dut être envoyée le 18, en même temps que la lettre que Richelieu lui écrivit ce jour-là. M. Avenel n'a pas découvert la réponse en question, mais il est évident qu'elle dut être faite, puisque le cardinal y fait allusion dans une lettre à Chavigny, du même jour 18 avril. (V. *Papiers de Richelieu*, t. V. pp. 442 et 444.)

Jay pris deux loups ce matin avec grand plesir[1] et me portes fort bien graces au bon Dieu. — Louis. — (*Ibid.*, fol. 182.) — (*Original.*)

CXXXVII

Mon cousin, M. de Coalin mayant dit quil vous aloit trouver je lay chargé de ce mot pour vous aseurer toujours de la continuation de mon affection et de limpatiance que jay de vous voir quand mes afaires vous le pouront permettre. Je dōne demain audiance a Mrs du clergé[2] jay cōmandé a M. Darcourt de partir diligemment ce quil ma promis de faire[3] le Secrétaire de Parme[4] ma veu ce matin pour presser le secours de son maistre je luy ay dit que nous avions fait toutes les choses posibles pour le haster, ma santé va très bien je prie le bon Dieu de tout mon cœur que la vostre soit telle que je la désire et quil vous tienne toujours en sa ste garde.— Louis.— A Chantilly ce 19 avril 1636. — (*Ibid.*, fol. 183.) — (*Original.*)

CXXXVIII

Mon cousin, on ma dit que le duc Bernard doit venir demain icy cy jay quelque chose à luy dire pour son afaire je vous prie de me le faire savoir auparavant quil arive icy[5] jay fait réponce a ce que ma aporté M. de Bordeaux par luy mesme[6] aseurés vous toujours de mon affection. — Louis. — A Chantilly, ce 20 avril a midy 1636. — (*Ibid.*, fol. 184.) — (*Original.*)

[1] La *Gazette de France* du 19 avril dit que le 14 avril, dans « l'*après-dinée* le roi mena le nonce à la chasse au loup qui fut heureuse. » Nous le voyons, elle s'est légèrement trompée sur ce point.

[2] Voir plus loin une seconde lettre du 20 avril.

[3] Le comte d'Harcourt avait été nommé, le 9 avril, général de l'armée navale, destinée à opérer dans la Méditerranée et à tenter de reprendre les îles de Lérins aux Espagnols. L'archevêque de Bordeaux avait été nommé chef du conseil de marine de l'expédition. (V. la *Gazette de France* du 19 avril.) Le comte d'Harcourt devait, ainsi que son collègue, aller à l'île de Ré attendre le duc d'Orléans, qui faisait partie de l'expédition. Malgré l'ordre formel du roi, le comte ne partit que le 1er mai. (V. *Gazette* du 3 mai.)

[4] Le comte Scoti, qui avait accompagné son maître en France et y était resté après le départ de celui-ci, pour défendre ses intérêts.

[5] Le 16 avril, Louis XIII avait accordé au duc de Weimar une pension de 150,000 livres pour le récompenser de ses services et l'attacher plus étroitement à la France. Le duc de Weimar vint, en effet, le même jour à Chantilly pour faire ses adieux au roi avant de partir pour l'armée. (*Gazette* du 26 avril.)

[6] L'instruction qui lui fut donnée avant son départ est datée de ce même jour 20 avril. (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 970.)

CXXXIX

De Chantilly, ce 20 avril 1636.

Jay ouy Mrs du clergé auxquels jay respondu de mot à mot suivant vostre mémoire[1] M. de Bordeaux vous dira ce qui cy est passé.

Je suis très ayse que lafaire du duc Bernard soit sur le point destre achevée jay parlé au Prest du Bernet cõme vous me laviez mandé[2].

Il y a huit jours que M. de Souvray ma dit que vous vouliés quil aloit voir larmée navalle je luy dis que je le voulois bien et en suis très ayse[3] je suis très ayse de la confirmation que cette persone donne de quelque bon succès je essoyeroy a me randre digne des grâces quil plait au bon Dieu de me faire tous les jours.

Jay brûlé vostre mémoire. — Louis. — (*Ibid.*, fol. 185.) — (*Original.*)

CXL

De Chantilly, ce 22 avril 1636.

Jay parlé au duc Bernard des désordres que font ces troupes et de ce quils ont enlevé une des compnies de Canillac, il ma tesmoigné en estre extresmement fasché et ma dit quil avoit desja escrit pour faire tout rendre et que la faute venoit que celuy quil avoit laisé pour comander ses troupes nestoit pas assés absolu et que dès quil seroit retourné quil empescheroit bien ces désordres.

[1] Ce paragraphe donne une date certaine à ce mémoire de Richelieu, destiné à être lu par le roi aux députés du clergé. M. Avenel n'ayant, sur ce point, aucun document pour le guider, l'avait daté du 25 avril, parce que ce jour-là le cardinal alla trouver le roi à Chantilly. Cette lettre de Louis XIII détruit d'ailleurs la base d'argumentation de M. Avenel, car il est évident que Richelieu n'assistait pas à cette entrevue, puisque le roi lui apprend ici qu'elle a eu lieu.

[2] Toute cette lettre est une réponse à un mémoire de Richelieu, que M. Avenel a daté de la fin d'avril. La véritable date doit être le 19 ou 20 avril. (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 453.) Le président de Bernet était président du parlement d'Aix. Dans son mémoire, Richelieu annonçait au roi que ce magistrat irait prendre congé de lui avant de retourner en Provence.

[3] « Si le roi estime à propos, disait Richelieu dans le mémoire, d'envoyer quelqu'un de sa part en son armée navale pour la voir et encourager tout le monde de sa part, on m'a dit que M. Souvré ne seroit pas fâché de faire ce voyage. » Ce personnage était Jean de Souvré, marquis de Courtenvaux et fils du maréchal de Souvré, ancien gouverneur de Louis XIII. Jean de Souvré fut, pendant quelque temps, gouverneur de Touraine. Sa petite-fille, Anne, épousa Louvois en 1662. Voir, au sujet de son projet de voyage, la lettre suivante et une autre du 28 avril.

Il ma parlé du desain quil avoit de se raprocher du conté je luy ay dit les raisons portées dans vostre mémoire qui sont le besoin que jay de faire passer des troupes et des munitions de guerre par la Suise pour les envoyier aux grisons avant que faire aucune rupture avec la conté ce quil a fort aprouvé je luy ay parlé en suitte du desain de reprendre la place de la moselle et faire un efort de costé ce quil ma tesmoigné aprouver mais je voy bien par son discours que il voudroit bien vers Oulme ou Constance [1] il ne ma point parlé de son traité ny moy a luy je luy ay fait part des nouvelles de Liége et de ce que ses troupes qui étoient avec M. de Turene avoient fait de quoy il a tesmoigné grande joye [2].

Je luy ay fait la meileure chère que je puis on ma fait cognoistre quil desiroit extresmement me bailer la serviette a mon disner ce qui a esté fait de quoy il a tesmoigné grand contentement a plusieurs a qui il a parlé depuis, pour changer de discours M. de Souvray est venu a moy me dire quil croyoit que je nentendois pas quil fit ce voyage a ses dépens et que pour cet effect il faloit que jescrivisse a M. de Bulion de luy doner de largent contant pour faire son voyage je luy ay dit que je le feroy 2 heures après jay reseu vostre lettre qui sera cause que je le remettray jusques a vostre venue je croy que ce voyage nest que pour avoir de largent et des lettres destat cōme vous avés très bien dit ce que je savois bien et que je navois osé vous escrire je ne say si je vous ay desja escrit ou non de vostre bōne œuvre qui est de faire comandement par le chevalier du guet a labesse de St Pierre de Mets qui est a paris de ce retirer en son abaye on dit quelle vit dans paris avec grand scandalle.

Jacorde a M. de Bulion le prioré quil me demende pourveu que vous jugiés que la persone pour qui il le demende en soit capable

Le duc Bernard ne sen ira que jeudy dicy [3] je me resjouis extresmement de vostre aproche a reaumont [4] je ne manqueroy de

[1] Nous lisons dans la *Gazette* du 12 avril : « L'archiduchesse du Tyrol avoit eu ordre de l'empereur de donner quartier sur ses terres à trois régiments allemands ; mais l'évêque de Constance, après lui avoir remontré la grande ruine qu'avoient apportée au pays ceux de l'année dernière, s'y est opposé, et résolut de leur en disputer l'entrée avec la milice du pays, si on l'y vouloit forcer. »

[2] Le vicomte de Turenne avait battu quatre régiments impériaux qui assiégeaient le château de Sancy, avait ravitaillé ce château et fait un grand butin. (V. *Gazette de France* du 26 avril.)

[3] Le 29, le duc de Weimar prit congé de la cour de France. (*Gazette* du 3 mai.) Néanmoins, ainsi que nous le verrons plus loin, il ne partit point encore pour l'armée.

[4] « Le cardinal, venu à Paris le 22, alla à St-Brice le 24 et de là à Royaumont. » (*Gazette* du 26 avril.)

vous aler voir samedy nous parlerons de la faire de brehart a la première vue. — Louis. — (*Ibid.*, fol. 186.) — (*Original.*)

CXLI

De Versaille, ce 24 avril 1636.

Je me resjouis extresmement de quoy vostre fiebvre ne revint point ier si je neusse seu le mémoire de ce cette nuit jeuse fait fort froit a M. le prince mais a cette heure je luy feroy très bōne et lechauferoy cōme il faut a lafaire des illes.

Jay dōné tout lordre pour le deuil de lamp^reur^.

Madame de Rohan nest point venue si elle vient je luy feroy bone chère il faut songer a faire de bons choix pour les creches vaquants.

Vervins doit venir aujourduy je luy parleroy cōme il faut.

Je recognus ier par le discours du duc de Veimmar que il ne fait pas estat de partir si tost je croy quil est nessesaire de le presser.

On me vient de dire que Vervins est arivé je parleroy a luy dès que je le verroy. — Louis. — (*Ibid.*, fol. 187.) — (*Original.*)

CXLII

Mon cousin, jentendis ier au soir fort au long le s^r^ Prioleo [1] qui ma fait entendre les nécessités de cette armée qui sont le pain et les recrues pour le pain je vous prie den parler de ma part a M. de Bulion cela estant du tout nessesaire et quil est besoin que ledit Prioleo emporte des lettres de change pour cet effet [2], pour les recrues il faut faire escrire a ceux qui les font de les haster, M. le duc de Veimmar est party dicy très satisfait de moy et ma tesmoigné quil maloit servir de bon cœur et quil feroit merveilles, Montozier [3] sachant qu'il y avoit une de ses compag^nies^ vacante dans son reg^t^ vint icy a la haste me la demander je luy ay acordé ne sachant pas que M. de Rohant la demandoit pour un lieutenant qui a toujours très bien servy, cest pourquoy vous dirés a M. des Noyiers quil ne lexpédie point a celuy pour qui Montozier l'avoit demandée et quil lexpedie a celuy pour qui M. de Rohan la demande nomé clavaut

[1] Prioleau, secrétaire du duc de Rohan. Il était arrivé à Paris le 22, apportant des nouvelles du duc.

[2] Le 12 mai, Richelieu écrivait au roi que l'on venait d'envoyer « cent mille francs à M. de Rohan pour le pain. » (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 459.)

[3] Charles de Sainte-Maure de Montausier, qui épousa plus tard, en 1645, la célèbre mademoiselle de Rambouillet. Il devint duc et pair en 1664.

je finiroy celle cy en vous aseurant toujours de mon afection. — Louis. — A Chantilly, ce 26 avril 1636. — (*Ibid.*, fol. 188.) — (*Original.*)

CXLIII

Je trouve très bon que M. de Souvray ne face point ce voyage je croy que ayant des lettres destat il a tout ce quil luy faisoit dezirer cette comicion.

Le marquis de Villeroy[1] servira très bien en larmée de M. le Prince et je le trouve très apropos.

Je me resjouis de la venue de Mr de Chavigny[2] pour apprendre par luy en quelle disposition est mon frère.

Jiroy demain vous voir sur les 2 heures après midy[3]

Je me porte bien grâces au bon Dieu. — Louis.— De Chantilly, ce 28 avril 1636. — (*Ibid.*, fol, 189.) — (*Original.*)

CXLIV

De Versaille, ce 29 avril 1636.

Je ne manqueroy de me randre samedy a Ruel a 2 heures après midy pour vous voir.

Je parleroy a M. de la force.

Je diroy à la reyne quelle dōne le tabouret a la fille de madame de la trimouille.

Je ne parleroy a persone de lafaire du cardinal de la Valette ce pour les raisons que vous me mandés.

Si vous nestiés proche de mesrs des finances tout demeureroit en errière.

Le père Monot[4] me doit venir demain dire adieu a X heures du matin si vous savés que il me veille parler de quelque chose

[1] Nicolas de Neufville, marquis de Villeroy. Maréchal de camp en 1624, il fut gouverneur de Pignerol de 1631 à 1635. Il combattit ensuite dans toutes les campagnes qui suivirent, et devint lieutenant général en 1643 et maréchal de France en 1646. Gouverneur de Louis XIV, il fut nommé duc et pair en 1663 et mourut en 1685.

[2] Il arriva le 1er mai. (*Gazette* du 10 mai.)

[3] Il n'y alla pas, ainsi que l'indique la lettre suivante.

[4] Pierre Monod, jésuite, confesseur de la duchesse Christine de Savoie, sœur de Louis XIII. Il était venu à Paris avec le projet de tenter, pour la première fois, d'obtenir pour la maison de Savoie les honneurs de la royauté. Ayant échoué dans sa mission, il profita de sa présence en France pour conspirer contre Richelieu. Mais celui-ci, qui le surveillait, le renvoya à Turin et devint dès lors un ennemi dangereux pour lui. En 1640, il le fit enlever et enfermer à Pignerol. La mort de Richelieu ne délivra pas le prisonnier, qui mourut à Miolans en 1644.

dafaire je vous prie de me faire savoir ce que jay a lui repondre. — Louis. — (*Ibid.*, fol. 190.) — (*Original.*)

CXLV

Mon cousin, le frère du gouverneur de guize vient dariver lequel ma aporté un oizeau pour héron du card[al] infant qui a esté pris proche de guize il ma dit que toutes les troupes tant cavalerie que infanterie qui estoit sur cette frontière tirent vers le Luxembourg et quil ne reste dans les places que les garnisons ordinaires, le gouverneur de bohain alent a la guerre avec 80 chevaux et 160 hōmes de pied ont esté chargés par 300 chevaux des enemis lesquels ont tué toute linfanterie pris le gouverneur de bohain prisonnier la cavalerie cest sauvée de vitesse je prie Dieu que ce soit la une partie de ce qui doit ariver a nos troupes M. des noyers vous parlera de quelque chose que demande ledit frère du gouverneur de Guize pour la subsistance de la cavalerie qui est la en garnizon sur quoy vous ordonnerés ce que vous jugerés à propos jay escrit dès le jour de la cention a M. le chancelier la lettre qne vous savés[1] tous les vieux reg[ts] ont tous qui 300 qui 400 hōmes plus quil ne leur faut cest grand domage de lesser perdre tout cela si on ne leur veut lesser il les faudroit faire doner aux autres reg[ts] qui ne sont pas complets assurés vous toujours de mon afection qui durera éternellement. — Louis. — A Chantilly, ce 5 may 1636. — (*Ibid.*, fol. 191.) — (*Original.*)

CXLVI

De Chantilly, ce 1er mai 1636.

Jay remis le touchement des malades a la my aoust soubs prétexte de la peste qui est a Paris et en plusieurs vilages[2] jay doné ordre pour laumosne extraordinaire laquelle javance sur mes menus plaisirs mais il faudra que M. de Bulion me renbource.

Je trouve très bon la proposition pour M. de Bouilon tant pour la lieutenance généralle soubs M. le conte que pour lordre du St Esprit pourveu que je puise faire le dernier sans contrevenir

[1] Dans cette lettre, Louis XIII se plaignait des vexations dont les gens de guerre accablaient les habitants des pays qu'ils parcouraient et engageait le chancelier à faire châtier sans pitié ceux qui seraient reconnus coupables. (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 455.) L'Ascension, jour où fut écrite cette lettre au chancelier, tombait le 1er mai en 1636.

[2] Cette résolution fut publiée à son de trompe par les rues de Paris le 10 et annoncée par la *Gazette* du 17 mai.

a mes veux et le tout à condition qui se déclarera catolique auparavant[1] je trouve bon ausi que on face revenir le halier, pour Vobecourt il est bon de le lesser à chaalons y pouvant servir utilement.

Le bruit court icy que 800 croates se sont venus rendre et quils sont proches de troie plusieurs men ont parlé je nay pas fait semblent de savoir quil y eut nul traité avec eux je vous prie me mender si cette nouvelle est vraye ce que jay peine a croire a cause de ce que Mayolas a mandé.

Je fais estat de partir lundy dicy pour aler a Versaille ou je seroy 5 ou 6 jours et après aler a fontenebleau[2] si vous jugés que mes afaires me le puisent permettre ma santé va fort bien graces au bon Dieu.

Jacorde a Espenan la charge quil me demande[3]. — Louis. — (*Ibid.*, fol. 192.) — (*Original.*)

CXLVII

Mon cousin, je vous envoye le vieux bellevue lequel javois envoyé a la frontière de Picardie pour traiter avec le gouverneur d'une place quil vous dira je voy lafaire en assez bon estat quand vous laurés entendu vous luy dirés ce quil aura a faire la dessus celle-ci nestant a autre fin je prieroy le bon Dieu de tout mon cœur quil vous tienne toujours en sa s^te^ garde. — Louis. — A Chantilly, ce 10 may 1636.

Je vous envoye dans ce paquet la reponce que M. de Bulion ma faite. — (*Ibid.*, fol. 193.) — (*Original.*)

CXLVIII

De Fontenebleau, ce 21 mai 1636.

Je suis bien fasché de la mauvaise humeur du duc Bernard jay peur que ce soit des gens mal affectionés qui sont a paris qui ly mettent cest pourquoy le plus tost que on pourra le faire partir sera le meilleur[4].

[1] Le 12, Richelieu répondait à ce sujet : « Nous avons avisé de renvoyer M. de Bouillon en Hollande pour les raisons que M. de Chavigny dira demain au matin à V. M. à son lever. Il ne recevra point maintenant l'honneur qu'il vous plaît lui faire de vostre ordre ; il a communié à cette Pentecôte et est catholique zélé. » (*Papiers de Richelieu*, t. V, p. 460.)

[2] Le roi alla à Versailles le lundi 12 mai et le 13 à Rueil, où il y eut conseil. Il partit de Versailles pour Fontainebleau le 17.

[3] Roger Bostot d'Espenan était un gentilhomme dévoué à Richelieu, qui l'aimoit beaucoup. A cette époque, d'Espenan avait demandé un emploi dans l'armée du prince de Condé en Bourgogne.

[4] Le 19, le cardinal avait écrit au roi : « Le duc Bernard est toujours in-

Pour lafaire de Hagnau il ne se peut faire autre chose que dy envoyer le card^al de la Valette [1].

Je croy que la cavalerie qui est passée au conté est pour empescher les courses que les Suède y ont deja faites (cōme ma dit le marquis de la force) et non pour faire grande opposition à nostre armée le nombre de 1200 chevaux nestant asés bastant pour cela cela fait voir quils nont pas grandes troupes vers brisac puis qui se servent de celles de Luxembourg pour secourir le conté [2].

Je suis en peine de lafaire de Coblens et ny voy pas guère de moyen dy remedier [3] il faut savoir au vrai si le duc Charles est à St Avol [4] je suis bien marry que lafaire de Brehart nest reusy.

Je trouve très bon de faire le vœu a la fason que vous me le mandés dans vostre mémoire du 19 may 1636 [5].

Je ne mengageroy point pour leveche de grasse que je nay vostre avis [6].

Je me porte très bien grâces au bon Dieu auquel il faut bien recomander toutes nos afaires puis il en disposera selon sa s^te volonté.

Je vous prie me mander quelles nouvelles il y a du costé de Rocroy.—Louis.—(*Ibid.*, fol. 194 et 195.)—(*Original.*)—(*Ibid.*, 1636, janvier à mai, fol. 414.) — (*Copie.*)

CXLIX

De Fontenebleau, ce 30 may 1636.

Je vous envoye dans ce paquet une lettre de bellevue avec un petit billet qui est dedans que jay resue par son fils qui vous

disposé et qui plus est en assez fascheuse humeur. » (*Papiers de Richelieu*, t. V, p. 466.)

[1] Haguenau était pressée par les impériaux. Richelieu, dans la même lettre, informait le roi que le cardinal de la Valette allait tenter de secourir cette ville. (*Ibid.*)

[2] Le cardinal, toujours dans le même rapport, apprenait au roi que 1,200 cavaliers espagnols étaient passés du Luxembourg en Franche-Comté. (*Ibid.*)

[3] Coblentz, abandonnée depuis la retraite du cardinal de la Valette vers Metz, était dans un état désespéré. Cette ville se rendit dans les derniers jours du mois de mai.

[4] C'était seulement sur un on-dit que Richelieu annonçait la présence du duc à Saint-Avold.

[5] Richelieu avait proposé au roi d'offrir à Notre-Dame de Paris une lampe d'argent et de fonder à cette occasion un service perpétuel en l'honneur de la Vierge et afin d'obtenir sa protection dans la guerre contre les Espagnols. Une copie de ce vœu de Louis XIII se trouve aux affaires étrangères. (*France*, t. XVI, pièce 60.)

[6] C'est à Antoine Godeau, qui fut de l'Académie française, que Richelieu accorda l'évêché.

rendra ce paquet, vous verrés lestat ou est lafaire cest pourquoy je ne vous en parleroy pas davantage.

Jay comancé la nostre dame que M. de Chavigny ma demandé de vostre part laquelle sera achevée demain sil plait a Dieu [1].

Ma santé va toujours bien. — Louis.

Mon frère sera mercredy icy [2]. — (*Ibid.*, t. V, fol. 196.) — (*Original.*)

CL

De fontenebleau. ce 4 juin 1636.

Jay veu le mémoire qui vient de la conté par ou je voy que tout comance bien jespère que le bon Dieu nous en donnera bōne isue cōme ausi en toutes nos autres armées [3].

Je suis très ayse que nostre armée de holande repasse il me semble quil est a propos de comander aux cap^nes^ de cavalerie qui en sont de aler présentement tenir leurs recrues prestes pour renforcer leurs comp^nies^ quand elles ariveront afin que elles soient bien tost en estat de servir autrement elles seront 2 mois dans les garnisons a manger le peuple sans rien faire [4].

Pour le père Rigaut je trouve bon cette proposition mais je nantendroy point de sermon que a la my aoust et a la tousains et en avant cest pourquoy si il faloit que jentendisse le sermont tous les dimanches et festes entre cy et la ,ela menbaraseroit fort [5].

[1] C'est, sans doute, à une retraite faite à l'occasion de son vœu que Louis XIII fait allusion ici. La *Gazette* du 31 mai dit que « le roi ne laissa passer aucun jour de cette semaine sans assister au salut. » Or le 1er juin était un dimanche.

[2] Il arriva, en effet, à Fontainebleau le mercredi 4 juin.

[3] Tout ceci répond à un mémoire de Richelieu du 3 juin. Dans ce Mémoire, le cardinal annonçait au roi l'arrivée d'un courrier venant de Franche-Comté et apportant des nouvelles de ce pays. Le prince de Condé assiégeait à ce moment la ville de Dôle, dans laquelle s'étaient renfermés l'archevêque et les membres du parlement de Besançon. Cette nouvelle explique la satisfaction exprimée par Louis XIII. Ce siége, d'ailleurs, n'eut pas un heureux résultat, puisque le prince de Condé fut obligé de le lever le 15 août suivant.

[4] Dans un rapport précédent, daté du 27 mai, Richelieu annonçait que les dernières troupes françaises qui se trouvaient en Hollande allaient revenir en France. (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 473.)

[5] Dans un rapport du 3 juin, Richelieu, parlant du P. Rigaut, supérieur des Carmes de Paris, disait au roi « qu'il étoit à propos de lui donner le brevet de prédicateur du roi et lui dire qu'il le retenoit pour prêcher les dimanches de ce carême devant lui... » Par mégarde on avait écrit : « les dimanche et ce carême. » C'est ce grand nombre de sermons que cette dernière version lui promettait qui effrayait Louis XIII. Du reste, dès le lendemain 5 juin, Richelieu rectifiait dans un nouveau rapport les termes mal copiés de celui du 3 juin et s'excusait de la méprise qui avait été faite. (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, pp. 476 et 478.) La *Gazette* nous apprend que le P. Rigaut ne commença ses sermons qu'à la Toussaint.

Je me porte bien graces au bon Dieu.

Jatans mon frère ce soir.— Louis. — (*Ibid.*, fol. 197.) — (*Original.*) — (*Ibid.*, 1636, juin à septembre, fol. 9.) — (*Copie.*)

CLI

De St Germain, ce 8 juin 1636.

Jay veu la lettre que vous escrivés à M. de Brezé laquelle est très bien[1].

Je parleroy a bellefons cōme il faut je vis ier derlac[2] a qui je fis tres bone chère et luy temoigne grande satisfaction du Duc de Veimmar.

Je parleroy a lenvoyé de hesse cōme vous me mandés[3].

Je ne partiroy que lundy pour fontenebleau et lavois dit dès ce matin a Mr de noyiers pour vous le dire. — Louis. — (*Ibid.*, t. V, fol. 198.) — (*Original.*)

CLII

Mon cousin, je vous envoye dans ce paquet un mémoire de quelques pansées que jay eues depuis les bonnes nouvelles que vous mavés envoyées vous en prendrés ce quil y aura de bon et rejetterés ce que vous ne trouverés a propos celle cy nestant a autre fin je prieroy le bon Dieu de tout mon cœur quil vous conserve et garde ausi long temps que je le désire[4].— Louis.— A Tigery, ce 16 juin[5] 1636. — (*Ibid.*, fol. 199.) — (*Original.*)

CLIII

Mon cousin, je vous envoye un lieutenant de navaille lequel est très bien instruit de tout ce qui se passe a Dolle Breauté nest point blessé mais il y a force autres capnes de Picardie et des meileurs, celle cy nestant a autre fin que je prieroy le bon

[1] Cette lettre n'a été trouvée ni par M. Avenel, ni par nous, et nous ignorons quel pouvait en être le sujet.

[2] Jean-Louis d'Erlach était lieutenant du duc Bernard de Saxe-Weimar.

[3] Nous n'avons pas non plus la lettre de Richelieu, à laquelle Louis XIII fait allusion ici.

[4] Nous n'avons trouvé ni la lettre de Richelieu ni le Mémoire écrit par le roi.

[5] La *Gazette* du 21 dit que « le 14 le roi partit de Fontainebleau et alla coucher à Tigeri ; le lendemain à Crône, le 16 à Conflans. » Elle fait, sans doute, erreur, puisque nous retrouvons Louis XIII à Tigeri le 16 et même le 17. (V. la lettre suivante.)

Dieu de tout mon cœur quil vous tienne en sa S^te^ garde. — Louis. — A Tigery, ce 17 (juin) a 2 heures après midy 1636. — (*Ibid.*, fol. 201.) — (*Original.*)

CLIV

Du 24 juin 1636.

La mort du mareschal de Toiras nenpirera pas nos afaires en Italie selon ma pensée au contraire je croy que M. de Savoie nayant plus un tel esprit avec luy sera plus aysé a gouverner[1].

St Simon ma demandé pour M. Desche[2] les chiens pour renart et pour lièvre qui est la mesme chose que avoit le mareschal de toiras[3] je creu que je les luy devois acorder et que vous ne le trouveriés pas mauvois. M. de Souvié les demandoit ausi mais je lavois promis des ier a St Simon et puis quelquefois on ne sacomode pas toujours bien avec M. de Souvié.

Le mareschal de Brézé ira ce soir coucher a paris et demain au matin se rendra a Conflans il vous parlera de ma part de quelques afaires dont je lay chargé ayant entière confiance en luy.

Vostre mémoire ma tiré un peu de peine du costé du card^al^ de la Valette non seulement pour mes afaires mais ausi pour sa personne que jaime extremement.

Jay veu M. le nonce qui ma parlé de forces afaires de quoy vous rendra conte le maréchal de Brézé. — Louis. — (*Ibid.*, fol. 214 et 215.) — (*Original.*)

CLV

De fontenebleau, ce 27 juin 1636.

On ma dit ce matin a mon reveil que le train du mar^al^ de Brezé estoit alé a Paris ce qui ma confirmé dans une pensée que jeus lorsque vous me mandates que je lenvoyace a Paris pour

[1] On sait que le maréchal de Toiras avait quitté le service de la France pour passer à celui du Piémont. Il avait été tué le 14 juin en assiégeant Fontanella, dans le Milanais. Ce que dit ici Louis XIII de ce soldat, qui avait rendu tant de services à la France, pourrait faire supposer que Richelieu ne détestait pas Toiras, comme on l'a cru, mais que si le cardinal a agi quelquefois contre lui, c'est qu'il sentait l'obligation de ne pas défendre un officier que n'aimait pas le roi.

[2] C'était le père d'une des filles d'honneur de la reine.

[3] En 1615, pendant le voyage de Louis XIII à Bordeaux, où il allait épouser Anne d'Autriche, le jeune Toiras, qui alors était en faveur auprès du roi, en avait obtenu la charge de la meute des chiens pour le lièvre et le renard. Quelque temps après, ses talents de chasseur lui avaient fait donner aussi la lieutenance de la vénerie. C'est la première de ces charges, que le maréchal avait conservée malgré sa disgrâce, qui excitait les convoitises des seigneurs de la cour.

les recrues des troupes de Holande qui est que vous trouvates cette occasion pour loster dicy de peur qu'il ne fit quelque chose qui me fut désagréable sur lafaire de quoy je vous ay escrite il vous souviendra que mon mémoire portoit que je nen estois nullement fasché contre luy je vous puis asurer encore que je ne lay esté en fason du monde et vous prie que si il ny a que ce sujet la qui vous empesche de le laisser revenir icy (et quil ne soit utille a Paris pour mes afaires ou les vostres) de me le renvoyer estant très ayse de la voir auprès de moy my fiant extresmement.

On dit que dans le conté il y a grande quantité de bleds il me semble quil seroit bien descrire a M. le Prince de men faire serrer le plus quil poura et en faire des magasins tant pour nos troupes que pour loster aux enemis qui sen pouront servir.

Je me suis un peu trouvé mal ier au soir jeus un peu demotion avec froit a cette heure je me porte assés bien et men va a la chasse pour me divertir[1].

Je vous prie de faire en sorte que on puisse atraper ce mousquetaire de quoy je vous escrivois ier, il se promene par paris efrontement je vous avoue que cette afaires me tient au cœur[2].
— Louis. — (*Ibid.*, fol. 216.) — (*Original.*)

CLVI

De Fontenebleau, ce 8 juilet 1636.

Vous recevrés ce billet par le baron de busy lequel jay fort entretenu et pour un prisonnier il est ausi bien instruit des afaires de Flandres que si il avoit esté parmy eux en liberté.

Je trouve très bon que on envoye dans les places de Picardie tous ceux qui sont només dans vostre mémoire.

Japrouve ausi que M. Daluin[3] leve un Reg^t^ soubs le titre de Languedoc.

[1] Le lendemain, Richelieu, inquiet, écrivait à Chavigni pour en obtenir quelques nouvelles de la santé du roi. Le 29, de plus en plus inquiet, il écrivait encore au jeune secrétaire d'État. Pour le presser davantage de répondre et expliquer cette seconde lettre, il ajoutait, après avoir signé : « Nous n'avons aucune nouvelle. » (*Papiers de Richelieu*, t. V, p. 976.)

[2] Louis XIII veut, sans doute, parler du duel dont il est question dans une pièce qui ne porte qu'au dos la date du 25 juin et qui est adressée au roi par Richelieu. « M. de Humières et M. de Lancosme se sont battus dans Paris, dit le cardinal, accompagnez chacun d'un gentilhomme. Ils ne manqueront pas de dire que ce n'est qu'une rencontre. Qui les pourroit prendre, le bois de Vincennes leur est préparé, selon le dessein général qu'en a fait Vostre Majesté ; mais il sera difficile... » (*Papiers de Richelieu*, t. V, p. 493.) On sait que Louis XIII était fort ennemi du duel, contre lequel il ne cessa de rendre des ordonnances très-sévères.

[3] Charles de Schomberg, duc d'Halluin, fils du maréchal de Schomberg. Il devint lui-même maréchal de France en 1637. En 1646, il épousa madame de Hautefort.

Il ny a point de chevaux de poste sur le chemin de Dolle il faut parler a M. de Nouveau[1] pour y en faire mettre.

Il faudrait haster le Reg[t] suise de Derlac qui vient de Bar pour le mettre dans les places qui ont besoin de plus forte garnison quils nont. — Louis. — (*Ibid.*, fol. 218.) — (*Original.*)

CLVII

De Fontenebleau, ce 11 juilet a 7 heures du soir 1636.

Japrouve ce que vous me mandés tant pour le comte Dalès[2] que pour les autres ce quil faut executer promptement[3].

On ne sauroit faire meileur choix que de Moison pour comander dans Verdun[4].

Je trouve très bon que lon dōne le drapeau blanc aux Reg[ts] de 20 comp[nies] et ce que je vous ay mandé na jamais esté a intention de ne leur pas dōner[5].

Je me randroy demain a Juvisy[6] a 6 heures du soir. — Louis. — (*Ibid.*, fol. 219.) — (*Original.*)

S'il est dans la vie d'une nation une période qui peut lui être fatale, c'est celle où un système vieilli et usé va faire place à un système nouveau. Si, à ce moment, la nation n'est pas dirigée par des hommes de génie, ou si elle ne s'abandonne point à la nou-

[1] C'était l'administrateur des postes.

[2] Louis de Valois, fils du duc d'Angoulême, et qui succéda plus tard au maréchal de Vitry dans son gouvernement de Provence.

[3] La Capelle venait d'être prise par les Espagnols, qui étaient entrés en Picardie. Dans un Mémoire du 11 juillet, Richelieu demandait au roi d'envoyer « en diligence M[r] le comte d'Alez à Abeville, Mr de Vignolles à Péronne et le marquis de Sourdis à Nancy pour un temps... parce que cela pressoit extraordinairement. » (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 509.)

[4] Richelieu, après l'avoir proposée, hésitait à maintenir la nomination de ce Moison comme maréchal de camp à Verdun.

[5] Des doutes s'étaient élevés sur le sentiment du roi à propos de la manière dont ces régiments devaient être traités, et, dans un autre rapport du même jour, Richelieu disait à Louis XIII qu'il était d'usage de donner le drapeau blanc aux régiments de vingt compagnies, que si l'on ne le faisait cette fois encore, les officiers se dégoûteraient du service, et que cet oubli de l'usage n'offrait d'ailleurs aucun avantage. (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 506.)

[6] Dans un autre rapport du même jour, Richelieu demandait au roi s'il lui plairait de venir coucher le lendemain à Juvisy. Richelieu était à Charonne en ce moment.

velle direction qui cherche à s'imposer à elle, la lutte qui s'organise dans son sein entre les anciens intérêts et les intérêts nouveaux peut s'éterniser et amener la décadence. Qu'à cette cause d'abaissement vienne se joindre la guerre étrangère, celle-ci risque d'être désastreuse pour la nation en voie de réorganisation, et les deux causes réunies peuvent produire rapidement sa ruine complète. Dans ces circonstances, ce n'est plus un effort normal, mais un effort désespéré, qu'il lui faut tenter pour vaincre. Si elle réussit, toute résistance intérieure disparaît, le système nouveau est établi sur de fortes bases, et il se consolide assez pour être bientôt reconnu à l'extérieur autant qu'il est accepté au dedans.

Le milieu du dix-septième siècle a été pour la France une de ces phases périlleuses d'où un peuple ne sort que tout à fait fort ou définitivement affaibli. Cette période de transformation, pendant laquelle la royauté termina au grand jour l'œuvre qu'elle poursuivait sourdement depuis si longtemps, en achevant de détruire la féodalité, pour établir unique et forte sa propre puissance, commença avec le second ministère de Richelieu, se termina à la mort de Mazarin et eut pour moment critique l'année 1636. Cette évolution se serait accomplie plus rapidement si la guerre étrangère avait pu être évitée par la France. Mais cela n'était pas possible. En même temps qu'elle combattait son ennemi intérieur, la royauté fut obligée de lutter contre l'ennemi extérieur, dont l'extrême puissance menaçait l'existence même de notre nationalité. Cette nécessité faillit tout perdre. La lutte intérieure, en désorganisant la société française pour lui donner une autre forme, absorba ou

fit dévier la plus grande partie des forces nécessaires contre l'étranger, de telle sorte que, dès que celui-ci, après avoir vaincu ou éloigné les alliés de la France, la trouva isolée, il put envahir son territoire sans rencontrer de résistance sérieuse.

La féodalité, en succombant sous les attaques réitérées de Louis XIII et de Richelieu, leur rendit coup pour coup. Elle désunit la famille royale, en prêtant son concours aux sottes jalousies ou aux ambitions mesquines de la mère et du frère du roi. Les plus grands seigneurs ne craignirent pas de s'allier aux ennemis de la France et de les appeler sur le sol français. Aucun d'entre eux ne crut trahir ses devoirs en livrant sans les défendre les villes qui leur avaient été confiées ou en refusant de se battre lorsqu'on le leur demandait. Ils ne pensaient pas dépendre de la royauté, se considéraient comme libres et ne voyaient dans le roi que le plus puissant d'entre eux. Aussi ne se crurent-ils jamais coupables lorsqu'ils se révoltèrent pour défendre leurs priviléges, qu'ils regardaient comme des droits. A cette époque, le respect de l'omnipotence royale était loin d'être entré dans les mœurs, car tous ceux que Richelieu, accomplissant l'œuvre implacable de l'édification du système nouveau, eut à réduire, protestèrent toujours de leur dévouement personnel et de leur fidélité envers le roi, tout en le combattant par des moyens qui les déshonoraient. Tous prétendirent n'attaquer que le ministre et ne poursuivre, dans leur rébellion, que sa chute; de telle sorte que, pendant tout son règne, Louis XIII, qui ne voulait à aucun prix se séparer du cardinal, ne put compter d'une façon absolue que sur les alliés ou les créa-

tures de Richelieu. Cette nécessité fatale, dans laquelle se trouva toujours le fils d'Henri IV, explique et justifie la conduite du grand ministre, contraint de donner, pendant la durée de son ministère, toutes les missions importantes à ceux qu'il savait lui être personnellement dévoués, et de tenir toujours à l'écart ceux de ses adversaires auxquels leur naissance semblait avoir donné des droits. D'ailleurs, nous ne saurions trop le dire, jamais Richelieu n'accorda le moindre emploi sans prendre, au préalable, l'avis du roi, qui toujours approuva les choix de son ministre.

Mais cette obligation, funeste en ce qu'elle éloignait des champs de bataille beaucoup d'éléments qui y eussent été utiles, ne fit perdre à la France aubon général. Cette période ne produisit pas, chez nous, d'homme ayant le génie militaire. Ni l'un ni l'autre des deux partis qui se disputaient le gouvernement de notre pays ne possédait de grand capitaine. Il est à remarquer, cependant, que les généraux dont Richelieu se servit avaient tous beaucoup plus de talents que ceux qu'il laissa de côté parce qu'ils lui étaient hostiles ou, tout au moins, n'avaient pour lui aucun attachement. Le prince de Condé, le cardinal de la Valette, le comte d'Harcourt, le maréchal de Brezé, le duc Bernard de Weimar, sans être des capitaines hors ligne, étaient tous beaucoup plus capables de commander une armée que Gaston d'Orléans, que le comte de Soissons, le duc d'Angoulême, le maréchal de Châtillon, Bassompierre et tant d'autres, dont la naissance faisait la valeur.

Le voyage de Louis XIII en Lorraine, à la fin de 1635, avait été utile à sa cause, car à peine un mois

après qu'il eut quitté cette province, les dernières troupes impériales, reconnaissant l'impossibilité de s'y maintenir plus longtemps, l'évacuaient complétement. La campagne de 1636 commençait donc, de ce côté, dans les meilleures conditions. Il en était de même, du reste, sur presque tous les points de la frontière française. Le maréchal de la Force s'était, pendant l'hiver, cantonné en Lorraine, protégé par le cardinal de la Valette et le duc de Weimar, qui opéraient en Alsace. Le duc de Rohan, à qui, pour l'occuper et ne pas avoir à le craindre, tout en en tirant quelques services, on avait confié la défense d'un pays protestant contre les Espagnols, se maintenait toujours victorieusement dans la Valteline et chez les Grisons. Le comte d'Harcourt venait de partir pour prendre le commandement de la flotte de la Méditerranée, destinée à chasser les Espagnols des îles de Lérins, dont ils s'étaient emparés l'année précédente. En Franche-Comté, le prince de Condé s'était arrêté pour assiéger la ville de Dôle, dans laquelle toutes les autorités de la province s'étaient retirées, et qui lui résistait avec ténacité. En Italie, le maréchal de Créquy et le duc de Savoie agissaient mollement et sans grand succès, mais ils y retenaient une armée espagnole. Du côté de la Picardie seulement, la frontière française était découverte. Il n'y avait dans cette province aucune armée. On avait pensé que les Espagnols, appelés de tous côtés, ne pourraient réunir assez de forces pour agir encore dans le nord, et que, d'ailleurs, le prince de Condé s'emparerait, sans doute, rapidement de la Franche-Comté, ce qui permettrait de transporter son armée sur la frontière de Picardie. Néanmoins, Louis XIII et son ministre

se préoccupaient vivement de réorganiser le corps qui, en 1635, avait fait la campagne de Flandre sous les ordres du maréchal de Brézé, et dont les derniers soldats étaient revenus, depuis peu, de Hollande avec leur chef. C'est ce qui résulte de plusieurs lettres du roi et de Richelieu, adressées soit aux surintendants des finances, soit au secrétaire d'État à la guerre, de Noyers, soit au maréchal de Brézé, soit, celles du roi, à Richelieu lui-même. Mais l'incurie d'une administration à peine née et surtout la mauvaise volonté systématique de tous les adversaires de Richelieu retardaient malheureusement la formation de cette armée.

Les Espagnols profitèrent de cette situation. Vers la fin de juin, le cardinal-infant appela auprès du prince Thomas de Savoie, qui commandait l'armée espagnole en Flandre, deux généraux allemands, Piccolomini et Jean de Wert, qui assiégeaient Liége à ce moment, et les trois corps d'armée envahirent la France. Leur marche et leurs premiers succès furent rapides. Entrés en France dans les premiers jours de juillet, ils s'étaient déjà, à la fin du même mois, emparés de toutes les villes fortifiées situées au-delà de la Somme, avaient traversé cette rivière, étaient entrés dans Roye et mettaient le siége devant Corbie, à trente-trois lieues de Paris. Après huit jours d'une faible résistance, cette ville suivit l'exemple de ses voisines et ouvrit ses portes, le 15 août, aux ennemis de la France. Mais cette semaine avait suffi à Louis XIII et au cardinal pour organiser la résistance. La France allait être sauvée, encore une fois, par l'énergie de ses chefs et le patriotisme de ses habitants.

Dès les premiers jours de l'invasion, Richelieu prit les mesures que réclamait la situation. Le 5 juillet, il ordonne au duc de Montbason de réunir la noblesse de l'Ile-de-France pour en former le noyau d'une nouvelle armée[1]; le même jour, il fait partir le maréchal de Brézé pour la Picardie, avec mission d'organiser la défense de Corbie[2]. En même temps, Louis XIII ordonne de faire par toute la France des processions et des prières pour obtenir la protection du ciel en faveur de nos armes[3]; Richelieu, de son côté, faisait un vœu à la Vierge, afin d'atteindre le même but[4]. Ni l'un ni l'autre ne perdent un instant, et nous croyons que les historiens se sont trompés en affirmant que, dans le premier moment, Richelieu, ne jugeant pas la résistance possible, proposa d'abandonner Paris pour se retirer derrière la Loire, et que Louis XIII seul, par son insistance, le fit résoudre à rester dans la capitale et à y organiser la défense du territoire. Si le cardinal avait émis l'avis qu'on lui a prêté, il n'aurait pas, selon nous, épousé les projets de son maître avec la vigueur qu'il apporta dans leur exécution; son caractère, son tempérament s'opposaient à ce qu'il mît en pratique des idées qu'il n'approuvait pas. A ce moment, comme toujours, ces deux personnages eurent une pensée unique, un but commun : sauver la France, et ils ne divergèrent pas sur les moyens. Ni l'un ni l'autre ne désespéra. Comment ne serait-on pas convaincu d'ailleurs que Richelieu fut d'un avis semblable à

[1] *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 496, lettre à de Noyers.
[2] *Idem*, p. 878, lettre au duc de Chaulnes.
[3] *Idem*, p. 500, lettre aux évêques de France.
[4] *Idem*, p. 497, copie du vœu à la Vierge.

celui de Louis XIII, quand on le voit, le 27 juillet, recommander au comte de Soissons, seul général en face de l'ennemi en ce moment, beaucoup de prudence en même temps que beaucoup d'énergie et de célérité dans ses opérations ? « En ces occasions, lui dit-il, les moments valent des années ; je vous supplie de vous en souvenir[1]. » Quant à lui, son génie suffit à tout, et lui fait trouver de nouveaux soldats et de nouvelles ressources dans un pays épuisé par neuf années consécutives de guerres étrangères et de guerres civiles. Il se sert des sentiments de patriotisme qu'éveille dans le cœur des Parisiens le danger imminent que court leur ville, et en obtient de grands sacrifices. Un corps de vingt mille hommes, dont les habitants de Paris font tous les frais, s'organise dans la capitale. Ceux qui ne s'enrôlent pas contribuent aux dépenses nécessaires ou vont travailler aux fortifications de la ville. Les plus âgés prennent pour eux la garde des portes et la police intérieure. Tous enfin font leur devoir avec enthousiasme; si quelques récalcitrants élèvent la voix, ils sont bientôt réduits à se taire par le ferme langage et l'attitude énergique de Louis XIII. En effet, des membres du Parlement s'étant faits les interprètes de plaintes inévitables dans une pareille crise, le roi les mande devant lui, le 11 août, pour leur reprocher leur conduite antipatriotique. « Messieurs, leur dit-il, je n'eusse jamais cru avoir besoin de vous envoyer quérir pour le sujet qui vous amène ici. Ce n'est point à vous à vous mesler des affaires de mon Estat, et vous n'avés peu penser à ce qui s'est faict ce matin en l'estat présent sans une très-mauvaise

[1] *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 518.

volonté. Je ne parle pas de tout le corps, mais seulement de quelques-uns pleins de malice et d'envie. Je ne souffrirai en aucune façon leur entreprise, comme vous pouvés croire[1]. » Et comme on avait accusé Richelieu d'avoir agi en dehors de lui, le roi déclare hautement que tout ce qui a été fait, l'a été par son ordre[2].

Mais les troupes levées en hâte à Paris n'étaient pas assez solides pour résister seules aux bandes espagnoles. Le 8 août, Louis XIII se décide, à contre-cœur, à abandonner la conquête de la Franche-Comté; il donne l'ordre au prince de Condé de lever le siége de Dôle et d'envoyer ses meilleurs soldats vers la Picardie[3]. Le même jour, il ordonnait au comte de Soissons de faire repasser l'Oise au corps qu'il commandait, et de s'établir fortement en deçà de cette rivière, pour couvrir Paris en attendant l'arrivée des troupes du prince de Condé[4]. Dans le même temps, son ministre négociait, mais inutilement, avec les capitaines espagnols qu'il supposait pouvoir gagner[5].

Malgré tous les efforts du roi et de Richelieu, le 15 août, jour où les Espagnols entraient dans Corbie, l'armée française de Picardie se composait à peine de 7,000 hommes[6], et le cardinal reconnaissait que l'on ne serait prêt définitivement que trois semaines plus tard[7]. Mais, dans le même moment, Condé abandonnait le siége de Dôle et envoyait dans

[1] *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 541.
[2] *Histoire de Louis XIII*, par le P. Griffet, t. II, p. 749.
[3] *Papiers de Richelieu*, p. 534.
[4] *Idem*, p. 530.
[5] *Idem*, pp. 536 et suiv.
[6] V. une note du roi en marge d'un Mémoire de Richelieu, *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 548.
[7] Lettre à Chavigny. *Idem*, p. 549.

le Nord douze régiments d'infanterie; de plus, le duc d'Orléans arrivait à Paris, le 19, avec l'arrière-ban de son apanage, ce qui permettait à Richelieu d'annoncer au cardinal de la Valette, le 23 août, la réunion en Picardie, pour le 6 septembre, d'une armée de 10,000 chevaux et de 25,000 hommes de pied[1].

Louis XIII partit de Paris le 1er septembre, pour aller prendre le commandement de ces troupes. Le 13 du même mois, l'armée française repassa l'Oise et s'avança de nouveau vers la Picardie. Les Espagnols qui, depuis la prise de Corbie, n'avaient rien entrepris d'important et s'étaient contentés de piller le pays qu'ils occupaient, se retirèrent à son approche et lui laissèrent reprendre Roye, qui résista seulement quelques jours. Ils ne s'opposèrent même pas au passage de la Somme. Richelieu et son maître, arrivés le 2 octobre à Amiens, s'empressèrent de profiter du mouvement de retraite de l'ennemi pour mettre le siége devant Corbie, qui capitula le 14 novembre, après un mois d'investissement et une défense assez molle.

Après la reprise de Corbie, la France était sauvée, et la prépondérance de la royauté partout reconnue au sortir de cette crise terrible. En effet, la royauté seule sauva la France, en 1636, d'un démembrement imminent. Dès ce moment, la nation entière se rangea de son côté contre la féodalité, qui, par ses divisions et son égoïsme, avait permis qu'une invasion fût possible. Aussi, le résultat définitif de la lutte intérieure pouvait-il être prévu avec certitude après de tels événements. La Fronde, qui vint douze ans plus tard, ne fut que le dernier râle de la féodalité expi-

[1] Lettre à Chavigny. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 987.

rante; cette révolte ne pouvait se terminer autrement qu'elle ne le fit, car depuis 1636 la féodalité n'était plus une puissance, elle était devenue un parti. Elle n'avait plus de force depuis qu'elle avait laissé la royauté appeler directement le peuple à la défense du territoire envahi. Après la terrible *année de Corbie,* la féodalité conservait des partisans, mais elle n'avait plus la nation avec elle.

CLVIII

A Chantilly, ce 4 septembre 1636.

Mon cousin, jenvoye ce gentillōme exprés pour savoir de vos nouvelles nen ayant point eu dojourduy ce qui me fait craindre que vous ne vous soyiés trouvé plus mal que de coutume, je vous prie me mander si vous viendrés demain loger a la Victoire ou a Sanlis si il ny a rien qui presse je serois bien aise de demeurer encor demain icy je vous prie me le mander par ce porteur, je suis plus révolté que jamais contre le Reg^t de Comarin je croy que a la fin il faudra séparer les comp^nies dans les autres Reg^ts si on sen veut bien servir il nest venu nulles nouvelles des ennemis depuis ce que je vous mandoy ier[1], asurés vous de mon affection qui sera toujours telle envers vous que vous la pouvés désirer et prieroy le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous redonne la santé telle que je la désire. — Louis. — (*Ibid.*, fol. 224.) — (*Original.*)

CLIX

De Chantilly, ce 4 septembre 1636.

Je donneroy ordre de faire arester les cap^nes qui ont quitté Doulans.

Je suis en peine de votre mal je vous prie que jen sache souvent des nouvelles.

Jay peur que du Bois[2] soit enlevé ou tué jaimerois mieux le faire loger au bois de Vincennes[3] en lui dōnant la liberté de chasser dans le parc.

[1] Nous n'avons pas cette lettre.

[2] C'était un ancien capucin qui prétendait avoir découvert le moyen de faire de l'or et avait offert au roi de lui vendre son secret. Nous aurons à revenir sur ce singulier personnage.

[3] Il est à remarquer que, par cette dénomination, on voulait désigner le donjon de Vincennes. Cet euphémisme devait paraître un peu exorbitant à ceux qui étaient enfermés dans cette forteresse.

Jatans a toutes heures un valet de pied que jay envoyé a Conpiègne pour savoir lestat du mal et les ordres que on y aura mis.

Monsr des Noyers menvoyera les nons des oficiers absants de la garnison de Doulans que Renbure a anvoyié afin que je face arester ceux qui se trouveront icy,

Jenvoye dans ce paquet un controole a Descures afin quil ne preigne point nos logements cõme il fait tous les jours — Louis. — (*Ibid.*, fol. 225.) — (*Original.*)

CLX

De Sanlis, ce 18 septembre 1636.

La comp^nie du baron de Senac est de chevaux légers assés bonne elle est de 50 maistres je lay vue il la faudroit séparer dans les vieilles comp^nies qui sont foibles ou la donner a quelqun.

Mr Dangoulesme ma proposé daler a Chasteau tierry ce que jay extremement aprouvé je me porte très bien

Jay encore entretenu le major qui a proposé la faire de Corbie il dit quil ny a pas moyien de ce loger au 2 pont parce que il est trop veu de la ville et que derrière la chausée on ny peut aler ny travailler parce que cest tout marais. — Louis. — (*Ibid.*, fol. 226.) — (*Original.*)

CLXI

De Sanlis, ce 20 septembre 1636.

Je vous prie me mander si nous continuons dans la resolution de partir lundy[1] parce quil faut donner aujourduy a midy les ordres aux troupes qui sont derrière de marcher demain auprès de Pont.

Mr de Sanlis veult faire publier le jubillé pour lundy regardés si il ne seroit point a propos de ly faire remettre jusques a mardy ou mercredy afin qu'il ne comansast pas le jour du partement. — Louis.

Nous navons icy ni meches ni plomb. — (*Ibid.*, fol. 227.) — (*Original.*)

CLXII

1 Octobre 1636.

Mon cousin, il ne se peut rien adjouter au mémoire que vous m'avés envoyié je croy que le meileur avis que vous puissiés

[1] Pour Roye, qui venait d'être repris par l'armée française.

prendre et daler a Amiens[1] Epenan vient dariver qui aporte de nouvelles dificultés sur toutes choses lesquelles il faut surmonter assurés vous de mon affection. — Louis. — (*Ibid.*, fol. 228.) — (*Original.*)

CLXIII

Mon cousin, lespinoy un de mes mousquetaires que javois envoyié dans larmée des enemis revint ier au soir a Amiens dōner avis a Mr de Chatillon de lentreprise de Jean de Wert il vous dira tout ce quil a apris parmy eux et lestat de leurs forces[2].— Louis.— A la campagne ce 4 octobre 1636 près Sailly. — (*Ibid.*, fol. 229.) — (*Original.*)

CLXIV

De Demuin, ce (10) octobre 1636[3].

Il est très a propos de donner le prest et comancer le plus tôt que on pourra cōme ausi du pain a la cavalerie, il seroit a propos de faire faire la revue aux regts de paris mayant esté asuré quil y en a qui nont pas 300 hōmes et sont paiés pour 600 entre autre moncaut.

Je nay pas jugé a propos de laiser aler Mr le conte a la guerre a cette (heure) mais bien quand les travaux seront un peu plus avancés de peur que pendant que ils iroient dun costé les enemis

[1] Il y arriva le 2. Le Mémoire dont parle Louis XIII est sans doute celu dans lequel Richelieu lui exposait ses idées sur la conduite qu'il fallait tenir au sujet de Corbie et dans lequel il lui conseillait de retenir auprès de lu le duc d'Orléans et le comte de Soissons. (V. *Papiers de Richelieu*, t. V p. 590.)

[2] Le siége de Corbie était commencé. Louis XIII l'annonçait à la France et donnait en même temps quelques détails sur les dernières opérations de l'armée, dans un article qu'il écrivait le 8 octobre et que la *Gazette de France* publiait le 14 du même mois, mais avec les modifications jugées nécessaires pour le public par Renaudot. Nous avons déjà donné un spécimen des articles du roi-journaliste. Durant tout le siége de Corbie, Louis XIII continua sa collaboration à la *Gazette de France*. La longueur de ses articles nous met dans l'impossibilité de les reproduire ici. On les trouvera d'ailleurs en manuscrits à la Bibliothèque nationale, Fonds français, t. 3840.

[3] Cette lettre ne porte pour date que ces mots : « de Demuin ce octobre 1636, » nous pensons qu'elle a dû être écrite le 9 ou le 10 ; car, le 9. Richelieu, en écrivant au roi, lui disait : « Je crois qu'il est à propos que Sa Majesté estant en travail ordonne la revue de l'infanterie de l'armee et déclare que les pretz commenceront lundy, afin que tous les soldats luy en sçachent le gré qu'ils doivent. Si elle approuve le pain de la cavalerie, c'est à dire une ration par cavalier pour le temps qu'elle sera au lieu ou elle est, elle doibt aussy le leur faire savoir pour la mesme raison que dessus. » (V. *Papiers de Richelieu*, t, V, p. 620.) Il nous semble que la lettre de Louis XIII répond à celle du cardinal.

ne vincent par lautre et ne jettassent quelque chose dans Corbie, quand le retranchement sera un peu plus avancé et le marais inondé, il ny aura plus rien a craindre, jiroy demain dès la pointe du jour aux travaux de dela et nen reviendroy que au soir. — Louis — (*Ibid.*, fol. 233.) — (*Original.*)

CLXV

De Demuin, ce 20 octobre 1636 à midy.

Il est nesesaire de faire fournir mercredy[1] de lavoine pour les 600 chevaux qui doivent entrer en garde aux lignes parce que ils y demeureront 24 heures et ensuite pour toutes les gardes qui se feront du dit costé. — Louis. — (*Ibid.*, fol. 230.) — (*Original.*)

CLXVI

De Demuin, ce 22 octobre 1636.

Il est nessesaire denvoyer les tourbes pour les corps de garde au bac a dour[2].

Faudroit choisir quelqun pour avoir le mesme soin du paiement des travaux que M. de Chartres a dela.

M. le conte comance déjà a faire le protecteur des gens de guerre disant que la cavalerie ne peut subsister de deca si on ne lenvoye au loin quil la faut espargner que pour lui si il en estoit creu que on la logeroit mieux et plusieurs autres discours cõme cela. — Louis. — (*Ibid.*, fol. 231.) — (*Original.*)

CLXVII

Mon cousin, le marquis de la force mayant témoigné desirer venir avec moy je creu lui devoir permettre ayant toujours besoin de quelqun avec moy a cette heure que je ramasseroy des recrues[3] je vous envoyroy demain matin mon cousin le duc Dangoulesme qui vous dira toutes nos résolutions. — Louis. — A demuin, ce 26 octobre 1636. — (*Ibid.*, fol. 232.) — (*Original.*)

[1] Mercredi 22 octobre. Richelieu répondit le même jour, dans une lettre que Cherré, son secrétaire, a datée plus tard à tort du 19 octobre, que l'on n'avait pas encore distribué d'avoine parce que les cavaliers prétendaient obtenir une ration plus forte que celle à laquelle ils avaient droit. Il ajoutait du reste que le roi allait être obéi. (*Papiers de Richelieu*, t. V, p. 630.)

[2] Dans une lettre à Chavigni, du même jour, Richelieu répondit que le roi allait être obéi. (*Papiers de Richelieu*, t. V, p. 634.)

[3] Les *Mémoires de la Force* nous disent, au contraire, que Louis XIII, voulant avoir toujours auprès de lui le marquis de la Force, lui ordonna de le suivre; sur ce point de détail, nous pensons que le roi doit être cru de préférence à l'auteur de ces Mémoires. (*Mémoires de la Force*, t. III, p. 183.)

CLXVIII

Décembre 1636.

Mon cousin, les longueurs du S^r Du Bois nont point de raport a ses promesses, mais ce nest pas ce qui me fasche, le péril ou il se met tous les jours me déplaist et vous sçavez le bruit que fait son travail et lenvie que beaucoup de gens ont de se saisir de sa personne, nous avons esté trompés a ne juger pas mal de beaucoup despris comme vous sçavés, il est a craindre que nous le soyons encore et ce me seroit un desplaisir irréparable qu'on fit mal a cet home et que mes enemis sen peussent prévaloir, je vous prie dy bien penser et ne vous reposés pas sur la bonté de facile créance du bon père joseph et sur celle que vous mesme avés quelquefois car il en pouroit ariver inconvénient.

Ma pensée est que vous faciés conduire cet hõme au Bois de Vincennes pour y estre jusques a ce que nous soyons asseurés quon ne puisse luy faire mal dailleurs, si vous estes du mesme avis, je vous envoye Desprez pour cet effet, sinon je vous charge de levenement cest a dire que sil en arrive mal vous vous souviendrez que ma pensée nestoit pas quon laissast les choses en lestast quils sont [1].

Asseurez vous de mon affection qui ne vous manquera jamais. — Louis. — A Noizy a 5 h. du soir. — (*Ibid.*, fol. 234. — (*Original.*)

[1] Cette lettre est une réponse à une autre que Richelieu avait écrite le même jour à Louis XIII au sujet de l'aventurier qui les trompait tous deux depuis longtemps déjà en leur persuadant qu'il possédait le secret de faire de l'or. Dans cette lettre, le cardinal proposait lui-même de s'assurer de Dubois et de le faire arrêter le même jour ; aussi nous ne comprenons pas ce qu'a voulu dire Louis XIII dans sa dernière phrase. (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 702.) Ce Dubois avait été présenté au roi et au cardinal par le P. Joseph, qui, on le sait, accordait facilement créance aux nécromanciens de son temps. La proposition de l'aventurier ne pouvait d'ailleurs pas paraître étrange à Richelieu, car, à cette époque, on croyait encore possible la découverte de la pierre philosophale. Aussi fut-il entouré de soins de toutes sortes, et Louis XIII lui promit-il des lettres de noblesse pour recompenser sa découverte. Dubois, qui, ancien capucin, s'était fait luthérien, puis s'était marié sous le nom de Mailly, se nommait réellement Pigard. Son intention était sans doute d'exploiter le besoin d'argent où se trouvait alors le gouvernement français et de s'enrichir à ses dépens ; mais il fut trompé dans son attente, car, comme sa présence et ses promesses s'étaient ébruitées on l'enferma au fort de Vincennes pour le mettre à l'abri des entreprises des ennemis de la France. Le pauvre diable dut se résigner. Il essaya de gagner du temps en continuant d'exploiter la crédulité de ceux dont il était le prisonnier. Il y réussit pendant quelque temps, mais enfin son imposture fut découverte, et, le 25 juin 1637, il était mis à mort « par arrest de la chambre de justice, pour magie, fausse monnoye et autres crimes. » (V. *Gazette de France* du 27 juin 1637.)

Les troupes impériales, profitant du départ de l'armée du prince de Condé, avaient repris l'offensive en Franche-Comté et pénétré en Bourgogne. Après avoir menacé Dijon, les impériaux étaient venus mettre le siége devant Saint-Jean-de-Losne. Mais la résistance héroïque de cette ville permit aux Français de la secourir à temps. Le siége fut levé au commencement de novembre. Le cardinal de la Valette et le duc de Weimar, accourus de Lorraine, avec des troupes fraîches, poursuivirent les ennemis, qui perdirent dans leur retraite plus de huit mille hommes et une partie de leur artillerie. Le 14 novembre, ce côté de la frontière française était libre, Corbie venait de se rendre, nos soldats se maintenaient en Italie et dans la Valteline, les ducs d'Épernon et de la Valette préparaient vers notre frontière du midi une nouvelle armée, destinée à reprendre Saint-Jean-de-Luz, dont les Espagnols s'étaient emparés au mois de septembre, et à empêcher de ce côté de nouvelles attaques. La France respirait enfin : elle était sortie victorieuse de tous les périls qu'elle avait courus pendant cette terrible *année de Corbie,* dont la nation garda longtemps le souvenir. Partout l'on chantait le *Te Deum,* partout le peuple s'abandonnait à sa joie et les gouvernants à leur triomphe. Ce fut ce moment que choisirent le comte de Soissons et le duc d'Orléans pour faire courir de nouveaux dangers à la paix publique. Le premier, que les succès de nos armées irritaient parce qu'ils étaient en même temps le triomphe de Richelieu, profita de la faiblesse de caractère du frère du roi, pour l'entraîner dans un nouvel acte de folie.

Dans la nuit du 19 au 20 novembre les deux prin-

ces quittèrent secrètement Paris. Mais ils n'avaient concerté aucun projet, car ils se séparèrent aussitôt. le comte de Soissons pour aller à Sedan, Monsieur pour se retirer simplement à Blois, dans son apanage. Les deux princes ne s'accordèrent guère que sur un point ; tous deux se plaignirent de la tyrannie du cardinal. Ils écrivirent séparément au roi, pour expliquer leur départ et lui exposer leurs griefs ; mais le comte de Soissons se montra plus coupable que le duc d'Orléans, car il essaya d'entraîner la Champagne dans la révolte qu'il méditait, par un manifeste qu'il adressa à toutes les villes de cette province[1].

Au moment du départ des deux princes, le roi se trouvait à Versailles, et Richelieu, resté à Amiens, lui avait écrit la veille, 19, qu'il se préparait à revenir auprès de lui[2]. Louis XIII devait donc prendre seul, et sans les conseils de son ministre, les mesures nécessitées par le départ de son frère et de son cousin. Il sut les prendre. Ce prince, que l'on nous a trop souvent représenté dépourvu d'initiative, ne donnant jamais d'ordre lui-même, copiant toujours les lettres ou les actes préparés par Richelieu et incapable de les diriger, écrit cependant à Chavigni. le 20, le jour même de la fuite du duc d'Orléans et du comte de Soissons, la lettre suivante, dans laquelle, sans entrer dans les détails d'exécution, comme le faisait Richelieu, il indique néanmoins les mesures nécessaires et la forme dans laquelle elles doivent être prises : « M. de Chavigny, dit-il, et la

[1] *Arch. des aff. étrang., France.* 1636, *trois derniers mois.* Ce volume contient dix exemplaires manuscrits du manifeste du comte de Soissons, adressés aux villes les plus importantes de la Champagne.
[2] *Papiers de Richelieu,* t. V, p. 684.

ville au clercs escriront chacun en leur départe pour avertir les villes du départ de mon frère et de M. le comte, conferront avec M. de Bulion de ce que doit contenir la dépesche on envoyera diligemment à toutes les places de Champagne cõme mouson Rocroy Charleville mont olympe[1], fait à Versaille ce 20 à 3 heures après midy 1636.—Louis[2]. » Il est même à remarquer, qu'en cette circonstance, Louis XIII montra plus de perspicacité que Richelieu, car, dès que celui-ci eut appris le départ du duc d'Orléans et du comte de Soissons, il manda à Chavigny que les deux princes devaient avoir pris la route de Piémont, celle d'Angleterre ou celle de Guyenne, et qu'il fallait écrire aux chefs des corps qui se trouvaient dans cette dernière direction, pour leur apprendre la vérité et les empêcher par là de se laisser tromper ou entraîner hors de leur devoir par les fugitifs[3]. Louis XIII, en supposant que son frère et son cousin s'étaient dirigés vers la Champagne, se montrait plus logique, car il est évident que le comte de Soissons, qui avait commandé dans cette province, où il possédait de grands domaines, devait y avoir aussi des amis et des partisans en plus grand nombre qu'en Guyenne, province qui depuis longtemps semblait inféodée aux d'Épernon. De plus, on savait le comte de Soissons lié avec le duc de Bouillon, qui possédait Sedan, où les deux princes pouvaient trouver un asile; il était donc naturel de présumer, comme le fit Louis XIII, que les deux cousins avaient pris la direction de l'est, où le duc d'Orléans

[1] Citadelle située en face de Charleville, de l'autre côté de la Meuse.
[2] *Arch. des aff. étrang., France*, t. V, fol. 236. Original inédit.
[3] *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 688.

pourrait, d'ailleurs, trouver dans le duc de Lorraine un allié fidèle et intéressé.

Quoi qu'il en soit, dès que Richelieu apprit que Monsieur s'était séparé du comte de Soissons au sortir de Paris, il s'empressa d'agir pour empêcher que leur départ ne fût le commencement d'une révolte. Dédaignant le comte de Soissons dont l'isolement faisait la faiblesse, il concentra tous ses efforts sur Monsieur. Le 23, il lui écrit, pour lui montrer combien il avait eu tort de céder aussi légèrement aux conseils de son cousin et pour essayer de le décider à revenir à Paris[1]. Le 25, Louis XIII écrit aussi à son frère dans le même sens[2]. En même temps on envoie auprès du duc d'Orléans Bautru, conducteur des ambassadeurs, pour agir plus directement sur l'esprit du prince et le convaincre de l'intérêt qu'il a à se soumettre. Mais ce négociateur ne réussit pas dans sa mission. Il n'avait pas assez de valeur personnelle et d'autorité pour ramener Monsieur. Il fallait un homme plus habile et dont la situation pût inspirer confiance à Gaston. On envoya Chavigny. Le 5 décembre, celui-ci reçut directement du roi l'ordre d'aller trouver le duc d'Orléans, pour négocier avec lui les conditions de son retour[3]. Le jeune secrétaire d'État partit aussitôt, accompagné du comte de Guiche. Les deux ambassadeurs agirent si bien que, le 11 décembre, ils décidaient Monsieur à signer un acte de soumission au roi[4]. Dans cet écrit, le duc d'Orléans suppliait son frère de faire juger de nouveau et promptement la question tant

[1] *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 695.
[2] *Idem*, p. 696.
[3] *Arch. des aff. étrang. France*, t. V, fol. 237.
[4] V. *Bibliothèque nationale, Fonds Baluze, papiers des armoires, lettres*, paquet VII, nos 2, 3 et 4, fol. 28.

controversée de son mariage avec la princesse Marguerite, lui demandait une place de sûreté et le priait de traiter favorablement le comte de Soissons. Malgré sa diligence, Chavigny ne pouvait être revenu à Paris le 12 décembre; aussi voyons-nous Louis XIII, ce jour-là, se plaindre de n'avoir reçu aucune nouvelle de lui.

CLXIX

De Noisy, ce 12 décembre 1636.

Je me rendroy après demain a Ruel pour savoir ce que raportera M. de Chavigny an estant en impatiance, il faut faire ou faillir promptement cette afaire pour ne leur donner loisir dajusttet leurs afaires et gagner quelque gouverneur.

On ma asuré que les receveurs de largent que ceux de paris ont donné en ont encore entre leurs mains, il seroit bon de les faire compter.

Je trouve très bon que lambert aille a Charleville je vous rendroy demain reponce sur le major de Nancy.— Louis. — (*Ibid.*, fol. 238.) — (*Original.*)

Dès que le roi eut connaissance de la soumission de son frère, il lui écrivit pour lui accorder tout ce que Gaston lui avait demandé en faveur du comte de Soissons. Quant au mariage de Monsieur, Louis XIII n'en parle pas dans sa lettre du 16 décembre[1], mais le même jour, Richelieu écrivait au prince à ce sujet. Il l'assurait de l'affection du roi et lui disait que Sa Majesté ne pouvait considérer comme valable le mariage qu'il avait contracté sans son autorisation, mais qu'elle lui permettait d'accomplir cette union, si, de son côté, Monsieur voulait promettre de prendre les intérêts du roi et de la France contre ceux du duc de Lorraine, et, si les circonstances l'y obligeaient,

[1] *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 711.

de combattre celui-ci, malgré la parenté qui l'unirait à lui[1]. Monsieur refusa d'accepter ces conditions. C'était provoquer la guerre civile et la provoquer follement, car pendant toutes ces négociations Gaston était resté inactif, tandis que Richelieu réunissait des troupes entre Paris et Orléans. Aussi, dès que Louis XIII connut le refus de son frère, quitta-t-il Paris pour s'avancer vers Orléans avec son armée. Monsieur, effrayé, se laissa convaincre par le cardinal de la Valette qu'on lui avait envoyé au dernier moment, et vint trouver le roi, le 8 février 1637. Cette fois, il accepta les conditions que Louis XIII lui avait proposées et toute cause de division disparut. Quant au comte de Soissons, laissé d'abord en dehors, on traita quelques mois après avec lui, pour l'empêcher de se jeter définitivement dans les bras des Espagnols, ce qu'il allait faire sur les sollicitations de la coupable Marie de Médicis. Ce second traité ne fut pas favorable à la monarchie, et l'on peut dire qu'en cette circonstance le comte de Soissons dupa Richelieu, puisque ce prince obtint la permission de rester à Sedan, ce qu'il désirait. Cela lui permit de continuer impunément ses intrigues et ses négociations avec les Espagnols et de faire de cette ville, en 1641, la base d'opérations d'une nouvelle révolte, qui faillit être fatale à l'autorité de Richelieu et peut-être même à celle de Louis XIII, car nul ne peut dire ce qui serait advenu, si une mort accidentelle n'avait enlevé le comte de Soissons, le 6 juillet 1641, au milieu de ses succès sur l'armée royale

[1] *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 713.

CLXX

De Noisi, ce 19 decembre 1636.

Je pensois aler a Ruel vous voir mais voyant le temps si mauvois et si rude jay creu que vous ne seriés point fâché que je ny alasse point aujourdhuy je vous envoye lucas qui vous parlera de plusieurs petites afaires de ma part, si vous jugés apropos quil parle a Mr de Chatillon de ma part il le fera. — Louis.

Je vous prie me mander come va lafaire de du Bois. — (*Ibid.*, fol. 239.) — (*Original.*)

CLXXI

De Noisi, ce 19me decembre 1636.

Puisque Liancourt a veu M. de Chavigny il nest pas besoin de luy rien mander jay escrit a M. de Chatillon de ce rendre demain a Ruel ou je seroy a 1 heure après midy. — Louis. — (*Ibid.*, fol. 240.) — (*Original.*)

CLXXII

De Noisi, ce 23 décembre 1636.

Je vous envoye 2 billets que jay reseus de Rembure je croy quil est besoin de luy faire savoir ce quil a a répondre au gouverneur Darras je trouve bien estrange que nous nayons point de nouvelles de M. de Chavigny [1]. — Louis. — (*Ibid.*, fol. 241.) — (*Original.*)

CLXXIII

De St Germain en laye, ce 10 janvier 1637.

En me enqueestant combien il y avoit de Joinville a Sedan (ou jay trouvé ny avoir que 26 lieues) jay pancé a Ste Menehourt ou je croy quil seroit a propos de mettre quelque garnison, je vous prie de vous enquester de M. des Noyiers si Arnoul y est retourné et en cas quil soit encore a Paris le faire partir diligemment [2].

[1] C'est de la mission de Chavigni auprès de Monsieur que Louis XIII veut parler ici.

[2] On délaissait le comte de Soissons, mais on n'en prenait pas moins les mesures nécessaires pour empêcher le succès d'une tentative armée de sa part. On réunissait des troupes dans toutes les villes de Champagne, à Montereau, à Rocroi, à Charleville, à Mouzon. Nous pensons que Louis XIII

Je vous prie de me mander si vous croyiés que je puisse demeurer encore quelque temps en ce lieu auquel cas je feroy venir la Reyne, les soirées estant bien longues icy sans compagnie.

Je vous recommande toujours davoir soin de vous plus que jamais, je me porte bien grâces au bon Dieu. Louis.

Depuis ma lettre escrite jay veu M. de Chavigny qui na rien reseu et le petit St Chamont qui dist que Matieu vous aura randu le paquet de son pere[1], jay veu la lettre que son frère luy en escrit qui porte ce que je vous ay mandé dans le précédant mémoire et que pendant ledit temps il espère y en faire entrer un autre, Rampsau[2] ma promis que si Ermestain[3] tient encor 15 jours après que il sera dans le pais que il y jettera des vivres assurément. Louis. — (*Ibid.*, fol. 244 et 245.) — (*Original.*)

CLXXIV

De St Germain, ce 28 mars 1637.

Le jeune brulon vin ier au soir qui dit que le duc de Weimmar presse toujours son audiance de congé (et que Bonika[4] tesmoigne estre plus satisfait que il nestoit avant ier) je vous prie me mander ce que jay a faire la dessus[5]. Louis. — (*Ibid.*, fol. 247.) — (*Original.*) — (*Ibid.*, 1637, janvier à mai, fol. 411.) — (*Copie.*)

CLXXV

De St Germain, 5 mai 1637.

Je croy que le randés vous de larmée de Picardie sera mieux

a voulu écrire entre parenthèses le contraire de ce qu'il a écrit réellement, car la phrase constituée comme elle l'est n'a pas de sens. On ne peut comprendre pourquoi, Joinville *n'étant* éloigné de Sedan *que de* vingt-six lieues, le roi préfère Sainte-Menehould qui est plus rapprochée encore de la ville où s'était réfugié le comte de Soissons.

[1] Saint-Chamond était en Allemagne, chargé d'affaires auprès des généraux de l'armée suédoise.

[2] Rampsau, officier allemand au service de la France, était celui qui avait délivré la ville de Saint-Jean de Losne.

[3] Cette ville d'Ermestain, nommée par Richelieu et d'autres personnages soit Hermensten, soit Hermstein, est Ehrenbreitstein, situé en face de Coblentz, et qu'assiégeait alors Jean de Wert. Malgré le secours qu'elle reçut, la ville capitula le 27 juin.

[4] Ponica était l'agent du duc de Weimar. Louis XIII, ainsi que Richelieu le faisait quelquefois, se moque ici de la prononciation difficile de ces officiers allemands.

[5] Richelieu répondait le même jour au roi que Brulon exagérait certainement le mécontentement du duc de Weimar, et que d'ailleurs M. de Noyers partait pour Paris afin de terminer les affaires du général étranger. (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 1022.)

a Aumalle que a Bray cõme nous avions resolu lautre jour quand quand je fus à Ruel. Louis. — (*Ibid.*, t. V, fol. 248.) — (*Original.*)

CLXXVI

13 may 1637.

Mon cousin, vous saurés par le sieur de Oinville la capitulation du fort Ste Marguerite[1] jespère que le bon Dieu nous continuera le reste de cette année ses bénédictions pour avoir une bonne paix ensuite de quoy je le prie de tout mon cœur et quil vous tienne toujours dans sa Ste garde. Louis. — A onze heures du soir ce 13 may 1637. —(*Ibid.*, fol. 248 *bis.*) — (*Original.*)

CLXXVII

De Fontenebleau, ce 25 juin 1637.

Je tien a bon augure la prise de Chaû Cambresi jespère que

[1] L'armée navale préparée, par les soins de Richelieu, sur les côtes de l'Océan, avait quitté la Rochelle le 10 juin 1636 pour se rendre dans la Méditerranée, afin d'y reprendre sur les Espagnols les îles Sainte-Marguerite. Arrivée heureusement vers la fin du même mois au lieu de sa destination, la flotte française se préparait à la lutte, lorsqu'une contestation s'éleva entre le comte d'Harcourt, qui commandait la flotte, et le maréchal de Vitry, gouverneur de Provence, sur l'étendue de leurs pouvoirs. Cette contestation empêcha toute action immédiate. Les Espagnols, qui se présentèrent par deux fois au mois d'août, pour combattre, furent repoussés, puis la flotte française alla mouiller à Toulon pour y passer l'hiver. Ces retards, produits par des discussions sans importance réelle, ne plaisaient pas à Richelieu. Aussi, le 9 décembre, répondait-il à l'archevêque de Bordeaux, qui se plaignait d'avoir, dans la chaleur d'une discussion, reçu des coups de bâton du maréchal de Vitry : « Il faut servir le roi aux occurrences présentes, puis on verra ce qu'il faudra faire pour réparer le tort que vous avez reçu. » (*Papiers de Richelieu*, t. V, p. 708.) On voit que l'intérêt général le préoccupait un peu plus que les mesquines querelles de tous ses subordonnés. Le 15 février, Richelieu écrit de nouveau au même archevêque, et sa pensée perce encore de la même façon : « Si vous pouvés maintenant, dit-il, faire l'attaque des îles, vous ferés l'action la plus glorieuse du monde et rendrés un service si signalé à Sa Majesté *qu'il sera capable de lui faire oublier tout le passé.* » (*Idem*, p. 1017.) Un tel langage était nécessaire, et il produisit d'heureux effets. Dès le 24 mars, la flotte française attaqua les îles. Les Espagnols abandonnèrent successivement les cinq forts de l'île Sainte-Marguerite. Le 20 avril, ils ne tenaient plus que dans le fort Royal, et, le 6 mai, ils promettaient de le rendre le 12 s'ils n'étaient pas secourus. C'est cette nouvelle que venait de recevoir Louis XIII. La garnison du fort Royal se rendit, comme elle l'avait promis, le 12 mai. Trois jours après, les Espagnols abandonnaient aussi l'île Saint-Honorat, et, le 16, jour de la fête du patron de cette île, l'archevêque de Bordeaux y célébrait la messe. Tout était terminé de ce côté. Richelieu, qui n'oubliait rien, songea alors à venger l'archevêque de Bordeaux. Le 27 octobre suivant, le maréchal de Vitry entrait à la Bastille, d'où il ne devait sortir qu'en janvier 1643, après la mort du cardinal.

nous aurons bonne isue de Landrechy [1] vous avez très-bien fait de mander à A [2]... et St Luc de sen aler à leurs charges si ils ny vont après ce commandement il les faut mettre à la Bastille pour faire exemple. Louis. — (*Ibid.*, fol. 249.) — (*Original.*)

CLXXVIII

De Madrid, ce 20 juillet 1637.

Je vous envoye dans ce paquet la lettre pour M. le conte jay donné lordre a la ferté mon aumonier de vous aler trouver pour savoir de vous lordre quil a tenir pour lexécution de lafaire pour laquelle il va a Sedan [3] je vous renvoye aussi dans ce paquet lextrait que vous mavés envoyiés des armes qui doivent entrer en France. Louis. — (*Ibid.*, fol. 250.) — (*Original.*)

CLXXIX

Chantilly, le 16 août 1637.

Patrocle [4] ariva ier icy lequel a tenu de très mauvais discours de vous et de moy je vous en diroy davantage a la première vue, je vous prie ne dire cecy que a M. de Noyiers, je croy que il le faudra envoyier hors de Paris cõme on a fait la supérieure ou le mettre a couvert, le plus tost que on le poura faire sera le meilleur, donant cõme je croy de mauvois conseils a Chenelle [5], je men va courre le loup a Merlou. — Louis. — (*Imprimé, Histoire de Louis XIII* par le Père Griffet, t. III, p. 48.) — (*Papiers de Richelieu*, t. V, p. 808.) [6]

[1] Le cardinal de la Valette avait pris Câteau-Cambrésis, le 20 juin, après un siége de trois jours. Il assiégeait à ce moment Landrecies.

[2] Nom illisible.

[3] Louis XIII écrivit, en effet, ce jour même au comte de Soissons pour lui exprimer son contentement de le voir rentrer dans son devoir. Richelieu lui écrivit aussi pour le féliciter d'avoir traité avec le roi et lui promettre qu'il n'oublierait rien pour le faire rentrer complétement en grâce. La Ferté, aumônier du roi, porta à Sedan la lettre de Louis XIII, et fit écrire et signer par le comte de Soissons un acte d'entière soumission aux volontés du roi. (*Arch. des aff. étrang., France*, 1637, de juin à août, fol. 250.) Le comte de Soissons consentit à toutes les promesses qu'on voulut lui faire faire, mais il obtint de rester à Sedan. C'était là ce qu'il voulait. Dès lors, cette ville devint un foyer de conspirations, et lorsque le comte crut être assez fort pour lutter, il leva le masque. Le combat de la Marfée et la mort du comte de Soissons terminèrent cette dernière tentative.

[4] Ecuyer de la reine.

[5] Anne d'Autriche.

[6] M. Avenel, qui a copié cette lettre sur l'original et non dans l'ouvrage du Père Griffet, indique la source où il a puisé ce document. C'est M. L. P. de Saint-Albin, possesseur actuel de cette lettre de Louis XIII, qui a bien voulu lui donner communication de cette pièce autographe. Elle porte la

CLXXX

De St Maur, ce 13 septembre 1637.

Je vous renvoye le paquet que vous mavés envoyié par lequel je voy les deplesirs que resoit le conte D[1] des nouvelles que il resoit de Flandre, il comance deja a songer a lannée qui vient, il est necessaire que nous en fasions de mesme je vous atandroy demain en ce lieu avec impatiance. Louis. — (*Arch. des aff. étrang., France,* t. V, fol. 251.) — (*Original,*)

CLXXXI

De St Maur, ce 15 septembre 1637.

Je vous envoye dans ce paquet un mémoire que me vient de donner un gentillōme du maréchal de Vitry des choses quil dit avoir esté fournies aux illes de Ste Marguerite et St Honorat, jay esté bien ayse davoir ocasion de vous envoyier ce mémoire pour vous asurer de la satisfaction que jay de vous avoir veu ier et vous asurer toujours de mon affection, je men vas coucher aujourdhy à Tigery. Louis. — (*Ibid.*, fol. 252.) — (*Original.*)

CLXXXII

De Crosne, ce 12 octobre 1637.

Je suis bien faché de quoi on a abandonné si tost Maubeuge et perdu tous les vivres que nous avions dedans, Savignac ma dit que il ne faloit plus atandre que cette armée peut rien faire cette ānée de ce costé la[2], cest pourquoy il faut songer a faire réusir lentreprise de M. de Chatillon en luy envoyiant un ranfort de cavalerie le plus promptement que faire ce poura[3] jay

même suscription que toutes celles que nous avons déjà données : « Pour mon cousin le cardinal de Richelieu. » Cette lettre prouve que si Richelieu fit toujours surveiller Anne d'Autriche, il ne le fit que du plein consentement de Louis XIII, qui voyait toujours en la reine une Espagnole, alliée naturelle des ennemis de l'extérieur comme de ceux de l'intérieur. En éloignant d'Anne d'Autriche tous ceux qui la portaient à intriguer contre Richelieu, Louis XIII croyait défendre non-seulement son ministre, mais aussi les intérêts de la France et ceux de son autorité royale.

[1] Le comte d'Olivarès, duc de San-Lucar, premier ministre et favori de Philippe IV, se faisait appeler le Comte-Duc.

[2] Le cardinal de la Valette, après ses premiers succès, venait de laisser le cardinal-infant lui enlever Maubeuge.

[3] C'est sur la Meuse que le maréchal de Châtillon opérait. Le lendemain, 13 octobre, Richelieu écrivait au cardinal de la Valette pour lui donner l'ordre d'envoyer une partie de ses troupes au maréchal de Châtillon : « Un des plus grands profits du reste de cette campagne, lui disait-il, est de prendre Damvilliers. » (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 1061.)

chargé Savignac de vous le dire et encore quelque autre pettite chose, je vous dis encor quil faut apuier fortement le siége de M. de Chatillon[1]. Louis. — (*Ibid.*, fol. 253.) — (*Original.*)

CLXXXIII

De Versailles, ce 30 octobre 1637.

Jenvoye ce gentillõme exprès pour savoir de vos nouvelles, le gentillõme de M. de Chatillon ma dist quil y avoit quantité de fourages dans le camp, il seroit a propos de les faire mettre dans la ville parce que il est nessessaire dy tenir 150 ou 200 chevaux de garnison cet hiver[2], je ne voy pas que M. de Chatillon ait grande envie dataquer Ivoy[3], jay plusieurs choses a vous mander si M. de Noyiers na que faire vous me feriés plesir de me lenvoyier se soir sur les 4 a 7 heures. Louis. — (*Ibid.*, fol. 255.) — (*Original.*)

CLXXXIV

De Crosne, ce 3 novembre 1637.

Je vous envoye dans ce paquet la lettre pour ma sœur, je lay escrite de ma main[4].

Je suis très aise de Mrs les Holandois se résolvent de faire quelque chose de bon lannée qui vient, il les faut conforter en cette bõne résolution.

Je ne me porte pas trop bien, je men vas prendre un petit remède, et encor un demain matin. Louis. — (*Ibid.*, fol. 256.) — (*Original.*)

[1] Le siége de Damvillers, près de Montmédy, que dirigeait le maréchal. La ville fut prise le 27 octobre.

[2] D'après la *Gazette* du 30 octobre, c'est le sieur de Fontenay qui venait d'apporter la nouvelle de la prise de Damvillers.

[3] En même temps que le maréchal enlevait Damvillers, les ennemis surprenaient Ivoy, près de Sedan. Ce petit échec pour les armes françaises froissa profondément Louis XIII, qui, à plusieurs reprises, insista auprès du maréchal de Châtillon pour que celui-ci essayât de reprendre la ville ; mais le maréchal, fatigué par la campagne, refusa, et ni le roi ni Richelieu ne purent vaincre sa résistance sur ce point. Le maréchal voulait prendre ses quartiers d'hiver, et il les prit malgré la volonté contraire de Louis XIII. Cela montre assez quelles résistances Richelieu avait à vaincre de la part d'une noblesse altière et encore trop indépendante. (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 879.) Cette ville d'Ivoy est la moderne Carignan.

[4] La duchesse de Savoie, qui était malade à ce moment. Nous n'avons pas cette lettre, et elle n'a pas été publiée.

CLXXXV

De Versailles, ce 8 novambre 1637.

Je vous avois mandé avant ier que je n'arriverois en ce lieu que aujourduy mais le vent sestant mis avant (hier) au soir dans son trou qui est a dire au mauvois temps par lavis du marquis hôme a ce cognoissant je me resolus de venir dès ier coucher en ce lieu pour éviter ledit mauvois temps quil devoit faire et sauver la vie a mes oiseaux qui fussent morts par les chemins si ce temps nous y eust trouvés, nous asisterons aujourduy M. le curé a dire vespres et je vous iroy voir demain en men alant a la garnison, je me portes fort bien grâces au bon dieu et suis fort gailart. Louis. — (*Ibid.*, fol. 258.) — (*Original.*)

CLXXXVI

De Versailles, ce 8 novambre 1637.

Je ne manqueroy pas de me randre a Ruel demain entre une et deux heures après midy[1].

Le voyage de M. de Noyiers a Paris pour les cartiers diver est très a propos, nous serons bien empêchés, ou faire subsister nos troupes sans ruiner les pais ou elles seront, il faudra faire tout ce que on pourra pour l'empescher. Louis. — (*Ibid.*, fol. 257.) — (*Original.*)

CLXXXVII

De St Germain, ce 27 décembre 1637 a 10 heures du soir.

Jay oublié a vous dire aujourdhuy que je donnois demain audiance aux ambassadeurs Dangleterre je vous prie de me mander ce que jay a leur répondre sur les vesseaux qui ont estés arrêtés[2] et ausi sur le traité quils font avec M. de Bulion si M. de Chavigny faisoit son devoir je ne vous donnerois pas cette peine, le voyage de la Reyne chés la tante a esté désaprouvé de tout le monde[3] Louis. — (*Ibid.*, fol. 259.) — (*Original.*)

[1] Pour être plus près de Rueil, il alla coucher le même soir à Saint-Germain.

[2] Ces vaisseaux furent délivrés dans les premiers jours de mars. La *Gazette* du 13 mars publie la permission donnée par le roi « à tous les vaisseaux anglais de sortir du royaume et de continuer leur commerce comme auparavant. »

[3] Voir plus haut l'étude sur les relations de Louis XIII et de mademoiselle de la Fayette. Louis XIII gardait rancune à madame de Senecé pour les intrigues qu'elle avait nouées autour de sa nièce. Malgré la résistance de

CLXXXVIII

De St Germain, ce 29 janvier 1638.

Je vous envoye les deux lettres de Pujols auxquels il ny a pas grand chose[1], je vous atandroy demain a lheure que vous me mandés,

La Reyne se porte bien grâces au bon Dieu[2].

Je men vas a la chasse a 3 lieues dicy, je me porte bien. Louis. — (*Ibid.*, fol. 260.) — (*Original.*)

CLXXXIX

De St Germain, ce 19 avril a une heure après midy, 1638.

Je vous envoye la lettre de Castagneda par laquelle je voy le mauvois estat ou sont les affaires de l'Empereur, il ne faut pas perdre locasion de faire quelque chose cette anée pour esayier a avoir une bonne paix cet iver, si vous veniés demain diner a Ruel[3] je vous irois voir sur les 2 heures, si vous ne venés que au soir je vous iroy voir mercredy a la mesme heure, je vous prie que je sache ce que vous ferés demain à dix heures du matin. Louis. — (*Ibid.*, fol. 261.) — (*Original.*)

CXC

De St Germain, ce 8 juin 1638.

Jay parlé a lambassadeur de Savoye selon vostre mémoire.

Vous trouverés dans ce paquet les lettres que ma aportées le conte de Cameran et une que lambassadeur me vient de donner sur la faire de Verseil[4], envoyiés moi ce soir la réponce que il

la reine, le roi força madame de Senecé à quitter la cour définitivement, et, à peine un an plus tard, elle était remplacée, dans son poste de dame d'honneur d'Anne d'Autriche, par la comtesse de Brassac. Cette disgrâce fut annoncée par la *Gazette* du 20 novembre 1638.

[1] Ce Pujols était un agent français en Espagne. Les deux lettres dont parle Louis XIII étaient datées du 17 et du 18 décembre. Richelieu répondit le même jour à son agent. (V. *Papiers de Richelieu*, t. VII, p. 1029.)

[2] On sait qu'à cette époque Anne d'Autriche était déjà enceinte de Louis XIV.

[3] Richelieu était à Paris et logeait à l'Arsenal. Le 19, il alla visiter la duchesse de Rohan, à l'occasion de la perte qu'elle venait de faire de son mari, mort, en Suisse, des suites des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Rhinfeld, le 28 février précédent. Le duc était âgé de cinquante-huit ans.

[4] Les Espagnols avaient mis le siége devant Verceil le 27 mai précédent.

faut faire aux lettres de ma sœur par le conte de Cameran lequel est présé de partir[1]. Louis. — (*Ibid.*, fol. 262.) — (*Original.*)

CXCI[2]

De Bondoufle, ce 18 juin 1638.

Je suis très aise des nouvelles que Quérabin a apportées[3] jespère que ils secoureront Verceil[4].

Je trouve bon que Gasion soit maréchal de camp a la condition que vous me mandez de son régiment[5].

Il est a propos que vous envoyiés un des vostres a M. le prince pour le preser d'agir comme vous me le mandés[6].

Je trouve bon que Premarcon ne serve pas avec M. le prince.

Je feroy bone chere a mon frère, je vous escrit ce billet dans le bois avant que mon frère soit venu. — Louis. — (*Ibid.*, fol. 263.) — (*Original.*)

CXCII

De St Germain, ce 5 octobre 1638.

Je suis extresmement fasché de laccès de fiebvre que vous avés eu[7], si il vous reprend encor un accès jiroy vous voir autrement je nauroy point de repos.

[1] La duchesse de Savoie avait envoyé ce gentilhomme en France pour complimenter Anne d'Autriche à l'occasion de sa grossesse.

[2] Cette lettre est écrite au crayon.

[3] Le 7, le cardinal de la Valette écrivait à Richelieu qu'il envoyait le sieur de Quérabin à Paris, avec un exemplaire du traité que la duchesse de Savoie venait de signer, le 3 juin, avec l'ambassadeur français. Par ce traité, la Savoie s'alliait de nouveau à la France pour combattre les Espagnols. (V. *Arch. des aff. étrang., Turin*, t. XXVI, fol. 121.)

[4] En apprenant le siége de Verceil, la duchesse de Savoie avait rassemblé ses troupes et prévenu le cardinal de la Valette qu'il eût à se réunir à elle avec le corps d'armée qu'il commandait en Italie. Le cardinal lui amena, selon la *Gazette*, treize à quatorze mille hommes de pied et cinq à six mille chevaux. (*Gazette* du 25 juin.) Mais cet effort fut inutile. Quoique le général français fût parvenu à jeter dans la place un secours d'hommes et de vivres, elle se rendit le 5 juillet aux Espagnols.

[5] Gassión prêta serment, comme maréchal de camp, entre les mains du roi, à Rueil, le 23 juin.

[6] Richelieu écrivit au prince de Condé le 20 juin. (V. *Papiers de Richelieu*, t. VI, p. 55.) Le prince se préparait à prendre l'offensive sur la frontière espagnole. L'armée française, placée sous ses ordres, entra le 30 juin en Espagne et alla mettre le siége devant Fontarabie le 8 juillet. Deux mois après, le 7 septembre, le prince de Condé, qui, pendant tout ce temps, avait agi sans énergie, était battu devant la ville qu'il assiégeait toujours inutilement, par une armée espagnole qui le forçait de rentrer en France précipitamment.

[7] Richelieu était malade, à Paris, depuis le 2 octobre. Il resta dans cette ville jusqu'au 7 juin, jour où il retourna à Rueil.

M. Bouvard est alé ce matin à Paris si il a aprend que vous soyiés trouvé mal il ne manquera pas vous aler voir et me raportera de vos nouvelles ce soir lesquelles jatandroy avec impatiance. Louis. — (*Ibid.*, fol. 266.) — (*Original.*)

CXCIII

De Versailles, ce 7 octobre[1] 1638.

Je resens ier une grande joye quand japris par Nogent que vous naviés point eu de fiebvre, jenvoye ce gentilhōme pour savoir cōmant vous aurés passé la nuit, je pansois aler aujourduy vous voir, mais Nogent me dist que peut estre vienderiés vous aujourduy a Ruel si vous vous portiés bien cette nuit, ce qui men a empesché, je prie le bon Dieu de tout mon cœur quil vous redonne la santé parfaite. Louis.— (*Ibid.*, fol. 267.)—(*Original.*)

CXCIV

De Versailles, ce 8 octobre 1638.

Jenvoye ce gentilōme pour savoir cōme vous aurés passé cette nuit atandant que jaille moy mesme après dîner vous voir, je suis extresmement faché du deplesir que vous me témoignés resevoir de la mort de M. de Lesclos[2] que vous me mandés estre come asurée, je vous puis aseurer que je prendroy toujours autant de part a tout ce qui vous touchera cōme si cestoit a moy mesme. Louis. — (*Ibid.*, fol. 268.) — (*Original.*)

CXCV

De St Germain, ce 23 octobre 1638.

Je vous avois mandé ier par celuy que vous maviés envoyié que jirois aujourduy a Ruel mais puisque vous désirés venir icy je vous atandroy tout aujourduy et ne monteroy point a cheval. Louis. — (*Ibid.*, fol. 270.) — (*Original.*)

CXCVI

De St Germain, ce 27 octobre 1638.

Je prie Dieu que les nouvelles que vous mandés soient véri-

[1] Louis XIII avait quitté Saint-Germain le même jour.
[2] Ce d'Esclos ou Lesclos était le confesseur de Richelieu, qui l'avait fait prieur de Sainte-Gemme, dans son gouvernement de Brouage. Il était mort la veille, 7 octobre, à Paris.

tables[1], je men vas coucher a Versailles et fais estat de vous aler voir lundy a Ruel. Louis. — (*Ibid.*, fol. 271.) — (*Original.*)

CXCVII

De St Germain, ce 3 novembre 1638.

Mon mal de main dure encore et est plus enflé quil nestoit ier et me fait un peu plus de mal parce que jay travaillé aujourduy a la chasse ou jay eu très grand plesir, jay bien apris des choses que je vous diroy a la première vue, je vous dōne le bonsoir. Louis. — (*Ibid.*, fol. 272.) — (*Original.*)

CXCVIII

De Villeroy, ce 14 janvier 1639.

Petit mest venu trouver de la part de la Reyne pour me dire que madame la Contesse lestoit venu trouver pour la prier que les fiansailles Daneri et Vieux pont se fissent en sa présance, je luy ay fait réponce que Aneri ne me voyant point elle ne devoit faire faire ses fiansailles ches elle ny voir Anery mais que elle pouvoit bien signer le contrat et que les fiansailles se fisent a Paris chés madame la Contesse[2]. Louis. — (*Ibid.*, fol. 274.) — (*Original.*)

CXCIX

De St Germain, ce 27 janvier 1639.

Jay dépesché au conte de Lanoy dès ausitost que jay reseu vostre mémoire, il seroit bon de renvoyier promtement Boisy au

[1] Probablement des nouvelles de l'armée du duc de Weimar, qui venait de battre le duc Charles de Lorraine, le 15 octobre, près de Colmar. Dans ce combat, que raconte la *Gazette* du 2 novembre, les Français n'eurent que cent cinquante hommes tués et cinquante blessés, tandis que le duc Charles laissa sur la place mille à douze cents hommes. Ces chiffres sont ceux de la *Gazette*. Vers le même temps, le duc de Weimar avait enlevé un des forts de Brissac, qu'il assiégeait, et rompu un pont sur le Rhin. La ville ne fut prise que le 19 décembre suivant, et non le 17 septembre, comme l'a imprimé M. Avenel (t. VII, p. 208), pour expliquer une lettre de félicitations de Richelieu, au duc de Weimar, au sujet de cet événement. La date de cette lettre aurait dû lui montrer son erreur, du reste, puisqu'elle fut écrite le 6 janvier 1639. Depuis le mois de septembre, le cardinal avait écrit souvent au duc, et l'eût félicité plus tôt si Brissac avait été pris à cette époque.

[2] Cet Annery, gentilhomme picard, et mademoiselle de Vieuxpont, fille d'honneur de la reine, avaient tous deux été mêlés aux intrigues intéressées que la liaison de Louis XIII avec mademoiselle de la Fayette avait fait naître. Cela explique l'éloignement que paraît ressentir le roi au sujet de ces deux personnes.

pont de Remy mon opinion est que ils entreprendront plus tost sur Rue, pont de Remy ou Pequigny que sur Montreuil ou Abbeville, il seroit bon de donner avis a M. de Chaulnes de faire prendre garde a Pequigny. Louis. — (*Ibid.*, fol. 275.) — (*Original.*)

CC

De St Germain, ce 26 novembre 1639.

Je vous remercie du soing que vous prenez denvoyer savoir de mes nouvelles, je me suis un peu trouvé mal cette nuit ce qui ma contraint de prendre ce matin un petit remède peut-être prendrai-je médecine ce soir, vous verrez par le certificat que je vous envoye en quel état est le raccommodement que vous fistes ier[1], quand vous vous êtes mêlé dune afaire elle ne peut mal aller, je vous donne le bon jour. — Louis. — (*Bibliothèque nationale, Fonds Baluze*, armoire V, paquet IV, n° 2, folios 47 et 50.) — (*Copie.*) — (Cousin, *Mme de Hautefort*, p. 47 et 48.) — (Avenel, *Papiers de Richelieu*, t. VI, p. 644.)

CCI

De St Germain, ce 20 décembre 1639.

Jenvoye ce gentillõme exprès pour savoir de vos nouvelles ayant esté toujours en peine de vous depuis ier que vous partites dicy, je prie le bon Dieu quil men raporte de telles que je les desire, je men vas a Versailles pour y estre jusques a vandredy que je reviendroy icy. Louis. — (*Arch. des aff. étrang., France*, t. V, fol. 277.) — (*Original.*)

CCII

De Poisy, ce 26 février 1640[2].

Je trouve très bon que on loge le prince Casimir[3] a lotel de

[1] Ce certificat fait suite à la lettre de Louis XIII ; le voici :

« Nous, ci-dessous signés, certifions à qui il appartiendra estre très-contents et satisfaicts l'un de l'autre et n'avoir jamais esté en sy parfaicte intelligence que nous sommes à présent. En foy de qnoy nous avons signé le présent certificat. Faict à St Germain, ce 26 novembre 1639. — Louis. — Et par mon commandement, — Effiat de Cinq-Mars. »

Tout ceci fait allusion à une de ces *brouilleries* entre Louis XIII et le grand écuyer que le caractère volage de celui-ci amenait fréquemment et que Richelieu qui, à cette époque, croyait encore au dévouement de Cinq-Mars à son égard, était toujours chargé de terminer, soit par le roi, soit par le jeune favori lui-même.

[2] Cette lettre est écrite au crayon.

[3] Jean Casimir, frère du roi de Pologne Vladislas VII.

Chomberg, je ne manqueroy pas denvoyer demain mes officiers trouver M. de Chavigny pour savoir come il le faut traiter, je voudrois bien que laffaire du palatin fut en ausi bon estat[1], je vous donne le bon soir. Louis. — (*Ibid.*, fol. 278.)— (*Original.*)

Le 10 mai 1638, le gouverneur du château de Bouc, près de Martigues, s'emparait, dans le port où il commandait, d'une galère génoise qui y relâchait. En agissant ainsi il obéissait aux ordres du comte d'Alais, gouverneur de Provence, qui, informé que cette galère portait le prince Casimir, frère du roi de Pologne, Vladislas VII, avait trouvé

[1] Frédéric V, comte palatin du Rhin, s'était mis, en 1619, à la tête des protestants d'Allemagne, et avait accepté, la même année, la couronne de Bohême, qui lui fut offerte par les habitants de ce pays, que la tyrannie de Ferdinand II avait poussés à la révolte. C'était beaucoup d'audace, de la part du comte palatin, de s'élever ainsi contre l'empereur, sans avoir avec lui d'alliés puissants qui pussent le sauver d'une ruine complète en cas d'insuccès de sa hardie tentative ; aussi en fut-il puni. Dès l'année suivante, il fut chassé de la Bohême, mis au ban de l'empire et dépouillé de ses Etats, que Ferdinand II donna à la Bavière. Il mourut en 1632, sans avoir pu profiter des succès de Gustave-Adolphe sur les armées impériales. Son fils Charles-Louis devait être plus heureux. Ce prince, né en 1617, par sa mère Elisabeth, fille de Jacques Ier, était neveu du roi d'Angleterre Charles Ier. Il pouvait donc, par sa parenté, compter sur le secours de l'Angleterre, et, à cause du souvenir de son père et des influences qu'il avait pu conserver de l'autre côté du Rhin, espérer que la France, alliée fidèle des protestants d'Allemagne, l'aiderait dans les tentatives qu'il pourrait faire pour recouvrer ses Etats. Mais sa jeunesse et son inexpérience lui firent commettre une faute qui retarda le succès de ses espérances. Le duc de Weimar étant mort à Neubourg, le 18 juillet 1639, le jeune palatin crut qu'il pourrait s'emparer de l'armée que laissait tout organisée le duc Bernard. Il quitta l'Angleterre, sous prétexte de se rendre à Paris. Mais il évita cette ville, et traversait la France sous un déguisement pour se rendre à l'armée weimarienne, lorsqu'il fut arrêté à Moulins. Richelieu, qui considérait l'armée du duc de Weimar comme appartenant à la France, puisqu'elle était entretenue à ses frais et combattait sous ses drapeaux, Richelieu, prévenu à temps des desseins secrets du comte palatin, l'avait fait surveiller et arrêter avant qu'il fût arrivé à l'armée dont il convoitait la possession. Le jeune prince fut conduit à Vincennes. Mais le roi d'Angleterre intervint alors et demanda la liberté de son neveu. Richelieu aurait bien voulu profiter de cette occasion pour obtenir l'alliance de l'Angleterre contre les Espagnols. Mais Charles Ier était peu disposé à consentir à de pareilles conditions. Après plusieurs mois de négociations stériles, Richelieu s'aperçut qu'il ne réussirait pas dans ses projets, et, comme il n'avait plus à craindre que le jeune palatin s'emparât de l'armée weimarienne, il le fit mettre en liberté à la fin de mars 1640. Le jeune prince dut attendre longtemps encore avant de voir ses espérances réalisées, car il ne recouvra une partie de ses Etats qu'en 1648, après le traité de Westphalie.

suspect qu'un prince, qui venait de servir l'empereur, visitât les côtes de France, en cachant son nom. En effet, le prince Casimir, après avoir traversé toute l'Italie du nord, s'était embarqué à Gênes, puis était débarqué à Saint-Tropez pour aller de là, par terre, jusqu'à Marseille, où il avait séjourné plusieurs jours, sous un nom supposé. La France était en guerre avec l'Espagne, le gouverneur de Provence pouvait supposer que le prince polonais agissait, ainsi qu'il le faisait, pour fournir à l'Espagne tous les renseignements qu'il recueillait dans son excursion en France ; aussi, en ordonnant d'arrêter le prince, le comte d'Alais fit-il son devoir. Ce fut l'avis de Richelieu, qui donna ordre d'interner le prince Casimir au château de Sisteron, malgré deux protestations que lui adressa le prince, le 28 mai et le 20 juillet, dans lesquelles il affirmait qu'il était venu visiter la France et non la trahir[1].

Richelieu n'accueillit pas davantage les réclamations du roi de Pologne qui, dès qu'il connut l'arrestation de son frère, s'empressa de demander sa mise en liberté[2]. Le cardinal lui répondit que le prince Casimir « s'en alloit pour s'attacher à l'Espagne... et que la prudence ne vouloit pas qu'il fût délivré sans des précautions si mesurées qu'il n'agiroit point contre la France ny directement ny indirectement, ny qu'il y puisse contrevenir[3]. » Bien loin de rendre la liberté au prince polonais, le cardinal le fit amener à Vincennes, pour y être gardé plus sûrement, et, malgré plusieurs ambassades, en-

[1] *Arch. des aff. étrang., Pologne*, t. III, fol. 448 et 460. Ce sont deux lettres du prince, toutes deux datées de Salon.
[2] *Idem*, fol. 387.
[3] *Papiers de Richelieu*, t. VII, p. 788.

voyées par le roi de Pologne, pendant deux ans, il ne voulut rien entendre au sujet de la liberté du prince. Le 15 décembre 1638, il écrivait à Chavigny que le roi ne délivrerait pas le prince « sur les simples assurances du roi de Pologne[1]. »

Cependant les événements l'obligèrent à changer de conduite. Le roi Vladislas, outré de voir la France, son alliée jusqu'alors, retenir son frère prisonnier malgré toutes ses réclamations, se rapprocha de l'empereur et s'apprêta à traiter avec les Espagnols. Ceux-ci se vantaient bien haut que le roi de Pologne leur promettait la levée en Pologne de six mille cavaliers[2]. Cela fit réfléchir Richelieu, qui se décida enfin à renvoyer le prince polonais. Vers le milieu de février 1640, il fit rendre à Louis XIII une ordonnance de mise en liberté[3]. Le 25 du même mois, l'ambassadeur de Pologne s'engagea, au nom de son souverain, à empêcher le prince Casimir de combattre contre la France[4], et le lendemain, 26, le prince lui-même signait un engagement semblable[5]. Le prince sortit de Vincennes à la fin de février et fut logé, ainsi que nous l'apprend Louis XIII, dans la lettre précédente, à l'hôtel de Schomberg[6]. Le 8 mars, il fut reçu par le roi, à Saint-Germain, et, le même jour, à Rueil, par le cardinal. Pendant les quelques jours qu'il resta encore à Paris, on le fit traiter, avec de grands honneurs, par les officiers du roi, pour lui faire oublier, sans doute, le séjour peu agréable

[1] *Idem*, p. 208.
[2] *Idem*, p. 812. Voyez une lettre de Richelieu à Chavigni, en note de cette page.
[3] *Arch. des aff. étrang., Pologne*, t. IV, fol. 109, pièce non datée.
[4] *Idem*, fol. 163.
[5] *Idem*, fol. 173.
[6] V. la *Gazette de France* du 3 mars 1648.

du donjon de Vincennes. Enfin, le 20 mars, le prince prit congé de Louis XIII, qui lui fit présent d'un diamant de grand prix, qu'il tira de son doigt pour le lui donner[1]. Casimir partit peu de jours après. Cette affaire ne pouvait se terminer ainsi. Richelieu avait à craindre que le roi de Pologne conservât du ressentiment et le témoignât. On résolut de lui envoyer un ambassadeur. Le 7 avril, le roi signa l'Instruction destinée au baron d'Avaugour, chargé de cette mission[2], et celui-ci, qui se trouvait en Hollande, partit pour la Pologne. Dès la fin de juin sa mission était remplie. Le roi Vladislas, qui ne s'était tourné du côté de l'Empire que par dépit, comprenait trop bien que les véritables intérêts de son pays l'attachaient à la France, pour abandonner définitivement l'alliance de celle-ci. M. d'Avaugour, à son retour, put rassurer complétement Richelieu sur les intentions du roi de Pologne et l'on ne parla plus de cette malheureuse affaire.

En résumé, le gouverneur de Provence avait été fort naturellement induit à soupçonner les intentions d'un prince voyageant sous un nom supposé. Mais en maintenant son arrestation, et en la prolongeant sans tenir compte des légitimes protestations du prisonnier, Richelieu a commis un abus de pouvoir, qui se distingue de ses autres actes arbitraires en ce qu'il a été entièrement inutile, et qu'il pouvait entraîner des conséquences fâcheuses pour la France.

CCIII

De Chantilly, ce 4 mars 1640.

Je vous remercie du soin que vous avés de moy je ne me suis

[1] *Papiers de Richelieu*, t. VII, p. 813.
[2] *Arch. des aff. étrang., Pologne*, t. IV, fol. 242.

point santi de la goute depuis St Germain, jay fait ma feste ce matin ou je nay pas manqué de prier le bon Dieu pour vous, jespère vous aler voir mardy a Ruel, je vous prie davoir soin de vostre santé et de vostre personne.— Louis. — (*Ibid.*, fol. 279.) (*Original.*)

CCIV

(mars 1640)[1].

Jacorde volontiers au lieutenant Laboye ce quil me demande je me porte très bien et je suis trais ayse de ce que vous vous portés mieux que quand je vous ay veu la dernière fois.—Louis. — (*Ibid.*, fol. 281). — (*Original.*)

CCV

De St Germain, ce 7 avril 1648.

Je vous prie de faire savoir a M. de Chavigny dès ce soir ce quil faut quil die au Palatin parce que cest demain matin quil doit aler au presche a Charenton[2].

La Fargue ma dit que vous vous estiés mieux porté depuis que je vous avois veu, si je croyiois que ma vue peut vous redōner la vie je ne partirois pas dauprès de vous[3], je vous dōne le bon soir. — Louis. — (*Ibid.*, fol. 282.) — (*Original.*)

CCVI

De Chantilly, ce 6 may 1640.

Jay regardé mes cartes pour voir le chemin que nous pouvions prendre jen ay trouvé 2 lesquels je vous envoie afin que vous choisisiés, les logements sont bons par tout[4], je prie le bon Dieu qu'il vous dōne santé parfaite. — Louis.

[1] Cette lettre est écrite au crayon et n'est pas datée autrement.

[2] On sait que depuis longtemps les protestants, à qui il était interdit de se réunir à Paris, avaient obtenu la permission d'élever un temple à Charenton.

[3] La santé de Richelieu devint meilleure encore, puisqu'il put, selon la *Gazette*, aller voir le roi, le 10, à Saint-Germain.

[4] Le roi et le cardinal s'apprêtaient à partir pour la frontière du nord-est, où les opérations militaires traînaient en longueur et n'avaient aucun résultat sérieux. Louis XIII comptait que sa présence animerait les généraux et les soldats et hâterait la fin heureuse de la campagne. Il ne se trompait pas. Après plusieurs opérations sans importance, les armées françaises vinrent brusquement assiéger Arras, le 13 juin 1640. Après deux mois de siége, cette ville se rendit le 9 août, en présence de l'armée espagnole, qui ne put empêcher sa reddition. Cette campagne avait acquis l'Artois à la France.

Chemin sans passer a Soisons : — Crepy pour le roy, Nanteuil pour M. le cardinal; — la Ferté Millon ; — Fère entretenois ; — Fimes; Reins.

Chemin passant a Soisons[1] : Crepy pour le roy, Nanteuil[2] pour M le cardinal; — Vilres Cotrets; — Soisons; — Fimes; — Reins. — (*Ibid.*, fol. 283 et 284.) — (*Original.*)

CCVII

De Varennes, ce 12 may 1640.

Depuis vous avoir quitté jay esté au seul buisson ou javois encore quelque espérance auquel je nay rien trouvé ce qui ma fait prendre résolution dexécuter la proposition que vous mavés faite daler demain a Magny si il ny a rien qui men empesche, je finirois ce billet en nous dõnant le bonsoir.— Louis. — (*Ibid.*, fol. 286.) — (*Original.*)

CCVIII

De Varennes, ce 20 may 1640.

Jay esté extresmement surpris quand jay seu par le gentillõme que javois envoyé savoir de vos nouvelles que vous aviés eu la fiebvre je vous annonce que cela me met extresmement en peine et ne seroy point en repos que ce porteur ne maye raporté de vos nouvelles que je prie le bon Dieu estre telles que je les souhaite, si japrens que vostre mal continue je ne manqueroy de vous aler voir. — Louis.

Je vous puis asurer que M. le Grand[3] et moy sõmes en très parfaite intelligence. — (*Ibid.*, fol. 287.) — (*Original.*)

CCIX

De St Germain, ce 7 septembre 1640.

Je suis arivé aujourduy[4] en ce lieu ou jay trouvé la Reyne et mon fils en très bonne santé[5], mon fils est extresmement em-

[1] Louis XIII prit cette seconde route, car nous lisons dans la *Gazette*, à la date du 12 mai : « Le roi partit de Chantilly le 7 de ce mois, et alla coucher à Crespy, le 8 à Villers-Cotterets et le 9 à Soissons. »

[2] Richelieu était alors à Royaumont.

[3] Cinq-Mars, qui était grand-écuyer.

[4] Le roi avait quitté le cardinal à Amiens, le 28 août. Richelieu restait dans cette ville pour veiller au ravitaillement d'Arras.

[5] Anne d'Autriche, quelques jours après, donna naissance à un second fils, auquel on donna le titre de duc d'Anjou.

belly mais très opiniâtre[1], je ne suis nullement résolu de luy soufrir ces mauvoises humeurs[2] pour les recrues jay songé que pour faire les levées plus diligemment et suivant nostre avis il est plus apropos de mettre des a cette heure les 4 vieux Regiments qui sont de dela a 30 compagnies je trouve quantité de capitaines depuis que je leur dōne jusque au 10 octobre, si vous trouvés lexpédiant apropos vous me feres envoyier les commissions au plus tost, sur mon estat jy mets la marine et la mellerais, mandés moy si je les comprandray dans l'estat ou non, je garde encor la généralité de Rouan qui est très grande en cas quil falut encor augmenter les recrues et encore par dessus celle dalancon. Louis.

Monsieur de Bulion ne faisant estat que de donner levée que pour 8 mil hōmes, par ce moyen nous trouvons de quoy en lever 10900 parce que on ne donne aux capitaines que 2 escus pour hōmes et que aux autres levées des généralités M. de Bulion a fait estat de dōner 4 escus, voicy le projet que jen ay fait, a Picardie 10 companies daucmentation, Champagne id, Piémont id, Navare id, la marine id, Renbures 9 compagnies, la mellerais 10 compagnies par levées des généralités, dans Paris 2000 hōmes, généralité de Paris 1000 hōmes, Chalons 600 hōmes, Soisons 400, tout cela ensemble fait le nombre de 10900 hōmes, jay dōné les lieux dasamblée en chaque généralité. jay ordōné ceux qui iront faire les levées jay fait les routes pour se rendre a Amiens et tout cela sans que Desaire sen soit mellé lequel nest pas icy nous aurons 400 hōmes prets a parjs le 14 ou 15 de ce mois cest pourquoy il est nessesaire denvoyer 6 off. en ce temps la a paris pour les conduire Picardie estant le premier Regiment il me semble que on doit cōmancer par luy, je ne manqueroy de temps en temps a vous dōner avis du temps et des lieux ou il faudra envoyer les officiers pour quérir les recrues, jay dōné a tubeuf tous les lieux dasemblée et le menu de tous les

[1] Ce caractère du jeune dauphin permettait à la *Gazette* de dire que « ce jeune prince commençait à donner des preuves admirables de sa *constance*.» L'euphémisme est curieux à noter.

[2] Louis XIII se souvenait que son père avait agi de même à son égard. Dans une lettre du 10 septembre, M. de Brassac, époux de la nouvelle dame d'honneur d'Anne d'Autriche, racontait à Richelieu ce qui s'était passé à l'arrivée du roi. « Le roi arriva ici, dit-il, la veille de Nostre-Dame, asses gay, ce qui a duré jusqu'à hier au soir, que passant par la chambre du dauphin, pour le voir, celui-cy étonné de voir plus de gens qu'il n'avait accoutumé, Cinq-Mars le voulant caresser, il se prit à crier. Aussitost le roi parut fort courroucé... En se retirant dans sa chambre, il rencontra le reine, à laquelle il s'arresta et luy dit, avec un visage plein de passion : le dauphin ne peut souffrir ma veue ; c'est une estrange nourriture que la sienne, mais jy mettray ordre. Cela dit, il la laissa grandement estonnée et quand elle fut retirée les larmes luy sortaient des yeux... » (*Arch. des aff. étrang., France,* 1640, *cinq derniers mois*, fol. 122.)

ordres pour les porter a M. de Bulion a qui je dõne ordre de vous les faire savoir je leuse bien fait mais frère qui vous rendra cette lettre estant pressé de partir je nay pas voulu larester plus longtemps, je vous recomande vostre santé. Louis. — (*Ibid.*, fol. 290 et 288.) — (*Original.*)

On a pu remarquer que toujours Louis XIII laissait à son ministre la haute direction des affaires, mais on a pu remarquer aussi que, loin de se désintéresser de toutes choses et de laisser à Richelieu seul le poids du gouvernement, il lui venait en aide de toutes les façons. On a dit, pour expliquer que le roi ait gardé le cardinal, comme principal ministre, pendant dix-huit ans, quoique le haïssant, que le détail des affaires accablait Louis XIII et qu'il attendit toujours que l'horizon politique s'éclaircît pour renvoyer Richelieu. Le fils aîné d'Henri IV a été présenté, par l'histoire, comme un homme indolent et un roi incapable, ne pouvant prévoir ni résoudre la moindre difficulté, et se laissant duper par son ministre qui, pour conserver sa puissance dans l'État, ne craignit pas de faire surgir constamment des complications nouvelles, de telle sorte que le pauvre roi garda toujours Richelieu parce qu'il le croyait seul capable de surmonter tous les obstacles et de parer à tous les périls. Nous n'avons à citer personne, car tous les auteurs de Mémoires ont émis cette opinion, et tous les historiens l'ont répétée, sans jamais rechercher jusqu'à quel point elle pouvait être juste. Cependant, si on était allé au fond des choses, l'erreur eût été reconnue rapidement. L'homme faible admire toujours l'homme fort, le paresseux admire toujours l'homme laborieux, le poltron admire toujours le brave. En admettant que Louis XIII

ait été aussi nul qu'on l'a dit, ne devait-il pas admirer cet infatigable Richelieu qui, avec des ressources très-faibles d'abord, ne craignit pas d'entrer en lutte avec la noblesse et les protestants du royaume, et qui, reprenant la politique d'Henri IV et de Luynes, n'hésita pas à lancer la France dans une guerre aventureuse avec la puissance la plus formidable de l'époque? Si Louis XIII admira Richelieu, pourquoi croire qu'il ne l'aima point? Non-seulement il l'admira, mais il l'aima. Comment en douter, lorsque nous voyons tous les auteurs de Mémoires, après avoir attaqué violemment le cardinal et critiqué amèrement son administration, reconnaître ensuite que cet homme fut un grand politique, un administrateur incomparable, qu'il rendit incontestée, au dehors, la puissance de la France, qu'il fut un homme nécessaire, un homme providentiel? Si ses ennemis, qui l'ont méconnu durant sa vie, parce qu'ils ont été atteints par son impitoyable politique, ont su reconnaître son génie après sa mort, parce qu'alors, moins aveuglés par la passion, ils le jugeaient, non en hommes, mais en historiens, pourquoi ne pas croire que Louis XIII, qui connut tous les ressorts de l'administration de son ministre, qui le vit dévoué, comme lui, à la politique nationale d'Henri IV, ne devança pas l'opinion de l'histoire, en admirant et en aimant Richelieu, dans lequel il vit seulement le grand politique et l'homme de génie, et non le despote implacable que connurent seuls les ennemis du cardinal?

Louis XIII aimait la France et voulait rendre la puissance royale tout à fait prépondérante. Il ne se sentait pas assez de force pour obtenir ce résultat. Voilà pourquoi il accepta un collaborateur, car Ri-

chelieu ne fut pas autre chose. Louis XIII n'eût pas accepté un maître, même un maître de génie. Il avait supprimé l'incapable maréchal d'Ancre, il avait éloigné l'ambitieuse et inconsidérée Marie de Médicis, parce que tous deux voulaient dominer dans l'État, à côté et même au-dessus du roi. Richelieu ne tomba jamais dans une pareille faute. Il respecta toujours le roi et la royauté ; Louis XIII en fit son second et son ami.

Mais le père de Louis XIV ne fut ni incapable ni indolent. Nous l'avons vu maintes fois donner son avis au sujet de la direction à imprimer aux grandes affaires, nous l'avons vu aussi s'occuper des moindres détails. Dans la lettre précédente, il nous montre bien que les intérêts de l'État l'occupaient aussi en dehors du conseil, où il donnait toujours de si sages avis, ainsi que Richelieu le reconnaît lui-même à chaque page de ses mémoires. Nous le voyons ici contrôler le travail du surintendant des finances et trouver le moyen de réaliser une notable économie sur la levée des troupes. Il lui avait certainement fallu réfléchir pour trouver ce moyen, que ne lui présentaient ni Bullion, ni Richelieu ; le travail d'esprit ne lui était donc pas antipathique. Et ce n'est pas pour se distraire qu'il s'est donné à ce travail, car nous apprenons par lui que, non-seulement il a trouvé le moyen de réunir un plus grand nombre de recrues que ne l'avait fait le surintendant, avec la même somme, mais encore qu'il a indiqué les routes que devaient suivre les nouveaux soldats, en se rendant à leurs corps respectifs, et ce travail n'est pas achevé pour lui, car il dit au cardinal : « Je ne manqueroy de temps en temps a vous

dōner avis du temps et des lieux ou il faudra envoyer les officiers pour quérir les recrues. » Tous ces détails n'avaient pas une mince importance à cette époque. Aujourd'hui, le chef de l'État les confie aux soins des employés du ministère de la guerre, mais alors ce ministère n'existait, en quelque sorte, qu'à l'état d'embryon, et Richelieu, comme son maître, était obligé de régler les détails les plus infimes. Le même jour, 7 septembre, nous voyons le cardinal demander l'avis du roi sur une question qui, aujourd'hui, serait rapidement résolue. Le pain coûtait trois sous, à Arras, et les gardes du roi prétendaient ne le payer qu'un sou. Or Richelieu voulait leur interdire une pareille licence, « parce que, disait-il, ils en prendroient plus qu'il ne leur en faut, parce que les sergens ont grand gain à le revendre. » Et le cardinal demandait au roi de régler le prix du pain pour les gardes et la quantité qu'il voulait qui leur fût allouée. On ne pouvait répondre avec plus de bon sens et de justice que le fit Louis XIII, en marge du mémoire de Richelieu. « Je suis davis, dit-il, quon nen baille point aux gardes ou bien que ils le peignent au prix commun que on le vend dans la ville, puisque les Suisses nen prennent point a ce que ma dit Rose je croy que les gardes sen passeroient bien, pour la quantité je ne la puis savoir je croy quils font toutes ces difficultés afin que on les tire de la[1]. » Celui qui a écrit de telles choses ne nous paraît pas un homme disposé à subir un joug quelconque. Nous conseillons à ceux qui douteraient encore de lire les sept énormes volumes qui contiennent les lettres politiques de Richelieu. Ils y verront,

[1] *Papiers de Richelieu*, t. VI, p. 772.

en marge de chaque rapport du cardinal, des notes analogues à celle que nous venons de donner, toutes écrites de la main de Louis XIII. C'est là une lecture peu attrayante, sans doute, mais nous qui l'avons faite, nous en sommes sorti avec la conviction profonde que la France a eu, sous le règne de Louis XIII, deux grands politiques. Si Richelieu a su concevoir et accomplir de grandes choses, Louis XIII en a eu la perception, y a collaboré, parce qu'il en comprenait la grandeur et l'utilité, et s'est montré plus modeste que son ministre, car il n'a pas écrit de Mémoires. Aussi est-il resté à peu près méconnu jusqu'à ce jour.

CCX

(septembre 1640.)[1]

Vous ferés presser les mestre de camp de Piémont et de Champagne de menvoyier ceux qui me doivent nomer pour les compagnies que je leur ay accordées, il y a un lieutenant de Picardie nômé Blancofort qui a espousé une femme très riche qui je croy seroit bien propre a faire une compagnie il faudroit me lanvoyier il est a larmée du halier lequel ma parlé souvant pour luy, je croy que je feroy marché pour quantité de mèches, ils mont demandé 8 jours pour voir la quantité quils men pourront fournir, ils me la bailleront a 3 sols pour le plus ce sont marchant de toilles qui demeurent a Sanlis qui sont bien solvables ils sont alès visiter les lieux ou ils espèrent prandre les chanvres, ils demandent une chose qui est que ils puissent acheter dans les marchés tous les chanvres propres a faire mèche au mesme prix que les autres marchands la prandroient en présance des juges des lieux jay vu une espreuve de la mèche qui veuille bailler qui est beaucoup meilleure que celle de Hollande, je nay receu que ce matin toutes les comissions pour les compagnies. Louis.—(*Ibid.*, fol. 289.) — (*Original.*)

[1] Cette lettre ne porte aucune date, mais nous la laissons à la place qu'elle occupe dans le manuscrit des affaires étrangères, car elle nous paraît appartenir au mois de septembre. On voit que Louis XIII s'y occupe encore de détails d'administration. Il nous semble que c'est là une des lettres que le roi annonçait à Richelieu dans celle qu'il lui écrivait le 7 septembre.

CCXI

De Ecouan, ce 27 septembre 1640[1].

Je viens de resevoir de vos nouvelles par Boisgency, puisque vous estes davis que je ne passe pas plus outre je men vas coucher a Chantilly ou je vous atandroy, ce qui me feroit avancer jusques a Compiègne estoit limpatiance que javois de vous voir[2]. Louis. (*Ibid.* fol. 291.) — (*Original.*) — (*Ibid.*, 1640, cinq derniers mois, fol, 161.) — (*Copie.*)

CCXII

De Chantilly, ce 28 septembre 1640.

Je vous atandroy avec impatiance a Chantilly a leure que vous me mandés si jeuse esté en estat de marcher je vous euse atandu a Royaumont, la goute ma repris au pied gauche come Nogent vous aura dit de façon que je ne puis du tout soutenir ce qui me fâche bien et me rend tout mélancolique, jespère que vostre arrivée me remettra en meilleure humeur. Louis. — (*Ibid.*, t. V, fol. 292.) — (*Original.*)

CCXIII

De Monceaux, ce 17 octobre 1640.

Je men vas demain coucher au plesi du Bois le mauvois temps m'ayant contraint de partir dicy[3] je y demeuroy vandredy et me randroy samedy a St Germain et dimanche je vous iroy voir a Ruel je me porte très bien et suis fort gaillart, je vous recomande davoir toujours soin de vous. Louis. — (*Ibid.*, fol. 293.) (*Original.*)

CCXIV

De St Germain, ce 25 octobre, a 6 heures du soir.

Je viens de resevoir présentement vostre mémoire par lequel

[1] Cette lettre a déjà été citée par M. Avenel (t. VI, p. 730).

[2] Louis XIII avait écrit au cardinal une lettre, que nous n'avons pas, dans laquelle il lui annonçait qu'il allait s'avancer au-devant de lui jusqu'à Compiègne. (Richelieu revenait d'Arras à ce moment.) Le 25, le cardinal répondit à la première lettre du roi « qu'il croyoit que le voiage que Sa Majesté vouloit faire à Compiègne devoit être remis à un autre temps ». Dans une lettre du même jour à Chavigni, Richelieu s'expliquait mieux encore : « Le roi m'a escrit qu'il faict estat de venir à Compiègne jeudi. La saison ny ses affaires ne permettent plus qu'on s'éloigne de Paris, où cent occasions pécuniaires requièrent une présence assidue. » (*Papiers de Richelieu*, t. VI, pp. 728 et 730.)

[3] Il y était depuis le 10 octobre.

japrend 2 bones nouvelles vous mavez fait grand plesir de me les faire savoir jay esté 10 heures a la chasse ou je nay pas eu plesir jen auroy un autrefois davantage, je trouve bon que vous soyiés allé a Paris[1], jiroy samedy a Versailles, je vous dōne le bon soir. Louis. — (*Ibid.*, fol. 294.) — (*Original.*)

CCXV

De Versailles, ce 11 novambre 1640.

Vous mavés fait grand plesir de me mander les nouvelles que on a eu despenan car jen estoit un peu en peine[2].

Jay pris médecine cette nuit qui ma fait tres grand bien et men porte fort bien, je men vas coure le loup a Verrière avec tous les paizans que jay asamblés ou jespère avoir du plesir, je vous aseureroy par cet écrit des mesmes choses que M. de Noyiers vous a dites de ma part. Louis. — (*Ibid.*, fol. 295.) — (*Original.*)

CCXVI

De St Germain, ce 14 novambre 1640.

Je vous envoyeroy dans une heure les 2 lettres par un gentillōme exprès afin que (je sache) si vous jugés a propos que il baille ma lettre a M. de la Force, je me trouvé encore ier au soir fort abatu et le suis encor jay pris médecine ce matin M. Bouvard en escrit a M. Citon, je vous recomande davoir toujours soin de vous. Louis. — (*Ibid.*, fol. 296.) — (*Original.*)

CCXVII

De St Germain, ce 17 novambre 1640.

Envoyiant ce gentillōme pour savoir de vos nouvelles je vous escris pour vous dire que je ne manqueroy de me rendre demain a Ruel entre midy et une heure puis de la si il ny a point da-

[1] Richelieu vint, en effet, à Paris le 25 octobre. Une permission pour une chose aussi peu importante, jugée nécessaire par Richelieu, montre combien peu ce ministre a été un tyran. Etrange tyran, en vérité, que celui qui ne fait pas le plus petit voyage sans en demander la permission à sa victime!

[2] Nous n'avons pas la lettre de Richelieu à laquelle Louis XIII repond ici, mais nous savons que d'Espenan avait été chargé, par le roi, d'une mission auprès de l'archevêque de Bordeaux, qui commandait la flotte de la Méditerranée. (Voir, au sujet de cette mission de d'Espenan, une lettre de Richelieu à l'archevêque de Bordeaux, datée du 26 septembre, dans les *Documents inédits. Correspondance de Sourdis*, t. II, p. 321.)

faires qui men ampesche aler coucher en quelque lieu (lequel je nay pas encor choisi) à 2 lieues de Ruel sur le chemin de livry, je me porte bien à cette heure et espère en estre quitte pour ce coup je vous dōne le bon soir. Louis. — (*Ibid.*, fol. 297.) — (*Original.*)

CCXVIII

De St Germain, ce 1 décembre 1640.

Je vous prie de ne point adjouter de foi a tout ce que M. le Grand vous poura dire de moy ou pourra faire dire jusques a tant que mayiés entandu[1]. Louis. — (*Ibid.*, fol. 298.) — (*Original.*)

CCXIX

De St Germain, le 5 janvier 1641, à 4 heures du soir.

Mon cousin, je suis bien marri de vous importuner sur les mauvoises humeurs de M. le Grand, a son retour de Ruel il ma baillé le paquet que vous luy avés dōné, je lay ouvert et lay lu je luy ay dit, M. le cardinal me mande que vous luy avés tesmoigné une grande envie de me complaire en toutes choses et cependant vous ne le faites pas sur un chapitre de quoy je lay prié de vous parler qui est vostre paresse, il ma repondu que vous luy en aviés parlé, mais que pour ce chapitre la il ne pouvoit changer et quil ne feroit pas mieux que ce quil avoit fait, ce discours ma fasché je luy ay dit, un homme de vostre condition qui doit songer a se rendre digne de commander les armées et qui mavés témoigné avoir ce dessein la paresse y est du tout contraire, il ma respondu brusquement quil navoit jamais eu cette pensée ni y avoit prétendu je luy ay répondu que si et nay pas voulu enfoncer ce discours, vous savés ce qui en est, jay repris ensuite le discours sur la paresse, luy disant que ce vice rendoit un homme incapable de toutes bonnes choses, et quil nestoit bon qua ceux du marais ou il avoit été nourry qui étoient du tout adonnés au plaisir et que sil vouloit continuer une telle vie qu'il faloit quil y retournast, il ma respondu arrogamment quil étoit tout prêt, je luy ay respondu, si je nestoit plus sage que vous e sais ce que jaurois à vous respondre la dessus.

Ensuite de cela je luy ay dit que mayant les obligations quil ma il ne devoit pas me parler de la fason, il ma respondu son

[1] Comme la sotte vanité de Cinq-Mars se devine sous ces lignes ! On sent le jeune homme enflé d'orgueil par la faveur dont il jouissait, se croyant indispensable à Louis XIII, et voulant, en quelque sorte, s'imposer à lui en s'appuyant sur Richelieu, son premior protecteur.

discours ordinaire quil navoit que faire de mon bien quil estoit tout prest a me le rendre et quil sen passeroit fort bien et seroit aussi content destre Cinq-Mars que M. le Grand et que pour changer de fason de vivre il ne pouvoit vivre autrement. Et ensuite il est venu toujours me picotant et moy luy jusques dans la cour du chasteau ou je luy ay dit quétant en lhumeur ou il estoit il me feroit plaisir de ne me point voir. Il ma tesmoigné quil le feroit volontiers, je ne lay point veu depuis, tout ce que dessus a esté en la présence de Gordes. — Louis [1].

Jay montré à Gordes ce mémoire avant que vous lenvoyer qui ma dit ny avoir rien leu que de véritable. — (*Recueil d'Aubéry*, t. II, p. 838.) — (*Histoire de Louis XIII*, par le Père Griffet, t. III, p. 310 et 311.) — (*Papiers de Richelieu*, t. VI. p. 647.)

CCXX

De Bonnais, ce 5 février 1641 [2].

Je trouve très bon que charost face lordre a vostre balet [3], vous luy en ferés voir ce mesme qui luy servira de commandement nous ferons tout ce que nous pourons pour tuer des marcassins [4] ce qui est assés dificile en cette saison je feroy toujours tuer un chevreil et une beste fauve, je viens de prendre 2 loups et suis encore après un, je vous dõne le bon soir. Louis.—(*Ibid.*, fol. 299.) — (*Original.*)

Le duc Charles de Lorraine se trouvait, depuis longtemps, dans une étrange situation. Ses États

[1] Nous n'avons pas à commenter cette lettre. Elle montre trop bien quelle véritable et profonde affection Louis XIII ressentit tout d'abord pour Cinq-Mars, et quelle fortune celui-ci eût pu faire si, respectant Richelieu et obéissant au roi, il avait délaissé ses compagnons de plaisir pour se livrer entièrement à l'étude. Il refusa constamment de changer de conduite; aussi, après avoir lu cette lettre, ne s'étonne-t-on plus qu'en 1642 Louis XIII ait abandonné si facilement un favori pour lequel son affection s'était changée en mépris, devant sa paresse invétérée et son peu de patriotisme.

[2] Cette lettre est écrite au crayon.

[3] Ce ballet fut donné le 7 février, au Palais-Cardinal, à l'occasion de la signature du contrat de mariage du duc d'Enghien, fils aîné du prince de Condé, et de mademoiselle de Brézé, nièce du cardinal. Cette cérémonie eut lieu au Louvre. Le roi signa au contrat, puis toute la cour se rendit au Palais-Cardinal, où l'on dansa le ballet qui fut, dit la *Gazette* du 9 février, « le plus magnifique dont on ait mémoire. » Le mariage fut célébré le 11.

[4] Destinés, sans doute, au repas qui devait suivre la signature du contrat de mariage du duc d'Enghien. C'était là, de la part de Louis XIII, une attention délicate à l'égard de Richelieu.

étaient occupés par les armées françaises, ses troupes, composées d'étrangers et commandées en grande partie par des généraux étrangers ne lui étaient nullement dévouées, l'Espagne et l'Allemagne se servaient de son nom et de sa personne pour lutter contre la France, sans trop se préoccuper des intérêts du malheureux souverain. Enfin, de son intérieur même lui venaient de sérieux embarras. Du vivant de sa femme, la duchesse Nicolle, qui lui avait apporté en dot le duché de Lorraine, il avait épousé la princesse de Cantecroix. La duchesse délaissée avait demandé et reçu un asile en France, puis s'étant adressée à la cour de Rome pour avoir justice, avait obtenu du pape l'interdiction de toute fréquentation aux deux époux adultérins. Le duc et la princesse n'avaient tenu aucun compte de l'injonction, mais cette situation devenait intolérable pour eux, car leurs alliés, les Espagnols, mécontents de voir le duc Charles désobéir à l'Église, s'éloignaient de lui chaque jour davantage. Il ne restait qu'une ressource au duc de Lorraine, pour sortir de cette difficulté, traiter avec la France. Mais Richelieu et Louis XIII, qui avaient reçu à Paris la duchesse Nicolle et lui faisaient une pension, paraissaient ne vouloir renouer avec le duc qu'à la condition que ce prince reprendrait sa femme légitime. Charles, qui aimait la princesse de Cantecroix, se refusait à accepter une pareille condition. Heureusement pour lui, ni Richelieu ni Louis XIII ne voulurent sacrifier les grands intérêts de la France à ceux d'une duchesse de Lorraine, quelque intéressante que pût être cette dernière. L'un et l'autre tenaient seulement à sauver les apparences, et, tout en souhaitant de ramener le

duc de Lorraine à la France, ne voulaient pas paraître abandonner la duchesse. D'autre part, le duc Charles désirait vivement rentrer en possession de ses États, pour sortir de la tutelle dans laquelle le tenaient les Espagnols et l'empereur, et pouvoir même, le cas échéant, rentrer en lutte avec la France, mais, cette fois, d'une façon indépendante et avec ses propres forces. Ces sentiments des deux partis trouvèrent deux femmes pour interprètes, et, au moment où on pouvait le moins le prévoir, se conclut le traité le plus inattendu de l'époque.

Depuis longtemps, du Hallier, le futur maréchal de l'Hôpital, avait été chargé de négocier avec le duc de Lorraine, mais, jusqu'au commencement de 1641, il n'avait pas réussi dans sa mission. Ce fut alors seulement que deux femmes se mêlèrent de ces négociations et les menèrent à bonne fin. L'une d'elles était cette Charlotte des Essarts qui, tout d'abord maîtresse d'Henri IV, était ensuite passée dans les bras du cardinal de Guise, puis avait épousé du Hallier. L'autre était la princesse de Cantecroix. Ces deux femmes comprirent les difficultés de la situation, mais devinèrent que toutes pouvaient être tranchées si le duc de Lorraine consentait à venir à la cour de France. La princesse y décida le duc Charles, et celui-ci se résolut, non sans arrière-pensée, à venir à Paris, pour entamer des négociations directement avec Louis XIII. C'est cette nouvelle que celui-ci, dans la lettre suivante, remerciait Richelieu de lui avoir apprise.

CCXXI

De St Germain, ce 17 février 1641[1].

Je suis extresmement ayse de ce que mande le Halier, je confesse que je ne croyiois pas que ceste affaire put réussir, ayant été tant de fois trompé par le duc Charles, nous en serons encore plus aseurés quand nous nous le verrons icy, je parle en ces termes estant toujours en défiance de ce costé là, j'ay eu un peu de goute ceste nuit a ceste heure je nay plus de douleur, songés a vous et a vostre santé et rien ne sauroit mal aller. Louis. — (*Ibid.*, Lorraine, t. XXXII, fol. 10.) — (*Original.*)

CCXXII

De St Germain, ce 18 février 1641.

Ayant peur que le mauvois temps que vous eustes ier a la chasse ne vous ait fait mal, jenvoye ce gentillōme pour savoir de vos nouvelles, je ne me sans plus du tout de la goute et croy que vostre vue ma guéri ne vous ayant jamais veu que je men sois bien trouvé, je fais estat au partir du Palais[2] daler coucher a Morsan pour dela aler a Villeroy cōme je vous dis lautre jour, je vous prie me mander si il ny a rien qui men ampesche afin que je dōne les ordres à mes chiens en partant de Versailles ou je men vas coucher aujourduy je ne manqueroy de me rendre mercredy a 3 heures a vostre logis ou plustôt si il est nécessaire pour voir si il y aura quelque chose a resoudre pour jeudy[3], je vous recommanderoy ce que jay acoutumé qui est davoir soin de vous. Louis. — (*Ibid.*, *France*, t. V, fol. 300.) — (*Original.*)

CCXXIII

De la maison rouge, 26 février 1641.

Jenvoye ce gentillōme pour savoir de vos nouvelles que je prie Dieu estre telles que je les désire, je viens ier coucher en ce lieu pour estre plus proche des Buisons a courre le loup, je finiroy en vous recomandant ce que jay acoutumé qui est davoir soin de vous, je vous donne le bon jour. Louis. — (*Ibid.*, fol. 301.) — (*Original.*)

[1] Cette lettre a déjà été citée par M. le comte d'Haussonville dans son *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, t. II, p. 327.

[2] Le 20, Louis XIII vint à Paris, et le 21 il tint un lit de justice au Parlement.

[3] Pour le lit de justice. Le 21 était un jeudi.

CCXXIV

De Cherly, ce 3 mars 1641.

Je vous remercie du soin que vous avés de moy je me porte assés bien a cette heure, je nay point sorti du logis aujourduy, jespère si ma santé me le permet coure demain le loup à Verrière si il sy en trouve auquel cas je demeureroy a coucher a Versaille, si il ne sy en trouve point je gagneroy St Germain si lafaire de mont Calue[1] réusit cest un grand bien pour casal je vous recomande toujours davoir bien soin de vous. Louis. — (*Ibid.*, fol. 302.) — (*Original.*)

CCXXV

Mars 1641.

Vous ferés avertir Monsr de Brulon de ne point dire au premier gentillõme de la chambre daler visiter Monsr de Loraine parce que estant chose acoutumée il leur va dordinaire dire de ma part sans men parler. — (*Ibid.*, *Lorraine*, t. XXXII, fol. 20.) — (*Original.*)

CCXXVI

De St Germain, ce 9 mars 1641.

Je ne pourrois pas voir M. de Loraine aujourduy Brulon nestant arivé icy que à onze heures et ne ma point dit que vous eusiés entandu que ce deust estre aujourduy et ne ma parlé que de demain, je parleroy selon ce que vous me mandés à M. de Loraine, jay une extresme joye de savoir que M. Danguien soit hors de danger, je vous dõne le bon soir et vous prie davoir toujours bien soin de vous. Louis. — (*Ibid.*, fol. 24.) — (*Original.*)

CCXXVII

De St Germain, ce 9 mars 1641.

Jay oublié a vous mander par Chamarande que Brulon ma dist que il faloit que a larivée de Mons. de Loraine les gardes prisent les armes et qu'on les avoit prises au duc de Parme, je vous

[1] Moncalieri, qu'assiégeait alors l'armée française, près de Turin. La ville assiégée fut prise quelques jours après, car, le 23 mars, Louis XIII écrivait à Mazarin, employé en ce moment en Italie, pour le féliciter sur « le bon succès de Moncalier auquel, ajoutait le roi, vous avez contribué par vos sages et bons advis, je vous en tesmoigne le gré que je vous en sçay. » (V. *Arch. des aff. étrang., Turin*, t. 33, fol. 478.)

prie de me mander ce que jay a faire la desus demain des le matin, je vous dōne le bon soir. Louis.

(*Cette lettre porte comme suscription :*) Pour mon Cousin etc., si mons^r le cardinal est andormi mons^r de Chavigny ouvrira cette lettre. — (*Ibid.*, fol. 25.) — (*Original.*)

CCXXVIII

De St Germain, ce 14 mars 1641 [1].

Je suis bien fasché des longueurs que M. de Loraine aporte a son traicté, je croy cōme vous me mandés que en laissant aler les afaires de longue il se portera a la raison, jay peur que vostre long séjour a Paris porte préjudice a vostre santé, je vous prie davoir soin de vous sur toutes choses cela est bien estrange que il y ait des prélats qui ne facent pas ce quils doivent en ceste ocasion, il sen faut resouvenir en temps et lieu, vous mavés fait plesir de me faire savoir les nouvelles dalemagne, je vous dōne le bon soir et vous recomande davoir toujours soin de vous. Louis. — (*Ibid.*, fol. 29.) — (*Original.*)

Charles de Lorraine, arrivé à Paris le 7 mars, avait été logé à l'hôtel d'Épernon. Deux jours après, il avait obtenu sa première audience du roi; puis les négociations avaient été entamées. Mais les prétentions de la France étaient grandes, et le duc de Lorraine, de son côté, aurait bien voulu obtenir la restitution complète de son duché contre de simples promesses, disposé qu'il était à n'en tenir aucune. Aussi ces négociations marchaient lentement et l'humeur que ces lenteurs causaient à Louis XIII, et qu'il témoigne dans la lettre précédente, ne nous étonne pas. On employait cependant tous les moyens pour éblouir le duc Charles. Chaque jour il était traité magnifiquement et était le prétexte de nouvelles fêtes. Le soir même du 14 mars, on donna en son

[1] Cette lettre a été citée par M. le comte d'Haussonville. (*Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, t. II, p. 329.)

honneur, au Palais-Cardinal, une seconde représentation du ballet qui avait été dansé à l'occasion de la signature du contrat de mariage du duc d'Enghien.

CCXXIX

De St Germain, ce 30 mars 1641.

Javois envoyié des ier un gentillõme a Ruel pour savoir de vos nouvelles lequel ne vous y ayant pas trouvé sen revint icy ce qui mavoit mis en peine, vous me fites grand plesir de menvoyier ier Chamarande pour men tirer, je suis bien ayse que M. de Loraine ait signé son traité, je vous conjure davoir soin de vous plus que jamais. Louis. — (*Ibid., France*, t. V, fol. 303.) — (*Original.*)

Enfin, le 29 mars, toutes les conditions du traité furent arrêtées et le duc de Lorraine le signa. Par ce traité il s'engageait, ainsi que ses successeurs, à ne jamais abandonner la France et à lui rester fidèle dans la guerre comme dans la paix. Il promettait de rompre tous les traités qu'il avait conclus avec les étrangers et de n'avoir désormais aucune intelligence avec ceux-ci. Il devait, en outre, rendre hommage au roi de France, non-seulement pour les duchés de Lorraine et de Bar, mais aussi pour tous ses autres États, et le reconnaître pour son seul suzerain. Ses troupes devaient en toutes occasions se réunir aux armées du roi et servir, sous ses ordres, partout où celui-ci le jugerait utile. De plus, il abandonnait à la France le comté de Clermont, Stenay, Jametz et Dun. Nancy restait en dépôt entre les mains de Louis XIII jusqu'à la paix, et les soldats lorrains n'en devaient pas approcher de moins de cinq lieues. A ces conditions, le roi consentait à lui rendre la possession de ses États. Dans ce traité, les intérêts de la duchesse Nicolle furent complétement sacrifiés.

Richelieu craignait qu'en insistant trop sur ce point, le duc ne se refusât à transiger, et le cardinal tenait à assurer à la France le droit de suzeraineté sur la Lorraine ; aussi ne fut-il parlé de la question du mariage du duc Charles que dans le dernier article du traité et encore le fit-on uniquement pour ne pas paraître entièrement abandonner la malheureuse princesse. « Il n'est point parlé ici, est-il dit dans le traité, du différend qui est entre ledit sieur duc et la duchesse Nicolle de Lorraine sur le sujet de leur mariage, parce que la décision d'icelui dépend purement du tribunal ecclésiastique, et que Sa Sainteté, par devant laquelle les parties se sont pourvues, saura leur faire droit ainsi que la justice le requiert. Cependant ledit sieur duc baillera à ladite dame duchesse six-vingt mille livres de pension annuelle à prendre sur la recette de Bar[1]. »

Remettre la cause de la duchesse aux soins de la cour de Rome, c'était en réalité l'abandonner, car le duc Charles avait déjà assez montré le peu de cas qu'il faisait des décisions ecclésiastiques. De plus, en faisant allouer une pension à cette princesse, on reconnaissait implicitement la séparation des deux époux et on autorisait, par là, le duc de Lorraine à ne pas reprendre sa femme légitime.

En acceptant ce traité, le duc de Lorraine n'avait, comme nous l'avons dit, qu'un but, rentrer en possession de ses États, pour agir ensuite selon que les circonstances le lui permettraient. Il espérait se rendre bientôt indépendant, car il connaissait les projets

[1] V. plusieurs copies du traité dans le 32e volume de Lorraine, aux archives des affaires étrangères. V. aussi la *Gazette de France* du 18 septembre 1641, ainsi que le recueil d'Aubéri. (*Mémoires pour servir à l'histoire de Richelieu*, t. V, pp. 19 et 24.)

que formaient à ce moment même le comte de Soissons et le duc de Bouillon, et Charles comptait bien profiter de la guerre civile qu'il prévoyait pour revenir sur le traité qu'il subissait et imposer alors ses conditions. Ce qui prouve bien que telle était son intention, c'est qu'en même temps qu'il signait le traité du 29 mars 1641, il déposait chez un notaire de Paris une protestation contre ce traité même, prétendant que les conditions lui en avaient été imposées et que sa signature lui avait été extorquée[1].

Cependant, le 2 avril, il se rendit à Saint-Germain, où il entendit la messe, puis prêta librement serment, sur l'Évangile, d'observer fidèlement le traité qu'il avait conclu. Le 10 avril, il rendait solennellement hommage au roi pour ses États, et, le 14 du même mois, il partait pour la Lorraine avec la ferme volonté de ne tenir, de tous les engagements qu'il avait contractés, que ceux auxquels il ne pourrait pas se refuser.

Son premier acte fut de parcourir ses États, accompagné de la princesse de Cantecroix. C'était montrer combien Richelieu avait eu raison de ne pas insister sur la question du mariage du duc Charles. Mais celui-ci ne se contentait pas de se montrer à ses sujets. Il agissait. Hormis Nancy, la Lorraine entière était de nouveau entre ses mains ; il en profita pour réunir des troupes, relever les fortifications des villes, pourvoir celles-ci de tout ce qui leur était nécessaire pour soutenir un siége. Il se préparait par tous les moyens à user des bons résultats qu'avait produits sa duplicité, et à se servir de la première

[1] V. l'excellente *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, par M. le comte d'Haussonville, t. II, p. 131.

occasion pour lever le masque. Cependant, le 21 avril, lors de son arrivée à Bar, il avait fait sortir de la ville les troupes françaises, et dès qu'il avait pu se dire libre dans ses États, il avait ratifié le traité du 29 mars et envoyé cette ratification à Paris. Après un tel acte, le duc Charles devait être mal venu à se plaindre du traité qu'il avait accepté si librement. C'est cependant ce qu'il fit; mais, avant d'en arriver publiquement à une protestation, il dissimula pendant plusieurs mois, et sut faire attendre Richelieu, tout en ne tenant aucun des engagements qu'il avait contractés envers la France.

Dès le mois de mai, le duc Charles montrait la mauvaise volonté dont il était animé à l'égard de la France, et Richelieu était obligé de lui rappeler ses promesses et de l'engager à joindre ses troupes à l'armée du maréchal de Châtillon, en prévision de la révolte prochaine du comte de Soissons, dont la conduite inspirait de graves inquiétudes[1]. Le 5 juin, le cardinal renouvelait ses instances auprès du duc, mais inutilement[2]. Le 17 juin, Richelieu lui écrivait encore[3] et en même temps, écrivant à du Hallier, il pressait celui-ci d'engager vivement le duc Charles à tenir ses promesses. « Son Altesse, lui disait-il, n'y saurait manquer sans perdre l'honneur[4]. » Mais tout cela touchait fort peu le duc de Lorraine, qui croyait trop au succès de la révolte qui se préparait sous ses yeux, pour sacrifier ses intérêts à ceux de la France. Le manque de foi du duc étonna Riche-

[1] V. une lettre de Richelieu au duc Charles, datée du 14 mai. (*Papiers de Richelieu*, t. VII, p. 1048.)
[2] *Idem*, p. 285.
[3] *Idem*, p. 1049.
[4] *Idem*, p. 286.

lieu, car nous voyons celui-ci, le 3 juillet, trois jours avant la malheureuse bataille de la Marfée, écrire à du Hallier, qu'il ne « sauroit croire le procédé de M. de Lorraine qu'il ne l'ay veu confirmé par ses actions[1]. » La conduite antérieure du duc devait pourtant permettre de pénétrer ses véritables sentiments. Cependant, au commencement du mois d'août, Richelieu, forcé enfin de se rendre à l'évidence, écrit encore à du Hallier, mais, cette fois, il veut profiter de la déloyauté du duc Charles et la faire tourner au profit de la France, aussi mande-t-il que « par son manque de foi, le duc Charles se déclare lui-même déchu de ses droits sur la Lorraine[2]. » C'était là un prétexte pour envahir de nouveau le duché et dépouiller encore une fois le duc Charles de ses États, mais ce prince, par sa conduite, obligeait la France à agir ainsi. Après avoir librement traité avec la France, le duc, dans une déclaration qu'il publiait le 27 août, proclamait hautement qu'on lui avait fait violence pour extorquer sa signature au traité du 29 mars. A cette époque, il avait déjà rejoint l'armée espagnole et s'était déclaré de nouveau contre la France. Une partie de l'armée française, sous les ordres du comte de Grancey, envahit aussitôt la Lorraine, et le duc Charles, à la fin de 1641, se retrouva dans la même situation où il était au commencement de cette année : prince errant, dépouillé de ses États, dépourvu de toute autorité, complétement à la merci des Espagnols et de l'empereur.

[1] Lettre de Richelieu au duc Charles, p. 288.
[2] *Idem*, p. 1050.

CCXXX

De St Germain, ce 9 avril 1641.

Pour vous oster la peine de venir demain icy je pars présentement pour vous aler trouver a Ruel[1]. Louis.—(*Ibid.*, fol. 304.) — (*Original.*)

CCXXXI

De St Germain, ce 16 avril 1641.

Je vous remercie du soin que vous avés de moy je pris ier médecine de quoy je me porte tres bien je fais estat de vous aler voir demain, si vous jugés a propos que M. le grand maistre[2] se trouve a Ruel pour voir ce que on pourra faire cette campagne, cõme vous le proposates lautre jour vous le ferés avertir, sinon ce sera une autre fois, je vous dõne le bon jour et vous prie davoir toujours soin de vous. Louis.—(*Ibid.*, fol. 305.)—(*Original.*)

CCXXXII

De St Germain, ce 2 may 1641.

Estant en peine de vostre santé jenvoye ce gentillõme pour men raporter des nouvelles, je m'en vas coure le loup a franconville puis je me retireroy a Ecouan je vous recomande davoir toujours soin de vostre santé et de vostre personne. Louis.

Quand il viendra des nouvelles de M. le Grand maistre je vous prie de me les faire savoir[3]. — (*Ibid.*, fol. 306.) — (*Original.*)

CCXXXIII

De Saint-Germain, ce 10 may 1641.

Vous mavés fait grand plesir de me faire savoir la nouvelle de catalogne, je prie le bon Dieu quelle soit veritable, je trouve bon que M. Delbœuf le jeune sorte du bois de Vincennes après y avoir couché 3 nuits, jay comandé a Gevre qui sen va coucher a

[1] Nous prions nos lecteurs, en lisant cette lettre, de se souvenir que celui qui l'écrivait était le roi de France, et qu'à cette époque il était aussi fatigué, aussi abattu, aussi malade que l'était son ministre.

[2] La Meilleraie, grand-maître de l'artillerie.

[3] La Meilleraie était malade en ce moment à son château de la Meilleraie. Le 19 avril, Richelieu se plaignait à Chavigni de ce que le maréchal de Brézé ne fût point allé visiter le grand-maître de l'artillerie, quoiqu'il n'y eût que dix lieues de Saumur, où habitait le maréchal, à la Meilleraie. (V. *Papiers de Richelieu*, t. VI, p. 777.)

Paris de vous aler voir pour savoir de vous ce quil y aura a faire sur ce sujet, je vous dône le bon soir. Louis. (*Ibid.*, fol. 307.) — (*Original.*)

Le 20 février 1641, un événement extraordinaire se produisait à la cour de France. Les députés d'une province espagnole y venaient réclamer le secours de Louis XIII contre leur souverain. La Catalogne se donnait à la France. Il était nécessaire d'agir rapidement et avec vigueur si l'on voulait enlever à l'Espagne cette belle principauté. On réunit un nouveau corps de troupes dont on donna le commandement à un maréchal de camp de l'armée d'Italie, le sieur de la Mothe-Houdancourt. En même temps l'archevêque de Bordeaux recevait l'ordre de croiser avec la flotte de la Méditerranée, près des côtes espagnoles, et d'y aider l'armée de terre dans ses opérations. Le 27 mars, l'archevêque enleva, dans la baie de Roses, cinq vaisseaux espagnols, sous le feu des remparts de la ville. Quelques jours après, la Mothe-Houdancourt, après avoir fortifié Barcelone, tenta d'attaquer Tarragone. Après cinq jours de lutte l'armée espagnole se retira et laissa le général français assiéger tranquillement la ville. C'était cette nouvelle que venait d'apprendre Louis XIII, le 10 mai, lorsqu'il écrivait la lettre précédente. Mais il se pressait trop de se féliciter, car, après cinq mois de siége, Tarragone n'était pas encore prise, et, lorsque, le 20 août, une flotte espagnole vint attaquer la flotte francaise, l'archevêque de Bordeaux, qui, par sa mauvaise volonté, avait rendu toutes les opérations de l'armée de terre inutiles, fut battu et forcé de chercher, pour ses vaisseaux, un refuge dans les ports de Provence. Après cette défaite de l'armée

navale, la Mothe-Houdancourt ne pouvait continuer d'assiéger une ville que la flotte espagnole venait d'approvisionner à nouveau. Le général français abandonna le siége et repassa les Pyrénées. La Catalogne était perdue pour la France. Cette province n'était point à regretter pour elle-même, car, placée au-delà des Pyrénées, elle n'aurait pas plus été conservée par la France que le Roussillon ne put l'être par l'Espagne. Mais le Roussillon appartenait encore aux Espagnols. La conquête de la Catalogne en 1641 aurait donc pu, dès cette année, assurer à la France, par voie d'échange, la possession du Roussillon. C'est à ce titre, mais à ce titre seulement, que Louis XIII et Richelieu agirent sagement en encourageant la révolte des Catalans. Mais nous ne croyons pas qu'ils aient jamais songé à étendre le royaume de France, dans le midi, au-delà de ces murailles naturelles et presque infranchissables, en dehors desquelles il a été toujours fort imprudent de s'aventurer.

Au mois de décembre 1640, deux ermites, Poirier et Louis Allaiz, habitant un faubourg de Vendôme, étaient arrêtés sous l'inculpation de fausse monnaie. Mis à la torture le 15 janvier 1641, ils déclarèrent, pour se sauver ou tout au moins pour retarder leur supplice, que le duc de Vendôme leur avait offert une forte somme et proposé d'assassiner le cardinal de Richelieu. Ce qu'avaient espéré les deux ermites arriva. Ils furent transférés à la Bastille et longuement interrogés par le chancelier lui-même. Quoique ces deux malheureux ne pussent appuyer leur

accusation d'aucune preuve, leur témoignage parut suffisant et le duc de Vendôme reçut l'ordre de venir se justifier.

César, duc de Vendôme, était, après cinq années de captivité, sorti de Vincennes à la fin de 1630, et depuis ce moment, sauf un court séjour en Hollande, il avait vécu tranquillement dans sa terre d'Anet. Ayant les mêmes intérêts que la noblesse du royaume, le duc de Vendôme devait être l'ennemi de Richelieu. Mais sa captivité l'avait refroidi, et il n'osa jamais agir ouvertement contre le ministre. Il s'était même tenu avec soin à l'écart des conspirations diverses formées contre Richelieu. Aussi croyons-nous que l'accusation portée contre ce prince au commencement de 1641, par les deux ermites de Vendôme, n'avait aucun fondement. Mais Richelieu crut devoir saisir, avec empressement, une occasion qui lui semblait propice pour déconsidérer ou tout au moins pour amoindrir un membre éminent de la noblesse.

Dès qu'il s'était vu accusé, le duc de Vendôme avait envoyé à la cour sa femme et ses enfants et s'était préparé à y venir lui-même. Mais, le 3 février, Louis XIII ordonnait à la duchesse de se rendre à Chenonceaux avec ses fils et d'y séjourner jusqu'à la complète justification de son mari[1]. Cette conduite du roi fit naître, sans doute, quelques défiances dans l'esprit du duc, qui, au lieu de venir à Paris comme il en avait d'abord formé le projet, se rendit à Cherbourg, où il s'embarqua pour l'Angleterre. Louis XIII prit alors complétement la direction du procès de son frère naturel, nomma et présida lui-même une commission de vingt-quatre membres, chargée de se pro-

[1] *Papiers de Richelieu*, t. VII, p. 277.

noncer sur l'accusation. Le 22 mars, cette commission rendit un arrêt de prise de corps contre le duc et décida qu'il serait jugé par contumace. La procédure ayant été terminée le 17 mai suivant, les commissaires se rendirent à Saint-Germain, sous la présidence du roi, lequel avait déclaré qu'il se considérait comme personnellement atteint par la tentative formée contre son ministre. Tous les commissaires s'étant rangés à l'avis de leur rapporteur, Talon, conseiller d'État, qui avait demandé la condamnation par défaut, le jugement allait être prononcé, lorsqu'un des secrétaires de Richelieu, Cherré, apporta au chancelier une lettre du cardinal. Louis XIII prit connaissance de cette lettre; puis, après une courte délibération avec le chancelier Séguier, Bouthillier, surintendant des finances, et de Noyers, secrétaire d'État à la guerre, il s'adressa aux commissaires et leur dit : « Messieurs, c'est M. le cardinal qui me prie de pardonner à M. de Vendôme; ce n'est pas mon avis. Je dois la protection à ceux qui me servent avec affection et fidélité comme fait M. le cardinal; et si je n'ai soin de faire punir les entreprises qui se font contre sa personne, il sera difficile que je trouve des ministres pour prendre soin de mes affaires avec le courage et fidélité qu'il fait. Je me suis donc résolu de prendre un expédient que j'ai proposé à M. le chancelier, de retenir le procès criminel de M. de Vendôme à ma personne, et d'en suspendre le jugement définitif, et selon qu'il se conduira envers moi, j'userai de bonté envers lui et lui pardonnerai si ses actions le méritent. » Le chancelier insistant et faisant observer que « M. le cardinal lui avait donné ordre de demander avec instance le par-

don de M. de Vendôme, » le roi répondit qu'il était résolu à ne pas pardonner encore, mais seulement à suspendre le jugement définitif du procès, se réservant de faire grâce à son frère si la conduite de celui-ci devenait meilleure[1].

En demandant la grâce du duc, Richelieu essayait de réparer la faute qu'il avait commise en acceptant trop à la légère une accusation uniquement fondée sur le méprisable témoignage de deux vulgaires criminels. Pendant l'instruction du procès de César de Vendôme, on n'avait pu, malgré toutes les recherches de la police du cardinal, découvrir aucune preuve matérielle de la prétendue conspiration du duc. C'est à peine si l'on était parvenu, grâce à quelques rapports d'espions, à lui imputer à crime la fréquentation à Londres de certains Français émigrés et suspects. Il était impossible de prononcer une condamnation sur d'aussi vagues indices ; mais, comme on ne voulait pas reculer en proclamant l'innocence, Richelieu crut se tirer d'embarras en se montrant magnanime et en provoquant lui-même un pardon qui suspendait un procès qu'on ne pouvait continuer. D'ailleurs, en agissant ainsi, Richelieu comptait bien que Louis XIII, qui croyait son frère coupable, ne voudrait pas lui accorder une grâce complète. De la sorte le duc de Vendôme restait exilé et sous le coup d'une accusation capitale, et Richelieu n'en avait pas moins tous les bénéfices de la magnanimité. Nous n'allons pas jusqu'à supposer que les deux ermites, auteurs de l'accusation contre César de Vendôme, aient été soudoyés par le cardinal ; et pourtant il est

[1] V. la lettre de Richelieu au chancelier (*Papiers de Richelieu*, t. VII, p. 791) et un extrait du procès-verbal de cette séance de la commission (*même volume*, p. 793).

à remarquer que la *Gazette de France* ne parla jamais ni de ces deux accusateurs, ni de l'accusation, ni de ce procès, et qu'un silence si profond couvrit cette affaire que nous n'avons pu apprendre le sort définitif des deux ermites. Mais qu'il y ait eu machination ourdie par Richelieu, se servant des deux ermites comme complices, ou seulement, ce que nous aimons mieux croire, habileté à tirer parti de leur calomnieuse invention, il est certain que le cardinal a eu, dans cette affaire, l'honneur d'être magnanime et l'avantage de ne l'être pas.

En ce qui concerne le point d'histoire qui nous intéresse particulièrement, Louis XIII s'est montré dans cette circonstance, comme toujours, plus attaché aux intérêts de Richelieu qu'à ceux de ses propres parents. Il a fait de cette affaire son affaire personnelle ; il a tenu à présider lui-même le tribunal assemblé pour venger son ministre ; il s'est montré aussi courroucé contre le duc de Vendôme, son frère naturel, que contre Gaston, son frère légitime. Ces sentiments de vive répulsion contre les ennemis du cardinal quels qu'ils fussent, de profonde affection envers Richelieu, ne se démentirent pas après le procès, ainsi que le prouve la lettre suivante. Nous appelons tout spécialement l'attention sur cette lettre, dans laquelle on voit Louis XIII allant jusqu'à s'interdire de lire les lettres qui lui viennent des ennemis de Richelieu.

CCXXXIV

De St Germain, ce 23 may 1641[1].

Je vous envoye 3 lettres que M. de Lisieux[2] me dona ier au

[1] Cette lettre a déjà été citée par M. Avenel (t. VI, p. 793).
[2] Philippe Cospeau, évêque de Lisieux depuis 1636. Il mourut en 1646.

soir de ma sœur de vandosme et de ses 2 enfans en remerciement de ce qui cest passé je ne les ay voulu ouvrir venant de la main de persōnes qui ne vous aiment point, je vous recommande davoir toujours soin de vous plus que jamais. — Louis. — (*Ibid.*, fol. 308.)—(*Original.*)—(*Ibid.*, 1641, six premiers mois, fol. 331.) — (*Copie.*)

Si Richelieu trouva toujours dans le clergé français des hommes dévoués à sa politique, il y rencontra aussi parfois de vives résistances. Le caractère envahissant du premier ministre, les alliances qu'il fit contracter à la France avec les protestants d'Allemagne et de Hollande, la hauteur avec laquelle il imposa souvent ses volontés au pape, le sacrifice qu'il fit quelquefois de son caractère et de ses intérêts de prêtre à ses devoirs d'homme d'État, les lourdes taxes qu'il imposa, à plusieurs reprises, sur les revenus de l'Église, toute sa conduite enfin contribua à éloigner de lui beaucoup de bons esprits du clergé qui, frappés dans leurs croyances aussi bien que dans leurs intérêts, ne virent en Richelieu que le despote, sans apercevoir l'homme de génie.

En 1641, pressé par des besoins d'argent, et ne pouvant plus frapper le peuple épuisé, ni créer de nouvelles charges pour les vendre, le cardinal voulut demander des subsides au corps qui avait le moins souffert des troubles intérieurs ainsi que de la guerre étrangère, et il s'adressa de nouveau au patriotisme du clergé. Au mois de février, une assemblée des députés de ce corps se réunit à Mantes. Richelieu lui demanda une imposition volontaire de 6,600,000 livres[1]. Cette demande partagea aussitôt l'assemblée

[1] V. l'instruction donnée aux commissaires royaux, le 21 février 1641. (*Papiers de Richelieu*, t. VI, p. 755.)

en deux camps. Beaucoup, parmi les députés, étaient dévoués à Richelieu et prêts à consentir au sacrifice qu'il leur demandait, mais plusieurs autres étaient hostiles au cardinal et lui refusaient l'argent qu'il réclamait parce qu'ils réprouvaient l'emploi que le ministre voulait en faire. Cependant, le 12 mars, l'assemblée accepta le principe de la taxe, mais les archevêques de Sens et de Toulouse, qui étaient présidents de l'assemblée, ayant refusé d'adhérer à ce vote, la discussion devint plus vive que jamais. Le 15 mars, Richelieu se plaignait vivement à Bouthillier de l'opposition qui était faite à ses projets et des retards qu'elle amenait. Il engageait le surintendant à presser les députés du clergé de consentir à l'impôt qui leur était proposé[1]. Enfin les deux archevêques s'étant décidés à accepter le principe de la taxe, comme le faisaient leurs collègues, un nouveau vote eut lieu le 19 mars, par lequel, dit le procès-verbal de cette séance, « fut résolu que, suivant l'avis de monseigneur le cardinal, l'assemblée accordait au roi quatre millions de livres en trois années, si la guerre durait autant[2]. »

Ce vote ne contenta pas Richelieu. Le cardinal ne pouvait accepter quatre millions, il lui en fallait six. Les six derniers jours du mois de mars et les mois d'avril et de mai furent remplis par des négociations inutiles avec les membres opposants de l'assemblée du clergé[3]. Lassé enfin de tous ces retards et de l'opposition violente faite à ses projets, Richelieu se résolut à imposer arbitrairement une taxe qui lui

[1] *Idem*, t. VII, p. 280.
[2] *Arch. des aff. étrang., France*, 1641, *six premiers mois*, fol. 173.
[3] V. une lettre à Bouthillier, datée du 13 avril (*Papiers de Richelieu*, t. VII, p 282), et une autre du 18 avril, adressée aux présidents de l'assemblée (*Idem*, t. VI, p. 775.)

paraissait nécessaire. Un des commissaires royaux délégués à Mantes, Michel d'Émery, intendant des finances, fut chargé d'expulser de l'assemblée les archevêques de Sens et de Toulouse et les évêques d'Évreux, de Maillezais, de Bazas et de Toulon, qui dirigeaient l'opposition des députés[1]. C'est à cette mission de l'intendant des finances que Louis XIII faisait allusion en écrivant à Richelieu, le 24 mai, la lettre qui va suivre.

D'Emery exécuta fidèlement la mission qui lui avait été donnée. Le 3 juin il arriva à Mantes et exposa aux députés, dans un langage hautain, quelle était la volonté du roi[2]. Les prélats expulsés furent obligés d'obéir, mais l'assemblée s'empressa d'envoyer une députation au roi pour demander leur rappel, promettant en leur nom qu'ils ne s'opposeraient plus désormais aux propositions qui avaient été présentées aux députés du clergé[3]. Cette députation n'obtint aucune concession et revint à Mantes sans avoir réussi dans sa mission[4]. Richelieu savait que les députés qui étaient restés en exercice lui étaient tous dévoués et qu'il en obtiendrait tout ce qu'il désirerait, aussi se souciait-il peu de faire revenir ceux qui jusqu'alors s'étaient toujours opposés à ses désirs. A partir de ce moment toutes les difficultés que rencontra encore le cardinal n'eurent que peu d'importance et furent toutes levées facilement[5]. Enfin le

[1] V. l'instruction qui fut donnée à d'Emery dans les derniers jours de mai. (*Papiers de Richelieu*, t. VI, p. 802.)
[2] V. la relation de la séance. (*Bibliothèque nationale, fonds Dupuy*, t. 590. fol. 140.)
[3] V. le procès-verbal des séances de l'assemblée du clergé. (*Arch. des aff. étrang., France*. 1641, *six premiers mois*, fol. 495.)
[4] V. le mémoire adressé par Richelieu à l'assemblée vers le 10 juin. (*Papiers de Richelieu*, t. VI, p. 817.)
[5] Lettre à Bouthillier du 16 juillet. (*Idem*, t. VI, p. 838.)

14 août, après bien des discussions de détail, les députés, ainsi que les commissaires royaux, signèrent le contrat par lequel le clergé s'engageait à payer toutes les redevances qui lui avaient été demandées[1], et le 22 du même mois, l'assemblée se séparait après une session orageuse qui n'avait pas duré moins de six mois. Le 30 août, les députés vinrent à Amiens, où se trouvait Louis XIII, pour prendre congé de lui, puis chacun d'eux retourna dans son diocèse.

CCXXXV

De Dangu [2], ce 24 (mai) au soir, 1641 [3].

Messrs du clergé seront bien surpris et faschés quand ils liront la lettre que M. Demery leur porte.

Je voy parce que vous me mandés que le siége Daire comance très bien jespère que nous en auront bône isue avec laide du bon Dieu [4].

Je partiroy lundy dicy pour aler coucher a Gournay, mardy a Aumale et mercredy a Abbeville.

Je vous conjure davoir toujours bien soin de vous. — Louis.

Si M^r des Noyiers vouloit venir icy je vous prie de le retenir auprès de vous y estant du tout necessaire en cette saison [5]. — (*Arch. des aff. étrang. de France*, t. V, fol. 309.) — (*Original.*) — (*Ibid.*, 1641, six premiers mois, fol. 332.) — (*Copie.*)

[1] *Arch. des aff. étrang.*, *France*, t. 97, fol. 196.

[2] Le roi partait pour la Picardie. « Le 23 de ce mois, le roi partit de St-Germain et alla coucher à Vigni et le lendemain à Dangut. » (*Gazette de France* du 25 mai.)

[3] Cette lettre a déjà été citée par M. Avenel (t. VI, p. 804.)

[4] Le maréchal de la Meilleraye avait commencé le siége d'Aire-sur-la-Lys le 10 précédent. Cette ville se rendit le 26 juillet, après une belle défense et une intervention inutile de l'armée espagnole.

[5] Richelieu était resté à Vigny, près de Pontoise. Ainsi que Louis XIII, il partait pour la Picardie. La sollicitude du roi pour son ministre allait jusqu'à chercher quelle était la meilleure route que pouvait suivre le cardinal. En même temps qu'il adressait à Richelieu la lettre que nous donnons ici, il écrivait, probablement à Chavigni : « Je croy que les meilleurs logements que puisse prendre M. le cardinal sont Rebets, Gerboy, Carcu et Oisemont, pour moy lundy jiroy coucher a Gournay, mardy a Aumale et mercredy a Abbeville. » (*Même manuscrit*, fol. 310.)

CCXXXVI

De Quesnoy, ce 28 juin 1641.

Je vous remercie du soin que vous avés de moy je ne me porte pas bien depuis ier si il faut séjourner a Peronne je serois bien ayse de pouvoir demeurer un jour a Corbie pour me purger en ayant grand besoin [1], vous mavés fait grand plesir de me faire savoir les nouvelles de larmée car jen estois en grand peine [2], je vous dōne le bon soir.—Louis.—(*Ibid.*, t. V, fol. 311.)—(*Original.*)

CCXXXVII

De Nelle, ce 26 sept. 1641.

Jenvoye des prés pour savoir de vos nouvelles [3] et vous porter des musquats de Chasteau tiéry que je crains qui ne soient pas encore bien murs je vous prie den bien faire faire laisé et les bien faire laver avant que den manger je vous dōne bien le bon jour. — Louis.

Je men vas prendre médecine. — (*Ibid.*, t. V, fol. 312.) — (*Original.*)

CCXXXVIII

De St Germain, ce 25 9bre 1641.

Je vous remercie des 3 bōnes nouvelles que vous mandates ier au soir il en faut bien remercier Dieu et recognoistre les grâces quil nous fait tous les jours [4], je me porte ce matin beaucoup mieux que je nay fait depuis un mois je men va a la chasse je vous dōne le bon jour. — Louis.

Jespère dans 4 jours estre prest a aler partout si il en estoit besoin. — (*Ibid.*, fol. 314.) — (*Original.*)

CCXXXIX

De St Germain, ce 26 9bre 1641.

Envoyant ce gentillōme pour savoir de vos nouvelles je vous

[1] Le roi, parti depuis le 25 juin d'Abbeville, n'arriva à Corbie que le 29 il y demeura trois jours, puis en partit pour aller à Péronne.

[2] C'est l'armée du maréchal de Châtillon qui s'apprêtait à attaquer Sedan et les troupes du comte de Soissons et du duc de Bouillon.

[3] Richelieu était à Chaulnes, où Louis XIII le rejoignait le 28 septembre.

[4] Nous ne savons de quelles nouvelles Louis XIII veut parler. A cette époque, les armées françaises se battaient partout, en Catalogne, en Italie, en Allemagne, en Flandre ; aussi nous pensons que Louis XIII avait appris quelques-uns des faits de guerre du moment.

aseureroy que je me porte fort bien, si le temps se foit un peu je fois estat daler coucher a Versaille je vous recomande davoir toujour plus de soin de vous que jamais. — Louis. — (*Ibid.*, fol. 315.) — (*Original.*)

CCXL

De St Germain, ce 24 décembre 1641.

Le marquis ville mest venu dire adieu qui mademandé la reponce pour ma sœur je vous prie de me lenvoyier parce porteur la lettre quil ma aportée étoit de créance sur luy et force compliments, je vous dōne le bon jour et vous recommande davoir toujours soin de vous. — Louis. — (*Ibid.*, fol. 316. — (*Original.*)

CCXLI

De Marly, ce 28 décembre 1641 [1].

Je vous remercie du soin que vous avés de moy ma santé va bien pour le reste jespère que le bon Dieu mexaucera je nay rien a vous mander ayant point afaires a Paris je ne manqueroy de my rendre jeudy prochain je vous dōne le bon jour. — Louis. — (*Ibid.*, fol. 317.) — (*Original.*)

CCXLII

De St Germain, ce 23 janvier 1642 [2].

Je trouve bon que le parlement et les autres compnies me viennent dire adieu samedy [3] ils pouront partir de Paris sur les onze heures du matin et ariver a St Germain entre deux et trois après midy autrement il les faudroit traiter qui est une dépence superflue [4] je me porte bien je vous dōne le bon soir. — Louis. — (*Ibid.*, fol. 318.) — (*Original.*)

CCXLIII

De Besiers, ce 9 mars 1642 [5].

Vous saurés par M. de Noyiers les résolutions que jay prises

[1] Cette lettre est écrite au crayon.
[2] Cette lettre est également écrite au crayon.
[3] Louis XIII partit de Saint-Germain, pour aller prendre la direction des opérations militaires dans le Roussillon, le lundi 27 janvier.
[4] Cette tendance de Louis XIII à épargner au trésor public des dépenses nutiles est à noter chez un prince, dont le règne est remarquable par les énormes déboursés que nécessitèrent les grandes entreprises de la France à cette époque.
[5] Le voyage de Louis XIII s'était accompli par petites journées, car il

aujourduy avec M. le Grand maistre[1] lequel s'en est retourné a Narbone [2] pour marcher mercredy jespère avec layde du bon Dieu que tout ira bien songés seulement a vostre persone[3] je vous dône le bon soir.— Louis. — (*Ibid.*, fol. 319.) — (*Original.*)

Le 21 avril 1642, Louis XIII quittait Narbonne pour aller prendre la direction du siége de Perpignan. Il laissait Richelieu dans un fâcheux état de santé. Arrivé à Narbonne le 12 mars, le cardinal avait eu, le 18, un premier accès de fièvre ; puis, un abcès s'étant formé à son bras droit, il s'était vu dans l'impossibilité d'écrire. A ses souffrances physiques venaient se joindre de vives préoccupations morales. Il connaissait toutes les intrigues de Cinq-Mars, qui, ne quittant pas le roi, ne cessait de poursuivre auprès de lui la perte du cardinal. Il savait la présomption et les folles visées du frivole favori, et, s'abandonnant à ses terreurs ordinaires, il craignait que Cinq-Mars ne réussît à profiter de son absence. Richelieu n'ignorait point que le grand écuyer serait infailliblement perdu s'il était convaincu de conspiration contre l'État. Les intrigues du jeune favori, son caractère inconsidéré et enclin aux aventures, sa correspondance active avec Monsieur, les nombreux courriers qu'il adressait à Paris, avaient d'a-

n'était arrivé à Lyon que le 17 février et à Montpellier que le 7 mars. Parti le même jour de cette dernière ville, il avait couché le 8 à Pézénas et était arrivé le 9 à Béziers.

[1] Le maréchal de la Meilleraye. On sait qu'un mois plus tard, le 13 avril, il reprenait Collioure sur les Espagnols.

[2] Louis XIII arriva dans cette ville le 11 mars.

[3] C'est dans le même temps où Louis XIII écrivait ceci que Cinq-Mars s'alliait à l'Espagne dans l'espoir de renverser Richelieu, et qu'il comptait, pour atteindre ce but, sur l'aide de Louis XIII lui-même. On ne peut que s'étonner que des historiens judicieux d'ordinaire aient partagé la folie de ce jeune homme, et nous aient représenté Louis XIII comme complice de ses complots antipatriotiques.

bord éveillé l'attention du cardinal, puis lui avaient fourni la preuve morale de la culpabilité de Cinq-Mars. Mais, pour convaincre le roi, une preuve matérielle était nécessaire, et Richelieu n'en avait pas. Il dut attendre.

La situation d'esprit où se trouvait le cardinal n'était pas de nature à lui faire recouvrer la santé. Son mal empira. Les médecins, dans l'impossibilité où ils se trouvaient de faire cesser les tortures morales qui déchiraient l'esprit de Richelieu, lui conseillèrent de quitter Narbonne, dont le climat était pernicieux, et d'aller respirer l'air salubre de la Provence. Richelieu hésitait à mettre une si grande distance entre le roi et lui dans un moment que ses craintes lui faisaient paraître critique pour sa fortune; mais Louis XIII lui-même lui conseilla vivement un départ que la gravité du mal rendait nécessaire.

Le 23 mai Richelieu faisait son testament, et le 27 il quittait Narbonne. « Je pars, écrivait-il le même jour au roi, je pars en suivant le conseil de V. M. dont je ne pense pas pouvoir me mal trouver venant d'un si bon maître[1]. » Nous trouvons un nouveau témoignage de la sollicitude royale dans cette lettre de Richelieu du 4 juin 1642 : « Je recevray avec contentement les tesmoignages de l'affection de V. M. par qui que ce puisse estre, mais je n'en ay pas besoin pour m'en tenir assuré en ayant toujours reçu des effets pour le passé en toutes les occasions où on tasche le plus puissamment de l'ébranler[2]. »

A la même époque, où Richelieu écrivait cette

[1] *Papiers de Richelieu*, t. VI. p. 924.
[2] *Idem*, p. 925.

lettre il en recevait une de Louis XIII encore plus affectueuse que les précédentes.

CCXLIV

Du camp devant Perpignan, le 3 juin 1642.

Jenvoye monsieur de Chavigny vous trouver sur le malheur arrivé au mareschal de Guiche, nous avons fait un mémoire des choses qui se peuvent faire la dessus, sur quoy me remettant je finiroy en vous asseurant que quelque faux bruit qu'on fasse courre je vous ayme plus que jamais et quil y a trop longtemps que nous sommes ensemble pour nous jamais séparer ce que je veux bien que tout le monde sache[1]. — Louis. — (*Recueil d'Aubéry*, t. II, p. 841.)—(*Histoire de Louis XIII*, par le Père Griffet, t. III, p. 458.)

En quittant Narbonne, Richelieu se dirigea vers Tarascon. Malgré d'intolérables souffrances, il ne continuait pas moins à rechercher activement une preuve matérielle de la trahison dont il soupçonnait Cinq-Mars. Les espions du cardinal, partout en campagne, lui adressaient chaque jour de nouveaux renseignements qui fortifiaient la conviction morale de Richelieu, sans lui permettre néanmoins de présen-

[1] Antoine de Gramont, comte de Guiche, maréchal de France depuis le mois de septembre 1641, et parent de Richelieu, dont il avait épousé une cousine, s'était laissé battre à Honnecourt, près de Cambrai. Cette défaite ayant répandu aussitôt la terreur dans tout le nord de la France; on redouta une nouvelle invasion; on crut que l'année 1642 serait une nouvelle *année de Corbie*, et les ennemis de Richelieu ne manquèrent pas d'exploiter ce fâcheux événement contre le ministre. Ils allèrent jusqu'à prétendre que le maréchal de Guiche avait reçu du cardinal le conseil de se laisser battre à dessein, afin de faire naître pour la France un grave péril dont le grand ministre seul était capable de la tirer. La lettre de Louis XIII prouve que, non-seulement le roi n'a point partagé d'aussi ridicules soupçons, mais encore qu'après avoir donné par écrit à Richelieu les plus réels témoignages de confiance, il a chargé Chavigni de lui renouveler verbalement ces témoignages. Il résulte, en outre, de cette lettre qu'aussitôt la défaite connue, Louis XIII s'est lui-même occupé des moyens de la réparer. Du reste, le danger était peu sérieux, car les Espagnols, n'osant s'avancer dans le cœur du pays, se bornèrent à faire quelques reconnaissances du côté de la frontière française.

ter au roi un document certain et irréfutable. C'est à Arles qu'il reçut, le 9 juin, un premier avis de l'existence du traité conclu avec l'Espagne au nom de Monsieur, du duc de Bouillon et de Cinq-Mars. Aussitôt Richelieu rédigea un mémoire dans lequel il instruisait longuement Louis XIII des actes du grand écuyer. Chavigni, porteur de ce mémoire, arriva le 12 à Narbonne, où se trouvait alors le roi. L'arrestation de Cinq-Mars résolue et exécutée, Louis XIII se mit en route pour aller rejoindre son ministre à Tarascon et préparer avec lui le procès des coupables. Le roi et Richelieu étaient également malades. Ce fut le souverain qui, après un long voyage accompli avec de grands ménagements, se fit transporter, le 28 juin, dans la chambre du ministre. Là, dans un état de santé déjà fort grave, tous deux couchés dans leur lit, ils condamnèrent les conspirateurs avant même la réunion du tribunal.

Après cette visite du roi, Richelieu, un peu plus confiant en sa fortune, écrivait le lendemain à Louis XIII : « J'envoie savoir comment S. M. se porta hier de son voyage, priant Dieu de tout mon cœur qu'il luy ayt produit un aussi bon effect que jen ay receu de l'honneur de sa visite, qui me soulagea tellement qu'en me faisant panser à six heures, je levay mon bras tout seul à la veue de toute la faculté[1]... » Le roi, toujours aussi affectueux pour son ministre, lui répondit aussitôt :

CCXLV

29 juin 1642.

Je ne me trouve jamais que bien de vous voir je me porte beaucoup mieux depuis hier et ensuite de la prise de M. de

[1] *Papiers de Richelieu*, t. VI, p. 951.

Bouillon qui est un coup de partie[1], jespère avec layde de Dieu que tout ira bien et quil me dõnera la parfaite santé cest de quoy je le prie de tout mon cœur.— Louis.— (*Histoire de Louis XIII*, par le Père Griffet, t. III, p. 473.)

Le même jour, Louis XIII se mettait en route pour retourner à Fontainebleau. Arrivé le lendemain à Bagnols, il écrivait de nouveau à Richelieu pour lui donner les pouvoirs les plus étendus sur les provinces du midi. .

CCXLVI

De Bagnols, ce dernier juin 1642.

Mon cousin, estant contraint par la considération de mes affaires et par l'estat auquel est vostre santé de vous laisser en ce pays avec très grand regret, je vous escrit cette lettre pour vous dire que ayant une confiance entière en vous mon intention est que vous y fassiez les choses qui regarderont mon service avec la mesme authorité que si jy estois que les ordres que vous envoyerez soit dans les provinces de deça soit au dehors du royaume, a mes lieutenans généraux darmée ou a mes ministres soient aussi ponctuellement exécutés que les miens propres et que vous pourvoyez aux choses pressées sans men doner avis, je suis asseuré que je ne saurois jamais mettre mes affaires en meilleure main et quelles ne vous sont pas moins a cœur qua moy, je vous conjure seulement de les faire sans altérer vostre santé qui mest chère au dernier point, je finiroy en priant Dieu quil vous la redone telle que je la désire. — Louis. — (*Arch. des aff. étrang. France*, t. 101, fol. 146 et 143. — (*Copies.*)— (*Recueil d'Aubéry*, t. II, p. 841. —(*Histoire de Louis XIII*, par le Père Griffet, t. III, p. 481.)

CCXLVII

De Monceaux, ce 10 septembre 1642.

Je vous envoye un projet que jay dressé des armées pour lannée qui vient vous le trouverés disposé pour aler de tous les costés ou on peut entreprendre a mon avis qui sont ou continuer[2].....

[1] Le duc de Bouillon avait été arrêté à Casal le 23 juin.

[2] Cette lettre contient trois portions de phrases chiffrées, que nous n'avons pas traduites, n'ayant pu, malgré toutes nos recherches, trouver la clef du chiffre dont Louis XIII s'est servi ici.

ou attaquer..... ou aler vers la..... ce que je trouve très dificile si vous trouvés ledit projet bien je feroy les logements du cartier diver sur iceluy je loge les troupes qui sont présentement avec le Halier dans la Loraine Barois et Champagne du costé de Bourgogne et le reste des reg^ts qui ne sont de larmée du halier en Bourgogne il y a cette heure cinq reg^ts dinfanterie que je loge au milieu de tout (come vous verrés dans le controole) pour tourner de quel costé que on voudra faire la grande ataque avec 3 reg^ts de cavaleries et 4 comp^nies de gens darmes de quel costés que ce corps aille larmée sera considérable.

Larmée de picardie je la logeroy depuis la rivière doise jusques derrière la seine et quelques reg^ts dans le boulonois la 3eme qui est celle présentement du mar^al de Guiche entre loise et laine.— Louis.

Pour ce qui est de la séparation des troupes qui sont maintenant en Rousillon et catalogne je men remets a vous.

Je nay rien adjouté a mon mémoire depuis que courteille est revenu que larticle ci dessus[1].

Mrs de Chavigny et de noyiers exécuteront de point les 2 derniers mémoires que vous avés envoyés. — A Livry, ce 20 septembre 1642[2].— Louis. — (*Arch. des. aff. étrang.*, *France*, t. V, fol. 320.)

CCXLVIII

9 octobre 1642[3].

..... Ma santé va grâces a Dieu fort bien il est vroy que tous les mois il me faut 6 ou 7 médecines de suite pour nettoyer le logis..... je men vas courre 4 loups je voudrois que vous fusiés en estat daler a cette chasse..... — Louis.

[1] Pendant tout le mois de septembre, Louis XIII et son ministre s'occupèrent de préparer tout ce qui était nécessaire pour la campagne suivante. C'est une chose étonnante de voir ces deux hommes, si près de la mort, s'occuper encore de l'accomplissement de leurs grands projets. (V. les lettres de Richelieu au roi, à Chavigni et à de Noyers, *Papiers de Richelieu*, t. VII, pp. 132, 133, 135, 137, 138, 139, 142. 143, etc.)

[2] Ce mémoire, comme on le voit, a été écrit en deux fois et à un très-long intervalle. C'est, sans doute, en réponse à cette lettre que Richelieu répondait au roi le 26 septembre : « J'ai veu les projets qu'il a pleu au roy de faire pour ses armées des frontières proches de Paris, sur quoy je n'ay rien a dire qu'à louer la vigilance et la prudence de S. M. Ensuite de quoy j'oserois bien luy respondre que si elle a des troupes telles qu'elle se les propose, il ne luy peut rien arriver qui ne la contente... » (*Idem*, p. 143.) Pour admettre le long intervalle entre la lettre et la réponse, il ne faut pas oublier que Richelieu habitait Bourbon-Lancy à ce moment.

[3] Nous avons puisé les fragments de cette lettre, dont nous ne connaissons pas le possesseur actuel, dans le catalogue de lettres autographes ayant appartenu au célèbre collectionneur, M. Fossé Darcosse, catalogue publié chez Techener, en 1861, par M. Charles Asselineau. La lettre se trouve à l'article : Louis XIII, p, 254.

Telle est la dernière lettre de Louis XIII à Richelieu, dont nous connaissions quelques fragments. Nous l'avons ajoutée à celles qui précèdent, parce qu'elle prouve que, jusque dans les derniers temps de la vie de Richelieu, les sentiments de Louis XIII à l'égard de son ministre sont restés ce qu'ils avaient toujours été. Moins de deux mois après que cette lettre était écrite, Richelieu mourait laissant la France calme au dedans et respectée au dehors, et ayant fait de son maître, selon l'expression de Mme de Motteville : « l'un des plus grands rois de la terre. »

TROISIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

État d'esprit de Louis XIII et de Richelieu pendant les derniers temps de leur vie, — Illusions constantes de Marie de Médicis à l'égard de Louis XIII. — Triste existence de la reine mère dans l'exil. — Sa misère profonde. — Elle meurt abandonnée de tous. — Caractère inquiet et soupçonneux de Richelieu. — Le cardinal demande à Louis XIII le renvoi de la cour de cinq officiers des gardes. — Premiers refus du roi. — Il cède enfin par affection pour Richelieu. — Affaiblissement de la santé du cardinal. — Il engage Louis XIII à déclarer le duc d'Orléans indigne d'occuper aucun emploi dans l'État. — Succès des armées françaises. — Dernière maladie de Richelieu. — Phases diverses de cette maladie. — Tranquillité d'âme du cardinal devant la mort. — Témoignages d'affection donnés par Louis XIII au cardinal pendant la crise suprême. — Piété de Richelieu. — Sa mort.

Nous semblerions douter de l'intérêt inspiré par nos deux principaux personnages, si, après avoir suivi pas à pas Richelieu et Louis XIII durant tout le ministère du premier et pendant la vie tout entière du second, nous ne tracions pas de leur mort un tableau qui sera comme le couronnement de cette longue étude. Il n'est pas inutile d'ailleurs à l'objet que nous nous sommes proposé. Jusque dans les derniers jours du ministre et de son royal maître, on les voit tels qu'ils ont toujours été, intimement

associés l'un à l'autre dans la bonne fortune comme ils l'ont été dans le malheur, étroitement unis pour le plus grand bien de l'État, se continuant l'un par l'autre après la mort du cardinal et léguant tous les deux à la France un continuateur commun qui poursuivra l'œuvre entreprise pour transmettre à son tour le lourd fardeau à Louis XIV, car, dans cette glorieuse époque, les grands hommes ne manquaient pas aux grandes choses à accomplir.

D'autre part, on éprouve une ardente curiosité à suivre jusqu'au dernier instant ces esprits lumineux et vigoureux dont les conceptions puissantes ont agité le monde. On veut savoir comment ils se sont détachés de leurs grandeurs, s'ils ont soutenu d'un regard calme la mort qui approche, s'ils ont traversé avec dignité ce passage où se nivellent tous les hommes, où les coupables se révèlent, où les pusillanimes tremblent. En ce moment solennel où le souverain d'un grand royaume se sent appelé à comparaître devant le même juge que le plus humble des sujets, les masques tombent, l'homme reste embrassant d'un seul coup d'œil son existence entière et se voyant non plus dans les yeux adulateurs de ses courtisans, mais tel qu'il est en réalité et dépouillé de toutes les fausses grandeurs de cette terre. Cette épreuve redoutable et décisive pour tous, Louis XIV devait la subir avec une si profonde humilité, et en montrant un tel regret de ses fautes, qu'il apparaît plus humainement grand sur son lit de mort qu'il ne l'avait jamais été sur son trône. Richelieu et

Louis XIII, qui n'avaient jamais dévié de la poursuite du but qu'ils s'étaient proposé, n'eurent à s'humilier que comme chrétiens. La beauté de leur mort est tout entière dans la tranquille sérénité du croyant sincère et dans la résignation touchante avec laquelle il renonce à tant de grandeurs.

Ce n'est pas que les derniers mois de leur vie n'aient été troublés, pour l'un et pour l'autre, par de cuisantes inquiétudes. En Louis XIII, le fils dut souffrir cruellement des circonstances qui venaient de marquer la mort de Marie de Médicis. L'ambitieuse Italienne, qui avait cru ne pouvoir mieux s'assurer la domination qu'en élevant Richelieu, lequel n'avait pas tardé à la détromper, l'altière princesse qui avait vu volontiers dans son fils aîné un roi dont la minorité devait se prolonger jusqu'à sa mort, avait poursuivi ses desseins bien au-delà du jour où il ne lui était plus permis de conserver la moindre illusion. Longtemps encore, après la journée des Dupes, elle s'était efforcée de regagner la confiance de Louis XIII et de détruire l'influence de Richelieu, et elle avait prolongé la lutte alors même que le triomphe était impossible. Puis, réduite à renoncer à ses tentatives directes, sinon à ses espérances, exilée, presque sans ressources, elle avait erré de ville en ville, en quelque sorte à l'aventure, portant partout avec elle l'amertume de ses regrets et l'accablement de son désespoir. Chassée d'Angleterre comme catholique, puis des Pays-Bas comme Française, vivant au jour le jour, ne pouvant même pas

payer le salaire d'une suite fort réduite par la disgrâce, persistant toujours à s'adresser à son fils, mais en vain, elle avait abaissé son orgueil jusqu'à implorer cet ancien protégé qui, d'ami intime, était devenu un intermédiaire entre la mère et le fils, puis avait abandonné la mère dont il était resté l'inexorable ennemi; Richelieu fut sourd à cet appel. La reine mère, partout rebutée, tomba jusqu'à la plus profonde misère. Dans les derniers mois de sa vie, elle parut vouloir étaler son dénûment. A l'approche de sa mort, à Cologne, on la vit montrant à tous ses vêtements déchirés, sa chambre vide de meubles, et la veuve d'Henri IV, l'ancienne régente de France, la mère d'un roi dont le nom était grand à l'étranger, la femme qui comptait quatre de ses enfants parmi les souverains de l'Europe, mourut abandonnée dans une misérable chambre d'auberge, sans être sûre que ses dettes seraient payées. L'histoire n'offre pas d'exemple plus saisissant de l'ambition châtiée. Mais quand une mère est ainsi punie par son fils, c'est pour lui qu'est le châtiment. Quelles qu'aient été les fautes de Marie de Médicis, et sa persistance à se joindre jusqu'à la fin à ceux qui prenaient les armes contre le roi de France, quelques criminels projets qu'elle ait un moment formés en faveur de Gaston et au détriment de Louis XIII, celui-ci dut profondément gémir de s'être montré implacable, et le tableau d'une si triste mort a sans doute souvent hanté ses nuits d'insomnie et de souffrances.

Les derniers jours de l'existence de Richelieu ne

furent pas moins cruels pour l'homme. Non-seulement sa santé délabrée et son corps épuisé lui faisaient pressentir une fin prochaine; mais aux souffrances physiques vinrent s'ajouter de véritables tortures morales. Si les témoignages irrécusables que nous venons de produire établissent la continuité de la confiance et de l'affection de Louis XIII pour son ministre, il n'en est pas moins certain que celui-ci, extrêmement ombrageux et méfiant, n'a jamais cessé de mettre en doute des sentiments qui pourtant se manifestaient sans interruption. C'est parce que le roi connaissait bien cette nature inquiète et soupçonneuse à l'excès, qu'il a toujours multiplié les preuves de son dévouement inaltérable et de son inébranlable amitié. Mais Richelieu considérait comme non avenus les témoignages donnés, et, négligeant le passé, il tenait constamment les yeux fixés sur l'avenir qui lui apparaissait de plus en plus sombre. Ce fut là le tourment de sa vie et comme l'expiation de son admirable génie. Car les hommes les plus éminents, ceux qui semblent placés hors de pair par les dons qu'ils ont reçus de Dieu et par leur haute situation, expient toujours par quelque côté leur supériorité. Dans le milieu de l'année 1642, Richelieu succombait sous la crainte incessante d'une chute. Plus haut il était monté, plus la catastrophe d'une disgrâce lui semblait imminente. Sur le sommet, en apparence inaccessible, où il s'était élevé, il ne pouvait détourner son regard de l'abîme. Ce vertige moral, espèce de monomanie invincible, le minait

lentement. Comme toutes les terreurs chimériques que, dans le principe, on n'a pas su dompter, celle-ci s'était accrue avec le temps et devenait une véritable torture. Ce grand homme, sur lequel l'Europe avait les yeux fixés et dont l'esprit puissant agitait le monde, payait ainsi son tribut à l'humaine faiblesse. Celui qui avait réussi dans toutes ses entreprises, parce qu'il avait tout fait converger vers le but poursuivi, celui dont la politique triomphait partout, et qui voyait son œuvre accomplie, les frontières de la France agrandies, la noblesse paralysée, l'autorité royale restaurée, les finances réorganisées, l'Espagne abattue; celui qui tenait dans ses mains vigoureuses toutes les forces vives de la nation, qui s'était rendu maître de tout ce qui a de l'influence sur la société, qui avait à ses ordres même l'opinion publique qu'il dirigeait par ses poëtes et ses gazetiers, avait perdu tout repos. Agité par des craintes imaginaires, ses nuits s'écoulaient sans sommeil, il croyait sans cesse avoir à disputer sa vie à des assassins. A son âme troublée apparaissaient constamment non les échafauds que sa politique inexorable avait fait dresser (Richelieu ne regrettait rien de ce qu'il avait accompli pour le bien de l'État), mais ses ennemis conjurés pour le perdre et préparant des trames nouvelles.

A un moment ses terreurs furent telles, et le délire de son imagination malade l'entraîna si loin, que Louis XIII montra une réelle irritation. Richelieu, dont les gardes dévoués veillaient à toutes les portes

de son palais et l'accompagnaient jusque dans ses visites chez le roi, alla jusqu'à exiger de son maître le renvoi de cinq officiers de la garde royale, lesquels il soupçonnait d'un projet d'attentat contre ses jours[1]. Louis XIII, qui sait l'injustice de ces soupçons, résiste. Le cardinal veut alors se retirer dans son gouvernement du Havre, car là seulement, dit-il, il se croira en sûreté. Le roi céda et ses cinq officiers furent sacrifiés. Ce ne fut pas la moindre preuve d'affection qu'il donna à son ministre. Louis XIII sentait bien qu'il commettait un acte injuste. Son cœur le lui imposa. Il eut pitié de l'état lamentable de Richelieu, et il satisfit le caprice d'un malade. Mais son esprit si droit, si équitable, en fut froissé. Il en eut quelque honte et il dédommagea par des dons considérables ceux qu'il éloignait iniquement de sa personne.

Si courte qu'eût été la lutte, l'acharnement avec lequel Richelieu avait impérieusement exigé l'exil

[1] Ces cinq officiers étaient Tréville, Beaupuy, Tilladet, la Salle et des Essarts. Voir, au sujet de cette affaire, que l'histoire a démesurément grossie, plusieurs mémoires adressés par Richelieu au roi et publiés dans le tome VII, pp. 155, 163, 168 et 173 des *Papiers d'État, lettres et instructions diplomatiques de Richelieu*. Voir aussi les lettres adressées à Richelieu par Chavigni pendant tout le mois de novembre. (*Même volume*, pp. 178, 179, 180 et 181.)

En appréciant cet incident, M. Avenel a vivement blâmé Richelieu, ce qui est naturel. Mais nous nous étonnons que le savant éditeur ait ajouté : « On comprend les résistances et l'impatience du roi : n'avait-il pas fait assez en abandonnant la tête de son favori ? » En laissant punir Cinq-Mars, Louis XIII n'avait fait que son devoir de roi. Cinq-Mars, traître à la France et vendu aux Espagnols, méritait la mort. Pourquoi présenter sa condamnation comme un sacrifice fait par le souverain aux vengeances du ministre ? Il faut laisser aux romanciers le soin de faire de Cinq-Mars une touchante victime de la haine du cardinal et un favori immolé par un roi qui l'aimait. Nous avons vu qu'une première inclination de Louis XIII s'est changée en répulsion, dès que se sont révélés les projets ambitieux de l'inconsidéré jeune homme. Louis XIII n'a eu, en réalité, aucun sacrifice à faire en le laissant condamner.

de ses prétendus ennemis acheva d'épuiser ses forces. Abreuvé d'inquiétudes, torturé par des soucis qu'il se créait à lui-même, bien plus malade d'esprit que de corps, et fournissant sans cesse des aliments nouveaux à son imagination ardente, Richelieu se tuait lentement. Ce pouvoir suprême qu'il redoute tant de se voir arracher, c'est de ses propres mains qu'il va l'anéantir, en hâtant encore la fin d'une vie qui s'échappe.

Il n'avait pas supporté sans de vives souffrances le long voyage qu'il dut accomplir pour se rendre de Tarascon à Lyon, puis de Lyon à Paris. Porté dans une confortable litière sur les bras de ses gardes jusqu'à Roanne, et s'acheminant à petites journées, ayant ensuite descendu la Loire jusque près de Bourbon-Lancy, puis jusqu'à Briare, dont il suivit le canal qui le conduisit à Nemours, il s'était fait ensuite porter à Fontainebleau, puis à Valvein, d'où, s'embarquant sur la Seine, il se dirigea sur Paris[1]. Partout il avait reçu les marques du plus profond dévouement. Le roi s'était empressé de venir l'attendre à Fontainebleau et lui avait prodigué les témoignages les plus incontestables d'une vive affection. Dès l'arrivée du cardinal à l'hôtel d'Albret, Louis XIII vint l'y voir. « Il l'embrassa étroitement par deux fois et ils furent tous deux assez longtemps sans parler, ce qui s'attribua à l'excès de la joie[2]. » Après

[1] *Gazette de France* du 18 octobre 1642.
[2] Lettres d'Henri Arnauld, abbé de Saint-Nicolas, au président Barillon. (Bibliothèque nationale, manuscrits, fonds français, t. 20635, copies. Lettre du 19 octobre 1642.)

deux entretiens en tête à tête, lesquels se prolongèrent chacun durant trois heures, Louis XIII fit ses adieux à Richelieu et dit tout haut : « Je me porte bien maintenant que j'ai vu monsieur le cardinal en bonne santé[1]. »

A Rueil, où Richelieu se rendit dès son retour à Paris, il reçut la visite d'Anne d'Autriche[2], qui se montra pleine d'égards envers le grand ministre dont elle commençait à apprécier les éminents services et à oublier l'ancienne hostilité. Gaston d'Orléans, qui avait bu toute honte en livrant ses complices à l'échafaud, achevait de se déshonorer en adressant à Richelieu les lettres les plus humbles et les plus respectueuses. Le cardinal, insensible à cette nouvelle attitude dont il savait le peu de sincérité, et ayant d'ailleurs l'âme trop élevée pour ne pas accueillir avec mépris un tel abaissement, demanda à Louis XIII de dresser et de faire enregistrer au parlement une déclaration par laquelle le duc d'Orléans était, dans tous les cas, exclu de la régence pendant la minorité des enfants du roi. Louis XIII consentit à cet acte par devoir et Gaston le subit par lâcheté. Du côté donc de la famille royale, Richelieu n'apercevait aucun obstacle.

Sur les frontières, les armes françaises étaient partout victorieuses. La prise de Perpignan et de Salces, la conquête du Roussillon tout entier, au nord les Espagnols réduits à l'impuissance, dans la Fran-

[1] *Idem.*
[2] *Gazette de France* du 1er novembre 1642.

che-Comté la prise de Ray-sur-Saône, du côté du Rhin Jean de Wert battu par le maréchal de Guébriant, en Italie, Verrue, puis Tortone enlevées aux Espagnols, furent autant d'exploits qui remplirent les mois de septembre, d'octobre et de novembre, et qui jetèrent un éclatant rayon de gloire sur la fin du règne : « Il faut que l'Italie sente, aussi bien que tous les autres Estats de la maison d'Autriche, que le chapelet d'Espagne est défilé, » écrivait avec une légitime fierté Richelieu le 4 novembre 1642[1]. C'est là l'un des derniers témoignages écrits de sa pensée. Le cardinal, qui s'était installé à Rueil le 26 octobre, avait quitté, le 4 novembre, cette résidence qui lui était si chère et qu'il ne devait plus revoir. « Le quatrième dudit mois, dit la *Gazette de France* du 8 novembre 1642, le cardinal-duc retourna de Ruel en cette ville (Paris), laquelle, avec toute la France, a converti en une extrême joie les vœux continuels qu'elle avait faits pour sa santé, la voyant aujourd'hui en un point qui console autant tout ce royaume et ses alliés comme il rend confuse l'importance des gazettes d'Anvers et du parti qui les suggère. »

Le dépérissement de la santé de Richelieu semblait en effet s'être ralenti, quand, dans la nuit du 28 au 29 novembre, le samedi matin, il fut saisi de frissons accompagnés de fièvre, et il ressentit une vive douleur au côté[2]. Cette douleur ayant persisté,

[1] *Gazette de France* du 5 novembre 1642. *Relation de la prise de la ville et du château de Verrue.*

[2] *Journal de ce qui s'est fait et passé à la maladie et à la mort de feu monseigneur l'Eminentissime cardinal-duc de Richelieu, et les dernières paroles qu'il*

il fut saigné deux fois le dimanche 30. La duchesse d'Aiguillon, sa nièce, et les maréchaux de Brézé et de la Meilleraye, ses parents, vinrent aussitôt loger au Palais-Cardinal, où le roi accourut de Saint-Germain et fit éclater à tous les yeux son désespoir[1]. Le lundi, la matinée fut bonne, et l'on conçut quelque espoir; mais, vers trois heures de l'après-midi, un long crachement de sang et une extrême difficulté à respirer ranimèrent tout à coup les inquiétudes. Il demanda lui-même à se confesser à l'évêque de Chartres, qui, dans la nuit du lundi au mardi, célébra la messe devant le lit du cardinal et le communia[2]. Dans toutes les églises de Paris des prières publiques étaient dites et Louis XIII vint une seconde fois de Saint-Germain[3]. Un peu soulagé par deux nouvelles saignées, le malade put s'entretenir longuement avec son royal maître[4]. Sa voix, auparavant devenue très-faible, se raffermit pour cet entretien suprême. « Sire, dit-il, voici le dernier adieu. En prenant congé de Votre Majesté, j'ai la consolation de laisser votre royaume dans le plus haut degré de gloire et de réputation où il ait jamais été, et tous vos ennemis abattus et humiliés. La seule récompense de mes peines et de mes services, que j'ose demander à Votre Majesté, c'est qu'elle continue à

a proférées, envoyé à Mgr de Fontenay-Mareuil, ambassadeur du roi à Rome. (Bibliothèque nationale. Lb-38, n° 3315.)

[1] *Récit de ce qui s'est passé un peu avant la mort de Mgr le cardinal de Richelieu, arrivée le jeudi 4 décembre* 1642, *sur le midi.* (Bibliothèque nationale, manuscrits. Fonds Dupuy, t. 590, f. 296 à 300.)

[2] *Journal de ce qui s'est fait et passé, etc.*, p. 2.

[3] *Idem.*

[4] *Récit de ce qui s'est passé un peu avant la mort, etc.*, f. 297, r°.

honorer de sa protection et de sa bienveillance mes neveux et mes parents, Je ne leur donnerai ma bénédiction qu'à la charge qu'ils ne s'écarteront jamais de l'obéissance et de la fidélité qu'ils vous doivent et qu'ils vou sont vouées pour toujours[1]. » Le roi le promit à Richelieu, qui lui recommanda les ministres alors en fonction et en particulier Mazarin, dont il dit qu'il ne savait personne plus digne que lui de le remplacer. Louis XIII s'engagea à suivre, en cela comme en toutes choses, les avis du cardinal, et, comme on apportait au malade deux jaunes d'œuf, le roi voulut les lui présenter lui-même et le servit de ses propres mains[2].

Le soir venu, le mal ayant redoublé et deux nouvelles saignées ayant été jugées nécessaires, il demanda aux médecins combien de jours il avait encore à vivre; et comme ils hésitaient à lui répondre, « Monsieur Chicot, dit-il en s'adressant à l'un des médecins du roi, je vous conjure, non comme médecin, mais comme mon ami, de me parler à cœur ouvert.— Monseigneur, répondit le médecin, je crois que dans vingt-quatre heures vous serez mort ou guéri. — C'est parler comme il faut, répliqua Richelieu. Je vous entends[3]. » Au milieu de la nuit du mardi au mercredi, vers deux heures du matin, le malade voulut recevoir l'extrême-onction. Sa chambre est remplie de maréchaux, d'évêques, d'abbés,

[1] Lettre d'Henri Arnauld, du 6 décembre 1642. V. aussi l'*Histoire de Louis XIII*, par le P. Griffet, t. III. p. 575.
[2] *Récit de ce qui s'est passé un peu avant la mort, etc.*, f. 297, r°.
[3] *Idem*, f. 298, r°. Le P. Griffet, t. III, p. 576.

de gentilshommes, et les personnes de sa maison s'y introduisent aussi, avides d'assister à cette scène solennelle. Le curé de la paroisse de Saint-Eustache, portant les saintes huiles, entre à son tour. Il fait observer au malade que le rang qu'il occupe dans l'Église dispense de lui adresser toutes les questions habituelles. Mais Richelieu supplie qu'on le traite « comme le commun des chrétiens. » Après l'énumération des principaux articles de la foi, le prêtre lui demandant s'il les croit : « Absolument, répondit Richelieu, et plût à Dieu avoir mille vies, afin de les donner pour la foi et pour l'Église. — Pardonnez-vous à tous vos ennemis? lui est-il demandé. — De tout mon cœur. Je prie Dieu qu'il me condamne si j'ai eu d'autre intention que le bien de la religion et de l'État[1]. » Pressé par le prêtre de supplier Dieu de lui rendre la vie et la santé. « A Dieu ne plaise, répondit-il, je ne demande ni l'un ni l'autre, mais sa seule volonté. » Comme le curé de Saint-Eustache le prie de donner sa bénédiction à l'assemblée, le malade s'y refuse en disant : « Hélas! je n'en suis pas digne[2]. » Puis il se recommande aux prières de tous les assistants qui ne peuvent lui répondre que par leurs cris et leurs larmes[3].

[1] *Récit de ce qui s'est passé, etc.*, f. 298. r°. Cette réponse de Richelieu est évidemment l'origine du mot : « Je n'ai point eu d'autres ennemis que ceux de l'Etat, » mot que l'on commence à trouver dans les mémoires de Madame de Motteville (collection Michaud, p. 42), et dans ceux de Monglat. (*Idem*, p. 133.) Il en a été de ce mot comme de tant d'autres qui ont été condensés après coup pour exprimer une pensée dont le fond seulement appartient à celui à qui on les attribue. Nous avons préféré la version contenue dans un récit qui a été rédigé le lendemain même de la mort de Richelieu, aux affirmations d'auteurs qui ont écrit longtemps après l'événement.

[2] *Journal de ce qui s'est passé, etc.*, pp. 2 et 3.

[3] *Idem*, p. 4.

Le mercredi 3 décembre, les médecins renoncèrent à toute espérance. Mais un empirique, nommé Lefèvre, et qui venait de Troyes, prétendit sauver le cardinal. Il lui fit prendre une potion et avaler une pilule qui, en effet, soulagèrent beaucoup le malade[1]. Celui-ci put s'entretenir longuement avec de Noyers et de Chavigni et montrer sa lucidité et sa pénétration ordinaires en traitant plusieurs affaires de l'État[2]. Vers quatre heures, il reçut de nouveau la visite du roi qui ne crut pas à la réalité d'une guérison et témoigna de nouveau une vive douleur. Louis XIII, qui ne devait plus revoir son ministre, s'éloigna fort affligé, et, avant de quitter le Palais-Cardinal, il se rendit auprès de la duchesse d'Aiguillon, à laquelle il témoigna de ses sentiments d'affliction[3]. Cependant, une seconde pilule, donnée vers le soir par l'empirique, produisit encore un si bon résultat, que le bruit du rétablissement du cardinal se répandit dans Paris. La nuit ne fut pas mauvaise. Tandis que Richelieu reposait assez paisiblement, plusieurs de ses serviteurs priaient et communiaient dans la chapelle du palais, où se disaient à la fois deux messes, l'une d'action de grâces, l'autre pour les agonisants[4]. Celle-ci seule avait sa raison d'être.

La matinée du jeudi 4 décembre parut d'abord jus-

[1] *Histoire de Louis XIII* du P. Griffet, t. III, p. 577.
[2] *Journal de ce qui s'est fait et passé. etc.*, p. 3.
[3] *Récit de ce qui s'est passé, etc.*, f. 300, r°.
[4] « Deux religieux, lisons-nous dans le *Journal* déjà relaté, diront deux messes bien différentes : l'un d'actions de grâces, l'autre pour les agonisants ; ce dernier s'étant trouvé contraint, malgré lui, de dire à toutes les trois collectes ces oraisons de l'agonie. » (*Journal de ce qui s'est fait et passé, etc.*, p. 4.)

tifier les espérances conçues la veille. Le malade put recevoir, sans en être fatigué, la visite du Père le Mairat, supérieur des jésuites, qui lui apporta des reliques[1]. Il vit aussi, vers dix heures, des gentilshommes envoyés par Monsieur et par la reine, lesquels il entretint avec une présence d'esprit et une netteté de vue remarquables. Puis peu à peu chacun se retira pour aller prendre du repos et il ne resta auprès du malade que sa nièce et le maréchal de Brézé. Vers onze heures, il tomba tout à coup dans une grande faiblesse. « Ma nièce, dit-il d'une voix encore fort nette, épargnez-vous la douleur de me voir mourir. Retirez-vous, je suis bien mal[2]. » La duchesse d'Aiguillon s'étant éloignée tout en pleurs, un carme, le Père Léon, est introduit par le maréchal de Brézé, et, se jetant au pied du lit, « Monsieur, dit-il au malade, me reconnaissez-vous encore? — Oui, mon père. » Il était un peu plus de onze heures du matin. L'agonie commençait. Peu à peu, dans la chambre du moribond, et sur la sinistre nouvelle, ont pénétré les officiers de la garde, les gentilshommes, les évêques, les serviteurs, tous se pressant les uns les autres et contemplant une dernière fois le cardinal. Trois quarts d'heure durant, le Père Léon lui adresse les exhortations suprêmes. « Voulez-vous recevoir la dernière absolution? lui dit-il ensuite. — Oui, lui est-il répondu d'une voix qu'on entend à peine. — Monsieur, ajoute le carme, pour signe à

[1] *Idem.*
[2] *Récit de ce qui s'est passé, etc.*, fol. 299, r°.

moi et à cette compagnie que vous êtes en un véritable repentir de tous les péchés et infidélités de votre vie passée, serrez-moi la main. » Richelieu la lui serre fortement et à plusieurs reprises[1].

Pendant que se poursuit l'entretien suprême entre le carme et le cardinal, l'un exhortant le moribond, l'autre répondant par signes, l'évêque de Chartres, debout au milieu des assistants agenouillés, récite les prières des agonisants. A ce moment le spectacle est vraiment sublime. La voix monotone et grave de l'évêque est couverte par les sanglots de l'assemblée Non-seulement la chambre du malade, mais les pièces avoisinantes sont envahies et obstruées. Partout des cris, des larmes, le désespoir. Seul le mourant reste calme. Il s'efforce seulement de suppléer par le regard et le geste à la voix qui lui manque. Sa tête allongée et merveilleusement fine continue à avoir cette double expression de distinction et d'énergie qui la caractérise. Son visage toujours altier ne porte aucun signe avant-coureur de la mort. Sa bouche ne grimace pas; son menton, que prolonge une royale, n'est nullement déformé; son regard, encore expressif, se porte tour à tour vers les assistants et vers le ciel. A ce moment suprême, lorsque le cerveau demeure intact comme il est demeuré chez Richelieu[2], et que c'est le reste du corps qui

[1] *Journal de ce qui s'est fait et passé, etc.*, p. 5.

[2] On fit l'autopsie de Richelieu, et on lui trouva le poumon gâté et deux abcès dans la poitrine, mais le cerveau en excellent état. C'est, sans doute, ce qui fut l'origine de ce bruit populaire et absurde que rapporte Auberi dans son histoire, et selon lequel « on aurait constaté chez le cardinal des organes de l'entendement doubles et triples, ce qui, ajoute le naïf écrivain.

entraîne vers la tombe, la vie se déroule tout entière en un instant, et, au moment de disparaître, on embrasse d'un seul coup d'œil tous les actes de son existence. Ce grand génie vit-il alors l'image des échafauds qu'il avait fait dresser? Regretta-t-il sa politique implacable, sa sévérité sanglante? Maudit-il cette main de fer qui avait courbé sous le joug les plus hautes têtes? Non, car jamais son regard n'est demeuré plus calme et son visage plus tranquille[1]. Il dut contempler l'œuvre accomplie et remercier Dieu de lui avoir donné le temps de l'achever. Il dut, sans forfanterie et avec un légitime orgueil, revoir la France agrandie et forte, un pouvoir central solidement établi, la bourgeoisie substituée déjà à la noblesse, l'Espagnol vaincu, la Lorraine et la Savoie annulées, le Portugal séparé de l'Espagne, la Catalogne conquise. Il s'humilia, mais seulement comme un chrétien plein de foi qui va comparaître devant son juge.

Vers midi, au moment où le Père Léon paraphrase l'*in manus tuas, Domine*, un premier hoquet se fait entendre[2]. On croit que c'est la fin. Mais le malade s'étant agité, le carme reprend l'invocation dernière. Aussitôt un second hoquet très-faible, presque un soupir, annonce que cette grande âme a rompu ses liens.

passa, dans l'opinion des plus habiles anatomistes, pour un prodige de nature et comme une cause nécessaire de cette force de jugement extraordinaire que l'on avait admirée en sa conduite. » On voit par là que l'anatomie était alors dans le même état d'infériorité que la médecine.

[1] *Journal de ce qui s'est fait et passé, etc.*, pp. 6 et 7.

[2] *Idem* et *Récit de ce qui s'est passé, etc.*, f. 300, v°.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Douleur de Louis XIII à la mort de Richelieu. — Le roi continue la politique du cardinal. — Il promet sa protection aux parents de Richelieu. — Déclaration contre Monsieur. — Louis XIII, suivant la recommandation de Richelieu mourant, appelle Mazarin au conseil. — Dissemblances de caractère, mais similitude de vues entre Richelieu et Mazarin. — Continuation de la guerre. — Souffrances morales ressenties par Louis XIII. — Causes diverses du délabrement de sa santé. — Son abnégation.

Des deux grands esprits, intimement associés l'un à l'autre pendant tout le règne, l'un avait disparu. Louis XIII demeurait seul. Si, comme on l'a dit tant de fois et jusqu'à nos jours, le roi avait subi la lourde domination d'un ministre exécré, la mort de Richelieu eût été un affranchissement, et Louis XIII, délivré du joug, aurait fait librement incliner sa politique dans un sens opposé à celui où l'avait maintenue le cardinal. En ce cas la mort de Richelieu eût été la fin d'un règne. Mais si tous les ennemis du ministre (et ils étaient nombreux) donnèrent à sa mort cette signification favorable à leurs intérêts et conforme à leurs espérances, en réalité rien ne fut changé, rien ne fut modifié; les mêmes instruments servirent la même politique, les mêmes moyens furent employés avec des perspectives semblables, on

demeura exactement dans la même voie; loin de dévier ni de reculer, on continua à s'avancer grâce au même système vers le même but. Il n'y eut qu'un très-grand homme de moins.

Dès que Louis XIII apprit la fatale nouvelle, ses yeux se mouillèrent de larmes[1]; mais, dominant sa douleur : « Les ennemis de la France, dit-il, n'en tireront aucun avantage; tout ce qui est commencé se continuera[2]. » Cette parole nous vient d'un témoin peu suspect; nous la trouvons, en effet, dans les lettres jusqu'à ce jour inédites d'Henri Arnauld s'adressant à un ami exilé, dont il doit par conséquent s'efforcer d'encourager les espérances. Le 10 décembre, Henri Arnauld lui écrit : « Je ne vois pas que la sortie des prisonniers ni le rappel des éloignés soient sy prests que l'on le croyoit. » Et le 14, il achève de dissiper les illusions de son ami par ces mots non moins significatifs : « Il ne paroît encore icy nul changement dans la conduite du gouvernement..... Le roi témoigne être importuné de ce grand grand monde qui va maintenant à St-Germain et a dit il y a deux jours qu'il ne voyoit pas pourquoi on s'y pressoit tant, qu'il n'y avoit rien à gagner pour ceux qui y alloient et qui s'imaginoient que la mort de M. le cardinal avoit apporté du changement, mais qu'il n'y en avoit point. » — « Le roy agit extresmement et est très-intelligent dans ses affaires, »

[1] « Cette nouvelle, portée aux oreilles de Sa Majesté, tira des larmes de ses yeux, » lisons-nous dans le *Journal de ce qui s'est fait et passé, etc.*, p. 7.

[2] Lettres d'Henri Arnauld, déjà relatées. Bibliothèque nationale, fonds français, t. 20635, Copies. Lettre du 6 décembre 1642.

lisons-nous dans une autre lettre d'Henri Arnauld et un peu plus tard : « Le roy passe le tiers de sa journée dans son conseil[1]. »

Ce témoignage irrécusable de la volonté bien ferme qu'avait Louis XIII de persister dans les vues de Richelieu et d'agir lui-même et lui seul, ce témoignage qui achève de prouver que le fils d'Henri IV a été le collaborateur dévoué de Richelieu, puisqu'il l'est resté après la mort du ministre, est absolument corroboré par les faits. Les contemporains ont pu exhaler leurs ressentiments dans leurs mémoires et égarer l'histoire par leurs appréciations, mais ils ont été impuissants à supprimer les faits. Or les faits suffisent à casser d'une façon définitive ce premier jugement rendu à la légère et selon lequel le père de Louis XIV serait une espèce de roi fainéant tremblant sous un joug qu'il abhorre, trop mou pour le briser, trop nul pour en apprécier les avantages, et, le jour où la mort rompt le lien qui l'attache à Richelieu, incapable de gouverner par lui-même et ne sachant plus que se traîner en hâte vers la tombe au fond de laquelle l'attire, en le fascinant encore, son irrésistible et persistant dominateur.

Non-seulement, en effet, les dernières volontés de Richelieu sont exécutées en ce qui concerne ses proches; non-seulement le roi, recevant la visite des maréchaux de la Meilleraye et de Brézé qui viennent se jeter à ses pieds et lui demander sa protection, les relève, et, les embrassant tendrement, leur pro-

[1] *Idem*. Lettres des 14, 21 décembre 1642 et 11 janvier 1643.

met la continuation de ses bienfaits et distribue toutes les dignités du cardinal aux membres de sa famille[1], mais rien n'est changé dans la politique générale pas plus quant aux choses que quant aux personnes[2].

[1] *Mémoires de Montglat*, p. 134. — *Mémoires de la Châtre*, p. 273. — *Mémoires de Pontis*, p. 631.

[2] Dès le 5 décembre, le lendemain de la mort de Richelieu, Louis XIII adressait la lettre suivante « aux parlements, aux gouverneurs des provinces et aux ambassadeurs » : — « Nos amez et feaux, Dieu ayant voulu retirer à lui nostre très-cher et très-amé cousin le cardinal duc de Richelieu, lorsqu'après une longue maladie nous avions plutost lieu d'espérer sa guérison, cette lettre est pour vous en donner avis, avec un très-sensible regret d'une perte si considérable et pour vous dire qu'ayant depuis tant d'années receu des effects si advantageux des conseils et des services de nostre dit cousin, nous sommes résolus de conserver et entretenir tous les établissements que nous avons ordonnés durant son ministère et de suivre tous les projets que nous avons arrestés avec luy pour les affaires du dehors et du dedans de nostre royaume, en sorte qu'il n'y aura aucun changement et que, continuant dans nos conseils les mêmes personnes qui nous y servent si dignement, nous avons voulu y appeler nostre très-cher cousin le cardinal Mazarin, de qui nous avons esprouvé la capacité et l'affection à notre service dans les divers employs que nous luy avons donnez, et qui nous a rendu des services si fidèles et si considérables, que nous n'en sommes pas moins asseurés que s'il estoit né nostre subject. A ces causes, nous vous mandons et ordonnons que dans la rencontre des affaires qui se pourront offrir vous ayez à vous conformer entièrement à ce qui est en cela de nos intentions et empêcher que, sur cet accident, il n'arrive aucune altération aux choses qui regardent nostre service et la tranquillité publique, mais qu'elles soient toutes maintenues au bon estat où elles se trouvent, selon que nous l'attendons de vostre fidélité et affection. Si n'y faites faute : car tel est nostre plaisir. Donné à Paris le 5 décembre 1642. Signé : Louis, et plus bas : de Loménie. » (Collection des documents inédits sur l'histoire de France. *Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère*, publiées par M. Chéruel, t. I, p. 20.)

A cette lettre, d'un caractère général, il convient d'ajouter la lettre inédite suivante, écrite par le roi au marquis de Fontenay-Mareuil, le 6 décembre 1642 : « Monsieur le marquis de Fontenay, chacun sachant les grands et signalés services que mon cousin le cardinal duc de Richelieu m'a rendus et de combien d'advantageux succès il a pleu à Dieu de bénir les conseils qu'il m'a donnés, personne ne peut doubter que je ne ressente tout autant que je dois la perte d'un si bon et si fidèle ministre, aussi veux-je que tout le monde cognoisse quel est mon desplaisir et combien sa mémoire m'est chère par les tesmoignages que j'en veux rendre en toutes occasions. Mais la cognoissance que jay que les sentiments que je dois aussy pour le gouvernement de mon estat et le bien de mes affaires doivent marcher devant tous les aultres moblige a en prendre plus de soing que jamais et à m'y appliquer de telle sorte que je puisse maintenir les grands advantages que j'ay à present jusques à ce qu'il ayt pleu à Dieu me donner la paix qui a esté tousjours le seul et unique but de toutes mes entreprises et pour l'accomplissement de laquelle je n'espargneroy pas mesme ma propre vie. Pour cet effect jay pris résolution de continuer les mesmes personnes dans mes conseils qui my ont servi pendant l'administration de mon cousin le cardinal

Dès que mademoiselle de Montpensier apprend la mort du cardinal, elle court implorer le roi en faveur de Gaston, son père. Louis XIII demeure inflexible et oppose un opiniâtre refus[1]. Lorsque, le surlendemain, il va se rendre au parlement, afin de faire enregistrer la déclaration qui prive son frère de ses droits et accorde à ses fautes un pardon flétrissant[2], on lui fait connaître que mademoiselle de Montpensier a formé le projet d'aller l'attendre à la porte afin de se jeter aux pieds du souverain et d'essayer de vaincre son obstination. Le roi, averti, lui fait défendre d'exécuter ce projet, et la déclaration est enregistrée[3]. Madame de Vendôme, ayant tenté une démarche analogue et étant venue à Saint-Ger-

de Richelieu, et d'y appeler mon cousin le cardinal Mazarin qui ma donné tant de preuves de son affection, de sa fidélité et de sa capacité dans les diverses occasions où je l'ay employé dans lesquelles il m'a rendu des services très-considérables que je n'en suis pas moins asseuré que s'il estoit né mon subject. Ma principale pensée sera tousjours de maintenir la bonne correspondance qui a esté entre moi et mes alliés, d'user de la mesme rigueur et fermeté dans mes affaires que j'y ay gardée autant que la justice et la raison me le pourront permettre, et de continuer la guerre avec la même application et les mêmes efforts que j'ay faict depuis que mes ennemis m'ont contraint de m'y porter, jusques à ce que Dieu leur ayant touché le cœur, je puisse contribuer avec tous mes alliés à l'establissement du repos général de la chrétienté, mais en sorte qu'il soit fait si solidement que rien ne les puisse plus trancher à l'avenir. Vous donnerez part de tout ce qui est dessus à Nostre Très-Saint Père le Pape et à tous les aultres que vous estimeres à propos par delà, affin que l'on puisse juger que les affaires de ce royaume suivront le même traint qu'elles ont pris il y a longtemps et qu'il ne manquera rien à la conduite que l'on continue d'y tenir pour donner lieu d'espérer qu'elles succéderont toujours heureusement. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ayt, monsieur le marquis de Fontenay, en sa saincte garde, escript à Paris le 6 décembre 1642. *Signé :* Louis, et plus bas : Bouthillier. » (*Bibliothèque nationale, manuscrits, fonds Dupuy*, t. 590, f. 312.) Il est superflu d'insister sur l'importance de ce dernier document, qui prouve d'une façon péremptoire le ferme dessein où l'on était de suivre la politique de Richelieu.

[1] *Mémoires de Mlle de Montpensier*, p. 16.

[2] *Déclaration du roi Louis XIII, par laquelle, en cas qu'il vienne à décéder, ses enfants estant en minorité, il déclare Monsieur le duc d'Orléans, son frère, incapable de l'administration du royaume ny d'en estre régent.* (Bibliothèque nationale, manuscrits, fonds Dupuy, t. 672, fol. 170.)

[3] Lettre d'Henri Arnauld du 7 décembre 1642.

main sans qu'on le sût, chargea le duc d'Angoulême d'instruire le roi de son arrivée. Louis XIII répondit : « Qu'elle s'en retourne bien vite au lieu d'où elle vient. » Puis il fait défendre à la reine de la recevoir, et le soir, dans le cercle de la cour, il dit que si un homme disgracié avait eu une semblable audace, il l'aurait fait arrêter et enfermer à la Bastille[1]. Au même moment, le duc de Beaufort, qui s'était empressé aussi de rentrer en France, était exilé à Anet; on envoyait sur toutes les côtes de France l'ordre de ne laisser aborder aucun des réfugiés venant d'Angleterre, et l'évêque de Toulon, conseiller d'État, ayant dans le conseil blâmé la condamnation de Cinq-Mars et de de Thou, recevait une lettre de cachet qui l'exilait dans son diocèse[2].

Plus tard, sans doute, quelques adoucissements seront admis en ce qui touche aux personnes dont on diminuera les peines sans faire cesser leur disgrâce. Les maréchaux de Vitry et de Bassompierre, ainsi que le comte de Cramail, sortiront de la Bastille à la condition d'aller jouir de leur liberté dans des lieux désignés[3]. L'approche de la mort fera un peu fléchir la sévérité du roi, et on atténuera ce qu'il y avait eu de trop rigoureux dans la politique de Richelieu. Mais le système demeurera le même, et le grand cardinal continuera après sa mort à partager le pouvoir avec Louis XIII. Sans hésitation, et dès le 5 décembre, le roi appelle au conseil Mazarin dont

[1] Lettre d'Henri Arnauld du 14 décembre 1642.
[2] Lettres d'Henri Arnauld, *passim*. Le P. Griffet, t. III, p. 591.
[3] Le P. Griffet, t. III, p. 591.

Richelieu a, pendant plusieurs années, sollicité, exigé la promotion au cardinalat, Mazarin qui, longtemps avant de venir demeurer en France, a été employé par Richelieu à l'étranger et nommé ambassadeur extraordinaire en Italie, Mazarin qui, depuis une année, n'a pas quitté le cabinet de Richelieu, lequel l'a initié aux moindres secrets de sa politique, l'a éclairé sur ses actes, sur ses mobiles, sur tous les ressorts du gouvernement, Mazarin depuis si longtemps entremetteur, agent secret, ambassadeur de Richelieu[1], son ami dévoué, son collaborateur pour le testament, le témoin de sa mort, Mazarin sa créature, son instrument le plus souple et le plus docile, son disciple le mieux instruit, le plus précieux et le plus habile. C'est parce que Richelieu a voulu que ce qui avait été commencé se poursuivît, qu'il a désigné en mourant l'homme de son choix[2]. C'est parce que Louis XIII

[1] Voir, sur l'ancienneté et l'importance des relations de Richelieu et de Mazarin, quatre excellents articles publiés par Cousin, dans le *Journal des Savants* d'août, septembre, octobre et décembre 1864, sous le titre de *Nouvelles relations de Mazarin et de Richelieu pendant l'année* 1630, *d'après des documents inédits*. Ce sont ces articles qui ont formé plus tard le fond du livre de Cousin, lequel a pour titre *la Jeunesse de Mazarin*.

[2] Le 13 décembre 1642, Mazarin écrivait au prince Maurice de Savoie : « ... Oui, je le dis hautement, j'ai tout perdu ; je n'aurai pas grand'peine à le persuader ; elles sont trop connues les grandes obligations que j'avois à Son Eminence, qui, en mourant, a voulu encore me tesmoigner son affection en priant le roy de m'accorder une de ses meilleures abbayes, et a représenté à Sa Majesté que, outre ma fidélité et le zéle que j'avois pour son service, je n'étois pas incapable de la servir. Aussi quand je croyois avoir la permission de m'en retourner à Rome, je reçus l'ordre de rester ici, et je fus appelé au Conseil ; mais, comme je ne suis pas assez fort pour porter un aussi grand fardeau, j'espère que Sa Majesté voudra bien m'employer ailleurs. e ne cesserai de l'en prier... » Deux jours après, le 15 décembre, Mazarin écrivait au prince Thomas de Savoie : « Vostre Altesse sait les obligations que j'avois au susdit cardinal, qui, en mourant, a voulu donner de nouvelles marques de l'amitié et de l'estime dont il m'honoroit, en suppliant le roy d'employer ma personne, et en ayant la bonté de lui assurer que je ne serois pas incapable de bien servir Sa Majesté. Aussi quand je pensois avoir permission de m'en retourner à Rome pour servir dans cette cour la couronne de France, Sa Majesté m'a ordonné de la servir ici ; mais j'ai lieu de

a été le constant approbateur d'une politique dont il appréciait les avantages, qu'il a accepté des mains de Richelieu celui qui devait achever l'œuvre.

Que Mazarin ait ensuite incliné vers la modération, qu'il se soit efforcé de regagner dans la suite tant

croire que mon insuffisance aura bientôt déterminé Sa Majesté à m'accorder la faveur qu'elle me refuse à présent... » La même affirmation se retrouve dans une lettre à Oxenstiern, datée du 8 janvier 1643. « Monsieur, dit Mazarin, le roy ayant voulu rendre à feu Monsieur le cardinal cette dernière preuve de l'estime qu'il faisoit de ses conseils que de se servir de moy en la conduite de ses affaires, j'ai creu estre obligé d'en donner part à Vostre Excellence, comme à une personne qui tient le rang que vous tenez au gouvernement d'une couronne si liée d'intérêts et d'amitié avec la France...» Le même jour, Mazarin écrivant à M. de Saint-Romain, résident de France à Hambourg, lui disait : « ... Je me porterai avec un zèle particulier à l'accomplissement des desseins de Sa Majesté, tant à cause des grands bienfaits dont je lui suis redevable, que pour tascher de ne démentir point le jugement favorable que fit M. le cardinal de ma personne lorsqu'il pria le roi de se servir de moy dans la conduite de ses affaires... » Le 9 janvier, le cardinal écrivait au prince d'Orange : « ... La perte de ce grand homme qui m'estant commune avec tous les bons François a fait sur moi une impression particulière, m'avoit fait résoudre de me retirer à Rome pour m'esloigner des objets dont la vue m'en pourroit continuellement rafraischir le desplaisir ; mais le roy, par le conseil de Son Eminence, m'ayant commandé de demeurer auprès de luy pour le servir dans ses affaires, j'ai cru d'estre obligé d'en donner part à Vostre Altesse... » A ces lettres, qui ont un certain caractère diplomatique pouvant diminuer la valeur de l'affirmation de Mazarin, il convient d'ajouter ce que le nouveau ministre écrivait à son frère, Michel Mazarin, le 23 décembre 1642. Aucun intérêt politique ne pouvait porter Mazarin à tromper son frère sur la question qui nous occupe : « Sa Majesté, écrivait Mazarin, poussée par sa bonté et par le cas qu'elle a toujours fait des conseils de ce grand cardinal, ne me croit pas incapable de la servir ; car il a plu à Son Eminence, dans sa maladie, de donner les assurances les plus advantageuses de ma suffisance et de luy représenter que si elle m'employoit je la servirois fidèlement et advantageusement... » (On trouvera toutes ces lettres dans le recueil publié par M. Chéruel, *Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère*, t. I, pp. 2, 4, 40, 42, 43 et 17.) Au témoignage du principal intéressé, nous aurions voulu joindre les affirmations des contemporains, mais seul Montglat relate le conseil donné à Louis XIII par Richelieu de se servir de Mazarin ; les autres auteurs de mémoires sont muets sur ce point. (*Mémoires de Monglat*, p. 134, col. 1.)

Il nous est impossible d'ajouter à toutes ces preuves de notre affirmation une lettre que Richelieu aurait écrite à Mazarin pour le charger de continuer l'œuvre que sa mort allait interrompre. M. Avenel, à la fin de son septième volume, a exposé toutes les raisons matérielles qui lui ont fait repousser cette lettre comme l'œuvre de Richelieu ; nous partageons absolument son opinion sur ce point. Jusqu'à ce que nous ayons vu l'original de cette lettre, dont on n'a pu jusqu'alors trouver qu'une copie, nous ne croirons pas qu'elle ait été écrite par Richelieu, malgré l'avis contraire de M. Chéruel. (V. *Papiers de Richelieu*, t. VII, p. 915, et le texte de la prétendue lettre de Richelieu dans l'Introduction des *Lettres du cardinal Mazarin*, p. XIX.)

d'intérêts blessés, tant d'ambitions et de vanités violemment froissées par Richelieu, qu'il ait voulu corriger la rudesse de son prédécesseur par des égards envers les personnes et ait trouvé ainsi l'exercice naturel de son habileté insinuante et de sa merveilleuse souplesse, c'est incontestable. Quand un système a été porté à ses derniers excès et que les ressorts du pouvoir ont été trop tendus, il est nécessaire d'user de tempérament et d'adoucir les moyens de gouverner. C'est ce que fit Mazarin. Mais s'il y eut un peu de détente, il se garda avec soin de toute réaction. Sa prudence fut extrême, son adresse prodigieuse. Ce que Retz a dit d'Anne d'Autriche, devenue régente de France, « qui ne donnait rien à force de ne rien refuser[1], » on peut l'appliquer à Mazarin, mais dans le sens véritable du mot. Il n'accorda rien à force de tout promettre. Il laissa entrevoir des concessions graduées, un prochain relâchement dans les rigueurs, une prompte transition conduisant sans secousses à un ordre de choses plus tranquille. Mais, au fond, il maintint absolument les actes de son prédécesseur et il poursuivit exactement la même politique. Il se contenta de mettre beaucoup d'huile dans les rouages du gouvernement.

Il faut tenir compte d'ailleurs de la différence des caractères de Richelieu et de Mazarin, et de la disproportion des obstacles qu'ils rencontrèrent devant eux.

Tandis que Richelieu ressentait profondément

[1] *Mémoires du cardinal de Retz*, p. 40, col. 1.

toute contradiction qu'il considérait comme une injure personnelle, ce qui le faisait implacable dans ses ressentiments, le scepticisme de Mazarin le rendait indépendant de toute inclination comme de toute haine. Richelieu ne céda jamais, bien qu'il ait été souvent abattu par un vif découragement. Mazarin cédait sans honte quand il se voyait le plus faible, parce qu'il prévoyait sûrement une prompte et décisive revanche. Il cédait pour reprendre, il tombait pour se relever, il partait pour revenir. Il préféra tourner les obstacles que Richelieu brisait impitoyablement, et s'il ne se servit jamais de l'échafaud contre ses adversaires, mais bien de la Bastille, c'est qu'il n'était jamais assuré de ne pas avoir un jour en eux des alliés dévoués. Richelieu tua parce que ses adversaires étaient à ses yeux des ennemis éternels.

D'autre part, la lutte, qui s'annonçait prochaine pour Mazarin, était loin d'avoir le même caractère que celle dont Richelieu et Louis XIII venaient de sortir victorieux. Les anciens intérêts de l'aristocratie n'étaient plus aussi forts. La noblesse remuante, qui avait un moment paralysé les forces de la monarchie, avait été soumise au joug. Ni Retz ne pourra refaire la Ligue, ni Condé être un duc de Guise, ni le parlement se substituer à la royauté. On se donnera l'amusement d'une guerre civile, mais sans suite dans les idées, sans constance dans les projets, sans unité dans la conduite. Les liaisons seront aussi éphémères et changeantes que l'humeur inconstante

et les intérêts mobiles qui les auront fait naître. A aucun moment de la Fronde il n'y aura contre la couronne une de ces résistances menaçantes qui feront regretter la main de fer de Richelieu. Une intrigue de ruelle fera prendre feu autant qu'une pensée d'ambition. Ce seront des caprices, des agitations, des querelles commencées dans la rue avec l'aide d'écoliers turbulents et finissant dans les salons sous l'influence des femmes, où le pamphlet sera une arme plus sérieuse que l'émeute, où le sourire d'une belle duchesse armera et désarmera tour à tour le même bras, et où la victoire définitive appartiendra non au plus intrépide, mais au plus habile. Les hommes façonnent leur caractère au rôle que les circonstances leur imposent. Outre que celui qui comptait le temps pour son principal allié[1] était naturellement adroit et insinuant, il mit une incomparable souplesse à tourner ses aptitudes au mieux des intérêts qu'il avait à défendre. Son naturel l'y aida sans nul doute ; mais ses adversaires y contribuèrent aussi. C'eût été trop qu'un Richelieu pour les aimables et inconsistants héros de la Fronde. La dextérité du cardinal italien suffit pour avoir raison du vaniteux roi des halles, de la frivole duchesse de Longueville, de l'inconsidéré coadjuteur, et de ce la Rochefoucauld qui devait finir par accepter une place dans le carrosse de Mazarin en lui disant en souriant : « Tout arrive en France. »

Si, d'ailleurs, Mazarin accommodera plus tard sa

[1] « Le temps et moi, » avait coutume de dire Mazarin.

conduite aux circonstances et ses moyens de lutte à ses adversaires, si, dans la suite, il sera amené à faire à de petits opposants une petite guerre, il a suivi, en tout ce qui concerne la marche des grandes affaires, la voie de Richelieu. On a dit que, dès son avénement au pouvoir, Mazarin a eu soif de la paix, que là était sa vocation, son unique pensée, sa destinée[1]. Assurément il a montré dans la direction des négociations de Münster et d'Osnabruck, et plus tard dans la préparation du traité des Pyrénées, de merveilleuses aptitudes. Mais on aurait tort d'oublier tout ce qui, après la mort de Richelieu, a été accompli pour continuer la guerre. Partout les hostilités furent entretenues; partout des recrues étaient dirigées sur les armées. Le maréchal de Guiche était envoyé en Picardie, Turenne dans le Piémont, et le maréchal de la Mothe recevait des renforts en Catalogne. Enfin, sur la nouvelle que don Francisco de Mello réunissait dans les Pays-Bas ses meilleures troupes afin de reprendre les places conquises par les Français, on choisit pour lui être opposé un neveu par alliance de Richelieu, son protégé, un brillant volontaire des siéges d'Arras, d'Aire et de Perpignan, celui qui va bientôt s'appeler le grand Condé. Il est vrai qu'en même temps on désignait les plénipotentiaires qui allaient représenter la France à Münster et à Osnabruck. Mais, en pourvoyant à cette nécessité, on continuait un dessein de Richelieu,

[1] Bazin, *Histoire de France sous Louis XIII et sous le ministère du cardinal de Mazarin*, t. III, p. 203. Edition de 1846.

puisque, dès la fin de 1640, la diète de Ratisbonne avait choisi ces deux villes comme devant être le siége d'un congrès, et que, par les préliminaires d'Hambourg, on avait établi la liberté de circulation entre les deux villes et la suspension des hostilités autour d'elles. Or ces préliminaires remontent au 25 décembre 1641, c'est-à-dire à une époque antérieure d'une année à la mort de Richelieu.

Ainsi donc, soit en donnant suite aux projets de négociations, soit en fortifiant les armées, afin de rendre par de nouveaux succès la paix plus prompte et plus avantageuse à la France, Louis XIII et Mazarin continuaient l'œuvre de Richelieu. Mais le moment approchait où Mazarin seul serait chargé de cette laborieuse tâche.

La santé du roi, ruinée de bonne heure par le régime débilitant auquel le soumettait la médecine du temps, déclinait visiblement. Ce corps, régulièrement affaibli par des purgations répétées et par des saignées périodiques, était depuis longtemps hors d'état de résister à une maladie un peu grave. Non-seulement la médecine de l'époque avait exercé sur lui ses effets désastreux, mais des causes morales avaient contribué aussi à affaiblir une constitution naturellement vigoureuse et saine. En quelque sorte dès le berceau, ce prince avait comprimé ses sentiments naturels et réussi à refouler au fond du cœur ses inclinations comme ses répugnances. Son aversion pour les bâtards se heurtant contre la volonté d'Henri IV, qui l'obligeait à vivre avec des frères

instinctivement détestés; sa haine pour Concini se heurtant contre la volonté de Marie de Médicis, qui confiait le pouvoir à un favori abhorré de Louis XIII; certaines défiances conçues à l'endroit d'Anne d'Autriche, qu'il soupçonnait d'être demeurée Espagnole de cœur et qu'il voyait avec peine couvrant de sa protection plusieurs ennemis de Richelieu; les rigueurs qu'il fut contraint d'exercer contre sa mère dont tous les torts ne suffisent pas à justifier le triste abandon dans lequel on la laissa mourir; son vif penchant pour madame de Hautefort et mademoiselle de la Fayette, penchant qu'il se crut obligé de combattre et dont il triompha; son affection pour tant de favoris dont il dut se séparer parce que tous aspiraient à renverser Richelieu; la conduite de Gaston, chef de toutes les conspirations contre la royauté, et qu'on accusa de vouloir le remplacer un jour comme second époux d'Anne d'Autriche, ce furent là autant de souffrances cruelles qui déchirèrent le cœur de Louis XIII et firent de sa vie une longue et incessante immolation au devoir. Il fut torturé dans ses sentiments de fils, d'époux, d'ami et de frère. Il se vit condamné pour le bien de l'État à combattre les affections les plus naturelles à l'homme. Et pourtant il était né et il resta aimant et bon. Avide d'aimer, les déceptions qu'il subit ne le rendirent ni sec ni égoïste. Il se soumit à son sort sans rien témoigner de ses amertumes, car il était fier et il plaçait très-haut la dignité du souverain. Ses afflictions, qu'il garda pour lui seul, donnèrent à son visage cet aspect mélanco-

lique qui le caractérise. Contenues, rarement épanchées, elles contribuèrent certainement à miner le corps et à tarir de bonne heure les sources de l'existence. Jamais en Louis XIII la vie ne s'est épanouie dans tout son éclat. On cherche en vain dans son âge mûr un de ces points culminants où l'homme, parvenu à la plénitude de ses forces, semble braver la mort, et qui sont si brillamment visibles chez Henri IV et chez Louis XIV. D'une maturité d'esprit extraordinairement précoce, Louis XIII a été prématurément vieux. Il n'y eut pas en lui une période de décroissance physique succédant à une période ascensionnelle. L'affaissement fut long, mais continu. Dès qu'ont commencé ses souffrances morales (et elles ont commencé dès qu'il a pu observer, comparer et juger), l'infortuné prince s'est alangui. Il a sans cesse incliné vers la tombe dont il semblait toujours avoir l'image présente à ses yeux. On peut dire que, lorsqu'il est mort, il a achevé de mourir.

CHAPITRE TROISIÈME.

Louis XIII tombe malade au siége de Perpignan. — Son retour à Paris. — Son état s'aggrave rapidement. — Résignation du roi. — Graves préoccupations qui l'assiégent au sujet de la régence. — Intrigues de cour. — Cynisme des courtisans. — Déclaration royale pour la régence en faveur d'Anne d'Autriche. — Baptême du Dauphin. — Naïveté du jeune Louis. — Regrets qu'inspire à Louis XIII sa conduite passée à l'égard de Marie de Médicis. — Ses aspirations vers la paix. — Sa piété profonde. — Prédiction de la bataille de Rocroy. — Adieux faits par le roi à sa famille et à ses serviteurs. — Sa mort.

Une assez grave maladie avait atteint Louis XIII au siége de Perpignan et l'avait laissé dans un état de langueur qui ne disparut plus complétement. Il semblait cependant l'avoir surmonté dans les premiers jours de l'année 1643, lorsque, le 21 février, éclata la crise qui devait être mortelle. C'était une fièvre incessante, une insomnie presque continuelle, un insurmontable dégoût pour toute espèce d'aliments[1]. Cette fièvre l'affaiblit à un tel point que, le 3 avril, ayant voulu faire une promenade dans la galerie du château[2], Dubois, son valet de chambre, fut obligé de le suivre, portant une chaise que le roi de-

[1] *Relation de ce qui s'est passé jusqu'à présent de plus remarquable en la maladie du roi,* publiée dans la *Gazette de France* du 30 avril 1643.
[2] Le château de Saint-Germain.

mandait à chaque vingt pas. Et pourtant le premier gentilhomme de sa chambre et le capitaine des gardes, Souvré et Charrost, le soutenaient dans sa marche, ayant chacun un bras passé sous le corps du roi[1]. Ce fut là sa dernière promenade. Il se leva encore parfois, mais sans pouvoir marcher, ni même se vêtir. Le 19 avril, après une très-mauvaise nuit, il dit à Dubois : « Je me sens bien affaibli et vois mes forces qui commencent bien à diminuer. J'ai demandé à Dieu cette nuit, puisque c'était sa volonté de disposer de moi, que je suppliais sa divine majesté d'abréger la longueur de ma maladie. » Puis, se tournant vers Bouvart, son premier médecin : « Vous savez, lui dit-il, qu'il y a longtemps que j'ai mauvaise opinion de cette maladie ici, et je vous ai prié et même pressé de me dire votre sentiment. » Ce que Bouvart ayant reconnu, le roi ajouta : « Je vois bien qu'il faut mourir. Je m'en suis aperçu, puisque j'ai demandé à M. de Meaux (son premier aumônier) et à mon confesseur les premiers sacrements qu'ils m'ont différés jusqu'à présent[2]. » A deux heures il se fit porter sur ce qu'on nommait alors une chaise à la romaine, où il se soulageait parfois des lassitudes du lit. Là, étant étendu la tête un peu haute, il fit ouvrir les fenêtres, et apercevant les tours de Saint-Denis : « Voilà mon dernier logis, » dit-il. Puis il recommanda d'éviter, quand on le

[1] *Mémoire fidèle des choses qui se sont passées à la mort du roy Louis XIII, roy de France et de Navarre, faict par Dubois, l'un des valets de chambre de Sa Majesté.* Bibliothèque nationale, manuscrits, fonds français, tome 15644, pièce 54.

[2] *Idem.*

porterait à cette demeure, certains chemins défoncés, afin que les chevaux n'eussent pas trop de peine[1]. — « Un jour, raconte Dubois, que je lui soulevais un peu haut son drap et sa couverture, il se regardait le corps, et, après s'être considéré un espace de temps, il dit, levant les yeux au ciel : Mon Dieu ! que je suis maigre ! Et en effet, ajoute Dubois, il n'avait que la peau et les os, et on lui voyait les cuisses et les jambes si menues qu'il n'y avait que les genoux qui faisaient remarquer en cet endroit un peu de gros. Le reste semblait un squelette[2]. »

Dans un danger si pressant, et la mort s'avançant impitoyable, Louis XIII se résolut à trancher d'une façon définitive la délicate question de la régence. Depuis plusieurs semaines, cette préoccupation l'absorbait, et il avait hâte d'accomplir ce dernier acte de la souveraineté afin que le chrétien, allégé des soucis de la royauté, pût librement se préparer à mourir. Mais, chaque fois qu'il avait voulu prendre une décision sur ce grave sujet, ses perplexités et ses angoisses s'étaient accrues. Gaston lui était justement suspect, et la reine lui apparaissait encore trop Espagnole par son entourage et ses relations. D'autre part, comment pouvait-il écarter à la fois et la mère et l'oncle du futur roi ? Que de troubles certains suscités au nom des deux membres principaux de la famille royale, et, s'il choisissait uniquement l'un d'eux, quel adversaire impitoyable il assurait ainsi

[1] *Relation de ce qui s'est passé, etc.*, p. 342. — *Mémoires de Mlle de Montpensier*, p. 20.
[2] *Mémoire fidèle des choses qui se sont passées, etc.*

à l'autre! N'avait-il pas vu sans cesse en Gaston un rival et le futur ennemi du Dauphin et du duc d'Anjou? D'autre part, la grande œuvre de la paix approchant de son terme, était-il prudent de livrer le sort des négociations dernières à une femme qu'il supposait n'avoir jamais oublié son pays d'origine? Les incertitudes de Louis XIII se prolongèrent longtemps. Ce fut là la dernière goutte de son calice d'amertume, et sa suprême, peut-être sa plus poignante douleur. Treize années auparavant, à Lyon, se croyant sur son lit de mort, une préoccupation analogue l'avait envahi, mais sans le torturer. Alors, en effet, n'ayant pas d'enfant, une solution naturelle et rassurante s'offrait à lui. Gaston le remplaçait sur le trône, et Louis XIII n'avait eu d'autre souci que de lui recommander de conserver Richelieu comme premier ministre. Mais Richelieu n'était plus, et la couronne allait passer sur la tête d'un enfant de cinq ans, à qui Gaston peut-être la disputerait.

Déjà les ambitions s'agitaient, les intrigues se nouaient dans le château de Saint-Germain et jusqu'autour du lit du malade. A mesure que l'état du roi empirait, les courtisans affluaient plus nombreux, soit chez la reine, soit chez Gaston, selon leurs prévisions et leurs espérances. L'infâme comédie commençait avec des alternatives d'empressement hypocrite auprès du roi quand le mal semblait diminuer, et d'abandon quand il empirait. La *Gazette de France,* si longtemps silencieuse au sujet de la reine, se mettait à célébrer « la vie exemplaire, les mérites émi-

nents de l'incomparable princesse ». On l'entourait; on s'efforçait de pénétrer ses pensées, on la flattait, puis, sur la nouvelle d'une amélioration dans la santé du roi, on la fuyait pour revenir à elle bientôt après. Jamais le cynisme des courtisans ne s'est étalé avec autant d'impudence. Un jour le déchaînement de ces appétits pressés de se satisfaire et l'audace de ces cabales allèrent jusqu'au scandale. Il s'agissait de savoir qui aurait le gouvernement de Bretagne, ou du duc de Vendôme, qui l'avait possédé autrefois, ou du maréchal de la Meilleraye, auquel Louis XIII l'avait donné après la mort de Richelieu. Le roi étant au plus mal, les Vendôme prétendirent rentrer en possession de ce gouvernement, de gré ou de force. Les courtisans se divisèrent en deux partis. La Meilleraye vint à Saint-Germain avec ses amis armés. Les Vendôme en firent autant, et on faillit en venir aux mains dans la demeure royale.

L'infortuné Louis XIII n'ignorait rien de ces ardentes compétitions, et il ne se faisait aucune illusion sur les sentiments réels de ceux qui l'approchaient. « Ces gens-là, dit-il un jour avec une profonde amertume, viennent voir si je mourrai bientôt[1]. » Tant d'ambitions déchaînées, tant d'intrigues si peu dissimulées et si menaçantes, en achevant de lui rendre la mort souhaitable, lui montraient la nécessité urgente d'établir promptement une régence. Il reçut à cet égard bien des conseils, mais, comme il conserva jusqu'à la fin ses craintes et ses soupçons, ceux-là

[1] *Mémoires de madame de Motteville*, p. 44.

seuls furent écoutés qui surent paraître les partager. De Noyers, qui n'évita pas assez d'effaroucher les susceptibilités du roi et qui eut le tort, se croyant indispensable, d'agir et de parler comme un personnage nécessaire, fut disgracié[1]. Mazarin se montra plus circonspect. Tout en faisant savoir à la reine qu'il agissait au mieux de ses intérêts, parce qu'il fallait avant tout obtenir la régence, il conseilla au roi de donner à Anne d'Autriche un pouvoir purement nominal et de lui imposer un conseil sans l'avis duquel elle ne pourrait prendre aucune décision. Bazin croit que cet avis, qui prévalut, venait de Richelieu lui-même[2]. A cet égard, on en est réduit à des conjectures. Mais cette opinion a tous les caractères de la vraisemblance. Il est naturel de supposer que Richelieu, sachant la santé du roi très-ébranlée, et voulant se continuer par Mazarin, ne s'est pas contenté de le désigner comme son successeur, mais encore qu'il a tenu, par une prévoyance logique, à lui assurer, pendant le nouveau règne, la plus grande part dans le gouvernement. S'il en est ainsi, et nous inclinons à le croire, l'ombre de Richelieu a présidé au grand acte accompli dans l'après-midi du 20 avril 1643.

Vers deux heures, entrent successivement dans la chambre du roi, Anne d'Autriche conduisant ses deux jeunes enfants, le duc d'Orléans, le prince de Condé, les maréchaux de France, les ducs et pairs,

[1] *Gazette de France* du 18 avril 1643.
[2] *Histoire de France sous Louis XIII et le ministère du cardinal de Mazarin* par M. Bazin, t. III, p. 203.

le chancelier, les ministres, les principaux officiers de la couronne[1]. Après s'être entretenu avec la reine, Gaston et le prince de Condé, Louis XIII fait ouvrir les rideaux de son lit, et, d'une voix assez forte, adresse quelques paroles à ceux qui l'entourent. Puis, sur son ordre, la Vrillière lit la « Déclaration pour la régence et l'administration du royaume[2] ». Pendant cette lecture, que la Vrillière interrompt souvent par ses sanglots, tout le monde est debout autour du roi couché et de la reine assise sur une chaise

[1] *Relation de ce qui s'est passé jusqu'à présent de plus mémorable en la maladie du roi,* publiée dans la *Gazette de France* du 30 avril 1642. — *Mémoire fidèle des choses qui se sont passées, etc.*

[2] *Bibliothèque nationale,* manuscrits, fonds français, t. 10,206, pièce 31, fol. 269. Voici les parties essentielles de cet acte : « ... Nous avons ordonné et nous ordonnons, voulons et nous plaist qu'advenant nostre décès avant que nostre fils aîné le Dauphin soit entré en la quatorzième de son âge ou en cas que nostre dit fils le Dauphin décédast avant la majorité de nostre second fils le duc d'Anjou, nostre très-chère et très-amée épouse et compagne la reine mère de nos enfants soit régente en France, qu'elle ayt l'éducation et l'instruction de nos dits enfants avec l'administration et gouvernement du royaume tant et si longuement que durera la minorité de celui qui sera roy avec l'advis du conseil et en la forme que nous ordonnons ci après ; et en cas que ladite dame reine se trouve après nostre décès et pendant sa régence en telle indisposition qu'elle eust sujet d'apprehender de finir ses jours avant la majorité de nos dits enfants, nous voulons et ordonnons qu'elle pourvoye avec l'advis du conseil que nous ordonnons ci après à la régence, gouvernement et administration de nos enfants et du royaume, déclarant dès à présent que nous confirmons la disposition qu'en sera ainsi par elle faite et voulons qu'elle porte son plein et entier effet comme si elle avoit été ordonnée par nous... Nous ordonnons qu'après notre décès notre frère le duc d'Orléans soit lieutenant général du roy mineur en toutes les provinces du royaume, pour exercer pendant la minorité ladite charge sous l'autorité de ladite dame régente et du conseil, ce nonobstant la déclaration registrée en notre cour du parlement qui le prive de toute administration dans nostre Estat..... Nous avons jugé à propos d'établir un conseil près de ladite dame reine régente par les avis duquel et sous son autorité les grandes et importantes affaires de l'Estat soient résolues suivant la pluralité des voix. Et pour dignement composer le corps de ce conseil nous avons estimé que nous ne pouvions faire meilleurs choix pour estre ministres d'Etat que de nos très-chers et très-amés cousins le prince de Condé et le cardinal Mazarin, de nostre très-cher et très-féal le sieur Séguier, chancelier de France, garde des sceaux et commandeur de nos ordres, et de nos très-chers et bien amés les sieurs Bouthillier, surintendant de nos finances et grand trésorier de nos ordres, et de Chavigny, secrétaire d'Estat et de nos commandements. Voulons et ordonnons que nos très-chers et très-amés cousins les princes de Condé et cardinal Mazarin soient chefs dudit conseil sous l'autorité de ladite dame reine régente... »

au pied du lit. La lecture achevée, Louis XIII prend l'acte et y écrit ces mots : « Ce que dessus est ma très-expresse et dernière volonté que je veux être exécutée. » Après que la reine et Gaston l'eurent également signé en s'engageant par serment « d'entretenir et d'observer ce qui y était contenu », on fit entrer la députation du parlement, et le roi lui annonça que le lendemain le duc d'Orléans irait porter à l'illustre compagnie l'expression de la volonté royale.

Cet acte solennel accompli, le chrétien seul en Louis XIII se trouvait en présence de la mort. « Je ne suis plus désormais que terre, » dit-il[1], et, durant la nuit, qui fut très-mauvaise, on l'entendit répéter à plusieurs reprises : « *Quid est homo?* » Le 21, il voulut que l'on s'acquittât, envers le Dauphin, d'un devoir dont, jusqu'à ce jour, on avait retardé l'accomplissement. Le cardinal Mazarin et la princesse de Condé furent chargés de présenter le Dauphin au baptême. La cérémonie, présidée par l'évêque de Meaux, eut lieu à cinq heures du soir dans la chapelle du château. Sur le désir exprimé par l'enfant[2], on le baptisa sous le nom de Louis, auquel il devait donner tant d'éclat. Une fois baptisé, le Dauphin alla à la sacristie remercier « de fort bonne grâce l'évêque de Meaux »; puis, porté sur le lit de son

[1] *L'idée d'une belle mort ou d'une mort chrétienne dans le récit de la fin heureuse de Louis XIII, surnommé le Juste, roy de France et de Navarre*, tiré des mémoires de feu Jacques Dinet, son confesseur, de la compagnie de Jésus, et dédié au roy par le P. Antoine Girard, de la même compagnie. Bibliothèque nationale, L b^{36} 3350. p. 22.

[2] Ce fait curieux avait passé inaperçu jusqu'à ce jour. Il est signalé dans le document relaté ci-dessus.

père, celui-ci lui demanda comment il s'appelait maintenant. « Louis XIV, » répondit l'enfant avec naïveté. « Pas encore, » dit le roi en souriant[1].

A partir de ce moment, et si vives que fussent ses souffrances physiques, une complète quiétude d'esprit se remarqua chez le malade. Sa bienveillance et sa bonté parurent encore accrues[2]. Il y avait eu en lui un grand allégement. Ce prince, qui dès le premier jour avait placé si haut le sentiment de la responsabilité royale, se sentait désormais affranchi du lourd fardeau de la couronne. Il voyait accomplis tous ses devoirs de souverain; il croyait avoir assuré la tranquille transmission du trône et rendu incontesté le gouvernement de la régente. Son rôle de roi était terminé[3]. Il pouvait se consacrer tout entier à son salut. Dès lors il n'y eut plus dans son esprit d'antagonisme douloureux entre les sentiments de l'homme et les devoirs du roi. Il put céder sans scrupule à son penchant d'indulgence et de douceur. L'homme excellent, le fils repentant, l'époux dévoué se retrouvèrent en lui. Louis, débarrassé de la couronne, manda ceux que, comme roi, il s'était vu contraint de frapper. Il témoigna à plusieurs reprises, et publiquement, de vifs regrets pour les rigueurs exercées contre Marie de Médicis, et il se plaignit d'avoir été obligé d'entreprendre tant de guerres[4]. Cessant de voir dans Anne d'Autriche l'Es-

[1] *Mémoires de Monglat*, p. 136, col. 2.
[2] *L'idée d'une belle mort, etc.*, p. 15.
[3] Néanmoins le roi fit, le 8 mai, une déclaration supplémentaire par laquelle le duc de Longueville fut adjoint aux membres du conseil de régence.
[4] *L'idée d'une belle mort, etc.*, pp. 16 et 17.

pagnole et l'amie de la duchesse de Chevreuse, il mêla ses larmes aux siennes et se répandit avec elle en touchantes et sincères effusions. Si parfois la violence de son mal lui arrachait des mouvements d'humeur, il s'en excusait presque aussitôt auprès de ceux qui les avaient subis[1]. Il se montrait envers tous d'une tendresse ineffable. En lui le roi n'existait plus; il n'y avait plus que l'homme essentiellement bon et le chrétien plein de foi. « Je ne crois pas, a écrit le protestant Grotius, qu'on puisse trouver jamais, non-seulement un roi, mais un chrétien qui se dispose à la mort avec plus de piété[2]. »

Le 22 avril on s'attendit à le voir mourir. La nuit avait été fort mauvaise et le malade semblait être tombé au dernier degré d'affaiblissement. Il reçut à

[1] *Mémoire fidèle des choses qui se sont passées, etc. L'idée d'une belle mort, etc.*, p. 38.

[2] Voici une lettre significative, écrite par Mazarin à l'archevêque-cardinal de Lyon, frère de Richelieu, le 18 avril 1643 : « ... Dans l'embarras d'esprit où nous tient la maladie du roi et les appréhensions de l'avenir où nous jette le danger de sa vie, j'ai creu ne pouvoir trouver d'autre diversion à ma douleur que dans l'entretien de Vostre Eminence. Je ne respirois pas encore de celle que m'avoit causée la mort de M. le cardinal-duc lorsque ce nouveau malheur m'est venu surcharger l'âme. La perte que fera la république chrétienne et particulièrement la France, si Dieu appelle à soi ce prince, est véritablement la plus grande qui me travaille. Mais, outre cela, je ne puis tourner les yeux sur les honneurs et les bienfaits que j'en ai receus et sur les dernières bontés qu'il m'a tesmoignées que cette pensée ne m'afflige extraordinairement, et je croirois manquer de reconnoissance si je manquois de tristesse. Les belles et admirables circonstances de sa maladie augmentent encore ce juste sentiment, quoique en quelque façon elles le diminuent, et je ne puis les considérer sans quelque plaisir de voir l'élévation qu'elles apportent à sa gloire, ni y penser sans comprendre plus vivement la grandeur de la perte que nous courrons risque de faire. En effet, il est impossible de s'imaginer une plus grande force d'esprit dans une grande foiblesse de corps, que celle qu'il a montré. Jamais en cet estat personne n'a veu plus clair que lui en ses affaires, ni n'a fait des établissements plus judicieux. Jamais personne n'a regardé la mort avec plus d'indifférence ni ne s'est soumis avec une plus extrême résignation à la volonté de Dieu. En un mot, si la Providence permet que cette maladie fasse la fin de la vie de ce prince, on pourra dire que jamais vie n'aura esté plus charitablement, plus chrétiennement et plus courageusement remplie... » (*Lettres du cardinal Mazarin*, t. I, p. 167.)

la hâte la communion, puis l'extrême onction, avec les sentiments de la plus vive piété. Il répondait lui-même aux prières du prêtre, et, d'une voix faible, il indiquait les psaumes qu'il désirait lui être récités [1]. Ce n'était pourtant pas encore la fin. Jamais homme plus résigné à la mort n'eut plus de peine à mourir. Le 24 avril et les jours suivants, un retour de forces inespéré se manifesta. On le crut sauvé. Comme on le lui disait, il répondit : « Si c'est la volonté de Dieu, je m'y soumets ; mais alors qu'il me fasse la grâce de donner la paix à toute l'Europe [2]. » Sur son ordre, on chanta autour de lui plusieurs psaumes de David, dont il avait fait la musique, et il mêla sa voix à celle des assistants [3]. Pendant plusieurs jours on fut autorisé à concevoir quelques espérances.

Le 8 mai, le mal revint avec plus de violence. Louis cessa tout à coup de prendre des aliments. C'est en vain que, le 10 mai, « on essaya de se servir, écrit Dubois, d'un certain verre qui avait un grand bec recourbé [4] ; » le roi s'y refusa, disant : « Hé ! obligez-moi de me laisser mourir en patience. » Vers quatre heures de l'après-midi, il tomba dans une lourde somnolence. Le Dauphin ayant été introduit dans la chambre, on le fit approcher du lit en lui recomman-

[1] *L'idée d'une belle mort, etc.*, p. 20.
[2] *Idem.*
[3] *Mémoire fidèle des choses qui se sont passées, etc.*
[4] C'est le roi qui avait lui-même imaginé ce procédé. Nous lisons également dans le récit de Dubois : « Après, il demanda à faire de l'eau ; il ne pouvoit plus se servir de ses mains tellement que je lui en fis faire dans certain verre fait exprès qui est un peu gros et comme une bouteille plate par en bas, un col un peu gros et large courbé de sorte que l'on peut faire de l'eau sans se hausser ny remuer ; ce fut le roy luy-mesme qui s'advisa de cette commodité et de celle des aiguillères avec lesquelles il prenoit de la nourriture. »

dant de bien contempler son père, afin qu'il pût conserver de lui un profond et durable souvenir. Après l'avoir longtemps considéré, le Dauphin sort. Lorsqu'il est dans la galerie, on lui demande s'il se souviendra du roi son père : « Oh! oui, répond l'enfant, je l'ai bien remarqué. Il tenoit la bouche et les yeux ouverts.—Voudriez-vous bien estre roy? ajoute-t-on. — Non, dit-il. — Et si vostre papa mouroit? —Si mon papa mouroit, réplique l'enfant en sanglotant, je me jetterois dans le fossé du chasteau[1]. » Comme il avait déjà tenu deux fois ce propos, sa gouvernante le fit, à partir de ce moment, surveiller avec soin.

A six heures, le roi se réveillant en sursaut, il se produisit un fait étrange qu'attestent plusieurs témoignages également dignes de foi[2]. Louis, se soulevant avec effort, appelle auprès de lui le prince de Condé et lui dit : « Je viens de voir le duc d'Enghien votre fils en venir aux mains avec les ennemis. Le combat a été rude et opiniâtre. La victoire a longtemps balancé, mais elle est demeurée aux nostres qui sont maistres du champ de bataille. » Neuf jours après, le 19 mai, le duc d'Enghien remportait la victoire de Rocroy.

Cette prophétique vision, dans laquelle le prince de Condé vit une preuve de trouble d'esprit[3] jusqu'au

[1] *Mémoire fidèle des choses qui se sont passées, etc.*
[2] *L'idée d'une belle mort, etc.*, pp. 47 et 48. — *Mémoire fidèle des choses qui se sont passées, etc.*
[3] « Le prince de Condé, lisons-nous dans le récit inspiré par le P. Dinet, le prince de Condé se contenta de répondre qu'il y avoit beaucoup d'apparence que les deux armées se choqueroient et qu'il espéroit, Dieu aidant, que les

jour où se réalisa ce songe de victoire, fut le suprême élan d'énergie, le dernier éclair de vie. Dès ce moment, l'accablement fut de plus en plus profond et on désespéra tout à fait. Les évêques de Meaux et de Lizieux, les Pères de Ventadour et Dinet, et celui qui devait devenir à jamais célèbre sous le nom vénéré de saint Vincent de Paul, ne le quittèrent plus, entourant son lit, récitant des prières, exhortant le malade qui, d'un léger mouvement de tête, leur montrait qu'il les entendait. La reine demeura également à son chevet, sans que rien pût l'en éloigner, même les odeurs suffocantes qui se dégageaient du lit[1].

Le jeudi 14 mai, son regard égaré épouvanta les médecins, et, lorsque le roi leur demanda s'ils croyaient qu'il pût vivre jusqu'au lendemain, ils répondirent qu'ils ne le pensaient pas. « J'aurais pourtant voulu, dit Louis XIII[2], aller jusqu'à demain. Le vendredi m'a toujours été heureux. Ce jour-là j'ai toujours réussi dans les batailles que j'ai entreprises. Mais que la volonté de Dieu soit faite ! » Puis, après un moment de réflexion, « il est temps de faire mes adieux, » dit-il. Il embrasse tendrement la reine,

Flamands perdroient la bataille ; puis se tournant à moi, il me dit tout bas : —Prenez garde au roy ; car il baisse fort, et, si je ne me trompe, son cerveau se trouble. — Je lui fis réponse que le cerveau étoit la partie la plus saine qui fut en lui, et que les fréquentes évacuations détournant les fumées qui le pouvoient altérer, ce n'étoit pas l'objet de ma crainte, mais quelquefois qu'il avoit des songes de peu de durée, et que les paroles qu'il venoit d'ouïr étoient peut-être de cette nature ; aussi après la victoire signalée que gagna son fils, M. le duc d'Enghien, à Rocroy, il vint m'aborder plein de joie et me demander mon sentiment de l'oracle, ou comme il parloit lui-même, de la prophétie du feu roy. » (*L'idée d'une belle mort, etc.*, pp. 47 et 48.)

[1] *Mémoire fidèle des choses qui se sont passées, etc.*

[2] *Idem.*

la tenant serrée dans ses bras et versant avec elle d'abondantes larmes. Il fait ensuite approcher le Dauphin et le duc d'Anjou qu'il bénit en pleurant. Puis il appelle son frère, le prince de Condé, plusieurs maréchaux, et enfin ses valets de chambre, qu'il remercie de leurs soins et à chacun desquels il presse les mains. Se tournant alors vers l'évêque de Meaux : « Il faudra bientôt, lui dit-il, lire les prières de l'agonie. Je les ai toutes marquées dans le livre que vous tenez. » On allume les cierges, et le prélat commence ces exhortations admirables par lesquelles l'Église encourage et fortifie le chrétien dans le passage de la vie à l'éternité. Sur la funèbre nouvelle, la chambre royale s'est à peu près remplie. Les princes, les ducs et pairs, les chevaliers de l'ordre, les évêques sont accourus, et en si grand nombre que l'air manque absolument autour du lit. Un des valets de chambre, se sentant suffoqué, n'évite un évanouissement qu'en jetant sur son visage l'eau du bénitier qu'il porte à la main[1]. Gaston et le prince de Condé entraînent de force la reine et ses deux enfants. L'œuvre de destruction s'accomplit. Le roi, dont le dernier mot a été *in manus tuas, domine, commendo spiritum*, n'entend et ne voit plus. Successivement ses jambes, ses bras se glacent et restent immobiles. Quelques hoquets entendus à d'assez longs intervalles révèlent seuls la lutte persistante. Enfin, à deux heures trois quarts, un spasme, que suit une immobilité absolue, indique le déchirement

[1] Relation de Dubois.

suprême. Tour à tour chacun des prêtres jette l'eau bénite sur le corps; puis, selon l'usage[1], la musique de la chapelle royale vient se ranger autour du lit et chanter en chœur le *De profundis*.

[1] *Mémoires de Mlle de Montpensier*, p. 20. Louis XIII était mort dans la quarante-deuxième année de son âge, le même jour du mois de mai et presque à la même heure que trente-trois ans auparavant était mort Henri IV. Voici le procès-verbal de l'autopsie de Louis XIII. Il n'a pas encore été publié. Il est tiré du fonds Dupuy, t. 672, fol. 206 : « Les tégumens tant communs que particuliers émaciéz et consuméz. Les intestins greles boursouflez et blafards, nageans dans une sanie séreuse, épaisse au fonds et cendrée. La face extérieure du foye roux pasle et comme s'il avoit esté bouilly. Dans la capacité de l'estomac un ver demy pied de long et de la grosseur d'un lacet avec plusieurs petits flottans sur une quantité d'humeurs brun et noir dit atrabilaire. Le fond de l'estomac effleuré et marqueté par la rigueur des vers environ la grandeur de la paulme de la main. Le premier boyau gresle dit duodénum continue à l'estomac d'une grosseur extraordinaire surpassant la naturelle de quatre fois davantage qu'il ne doibt estre et plein d'humeur jaune brun, bile poiracée. Le deuxième dit jejunum fort plein de semblable matière et bien enflé. Le troisième iléon plein de mesme humeur mais un peu moins. Le caecum, qui est le quatrième des boyaux et des gros ulcéré et plein de mesme matière, mais plus épaisse et meslée de sanie. Le suivant, dit colon érodé, et despouillé jusqu'au dela de la tunique intérieure et charnue. Le dernier dit rectum percé joignant le colon en son commencement par érosion d'uu pus verdastre et ulcéré comme l'autre jusques a l'anus. Au milieu d'icelui quelque sang caillé. Le trou fait audit boyau par l'érosion étoit de grandeur à passer le tuyau d'une grosse plume d'oye. Le pus qui en découloit avoit remply toute la capacité de l'hypogastre dit le petit ventre et au delà. Un fort grand ulcère au bas mésentère ou mecolon qui marquoit quel avoit esté l'abcéz d'où tant de matière sortoit. Au rein droit une petite vomique de la grosseur d'une noisette pleine d'une humenr noirastre épaisse et huileuse. La partie cave du foye desviée de sa tunique et toute la substance sy aride qu'elle sembloit estre bouilly, se séparant soubs les doigts et n'avoit aucun sang ni humeur. Sa figure fort grande, la vessie de fiel presque vuide et ce qu'il y avoit de bile estoit fort jaune et fort espais. La rate fort petite et fort ronde. Les poulmons fort grands dont le droit adhérent un peu par le hault et coupé rendant une sanie au travers de la substance comme par une éponge pressée. Le gauche fort adhérent et ulcéré vers la partie supérienre avec grande déperdition de substance a placer un œuf et plein de sanie. La grandeur du cœur médiocre, la substance peu flestrie, et dans l'aureille droite, à l'issue de la veine cave, une apparence de chair glanduleuse ressemblant à une fagoue quy n'estoit qu'un sang espais et blanchi par une intempérie habituelle. »

CHAPITRE QUATRIÈME.

Louis XIII selon la tradition. — Louis XIII dans la réalité. — Modestie naturelle de ce roi. — Secret de la puissance de Richelieu. — Situation qu'il a toujours gardée vis-à-vis de Louis XIII. — Son œuvre. — La justice rendue à Louis XIII ne diminue en rien la grandeur de Richelieu.

Telle fut la mort du prince que nous avons suivi pas à pas depuis le jour de sa naissance, épiant ses balbutiements et ses premiers gestes, scrutant sa pensée réelle à travers ses actes, recherchant quelles ont été les impressions de l'enfant et sous quelle influence s'est façonné son caractère, étudiant l'homme derrière le roi. Si, en effet, notre principale préoccupation a été de montrer sous leur jour véritable les rapports de Louis XIII et de Richelieu, et cela à l'aide de la correspondance inédite du premier, cette étude nous a naturellement conduits à mettre en lumière un souverain envers lequel la postérité s'est montrée cruellement injuste. Ces deux objets de nos recherches, loin de se nuire, se confondaient l'un dans l'autre, car si, dans tous les événements du règne, nous avons également eu en vue l'action du grand ministre et le concours de son maître sans ja-

mais amoindrir le premier, il nous était permis d'essayer de découvrir l'homme dans le second et de le présenter à nos lecteurs. Par là nous avons mêlé une étude psychologique à une étude historique. Nous ne nous sommes pas contentés de montrer ce qu'a été Louis XIII envers Richelieu ; nous avons voulu aussi pénétrer jusqu'au fond de l'âme de ce prince et donner à sa mélancolie sa vraie cause, à ses actes leurs mobiles réels, à sa vie son caractère propre, au rôle qu'il a rempli sa véritable importance.

Les personnages placés dans une haute situation ont le privilége de vivre deux fois : de leur vie réelle d'abord, puis de la vie souvent imaginaire que leur fait l'histoire. Cette sorte de transformation, nul plus que Louis XIII ne l'a subie. Les contemporains prévenus lui ont donné, et les historiens, se conformant à la tradition, lui ont attribué un caractère sans ressorts, une nature efféminée et molle, un esprit dépourvu d'énergie, incapable de volonté. On en a fait comme un automate que Richelieu maniait selon ses desseins, et qui obéissait servilement à la direction d'un ministre qu'il détestait sans oser, sans pouvoir secouer le joug. A ce Louis XIII selon la légende, à ce Louis XIII sans cesse présenté sous le même aspect invariable et que les historiens ont cru commode de peindre avec les mêmes traits absolus, tranchés, consacrés par une longue tradition, nous avons substitué une image que nous croyons à la fois plus fidèle et plus logique.

Pour cela il a suffi de rechercher l'instinct dominant de Louis XIII. Cet instinct dominant a été la passion du bien de l'État et de la grandeur de la couronne. Cette passion s'est souvent heurtée contre les inclinations de l'homme ; mais elle a toujours prévalu. Il y a eu entre les sentiments du fils, de l'époux, du frère, de l'ami et les devoirs du souverain de fréquents et douloureux antagonismes. Mais la lutte a déchiré le cœur du monarque sans se manifester jamais au dehors. Elle n'a laissé de traces visibles que sur le visage mélancolique et souffreteux d'un roi dont les immolations étaient intérieures et qui n'a jamais fait parade de son dévouement à la chose publique. Il agissait sans ostentation; il donnait son opinion avec réserve; mais les avis qu'il donnait étaient toujours éclairés ; il écoutait plus qu'il ne parlait; il laissait volontiers à autrui le rôle prépondérant parce qu'il lui importait peu de savoir qui paraîtrait contribuer le plus à atteindre le but, pourvu que le but fût atteint. Quant à l'opinion de la postérité, il la négligeait autant que Richelieu mettait de soin à se la rendre favorable. Il subordonnait si complétement au bien de l'État l'intérêt de sa personne, que non-seulement il n'a jamais été jaloux du cardinal (ses lettres le prouvent), mais encore il n'a pas pu l'être. Il plaçait d'ailleurs trop haut la dignité de la couronne pour qu'il ait pu concevoir de l'envie à l'égard de celui dans lequel il voyait, et qui s'est toujours contenté d'être le premier de ses sujets. Entre ces deux esprits inégalement doués, mais également

attachés à la même entreprise, il y eut une intime et incessante association. Le jour où Louis XIII a été persuadé que nul autant que le cardinal n'était apte à rendre incontestée au dedans comme au dehors l'autorité royale, le pouvoir de Richelieu a été établi sur des bases inébranlables. A partir de ce moment rien n'a été capable de diminuer l'affection et la confiance du souverain. Les ennemis même de Richelieu ont été, auprès de Louis XIII, les plus utiles auxiliaires du cardinal, parce que leur haine exaltait ses services. Le secret de la puissance du ministre est dans le patriotisme intelligent de Louis XIII et dans le dévouement absolu de Richelieu. Peu à peu, et grâce à la complicité de l'histoire, celui-ci a entièrement absorbé son maître, et, à côté du géant, le roi fainéant de la tradition a été doté par elle, et comme à plaisir, d'envie haineuse et de mesquine jalousie. Mais la correspondance de Richelieu, dans laquelle il ne cesse pas de montrer une soumission humble et une déférence respectueuse, mais les lettres, désormais connues, de Louis XIII, et que nous venons de voir si débordantes de sincère affection, remettent les deux personnages l'un à l'égard de l'autre dans leur situation véritable. Si merveilleux qu'ait été son génie, Richelieu n'a pas prétendu un seul jour être autre chose que le serviteur de Louis XIII. Jamais le prestige royal n'a été plus éclatant que durant le dix-septième siècle. Mais tandis que, depuis, ce prestige a été de jour en jour pâlissant, les admirables facultés du ministre ont été

mises en pleine lumière, de telle sorte qu'après deux siècles écoulés, l'un a été de plus en plus effacé, l'autre a apparu gigantesque et certainement bien plus grand que ne l'apercevaient ses contemporains. C'est ainsi que, vus à distance, défigurés par l'éloignement, l'un injustement rapetissé, l'autre extrêmement grandi par le temps, c'est le roi qui apparaît aujourd'hui comme l'esclave et le ministre comme le maître. Mais, dans la réalité, Louis XIII n'a jamais cessé d'être le roi, ni Richelieu d'être un sujet. Il n'est pas un seul acte du cardinal qui autorise à croire qu'il ait visé à un autre rôle qu'à celui d'instrument de la puissance royale. Or on n'est pas jaloux d'un instrument, si merveilleux qu'il soit, et d'un instrument que l'on a sans cesse la faculté de briser.

La raison vient donc à l'appui des faits pour justifier notre entreprise et fortifier nos conclusions. Ce ne sont pas seulement les documents inconnus jusqu'à ce jour et fidèlement publiés, ce n'est pas seulement l'étude approfondie du caractère de Louis XIII, c'est encore la logique qui autorise à affirmer, contrairement à tant d'avis opposés, que Louis XIII n'a pas été l'esclave couronné de Richelieu, mais bien son collaborateur actif, son ami reconnaissant et dévoué.

Si nombreux que fussent nos contradicteurs, nous n'avons pas hésité à essayer de déraciner une erreur qui, transmise des uns aux autres, est devenue l'erreur commune. La vérité nous obligeait à cette ré-

habilitation qui ne tend pas à diminuer l'admiration qu'a obtenue Richelieu de la postérité éblouie. Le ministre d'un roi intelligent n'est pas moins grand que le ministre d'un roi imbécile. Le génie de Richelieu n'est pas moins merveilleux pour avoir été compris de Louis XIII. Son action n'est pas moins personnelle parce qu'il a eu le roi pour auxiliaire. De la place éminente qu'il occupe, planant au-dessus des plus grands politiques, nous n'avons pas eu la pensée de le faire descendre. Nous ne lui enlevons rien de sa gloire, qui reste intacte. Nous ne lui contestons aucune de ces créations immortelles qui, au dedans comme au dehors, ont préparé les splendeurs du règne de Louis XIV. Tel que l'a jugé l'histoire, nous l'apercevons attirant à lui toutes les forces sociales de la nation, faisant succéder partout à la licence et au désordre la justice et la régularité, donnant la sécurité à la province, l'ordre aux finances, la confiance à la bourgeoisie naissante, la discipline aux armées, la suprématie à la couronne, la force à la loi. Nous l'apercevons prodigieusement fécond en ressources dans l'infortune, excellant à tout faire converger vers le but et réussissant à tirer de la victoire toutes ses conséquences heureuses, domptant la féodalité, réduisant les huguenots, abaissant la maison d'Autriche et replaçant la France au rang qu'elle devait occuper parmi les nations. Nous nous inclinons profondément devant ce génie de premier ordre qui seul peut-être pouvait, sans jamais lasser l'admiration ni épuiser les formes de l'éloge, être

loué, deux siècles durant et sous des formes toujours nouvelles, par la première compagnie littéraire du monde. Mais Richelieu n'est-il pas trop grand pour qu'il puisse être amoindri par la réparation faite à Louis XIII? Serait-on condamné à être injuste à l'égard du ministre pour vouloir se montrer équitable envers le roi? Est-ce donc atteindre la renommée du cardinal, que d'essayer de rendre au prince la place qui lui appartient? Nous ne le pensons pas. Nous croyons fermement que notre entreprise, fondée sur l'équité et justifiée par le respect de la vérité, n'est pas irrévérencieuse pour le cardinal, et que le rayon de gloire restitué à un prince si méconnu ne réduit en rien la gloire éclatante de l'incomparable ministre.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

Pages.

PRÉFACE. V

CHAPITRE PREMIER. — Considérations générales. — Louis XIII a-t-il détesté Richelieu et l'a-t-il subi par résignation? — Affirmation unanime des contemporains à cet égard. — Énumération des auteurs de *Mémoires*. — Historiens modernes. — Seuls MM. Capefigue et Cousin ont pressenti, sur ce point, une erreur historique. 1

CHAPITRE DEUXIÈME. — Naissance de Louis XIII. — Curieux journal de son médecin Héroard. — Première éducation du jeune prince. — Sa haine instinctive à l'égard des Espagnols. — Répulsion que lui inspirent de bonne heure les mœurs licencieuses de la cour de son père. — Ses habitudes de réflexion et d'observation. — Il montre une mémoire et un discernement précoces. — État de la cour sous Henri IV. — Louis XIII réagit contre les influences exercées par la cour d'Henri IV. — Son caractère est le point de départ de la réformation des mœurs. — Sa haine pour les bâtards et son mépris pour les maîtresses de son père. — Il aime profondément Henri IV et le préfère à Marie de Médicis. — Douleur ressentie par le jeune roi à la mort de son père. — Mariage de Louis XIII. — Erreurs des historiens au sujet des rapports intimes de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. — Lumières apportées sur cette question par le journal d'Héroard. — Causes de la mélancolie de Louis XIII. — Son isolement. — Sa robuste santé atteinte par la désastreuse médecine de l'époque. — Louis XIII donne toute sa confiance à Luynes. — Grandes qualités de celui-ci. — Il veut reprendre la politique d'Henri IV à l'intérieur et à l'extérieur.—Sa mort prématurée. — Portrait de Louis XIII.

Pages.

— Persévérance de ses sentiments et unité de vues dans les actes de sa vie. — Son caractère même l'a conduit à aimer Richelieu. . . 19

CHAPITRE TROISIÈME. — Causes de l'injustice des historiens à l'égard de Louis XIII. — Tableau de la cour de Louis XIII. — Tous les événements du règne de Louis XIII concordent à prouver que le roi ressentit d'abord beaucoup d'estime et plus tard une vive affection pour Richelieu. — Complot contre Concini. — Son assassinat. — Louis XIII fait arrêter toutes les créatures du maréchal d'Ancre, à l'exception de Richelieu, auquel il témoigne beaucoup d'égards. — Richelieu médiateur de la paix entre le roi et Marie de Médicis. — Il rentre aux affaires. — Sentiments qu'il inspire alors à Louis XIII. — Programme politique du cardinal. — Intrigues de cour en 1626. — Démission de Richelieu. — Louis XIII ne l'accepte pas. — Arrestation des princes de Vendôme. — Louis XIII accorde des gardes au cardinal. — Douleur de Louis XIII chaque fois qu'il se sépare de son ministre.— Guerre de la succession de Mantoue. — Maladie du roi à Lyon en 1630. — Marie de Médicis demande l'éloignement du cardinal. — Refus de Louis XIII. — Le roi recommande Richelieu au duc de Montmorency. — Guérison de Louis XIII. — Espérances et illusions de Marie de Médicis. 48

CHAPITRE QUATRIÈME. — Retour de la cour à Paris. — Marie de Médicis demande de nouveau l'éloignement de Richelieu. — Résistance du roi. — La reine mère renouvelle sa demande. — Scènes violentes du Luxembourg. — Louis XIII quitte sa mère, va à Versailles et appelle auprès de lui Richelieu. — *Journée des Dupes*. — Confiance de Louis XIII dans le dévouement de son ministre. — Le roi réconcilie le duc d'Orléans avec Richelieu. — Portrait de Gaston. — Il fait alliance avec la reine mère et quitte la cour en menaçant le cardinal. — Louis XIII déclare qu'il protégera son ministre même contre son propre frère. — Nouvelles intrigues de Marie de Médicis. — Louis XIII se décide lui-même à se séparer d'elle. — Le roi abandonne sa mère à Compiègne.—Elle quitte la France pour se réfugier en Flandre. — Louis XIII n'en éprouve aucun regret. — Constance de l'affection de Louis XIII pour Richelieu. — Campagne de 1636. — Invasion de la Picardie. — Consternation de la population de Paris. — L'affection de Louis XIII pour Richelieu ne se dément pas un seul instant. 68

CHAPITRE CINQUIÈME. — Portrait de mademoiselle de la Fayette. — Son arrivée à la cour. — Mademoiselle de Hautefort. — Pureté des amours de Louis XIII. — Mademoiselle de la Fayette déterminée à entrer au couvent. — Injustes reproches adressés à cet égard par les contemporains à Richelieu. — Opinion erronée de M. Cousin,

Pages.

partagée par M. Avenel. — Le P. Carré et sa correspondance avec Richelieu. — Faiblesse du système de M. Cousin. — Spontanéité de la détermination de mademoiselle de la Fayette. — Intrigues de cour. — Le P. Caussin, jésuite. Il conseille à mademoiselle de la Fayette de rester à la cour. Motifs qui déterminent celle-ci à suivre momentanément cet avis. — Mobile auquel obéissent les parents de mademoiselle de la Fayette. — Son entrée au couvent. — Sentiments de Louis XIII. — Sa sincérité. — Preuves évidentes de la réserve gardée par Richelieu dans toute cette affaire.. 86

CHAPITRE SIXIÈME. — Persistance de l'affection de Louis XIII pour Richelieu. — Cinq-Mars placé par celui-ci auprès du roi. — Vanité et frivolité du nouveau favori. — Ses prétentions ridicules. — Ses visées ambitieuses le perdent dans l'esprit du roi. — Cinq-Mars traite avec l'Espagne. — Découverte du traité. — Arrestation du favori. — Inflexibilité de Louis XIII. — Quel a été le secret de Richelieu pour obtenir et conserver toujours l'amitié de son maître. — Participation de Louis XIII à tous les grands actes de son règne. — Causes de la popularité plus grande de Louis XIV. — Œuvre politique accomplie sous Louis XIII. — Portrait de Richelieu. — Richelieu et Mazarin. — Fondement certain de l'affection de Louis XIII pour son ministre. — Causes de l'injustice de la postérité à l'égard de Louis XIII. — Nécessité de réfuter une erreur universellement répandue. 102

CHAPITRE SEPTIÈME. — Documents nouveaux apportés par nous dans le débat. — Authenticité des lettres qui vont être publiées. — Quels sont les traits matériels qui les caractérisent. — Importance qu'a pour l'histoire la publication de ces lettres inédites. 120

DEUXIÈME PARTIE.

LETTRES INÉDITES DE LOUIS XIII A RICHELIEU (1622-1642). 125

1622. — Intrigues de cour après la mort de Luynes. — Nouvelle campagne contre les protestants. — Ils sont battus dans l'île de Rié. — Voyage de Louis XIII en Guyenne. — Maladie de Marie de Médicis. 127

Pages.

1626. — Lutte de Marie de Médicis et du prince de Condé. — Le roi suit les conseils de celui-ci. — Siége de Montpellier. — Départ du prince de Condé. — Son retour à la cour. — Désaccords de la famille royale. — Arrestation du maréchal d'Ornano. — Richelieu offre sa démission. — Le roi la refuse. — Arrestation des princes de Vendôme. 131

1627. — Les Anglais débarquent dans l'île de Ré. — Arrivée de Louis XIII et de Richelieu au camp de la Rochelle. — Situation critique des Français dans l'île de Ré. — Les Anglais sont repoussés et forcés de se rembarquer.— Participation de Louis XIII à tous ces événements. 137

1629. — Sévérité de Louis XIII pour les princes de Vendôme. — Mort du grand prieur. — Guerre de la succession de Mantoue. — Louis XIII part pour l'Italie. — Traité de Suse. — Évacuation du Montferrat par les Espagnols. — Louis XIII donne au cardinal les abbayes possédées par le grand prieur. — Refus de Richelieu. 140

1630. — Les négociations et la guerre continuent en Italie. — Invasion du Mantouan par les Espagnols et les Impériaux. — Richelieu principal ministre. — Il part pour l'Italie. — Nouvelles négociations. — Prise de Pignerol par les Français. — Richelieu envahit la Savoie. — Louis XIII à l'armée d'Italie. — Louis XIII et Mazarin. — Nouvelles intrigues de cour. — Le roi malade à Lyon. — Richelieu quitte la Savoie pour rejoindre le roi. — Louis XIII presse son arrivée. 144

1631. — La chambre de l'Arsenal. — Troubles de Provence. — Le duc de Guise s'expatrie. — Le maréchal de Vitry, gouverneur de Provence. — Châteauneuf. — Sa condamnation 152

1632. — Révolte de Monsieur et du duc de Montmorency. — Déclaration contre le duc d'Orléans.— Louis XIII part pour le Languedoc. — Bataille de Castelnaudary. — Retour de Louis XIII à Paris. — Maladie de Richelieu à Bordeaux. — Mort de Gustave-Adolphe. — Richelieu revient à Paris. — Son entrevue avec Louis XIII 160

1633. — Madame de Chevreuse. — Ses intrigues incessantes. — Elle est exilée. — Nouvelle phase de la politique française. — Richelieu prend en main la direction de la guerre de Trente ans. — Ses alliés en Allemagne. — Négociations avec la Hollande. — Marie de Médicis tente de se rapprocher de Louis XIII. — Indifférence de celui-ci. — Sollicitude de Louis XIII pour Richelieu. —

Pages.

Le roi envahit la Lorraine. — Son entrée à Nancy. — Maladie de Richelieu à Saint-Dizier. — Craintes que cette maladie inspire au roi. — Louis XIII exprime chaleureusement son affection pour Richelieu. 163

1634. — Sollicitude constante du roi à l'égard du cardinal. — Formation d'une nouvelle cavalerie. — Initiative de Louis XIII. — Le duc d'Orléans quitte la France. — Colère du roi. — Conditions qu'il met au retour de Monsieur. — Gaston signe un traité avec les Espagnols. — Indignation de Louis XIII. — Faiblesse de Monsieur. — Il traite avec le roi, s'échappe de Bruxelles et rentre en France. — Louis XIII journaliste. — Négociations avec la Hollande. — Traité du 8 février 1635. — Mauvaise foi des Espagnols. — Fêtes de cour. — Prise de Heidelberg par les Français. 182

1635. — La France déclare la guerre à l'Espagne. — Bataille d'Avein. — Insuccès de la campagne de Flandre. — Nouvelle maladie de Richelieu. — Saint-Simon est exilé de la cour. — Combat de Vanloo. — Exil du marquis de Hautefort et du prince de Marsillac. — Préparatifs de guerre. — Mouvement d'humeur de Louis XIII. — Il s'excuse anprès de Richelieu. — Incurie de l'administration militaire. — Louis XIII part pour la Lorraine. — Prise de Saint-Mihiel. — Absence de discipline dans l'armée française. — Intrigues contre Richelieu. — Retour de Louis XIII à Saint-Germain. — François de Barradat revient à la cour. — Les Espagnols s'emparent des îles de Lérins. — Travaux d'organisation militaire de Louis XIII. — Projets d'impôts nouveaux. — Opposition du parlement. — Louis XIII surmonte toutes les résistances. 218

1636. — Le duc de Parme à Paris. — Invasion de la Picardie par les Espagnols. — Ils prennent Corbie. — Terreur des Parisiens. — Fermeté de Louis XIII et de Richelieu. — Reprise de Corbie. — Journal du siége rédigé par Louis XIII. — Les Impériaux envahissent la Bourgogne. — Ils sont repoussés. — Fuite de Monsieur et du comte de Soissons. — Louis XIII négocie avec son frère. — Monsieur se soumet. — Traité avec le comte de Soissons 287

1637. — Reprise des îles de Lérins sur les Espagnols. — Disgrâce du maréchal de Vitry. 332

1638. — Prise de Verceil par les Espagnols. — Préparatifs faits par le prince de Condé pour entrer en Espagne. — Succès du duc de Weimar en Alsace 388

Pages.

1640. — Détention du prince palatin. — Arrestation du prince Casimir. — Le roi de Pologne réclame la mise en liberté de son frère. — Celui-ci sort de Vincennes. — Ambassade envoyée en Pologne. — Caractère du jeune Dauphin. — Préparatifs pour la campagne suivante. — Querelles du roi avec Cinq-Mars. 343

1641. — Situation du duc de Lorraine. — Il traite avec la France. — Mauvaise foi de ce prince. — L'armée française envahit de nouveau la Lorraine et chasse le duc de ses États. — Campagne de Catalogne. — Procès du duc de Vendôme. — Sa fuite en Angleterre. — Assemblée de Mantes. — Les députés du clergé adoptent les nouveaux impôts. 358

1642. — Louis XIII en Roussillon. — Maladie du roi et du cardinal. — Bataille de Honnecourt. — Affaire de Cinq-Mars. — Derniers projets de campagne formés par Louis XIII et Richelieu. — Dernière lettre connue de Louis XIII au cardinal. 381

TROISIÈME PARTIE.

Chapitre premier. — État d'esprit de Louis XIII et de Richelieu pendant les derniers temps de leur vie. — Illusions constantes de Marie de Médicis à l'égard de Louis XIII. — Triste existence de la reine mère dans l'exil. — Sa misère profonde. — Elle meurt abandonnée de tous. — Caractère inquiet et soupçonneux de Richelieu. — Le cardinal demande à Louis XIII le renvoi de la cour de cinq officiers des gardes. — Premiers refus du roi. — Il cède enfin par affection pour Richelieu. — Affaiblissement de la santé du cardinal. — Il engage Louis XIII à déclarer le duc d'Orléans indigne d'occuper aucun emploi dans l'Etat. — Succès des armées françaises. — Dernière maladie de Richelieu. — Phases diverses de cette maladie. — Tranquillité d'âme du cardinal devant la mort. — Témoignages d'affection donnés par Louis XIII au cardinal pendant la crise suprême. — Piété de Richelieu. — Sa mort 389

Chapitre deuxième. — Douleur de Louis XIII à la mort de Richelieu. — Le roi continue la politique du cardinal. — Il promet sa protec-

Pages.

tion aux parents de Richelieu. — Déclaration contre Monsieur. — Louis XIII, suivant la recommandation de Richelieu mourant, appelle Mazarin au conseil. — Dissemblances de caractère, mais similitude de vues entre Mazarin et Richelieu. — Continuation de a guerre. — Souffrances morales ressenties par Louis XIII. — Causes diverses du délabrement de sa santé. — Son abnégation.. 406

CHAPITRE TROISIÈME. — Louis XIII tombe malade au siége de Perpignan. — Son retour à Paris. — Son état s'aggrave rapidement. — Résignation du roi. — Graves préoccupations qui l'assiégent au sujet de la régence. — Intrigues de cour. — Cynisme des courtisans. — Déclaration royale pour la régence en faveur d'Anne d'Autriche. — Baptême du Dauphin. — Naïveté du jeune Louis. — Regrets qu'inspire à Louis XIII sa conduite passée à l'égard de Marie de Médicis. — Ses aspirations vers la paix. — Sa piété profonde. — Prédictions de la bataille de Rocroy. — Adieux faits par le roi à sa famille et à ses serviteurs. — Sa mort.. 421

CHAPITRE QUATRIÈME. — Louis XIII selon la tradition. — Louis XIII dans la réalité. — Modestie naturelle de ce roi. — Secret de la puissance de Richelieu. — Situation qu'il a toujours gardée vis-à-vis de Louis XIII. — Son œuvre.— La justice rendue à Louis XIII ne diminue en rien la grandeur de Richelieu. 436

FIN DE LA TABLE.